

VIE INÉDITE

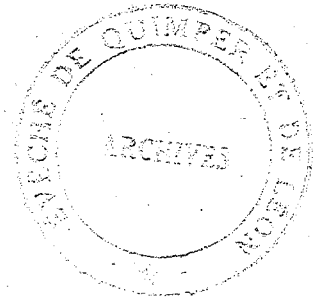
DE

SAINT CORENTIN

Écrite au IX^e siècle, par un anonyme de Quimper,
PUBLIÉE AVEC PROLÉGOMÈNES, TRADUCTION ET ÉCLAIRCISSEMENTS,

Par le R. P. Dom François PLAINE
BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE, DE L'ABBAYE DE LIGUGÉ.

(Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*).



QUIMPER
M. DIVERRES, Rue Keréon. | M^{lle} LEMERCIER, Quai du
M. SALAUN, Rue Keréon. | Stéir.

IMPRIMERIE CAEN — A. JAOUEN, SUCCESSEUR.

1886.

Dioecèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

VIE INÉDITE DE SAINT CORENTIN

PROLÉGOMÈNES

Saint Corentin, la gloire de la Cornouaille, le plus illustre de ses thaumaturges, est un nom éminemment populaire en Bretagne, comme dans une grande partie de la France. Volontiers même les habitants de la Cornouaille assigneraient à leur patron céleste un rang d'honneur entre tous les saints de la Bretagne; ils ne craignent pas de dire qu'il a été entre les plus beaux astres de l'Eglise bretonne ce qu'est le soleil parmi les planètes (1).

Mais si le nom de saint Corentin continue à juste titre à être entouré de tant de gloire, si la renommée de thaumaturge, dont il jouit toujours, lui a créé une telle popularité, il s'en faut de beaucoup que sa vie et ses actions soient suffisamment connues; il s'en faut de beaucoup que l'authenticité de ses miracles ait été jusqu'ici dûment constatée. En effet, l'histoire et l'hagiographie n'ont publié jusqu'à présent sur saint Corentin aucun texte ancien digne par lui-même d'inspirer confiance, et capable de faire autorité. Elles ont au contraire laissé son nom dans une sorte de demi-obscurité, dont la science pas plus que la piété éclairée ne sauraient se contenter. Nous sera-t-il donné de combler

(1) V. l'ancien office de saint Corentin dans le *Sanctoral* de 1500 et l'épître du V. P. Maunoir à saint Corentin. *Le Sacré Collège de Jésus*, 1659, p. 3.

off. Corentin

cette lacune, de mettre le premier dans une vraie lumière la vie et les miracles du glorieux évêque de Quimper? Nous le désirons vivement et nous ne sommes pas à cet égard sans espoir. Voici qu'en effet nous avons découvert au Musée Bollandien de Bruxelles (1) une ancienne vie latine de saint Corentin, qu'aucun hagiographe n'avait encore utilisée. Or, elle renferme à notre avis tout ce qu'on peut savoir *authentiquement*, non seulement de saint Corentin, mais encore de saint Primel et de saint Tudy, deux saints des plus vénérés en Cornouaille. Il y a plus : elle est antérieure comme rédaction à la vie de saint Guennolé par Wrdisten et à celle de saint Paul de Léon par Wrmonoc. On peut donc la regarder comme le plus ancien monument littéraire de la Cornouaille et du Léon arrivé jusqu'à nous. Mais il va sans dire que ce que nous avançons ici a besoin d'être prouvé. Aussi allons-nous y consacrer le premier paragraphe des présents prologomènes.

Un mot avant d'entrer en matière sur la question de savoir si le siège de Quimper a eu deux titulaires du nom de Corentin.

Deux auteurs (Deric et Garaby) à notre connaissance se sont prononcés ici pour l'affirmative ; mais ils sont modernes, ils ne peuvent citer en leur faveur un seul document ancien, un seul auteur antérieur à la fin du XVIII^e siècle (2). Ils ont en outre contre eux le texte des anciennes Liturgies locales de Quimper, de Marmoutiers et des autres églises qui célébraient la fête de saint Corentin avant 1789 (3) Que faut-il

(1) Biblioth. de Bourgogne, ms latins, n° 8,495. Ce texte avait été envoyé de l'ancienne abbaye de Saint-Sauve de Montreuil, où se conservait alors une partie des restes mortels du Saint.

(2) Ni Lobineau, ni l'abbé Gallet ne paraissent avoir admis cette opinion.

(3) Il est bien fâcheux que cette opinion se soit glissée, subrepticement sans doute, à Quimper, dans le nouveau Propre de 1851 (26 oct. in festo sⁱ Alori).

de plus pour établir qu'une pareille opinion est radicalement fausse?... qu'elle avait dû être imaginée à plaisir pour concilier des traditions, dont on avait mal compris le sens et la portée? Aussi, sans nous y arrêter davantage, nous allons rechercher ce qu'il faut penser de l'antiquité et de l'autorité de la vie latine de l'*unique* saint Corentin, qui ait gouverné la Cornouaille comme évêque.

§ I^{er}. — ANTIQUITÉ ET AUTORITÉ DE LA VIE DE SAINT CORENTIN.

La vie latine de saint Corentin, que nous publions aujourd'hui pour la première fois est-elle un écrit original? Émane-t-elle d'un auteur suffisamment bien placé pour connaître les faits qu'il raconte, d'un auteur assez embrasé du zèle de la vérité pour inspirer confiance? Enfin cet écrit est-il arrivé jusqu'à nous exempt d'interpolation? Telles sont les trois questions qu'il importe d'éclaircir pour établir que nous nous trouvons ici en présence d'un document pleinement digne de faire autorité.

Or, si nous devons avouer tout d'abord que la *Vie latine de saint Corentin* n'existe plus à notre connaissance que dans une seule copie, celle de Montreuil ou du Musée Bollandien, — et encore est-elle de date récente (1664), — nous pouvons affirmer en même temps que cette transcription avait été faite sur des *manuscrits très-anciens et rongés de vétusté* (1), qui remontaient probablement au IX^e siècle et provenaient originairement de Quimper.

Ce qui prouve la vérité de cette dernière assertion, en établissant simultanément que le texte du IX^e siècle n'a pu subir aucune interpolation au moins substantielle dans le cours des âges : c'est que la transcription de Montreuil nous présente un texte parfaitement identique quant

(1) Lettre d'envoi adressée à Henschenius, mt 8495, fol. 53.

au fond, quelquefois même quant à la lettre avec celui du *Chronicon Briocense*, du *Sanctorale Corisopitense* (1500) (1) et des Légendaires de Quimper, de Saint-Pol-de-Léon, de Marmoutiers, etc. — Car cette identité serait absolument inexplicable si l'on n'admettait pas qu'à l'époque de la translation du corps de saint Corentin, le texte primitif de la vie du saint fut transféré simultanément et arriva ainsi jusqu'à Montreuil, en Picardie. Il paraît, en effet, que, postérieurement à cette date et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il n'y eut plus entre les deux pays aucun échange de communications relativement au culte de saint Corentin. Car la Bretagne en était alors à ignorer que la Picardie revendiquât l'honneur de posséder les restes mortels d'un de ses plus illustres enfants; elle croyait que ces restes sacrés se trouvaient uniquement à Marmoutiers (2) et c'est là qu'elle s'adressait quand elle voulait en obtenir quelque portion (3).

Ne sait-on pas d'ailleurs que la translation d'un corps saint, lors des invasions normandes, amenait assez ordinairement le transfert simultané de la vie originale du même saint, témoin ce qui se fit pour saint Léger d'Autun, saint Guennolé, saint Pol de Léon? Ceci soit dit uniquement pour rendre raison du fait, pour montrer qu'il n'est pas isolé. Car, fût-il même le seul de ce genre, la présence à Montreuil de l'unique exemplaire de la vie d'un saint aussi illustre que saint Corentin et l'identité substantielle de ce texte avec celui des anciennes légendes liturgi-

(1) Ce Sanctoral, dont on ne connaît plus qu'un exemplaire, se conserve au Musée Bollandien de Bruxelles. Quant au *Chronicon Briocense*, il est encore inédit, mais on connaît plusieurs copies, et Dom Morice en a publié quelques extraits, entre autres ce qui concerne saint Corentin (*Pr. de Bretagne*, t. I, p. 7-102).

(2) V. *La Vie de saint Corentin*, par Albert Le Grand.

(3) V. ce que nous dirons plus bas des reliques de saint Corentin, en étudiant les derniers documents, ceux des années 1623 et 1646.

ques du même saint suffiraient à elles seules pour prouver que cet exemplaire provient originairement de Quimper et qu'il n'a subi à travers les âges aucune altération substantielle. Or, de là à conclure également qu'il est digne de faire autorité, la distance ne paraît pas considérable.

Si nous examinons maintenant la vie de saint Corentin en elle-même, si nous recherchons minutieusement quels sont les caractères intrinsèques et extrinsèques qui la distinguent, quels aveux elle contient, quelles déclarations y sont faites, on acquiesce, croyons-nous, non plus une simple probabilité, mais la certitude que le document en question est pleinement capable d'inspirer confiance.

De cet examen, en effet, il résulte : 1^o que l'auteur était clerc de l'Église même de Quimper (1), par conséquent des mieux placés pour en connaître les vraies traditions. Qui sait même s'il n'avait point à sa disposition certains documents primitifs aujourd'hui et depuis longtemps perdus sans retour? 2^o qu'il a dû apporter le plus grand soin dans ses recherches, car il s'était proposé pour but non de composer un simple éloge ou un panégyrique, mais bien de retracer dans son ensemble la biographie de son héros. Il nous le déclare incidemment (2) et par là nous donne à entendre qu'il n'aura rien négligé pour recueillir et grouper tous les faits qui étaient de nature à mettre mieux en relief la physionomie et le rôle de saint Corentin.

Il suffit également de parcourir avec un peu d'attention la vie de notre Évêque de Quimper, pour reconnaître que l'auteur ne manquait pas de littérature. Il était en particulier très versé dans les Saintes Écritures : il les cite à chaque page, et en fond souvent les textes dans son propre récit avec assez d'art. Il écrit en outre le latin avec une pureté, une correction

(1) *Vie de saint Corentin*, prologue, § 13, 14 et *passim*.

(2) *Vie de saint Corentin*, § 9. L'auteur s'y adresse non à des auditeurs comme dans un sermon, mais à des lecteurs.

et une élégance au moins relatives, qui le mettent sous ce rapport bien au-dessus de Wrdisten et de Wrmonoc, les biographes de saint Guennolé et de saint Pol de Léon. On le trouvera cependant sans nul doute un peu déclamateur quand il parle des vices qui déshonoraient le clergé de son temps (1); mais heureusement il rachète ce défaut par un ton de bonne foi et de franchise, qui lui gagnera bien des suffrages, si nous ne nous trompons.

Un autre point plus important encore à constater, c'est la fixation de la date, au moins approximative, de la rédaction de la vie de saint Corentin. Or, sans prétendre contre toute vraisemblance que l'auteur fut contemporain et disciple du saint lui-même, on peut néanmoins affirmer en toute assurance, appuyé sur ses propres déclarations, qu'il vivait dans des jours où les Francs avaient un empereur à leur tête (2), dans des jours où le clergé franc trop abondamment pourvu des biens de la terre négligeait un peu ceux du ciel et le soin des âmes (3), dans des jours où l'autorité métropolitaine de Tours était contestée en Bretagne (4). De telles affirmations nous font penser de suite au règne de Louis le Débonnaire et de Nominoë, c'est-à-dire à la première moitié du IX^e siècle. Mais ce qui est encore moins douteux c'est que cet anonyme écrivait avant l'année 878, avant toute translation du corps de saint Corentin (5), par conséquent avant les invasions normandes, et à une époque où les traditions primitives des âges anciens n'avaient subi que peu d'altération.

Si vous joignez à cela que cet auteur est très sobre de détails sur la vie du saint, et qu'il n'appelle l'attention que

(1) Prologue et § 9, etc.

(2) *Vie de saint Corentin*, Prologue et § 3^e.

(3) Ibid. On sait que l'évêque de Quimper, avec plusieurs autres, fut déposé par Nominoë comme simoniaque.

(4) Ibid., § 10. L'auteur est favorable à Tours.

(5) Ibid., § 13 et suiv.

sur les points culminants de la biographie qu'il retrace (1), vous acquerez la conviction qu'à défaut de toute autre source d'information il aurait trouvé dans la seule tradition orale fidèlement conservée un sûr garant de tout ce qu'il avance.

Nous ne voyons donc plus sur quoi pourrait s'appuyer la critique la plus méticuleuse pour mettre en suspicion l'autorité du biographe de saint Corentin.

Pour notre propre compte nous l'avons bien trouvé deux fois en défaut, mais cette double erreur est sans conséquence. — La première est purement *scripturaire* : elle consiste à attribuer à saint Paul des paroles qui sont sorties de la bouche même du Seigneur (2). — La seconde est *chronologique*. L'anonyme de Quimper moins versé, paraît-il, en chronologie que dans la langue grecque, en vient à supposer que saint Corentin a pu être ordonné par saint Martin en personne. Mais après tout, confondre saint Martin avec un de ses successeurs, au IX^e siècle, à une époque où la chronologie n'était guère cultivée, ne saurait être considéré comme une erreur de conséquence, sinon pour le fait particulier qui est en cause, nullement pour l'ensemble d'un récit ou d'une biographie. — L'autorité de la *Vie de saint Corentin* n'est donc nullement ébranlée par là ; elle reste pleine et entière, et peut défier, nous l'avons montré, toute critique éclairée et exempte de parti pris.

Ce premier point éclairci, nous allons aborder en second lieu la question de la *Chronologie de saint Corentin* et essayer en même temps de déterminer les grandes lignes de sa biographie.

(1) L'auteur est très concis, en effet, pour ce qui touche la vie de saint Corentin. Mais, en revanche, il raconte dans le menu les deux miracles posthumes qui terminent son récit et qu'il devait tenir de témoins oculaires et acteurs.

(2) *Vie de saint Corentin*, § 8.

§ 2. — CHRONOLOGIE DE SAINT CORENTIN.

La chronologie de saint Corentin n'est pas plus exempte d'obscurités et de difficultés que celles de saint Samson, de saint Malo et des autres saints de l'Armorique, à cette époque reculée. Le biographe même que nous éditons, n'a pas peu contribué, semble-t-il, à l'embrouiller encore davantage, en affirmant, comme il vient d'être dit, que le patron de la Cornouaille avait reçu des mains de saint Martin de Tours la consécration épiscopale. Car c'est évidemment à l'écrit de cet anonyme que doit remonter *originellement* l'introduction dans les offices liturgiques du Moyen-Age de cette tradition fabuleuse, qui a fait loi parmi nous jusqu'au XVIII^e siècle (1), c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on eut un peu débrouillé les ténèbres de la chronologie, en rapprochant les temps et les personnages, les faits et les situations.

Ainsi, pour ce qui concerne en particulier saint Corentin, s'il est un fait saillant dans sa vie, et un fait d'une certitude absolue, ce sont assurément ses relations avec Grallon, la principale gloire militaire et politique de la Cornouaille. Or Grallon n'est pas un personnage légendaire. L'histoire atteste qu'il a régné sur la Cornouaille, peut-être même sur toute la partie de la Bretagne alors occupée par les Bretons venus de l'île. L'histoire atteste aussi que Grallon a entretenu des relations avec le roi Clovis et ses Francs. Son règne ne peut donc correspondre qu'à la fin du V^e siècle et au commencement du VI^e, ce qui donne 100 ans et plus après la mort de saint Martin. Il faut donc de toute nécessité que l'anonyme de Quimper ait fait ici confusion, qu'il ait attribué à saint Martin en personne, ce qui était le fait d'un de ses successeurs. Mais aussi, une fois

(1) BAILLET, *Vies des Saints*, t. VI, p. 4.

cette explication donnée, il deviendra facile de fixer avec assez de précision et de probabilité l'ensemble de la chronologie qui nous occupe.

Voici à cet égard, les dates que nous croyons pouvoir proposer :

- 1^o Corentin prend naissance dans la Cornouaille (vers 460) ;
- 2^o Déjà prêtre, il se fait ermite à Plomodiern, dans les environs de Châteaulin et du Ménez-Hom (vers 490) ;
- 3^o Ses premières relations avec Grallon (vers 495) ;
- 4^o Visite à l'ermite Primel (vers 495) ;
- 5^o Il est ordonné évêque (vers 500) ;
- 6^o Episcopat.

Notre auteur en parle très brièvement ; mais néanmoins pour plus d'un motif, et particulièrement en raison des relations qui ont existé entre notre évêque d'une part, saint Tugdual et saint Paul de Léon de l'autre, d'après la vie encore inédite de saint Tugdual, nous pouvons affirmer que cet épiscopat a été long et qu'il ne s'est pas terminé avant les années 540-550.

7^o Mort précieuse devant Dieu de saint Corentin (vers 550 ?) Cette date paraît ressortir d'un passage de la vie de saint Téliau, évêque de Llandaff (pays de Galles) dans lequel il est dit qu'à l'époque de la peste qui désola le pays de Galles, c'est-à-dire vers 549-555, Téliau passa en Armorique et fut demandé pour évêque par les habitants de la Cornouaille, qui n'avaient plus alors de pasteur à leur tête (1).

8^o Réputation de sainteté et de puissance miraculeuse de saint Corentin (VI^e-IX^e siècles).

9^o Erection à Quimper d'une première basilique en l'honneur de saint Corentin (800-845).

(1) Liber Landavensis, p. 105.

Nous venons de résumer chronologiquement en ces quelques lignes ce que nous savons authentiquement sur saint Corentin, sur sa vie et ses premiers miracles posthumes. Mais la suite de l'histoire posthume du même saint n'a pas moins besoin d'être éclaircie. C'est pourquoi nous avons placé comme appendice à ce travail quelques documents originaux qui nous ont paru de nature à jeter du jour au milieu de ces obscurités. Ils ont trait à la translation de saint Corentin, à ses miracles, etc. Mais il est indispensable d'en traiter brièvement dans ces prolégomènes afin de montrer quelle lumière nouvelle nous apportent ces documents.

§ 3. — DIVERSES TRANSLATIONS DU CORPS DE SAINT CORENTIN. ÉTAT ACTUEL DE SES RELIQUES

Le corps de saint Corentin fut enseveli avec honneur dans sa propre église, probablement à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la magnifique cathédrale de Quimper. Il y demeura longtemps honoré de la puissance miraculeuse, et entouré d'une telle vénération qu'une superbe basilique fut élevée sur son tombeau dans la première moitié du IX^e siècle, aux frais des fidèles et grâce à leurs généreuses offrandes (1).

Survinrent peu après les invasions normandes (années 876 et suivantes), qui couvrirent la Bretagne de sang et de ruines pendant près d'un siècle. Il devint nécessaire alors d'emporter loin du pays les corps des saints, les vases sacrés et tout ce qu'on avait de plus précieux, afin de soustraire tout cela à la profanation et à la destruction. Or, le premier des corps de nos saints bretons qui fut ainsi mis en lieu de sûreté, fut celui de saint Corentin (2); mais il fut, paraît-il, divisé en plusieurs parties, avant d'être em-

(1) *Vie de saint Corentin*, §§ 14-16.
(2) *Preuv. de Bret.*, t. I, p. 342.

porté loin de la Cornouaille. Car de fait Quimper paraît en avoir conservé au moins un bras sinon davantage (1), tandis que plusieurs autres localités ont revendiqué postérieurement l'honneur de posséder en tout ou en partie ce corps vénérable.

L'histoire de ces diverses translations à Léhon, à Tours, à Paris, à Montreuil n'a été retracée par aucun écrivain ancien. Mais voici comment elle paraît pouvoir se résumer à la lumière des faits et des documents contemporains.

Et d'abord, en 876-880, lors de la première translation du saint corps, il y a lieu de croire que quelques-uns des clercs de Quimper, qui cherchaient à soustraire cette sainte dépouille à la profanation, ne s'avancèrent pas au-delà du monastère de Saint-Magloire de Léhon, près Dinan. Ce qui nous porte à l'affirmer, c'est que Léhon était à cette date l'une des principales forteresses de la Bretagne; c'est que la plupart de nos autres corps saints y firent semblablement une première halte avant d'être emportés hors du pays breton; c'est enfin qu'une partie notable des précieux restes mortels de notre évêque de Quimper s'y trouvait indubitablement 30 ou 40 années plus tard, lorsqu'eut lieu (vers 910-920) cette translation simultanée à Paris de 18 corps saints, qui joue un si grand rôle dans l'hagiographie bretonne (2).

Nous venons de dire que, *quelques-uns des clercs* de Quimper s'arrêtèrent à Léhon. Il y en eut d'autres du même départ selon toute apparence, qui, dépassant Tours et Paris, s'avancèrent jusqu'à Montreuil, sur les confins de la Flandre et de la Picardie. Ils y étaient sans doute attirés tant par la piété du comte du pays Hulgaed que par la renommée

(1) Cartul. de Quimper. Invent. de 1219.

(2) *Acta sanctor. latina*, t. X. oct. p. 791. La date proposée par les Bollandistes (979 ?) est fautive. (Voir nos prolégomènes à la *Vie de saint Malo*, p. 17).

de sainteté et de puissance miraculeuse dont jouissait dans ces contrées un ancien prince breton, le B. Josse, qui était allé y cacher sa royale naissance et y servir Dieu dans l'humilité et la pénitence. Ce qui nous amène à penser que le transfert d'une partie du corps de saint Corentin à Montreuil a eu lieu de la sorte de prime abord et sans halte préalable à Léhon, à Marmoutiers ou à Paris, c'est que l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil, qui ne tarda pas à devenir la gardienne de ce dépôt sacré, possédait également l'unique exemplaire connu de la vie latine de saint Corentin, et de plus le corps de saint Conogan, l'un des successeurs du même saint sur le siège de Quimper (1).

Nous avons déjà montré plus haut que l'exemplaire de la vie de saint Corentin qui se conservait à Montreuil, devait y avoir été apporté directement de Quimper. La chose est encore moins contestable pour le corps de saint Conogan, car ce saint n'a jamais reçu aucun culte à Marmoutiers et dans les autres églises (Quimper excepté) qui se glorifiaient de posséder quelque partie des reliques de saint Corentin, tandis qu'à Montreuil les reliques des deux saints étaient conservées dans la même chasse, elles étaient journellement l'objet des mêmes hommages de vénération (2), sans doute en souvenir de ce que leur translation et leur arrivée à Montreuil avaient été simultanées.

Revenons maintenant à Saint-Magloire de Léhon.

Les reliques de saint Corentin, nous l'avons dit, n'y firent qu'une halte temporaire. Au commencement du X^e siècle, (910-920 ?) les Normands ne cessant de gagner du terrain et de multiplier leurs dévastations, Salvator, évêque d'Alet, et Junanus, abbé de Saint-Magloire de Léhon, reçurent simultanément avis du Ciel qu'ils devaient sans retard emporter

(1) V. Acta sanctor. t. 7 oct. p. 42.
(2) Ibid.

hors de Bretagne, les corps saints dont ils avaient la garde, s'ils voulaient les soustraire à la profanation. En conséquence ces deux saints personnages, obéissant aux ordres d'en haut, franchirent les limites du pays breton, et arrivèrent jusqu'à Paris, après quelques nouvelles haltes successives sur lesquelles nous manquons de renseignements. Ce qui paraît assuré, c'est que leur trésor ne subit, chemin faisant, aucune déperdition.

La translation à Marmoutiers d'une portion des saintes reliques est donc postérieure à leur arrivée à Paris (1). — Voici comment s'explique cette troisième translation, au sujet de laquelle les moines de Marmoutiers n'avaient eux-mêmes que des traditions confuses (2). Le trésor de Saint-Magloire de Léhon, qui était arrivé intact à Paris, ne demeura pas semblablement dans le même état d'intégrité dans les années qui suivirent. Il y eut en effet certaines restitutions et certains échanges dont la Bretagne profita (3); il y eut aussi d'autres essais plus complets de restitution, qui tournèrent au profit de Beaumont-sur-Oise, de Corbeil, d'Orléans et de quelques autres localités (4), au nombre desquelles il faut, croyons-nous, comprendre l'abbaye de Marmoutiers. Cependant Marmoutiers n'est pas nommément désigné dans le document sur lequel nous nous appuyons; mais ni Angers, ni Meaux ne le sont non plus, et cependant il est constant que la première de ces villes obtint pour son lot le corps presque entier de saint Guinganton, évêque de Vannes, et la seconde une partie notable des reliques de saint Méloir, martyr (5). Aussi nous regardons comme très probable que ce fut alors que

(1) Acta sanctor, t. X. oct. p. 791.
(2) Vie latine de saint Corentin. Appendice n° 1.
(3) CHASTELAIN, Martyrologe universel, p. 805.
(4) V. le document déjà cité. Acta, ss. t. X, oct., p. 791.
(5) CHASTELAIN. Ouv. et lieu cité.

l'abbaye de Marmoutiers entra en possession de la tête vénérable et de divers ossements de saint Corentin (1).

Il est possible que ces pieuses reliques n'aient pas toujours été entourées à Marmoutiers d'autant d'hommages de piété et de vénération que quelques autres dont ce monastère avait semblablement la garde. Un des miracles qui se trouve relaté dans notre publication le donne assez clairement à entendre, puisque les moines de Marmoutiers n'en vinrent à recourir à la protection de saint Corentin dans un danger pressant, qu'après avoir vainement imploré l'assistance des autres saints dont ils avaient également des reliques (2). Mais aussi l'efficacité de la protection de notre évêque breton n'en parut que plus évidente, puisque ce fut à lui, et à lui seul, qu'on dû la délivrance dans cette circonstance. Aussi, à dater de ce moment et jusqu'à la Révolution française, saint Corentin fut-il considéré et honoré comme un des principaux patrons de l'abbaye de Marmoutiers. Nous en avons pour garants les documents que nous publions en cinquième lieu, et la solennité de la fête annuelle dont le saint était l'objet (3).

Une portion assez considérable des reliques de saint Corentin était d'ailleurs restée à Paris, et demeura longtemps uniquement sous la garde des moines de Saint-Magloire (4). Mais vers la fin du XII^e siècle, Philippe-Auguste en obtint une part pour un monastère de Vierges qu'il fondait alors près de Mantes, au diocèse de Chartres (5). Ce monastère prit le nom de Saint-Corentin, et plusieurs princesses du sang royal de France y ont choisi leur sépulture.

(1) *Vie latine de saint Corentin*. Appendice n^{os} 4 et 5.

(2) *Ibid.* Append. n^o 2.

(3) *Ibid.* Append. n^{os} 4 et 5.

(4) *Acta ss. t. X. oct. p. 791.*

(5) *Gall. Christ, t. VIII. c. 1300.*

Une seconde part fut dérobée au trésor de Saint-Magloire pendant les guerres de religion et portée à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Cette translation donna lieu d'établir une fête annuelle en l'honneur de notre saint dans cet illustre monastère (1).

Plus tard la portion restée à Saint-Magloire, fut cédée aux Oratoriens du P. de Berulle, lorsqu'ils prirent la place des moines. Elle se conserve maintenant à l'église paroissiale de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, mais pêle-mêle avec d'autres reliques, à cause du peu de soin qu'on put apporter à leur conservation lors des troubles religieux de 1789 et des années suivantes (2).

Parmi les autres reliques de saint Corentin qui n'ont pas péri pendant la Révolution, voici toutes celles sur lesquelles nous avons réussi à obtenir quelques renseignements :

1^o A Quimper, on vénère encore non *le bras* aujourd'hui perdu dont parle l'inventaire de 1219 et sur lequel on prêtait jadis les serments les plus solennels (3), mais un autre ossement du bras qui, concédé par l'abbaye de Marmoutiers en 1623, y fut reçu avec les plus grands honneurs, et délivra la ville de la peste en 1638 (4).

M. l'abbé du Marc'hallac'h, vicaire général de Quimper, vient en effet d'établir, avec preuves irréfutables, que cet ossement vénéré donné en 1623 à M^{sr} de Lézonnet, comme il vient d'être dit, fut porté à Ergué-Armel en 1793, et ainsi sauvé de la profanation et de la destruction. Reporté à la cathédrale en 1795, il y devint, jusqu'en 1825, l'objet des mêmes hommages de vénération qu'avant la Révolution. Mais, à cette date de 1825, par suite d'un malentendu regrettable, il cessa d'être exposé à la vénération des fidèles.

(1) *Propre de s. Victor de Paris. 12 décemb.*

(2) *V. Acta ss. t. X. oct. p. 779.*

(3) *Cartul. de Quimper, fol. 1-5, etc.*

(4) *DE Kerdanet, Vie de saint Corentin, p. 805, n^o II.*

Heureusement, par ordonnance du 12 novembre 1885, l'autorité diocésaine vient de faire cesser un si fâcheux malentendu. Tel a été le fruit l'excellent mémoire que nous venons d'analyser (1).

2° Une parcelle a été détachée de cette relique en 1819 et donnée à l'église de Plonévez-Porzay.

3° En 1809, M^{sr} de Crouseilhès, évêque de Quimper, se fit donner à Tours, un petit ossement (*ossiculum*), qui était conservé à l'archevêché.

Cet *ossiculum* était tout ce qui restait alors à Marmoutiers des reliques de saint Corentin, d'après les pièces publiées tout récemment dans le savant mémoire de M. l'abbé du Marc'hallac'h. Il fut offert spontanément par l'archevêché de Tours.

§ 4. — CULTE, PATRONAGE ET ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN.

I. — Culte de saint Corentin.

Le nom de saint Corentin jouissait dès le VII^e siècle d'une grande célébrité et son culte était en honneur en plusieurs pays. Nous en avons pour garant assuré les *Litanie anglicane* qui remontent à cette date et ont été découvertes et publiées par D. Mabillon (2).

Ce nom est cependant absent des anciens martyrologes dits Hieronymiens, ainsi que de ceux de Bède, d'Adon et d'Usuard; mais, à partir des XIV^e et XV^e siècle, on le trouve sur les exemplaires d'Usuard, qui ont été complétés et grossis par l'addition de nouveaux saints (3).

Saint Corentin était en outre, avant 1789, l'objet d'une

(1) De l'authenticité d'une relique insigne de s. Corentin. — Rapport présenté à M^{sr} Nouvel, évêque de Quimper et de Léon. Mai 1885.

(2) VETERA ANALECTA et MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 72, p. 623.

(3) SOLLIER CUNTARIA Usuardi, 1^{er} mai et 12 décembre.

fête à *neuf leçons* à peu près dans toute la Bretagne (12 décembre, jour natal). Mais en Cornouaille, à titre de patron, il avait deux jours de fête chômés, savoir : le jour natal (12 décembre) et le jour de la translation (1^{er} mai).

En dehors de la Bretagne, saint Corentin était également honoré d'une fête à *neuf leçons*, quelquefois même d'une solennité d'un rite plus élevé, à Angers, au Mans, à Tours, à Chartres, à Marmoutiers, à Paris, à Saint-Sauve de Montreuil, à Saint-Magloire (Paris), à Saint-Victor (Paris) et à l'Oratoire (Paris), etc.

L'abbaye royale de Saint-Corentin, près Mantes, l'honorait comme son patron principal en même temps que la Sainte-Vierge.

II. — Patronage actuel de saint Corentin.

Saint Corentin continue encore aujourd'hui d'être regardé comme patron :

1° De la cathédrale et du diocèse de Quimper;

2° De la paroisse de Saint-Conan (*olim* Corentin), proche Plésidy; elle fait aujourd'hui partie du diocèse de Saint-Brieuc, mais avant 1789 elle appartenait à celui de Quimper et à la Cornouaille;

3° De nombreuses chapelles de dévotion sises tant en Cornouaille que dans le Léon, le Vannetais, etc. sont placées sous le même vocable. Voici celles dont nous avons pu relever les noms; mais plusieurs, sans doute, nous ont échappé :

I° Au diocèse de Quimper : 1° Berrien; 2° Briec; 3° Daoulas; 4° Lanmeur; 5° Loperhet; 6° Plomeur; 7° Plomodiern; 8° Plogastel; 9° Pont-l'Abbé; 10° Poullaouen; 11° Rumen-gol; 12° Scrignac; 13° Sein (Ile de).

II. Dans le Léon : 1° Landerneau; 2° Saint-Renan.

III. Diocèse de Saint-Brieuc : 1° Bodéo; 2° Carnoët-Callac.

IV. Diocèse de Vannes : 1° Baud; 2° Le Faouët.

III. — Iconographie.

Saint Corentin est presque toujours représenté crossé, mitré et prêchant, avec un poisson à ses pieds. Le poisson forme son attribut distinct à cause du fait caractéristique dont il est parlé dans sa vie (1) ; il empêchera toujours de le confondre avec aucun autre saint sous le rapport iconographique.

On trouve une fort belle gravure de saint Corentin dans le P. Cahier (2).

Il y a aussi de lui une statue ancienne à Lanmeur.

Dans la cathédrale de Quimper, la chapelle de Saint-Corentin vient d'être ornée de vitraux et de peintures où sont reproduits les principaux actes de sa vie.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'offrir mes vifs sentiments de respectueuse reconnaissance aux RR. PP. Rémi de Buck (aujourd'hui décédé) et Charles de Smedt, de la Compagnie de Jésus, qui m'ont été d'un si grand secours dans cette publication et dans plusieurs autres analogues déjà réalisées ou encore en préparation. Ce sont en effet ces dignes successeurs de Bollandus qui m'ont ouvert les portes du riche trésor dont ils ont la garde, et m'ont permis d'y puiser à pleines mains. On a vu par ce qui précède, que le musée Bollandien a fourni les quatre cinquièmes de ce qui est publié ici. Les PP. de Buck et de Smedt se sont encore plu à m'aider des lumières de leur expérience en hagiographie et de leur vaste érudition :

Abbaye de Santo-Domingo de Silos (Espagne, province de Burgos) 22 août 1885. Octave de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

(1) Vie latine de saint Corentin, § 2, 3 et 4.

(2) Caractérist. des SS. t. II, p. 693.

VITA SANCTI CHORENTINI

EPISCOPI CORISOPITENSIS

—
VIE

DE SAINT CORENTIN

ÉVÊQUE DE QUIMPER (1)

(1) Les notes sont de deux sortes : les unes, marquées par des lettres, ne se rapportent qu'au texte latin ; les autres, marquées par des chiffres, se rapportent au latin et au français.

VITA
SANCTI CHORENTINI

EPISCOPI CORISOPITENSIS

Prologus in vita S. Chorentini ⁽¹⁾

Laudatur « beatus vir qui post aurum non abiit, nec speravit
« in pecuniâ et thesauris. Quis est hic et laudabimus eum ? » (2)

Pater et pastor noster præsul Cornubiensis Chorentinus, qui
fuit pauper sibi, dives pauperibus, pater orphanorum, maritus
viduarum, patronus oppressorum, adjutor pius miserorum,
infirmis infirmus, bonus bonis, flagellum malis, potentibus
potens, superbis resistens, magister regum, servus servorum.

Et videte qualiter episcopus iste diversus sit et divisus à
quibusdam suis coepiscopis fratribus (3). Illi dominantur in
clero, iste, ex omnibus liber, omnium se servum fecit. Illi felices
se esse credunt, si dilatarunt terminos, prædia, possessiones :
iste in dilatandâ studuit charitate. Illi congregant in horrea et
dolia replent, undè onerant mensas : iste collegit in eremos et
solitudines, undè impletet coelos.

Illi cùm accipiunt decimas, primitias, oblationes, insuper

(1) Nous ajoutons ce titre, qui manque sur la copie de Montreuil.
Celle-ci commence *ex abrupto* : *Laudatur*, etc.

(2) Eccli. xxxi, 1.

(3) Ici commence une diatribe des plus acerbes contre les vices et
surtout la simonie des évêques et du clergé Francs au ix^e siècle. Mais on
sait que malheureusement de fait, à cette date, la Bretagne comptait plus
d'un évêque simoniaque. Celui de Cornouaille, en particulier, était de ce
nombre. (V. la *Vie de S. Convoyon*.)

VIE
DE SAINT CORENTIN

ÉVÊQUE DE QUIMPER (470-550 ?)

Prologue

L'Écriture proclame « bienheureux l'homme qui n'a point
couru après l'or, qui n'a point mis son espérance dans l'argent
et les trésors. Elle dit de lui : Quel est cet homme pour que
nous fassions son éloge ? »

Or, notre père et pasteur Corentin, évêque de la Cornouaille,
à tout droit sans nul doute à cet éloge ; car, il a été pauvre
toutes les fois qu'il s'agissait de lui-même, tandis qu'il était
riche pour les pauvres ; il a été le père des orphelins, le mari
des veuves, le patron des opprimés, l'appui des malheureux.
Il savait se faire non seulement bon avec les bons, puissant
avec les puissants, mais encore malade avec ceux dont la santé
était délabrée ; il était le fléau des méchants ; il savait résister
aux orgueilleux. Après avoir donné des leçons aux rois, il ne
dédaignait pas de se faire le serviteur de ceux qui gémissaient
dans les liens de l'esclavage.

Mais, voyez surtout comment cet évêque des anciens âges
diffère de ses frères dans l'épiscopat qui gouvernent de nos
jours les Églises. Ceux-ci s'appliquent à dominer sur leur
clergé : Corentin, qui n'était retenu par aucun lien de servi-
tude, s'était fait volontairement le serviteur de tous. Les évê-
ques de nos jours s'estiment heureux s'ils peuvent reculer les
limites de leurs terres, ajouter de nouveaux domaines à ceux

et de *Cæsaris beneficio* telonea, et tributa, et alios redditus (4), solliciti sunt nihilominus horum habere curam (a) : iste horum nihil habens, nec de crastino cogitans, multos locupletavit de promptuario fidei.

Illi pompis phaleratorum equorum et pretiosarum vestium delectantur : iste, nihil horum appetens, magis intendit pompæ atque magnifico apparatui Ecclesiæ Dei, et altaris, et indumentorum sacerdotalium ut possit dicere : « Domine, dilexi decore rem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ » (5).

Illi pluribus ferculis impinguntur : iste magis abstinentiâ voluit macerari. Illi vasa argentea et aurea jactanter affectant : iste autem, pauper spiritu, super aurum et topazion zelavit et docuit paupertatem, sciens quia : « pauperum est regnum cœlorum » (6).

Illi palatia erigunt, thesauros congregant : iste dispersit, dedit pauperibus. Illi potentes et tyrannos timent et honorant : iste eos (b) redarguit et punivit. Illi occasiones quærentibus subditos gravent et extorqueant : iste benignus et clemens dignis dignos donavit beneficiis (7).

(a) Le mot *curam* manque sur la copie de Montreuil.

(b) Le mot *eos* manque dans la copie du Musée Bollandien.

(4) Ceci n'a pu être écrit qu'après l'élévation de Charlemagne à la dignité impériale, et sous ses successeurs ; car précédemment les Mérovingiens, si nous sommes bien informés, n'avaient jamais concédé aux églises ou aux monastères la jouissance des *telonea* et redevances analogues.

(5) Ps. xxv, 7.

(6) MATTH. v, 3.

(7) Ici commence, dans la copie du Musée Bollandien, une lacune qui s'étend certainement aux débuts de la vie de S. Corentin, mais qui comprend aussi, selon toute apparence, la fin du prologue, c'est-à-dire les lignes où l'anonyme de Quimper, nous en sommes persuadé, exposait brièvement à quelles sources il avait puisé ses renseignements, que nous sommes tout-à-fait impuissants à suppléer ici. Quant aux sept premiers paragraphes de la Vie même de S. Corentin, nous les avons empruntés au *Sanctoral de Quimper* (1500), avec l'assurance que nous offrons au lecteur un texte substantiellement identique à celui dont nous regrettons la perte.

qu'ils possèdent déjà : Corentin ne songea jamais qu'à dilater sa charité. Les évêques d'aujourd'hui remplissent leurs greniers et leurs celliers, afin de pouvoir ensuite charger leurs tables de mets exquis et de boissons recherchées : Corentin, à l'opposite, ne s'occupait qu'à réunir un grand nombre de moines dans les déserts et les solitudes, afin de fournir par là au ciel de nombreuses recrues.

Quand les premiers reçoivent dîmes, prémices, offrandes, quand un privilège de César leur confère le droit de percevoir le *teloneum* ou d'autres cens et tributs du même genre, ils n'ont plus d'autre souci que de garder tout cela avec un soin jaloux. Pour notre évêque de Quimper, il n'avait rien de tout cela ; il ne s'occupait pas du lendemain, mais en revanche, il a enrichi un grand nombre de ses subordonnés des trésors de la foi.

Les évêques de notre temps mettent leur bonheur dans l'éclat des harnais de leurs chevaux et de leurs vêtements précieux : Corentin ne songeait qu'à parer magnifiquement les temples de Dieu, à les pourvoir d'autels et de vêtements sacrés dignes de la Majesté Divine, afin de pouvoir dire ensuite : « Oui, Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, j'ai recherché la splendeur de la tente où votre gloire daigne habiter. »

Nos évêques ont besoin de beaucoup de mets afin d'engraisser leur corps : Corentin aimait mieux le macérer et le réduire en servitude par l'abstinence. Ceux-là font parade des vases d'or et d'argent qui sont en leur possession ; celui-ci, qui était pauvre en esprit, préférait la pauvreté à l'or et au topaze, car il savait et enseignait que : « le royaume des cieux appartient aux pauvres. »

Les évêques, dont nous parlons, élèvent des palais et amassent des trésors : Corentin a versé libéralement dans le sein des pauvres tout ce qu'il avait. Les premiers craignent et honorent les puissants, lors même qu'ils se conduisent en tyrans : notre évêque de Cornouaille osait les reprendre et leur infliger des

Incipit vita Sancti Chorentini.

§ I. — NASCITUR CHORENTINUS.

Chorentinus ergò à parentibus ingenuis ortus, Britannicæ regionis oriundus (8), à puerilibus annis liberalium artium scientiâ imbutus est et admodum eruditus. Magistro enim exterius docente, Spiritus-Sancti gratia interiùs inspirabat, qui puerum ad omnia docilem exhibebat (9).

§ II. — CHORENTINUS FIT EREMITA, ET A PISCE NUTRITUR.

Cùm igitur locum solitarium et competentem ad serviendum Deo apud *Ploemordien* (propè passagium, quod vocatur *Treisguenhal*) (10) invenisset, in rivulo fontis, de quo sæpiùs aquam hauriebat, piscis quasi missus à Deo sibi frequenter occurrebat,

(8) C'est-à-dire dans notre Bretagne, non dans la Bretagne insulaire.

(9) Y a-t-il ici une lacune ? C'est une question ; mais il est toujours certain que quinze ou vingt années de la vie du saint sont passées sous silence, puisque Corentin était déjà prêtre lorsqu'il embrassa la vie érémitique.

(10) Le passage entre parenthèses ne se trouve que dans le *Chronicon Briocense*. *Plomodiern* est bien connu, et le séjour qu'y a fait S. Corentin

châtiments. Les évêques de notre temps ne cherchent que des occasions de faire sentir à leurs subordonnés le poids de leur autorité ou de leur extorquer de l'argent : Corentin, plein de bonté et de miséricorde, se plaisait à répandre bienfaits sur bienfaits sur ceux qui en étaient dignes.

Ici commence la vie de S. Corentin.

§ I. — NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE S. CORENTIN.

Corentin naquit, dans la province de Bretagne, de parents connus par leur noblesse. Il s'appliqua, dès le bas-âge, à l'étude des arts, et acquit en peu de temps de rares connaissances ; car, pendant qu'un maître lui donnait des leçons extérieurement, la grâce du Saint-Esprit l'instruisait intérieurement et le rendait apte à tout graver dans sa mémoire.

(Ici il faut suppléer une lacune de l'écrivain et dire : Quelques vingt années plus tard, quand Corentin était déjà honoré du sacerdoce, il résolut d'embrasser la vie érémitique et abandonna le monde.)

§ II. — CORENTIN DEvenu ERmite EST NOURRI PAR UN POISSON.

Corentin ayant trouvé à Plomodiern un lieu retiré et solitaire où il pouvait servir Dieu en toute liberté, il s'y établit. Or, il remarqua bientôt dans la fontaine où il allait puiser journellement l'eau dont il avait besoin, un poisson qui semblait venir à sa rencontre, comme si Dieu le lui avait ordonné, un poisson qui paraissait rechercher ses caresses et se mettre à son service. C'est pourquoi le saint homme, persuadé dans son admirable simplicité qu'il y avait là une attention spéciale et une volonté de Dieu, prit l'habitude, en venant puiser de l'eau à l'heure de son repas, de couper une tranche dans le poisson qui s'offrait au couteau avec tant de générosité. Il faisait en-

viro Dei applaudens, et quasi se usibus ejus offerens et representans.

Undè vir justus, sicut miræ erat simplicitatis, donum Dei et gratiam intelligens, ad horam prandii, cum hauriret aquam, de pisce, qui gratis veniebat, cum cultello cædebat particulam et coquebat, et cum gratiarum actione comedebat. Et sic, cum ad fontem postea rediens, illum eundem piscem illosum et integrum inveniret, tantum admirans miraculum gratias agebat Deo, qui mirabilis est in sanctis suis et facit mirabilia magna solus. Et sic, ex Dei voluntate et gratiâ, semper quantum volebat sibi piscis deserviebat ad usum, et miro modo piscis nihilominus integer remanebat (11).

§ III. — CHORENTINUM ADIT GRADLONUS.

Quâdam autem die contigit ut rex Gradlonus, per sylvas suas et montana venando fatigatus, de necessitate ad virum Dei diverteret et nuncios præmitteret, qui sibi cibum, ut possent, præpararent. Quod audiens vir Dei Chorentinus quid regi dare posset ad refectionem cogitans et sollicitus, venit ad fontem sicut consueverat. Partem piscis scindens et asportans coquo regis dedit ad coquendum. Coquus vero subridens et deridens, quod centuplum (12) sociis regis non sufficeret, murmurabat. Ad mandatum tamen hominis Dei particulas piscis coquens, illarum superabundantiam et incrementum mirabatur. Et quid dicam? Rex cum comitatu suo jejunos et esuriens de piscis particulâ sufficienter cum totâ familiâ, meritis sancti Chorentini, satiatus est, ut meminisse posset illud Evangelii quo legitur

est resté inscrit dans les traditions populaires. Le passage de *Tresguenhal* ne peut être que le passage sur la grève connu sous le nom de *Treiz-Guen*, en français, *Sables-Blancs*.

(11) On sait que le prodige du poisson a rendu si populaire le nom de S. Corentin que le poisson est devenu sa caractéristique. (V. le P. CAHIER, art. *Poisson*.)

(12) Mieux *centies*, c'est-à-dire cent fois davantage.

suite cuire cette tranche et la mangeait en bénissant Dieu. Mais, quand il revenait le lendemain, il trouvait le poisson aussi frais et aussi entier que si rien ne lui était arrivé. C'est pourquoi, étonné et ravi, le saint rendait d'innombrables actions de grâces au Seigneur, qui est admirable en ses saints et qui peut seul opérer des merveilles aussi surprenantes. C'est assez dire que, par une faveur spéciale de Dieu, saint Corentin avait à ses ordres un poisson qui lui fournissait sa nourriture de chaque jour et n'en demeurait pas moins toujours entier et exempt de lésion.

§ III. — VISITE DU ROI GRALLON.

Or, un jour que le roi Grallon se livrait à la chasse dans les bois et sur les côtes de Plomodiern, il se trouva si fatigué que force lui fut d'aller demander un abri à l'homme de Dieu ; mais il eut la précaution d'envoyer devant lui ses serviteurs pour lui préparer à manger, si la chose était possible.

Corentin, en entendant cette nouvelle, se demanda d'abord avec une certaine inquiétude, ce qu'il pourrait offrir au roi ; mais, sans se troubler davantage, il vint à sa fontaine selon son habitude, coupa une tranche plus abondante du poisson, l'apporta et la donna au cuisinier pour la faire cuire. Le cuisinier à cette vue se mit à rire et même à tourner le saint en dérision, déclarant bien haut que cent tranches de cette mesure ne suffiraient pas au roi et à ses compagnons.

Il la mit cependant au feu sur l'ordre formel du saint. Or, quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il la vit s'accroître et se multiplier à vue d'œil ! Pourquoi ne le dirai-je pas ? Le roi et tout son entourage étaient à jeun, ils avaient une faim dévorante ; mais, par les mérites de saint Corentin, cette tranche de poisson suffit amplement à les rassasier tous. Il y a donc ici

Dominum de duobus piscibus quinque millia homines satiasse (13).

Cum igitur post cibum rex tam mirabile factum cognosceret, ut ipsum piscem, de quo comederat, integrum et scissuræ cujuslibet expertem in fonte reperiret, et eum natare videret et vivere, de tanto miraculo stupefactus ad pedes procedens virum Dei Chorentinum adoravit (14), et ei donavit in perpetuum aulam regiam et totam terram circumadjacentem et nemora, scilicet totum illud quod habebat in plebe illâ (15).

§ IV. — PISCIS, JUBENTE CHORENTINO, RECEDIT.

Sed, cum quidam alius de familiâ regis, simili motus exemplo, partem piscis cedere præsumpsisset, piscis nunquam reintegratus, sed cæsus et mutilatus remansit. Unde, commotus vir Dei, piscem sanatum præcepit ire illuc unde advenerat, ne amplius tale quid pateretur. Et inde recedens, ibi piscis amplius non comparuit.

§ V. — CHORENTINUS ET PRIMAEL.

Cum autem sanctus Dei Chorentinus, causâ visitandi, peregisset ad presbyterum eremitam justum et religiosum, nomine Primaël (16), multo colloquens et collatione factâ cum eo de moribus sanctis et religione catholicæ fidei, mansit ibi cum sancto sacerdote. Et accipientes simul cibum charitatis, cum gratiarum actione laudabant et benedicebant Dominum, qui

(13) JEAN. VI.

(14) *Adorare* a ici le sens de vénérer, donner des marques d'un profond respect.

(15) Cette donation obtint son plein et entier effet. Jusques en 1789 Plomodiern était bénéfice épiscopal.

(16) D'après les souvenirs traditionnels, l'oratoire de S. Primel se trouvait en Saint-Thoys près Châteauneuf-du-Faou.

comme une répétition du miracle de l'Évangile dans lequel il est dit que le Seigneur rassasia cinq mille hommes avec deux poissons. Aussi après le repas, le roi Grallon, instruit du prodige et voyant de ses yeux le poisson, dont il avait mangé, nager dans l'eau plein de vie, exempt de toute lésion, s'empressa-t-il de se prosterner aux pieds de l'homme de Dieu, de l'entourer des marques de la vénération la plus profonde et de lui faire don pour toujours de son palais, des terres adjacentes, des forêts et tout ce qu'il possédait dans cette localité.

§ IV. — LE POISSON MIRACULEUX DISPARAIT.

Quelques jours plus tard, un des serviteurs du roi ayant eu la témérité de vouloir imiter le Saint et de couper semblablement des tranches dans le poisson dont nous parlons, ce poisson resta dès lors tout mutilé.

L'homme de Dieu, profondément ému de ce spectacle, guérit le poisson et lui rendit son intégrité ; mais, en même temps, il lui commanda de s'en retourner dans la partie de l'Océan d'où il était venu, afin de ne plus s'exposer désormais à un semblable malheur. Or depuis lors on ne l'a plus revu (1).

§ V. — CORENTIN ET PRIMEL.

Un autre jour, saint Corentin alla rendre visite à un ermite, prêtre comme lui et grand serviteur de Dieu, nommé Primel. Ils s'entretenirent longtemps ensemble de la sainteté des mœurs et de la religion qu'exige la foi catholique. Corentin demeura donc plusieurs heures avec ce saint prêtre. Ils prirent en commun les agapes de la charité, en rendant grâces à Dieu et en le bénissant de leur avoir procuré l'avantage de passer toute cette journée ensemble.

(1) A propos de l'histoire du poisson, que nous venons de traduire mot pour mot, nous rappelons une note, déjà insérée dans notre texte latin, et d'après laquelle, si toutes les circonstances de ce prodige ne paraissent pas également croyables, l'ensemble n'en est pas moins substantiellement digne de foi.

eos die illo conjunxerat, et noctem sequentem in divinis laudibus, psalmis, hymnis et canticis spiritualibus diligenter impendebant.

Mane autem facto, illucescente aurorâ, homo Dei Chorentinus missam, sicut consueverat, voluit celebrare. Hospes autem eremita, sibi necessaria ad altare parare satagens, currebat ad aquam, et cum ille claudus esset et aqua multum remota, de necessitate multam moram faciebat. Unde vir Dei multum admirans, et in ejus occursum exiens, vidit claudum cum multo labore et fatigatione aquam deferentem, et sibi piè, sicut pius erat, compassus est.

Levatis igitur oculis cordis et corporis ad Deum, desiderio magno suppliciter et devotè precabatur ut christianissimo claudu, propter nimiam aquæ distantiam nimis vexato, pius Deus et misericors fontem proximiorum misericorditer indulgeret.

Nec mora : tam pius Deus pio sancti desiderio piè satisfecit. Sub baculo cui innitebatur, vidit fontem clarissimum erumpere et emanare, illius operante gratiâ, qui propinaverat aquam in deserto de petrâ. Quod ut vidit claudus et cognovit, quantum attonitus fuerit, quantâ mentis lætitiâ et hilaritate gratias egerit Deo, vel calamus scribere, vel lingua exprimere non possent.

§ VI. — OCCURSUS SANCTI CHORENTINI CUM SANCTIS MACLOVIO (17) ET PATERNO.

Novitate itaque miraculi sanctus Paternus et beatus Maclo-

(17) Nous serions portés à croire qu'il y aurait ici erreur de copiste, et que le biographe anonyme avait écrit *Melanius* (Melaine). La raison en est que la chronologie de S. Malo ne permet pas de supposer que ce saint ait passé en Armorique avant 545-555, tandis que le fait dont nous parlons doit être antérieur à 530.

Enfin, ils consacrèrent la nuit qui suivit à louer le Seigneur au moyen des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels. Le matin venu, dès la première aurore, Corentin voulut célébrer la messe, selon son habitude. Son hôte de son côté s'empessa de préparer tout ce qui était nécessaire pour cela, et s'occupa en particulier d'aller puiser de l'eau à la fontaine. Mais, comme il était boiteux et que la fontaine se trouvait assez éloignée, il y mit beaucoup de temps. Aussi, l'homme de Dieu étonné sortit-il à sa rencontre, et en le voyant fatiguer beaucoup pour arriver, il fut ému d'une vive compassion à son endroit.

C'est pourquoi, élevant ses yeux et son cœur vers le Ciel, il se mit à supplier instamment le Dieu de bonté et de miséricorde d'avoir pitié de ce vertueux boiteux, auquel la distance de la fontaine portait un si grand préjudice, et de lui procurer une source d'eau moins éloignée de son oratoire.

Le Seigneur acquiesça sans retard à un désir si conforme à la vraie piété ; car à l'instant même on vit sourdre, sous le bâton du vieillard, une source d'eau limpide et pure, par la faveur de Celui qui dans le désert sut faire jaillir du roc une eau aussi pure que rafraîchissante.

Mais, ni la plume ne saurait retracer, ni la langue redire quel fut l'étonnement et la joie de Primel en voyant un pareil spectacle, et avec quel enthousiasme il se mit à bénir et à remercier Dieu des marques de bonté dont il se plaisait à l'entourer.

§ VI. — VISITE DES SAINTS PATERNE ET MELAINE A SAINT CORENTIN.

La nouveauté de ce miracle attira bientôt à l'oratoire de saint Corentin deux de ses principaux émules en sainteté, parmi ceux que possédait alors la Bretagne, saint Paternus et saint Melaine (1).

(1) Le texte latin porte *saint Malo* ; mais, nous avons dit plus haut pourquoi, à notre avis, il y avait ici erreur de nom.

vius se ad invicem incitant et invitante ut accedant, et quid, vel qualiter, vel à quo factum est, oculatâ fide cognoscant.

Ad *Villam* itaque *Fontis* (18) veniunt virum Dei Chorentinum tam visu quàm alloquio favorem reverenter visitant, et visum de adventu suo hilarem in multis experiuntur.

Vir autem Dei multum satagit et sollicitat quid sanctis hospitibus det ad refectorem, et modicum farinae, quam habebat ad panem inde faciendum, nihil habens amplius præter aquam. Verum, Deus bonus, cui omne cor patet et omnis voluntas loquitur, famuli sui desiderio satisfacit. Dum enim aquam de fonte afferri præcipitur, in ipso vase cum aquâ anguillarum copia invenitur. Mirantur hospites de piscibus, mirantur et de vino, et qui ad miraculum fontis videndum advenerant, miraculo miracula superaddita vident et lætantur, et illud Psalmistæ considerant quod Dominus, quantum vult, « aperit manum suam et implet omne animal benedictione » (19).

§ VII. — AD EPISCOPATUM PROMOVETUR CHORENTINUS.

Quoniam autem tanta lux diu latere non potuit. « Lux, inquit, in tenebris hujus mundi erat (c) lucens, et tenebræ eam non comprehenderunt » (20), proposuit et disposuit Deus

(c) Le mot *erat* manque dans le manuscrit.

(18) Le nom de la localité indiquée ici est, sans doute, *Kerfeunteun*, près Quimper, dit *Villa-Fontis* dans les titres du XII^e siècle.

(19) Ps. 144, 18.

(20) JOANN. I, 15.

Ils venaient interroger le thaumaturge, s'assurer par le témoignage de leurs yeux de la vérité du miracle, faire une enquête sur la manière dont il avait pu se réaliser. Arrivés au *Village de la Fontaine*, ils font visite à l'homme de Dieu, lui témoignent beaucoup de respect, le trouvent d'un abord facile, d'un entretien agréable et remarquent même que leur venue lui a fait un plaisir sensible. Corentin, en effet, s'était demandé aussitôt avec une certaine inquiétude ce qu'il pourrait offrir à ses hôtes pour leur repas, car il n'avait autre chose qu'un peu de farine pour faire un petit pain et l'eau de la fontaine pour étancher leur soif. Mais la bonté divine, pour qui ni les cœurs ni les volontés n'ont de secrets, s'empresse de satisfaire le désir intérieur de son serviteur. Lorsqu'en effet celui qui avait reçu ordre d'aller chercher de l'eau à la fontaine revint, son vase n'était pas seulement rempli d'eau, il contenait aussi du vin et bon nombre d'anguilles.

Les hôtes de Corentin sont surpris à la vue de ces poissons ; ils sont surpris semblablement de l'excellent vin qu'on leur sert, en sorte que ceux qui n'étaient venus que pour être témoins du prodige de la fontaine, voient miracles sur miracles ; ils s'en réjouissent en se disant qu'il y a là un accomplissement manifeste de l'oracle du prophète : « Le Seigneur ouvre sa main dans la mesure qui lui plaît, et comble tous les êtres vivants de l'abondance de ses bénédictions. »

§ VII. — CORENTIN EST ÉLEVÉ À L'ÉPISCOPAT.

Comme une lumière d'un éclat aussi éblouissant que celle de Corentin ne pouvait demeurer longtemps cachée, car il est écrit : « La lumière brillait au milieu des ténèbres de ce monde » et les ténèbres ne la comprenaient pas, le Dieu tout-puissant résolu, en temps opportun, de placer son serviteur sur le chandelier. La Cornouaille, en effet, qui manquait alors d'évêque, le demanda pour pasteur et fit choix de lui avec deux autres personnages renommés pour leur sainteté et leur mérite,

omnipotens ut congruo tempore super candelabrum poneretur.

Cornubia enim episcopum, quem non habebat, postulavit (21), et tres viros sancti nominis et dignæ opinionis, scilicet Chorentinum, Guengaloëum et Tudinum, mittendos Turonis ad sanctum Martinum Turonensem archiepiscopum (22), elegit ut de eis episcopum consecraret, et ad diœcesim Cornubiæ remitteret consecratum.

Adscivit itaque secum beatus Martinus clericos suos viros discretos et honestos et cum notasset in Tudino litteraturam et honestatem, in Guengaloëo eloquentiam et religionem, in Chorentino personæ reverentiam, vultûs simplicitatem et cordis humilitatem, et reverendam in omnibus sanctitatem, Spiritu-Sancto inspirante, ipsum Chorentinum, sociis suis postulantiibus, in episcopum Cornubiensem quamvis renitentem et invitum elegit, et ad consecrationem, sicut dignum erat, præparari præcepit (23). Consecratur itaque à beato Martino episcopus vir Dei Chorentinus, et cum sanctis sociis ad cathedralem sedem Cornubiæ remittitur. Et tam à clero quàm à populo Britanniae, sibi ex diversis partibus occurrente, cum omni gaudio suscipitur et honoratur.

§ VIII. — CORENTINUS OMNIA BONI PASTORIS MUNIA ADIMPLET.

Ille verò, nec applaudens honori sed magis sollicitus et insistent oneri, suscepti regiminis diligenter exercet officium, sibi

(21) Le siège épiscopal existait, c'était le titulaire qui manquait. La chose est de nouveau affirmée plus bas, n. 11.

(22) Il y a ici un fâcheux anachronisme. On confond S. Martin, qui était mort depuis un siècle et plus, avec quelqu'un de ses successeurs. (V. les Prolégomènes.)

(23) Ici seulement se termine la lacune du manuscrit de Montreuil signalée plus haut.

Guingalois et Tudy, pour les envoyer à Tours auprès du successeur de saint Martin (1). Celui-ci devait les examiner, en choisir un, lui imposer les mains pour le sacrer et le renvoyer ensuite avec charge de gouverner l'évêché de Cornouaille.

L'archevêque de Tours, à l'arrivée de ces délégués, réunit les membres de son conseil les plus connus pour leur vertu et leur sagesse. On avait remarqué sans peine en Tudy une rare connaissance des lettres divines et humaines avec une pureté de mœurs non moins remarquable. Le don de la parole et le zèle pour la religion étaient les qualités dominantes de Guingalois. Mais comme en Corentin tout commandait le respect, la simplicité de son extérieur aussi bien que l'humilité de son cœur, l'éminence de sa sainteté, ce fut sur lui en définitive que l'on jeta les yeux à la demande de ses compagnons eux-mêmes, et par l'inspiration du Saint-Esprit, ce fut lui que l'on choisit pour évêque de Cornouaille. En conséquence, ce fut à lui qu'on ordonna de se préparer à recevoir, sous peu de jours, la consécration épiscopale. De fait, Corentin fut sacré évêque dans les jours suivants, et renvoyé aussitôt avec ses compagnons à son église cathédrale de Cornouaille. Le clergé et le peuple de Bretagne vinrent alors de toutes parts à sa rencontre, ils l'accueillirent avec toutes les marques d'une joie et d'une vénération extraordinaires.

§ VIII. — CORENTIN, MODÈLE DES PASTEURS.

Pour Corentin devenu évêque les honneurs et les dignités n'eurent jamais aucun prix à ses yeux. Il n'y voyait que l'obligation où il se trouvait de porter chaque jour le fardeau de l'autorité qu'on avait imposé sur ses épaules. Aussi bien remplir son office, porter sa croix, veiller sur son troupeau, déterminer la règle des bonnes mœurs, faire la guerre aux

(1) La biographie latine suppose qu'il s'agit ici de saint Martin en personne, mais la chose est impossible chronologiquement.

crucem, gregi custodiam, moribus disciplinam, vitiis odium, virtutibus studium, prædicationem subditis, auxilium oppressis, refectionem pauperibus, malis cohercionem (d), bonis gratiam, omnibus justitiam adhibens et charitatem (24). Et quia legebat tribus vicibus dictum fuisse Petro : « Petre, amas me, pascere » agnos meos » (25), tribus modis, sicut bonus pastor, pascere studuit gregem sibi commissum : sanæ prædicationis doctrinâ, sanctæ conversationis exemplo, cibi corporei alimento, et cum in omnibus et per omnia bona faceret, juxta mandatum Apostoli se servum reputabat inutilem (26).

§ IX. — PROLIXUM ELOGIUM CHORENTINI.

Vult lector (27) ejus brevium scire virtutis, sciat me nihil in gratiam vel favorem adulationis, nihil more laudantium, sed quidquid hic dicturus sum (e), pro testimonio dicetur veritatis, et minus esse meritis quod sanæ mentis (est), nihil laudabimus nisi quod proprium est et de sanæ mentis fonte profecturus.

(d) Il faut lire *coercitionem*. C'est sans doute le copiste qui avait mal compris les signes abrégatifs.

(e) Ce mot manquait, nous l'avons suppléé pour le sens.

(24) Cette phrase est longue et embrouillée, mais elle renferme aussi une masse de données sur le savoir de l'évêque.

(25) JOANN. XXI, 15.

(26) LUC. XVII, 10.

Ce n'est pas d'un simple Apôtre, mais de la Vérité Divine en personne qu'émanent ces paroles. La science de l'auteur est donc ici en défaut.

(27) Ce mot est significatif, comme il a été dit dans nos prolégomènes.

vices, promouvoir la vertu, prêcher la vérité à ses subordonnés, se faire l'appui des opprimés, procurer de la nourriture aux pauvres, arrêter les méchants par la rigueur des châtiments, favoriser à l'opposite les gens de bien, en un mot, montrer, en toute occasion et à l'égard de toute personne, charité sans borne et zèle ardent pour la justice, devinrent désormais l'objet de la sollicitude quotidienne du nouvel évêque de Quimper. Et comme il se rappelait qu'il avait été dit par trois fois à saint Pierre : « Pierre, si vous m'aimez, paissez mes » agneaux », Corentin s'appliqua, comme un bon pasteur, à paître en trois manières différentes le troupeau qui lui était confié : je veux dire qu'il ne négligea rien pour lui procurer l'aliment de la doctrine révélée par ses prédications, l'aliment de l'exemple par la sainteté de sa vie, et l'aliment du corps par les aumônes qu'il versait dans le sein des pauvres. Mais, tout en faisant ainsi le bien de mille manières, il ne laissait pas de se proclamer un serviteur inutile, selon le conseil ou l'ordre de Notre-Seigneur.

§ IX. — SUITE DE L'ÉLOGE DE S. CORENTIN.

Si le lecteur désire que j'entre dans plus de détails sur les vertus de saint Corentin, qu'il sache d'abord que je ne dirai rien par complaisance ou par flatterie, à la manière de ceux qui font des panégyriques. Toutes mes paroles auront pour but de rendre témoignage à la vérité et resteront bien au-dessous des mérites de l'homme de Dieu. Je ne louerai que ce qui lui appartenait en propre et ce qui sortait de la source d'un esprit parfaitement sain.

Corentin fut donc un bon prêtre dans lequel on peut louer également la haute dignité de l'ordre auquel il fut élevé, et le zèle qu'il apportait à bien régler toute sa conduite. Prêtre plein de piété, en immolant sur l'autel le Fils de Dieu à la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, il n'immolait jamais l'Agneau de Dieu sans ceindre ses reins de la ceinture de la

Bonus iste sacerdos fuit in quo commendat dignitatem ordinis, ordinatae studium actionis, bonus sacerdos, qui Patri super altare immolans Filium, Patri et Filio et Spiritui-Sancto immolare studuit et seipsum : cui, immolando Agnum, nec defuit renibus castitatis cinctorium, nec manibus fidei baculus, nec pedibus exemplorum calceamentum sanctorum, nec comedenti in poenitentia lactuca agrestis amaritudinis. Et cum sacerdotes nostri temporis plus curent nummos quam animas, plus oves (*f*) quam mores, plus canes quam pauperes, plus honorant milites quam Angelos, plus frequentant curiam quam ecclesiam, plus discere studeant legem fori quam legem poli, sacerdos noster Chorentinus omnibus his praeponit Christum, in omnibus respexit Christum, et omnia sustinuit propter Christum : in adversis fortis, in prosperis humilis, in omnibus utrisque modestus, et cum episcopis magis prodesse studuit quam praesesse (28), et de suo non curans honore (29), suum ministerium modis omnibus honoravit. Quid referam ? In cunctos animum clementissimum ostendebat (*g*), et bonitatem in eos, quos ut videbat unquam vagantes. Quis clericorum non est (*h*) ejus facultatibus sustentatus ? Quis debilis vel esuriens ejus beneficium non suscepit ? Quis dolens fuerit vel patiens cui non sit ille condolens et compassus ? Et cum in omnibus esset laudabilis, laudantium ora quasi pestem studuit declinare.

(*f*) Ce mot manquait.

(*g*) Ce mot manquait.

(*h*) Ce mot manquait.

(28) Les expressions : *Omnibus praeponere Christum, et magis prodesset quam praesesse studens*, et d'autres encore appartiennent textuellement à la règle de S. Benoît. (IV, 21 ; LXIV, etc.)

(29) Le mot *honore* est remplacé par le mot *ministerio* dans le texte de Montreuil, mais manifestement par erreur.

chasteté, sans tenir à la main le bâton de la foi, sans avoir pour chaussures les exemples des saints ; en mangeant la chair de l'Agneau immolé pour nous, il y joignait pour assaisonnement les laitues salutaires et parfois amères des sentiments de contrition et de pénitence. Et quoique les prêtres de notre temps songent plus aux écus qu'aux âmes, quoique les brebis et les chiens soient plus l'objet de leur sollicitude que la pureté des mœurs et les besoins des pauvres ; quoiqu'ils aient plus de respect pour les princes de ce monde que pour les Anges ; quoiqu'ils fréquentent plus la cour que l'église ; quoiqu'ils s'appliquent plus à connaître à fond la loi civile que la loi chrétienne et morale, Corentin, vrai prêtre, n'en agissait nullement ainsi. Bien au contraire, il mettait au dessus de tout Jésus-Christ et ses intérêts ; il regardait en tout Jésus-Christ ; il supportait tout pour la gloire de Jésus-Christ. C'est pour cela qu'il était fort dans l'adversité, humble dans la prospérité, modéré en ses desirs dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. C'est pour cela qu'avec les évêques, il aimait mieux se rendre utile que d'occuper le premier rang. Il arrivait ainsi qu'en ne songeant jamais à réclamer pour sa propre personne aucune marque d'honneur, il n'en rendait pas moins son ministère honorable et recommandable en toutes manières.

Qu'ajouterai-je encore ? Corentin montrait en toute occasion une esprit admirable de compassion et de bonté. Quel est celui de ses clercs qui n'a pas trouvé auprès de lui appui et secours toutes les fois qu'il s'est trouvé dans le besoin ? Qui a éprouvé la faiblesse ou la faim sans que le Bienheureux ne l'ait fortifié et ne lui ait donné du pain ? Pouvait-il voir quelqu'un dans le deuil ou la souffrance sans lui porter compassion, sans gémir avec lui ? Le B. Corentin était donc digne d'éloge dans tout son extérieur comme dans ses sentiments et toute sa conduite ; mais, néanmoins, il fuyait les éloges comme la peste. (1)

(1) Nous ajoutons ici une phrase de transition qui ne se trouve pas dans le texte latin.

§ X. — GUENGALOEI ET TUDINI BENEDICTIO ABBATIALIS
A CHORENTINO DATUR.

Nec mora, cùm socios suos Guengaloeum et Tudinum sanctitate et scientiâ commendabiles sciret, eos in abbates benedixit ut eum coadjuvarent in fide catholicâ propagandâ. Petierat enim à metropolitano sancto Martino, cùm consecratus esset, ut et præfatis sociis suis manum benedictionis imponeret, et ad Cornubiam remitteret *abbates benedictos* (30).

Sanctus verò Martinus, sicut erat columbinæ simplicitatis et serpentinae prudentiæ, sibi benignè responderat in hunc modum : « Nequaquàm, frater episcopo et coepiscopo Chorentine, nequaquàm expedit ut *tuos* benedicamus abbates, ne hoc exemplum apud posteros trahatur ad consequentiam et tuæ derogetur dignitati. Deinceps enim fieri posset ut successor noster ad sedem metropolitanam abbates Cornubiæ traheret benedicendos, et à benedictione nostrâ, sibi BENEDITIONIS PRIVILEGIUM PERPETUUM usurparet; vade potius ad sedem tuam et utere libertate tuâ, et hos duos socios tuos, quos merito religionis et discretionis prælatione dignos esse credimus, in ecclesiâ tuâ auctoritate episcopali benedicito in abbates. »

Sic prævidebat sanctus Dei archiepiscopus venturæ successionis malitiam, sic prævidebat ecclesias suæ subditas dignitati ut in posterum super hoc malignandi tolleretur occasio (31).

(30) L'usage de la bénédiction abbatiale est bien antérieur au ix^e siècle. Il n'y a donc pas là un indice de nouveauté. (V. MARTENE, *De Antiq. Eccles. ritibus*, tit. 2 c. 1; it. D. CHAMARD, *Revue des Quest. historiques*, t. xxxviii, p. 82 et suiv.)

(31) Il y a ici, croyons-nous, une allusion aux efforts que fit Nominœ pour séparer la Bretagne de Tours.

(Mais, après cette digression sur la comparaison entre saint Corentin et certains évêques du IX^e siècle, reprenons le fil de l'histoire).

§ X. — BÉNÉDICTION ABBATIALE DE GUINGALOIS ET DE TUDY.

Après sa prise de possession du siège épiscopal, Corentin, qui connaissait l'éclat de sainteté et de science de ses deux compagnons de Tours, Guingalois et Tudy, s'empressa de leur conférer la bénédiction abbatiale, afin qu'ils lui prêtassent ensuite un concours plus actif et qu'ils l'aidassent plus efficacement à étendre le règne de la foi catholique. Il avait même prié l'archevêque de Tours, au moment de son sacre, de bénir semblablement ses deux compagnons et de les renvoyer en Cornouaille *abbés bénis*. Mais le successeur de saint Martin, qui joignait à la simplicité de la colombe la prudence du serpent, lui avait répondu avec une grande bienveillance : « Ce n'est point ainsi, Corentin mon frère dans l'épiscopat, qu'il faut agir. Il ne nous paraît nullement expédient que ce soit nous qui donnions la bénédiction à tes abbés. Car cet exemple pourrait plus tard te porter préjudice et déroger à ta dignité. Il pourrait arriver, en effet, que notre successeur sur le siège métropolitain s'autorisât de ce fait pour se réserver le droit de bénir tes abbés. Retourne donc à ton siège, et une fois arrivé, use de ton droit, en d'autres termes confère toi-même la bénédiction abbatiale, en vertu de ton autorité d'évêque, à tes deux compagnons, que nous proclamons pleinement dignes de cet honneur en raison de l'esprit de sagesse et de religion qui éclate en eux. »

Ces paroles indiquent une grande prévoyance dans le saint archevêque. Il prévoyait, sans doute, la malice des temps à venir ; il prévoyait que plusieurs églises essaieraient, dans la suite, de se soustraire à l'autorité de ses successeurs, et voulait enlever tout prétexte à un dessein si condamnable.

§ XI. — QUOMODO NOVI ABBATES IN MULTIS CHORENTINO ADJUVANT.

Abbates igitur sancti Wingualoeus (sic) et Tudinus ad religionem et ad mores sanctos monachos instruunt, et sanctæ conversationis omnibus exemplum demonstrantes, carnem jejuniis macerant, vigiliis nocturnis et psalmodiis Deo deserviunt, orationibus secretis et publicis delectantur, et circa pauperes et afflictos misericordiæ et caritatis visceribus affluenter abundant, et sic in vineâ Domini Sabaoth cum sancto suo episcopo Chorentino laborantes, pondus diei portant et æstus ut æternæ retributionis mercedem (i) recipiant, quærentes quæ sursum sunt non quæ super terram.

§ XII. — ZELUS CHORENTINI PRO GREGE SIBI COMMISSO,
ET PRETIOSA MORS IPSIUS.

Episcopus autem cum coadjutoribus suis se murum opponens pro domo Israël, fidem Christi prædicat, rebelles et incredulos prædicatione impugnat, impios, *diversos* et perversos ad unitatem fidei signis et miraculis inducit, et ad sinum matris Ecclesiæ deviantes reducit et errantes, et in his totam vitam vir Dei expendit.

Sic assidue militat Christo, sic se totum sacrificat Christo, et tandem in sacrâ morte resolutus, qui vixerat Christo moritur Christo, et talentum sibi creditum cum multo fœnore duplicatum reportans Christo, ab Angelis sanctis præsentandum spiritum

(i) Ce mot manquait.

§ XI. — VERTUS ET ZÈLE DES NOUVEAUX ABBÉS.

Guingalois et Tudy, une fois élevés à la dignité abbatiale, s'appliquèrent avec un nouveau zèle à former leurs religieux à la pureté des mœurs et à une vie parfaitement régulière. Ils donnèrent à tous le modèle d'une sainte vie. Pour leur corps, ils le macéraient par le jeûne, et en preuve de leur zèle dans le service de Dieu, ils consacraient de longues heures à la psalmodie et aux veilles nocturnes ainsi qu'à d'autres prières soit secrètes soit publiques. En même temps, ils prouvaient en toute occasion qu'ils n'avaient que des entrailles de charité et de compassion vis-à-vis des pauvres et de tous ceux qui souffrent.

C'est ainsi qu'ils travaillaient dans la vigne du Dieu des armées en parfait accord avec leur saint évêque Corentin. C'est ainsi qu'ils portaient avec lui le poids du jour et de la chaleur, saintement avides non des biens de cette terre, mais de ceux qui sont en haut, pleinement assurés qu'ils obtiendraient un jour en retour les récompenses éternelles.

§ XII. — DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE S. CORENTIN.

Corentin, ainsi puissamment aidé, s'opposa comme un mur d'airain pour la défense de la maison d'Israël ; il enseigna la foi ; il attaqua ouvertement dans ses prédications les rebelles et les incrédules ; il en convertit plusieurs par sa bonté et sa mansuétude ; il ramena à l'unité de la foi, par ses prodiges et ses miracles, ceux qui en étaient éloignés pour une cause ou pour une autre, de même aussi qu'il parvint à réunir dans le sein maternel de l'Eglise plusieurs de ceux qui erraient à l'aventure, ne sachant où porter leurs pas. Telles furent les principales œuvres de zèle auxquelles saint Corentin consacra toute sa vie. C'est de la sorte qu'il remplit constamment l'office de soldat tout dévoué au service de Jésus-Christ. Aussi, quand

reddit, ut semel carne mortuus, spiritu perenniter vivat in Christo (32).

§ XIII. — FAMA SANCTITATIS CHORENTINI UNDIQUE DIFFUNDITUR.

Evolat fama sancti Confessoris per Britanniam et ad remotas partes sanctorum meritorum aromatica fragrantia diffunditur, et tota Britannia ex odore hujus unguenti repletur. Currunt ad *sanctum corpus* afflicti et juvantur, portantur languidi et sanantur, trahuntur demoniaci et liberantur, et tot miraculorum signis frequentibus fides Christianitatis dilatatur et excrescit (33).

Zelatur jam et invidet tantis Britanniae reliquiis regio Gallicana, et ex illis partibus tam potentes quam pauperes ad sanctum Chorentinum confluunt, offerunt munera, beneficia *largiuntur* (34), et in necessitatibus suis opem et consilium sancti Confessoris devotè postulant. Et dum in reditu se quod petierant impetrasse jactantur et ostendunt, vicinos ad eandem peregrinationem incitant et iuvant. Sic laudatur et magnificatur per diversas nationes sanctus Chorentinus in Deo, sic benedicatur et glorificatur Deus in Sancto, qui in sanctis suis

(32) L'auteur donnait-il ici sur la sépulture de S. Corentin des détails qui ont été omis par le copiste de Montreuil ? C'est une question. Mais il est certain que le récit des miracles posthumes appartient au même anonyme.

(33) Impossible d'établir plus authentiquement que l'auteur écrivait avant toute translation du saint corps.

(34) *Beneficia largiri* pris dans le sens qu'il offre ici : conférer des bénéfices, nous paraît une expression qui était inconnue avant le IX^e siècle.

une sainte mort vint séparer son âme du corps, après avoir vécu pour Jésus-Christ, il mourut pour son bon maître et lui rapporta, doublé, le talent qui lui avait été confié, pour ne rien dire encore des gros intérêts qu'il avait soigneusement amassés. En conséquence, quand Corentin rendit le dernier soupir, les Anges s'empressèrent de recueillir son âme pour la présenter au Dieu du ciel, et maintenant qu'il est mort une fois selon le corps, il vit éternellement selon l'âme en Jésus-Christ.

§ XIII. — LA RENOMMÉE DES MIRACLES DE S. CORENTIN SE RÉPAND AU LOIN ET ATTIRE DES TROUPES DE PÈLERINS A QUIMPER.

La renommée du saint Confesseur vola bientôt de bouche en bouche ; le parfum de ses mérites se répandit au loin, et la suave odeur qui s'en exhalait embauma toute la Bretagne. Ceux qui étaient dans l'affliction accouraient auprès du saint corps, et ils y trouvaient force et consolation ; les malades y étaient portés, et la santé leur était rendue ; les démoniaques y étaient traînés, et s'y voyaient délivrés de leur cruel ennemi. Or, tant de miracles si éclatants eurent pour effet d'affermir la foi des Chrétiens et d'étendre l'empire de l'Évangile. Bientôt la France (mot à mot le *pays Gallois*) en vint à envier à la Bretagne le trésor inestimable de ces saintes reliques. De toutes parts on affluait au saint tombeau ; riches et pauvres s'y présentaient également ; ils offraient leurs présents, conféraient des bénéfices, si cela était en leur pouvoir, et surtout imploraient avec ferveur dans tous leurs besoins l'appui et les lumières du saint Confesseur. Puis, à leur retour, ils s'empressaient d'affirmer qu'ils avaient obtenu ce qu'ils sollicitaient, et invitaient de la sorte leurs proches à entreprendre le même pèlerinage. C'est ainsi que saint Corentin était magnifié et entouré d'éloges, par la volonté de Dieu, en plusieurs pays. C'est ainsi, par suite, que Dieu, toujours glorieux en ses saints, se trouvait particulièrement béni et glorifié en saint Corentin.

semper est gloriosus. Sic fit ut qui prius Britanniam virtutibus, doctrinâ fidei et ædificatione morum ditaverat vivus, signis et miraculis, et peregrinorum oblationibus nunc magis ditat mortuus, et qui prius humanam gloriam fugerat, nunc humanam gloriam habet et cœlestem.

§ XIV. — DE BASILICA IN HONOREM S. CHORENTINI ÆDIFICANDA.

Sed quid moror ? In honorem sancti Confessoris construitur ecclesia (35), et miraculorum frequentia populus cogitur ad devotionem, et Deo volente et cooperante, ponuntur firmi lapides in fundamentum, eriguntur in altum parietes, et *cathedralis ecclesia* prius humilis ædificio in longum et latum dilatatur. Clerici ecclesiæ, super construendâ basilicâ et amplificandâ diligentes et solliciti, hortantur et obsecrant in Domino populos ut ad expensas latomis et cœmentariis et omnibus operariis necessarias, beneficia sua caritative largiantur.

§ XV. — MULIER AVARA CASTIGATA, POSTEA SANATA EX POENITENTIA.

Cùm in foro quâdam die fieret prædicatio generalis, et ad

(35) Nous n'avions jusqu'ici aucun renseignement sur cette première basilique de S. Corentin, dont la dédicace se célébrait le premier mai. M. Le Men n'a pu en rien dire dans sa savante *Monographie de la Cathédrale de Quimper*.

Conclusion : comme Corentin de son vivant avait été un trésor pour la Bretagne par l'éclat de ses vertus, par la pureté de son enseignement, par la sainteté des exemples de sa vie, de même, disait notre anonyme du ix^e siècle, il l'enrichit encore davantage après sa mort par ses prodiges et ses miracles, par les offrandes que lui apportent les pèlerins. En un mot, celui qui avait commencé par fuir la gloire de ce monde, possède maintenant et celle de ce monde et celle du ciel.

§ XIV. — PROJET D'UNE BASILIQUE EN L'HONNEUR DE S. CORENTIN.

Mais pourquoi m'attarder ? Voilà qu'on élève une église en l'honneur du saint Confesseur. La chose était devenue nécessaire, la multitude des miracles amenant des foules si nombreuses au saint tombeau, le local se trouvait trop étroit. Bientôt, Dieu le voulant et y mettant en quelque sorte la main, on jette dans les fondements du nouvel édifice de solides pierres de taille, puis les murs s'élèvent rapidement dans les airs, et l'église cathédrale, dont les constructions premières étaient si humbles, s'étend à vue d'œil en long et en large. Les clercs de l'église, naturellement pleins de sollicitude pour édifier leur cathédrale avec promptitude et sur de larges proportions, ne cessent d'exhorter les populations à se montrer généreuses ; ils les supplient, au nom du Seigneur, de dilater leur charité, de subvenir largement aux dépenses exigées pour les travaux des tailleurs de pierres, des maçons et des autres ouvriers.

§ XV. — CHATIMENT, PÉNITENCE ET GUÉRISON DE LA FEMME AVARE.

Un jour qu'il y avait eu de la sorte sermon d'apparat sur la place publique, et qu'après l'exhortation de l'*apocrysaire*, homme de vertu et de talent, il se faisait un grand concours des fidèles autour des saintes reliques, chacun apportant et offrant ses petits présents, une dame de noble extraction se

exhortationem *apocrysariorum* clerici religiosi et honesti, forensium multitudo ad sacrosantas reliquias (36) devotè concurreret, et munuscula sua suppliciter afferret et offerret, quædam mulier nobilis paucillum ceræ, quod in manu habebat, offerre Sancto disponens, cum aliud non inveniret, illud tamen paucillum retinuit et manum clausam retrahens ab oblatione cessavit.

Undè factum est ut ad majorem Sancti revelationem, manum, quam ad oblationem clauserat, clausa remaneret; et illam ad alios usus aperire non posset. Conatur mulier manum extendere, sed frustrà nititur, quæ Deum non habebat adiutorem. Considerans igitur se mancam esse, plorat, et factum, quod celare non potest, sibi imputat. Et de retentâ oblatione se ream esse cognoscit, ad orationis recurrit remedium, Deo supplicat, et opem sancti Chorentini suppliciter implorat, et se satisfacturam promittit.

Nocte verò instanti, cum illa somno incumberet, apparuit ei in visione sanctus Chorentinus dicens: « Cave, mulier, cave » ne de cætero, cum benè facere disposueris, manum retrahas; « sed quod tibi fuerit sive parvum sive magnum, sit illud » Domino Deo, à quo omnia habes, libenter impertire (37). « Hilarem enim datorem diligit Deus. Festina itaque ad ecclesiam meam, et Dei misericordis opem implora ante reliquias » coram quibus fuisti inhumana et parca, et pristinam manus » tuæ recipies sanitatem. »

Evigilata mulier visionem non negligit, se ad iter præparat et ad sanctum confugit Chorentinum. Eventum et visionis sacræ miraculum clericis ecclesiæ narrat ex ordine. Et sequenti nocte post orationem ante altare dormiens, secundò episcopum sibi per visum audit dicentem: « Mulier, dimissa es ab infirmitate » tuâ, fides tua te salvam fecit » (38).

(36) Ce texte est significatif.

(37) Cette formule: *Sit illud impertire* se comprend sans peine; mais on ne la trouverait pas dans Cicéron et dans les autres écrivains qui passent pour des modèles.

(38) Luc. XIII, 12; MATTH. IX, 22.

présenta à l'offrande avec les autres, dans l'intention d'offrir quelques onces de cire, c'était tout ce qu'elle avait alors. Mais, voilà qu'au moment de l'offrande l'avarice lui ferma encore la main, et elle ne donna rien, du tout. Dieu voulut alors que, pour la gloire de son serviteur, cette main, qui avait été fermée volontairement à l'offrande, demeura également fermée pour les autres usages de la vie. La pauvre femme veut étendre la main: impossible, Dieu ne le lui permet pas. Se voyant alors réduite à l'état de manchot, elle en verse un torrent de larmes, n'accuse qu'elle-même de ce malheur, et reconnaît qu'il y a eu faute de sa part à retenir l'offrande qu'elle devait présenter. C'est pourquoi elle s'empresse de recourir au remède de la prière, implore la miséricorde de Dieu, supplie saint Corentin de venir à son aide, et promet de réparer sa faute. Or, la nuit suivante, le Saint lui apparut en vision pendant son sommeil et lui dit: « Femme, à l'avenir garde-toi bien de retirer la » main qui veut faire le bien; mais, que tu aies peu ou beaucoup, donne toujours de grand cœur au Seigneur Dieu, de » qui tu tiens tout ce que tu as. Car le Seigneur aime celui » qui donne de grand cœur. Hâte-toi, en conséquence, d'aller » à ma basilique, implores-y la miséricorde divine en face de » ces reliques devant lesquelles tu as cédé à cette pensée d'avarice, et ta main redeviendra aussi saine qu'elle l'était précédemment. »

Cette femme n'eut garde à son réveil d'oublier la vision dont nous parlons. Bien au contraire, elle se met en route et va chercher refuge aux pieds de saint Corentin. Arrivée là, elle raconte aux clercs de l'église tout ce qui lui est arrivé, et la vision dont elle a été favorisée. Or, la nuit suivante, pendant qu'elle dormait devant l'autel, après avoir longtemps prié, elle entendit le saint évêque, qui lui apparaissait une seconde fois, lui dire avec bonté: « Femme, te voilà délivrée du mal dont » tu souffrais, c'est ta foi qui t'a sauvée. »

§ XVI. — DE CLEPTE LEONENSI, QUI OB FURTUM IN CONTUMELIAM
S. CORENTINI FACTUM, PUNITUR.

Sed et de clepti quodam Leonensi sub silentio præterire non debemus, cum secretum Regis celare bonum sit, opera autem Dei revelare et confiteri honorificum (39).

Cum enim in Maii calendis (40) ad dedicationem solemnem Ecclesiæ circumquaque denuntiata, non solum Cornubiæ verum etiam aliarum diocesium convenirent turbæ (j). Rapsadulus, cleptis, filius Belial, inter et cæteros venit, sed ut lupus non ut ovicula, ut milvus non columba, Judas non ut Petrus, ut latro non peregrinus, ut auferret non ut daret, sed ut caperet et raperet. Fur enim erat et diabolicâ ductus cupiditate furtis intendere consueverat. Super hoc autem ad quod veniret sollicitus, ad locum rerum venalium astutus venit et fili serici glomum furtim subripiens, et secum in patriam undè venerat cleptis asportavit. Sed Deus, nolens nos æmulari in malignantibus neque zelare facientis iniquitatem (41), ut cæteros à simili facto retraheret, meritis sancti Chorentini tam detestabile factum sine morâ punivit et cæteris patefecit.

Prædictus enim latro, post tertium reditus sui diem, febre vehementi correptus est in acrobe (42); sed adhuc à majori peste divina ultio non cessavit. Nam manum illam, quâ furtum commiserat, et dimidiam partem corporis illi manui contiguam paralyti percussit et damnavit. Sic Deus est iudex justus, et rectum iudicium ejus. Tunc latro in se revertens et sibi conscius, se ipsum redarguit dum in se dignam Domini sentit

(j) Nous avons suppléé ce mot, qui manquait.

(39) JOB, XII, 7.

(40) Depuis le XIV^e siècle, c'est-à-dire depuis la dédicace de la seconde église de S. Corentin, le premier mai fut consacré à la translation de S. Corentin.

(41) Ps. XXXVI, 1.

(42) Ce mot est emprunté au grec et n'a guère été employé par les auteurs latins, si bien qu'on ignore s'il désigne la tête ou les pieds.

§ XVI. — UN VOLEUR, QUI AVAIT COMMIS UN VOL SACRILÈGE,
EST CHÂTIÉ PAR LE CIEL.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence ce qui arriva à un voleur originaire du pays de Léon; car si c'est un mal que de trahir le secret des rois de la terre, à l'opposite, publier et mettre en lumière les œuvres de Dieu est chose honorable et méritoire.

Comme donc on avait annoncé en beaucoup de lieux, pour le premier Mai, la dédicace solennelle de la basilique de Saint-Corentin, et que les fidèles y accouraient en foule non seulement de la Cornouaille, mais aussi des pays voisins, un nommé Rapsadulus, voleur de son métier, véritable fils de Bélial, se glissa au milieu de la multitude. Seulement, il vint comme loup et non pas comme agneau; il y vint en vautour, non en colombe; vrai Judas, et n'ayant rien de saint Pierre; brigand, et non pèlerin; il venait pour ravir, non pour donner. Entraîné par un désir diabolique de s'emparer du bien d'autrui, il ne songeait qu'à multiplier ses larcins. Mu par de tels sentiments, il se rendit sur le lieu du marché et y déroba en secret à un pauvre pèlerin une certaine quantité de soie, et l'emporta avec lui dans son pays. Le vol en soi pouvait n'être pas considérable, mais les circonstances lui donnaient une apparence de sacrilège, ou même en faisaient à cette date un vrai sacrilège. Aussi Dieu, qui ne veut pas que la prospérité des méchants nous pousse à les imiter et à faire le mal à leur exemple, permit, bien au contraire, par les mérites de S. Corentin, que ce vol si peu considérable fut puni sur-le-champ et de la manière la plus ostensible. C'est qu'en effet, trois jours après son retour, le voleur ressentit en son corps de violents accès de fièvre. Il y a plus, la main qui avait commis le vol, et une moitié du corps furent frappés de paralysie.

Ainsi, Dieu prouvait-il qu'il est un juste juge, et que ses jugements sont l'équité même.

ultionem. Compungitur et poenitet, et in lacrymas resolutus illius postulat misericordiam, quem super miseros didicit esse misericordem. Sanctorum opem implorat, sed præcipuè beatum invocat Chorentinum, cujus sacram violasse solemnitate conscientia cauteriatà se accusat, sanctum Chorentinum orat, illum implorat, illi supplicat, et, ut sibi furti reatum misericorditer remittat et dimittat, obnixè precatur.

§ XVII. — DEHINC POENITENS DUPLICI VISIONE CHORENTINI
HONORATUR ET TANDEM CURATUR.

Nocte verò sequenti, sanctus Chorentinus apparuit clepti paralytico et eum increpat et arguit, sed in ultimis dolentem pius piè confortat, sibi spem sanitatis promittens si ad basilicam suam properans furtum reddere, et ibi, ubi deliquit, satisfacere cavet; si clero ecclesiæ facinus suum confiteri et se coram omnibus accusare non erubescit; si veniam tanti sceleris à præsule suppliciter postulat, et quod mali commisit, in facie ecclesiæ devotus emendat (43). Tali visione et exhortatione sancti Chorentini cleptes admonitus viam ingreditur et aggreditur, et sicut sibi beatus Confessor consueverat (44), nititur effectui mancipare.

Cum verò iter secundi diei peregisset, velut ille qui manum mittit ad aratrum et respicit retrò, de redeundo cogitat et tantum laborem subiisse jam illum poenitet, et expensam. Hostis Apostata (sic) illum apostatare suggerit et redire. Dolet enim multum inimicus noster Diabolus, cum aliquem culpâ irretitum ad emendationem properare cognoscit, et quem potest

(43) La pénitence publique pour les fautes les plus graves était en usage à cette date, et ne fut abrogée que bien plus tard.

(44) Il doit y avoir ici une erreur de copiste. Il faut lire : *Et, quod sibi B. Confessor consuluerat.*

Le voleur, alors revenu à lui-même et se reconnaissant coupable, proclame qu'il a bien mérité le châtement qui tombe sur lui. Le voilà alors plein de componction et de sentiments de repentir, il se répand en larmes, il implore la miséricorde de celui dont il connaît le cœur miséricordieux; il implore la protection des Saints, surtout celle du bienheureux Corentin, dont il s'accuse avec douleur d'avoir profané la fête. C'est lui qu'il invoque, c'est à lui qu'il s'adresse spécialement pour obtenir le pardon du péché de vol dont il est coupable.

§ XVII. — PÉNITENCE DU VOLEUR, — DOUBLE VISION
DONT IL EST FAVORISÉ. — SA GUÉRISON.

Or, la nuit suivante, le B. Évêque se montre au voleur frappé de paralysie. Il commence par lui faire de vifs reproches. Puis voyant son repentir, il se met à ranimer paternellement son courage. Il en vient même à lui promettre le rétablissement de sa santé s'il voulait sans retard se rendre à son église, y restituer l'objet volé, afin de satisfaire là où il avait commis la faute, avoir le courage d'avouer son crime d'abord aux pasteurs de l'Église, puis en présence de tout le peuple, enfin implorer son pardon auprès de l'Évêque de Quimper; car de la sorte, il réparerait pieusement à la face de l'Église le vol et le sacrilège dont il s'était rendu coupable.

Fortifié par cette vision et cette exhortation du Saint, le voleur se met résolument en route bien décidé à accomplir tout ce que le Saint lui avait commandé. Par malheur, au moment où il achevait son second jour de voyage, le voilà devenu semblable à l'homme qui regarde en arrière après avoir mis la main à la charrue; il songe à revenir sur ses pas; il se repent de s'être donné tant de mal et d'avoir fait des dépenses qu'il croit maintenant inutiles. C'était le premier Apostat qui le poussait à imiter son exemple. Car le Diable, notre ennemi, ressent une douleur extrême lorsqu'il voit un pécheur chercher à briser ses chaînes par une conversion sincère; il fait

et quando potest quemlibet ab incepto salubri retrahit et retardat. Cum itaque prænominatus latro à bono incepto declinare et retrò abire proponeret, sequentis noctis gallicinio in lecto jacenti et soporato, Beatus secundò per visum apparuit Chorentinus, illi latrocinium commissum improperat, et quod ab inceptà viâ desistere et suum mandatum postponere velit accusat, atque peregrino suo glomum furatum necessariò restituere cogatur, affirmat: quin etiam in properium (*k*) virtutis sancti Confessoris, ille jacens à stratu suo terribiliter projicitur ad parietem infractus et *illectus*, ut præ dolore, audientibus omnibus, exclamaret auxilium Domini.

Ad cujus ejulationem tota domus fuit excitata.

Manè itaque facto, ad ecclesiam S. Chorentini progreditur, clericis duplicem visionem narrat, et qualiter sinistrâ suggestionem versutus hostis apostatare eum (*l*) voluerit, declarat, furtum integrè restituit et injunctam sibi à clericis pœnitentiam et satisfactionem adimplere promittit. Quo facto, dum vigiliis et orationibus ante altare sanctissimi Confessoris Chorentini devotus assistit, et assiduus insistit, à paralysi curatur, et in pristinæ sanitatis statum restauratur, et sic sanus reversus ad propria, sancti Chorentini ubique prædicat merita, et glorificat Deum, qui est benedictus in secula (45). Amen.

Explicit vita S. Chorentini.

(*k*) Mieux : *in probationem*, c'est-à-dire, en preuve de sa vertu.

(*l*) Le mot *eum* manque, mais il est indispensable pour le sens.

(45) Ici s'arrête l'*apographum* du Musée Bollandien, et ici se terminait aussi le travail du premier biographe de S. Corentin. Le *Sanctorale* de 1500 offre la variante suivante pour cette conclusion : *Restauratur (cleptis) et cum omni gaudio grates referens S. Corentino Deum Patrem omnipotentem benedixit, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.*

tout ce qu'il peut pour l'empêcher de réaliser une résolution si salutaire. Tel était donc l'état de ce malheureux voleur ; il était presque décidé à retourner sur ses pas, lorsque dans la nuit qui suivit, au premier chant du coq et pendant qu'il dormait profondément, le B. Corentin lui apparaît une seconde fois, lui rappelle son vol, l'accuse d'inconstance, et lui déclare qu'il va le forcer bon gré malgré à restituer au pèlerin la soie qu'il lui a volée. Ce ne fut pas tout encore : en preuve de la vertu du saint Confesseur, le malheureux fut arraché violemment de sa couche et lancé contre la muraille, sans que cependant il en éprouvât aucune lésion. Seulement on l'entendit pousser alors des cris de douleur et implorer l'assistance de Dieu. Or, les cris furent si perçants que tous les gens de la maison en furent réveillés en sursaut. Cette fois le moyen avait été efficace. Aussi le matin venu, le voleur n'eut rien de plus pressé que de courir à la basilique de S. Corentin pour raconter aux prêtres la double vision dont il venait d'être favorisé, leur déclarer comment, après avoir été sur le point de céder aux suggestions de l'ancien Serpent et de renoncer à se convertir, il a repris courage et ne veut plus différer sa conversion.

En conséquence, il restitue présentement ce qu'il avait dérobé et promet d'accomplir fidèlement toutes les pénitences et les satisfactions qu'on jugera à propos de lui imposer. Cela fait, au moment où il assistait à l'office de nuit devant l'autel du saint Confesseur et qu'il ne se lassait pas d'y multiplier ses prières avec une ferveur extraordinaire, il s'aperçut tout-à-coup qu'il ne souffrait plus de sa paralysie, et qu'il avait recouvré tout son ancien état de santé.

Revenu ensuite dans son pays, sain de corps comme d'esprit, il se plaisait à exalter partout où il portait ses pas l'excellence des mérites de S. Corentin, pour la plus grande gloire du Dieu tout-puissant, qui est béni dans les siècles des siècles. Amen.

Ci finit la vie de S. Corentin (par un clerc de Quimper, qui vivait au ix^e siècle).

APPENDICES AD VITAM S. CHORENTINI

N° 1. TRANSLATIO S. CHORENTINI APUD MAJUS MONASTERIUM (46).

Decursu temporis refrigescēte caritate multorum, abundavit iniquitas et emersit in terris maximè guerrarum persecutio. Normanni enim, de suâ feritate confidentes, vastabant terras et occupabant naciones. Britones contra sœvitiam hostilem sibi providere volentes, nobilissimum regem Francorum, cujus ditioni subjecti erant, consuluerunt et auxilium postularunt, et incomparabiles thesauros, quos habebant, scilicet reliquias et corpora Sanctorum, ne prædarentur à Barbaris, in Franciam, consultâ deliberatione, portaverunt, considerantes (47) ut quandò pax Britanniae redderetur, illa possent rehabere, et

(46) Ce serait ici le lieu de placer les documents relatifs aux autres miracles posthumes de S. Corentin, ainsi qu'aux diverses translations de ses restes mortels. Mais ces documents nous font en grande partie défaut, comme il a déjà été dit plus haut. Nous n'avons retrouvé que quelques fragments, comme le récit de la translation à Marmoutiers avec celui de quelques miracles arrivés à Tours et en Cornouaille. Vient en premier lieu le document relatif à la translation à Marmoutiers qui doit être l'œuvre d'un clerc de l'Eglise de Quimper. On le conclut de la tristesse extrême qu'il ressent de la perte du corps de S. Corentin, et mieux encore de l'insistance qu'il met à affirmer que S. Corentin, malgré l'éloignement de ses reliques, continue à entourer Quimper et la Cornouaille d'une affection toute particulière.

Ce document, bien qu'ancien, comme en font foi les formes archaïques de l'orthographe, n'a dû cependant être rédigé que longtemps après les événements, puisqu'il ne dit pas un mot des translations de Lehon et de Paris, dont l'authenticité est incontestable. Telle quelle cette relation faisait autorité, car la liturgie lui empruntait beaucoup de traits, et on l'insérait dans les *Passionnaires*. La copie ici reproduite, et que nous devons à la bienveillance et à l'amitié de M. Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, provient originairement d'un ancien *Passionnaire* de Quimper. Voici sa cote actuelle à la Préfecture de Nantes : E 73, 2.

(47) Le mot paraît vouloir dire : *mettant pour condition*.

APPENDICES A LA VIE DE SAINT CORENTIN

N° 1. TRANSLATION D'UNE PARTIE DU CORPS DE SAINT CORENTIN
A MARMOUTIERS.

Plusieurs siècles après la mort de saint Corentin, la charité s'étant refroidie en beaucoup de cœurs, l'iniquité, à l'opposite, se multipliait chaque jour. C'est ce qui attira sur le pays le plus terrible des fléaux, la guerre et l'invasion de nouveaux Barbares.

Les Normands, en effet, pleins de confiance dans leur courage et dans leurs forces, envahirent la France au ix^e siècle et y portèrent le ravage de tout côté.

Dans un tel état de choses, les Bretons, voulant se mettre en garde contre les préjudices qu'ils avaient à craindre de la part de si cruels ennemis, vinrent consulter le noble roi des Francs, dont ils étaient les vassaux ; ils implorèrent son appui et résolurent, d'un commun accord après mûre délibération, de transporter en France ce qu'ils avaient de plus grand prix, nous voulons dire les reliques et les corps de leurs Saints. Leur but en cela était d'empêcher que ces trésors ne devinssent la proie des Barbares. Ils se disaient d'ailleurs : Quand la paix sera rendue à la Bretagne, il nous sera pleinement loisible de reprendre le dépôt que nous avons confié à la fidélité des Francs, et de regagner ainsi nos pénates. Mais il en arriva tout autrement ; les Francs manquèrent ici à leur parole et se montrèrent fort avides du bien d'autrui, en d'autres termes, une fois qu'ils eurent reçu en dépôt les précieux corps des Saints Bretons, ils ne voulurent plus les rendre. Prières et offes d'argent, tout fut inutile pour cela.

Or, parmi ces corps sacrés les plus précieux se trouvait celui de saint Corentin. Porté pour une partie à Tours, il y fut mis

depositum honorabile fidei Francorum commissum sibi liceret ad propria reportare. Quod eis si quid longè aliter contigit quam præparent (48). Fallaces enim et cupidi Francigenæ cara Sanctorum pignora, quæ semel receperunt, nunquàm postea vel precibus vel prætio reddere voluerunt. Undè cùm inter cœtera sacrum corpus Chorentini Turonis delatum fuisset et apud monasterium Sancti-Martini depositum, adhuc hodiè ibi retinetur et, sicut convenit, honorabiliter reservatur. Gaudent monachi et jactant se tanto munere cœlitùs esse ditatos, scilicet corporis sancti Confessoris, cujus beneficium sæpiùs in multis sunt experti.

Dolent Britones se tali et tanto fraudatos esse deposito, sed quantum tristantur de absentia corporis tantum de presentia spiritus gratulantur. Spiritus enim sancti Chorentini Britannia et cathedrali sedi Cornubiæ presens adesse creditur, ubi assiduè miracula et virtutes operatur, et illi magis videntur ejus habere presentiam, qui majora illius beneficia percipiunt, et sibi (m) majorem exhibent reverentiam, et ab eis plus amari, et eos plus amare creditur, quibus majorem opem et operam largiùs impertitur eò (n) quod, juxta Beatum Gregorium, probatio dilectionis exhibitio est operis (49).

Nº 2. RELATIO DUORUM S. CHORENTINI MIRACULORUM
EX SANCTORALI CORISOPITENSI MUTUATA (50).

1º Vinum Monachorum Turonensium miraculosè servatum.

Quidam viri bellicosi olim de suis viribus præsumentes, nec Deum verentes nec hominem, ad Turonicam civitatem et

(m) *Sibi* est ici pour *ei*.

(n) La préposition *eò* manque dans le manuscrit.

(48) Le sens demanderait plutôt *sperarent*.

(49) GREG. MAGNUS, *Homil.* 50 in *Evangelio*, n. 1.

(50) Le *Sanctorale Corisopitense* du Musée Bollandien ne renferme pas seulement un extrait considérable (pour la fête du 12 décembre et pour

en dépôt dans le monastère de Saint-Martin et il s'y conserve encore aujourd'hui, entouré, comme il convient, des plus grandes marques d'honneur et de respect.

Les moines de Tours sont heureux et fiers d'avoir été mis par le Ciel en possession d'un si grand trésor, car le corps de saint Corentin a été pour eux, en maintes occasions, protection dans le danger, salut dans les malheurs publics. C'est au contraire pour les Bretons un grand deuil de se voir privés d'un joyau d'un si grand prix ; mais plus ils s'affligent de l'absence corporelle de leur saint, plus ils se félicitent de voir qu'il est toujours présent au milieu d'eux spirituellement. Car, de fait, l'âme de saint Corentin se trouve manifestement en Bretagne et surtout dans la cathédrale de Quimper, comme en font foi les miracles et les prodiges qu'il se plaît à y opérer. En outre, parmi ceux qui sont chéris de saint Corentin, ceux-là paraissent l'être davantage qui reçoivent de lui de plus grands bienfaits et l'entourent de plus grandes marques d'honneur, qui l'aiment davantage en sont plus aimés, et sont de sa part l'objet d'une protection plus efficace, puisque, selon saint Grégoire, la vraie preuve de l'affection et de l'amour se trouve dans le témoignage des œuvres extérieures.

Nº 2. DEUX MIRACLES POSTHUMES DE SAINT CORENTIN.

1º Un tonneau de vin, qu'on avait défoncé par malice, n'en garde pas moins tout son vin.

A l'époque où les guerres féodales étaient en pleine vigueur et semblaient autoriser parfois plus d'un acte de brigandage, des hommes qui, faisant de la guerre leur métier, ne craignaient ni Dieu ni leur prochain, se rendirent à Tours et firent irruption dans le monastère de Marmoutiers, avec l'intention d'obliger les moines, bon gré mal gré, à leur livrer leur vin. En conséquence, ils se jettent sur un grand tonneau, qu'on appelait la *tonne de Saint-Martin*. Elle renfermait tout le vin qu'on

S. Martini monasterium accesserunt ut vinum à monachis extorqueretur, et irruentes ad grandem tonnam Sancti-Martini, quæ specialiter singulis annis certo tempore potui monachorum deputabatur, ipsaque tonnâ jam perforatâ, postposito Dei timore, vinum in vasis effundere cœperunt. Verùm monachi, divinâ inspirante-gratiâ, cùm tamen multorum Sanctorum corpora detulissent, reliquiarum S. Chorentini, quas nondùm attulerant recordantes (o), exclamare cœperunt dicentes: « Ubi « est, inquit, Britannus Confessor et Præsul Chorentinus ; « deferatur Præsulis corpus et vinum nostrum conservet ab « hostibus malignis. » Currunt igitur citiùs monachi ad Beati Præsulis corpus, ejus auxilium postulantes, illud suprâ prædictam tonnam reponentes, Chorentini custodiæ vinum suum commendarunt. Et illicò cessat effusio vini ac si clepsedrâ clausum esset foramen. Visoque tali et tanto miraculo, hostes recedunt, et eorum ferrea pectora molliuntur, nec ampliùs monachis damna inferre ausi fuerunt. Lætantur idcirco monachi et eum (S. Chorentinum) plus solitò venerantur (51).

2° Miraculum Alani, cognomento Caignart.

Nec etiam illud omittendum est miraculum quod in Alano,

son octave) de la *Vie latine de S. Corentin*, il nous offre aussi au premier mai (translation de S. Corentin) un abrégé du récit de la translation à Marmoutiers (voir le texte plus haut), avec la relation de deux miracles. C'est cette dernière relation, qui est assurément très ancienne, que nous allons mettre ici sous les yeux du lecteur.

(o) Ce mot fait défaut sur la copie, mais il semble nécessaire pour le sens.

(51) Ce miracle eut tant de retentissement qu'il était rappelé deux fois dans l'ancien office du Saint.

servait aux moines pendant une époque déterminée de l'année. Mais les brigands, foulant aux pieds toute crainte de Dieu, ont bientôt percé cette pièce et s'occupent à recueillir dans des vases le vin qui en découle, afin de l'emporter ensuite. Qu'on juge de la douleur des moines ! Pour conjurer ce malheur, ils commencent par apporter tous les corps des Saints, dont ils avaient la garde. Mais rien n'y faisait. Tout-à-coup, ils se disent, sous l'inspiration de la grâce d'En-Haut : « Où est « notre évêque breton Corentin ? On l'a oublié, qu'on apporte « son corps, qu'on lui confie le soin de défendre notre vin « contre la rapacité de nos ennemis. » Aussitôt quelques-uns courent au reliquaire de saint Corentin ; ils implorent son assistance ; ils placent ses reliques sur le tonneau et le chargent de garder leur vin. O merveille ! à dater de ce moment le tonneau demeure aussi hermétiquement fermé que si on y avait mis un fermoir de métal ; il ne s'en échappe plus une seule goutte de vin.

Il y a plus encore, la vue d'un si grand miracle suffit pour amollir la dureté du cœur des voleurs et les amener à prendre la fuite sans oser faire d'autre mal aux moines. Pour ceux-ci, ils sont remplis d'une sainte joie et entourent désormais saint Corentin de marques de vénération bien plus nombreuses qu'ils ne le faisaient par le passé.

2° Alain Cagnart, comte de Cornouaille, guéri d'un mal d'yeux.

Nous ne pouvons non plus laisser en oubli le miracle insigne dont Alain, comte de Cornouaille, devint l'objet au commencement du XI^e siècle (v. 1030).

Ce comte souffrait, en effet, horriblement d'un mal d'yeux que les médecins avaient déclaré incurable. La comtesse Judith, femme d'une grande sagesse et qui compatissait vivement au malheur de son mari, lui conseilla de laisser de côté les remèdes humains pour se rendre à l'église cathédrale de Quimper, se mettre sous la protection de saint Corentin, lui

Comite nobili Cornugalliæ, meritis sancti Chorentini à Domino Deo magnificè gestum est (52).

Cùm enim præfatus Comes oculorum maximam ægritudinem sustinisset, ita ut medicis incurabilis videretur, Judetha, uxor ipsius Comitum, mulier prudentissima, de viri sui angustia et infirmitate tristis et sollicita, Deo inspirante, consuluit ut aliis curis postpositis ad ecclesiam sancti Chorentini confugeret et certarum terrarum suarum possessiones eidem offerret, ut à summo Medico mereretur sanitatem. Creditque ipse Alanus Comes uxoris sano consilio, et simul ad prædictam ecclesiam sancti Chorentini venerunt, et super altare donationem ipsarum possessionum devotissimè offerunt, et tam ecclesiæ quàm canonicis concedunt impetratam. Hoc facto, ipse Comes à Deo consequitur suorum oculorum sanitatem; nam, sequenti die, ipse Comes sanus et incolumis coràm omnibus publicè apparuit (53).

(52) Le précédent miracle ne portait pas avec lui sa date. Celui-ci ne nous laisse pas dans la même ignorance à cet égard. Il s'agit ici en effet d'Alain Cagnart, comte de Cornouaille, dont le gouvernement s'étend de 1020 à 1058. C'est dans le même laps de temps qu'a dû arriver le fait en question, ou plutôt il est antérieur à l'année 1030, comme il conste de la teneur d'un document original (*Preuv. de Bret.*, t. 1, c. 377).

(53) Nous avons un témoignage authentique de la vérité de ce miracle; il nous est fourni par Alain Cagnart en personne (*Preuv. de Bret.*, t. 1, c. 377). Il y a lieu de croire que l'ancien *Passionnaire* de Quimper, qui nous a fourni la relation de la translation de S. Corentin à Marmoutiers et celle des deux miracles susdits, en renfermait beaucoup d'autres aujourd'hui perdus sans retour, témoin ce qui est dit dans le *Sanctorale Corisopitense*, à la suite des lignes que nous venons de reproduire : « *Nihil ultra (additur) quia in tempore paschali festa non amplius quam tres lectiones habent,* » on n'ajoute le récit d'aucun autre miracle, parce que dans le temps paschal les fêtes des saints n'ont que trois leçons.

offrir des terres et des possessions, et mériter de la sorte que le Médecin céleste lui rendit le plein usage de ses yeux. Le comte Alain n'hésita pas à suivre un conseil aussi sage. Lui et sa femme se rendent donc de compagnie à l'église de Saint-Corentin; ils font de tout cœur leur offrande et déposent sur l'autel l'acte même de donation des possessions qu'ils veulent céder à l'Église et aux chanoines. Or, le lendemain, le comte Alain se montre au public. Il était guéri, il ne souffrait plus des yeux. Mais c'était évidemment à sa générosité et à sa piété envers saint Corentin qu'il devait sa guérison pleine et entière.

N° 3. ULTIMA DOCUMENTA DE ASSERVATIONE RELIQUIARUM
S. CHORENTINI APUD MAJORETANOS (54).

Anno 1646, inter litium strepitus et magnam rei domesticæ perturbationem, nos recreavit translatio venerandi corporis B. Chorentini, episcopi olim Cornubiensis seu Corisopitensis in Britannia Armoricâ, cujus sacræ exuviæ ab antiquo (55) in hoc Majori Monasterio requiescunt, et ad nostra usque tempora in capsâ ligneâ, inter eas quæ altari matutinali supereminent, repositæ, asservatæ fuerant.

Anno quidem 1623, die mercurii 10^o Maii, hæc capsâ aperta fuit, instante R^{mo} Patre Guillelmo Le Prestre, episcopo Corisopitensi, et postulationem jam ante annos quatuor factam iterante, cui de communi Capituli sententiâ concessum est ut selecti ad hoc opus commissarii : frater Ludovicus Blanchard, prior S. Martini de Laval, et frater Franciscus Durand, subsacrista, eductum è capsâ os, quod *brachii* vel *femoris* videbatur (ita enim habet processus verbalis), (56) illi traderent, et instrumentum authenticum desuper confectum est, cui subscripserunt dictus episcopus Corisopitensis Guillelmus, episcopus Macloviensis (57), R. Guesdier, præpositus de Blalay, De l'Espine, canonicus Redonensis, prior Insulæ Tristanni (58) ac vicarius generalis archiepiscopi Turonensis in Britannia, Guillelmus Jour, canonicus Macloviensis, et Julianus Le Texier, canonicus Corisopitensis; ex parte verò monachorum : fratres

(54) Nous avons cru à propos de compléter ce petit recueil de documents originaux sur S. Corentin, en y adjoignant celui-ci qui nous est fourni par le *Liber rerum memorabilium Majoris Monasterii*.

(55) Le terme est vague et prouve qu'on n'avait aucune donnée positive sur la date de cette translation.

(56) Ces paroles sont dignes de remarque, car elles prouvent manifestement que le corps de Tours était loin d'être entier.

(57) Guillaume Le Gouverneur qui gouverna l'église de Saint-Malo de 1610 à 1630.

(58) L'île Tristan, en face de Douarnenez, a joué autrefois d'une importance qu'elle n'a plus actuellement.

N° 3. INAUGURATION A MARMOUTIERS DE LA NOUVELLE CHASSE
TOUTE EN ARGENT DE S. CORENTIN (ANN. 1646) (1).

L'année 1646 nous apporta, au milieu des bruits de procès et d'autres embarras domestiques, une bien douce consolation, celle de la translation du corps de saint Corentin, évêque de Quimper, dans une nouvelle chässe. Les restes mortels de ce glorieux évêque avaient été apportés, dans ce monastère de Marmoutiers, à une date qui se perd dans la nuit des temps, et depuis lors jusqu'au XVII^e siècle, elles avaient reposé au milieu de plusieurs autres dans une simple chässe en bois, qui avait été placée avec quelques autres sur l'autel dit de Matines.

En 1623, le mercredi 10 Mai, après une seconde instance (la première remontait à 1619) de l'évêque de Quimper, on ouvrit la chässe de bois qui renfermait, à Marmoutiers, les reliques de saint Corentin, et en présence des commissaires nommés en chapitre, savoir frère Louis Blanchard, prieur de Saint-Martin de Laval, et frère François Durand, second sacriste, on en retira un ossement du *bras* ou du *fémur* (sic), dont on fit présent à l'évêque avec le certificat authentique, qui fut signé successivement par le dit évêque de Quimper, Guillaume Le Prestre, par Mgr Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, par R. Guesdier, prévôt de Blaslay, par M. de l'Espine, chanoine de Rennes, prieur de l'île Tristan et vicaire général en Bretagne de l'archevêque de Tours, par Guillaume Jour, chanoine de Saint-Malo, et par Julien Le Texier, chanoine de Quimper.

Le même acte fut signé, au nom des moines, par les Frères Jacques d'Huisseau, grand-prieur, Blanchard et Durand, déjà nommés, et frère Jacques de Laynes, secrétaire du chapitre.

Le même jour, on fit don à l'illustrissime évêque de Saint-Malo, déjà nommé, de l'ossement connu sous le nom de *rotule du genou*.

A l'occasion du fait sur lequel nous venons d'appeler l'atten-

Jacobus d'Huyssseau, major-prior, Blanchard, Durand et Jacobus de Leynes, secretarius (59). Eodem die datum est ejusdem S. Corentini os, quod ROTULA GENU appellatur, illustrissimo DD. Guillelmo, episcopo Macloviensi.

Anno 1646, præstituta est dies vigesima Maii, quâ festum Pentecostes agebatur, sacri pignoris B. Chorentini eductio à veteri capsâ ligneâ in novam argenteam eximii operis, sumptibus ac munificentia venerab. Fr. Bertrandi Viette, prioris Septem-Dormientium, elaboratam.

Est verò capsâ argentea pondo 17 circiter marcharum, medium Episcopi corpus repræsentans, capite mitrâ insertis lapillis conspicuâ ornato. Stylobatus crustis argenteis et cristallis insignis per quos sacra ossa oculis intuentium patent.

Itaque horâ tertiâ pomeridianâ, astantibus omnibus monachis et innumerâ multitudine, quæ ad solemnitatem confluerat, reserata est capsâ ligneâ, in quâ inventum est caput et ossa plurima S. Chorentini serico panno involuta, quæ in thecam argenteam, prius solemnî benedictione expiatam, translata sunt, caput quidem intrâ imaginis caput, reliqua verò ossa tam intrâ illius imaginis quàm stylobatæ capacitate.

Posterâ verò die, Reverendi PP. Prior et monachi S. Juliani Turonensis, pro suâ erga sanctos religione, et mutui quod illos inter et nos intercedit fœderis observantiâ, ad ecclesiam nostram supplicationem adornarunt, quos ad valvas basilicæ summo cum gaudio et veneratione suscepimus: mox in chorum convenientes illi quidem à sinistrâ, nos verò à dextrâ (quam honoris causâ oblatam præ modestiâ acceptare recusarunt) mente unanimi missarum solemnîa peragimus, laudesque omnipotenti Deo ac sancto Patri Chorentino persolvimus.

Quæ omnia, in publicum instrumentum ab omnibus monachis cum antiquis tum reformatis subsignatum, relata sunt.

Occasione verò hujus novæ thecæ, constructum est armarium

(59) Copie de cet acte se trouve dans les Archives épiscopales de Quimper.

tion, il fut reconnu qu'il était urgent de remplacer la chasse. Ce fut le vénérable frère Bertrand Viette, prieur des *Sept-Dormants* (Tours), qui fit les frais de cette nouvelle chasse avec une munificence digne de son grand cœur. Cette seconde chasse était, en effet, en argent et travaillée avec art; son poids total était de 17 marcks; elle représentait le buste d'un évêque portant en tête une mitre ornée de pierres précieuses. Le socle se faisait remarquer par ses ferrures d'argent et par ses beaux verres qui permettaient de voir du dehors les ossements sacrés.

L'inauguration solennelle avait été fixée au 20 Mai, fête de la Pentecôte. En ce jour donc, en présence de tous les moines et d'une grande foule qui était accourue pour la solennité, on ouvrit la chasse de bois, et on y trouva la tête de saint Corentin et un grand nombre d'ossements, le tout enveloppé dans un drap de soie. On plaça ces restes sacrés dans la nouvelle chasse qu'on venait de bénir solennellement. La tête fut placée à l'intérieur même de la tête que figurait le reliquaire, et les autres ossements dans toute la longueur de la chasse et du socle.

Le lendemain, les RR. PP. prieur et religieux de Saint-Julien de Tours se présentèrent à notre église avec le cérémonial du jour des Rogations, tant pour témoigner de leur dévotion envers les Saints, qu'en raison des liens d'amitié fraternelle qui unissent leur maison et la nôtre. Nous les reçûmes à la porte de notre basilique avec autant de joie que de respect; puis nous rentrâmes ensemble au chœur, où ils voulurent, par modestie, occuper la gauche, quoique nous leur eussions offert, par honneur, le côté droit. Nous chantâmes ensuite d'un seul cœur la solennité de la messe, et nous payâmes en commun notre tribut de louanges au Dieu tout-puissant et à notre Père saint Corentin. Acte fut ensuite dressé de tout cela, et il fut signé par tous les moines des deux monastères anciens et réformés.

A l'occasion de la nouvelle chasse de saint Corentin, on

retrò altare à parte septentrionali, in quo divi Martini radius et S. Chorentini corpus reposita sunt (60).

N° 4. EXCERPTA EX ANTIQVO OFFICIO S. CHORENTINI (61).

1° Antiphona ad *Magnificat* pro primis Vesperis.

Nobilis progenie, sed nobilior fide, nobilissimus sanctitate fuit Pastor noster Chorentinus, cujus meritis nos exaudire digneris Sancta Trinitas, unus Deus.

2° Antiphona ad Benedictus.

O gloriose Chorentine, salus et honor Cornubiensis Ecclesiæ, qui coelestia eligens mundi gloriam declinasti, precibus nos socia Christo, cui te sociasti sanctitatis merito, et nobis confessis mortis horâ promptus sine morâ Dei gratiam implora.

3° Antiphona ad *Magnificat* pro secundis Vesperis.

Præsul et sacerdos Christi, qui merito tuæ bonitatis et gratiæ Dei hodiè coelos intrasti, precantes audi famulos, et quam gu-

(60) Les deux documents de 1623 et 1646 ne sont pas inédits. Ils ont été publiés récemment par la Société Archéologique de Touraine, comme appendice à l'*Hist. de Marmoutiers*, par D. MARTÈNE (t. II, p. 590).

(61) L'Eglise de Quimper avait composé de très bonne heure, en l'honneur de son saint patron, un très bel office, plein d'une douce poésie, aussi pieux qu'édifiant. Il est bien fâcheux qu'on lui ait préféré, en 1851, un office de fabrique moderne. Pour que le souvenir de cet office, qui faisait le plus grand honneur à la Cornouaille, même au point de vue littéraire, ne se perde pas entièrement, nous en insérerons ici quelques extraits.

fit aussi faire un *armarium* derrière l'autel du côté du Nord, dans lequel on plaça le *radius* de saint Martin et le corps de saint Corentin.

N° 4. — QUELQUES EXTRAITS DE L'ANCIEN OFFICE DE S. CORENTIN.

1° Antienne de *Magnificat* (Premières Vêpres).

Corentin, notre Pasteur, était de noble lignage, mais la foi le rendit bien plus noble, et la sainteté a élevé sa noblesse au comble. Daigne la Sainte-Trinité, Dieu unique, exaucer tous nos vœux en considération des mérites d'un si grand Protecteur.

2° Antienne de *Benedictus*.

O glorieux Corentin, le salut et l'honneur de l'Eglise de Cornouaille, vous qui, choisissant les biens célestes pour votre lot, avez fui la gloire du monde, réunissez-nous par vos prières à Jésus-Christ avec lequel vous avez contracté une union éternelle par le mérite de votre sainteté, et quand, après avoir confessé nos péchés une dernière fois, nous serons sur le point de mourir, appelez sans retard sur nous l'efficacité de la grâce de Dieu.

3° Antienne de *Magnificat* (Secondes Vêpres).

Evêque et prêtre de Jésus-Christ, vous qui, par le mérite de vos bonnes œuvres uni à la grâce de Dieu, êtes entré aujourd'hui au Ciel, écoutez la prière de vos serviteurs; continuez à régir, à aimer, à secourir, à défendre, cette Eglise que vous avez gouvernée avec tant de zèle et de piété pendant votre vie mortelle, et vous, Dieu tout-puissant, miséricordieux et clément, en considération de la prière de S. Corentin, ayez pitié des pécheurs.

bernasti vivus Ecclesiam, gubernas, ama, juvas et defende, et tu Deus omnipotens, misericors et clemens, Corentini piâ prece, peccatorum miserere.

4° Antiphona in Vesperis.

Laudemus Dominum qui S. Corentinum magnificavit inundanti pluviam. Laudent suum præsulem Britanni per quos et portari voluit et desiderium Turonorum adimpleri.

5° Item alia.

Festum sancti Præsulis et Patris Cornubiæ
Colant omnes incolæ Britanniae,
Quem honorant peregrini Galliae,
Quem Rex cœli coronat hodiè.

4° Antienne à Vêpres.

Louons le Seigneur qui a glorifié S. Corentin en accordant à sa prière l'abondance de la pluie. Que les Bretons louent à l'envi leur Évêque, qu'ils le louent de ce qu'ils s'est servi d'eux pour arracher ses membres sacrés à la fureur des Normands et combler les vœux des Tourangeaux.

5° Autre Antienne.

Que tous les habitants de la Bretagne célèbrent à l'envi la fête de l'Évêque et du Père de la Cornouaille, la fête de S. Corentin. Que les pèlerins de la France viennent honorer celui que le Roi du ciel a couronné aujourd'hui de la couronne de gloire.

APPENDICE A LA PAGE 65.

N° 5. RÉCIT SUCCINCT DE DEUX MIRACLES EMPRUNTÉS
AU CARTULAIRE DE QUIMPER.

Vers le même temps, Benoist, neveu du comte Alain, fut arraché à la mort par l'intervention de saint Corentin.

Fils d'Orscand, évêque de Quimper, ce Benoît était encore tout jeune lorsqu'il tomba très-gravement malade. Son père et sa mère, fort attristés d'un tel accident, s'empressèrent de se rendre à l'église de saint Corentin, et offrirent au Saint, pour sa guérison, le village de Penbren en Trégunc. Or, à l'instant même, l'enfant recouvra une parfaite santé.

A quelque temps de là, Hoël, fils du même Alain Cagnart, qui était devenu successivement (1058), par droit d'hérédité, comte de Nantes et de Cornouaille, enfin duc de Bretagne (1073), entreprit pieusement le pèlerinage des Saints-Lieux de Rome. Mais à son retour, il se trouva en face d'une conjuration des principaux seigneurs du pays, qui avaient tramé sa perte.

Hoël résolut de leur tenir tête les armes à la main, et commença, à cet effet, par implorer l'assistance du Patron de Quimper, en lui promettant d'augmenter ses possessions, s'il lui accordait la victoire sur ses ennemis. Or, il en arriva de la sorte, et en conséquence de sa promesse, Hoël donna à perpétuité à saint Corentin la terre de *Pentrès en saint Nic*, dans l'ancien pays de Porzay.

TABLE DES MATIÈRES

ART. 1^{er}. — PROLÉGOMÈNES DE LA VIE DE S. CORENTIN.

	Pages
DÉBUT. — S. Corentin. Sa popularité.	3
Sa vie latine est le plus ancien monument littéraire de la Cornouaille	4
Quimper n'a eu qu'un évêque du nom de Corentin.	4
§ 1. Preuve de l'authenticité et de l'autorité de cette vie. Date probable de sa composition.	5
Deux petites erreurs chronologiques qu'elle renferme.	9
§ 2. Chronologie de S. Corentin.	10
§ 3. Translation du corps de S. Corentin à Léhon.	13
— — — — — à Montreuil.	14
— — — — — à Paris et à Marmoutiers	15
§ 4. Culte de S. Corentin.	18
Son patronage	19
Iconographie	20
Conclusion des prolégomènes, remerciements, etc.	20

ART. 2. — VIE DE S. CORENTIN (TEXTE LATIN ET TRADUCTION).

Prologue.	23
§ 1. Naissance et premières années.	27
§ 2. S. Corentin ermite. Histoire de son poisson	27
§ 3. Visite du roi Grallon	29
§ 4. Le poisson miraculeux disparaît.	31
§ 5. Corentin et Primel.	31
§ 6. Visite des SS. Paterne et Melaine à S. Corentin	33
§ 7. Corentin est élevé à l'épiscopat	35
§ 8. Corentin modèle des évêques	37
§ 9. Suite du même sujet	39
§ 10. Tudy et Guingalois sont <i>bénis</i> comme abbés.	43

	Pages
§ 11. Ils aident le Saint dans les fonctions de sa charge pastorale	45
§ 12. Dernières années et mort de S. Corentin.	45
§ 13. Sa renommée de sainteté. — Miracles posthumes	47
§ 14. Projet d'une basilique sur son tombeau (v. 830).	49
§ 15. Châtiment, pénitence et guérison de la femme avare.	49
§ 16. Le voleur puni	53
§ 17. Sa pénitence. Double vision dont il est favorisé. Sa guérison	55
Conclusion.	57

APPENDICES A LA VIE DE S. CORENTIN.

N° 1. Translation d'une partie du corps de S. Corentin à Marmoutiers	59
N° 2. Deux miracles empruntés au Sanctoral de Quimper :	
1° Un tonneau de vin qui avait été défoncé, conserve néanmoins tout son vin	63
2° Alain Caignart, comte de Cornouaille, guéri d'un mal d'yeux (v. 1030)	65
N° 3. Document emprunté aux Archives de Marmoutiers :	
1° Don d'une relique à M ^{re} Le Prestre, évêque de Quimper en 1623	67
2° Inauguration, le 20 mai 1646, à Marmoutiers, de la nouvelle chaise de S. Corentin.	69
N° 4. Extraits de l'ancien office liturgique de S. Corentin	71
N° 5. Deux miracles empruntés au Cartulaire de Quimper :	
1° Guérison du jeune Benoit, fils d'Orscand	74
2° Victoire du comte Hoël (v. 1076) sur ses ennemis.	74

VIE DE SAINT CORENTIN

SAINT CORENTIN

HISTOIRE DE SA VIE ET DE SON CULTE

PAR

L'ABBÉ ALEXANDRE THOMAS

AUMONIER DU LYCÉE DE QUIMPER

Cherchez Dieu en tout ; aimez sa gloire,
laissez-vous vous-mêmes ; soyez sim-
ples de cœur, et vous brillerez heu-
reusement sans le savoir, sans y penser,
d'un éclat semblable à celui de Jésus-
Christ, partout où vous irez et dans
tout ce que vous ferez.

(F. W. FABER, Progrès de l'Âme,
ch. VI.)

QUIMPER

TYPOGRAPHIE ARSÈNE DE KERANGAL

IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

1887

A Saint GWENNOLE,

disciple chéri de saint Corentin,
ami et conseiller du roi Gradlon-Maur,
régulateur de la vie monastique
dans la Petite-Bretagne,
premier abbé de l'illustre monastère
de Notre-Dame de Land-Tévennec,
maître de saint Gwen-Aël
et de tant d'autres saints
dont il fut le modèle et la règle vivante,
j'offre, comme témoignage
de dévotion filiale,
l'histoire du Père dont il vit les exemples
et reçut les leçons.

Du ciel, d'où son regard nous suit,
qu'il dirige encore vers Dieu
les Bretons qu'il aima tant sur la terre.
Que par ses prières et celles de saint Corentin,
ce livre soit béni !

Qu'il augmente dans les âmes
la Foi,
l'Espérance
et l'Amour !

INTRODUCTION

HONORA PATREM TUUM.

I

Entre toutes les provinces de France, il n'en est peut-être pas une qui ait trouvé comme la Bretagne des écrivains de mérite pour recueillir ses traditions et rédiger l'histoire de ses fils arrivés à la sainteté.

C'était justice, d'ailleurs : si la Grande-Bretagne a été si justement appelée *l'Ile-des-Saints*, la Bretagne-Armorique elle-même est souvent désignée sous le nom de *Terre-des-Saints*.

Il y a plus : au dire de M. Renan, elle est « vraiment admirable la moralité fine et vraie qui distingue les légendes des Saints bretons et irlandais », et « nulle Eglise n'a rien à leur comparer ». (1)

Mais, ni la science de Dom Lombréau ni même les consciencieuses recherches et le talent inimitable d'Albert-le-Grand ne nous ont légué sur l'un ou l'autre de nos Saints de Bretagne une étude approfondie et complète ; les ouvrages de ces deux auteurs se composent d'une longue suite de biographies, dont les plus considérables sont exposées en quelques pages, et depuis le temps où ils ont été écrits, seul M. le vicomte Hersart de la Villemarqué nous a montré quelle mine féconde serait la tradition armoricaine, si l'on voulait bien y chercher les éléments de récits plus com-

(1) Ernest Renan : *Essais de Morale et de Critique*, pages 437 et suivantes.

plets. Si vous voulez être édifié à cet égard, lisez par exemple cette « *Légende de saint Gurthiern, fondateur de Quimperlé* », dont les pages si sèches et si courtes de Dom Lobineau et de Dom Placide Le Duc ont seules fourni les éléments ; lisez surtout la *Poésie des cloîtres celtiques* et les *Légendes* de saint Patrice (1), de saint Kadok et de saint Hervé ; là nos Saints vivent, ont leur physionomie propre et réelle. On les voit, et on les aime. Combien d'autres Saints bretons, irlandais et cambriens, dont la biographie présenterait un intérêt non moins puissant si, avec une piété vraiment filiale pour leur mémoire bénie, on voulait bien les faire connaître à tous !

Parmi les Saints du pays, il convient, évidemment, d'étudier d'abord les hommes auxquels Dieu a donné des cœurs d'apôtres, et qu'il a envoyés à nos ancêtres pour les éclairer de la vraie lumière, ou du moins pour faire disparaître les dernières ombres qui restaient encore, après que l'œuvre de la foi eut brillé sur le pays de Cornouailles comme sur le sol du Léon.

Il ne paraît pas, en effet, que saint Corentin et saint Pol-Aurélien aient eu à évangéliser des tribus assises dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ; leur mission a été de constituer régulièrement des églises déjà anciennes, de multiplier autour d'eux les vocations monastiques et sacerdotales qui donnaient des coadjuteurs à leur apostolat ; enfin, de faire disparaître les superstitions que les fils des Druides mélangeaient trop souvent aux croyances du Christianisme. Ils trouvèrent ce qu'on appellerait aujourd'hui des pays de mission : ils en firent des chrétientés florissantes.

Pour plus d'un dévot de saint Corentin n'y aura-t-il pas un regret dans cette pensée que le premier évêque de Quimper n'est pas dans un sens strict l'apôtre de la Cornouailles ? Je ne sais ; mais il semble que dans l'ordre spirituel, réformer est aussi glorieux que créer. Il suffirait, pour le prouver, de rappeler ce qu'ont été pour la Basse-Bretagne, dans des temps plus rapprochés de nous, Michel Le Nobletz et Julien Maunoir.

(1) A laquelle je vais faire de si nombreux emprunts, je dois le confesser d'avance.

Depuis un siècle (1782), les origines de notre Église bretonne avaient été enveloppées d'obscurité par deux hommes dont on ne peut contester la science, mais qui se sont trop souvent laissés aveugler par le parti-pris. Dom Morice et Dom Lobineau, sans apporter aucune raison, sans alléguer aucun fait, sans fournir aucune preuve, sans entrer dans aucun détail qui nous instruisse de cette préférence, ont rejeté ce que la tradition des siècles passés était unanime à proclamer, à savoir que dans le cours du premier siècle, ou au plus tard dans les premières années du second, un disciple des Apôtres, nommé Clair (Clarus), fut envoyé par le Pontife romain gouvernant alors l'Église universelle (probablement le pape saint Lin) pour prêcher l'Évangile dans nos contrées. Clair apportait avec lui, comme gage de la bénédiction apostolique, l'un des clous qui avait servi au crucifiement de saint Pierre. Il s'arrêta sur les bords de la Loire, à Nantes, où il fixa son siège, et il en devint le premier évêque. De là il étendit sa prédication, tant par son diacre Déodat que par lui-même, dans les diverses parties de la Bretagne, et particulièrement aux pays de Vannes et de Cornouailles. Il mourut à Réguini, aujourd'hui du diocèse de Vannes, et il y laissa son tombeau et ses restes vénérés. Sa mémoire est honorée à Nantes, et bien ailleurs encore, d'un culte immémorial.

Cette tradition de l'apostolicité de l'Église de Nantes, (et par suite de presque toute l'Église de Bretagne, puisque saint Clair étendit sa juridiction sur les pays de Vannes et de Quimper), nous a été transmise par des documents nombreux et authentiques. Elle nous est parvenue incontestée jusqu'au XVIII^e siècle, où elle fut momentanément combattue par une école systématique et peu sérieuse. Ce n'est pas sans surprise qu'on voit des hommes, comme les deux savants bénédictins cités plus haut, se montrer si négligents dans l'étude de la tradition bretonne en effleurant seulement l'important sujet de l'introduction du Christianisme dans la province. Ce fait trouve naturellement son explication dans les idées nouvelles généralement en vogue à l'époque où vivaient nos historiens D. Lobineau et D. Morice, idées qui étaient nées de l'influence du jansénisme et du protestantisme. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer d'une façon générale la fameuse

question de l'apostolicité des Églises des Gaules ; ce travail a été fait d'une manière générale par les deux grands historiens, Rohrbacher et Darras, et de savants auteurs ont relevé pour les Églises particulières auxquelles ils appartiennent, la gloire de remonter jusqu'aux premiers amis du Sauveur. Mais il semble que les explications qui précèdent étaient utiles, nécessaires peut-être, avant d'aborder la vie même de notre premier évêque. Elles sont extraites d'un consciencieux travail de M. l'abbé Cahour, chanoine de Nantes. Aujourd'hui qu'une puissante réaction s'est faite contre l'école de critique exagérée du *xvii^e* et du *xviii^e* siècle, il suffira pour démontrer l'apostolicité de l'Église de Nantes de dire qu'elle est reconnue par les autorités suivantes :

1° Deux légendes liturgiques à l'usage du diocèse de Nantes et remontant à la fin du *xiv^e* siècle ou au commencement du *xv^e* : l'une est la légende de saint Clair lui-même, l'autre celle de saint Félix.

Ce qui est propre au *xiv^e* siècle dans ces deux légendes est simplement le travail du copiste, car leur cachet archéologique qui se révèle par la forme d'homélie, le préambule, la citation de textes sacrés, le style correct, méthodique, élégant même et contrastant avec la latinité dégénérée des répons qui les encadrent à l'office, les fait remonter à une antiquité beaucoup plus reculée.

2° Dargentré, appelé le père de l'Histoire de Bretagne ; 3° Dupas ; 4° Albert-le-Grand ; 5° Le Baud ; 6° Alain Bouchard ; 7° un illustre bollandiste, le P. Papebrok, qui a ainsi compris la tradition nantaise après mûr examen.

Depuis les dénégations de Dom Morice et de Dom Lobineau, suivies par Dom Beaunier, les anciennes traditions ont été reprises et soutenues par :

1° Dom Plaine, bénédictin de la Congrégation de France, dont le travail lu au congrès de l'Association Bretonne tenu à Quintin, en 1880, a victorieusement démontré l'erreur des bénédictins du *xviii^e* siècle ;

2° M. de la Nicollière-Teijeiro ;

3° M. l'abbé Cahour ;

4° M. l'abbé Jubineau, qui, au congrès de la Société française

d'Archéologie réunie à Nantes en 1850, se fit écouter avec une faveur marquée quand il exposa ses travaux sur l'apostolat de saint Clair ;

5° Monseigneur Fournier, de pieuse mémoire, qui le 1^{er} juin 1877, disait au saint Pape Pie IX : « L'Église de Nantes, dont votre Paternité daigne me confier la garde, a un grand souvenir « qui est en son honneur. Dès les temps apostoliques, le Pontife « suprême envoya dans nos contrées l'illustre Clarus.

« Notre Armorique ne connaissait alors que le culte des Druides ou celui des faux dieux. Saint Clair y planta la foi. Avec la « croix de Jésus-Christ, il apportait de Rome un des clous par lesquels « quels saint Pierre subit son glorieux martyre.

« Ce clou sacré nous a attaché à saint Pierre et à ses successeurs. Nous ne nous en détacherons jamais. »

6° Monseigneur Richard, autrefois chanoine de Nantes et actuellement archevêque de Paris ;

7° L'autorité du nouveau Propre du bréviaire pour le diocèse de Nantes, où l'ancienne tradition a été reprise et hautement affirmée.

Et maintenant, après avoir suffisamment établi que la Bretagne était évangélisée par saint Clair bien avant les travaux de saint Corentin, il nous reste à constater un fait dont la vérité historique n'a point donné lieu aux mêmes débats. Au moment où l'action de saint Clair avait conquis à Jésus-Christ une si grande partie de la presqu'île armoricaine, un autre personnage également revêtu du caractère épiscopal, Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie, passait de la Grande dans la Petite-Bretagne, débarquait à Porz-Léogan (entre le Conquet et la pointe Saint-Mathieu), élevait une église à Morlaix, puis allait établir à Lexobie ou Coz-Guéaudet, c'est-à-dire Vieille-Cité, un siège épiscopal qui devait être plus tard transféré à Tréguier.

Ayant eu promptement connaissance des succès apostoliques de l'évêque de Nantes, il lui envoya un de ses auxiliaires pour conférer avec lui et donner ainsi plus de puissance à leurs efforts en les combinant.

C'est donc par ces deux envoyés, Clair et Drennalus, que Dieu a

communiqué à notre pays les lumières de la vérité dans un temps où le Prince des Apôtres venait à peine d'expirer sur la croix.

C'est l'œuvre commencée par eux que continuera et complétera, trois ou quatre siècles plus tard, celui qui sera le premier évêque de Quimper.

II

Deux motifs rendent ce moment favorable pour parler de saint Corentin, tracer de sa vie un tableau fidèle, suivre l'histoire de son culte, enfin montrer ce qu'il a été pour nous ce que nos pères ont été et ce que nous devons être pour lui.

Saint Corentin semble revenir au milieu de nous à l'heure présente, par l'acte solennel qui va rendre à nos hommages son Bras sacré, mais aussi par l'apparition tant désirée et si opportune de la *Vie inédite de saint Corentin*, écrite au ix^e siècle par un anonyme de Quimper, publiée avec prolégomènes, traduction et éclaircissements, par le R. P. Dom François Plaine, bénédictin de la Congrégation de France, de l'abbaye de Ligugé. »

Quelques-uns se demanderont s'il n'eût pas été plus à propos de donner ici intégralement la traduction de ce manuscrit et le savant travail qui l'accompagne ; mais, d'abord le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* a fait cette publication, donnant en regard le texte latin, et la brochure où ont été réunis les articles du *Bulletin* sur le patron de la Cornouailles se trouve désormais dans bien des mains.

Je dois avouer toutefois que ce motif n'eût pas suffi pour me déterminer à prendre la plume au lieu de laisser la parole à l'anonyme du ix^e siècle.

Les documents anciens sont précieux pour les chercheurs ; mais il leur arrive souvent de faire payer assez cher au lecteur leur valeur historique. La traduction dont je parle n'est pas précisément dans ce cas ; la lecture en est facile, agréable même, mais bien

loin d'offrir l'attrait qu'on trouve dans l'incomparable récit d'Albert-le-Grand.

C'est bien, en effet, au vieux dominicain du couvent de Morlaix que je veux emprunter les principaux éléments de mon étude sur saint Corentin, non sans m'aider beaucoup de la *Vie* publiée par Dom Plaine. Je ne me dissimule pas qu'en avouant ainsi mes préférences, je vais étonner plus d'un contempteur de celui que Brizeux appelait

.....moine d'une foi grande
Qui des Saints de Bretagne écrivit la légende.

Je dois donc établir quelle est la valeur d'Albert-le-Grand comme historien, et pour cela je ne crois pouvoir mieux faire que de citer encore M. l'abbé Cahour :

« Je n'ignore pas que les adversaires de nos traditions ont affecté de discréditer Albert-le-Grand, et je ne prétends pas qu'il soit infaillible. Mais quand je considère la sincérité et la modestie de cet historien ; qu'il fallut un ordre de ses supérieurs pour le déterminer à visiter les archives des neuf anciens évêchés de Bretagne ; que les évêques s'empressèrent de lui en ouvrir les portes ; que les docteurs de son temps approuvèrent ses écrits ; quand j'étudie attentivement ses textes, je ne puis m'empêcher de croire que les défauts qu'on lui reproche tiennent bien plus à sa fidélité consciencieuse à reproduire les textes qu'il avait sous les yeux qu'à la fantaisie, et qu'il importe de ne pas le condamner sans preuves. Il est arrivé plus d'une fois que les erreurs qu'on lui imputait ont disparu à la suite de recherches et de découvertes ultérieures. J'en ai fait moi-même l'expérience lors de nos fouilles à Saint-Donatien, en 1872.

« Une dernière remarque à faire en faveur du docte dominicain et à l'encontre de son contradicteur Dom Lobineau, c'est que le premier a eu soin, dans sa *Vie de saint Clair* (1), d'indiquer les nombreuses sources qu'il a consultées, tandis que le second va cou-

(1) Ceci pourrait être généralisé et appliqué non à la seule *Vie de saint Clair*, mais à tous les travaux d'Albert-le-Grand.

pant et tranchant dans le travail de son prédécesseur, sans se donner la peine d'indiquer une pièce, une preuve quelconque, qui justifient cette opération vraiment trop autoritaire. »

Me sera-t-il permis, en souscrivant au jugement du docte chanoine de Nantes, d'indiquer le motif qui me fait donner une adhésion si complète à ce qu'on appelle dédaigneusement les *légendes* d'Albert-le-Grand ?

Il y a un infatigable chercheur qui, malgré la dispersion et l'anéantissement de tant de documents précieux, a réussi à découvrir les manuscrits anciens où sont racontées les vies de saint Geldouin, saint Pol-Aurélien, saint Briec, saint Ronan, saint Méen, saint Maurice, saint Clair, sainte Ursule, saint Judicaël. La plupart de ces manuscrits ont été publiés dans les *Analecta bollandiana*, aux tomes I, II et III. Pour saint Ronan et saint Maurice, le chercheur si zélé et si heureux dont je parle et qui n'est autre que Dom Plaine, s'est fait écrivain. Or, dans les travaux qu'il a simplement publiés ou traduits, comme dans les opuscules qu'il a lui-même rédigés d'après de vieux documents, le bénédictin de Ligugé est presque constamment d'accord avec le dominicain de Morlaix. Les recherches contemporaines du religieux, qui a ainsi consacré son zèle et sa science aux Saints de Bretagne, nous permettent donc d'accepter désormais le livre d'Albert-le-Grand non plus seulement comme œuvre d'aimable piété, de grâce naïve et de littérature charmante, mais aussi comme œuvre d'une valeur historique vraiment sérieuse.

Cela veut-il dire que les faits exposés dans les *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique* soient tous également certains ? Non, à coup sûr. Cela va-t-il jusqu'à transformer en articles de foi tous les récits de miracles qui se trouvent dans le livre, en général, et dans la vie de S. Corentin, en particulier ? Pas davantage. Jamais Albert-le-Grand n'eût pareille prétention, et si Dom Lobineau avait lu avec plus d'attention et moins de dédain systématique l'avertissement au lecteur dans l'ouvrage du vieil historiographe, il aurait trouvé sa condamnation dans les lignes suivantes : « Vous remarquerez que, là où l'Histoire semble apocryphe et de peu de foi, toutes-fois appuyée de la tradition immémoriale, je produits les raisons

de part et d'autre, et laisse la chose indécise ; mesme, quand il se rencontre des opinions contraires entre les auteurs, si ce ne sont contradictions notoirement manifestes, je ne m'arrête pas à les accorder, parce que ce seroit un travail de grande haleine et de peu d'utilité ; non plus aussi à soutenir les uns et refuter les autres, mais j'en laisse la décision au judicieux lecteur, et ce d'autant que ce n'est pas icy une dispute de controverse, mais une simple histoire, ennemie de toute obscurité ; d'ailleurs que je ne veux blesser la vénérable antiquité.

« Enfin, pour dernier avis, je vous diray qu'en ce siècle se trouvent des esprits bizarres et mal faits, à qui rien ne plaist, quelque perfection qu'il y ait ; esprits critiques et envieux qui trouvent, comme dit le proverbe, à tondre sur un œuf : et quoy que, Dieu mercy, je doive fort peu craindre leurs attaques, pour avoir bons cautions de tout ce que j'écris (1), cet avis néanmoins ne se donne sans sujet, car la presse n'avait encore qu'à demy roulé sur mon Ouvrage, que telles personnes préparoient leurs censures ; mais je me fais gloire de leur disgrâce et d'être persécuté de tels libertins et Anti-Bretons, rendant ce service à l'Eglise et à ma Patrie, à la confusion des ennemis de l'un et de l'autre, et veux bien qu'ils sachent que, pour plaire à Dieu et aux gens de bien, il me plaist de leur déplaire.

« J'interdis absolument la lecture de ce livre aux Athées, aux Libertins, aux Indifférents, aux Hérétiques, et à ces suffisans qui, mesurans la puissance de Dieu au pied de leurs cerveaux mal timbrez, se moquent des merveilles qu'il a opérées par ses serviteurs, et ne croient rien de ce qui passe la cime de leurs faibles entendemens, voulans captiver la foy sous les lois de la raison. Que si telles gens s'ingèrent d'y mettre le nez, j'attends d'eux le même traitement que receurent, aux premiers siècles de l'Eglise naissante, les Apostres, des Juifs et Payens, et depuis.... universellement tous les Ecrivains catholiques, des Sectaires et des Libertins, qui tous ont attribué les miracles des Saints au Démon, ou à

(1) Effectivement, il cite à la fin de ses légendes les sources où il a puisé (Note de M. de Kerdanet).

la magie, ou bien s'en sont moquez, comme de feintes et contes faits à plaisir. »

Et maintenant avant d'aborder le récit même de la vie de saint Corentin, il me reste à parler de sa chronologie. Je dois reconnaître qu'on ne saurait sans difficulté fixer même les dates principales dans l'histoire du premier évêque de Quimper.

Albert-le-Grand le fait vivre de l'an 375 à 401 ;

M. de Miorcec de Kerdanet, de 375 à 454 ;

Dom Plaine, de 460 à 540 ou 550 ;

Dom Lobineau ne donne pas de date de naissance, et recule la mort de saint Corentin jusqu'après 530.

Il est donc d'accord avec Dom Plaine, ou peu s'en faut.

Si l'on veut savoir les raisons qui ont fait adopter à ces écrivains, au moins d'une manière approximative, ces chronologies si différentes, voici ce qu'on peut en dire :

1^o Albert-le-Grand. — Cet auteur si scrupuleux dans l'exposé des faits donne ordinairement les dates sans les comparer, sans faire aucun travail de critique ; nulle part ce défaut ne se manifeste plus que dans la vie de saint Corentin, dont la vie si remplie d'ailleurs n'a pu se borner à une période de 26 années. De plus, si l'on admet avec le Père Albert que saint Corentin fut sacré par saint Martin, la date de 375, comme année de sa naissance, est parfaitement improbable, puisque le grand thaumaturge des Gaules, né en 316, mourut en 400. En plaçant donc la consécration de l'évêque de Quimper aux derniers jours de la vie de l'évêque de Tours, saint Corentin n'aurait pas eu deux années entières d'épiscopat.

2^o Dom Plaine et Dom Lobineau. — Les raisons que fait valoir Dom Plaine sont que Grallon, ami de notre saint Corentin, a entretenu des relations avec le roi Clovis et ses Francs, ce qui ne peut correspondre qu'à la fin du v^e ou au commencement du vi^e siècle, et donne cent ans et plus après la mort de saint Martin. Dom Plaine dit formellement que l'histoire atteste ces relations du roi des Francs et du roi de Bretagne. J'ignore quel document historique a donné lieu à cette affirmation.

Dom Lobineau dit, au contraire, que Grallon mourut avant Clovis, après la mort duquel, suivant saint Grégoire de Tours,

« les princes bretons ne s'appelèrent plus rois, mais s'appelèrent simplement comtes » ; or, la qualité de roi est donnée à Grallon partout où l'on parle de lui ; car on ne le trouve, en aucune légende ni en aucune notice, qualifié simplement comte (1).

Dom Plaine donne encore une autre raison pour rapporter la vie de saint Corentin à la seconde moitié du v^e siècle et à la première moitié du vi^e, c'est qu'il aurait existé des rapports entre notre évêque d'une part, saint Tugdual et saint Pol-de-Léon d'autre part. D'après la vie encore inédite de saint Tugdual, on pourrait affirmer que cet épiscopat a été long et qu'il ne s'est pas terminé avant les années 540-550.

Dom Lobineau, ici plus explicite que Dom Plaine, a dû avoir connaissance de cette vie inédite qu'il appelle les *Actes* de saint Tugdual, et où il est dit « que saint Tugdual et saint Corentin se trouvèrent à une prière publique ou litanie solennelle, indiquée par saint Paul, évêque de Léon, pour détourner de dessus les habitants du pays un fléau public ; ce qu'on peut supposer n'être arrivé que vers l'an 530 ».

3^o Monsieur Miorcec de Kerdanet. — Dans les notes dont il a enrichi l'ouvrage d'Albert-le-Grand, M. de Kerdanet ne conteste pas la date de naissance fixée par cet auteur (l'an 375) ; il semble admettre aussi que saint Martin fut bien le consécuteur de saint Corentin, mais il s'inscrit en faux sur la date que le Père Albert assigne à la mort de notre Saint. Avec l'abbé Gallet, il déclare certain que, sur la fin de l'an 453, saint Corentin assista au Concile d'Angers, dont les actes le désignent sous le nom de Chariato.

Il ne m'appartient pas de me prononcer entre ces différents systèmes, et je terminerai cette introduction, déjà trop longue pour mon modeste travail, en répétant avec le bon Albert-le-Grand : « Quand il se rencontre des opinions contraires entre les auteurs, je ne m'arrête pas à les accorder, non plus aussi à soutenir les uns et refuter les autres, mais j'en laisse la décision au judicieux lecteur. »

(1) Cette raison est absolument sans valeur. Plusieurs prétendent que le texte attribué à S. Grégoire de Tours est une interpolation. Fut-il de S. Grégoire, il n'exprimerait qu'une prétention des rois francs et ne prouverait rien contre une masse de témoignages et de faits contraires. (Pitre-Chevalier.)

SAINT CORENTIN

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE SA VIE

CHAPITRE I^{er}

L'ERMITAGE

Nobilis progenie, sed nobilior fide,
nobilissimus sanctitate fuit Pastor nos-
ter Chorentinus.

(Ant. aux 4^{es} vêpres, ancien office de
S. Corentin.)

S'il vous est arrivé de lire ne serait-ce qu'un seul ouvrage d'un historien sérieux, vous aurez été frappé d'une chose tout d'abord : c'est que chaque époque donne sa physionomie spéciale aux héros de toute sorte qui l'ont illustrée ; de même, par exemple, que les *Pairs* de Charlemagne diffèrent en tant de points des *Preux* des Croisades, de même les grands Prélats du moyen-âge ne nous apparaissent guère sous les mêmes traits que les vaillants et saints Evêques du iv^e au vi^e siècle.

Toute biographie devra donc faire revivre son héros non pas comme un être isolé, mais comme occupant le centre d'une société qui a été la sienne.

Voilà ce que je voudrais faire pour notre saint Corentin. Mais je rencontre, dès l'abord, une difficulté réelle dans la répugnance à me prononcer entre deux systèmes chronologiques qui ont l'un et l'autre leur avantage (1). Celui de M. de Kerdanet s'accorde

(1) Par exemple, si S. Corentin a été sacré par S. Martin, je m'explique très-bien la visite miraculeuse de S. Patrice à S. Guennolé. En effet, S. Patrice naquit en 380, se convertit et vint à Tours peu de temps après la mort de son oncle S. Martin (401). L'apôtre de l'Irlande mourut au plus tard en 493, mais plus probablement en 460 (opinion de M. de la Villemarqué : *Légende celtique, Vie de S. Patrice*). Si S. Corentin, premier maître et ami

(Paris), où l'armée de Gratien fut mise en déroute. Ce fut alors que Maxime et Conan se séparèrent ; le premier courut à Lyon arracher la couronne et la vie à son rival ; le second revint en Armorique établir sa colonie bretonne. Or, les nombreux compagnons de Conan se trouvèrent si bien en Armorique que, au témoignage de Bède et de Gildas, pas un ne retourna dans sa patrie, et bientôt au contraire on vit d'autres colons les rejoindre par milliers. Cependant Conan ne gouvernait d'abord sa conquête que sous la dépendance de Maxime ; il en fut ainsi jusqu'à l'an 388, date de la mort du meurtrier de Gratien. En 402, le démembrement de l'Empire laissait aux peuples vaincus toute facilité pour secouer le joug des vainqueurs, et l'Armorique en chassant les magistrats romains, dont depuis César elle avait subi le joug, rentrait dans sa nationalité. Alors, vraisemblablement, Conan reçut le collier d'or des chefs dont il avait hâté la délivrance, et devint *Pen-tiern* ou roi suprême de la nouvelle confédération armoricaine. »

Mais ce titre de roi doit-il nous donner l'idée d'une autorité tout d'abord héréditaire ? L'hérédité existait si peu au début de la royauté bretonne que tantôt elle appartenait au comte de Cornouailles ou au comte de Léon, pour passer bientôt au comte de Vannes, et dès le lendemain au comte de Nantes, et ce sera souvent par les armes que les compétiteurs se la disputeront et se l'arracheront.

Mais, si Conan Meriadec a chassé les garnisons romaines, il ne lui a pas été donné d'écarter au premier jour les mœurs importées par les vainqueurs, depuis le temps de César. Sans doute, la conquête n'avait pas produit les mêmes funestes résultats dans l'Armorique que dans le reste de la Gaule ; la puissance des empereurs n'avait pas réussi à faire de nos ancêtres des esclaves soumis ; mais il faut bien reconnaître, cependant, que des trois pays habités par la race celtique, l'Irlande seule avait conservé dans une certaine pureté son caractère originel. « On ne vit point là, comme en Bretagne (1), les chefs de clan singer les orateurs du Forum et payer des rhéteurs pour apprendre à leurs fils un patois latin ; on n'y vit point, comme en Armorique, les descendants des druides con-

(1) M. de la Villemarqué : *La poésie des cloîtres celtiques*.

voiter, occuper des chaires publiques, enseigner aux Gaulois la langue de ceux qui avaient noyé la leur dans le sang. » Et si les Armoricains comme les Bretons n'avaient renoncé qu'à la langue, aux coutumes, aux lois, aux armes de leurs pères ! Mais « on connaît les mœurs des Gallo-Romains (1). Le luxe d'une ville municipale et la mollesse qui en est la suite ; le voisinage d'un camp et la contagion des habitudes qu'engendrent ces sortes de lieux ; la manière de vivre des soldats...., tout, au dedans comme au dehors, était ou un mauvais exemple ou un attrait funeste.... »

Quant à ces villes moitié romaines et moitié celtiques qui avoisinent le lieu où saint Corentin va paraître, le lecteur les a déjà nommées : Is et Quimper.

A-t-elle bien existé cette ville d'Is, si fameuse dans les récits des foyers bretons ?

Parcourez tout le pays qui entoure notre baie de Douarnenez, et voyez si les innombrables voies romaines qui couvrent le sol de la Cornouaille ne viennent pas toutes aboutir comme vers un centre à ce golfe gracieux ! Puisque le peuple-roi prodiguait ainsi ses grandes voies de communication dans ce pays, c'est donc que ce centre avait une importance proportionnée à des créations si coûteuses.

Et maintenant, entre ces différentes voies, qu'elles parcourent les plaines du Cap-Sizun ou qu'elles glissent entre les montagnes de la presqu'île de Crozon, comptez, si vous le pouvez, les ruines romaines qui se rencontrent presque à chaque pas dans la campagne ! C'est donc que tout le pays était couvert de villas, où les heureux du monde venaient passer la belle saison, et dites si jamais les maisons de plaisance ont été ainsi multipliées ailleurs que dans le voisinage des grandes villes !

Que fut cette cité d'Is ? Ce n'est pas le moment de le dire, puisque sa ruine et les motifs qui l'amenèrent appartiennent à notre histoire, et trouveront leur place dans le corps même de notre récit.

En raison de la multiplicité des villas, les habitants des campagnes étaient en contact fréquent avec les Gallo-Romains d'ori-

(1) M. de la Villemarqué : *Légende celtique, S. Patrice*.

gine, ou avec les Celtes qui se piquaient d'être les imitateurs des Romains. Mais, ces relations n'avaient pu néanmoins porter une atteinte profonde à la simplicité de leurs goûts et à la pureté de leurs mœurs. Ils habitaient encore « leurs maisons rondes et spacieuses, établies sur une base de pierre, construites en terre et en bois, maintenues par des poteaux, revêtues de claies et couvertes d'une toiture conique, en chaume ou en paille pétrie dans l'argile. Dans ces demeures, presque semblables à de grandes ruches, le jour entrait par une porte étroite, cintrée, et par quelques meurtrières plus étroites encore. Un trou pratiqué dans le toit livrait passage à la fumée de l'âtre que formaient trois pierres réunies à angle droit (1). Des familles entières habitaient la même maison. »

Dans les campagnes comme dans les cités, affluaient les Bretons venus de l'île ; car, depuis les temps les plus reculés, les Celtes Armoricaains et les Celtes Bretons avaient émigré les uns vers les autres. César, Tacite et Pline racontent que la partie de l'île de Bretagne opposée à la Gaule fut peuplée par des *Britanni*, tribus armoricaines qui donnèrent sans doute son nom à l'île entière. Réciproquement, des Bretons insulaires passèrent, vers l'an 324 après J.-C., dans l'Armorique, où l'empereur Constance Chlore leur assigna des terres. Une seconde émigration eut lieu en 364, puis, vingt ans après, la grande émigration qui commença la colonisation de l'Armorique, œuvre que vint achever l'invasion des Saxons dans la Grande-Bretagne. Le récit des luttes sanglantes entre les Bretons insulaires et les Barbares envahisseurs, de leur arrivée sur la terre hospitalière, Brizeux l'a prêté au marin Gallois, qui, dans son *poème des Bretons* rappelle la fraternité des deux Breagnes :

« Ils vinrent, les Saxons, avec leurs lances minces,
Pour punir nos discords et l'orgueil de nos princes.
L'Etat ne posait plus sur son triple pilier :
Le sage laboureur, le barde, l'ouvrier !
Terrible fut le choc, la défense terrible !
La Tueed, rouge de sang, devint un fleuve horrible.

Si la mort l'eut permis, Arthur, la Table-Ronde
Eut été le pavois et le centre du monde !
Malheur ! quand tu pèris, ô roi géant, malheur !
Toute l'île en poussa de longs cris de douleur,

(1) Pitre-Chevalier : *Bretagne ancienne*, ch. I^{er}.

Et les ours blancs du Nord, en rugissant de joie,
A travers les glaçons nagèrent sur leur proie,
Plus nombreux que les flots houlant par un temps noir,
Plus féroces que nous dans notre désespoir.
O chants de mort ! Hourras sanglants ! Affreux mélanges !
Enfin le Dieu clément nous envoya ses anges.
Tandis qu'en leurs marais les restes des Kemris
Luttaient contre la mort, nous faibles et proscrits,
Dans nos havres secrets nous déployions nos voiles.
Mais ceux là dont le front est couronné d'étoiles,
Moines, évêques saints, en tête des vaisseaux,
Au nom du Tout-Puissant les guidaient sur les eaux,
Et tous ces exilés, comme un chœur angélique,
Abordaient en chantant aux rives d'Armorique. »

Or, parmi ces exilés se trouvaient un seigneur et une noble dame qui allaient bientôt veiller sur un berceau, et ce berceau devait renfermer le futur pasteur de la Cornouailles, noble par la naissance, plus noble par la foi qu'il reçut de ses parents, noble surtout par la sainteté dont l'éclat nous illumine encore : *Nobilis progenie, nobilior fide, nobilissimus sanctitate*.

Si les Eglises d'Armorique sont fières des premiers pasteurs qui se sont assis sur leurs sièges ; l'Eglise de Quimper peut donc à double titre se glorifier de son saint Corentin, car il lui appartient d'abord par sa naissance : « *Terra nostra dedit fructum suum*. » En effet, la plupart des Eglises bretonnes doivent leurs fondateurs à la contrée qui s'est si justement appelée l'*île des Saints* ; c'est de là que sont venus saint Pol comme saint Tugdual, saint Brieuc comme saint Malo, etc.

Ecoutez plutôt le prêtre de Léon parlant au marin Gallois, tous jours dans le *Poème des Bretons* :

Frère, quand le soleil, d'aplomb sur ces rochers,
Fera briller au loin la pointe des clochers,
Gravissez le coteau ; là, vers toute chapelle
Tournant les yeux, cherchez comment elle s'appelle,
Et quand vous entendrez, frère, leurs noms bénis,
Vous vous croirez encor dans votre vieux pays,
Tant le vent qui du nord au sud pousse les lames,
D'une Bretagne à l'autre aussi pousse les âmes.

Les noms de ces chapelles ce sont les noms des Saints qui, nés dans la Bretagne insulaire, sont venus vivre et mourir dans notre Bretagne à nous.

Si saint Corentin n'appartient pas par sa naissance au premier

de ces deux pays, nous devons toutefois reconnaître qu'à lui, après Dieu, il doit sa sainteté.

L'Eglise, au delà du détroit, possédait sa constitution régulière, sa hiérarchie ; les pasteurs y étaient nombreux ; les monastères par la sainteté de leurs religieux rappelaient les merveilles de la Thébàide ; les simples fidèles, enfin, rivalisaient de ferveur avec les habitants des cloîtres : c'est donc dans une famille sainte, vraiment digne de cette noble terre, que naquit et fut élevé saint Corentin.

Ne dut-il pas aussi son éducation à des maîtres ayant traversé la mer ? Nous sommes autorisés à le croire.

S'il vint au monde un peu avant le passage de Maxime dans les Gaules, l'époque était fort troublée, et ces grandes perturbations avaient dû s'opposer à la culture de la science en Armorique. Or, le *Propre* de Saint-Brieuc dit que : « Tout enfant encore, saint Corentin vit confier son éducation à des hommes instruits dans les lettres divines et humaines, qu'il y fit de merveilleux progrès, mais surtout dans la science des Saints. » Il était, d'ailleurs, tout naturel pour son père et sa mère de confier le pieux enfant aux moines qui avaient émigré comme eux et avec eux, d'autant que l'Eglise d'Armorique ne devait compter qu'un petit nombre de ministres lui appartenant par leur origine ; car l'aurore de sa splendeur apparaissait précisément à l'arrivée des insulaires exilés.

J'ai dit, en débutant, que la mission de saint Corentin ne fut pas d'évangéliser des tribus païennes, mais bien de constituer régulièrement une Eglise qui avait déjà un long passé.

Le moment est venu de dire ce qu'était cette Eglise quand naquit l'enfant appelé à lui donner son organisation.

Trois siècles au moins, et une période beaucoup plus longue peut-être, s'étaient écoulés depuis que saint Clair était venu porter la foi à ce vaste diocèse qui, au dire d'Albert-le-Grand, « s'étendait depuis Nantes jusques au Cap-de-Sizun et la grande mer occidentale, contenant les comtez de Nantes, de Vannes et de Cornouailles. »

Cette indication donnerait à penser que les pays de Dol, d'Aleth

et de Rennes formaient, avec les pays de Léon et de Tréguier, le diocèse de Lexobie. De cette partie de la Bretagne, nous n'avons pas à nous occuper pour encore. (1)

Ce que nous savons de la mission de notre premier apôtre au point de vue du résultat obtenu, c'est qu'elle rencontra des obstacles dans la ville de Nantes, et que, cependant, ces difficultés soulevées par les druides ne purent l'empêcher d'être féconde.

Quant à ses travaux et à ceux de son disciple dans les autres parties du pays, il semble qu'ils ont été tout particulièrement aidés par la puissance et la bonté de Dieu, et aussi par une singulière correspondance à la grâce de la part des populations de l'Armorique. « Cette terre si dure à labourer, dit Pitre-Chevalier, s'était ouverte d'elle-même à la semence évangélique. Comment le peuple le plus indépendant du monde, celui qui portait le moins patiemment le joug romain, n'aurait-il pas accueilli une religion qui venait affranchir tous les esclaves ? »

A ces conversions si faciles, on peut donner encore une autre explication : la tyrannie de Rome qui pesait si lourdement sur tous les peuples conquis ne manquait jamais d'imposer aux vaincus l'adoration des innombrables divinités de l'Olympe. Sous Claude et ses successeurs, ce fut surtout à la religion des vieux Gaulois que s'en prit le pouvoir impérial. Mais le centre de l'Armorique restait fidèle au druidisme tandis que le reste de la Gaule voyait ses anciens temples remplacés par les temples de Jupiter, les prêtres de Hu égorgés, les prêtresses livrées aux soldats, les chênes séculaires livrés à la hache. Pendant que le paganisme latin envahissait les principales cités de la Haute-Bretagne actuelle et jusqu'à la station romaine du Léonnais (2), les druides avaient maintenu dans l'Armorique occidentale, sinon leurs anciens droits politiques, du moins leurs droits civils et religieux et leur influence sur les populations. Certes, cette influence fut souvent un obstacle pour la diffusion de l'Evangile ; mais il faut reconnaître cependant que si les druides d'Armorique avaient, comme les autres druides

(1) Il y aura lieu d'étudier, plus tard, si saint Corentin n'a pas travaillé au salut des âmes dans le pays de Léon.

(2) Pitre-Chevalier : *La Bretagne ancienne*, ch. II.

de la Gaule, accepté la religion officielle de Rome, la conversion de nos pères au christianisme eut rencontré de bien autres difficultés.

Parmi les peuples qui vivaient en dehors de la religion véritable, il n'y en avait pas un seul qui professât comme le peuple Gaulois le respect de la foi conjugale et de la chasteté. Les Armoricaïns, en restant fidèles au druidisme de la Gaule, restaient également fidèles à l'austérité des mœurs et n'avaient que de l'horreur pour les pratiques du culte de Vénus, de Cybèle et de tant d'autres divinités de l'Olympe. Ils étaient donc bien près de voir se vérifier la parole qui avait été dite autrefois sur la montagne : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ! » Ne pourrait-on leur appliquer aussi une autre des béatitudes : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution... ? » ce n'était pas pour la *Justice*, absolument parlant, puisque les druides souffraient pour une religion cruelle et mensongère ; c'était cependant pour le maintien de leurs croyances, et cette fidélité fut pour un certain nombre d'entre eux une prédisposition à la grâce céleste.

« Adorateurs d'un seul Dieu sous diverses formes (1), ces pauvres persécutés comparèrent avec surprise, et sans doute avec joie, la religion chrétienne à leur propre religion ; la Trinité aux triades ; le paradis, le purgatoire et l'enfer aux trois cercles d'existence ; Hu-médiateur à Jésus-Messie ; et non seulement ils tolérèrent les prédications évangéliques, mais, plusieurs courbèrent le front sous l'eau sainte. On vit alors, chose admirable ! des druides devenus évêques, baptiser d'autres druides dans leurs anciens temples consacrés par la Croix !

Un tel spectacle inspira une énergie désespérée aux derniers « *hommes des chênes* ». Abandonnés par une portion du peuple, mais soutenus par l'autre, ils défendirent longtemps et pied à pied le terrain qu'ils possédaient depuis tant de siècles. »

Voici donc suffisamment établi l'état de la Cornouailles et des contrées voisines au moment qui nous occupe :

(1) Pitre-Chevalier : *Bretag. anc.*, ch. II.

Le lecteur remarquera que les points de ressemblance ici établis entre le druidisme et le christianisme sont quelque peu exagérés.

A Nantes et dans les autres stations romaines (1), des magistrats qui persécutent les druides et les chrétiens : ils ont fait couler le sang des deux jeunes martyrs Donatien et Rogatien, qui malgré leurs noms latins appartiennent probablement à la race armoricaine ;

Par ailleurs, des familles qui peu-à-peu ont embrassé la foi chrétienne devenue maintenant la foi du plus grand nombre, la foi des druides comme celle des guerriers, la foi des savants bandes comme celle des simples laboureurs, des femmes et des petits enfants.

Au milieu de tous ces éléments divers, les représentants de la religion vaincue faisaient entendre de loin en loin les cris de leurs protestations. Ecoutez le barbe Gwenc'hlan : « Un jour viendra où les prêtres du Christ seront poursuivis, où on les huera comme des bêtes fauves.

« Le carnage qu'on en fera sera tel qu'ils mourront tous par bandes sur le Menez-Bré, par bataillons.

« Dans ce temps-là, la roue du moulin moudra menu : le sang des moines lui servira d'eau. » (2)

Et cependant, quand ces fureurs sauvages font explosion, la Croix du Sauveur est victorieuse, elle est sculptée au sommet des menhirs. Les chrétiens doivent une réponse aux imprécations des druides, des druidesses. C'est Conan-Mériadec qui va la leur donner :

Mais, à son tour, voilà que, semant l'épouvante,
Conan-Mériadec accourt de Trinovante,
Revêt la blanche hermine et, premier de nos rois,
Plante dans Occismor l'arbre saint de la Croix.
L'Armorique s'assemble et le Chef-Roi préside :
L'évêque Modéran, El-Hir-Bad le druide,
Défendirent leur Dieu ; mais le Très-Inconnu
Fut vaincu par l'Esprit nouvellement venu.
La hache fit tomber ses vieux bosquets de chênes ;
Son brasier s'éteignit ; les blanches Gallicènes,
Pour la dernière fois montant sur le Gador,
Se coupèrent la gorge avec la serpe d'or.

(1) J'entends ici parler uniquement des stations où siégeaient les magistrats représentants du pouvoir impérial, et nullement des cités qui ayant adopté les mœurs gallo-romaines étaient cependant indépendantes comme Is et Quimper.

(2) Traduction de M. de la Villemarqué : *Barzaz-Bréis*, II, prophétie de Gwenc'hlan, notes.

Alors, pour recueillir le divin héritage,
Partout formant un cloître, ouvrant un ermitage,
On vous vit dans nos bois accourir par essaims,
Fils de l'Île-de-Miel, fils de l'Île-des-Saints :
Pol, Malô, Corentin, vous, dont nos basiliques
Avec les noms sacrés vénèrent les reliques !
Tout fut soumis au Christ et, signe triomphant,
La Croix sanctifia la pierre du Peulvan (1).

A ce tableau, il reste peu de traits à ajouter. Les derniers « *hommes des chênes* », désavoués par Conan et ses compagnons, qui presque tous étaient chrétiens, acculés sur la côte et rejetés dans les îles voisines, jusque dans l'Île de Bretagne leur dernier refuge, laissèrent de leurs croyances des débris qui, bien longtemps encore, résistèrent au christianisme dans le Bas-Léon et les îles occidentales du Finistère actuel : en plein *xvii^e* siècle, Michel Le Nobletz détruisa l'idolâtrie à Lokrist et dans l'île d'Ouessant !

Or, pendant que s'opérait cette transformation religieuse et sociale, comment était constituée la hiérarchie de l'Eglise armoricaine ? — Sur ce sujet, nous n'avons que des données bien incomplètes, du moins en ce qui concerne les temps qui ont précédé la naissance de saint Corentin : les deux sièges épiscopaux érigés depuis le premier siècle avaient dû longtemps suffire, comme il arrive encore dans les pays où les chrétiens sont en minorité ; mais avec les nouveaux progrès de la foi, il fallait un plus grand nombre de pasteurs. Nous verrons plus tard s'établir de nouveaux sièges, et en particulier celui de Quimper. En attendant, « les Evêques bretons qui avaient suivi leurs peuples dans l'Armorique, gouvernaient ces nouvelles colonies et faisaient pour leur service les mêmes fonctions de premiers pasteurs qu'ils avaient faites dans leur pays. » (2) Notre diocèse, en particulier, a gardé le souvenir d'un de ces pieux exilés : il n'est guère en Cornouaille et en Léon de saint plus populaire que saint Ronan, l'évêque irlandais devenu solitaire en Bretagne. Ces évêques demandèrent-ils juridiction pour gouverner les fidèles, tant indigènes qu'émigrés ? La discipline de l'Eglise, à cette époque, laissait-elle, en raison des circonstances, plus de latitude qu'aujourd'hui ? C'est

(1) Brizeux : *Les Bretons*, chant III.

(2) Dom Lobineau : *Vie de saint Corentin*.

possible. La seule chose que nous puissions affirmer ici, c'est que nos traditions n'ont gardé le souvenir d'aucun de ces évêques qu'on appelait *régionnaires*, parce qu'ils n'avaient pas de sièges épiscopaux fixés dans une ville déterminée. Nos évêques émigrés, soit d'Irlande comme saint Ronan, soit de Bretagne comme saint Cadoc, avaient eu leur demeure fixe et déterminée, et jusque sur notre terre hospitalière ils gardaient le souvenir des anciennes Eglises, leurs épouses.

Quand saint Corentin, au dire de l'Anonyme du *ix^e* siècle, eut acquis de rares connaissances, un maître lui donnant des leçons extérieurement, et la grâce du Saint-Esprit l'instruisant intérieurement, le rendant apte à tout graver dans sa mémoire, il reçut l'imposition des mains. Qui donc fut choisi de Dieu pour le consacrer prêtre du Seigneur ? Nous l'ignorons ; nous ne connaissons qu'un seul évêque qui fut vers cette époque en Cornouailles : c'est celui que je viens de nommer deux fois. Le solitaire de Locronan aurait-il donc imposé les mains à l'ermite du Menez-Hom ?

Une autre question se pose naturellement ici : saint Corentin était-il déjà voué à la vie érémitique quand il fut ordonné prêtre, ou bien l'ordination précéda-t-elle sa retraite dans la solitude ? Dom Plaine se prononce pour la seconde hypothèse et il semble bien être dans la vérité, puisque le Saint n'avait quitté le monde qu'après « avoir presché... le royaume de Dieu dans ces derniers cantons de l'Europe. »

Après ce qui a été dit déjà, nous ne pouvons admettre « qu'il y ait le premier presché en langage armorique », puisque les pieux émigrés, venus de la Grande-Bretagne et qui avaient déjà tant prêché dans notre pays, parlaient bien la même langue que les Armoricains.

Ce qu'il faut admettre comme très probable c'est que s'il avait prêché il était prêtre. Que fut sa vie sacerdotale au milieu du monde ? Nous l'ignorons, elle dut d'ailleurs se borner à une courte période, si nous admettons avec le *Propre* de Tréguier que quand il se retira dans la solitude, il était encore dans l'adolescence.

J'ai vu, il y a bien des années, le lieu où fut l'ermitage du *glo-*

rieux saint Corentin. Je voudrais le revoir et le repeupler, par la pensée, de tous ceux qui sont venus y entourer le solitaire presque-adolescent et déjà possédant la sagesse des vieillards. Je voudrais revoir ce lieu béni où il me semble qu'il est resté comme un parfum de sainteté. L'endroit est toujours une solitude ; c'est comme une clairière au milieu des bois.

Là, où les mains de saint Corentin construisirent sa chaumière, s'élève maintenant une chapelle assez spacieuse, en forme de croix. Aux fenêtres gothiques, il y a quelques débris de vitraux peints. Sur l'autel est un retable sculpté qui représente le Saint recevant la consécration épiscopale. A l'intérieur, c'est tout ce qui peut attirer l'attention, car les autels latéraux, qui subsistent toujours, sont pauvres et dépouillés.

De grands beaux arbres ombragent la chapelle et forment au paysage un horizon restreint. A quelques pas est la fontaine dont le poisson miraculeux joue un si grand rôle dans l'histoire de saint Corentin. Cette fontaine est recouverte d'une voûte cintrée, taillée dans le granit ; elle se trouve sur une éminence d'où son eau tombe, formant une cascade en miniature dont le bruit égaie la solitude. La source est abondante, et sous ce rapport la belle fontaine de Sainte-Candide à Scaër seule pourrait l'emporter sur elle dans tout notre pays.

Quand le vent vient du côté de la mer, on doit de ce lieu paisible entendre le bruit des flots, mais au milieu de ces bois, on ne saurait apercevoir la baie de Douarnenez ; elle est là tout près, cependant, baignant les pieds des deux montagnes que sanctifiaient autrefois les deux ermites Ronan et Corentin.

Ces deux géants dominant tout le pays d'alentour. De Quimper à Pont-Croix, de Brest à Châteaulin, quand on erre dans la campagne, on aperçoit souvent leurs contours bleuâtres : l'un ou l'autre disparaît au détour du chemin et reparait bientôt. Ne vous êtes vous pas dit souvent en les contemplant ainsi : Là les deux ermites de Cornouailles avaient établi leur demeure près l'un de l'autre, près de la mer, au pied des hauteurs, parce que au regard de l'âme, ils sont admirables les soulèvements de la mer, il est admirable le Seigneur dans les montagnes que sa main à

formées ! *Mirabiles elationes maris ! Mirabilis in altis Dominus !*

Lorsqu'il nous arrive de penser aux Saints qui se sont formés dans la solitude, ne nous vient-il pas à l'esprit que cette solitude était absolue, que la vie de tout ermite était nécessairement et exclusivement contemplative ?

Pour plus d'une raison, cependant, on peut croire qu'il n'en était pas toujours ainsi. En ce qui concerne saint Corentin, il y a lieu de penser que sa vie se partagea entre la contemplation et l'action, et que pour lui l'action fut l'apostolat.

Il s'était donc retiré sur le penchant du Ménez-Hom, vers le pied de la montagne, à une certaine distance du plateau si gracieux où s'élève aujourd'hui le bourg de Plomodiern, mais sur le territoire actuel de cette paroisse. Son ermitage était en pleine forêt de Névet. De cette forêt immense autrefois, il subsiste encore une partie considérable. Le séjour dans un pareil lieu n'était guère de nature à donner carrière à son zèle pour le salut des âmes, mais il y avait néanmoins des chaumières dans les environs puisque, d'après Albert-le-Grand, saint Corentin « mendiait « quelques morceaux de gros pain ès-villages prochains ». (1) Or, le saint mendiant qui avait prêché avec tant de zèle, avant de se retirer dans les bois, aurait-il pu ne pas payer de quelques bonnes paroles le morceau de pain qu'il recevait ?

Nous aurions peine à l'admettre ; dans un pays où les prêtres étaient en petit nombre, il se serait soustrait à un devoir rigoureux. Il est donc probable qu'il remplissait auprès des pauvres gens d'alentour, un ministère analogue à celui de beaucoup de pasteurs, dont le champ d'action ne renferme que des agglomérations peu nombreuses. Son troupeau étant si petit lui laissait du temps pour la prière, et l'oratoire qu'il avait construit « tout joignant le petit hermitage et la fontaine » (2) devait être le lieu de rendez-vous, l'église des pauvres gens d'alentour ; ainsi se conciliait pour saint Corentin la vie apostolique avec la vie érémitique.

(1) On sait qu'en Bretagne le nom de *village* s'applique au plus petit hameau.

(2) Albert-le-Grand, *Vie de S. Corentin*.

Le monde ne comprend guère ceux qui l'abandonnent ainsi, et quand le jeune prêtre armoricain s'en fût se cacher à l'ombre d'une forêt, il dût trouver plus d'une contradiction et plus d'un sourire moqueur. Sa noble origine aurait suffi pour lui assurer un rang élevé ; le caractère sacerdotal dont il était revêtu lui conférait une autorité qui eut été acceptée sans conteste dans les villes d'Is ou de Quimper ; enfin, les brillantes qualités, qui firent de lui plus tard l'ami du roi Grallon, avaient dû déjà lui attirer l'estime et la confiance de ceux qui l'avaient connu. Mais, au luxe et à la mollesse des Gallo-Romains, il trouva à opposer autre chose que l'autorité de la parole.

A cette société chrétienne de nom et trop oublieuse du véritable esprit du Sauveur, il opposa l'exemple, c'est-à-dire la plus éloquente de toutes les prédications : il quitta une société brillante et distinguée pour se faire ermite, le bien-être d'une noble demeure pour aller tendre la main et recevoir le pain de l'aumône.

Il est bien rare qu'une âme, à son entrée dans la voie de la perfection, n'éprouve pas la vérité de cette parole du Maître : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Saint Corentin, passant dans son oratoire les nuits et les jours « en prières et oraisons », dut se rappeler plus d'une fois cette divine promesse, car là il se sentit « chéri et consolé de Dieu, qui jamais n'oublie ceux qui, pour son amour, oublient toutes choses ; il se vit fortifié de sa grâce contre les attaques et tentations de ses ennemis ; il fut comblé de ses célestes et divines caresses. »

Nous le voyons donc déjà initié à ce qui occupe une si grande place dans la vie de tous les Saints, aux joies que Dieu prodigue, aux épreuves qu'il permet ou même qu'il envoie.

Pour le solitaire de Plomodiern, ces joies furent certainement de celles qu'aucune langue humaine ne saurait rendre. Quant aux attaques et aux tentations de ses ennemis que furent-elles ? Le Père Maunoir voit, dans ces cruels adversaires, les puissances infernales. Il ne faut pas s'en étonner. Quel est donc le Saint qui n'a pas eu à lutter contre l'ange de Satan ? Comment, d'ailleurs, ne s'attaquerait-il pas de préférence à ceux qui, par la séparation

du monde, se sont rapprochés de Dieu et ont écarté les obstacles extérieurs pouvant les arrêter dans le chemin du ciel.

Si saint Corentin obtint, avec les délices de la prière, la victoire sur l'ange des ténèbres, il acheta ce double bien par la mortification de sa vie à laquelle Dieu aurait attaché encore une autre récompense : « Pour sa nourriture et sustentation en cette solitude, Dieu, dit Albert-le-Grand, faisait un miracle admirable et continu ; car, encor qu'il se contentast de quelques morceaux de gros pain, qu'il mendoit quelques fois ès villages prochains (1), et quelques herbes et racines sauvages, que la terre produisoit d'elle mesme, sans travail ny industrie humaine, Dieu luy envoya un petit poisson en sa fontaine, lequel, tous les matins, se présentoit au Saint, qui le prenoit et en coupoit une pièce pour sa pitance, et le rejetoit dans l'eau, et tout à l'instant, il se trouvoit tout entier, sans lésion ny blessure, et ne manquoit, tous les matins, à se présenter à saint Corentin, qui faisoit toujours de mesme. »

L'Anonyme du ix^e siècle dit que le poisson était, non pas dans la fontaine même, mais dans le ruisseau qui en coulait, *in rivulo fontis*, et que, saint Corentin venant y puiser de l'eau, ce poisson, comme envoyé de Dieu, se présentait souvent au pieux solitaire, en se jouant devant lui et se mettant à son service. C'est alors que le Saint, dans son admirable simplicité, comprit qu'il y avait là une attention spéciale de la divine Providence et osa porter le couteau sur celui qui devenait son compagnon fidèle, « *cultello cædebat particulam.* »

Le poisson nous ramène, hélas ! à la critique.

Au jour qui pour elle était saint entre tous

Hac die cunctis tibi sanctiori ;

au jour de la fête de son patron saint Corentin, l'Eglise de Cornouailles chantait autrefois, sans avoir honte de sa croyance et sans se préoccuper des contradictions :

(1) Je l'ai déjà dit, mais je n'ai pas voulu couper, pour éviter une répétition, le charmant récit de notre historien.

Carne dum piscis redit integrata
In cibum sese toties daturus,
Æqua lex strictæ quoties suadet
Prandia mensæ.

Aujourd'hui, l'hymne *Pange solemnes* est encore répétée avec un enthousiasme qui semble s'accroître d'année en année; mais la strophe qui célèbre le *miracle du poisson*, on n'ose plus la redire; les prêtres ne la trouvent plus dans leur bréviaire, beaucoup d'entre eux peut-être en ignorent l'existence. Cependant cette suppression est loin d'être ancienne. Si encore elle était excusable!

Au moment même où commençait le grand mouvement de retour à la liturgie romaine, et quand plusieurs diocèses de France avaient déjà rejeté leur missel et leur bréviaire particuliers, un prélat vénérable, affaibli par l'âge, cédait enfin à des obsessions qu'il avait su autrefois repousser, et le clergé de Cornouailles et de Léon recevait, en 1835, « le bréviaire de Quimper, édité de par « l'autorité d'illustissime et Révérendissime Père et Seigneur en « Jésus-Christ, D. Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Bres- « canvel, évêque de Quimper, et avec le consentement du vénéra- « ble Chapitre de la même église. » (Disons que plusieurs chanoines n'y étaient pour rien.) Ce bréviaire, copie du bréviaire de Paris, ne conservait rien de l'ancien office de saint Corentin (1), et rejetait en particulier l'hymne *Pange solemnes*.

C'était bien là l'esprit du temps. En critique historique, on admettait d'une manière générale que Dieu fait des miracles et qu'il en fait par l'entremise de ses Saints; mais, quand ils n'étaient pas consignés dans l'Écriture, et de foi par conséquent, on rejetait tous les prodiges particuliers; non seulement on les trouvait improbables, on les jugeait même assez souvent inutiles et ridicules. En critique littéraire, on rejetait d'emblée nos monuments liturgiques les plus vénérables; ils n'étaient pas d'origine parisienne, pas rédigés dans le goût d'Horace: ils étaient nuls et non avenus.

L'histoire du poisson de saint Corentin disparut donc de la liturgie diocésaine. La quatrième leçon de l'office de Matines

(1) J'aurai à revenir sur l'ancien office de saint Corentin, et les nouveaux offices de 1835 et 1851. Je n'ai à m'occuper ici que de ce qui a trait au *miracle du poisson*.

accorde cependant que la multiplication du poisson et d'autres miracles encore, à *ce qu'on dit*, UT FERUNT, firent grandement estimer le saint ermite; mais il s'agit ici de la multiplication miraculeuse opérée une seule fois, (lors de la visite royale dont il sera bientôt question), et non d'un prodige renouvelé chaque jour.

Lorsque, en 1851, le diocèse de Quimper, sous l'épiscopat de Mgr Graveran, reprit la liturgie romaine, un nouveau *Propre* du diocèse fut rédigé. Pour la composition de l'office de saint Corentin, on ne fit pas de grands frais d'imagination: la liturgie parisienne fournit les principaux éléments; l'ancienne collecte fut reprise, les leçons du second Nocturne (rédaction de 1835) un peu écourtées, et l'hymne *Pange solemnes* réintégrée, mais avec suppression de la strophe *Carne dum piscis*.

Il y avait à Quimper, à cette époque, un bon chanoine qui, à juste titre, jouissait de l'estime universelle, mais dont le gallicanisme n'était un mystère pour personne. Ce que l'on connaissait moins c'était son entêtement dans le *naturalisme*. Si tout récit de miracle, qui n'était pas prouvé mathématiquement, lui semblait de nature à détruire la foi des faibles, la multiplication du poisson de saint Corentin lui paraissait le plus dangereux des récits légendaires; le fait même de la mutilation du pauvre habitant de la fontaine lui arrachait presque des larmes de compassion; il se fâchait *doucement* contre quiconque osait croire saint Corentin assez cruel pour avoir fait ainsi souffrir ce petit animal. Mais un jour que j'objectais la possibilité pour Dieu d'opérer un double miracle, et en multipliant le poisson de faire que celui-ci n'ait pas eu à en souffrir, M. Quillien se fâcha un peu plus. Or, c'est ce liturgiste, tant ennemi du prodige, qui crut sauver la foi dans notre diocèse en ayant la cruauté de mutiler notre *Pange solemnes* d'une main aussi maladroite que celle du voleur, dont le poisson de saint Corentin avait autrefois exercé l'indiscrète curiosité.

Dom Plaine, dont la critique est si judicieuse, dit, après le récit de la visite du roi Grallon à saint Corentin: « A propos de l'histoire du poisson, que nous venons de traduire mot pour mot,

« nous rappelons une note d'après laquelle, si toutes les circonstances de ce prodige ne paraissent pas également croyables, l'ensemble n'en est pas moins substantiellement digne de foi. »

Espérons qu'un jour ces paroles faisant autorité, les anciennes formules de la liturgie dans l'Église de Cornouailles seront reprises intégralement et nous permettront d'affirmer notre *croyance* aux prodiges de notre thaumaturge, à tous sans exception, à celui-ci comme aux autres. Toutefois, si je dis *croyance*, j'ai le devoir d'ajouter, pour ne rien exagérer, que le miracle qui nous occupe ne s'impose point à notre foi et ne s'y imposerait même pas si le récit en avait été conservé dans notre *Propre* diocésain. Même dans le corps du bréviaire romain, les récits de prodiges du même genre laissent à quiconque en fait lecture une certaine liberté d'appréciation. Nous savons que les savants auteurs appelés à en rédiger les leçons y ont apporté les soins les plus consciencieux, que leur œuvre prise dans son ensemble est un travail de critique judicieuse et même sévère, mais que si tous les faits qu'ils avancent sont croyables et probables, quelques-uns peuvent ne pas être absolument certains. Voilà pourquoi les Églises particulières, sans vouloir renchérir sur l'Église-mère, peuvent consigner dans leurs offices leurs traditions locales, à la condition de les soumettre à la révision de la Congrégation des Rites. Ce qui vient d'être ainsi établi, un peu longuement peut-être, à propos du *miracle du poisson*, devra s'appliquer aux autres récits de prodiges qui pourront se rencontrer dans le cours de cette étude.

Le biographe anonyme place ici le récit de la visite de Grallon à saint Corentin, ou plutôt de la rencontre fortuite de l'ermite et du roi. Est-ce bien l'ordre historique ? Il serait peut-être téméraire de le nier, on peut croire néanmoins que cet auteur aura trouvé avantage à raconter sans interruption toute l'histoire du poisson miraculeux, histoire qui se termine effectivement à la visite du prince.

Il semble qu'il y a plus d'enchaînement dans la manière dont les faits se succèdent au cours des autres récits. Nous y trouvons d'abord la visite de saint Corentin à saint Primel.

Un jour donc, le solitaire du Ménez-Hom prit un bâton de voyage et se mit en chemin. Le parcours qu'il dut suivre est un des plus beaux qui se puisse faire au beau pays de Cornouailles ; mais les contrées qui plaisent le plus au regard sont aussi, bien souvent, les plus pénibles à parcourir.

Ce n'était point là ce qui pouvait changer les dispositions du jeune prêtre : la renommée d'un serviteur de Dieu, prêtre comme lui, ermite comme lui et recommandable en outre par la majesté de l'âge, était bien faite pour enflammer ses désirs. Il partit donc, et il arriva à bon terme.

Le lieu où vivait saint Primaël (son nom vulgaire est aujourd'hui *Primel*) est situé sur le territoire actuel de la paroisse de Saint-Thois ; une chapelle en ruine, mais que les fidèles voudraient voir se relever, indique la place de l'ermitage. Les deux serviteurs de Dieu s'entretenaient des choses célestes, depuis le premier moment de leur heureuse rencontre jusqu'à ce que vint le soir.

Leurs âmes montaient, montaient toujours et s'oubliaient elles-mêmes dans la contemplation de la Beauté incréée, infinie. S'il leur avait été donné de raconter l'occupation de ces heures rapides, ils auraient pu dire comme Augustin parlant de son entretien avec sa mère : « *Et transcendimus animas nostras.* » Puis à cette nourriture de l'âme succéda l'agape de la charité, ou pour mieux dire elle vint s'y joindre, car en prenant leur repas, « ils rendaient encore grâces à Dieu et le bénissaient de leur avoir procuré l'avantage de passer toute cette journée ensemble. » Sur la terre il n'y a point de joie comparable à celle d'entendre les saints parler de Dieu, mais pour posséder cette joie dans toute son étendue, il faudrait être un saint soi-même, et Corentin et Primel étaient deux saints.

Un artiste Breton a été appelé par la piété de Mgr Sargent à reproduire l'entretien des deux solitaires. Il est à croire que le sujet a inspiré M. Yan Dargent ; en effet, quelles que soient les appréciations du peintre lui-même sur ses œuvres de la cathédrale de Quimper, le public est unanime à préférer à tout le reste *Saint Corentin et saint Primel dans la forêt*.

C'est une œuvre originale et puissante ; il était difficile ici d'être

original. D'innombrables copies et de bonnes reproductions par la gravure ont vulgarisé le chef d'œuvre d'Ary-Scheffer: *Saint Augustin et sa mère sainte Monique*; deux fois le peintre allemand Molitor a semblé dépenser tout ce qu'il possède de piété, de poésie et de génie délicat, pour représenter le dernier entretien de sainte Scolastique avec saint Benoît, son frère; or, le peintre de saint Corentin a pu traiter un sujet analogue à ceux de ces deux maîtres et garder le caractère propre de son talent, tellement qu'il n'est venu à l'idée de personne de l'accuser de plagiat ou même d'imitation.

Ary Scheffer a donné pour fond à son tableau, l'immensité de la mer; Molitor, la pauvre mesure où le frère et la sœur se sont réunis; Yan Dargent a représenté les deux Saints Bretons sous les branches vigoureuses et verdoyantes d'un grand hêtre qui forme, avec les plis d'une toile grossière, tout l'ermitage de saint Primel; au fond, sous le ciel bleu, apparaît un bras de mer, et tout cela forme un paysage qui n'est pas seulement beau, mais qui est vrai parce qu'il est Breton. Cependant ce n'est là que comme le cadre; la beauté idéale est surtout dans les deux Saints eux-mêmes: on pourrait dire qu'ici saint Primel personnifie la foi: il parle en effet, et tout le jeu de sa physionomie ombragée d'une chevelure blanche indique une conviction ardente et profonde; son jeune auditeur joint les mains, contemple le ciel et semble y perdre ses regards; c'est l'extase ou du moins c'est la charité brûlante.

Tout finit, et le soleil se coucha sur ce jour fécond en conversations célestes, mais alors la voix des deux prêtres s'éleva directement vers Dieu, faisant entendre les psaumes, les hymnes et les cantiques spirituels.

Vint une heure plus sainte encore; mais lorsqu'elle fut arrivée, cette heure destinée à l'offrande du sacrifice eucharistique, il manquait pour le célébrer un des éléments exigés par l'Eglise; l'eau jointe au vin symbolise, en effet, cette eau qui sur la croix s'écoula du côté du Sauveur atteint par le fer de la lance.

Saint Primel descendit donc de la hauteur où était son ermitage et s'en alla puiser de l'eau à une source qui coulait dans la plaine; cette source ne laissait pas que d'être éloignée. Or, la démarche du bon solitaire n'était pas seulement alourdie par l'âge,

elle était rendue plus pénible encore par une infirmité. Un temps considérable s'écoula; enfin, saint Corentin étonné, inquiet, sortit pour aller à la rencontre de son vénérable ami. Quand il le vit venir, il fut ému d'une vive compassion « et supplia Nostre-Seigneur de lui octroyer de l'eau plus près de son hermitage; puis dit la messe, pendant laquelle il reïtera son oraison; Dieu exauça sa prière: car au lieu mesme où il mit son baston en terre, après la messe, il rejaillit une source d'eau, dont les deux Saints rendirent grâces à Dieu ». (1)

« Ni la plume ne saurait retracer, ni la langue redire quel fut l'étonnement et la joie de Primel en voyant un pareil spectacle, et avec quel enthousiasme il se mit à bénir et à remercier Dieu des marques de bonté dont il se plaisait à l'entourer. » (2)

L'hymne *Pange solemnes* rappelle ce miracle en comparant le bâton de voyage de saint Corentin à la verge de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher:

Cujus in miris renovata virgæ
Crevit Hebrææ potior potestas,
Pressa dum tellus baculo scatentes
Protulit undas.

Pourrions-nous, après le récit de ce prodige, ne pas remarquer ce qui apparaît déjà et ne cessera de se montrer dans le caractère de saint Corentin; ce qui domine en lui c'est la bonté, la charité, la compassion, et pour ce motif même sa sainteté est essentiellement communicative. De même qu'il a été attiré par saint Primel, de même, à son tour, il exercera une attraction puissante sur tous ceux que son histoire nous montrera en rapports avec lui. « Ayant séjourné quelques jours avec saint Primaël, il s'en retourna en son hermitage. »

Quand on étudie l'histoire de l'Eglise au IV^e, au V^e et au VI^e siècle, rien n'étonne comme de voir la réputation des saints personnages vivants aller de l'Orient à l'Occident et de l'Occident à l'Orient: un jour, c'est Siméon-le-Stylite qui se recommande aux prières de Geneviève; un autre jour, c'est Jérôme, qui dans la solitude de

(1) Albert-le-Grand: *Vie de saint Corentin*.

(2) Anonyme.

Chalcis célèbre la foi et la science du docteur des Gaules, Hilaire ; enfin, ce seront en même temps Séverin, à Cologne, et Ambroise, à Milan, prenant part aux honneurs que le ciel et la terre rendent à Martin, le grand évêque de Tours, après son glorieux trépas.

C'est qu'alors une seule chose, la sainteté, paraissait vraiment grande à la société chrétienne et catholique. Nous n'aurons donc pas à nous étonner si nous voyons la réputation de l'Ermite de Plomodiern franchir non pas seulement les limites de la forêt de Névet, mais bien celles de la Cornouailles et de toute la Domnonée.

L'historien anonyme de saint Corentin dit que c'est surtout la multiplication du poisson qui rendit promptement célèbre celui par qui Dieu l'avait accomplie, et que le désir de l'interroger sur ce miracle conduisit à son ermitage deux visiteurs sur lesquels les historiens ne sont pas d'accord, Albert-le-Grand s'est très judicieusement abstenu de les nommer. Sans nous prononcer sur ce que pouvaient bien être ces deux saints personnages, nous dirons que M. de Kerdanet se base sur l'autorité de l'ancien propre de Léon et sur le poème du P. Maunoir pour désigner ici saint Patern et saint Malo. Il se trouve que le manuscrit anonyme de Montreuil donne précisément les mêmes noms. Dom Lobineau dit que le premier ne pouvait être que saint Patern, évêque d'Avranches, et que le second visiteur n'était point certainement saint Malo, qu'il fait vivre bien avant saint Corentin. Dom Plaine dit aussi que ce ne peut être saint Malo, mais parce que celui-ci ne devait arriver en Armorique que quinze ou vingt ans, peut-être même vingt-cinq ans plus tard. (1)

Pour le lecteur qui voudrait se faire une opinion, voici quelques données :

Trois évêques de Vannes auraient illustré le nom de Patern : Patern Tathée, contemporain de Conan Mériadec ; Patern II, sacré à Vannes, par saint Perpétue (465) ; saint Patern III, patron de Vannes, qui aurait souscrit au concile de Paris (557), et serait mort en 590.

(1) Le savant bénédictin place la visite des deux saints avant 530, et ne donne cette date que comme probable.

Quant à saint Malo, il serait né : en 487, d'après le Propre de Nantes ; en 502, d'après Albert-le-Grand ; en 547, d'après le Père Le Large. Il aurait passé en Armorique entre 545 et 555, d'après Dom Plaine ; il serait mort en 612, d'après Albert-le-Grand ; en 627, d'après M. de Kerdanet, Dom Lobineau, etc.

On le voit donc, c'est la confusion complète, ce à quoi il n'y a rien d'étonnant ; mais, ce qui peut surprendre, c'est que des savants choisissent sans hésitation, courent à travers ces obstacles et prétendent voir clair dans ces obscurités !

Dom Plaine, grâce à Dieu, n'est pas de ceux qui ne doutent et n'hésitent jamais, nous regrettons toutefois qu'il ait substitué, dans sa traduction de l'*Anonyme*, le nom de saint Melaine à celui de saint Malo ; une indication dans une note aurait pu suffire ; il est bien possible que le biographe ait écrit *Melanius*, et qu'un copiste maladroit ait lu *Maclovius*. Saint Melaine était contemporain de Clovis, lui-même contemporain du roi Grallon, d'après Dom Plaine, par conséquent, il a pu connaître saint Corentin et être l'un des deux personnages qui nous occupent ; mais enfin, ce n'est qu'une possibilité.

Si nous ne savons pas d'une manière certaine que saint Patern et saint Malo étaient les visiteurs de saint Corentin, nous savons, du moins, comment il reçut les deux évêques qui vinrent lui demander l'hospitalité, comme lui-même était allé la demander à saint Primel.

L'hospitalité ! c'est elle qui, chez tout peuple ancien, montre le mieux le caractère national, peint le plus fidèlement ou la simplicité des mœurs ou les habitudes luxueuses et les premières recherches du bien-être. Lisez la Bible ou lisez Homère et Virgile, les pages qui vous frapperont le plus seront celles où vous verrez comment se présentent et comment sont reçus les étrangers sous les chênes de Mambré, ou dans la demeure du roi d'Ithaque, ou dans le palais de la reine de Carthage.

Rien n'est plus gracieux que la façon dont l'hospitalité s'exerçait dans nos ermitages bretons. Un ermitage était une chaumière ; or, saint Corentin fit à ses visiteurs la réception qui se fait encore dans toute ferme bretonne.

Vivant de la vie des pauvres, il n'accueillit point Patern et Malo comme les nobles irlandais et bretons accueillaien leurs hôtes, c'est-à-dire au son de la harpe nationale. L'auteur de la *Légende celtique* raconte ce qui, à ce propos, arriva un jour à sainte Brigitte, fille de l'ancien druide Dubtak, selon la nature, et de saint Patrice, dans l'ordre de la grâce.

« Elle rendait visite avec son père à un chef de clan pour racheter un esclave. Or, le maître était absent ; ses bardes l'avaient accompagné, et on voyait leurs instruments suspendus aux murs de la salle. Le père nourricier du chef et ses fils dirent à Dubtak et à Brigitte : « Excusez-nous de ne pas vous rendre, « selon l'usage, les devoirs de l'hospitalité. Les bardes sont « absents ; mais, si cette jeune fille, que Patrice a bénie, veut « elle-même bénir nos mains, nous saurons jouer de la harpe. » La jeune vierge, tout en riant de leur idée, ayant consenti à se prêter à leurs désirs et à toucher leurs mains, ils se mirent à jouer de la harpe comme des musiciens consommés, si bien que la salle du château n'avait jamais résonné de pareils accords, et que le chef de clan, revenant chez lui et les entendant, demanda tout surpris à ses bardes : « Qui donc fait cette douce musique ? « On dirait qu'elle vient du ciel. » Il ne se trompait pas. » (1)

L'hospitalité a changé de forme dans les châteaux ; mais, je le répète, elle reste toujours la même sous le chaume en Bretagne. Saint Corentin ne prit donc point la harpe pour saluer l'arrivée des évêques de Vannes et d'Aleth, mais il « les receut « fort humainement ; et pour les festoyer, leur dressa des crêpes « (à la mode du pays), qu'il accommoda de quelque peu de farine « qu'on luy avoit donnée par aumosne ès villages prochains ; « mais Dieu, qui ne délaisse ceux qui ont jetté en luy toute leur « espérance, pourveut miraculeusement à la nourriture de ses « serviteurs ; car saint Corentin, estant allé puiser de l'eau à la « fontaine, la trouva pleine de belles et grosses anguilles, dont il « en prit autant qu'il luy fut nécessaire pour festoier ses hostes, « lesquels se retirèrent, loüans Dieu qui, par des miracles si

(1) M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, *S. Patrice*.

« signalez, témoignoit la sainteté de son serviteur saint C
« rentin. »

Ce récit du bon Albert-le-Grand sera complet quand nous aurons constaté, d'après l'*Anonyme*, que non-seulement les miracles, mais aussi l'affabilité du pauvre ermite manifestèrent sa sainteté : « Son visage, sa parole exprimaient la bonté et bien des « circonstances montrèrent combien il était heureux de l'arrivée « des pieux visiteurs. »

Le manuscrit de Montreuil raconte, en outre, que saint Patern et saint Malo s'étonnèrent, non-seulement à la vue des anguilles de la fontaine, mais en se voyant offrir également du vin de provenance miraculeuse, comme celui qui fut servi aux noces de Cana. Ils se retirèrent donc en méditant cette parole du psalmiste dont ils venaient de constater la prodigieuse réalisation : « Le « Seigneur ouvre sa main dans la mesure qui lui plaît et comble « tous les êtres vivants de l'abondance de ses bénédictions. »

La vie de l'ermite reprit son cours ordinaire et paisible ; les habitants de la forêt furent seuls à jouir de la douceur de son visage et de l'aménité de sa parole, jusqu'au jour où, au silence des grands bois, succéda tout à coup le bruit d'une chasse royale, et où se rencontrèrent pour la première fois Corentin et Grallon.

Le Seigneur est plein de bonté envers ceux qui le cherchent, mais, pour nous manifester sa tendresse et nous combler de ses grâces, il n'attend pas toujours les soupirs de la prière, il ne choisit pas exclusivement la paix dans la solitude : Paul le trouva sur le chemin de Damas, Constantin et Clovis sur les champs de bataille, Hubert en chassant dans les bois. Ce fut donc aussi en chassant, que Grallon rencontra celui qui allait l'introduire, non dans la lumière de la foi qu'il avait toujours possédée, mais dans la voie parfaite où il allait s'illustrer comme prince chrétien et prendre rang, sinon parmi les Saints qu'on vénère, du moins parmi ces hommes dont les générations bénissent la mémoire.

Après tant de siècles, en effet, quel nom est plus populaire en Bretagne que le nom du royal chasseur de la forêt de Nêvet ? Non, pas même ceux de Conan-Mériadec, le premier roi chrétien ; de Nominoë, le libérateur ; de Morvan Lez-Breiz, le Rolland de

l'Armorique, ne font battre les cœurs comme le nom de Grallon ! Son souvenir s'est même tellement emparé des imaginations en Bretagne, que nous avons à côté du Grallon de l'histoire profane ou religieuse, le Grallon de la poésie, de la mythologie celtique ou des contes de fées. On comprendra qu'ici nous ne disions rien de la part qui, dans les récits de ce genre, a été faite à l'ami de saint Corentin. Nous aurons à voir seulement ce qu'était Grallon avant la rencontre qui nous occupe, et ce que cette rencontre fit de lui.

D'abord, comte de Cornouailles, c'est-à-dire possédant une petite souveraineté à peu près indépendante, il étendait maintenant sa domination sur toute l'Armorique, où Salomon, après Conan, avait déjà porté le titre de roi. C'était lui qui, sous le règne de ce même Salomon, son prédécesseur immédiat, avait obtenu qu'en l'honneur de l'apôtre saint Mathieu, dont la tête venait d'arriver d'Égypte au pays de Léon, on fit cesser l'usage barbare de vendre comme esclaves, aux étrangers passant la mer, les enfants des malheureux qui ne pouvaient parfaire leur contingent dans les impôts. Au lieu même où venait d'atterrir et devait être débarqué ce chef sacré, les collecteurs faisaient cette vente abominable. Salomon entra dans le navire, étendit la main sur la chaise où était la relique, et fit ce serment : « Glorieux apôtre Mathieu, je te donne assurance, par concession de mon privilège, que cette coutume soit, d'ores en avant, ostée, pour la reverence de toy ; et, afin que moy ni mes successeurs ne puissent enfreindre ma presente volonté, je te confirme ce privilege par l'impression de mon anneau (1). C'est à savoir, que ceux qui, pour accroistre le tresor du prince, estaient vendus aux estrangers soient et demeurent sujets à ta seigneurie et à l'église en laquelle reposera ton corps. » (2).

On le voit donc : le premier fait qui nous apparait dans l'histoire de Grallon est un acte d'humanité qui suffirait à l'immortaliser. De plus, le Comte de Cornouailles joue ici un rôle impor-

tant dans un événement qui donne lieu à la création du grand monastère de Léon, Saint-Mathieu *du bout du monde*, comme nous le verrons plus tard ériger en Cornouailles un monastère plus illustre encore : la noble abbaye de Land-Tévennec.

La docilité avec laquelle Salomon accueillit le conseil de Grallon s'explique par ce qui a été dit de la puissance des comtes, et aussi par la situation particulière de Grallon, allié au fondateur de la monarchie Bretonne, puisqu'il aurait épousé la sœur de Conan Mériadec, avec lequel il était venu de l'île de Bretagne (1).

Le règne de Grallon ne fut pas un règne pacifique : il dut défendre son pays contre une attaque des Romains, que conduisait Littorius, et s'associa aux célèbres *Bagaudes*, ainsi qu'à des colonies franques établies en quelques villes bretonnes. C'est sans doute après cette alliance qu'il ajouta à son titre de *roi des Bretons* celui de *roi d'une grande partie des Franks*. Les confédérés ne se contentèrent pas de s'armer contre toute agression, mais ils s'avancèrent jusqu'à Tours, et toutes les forces de Majorien (qui fut depuis empereur) ne les repoussèrent qu'à grand-peine.

Terrible aux ennemis de l'Armorique, Grallon fut-il toujours le défenseur des opprimés comme au jour où il conseilla Salomon ? Il nous faut bien dire que cette bonté dut se démentir dans plus d'une circonstance : comme le saint législateur des Hébreux, il avait naturellement l'âme violente : « *Feroci animo, regni negotia pertractans* » (2) et cependant de même que le Saint-Esprit a dit de Moïse qu'il était devenu le plus doux des hommes vivant sur la terre en ce temps-là, de même sur le tombeau du roi Grallon à Land-Tévennec on lisait qu'il devint doux comme l'agneau : *mitis ut agnus*. Mais, en Moïse la transformation se fit par la grâce de Dieu sans instrument humain ; en Grallon elle s'opéra par un intermédiaire : le solitaire de la forêt de Névet, et comme nous allons le voir, ce fut dès leur première rencontre que s'établit l'ascendant de l'ermite sur le roi.

« En ce temps-là, dit Albert-le-Grand, le Roy Grallon se tenait

(1) C'est probablement cet anneau qui est vénéré encore à Plougonvelin.

(2) Paulin, év. de Léon : *Histoire de la translation du corps de saint Mathieu*.

(1) Pitre-Chevalier : *Bretagne ancienne*, page 67.

(2) Cartulaire de Land-Tevennec, *vie de saint Guennolé*.

avec toute sa Cour, en la Ville de Kemper-Odetz (1), Capitale du Comté de Cornouaille. Un jour, estant allé à la chasse, il donna jusques dans la forêt de Nevet, en la Paroisse de Plovodiern, proche l'Hermitage de saint Corentin ; et ayant chassé tout le jour, sur le soir, il s'égara dans la forest, et enfin se trouva près l'Hermitage du Saint, avec une partie de ses gens, ayans tous bon appetit : ils descendirent et s'adresserent au Saint Hermite, luy demanderent s'il ne les pourroit pas assister de quelques vivres ? « Oüy, répondit-il, attendez-moi un petit, et je vous en vays querir. » Il s'en alla à sa fontaine, où son petit poisson se representa (2) à luy, duquel il en coupa une pièce de dessus le dos et la donna au Maistre d'Hostel du Roy, luy disant qu'il l'apprestat pour son Maistre et les Seigneurs de sa suite ; le Maistre d'Hostel se prit à rire et se mocquer du Saint, disant que cent fois autant ne suffirait pour le train du Roy. Néanmoins, contraint par la nécessité, il prit ce morceau de poisson, lequel (chose étrange !) se multiplia de telle sorte, que le Roy et toute sa suite en furent suffisamment rassasiés. Le Roy ayant vu ce grand miracle, voulut voir le poisson duquel le Saint avoit coupé ce morceau et alla à la fontaine, où il le vid, sans aucune blessure, dans l'eau. »

Dans le manuscrit anonyme de Montreuil, le récit de cet événement est semblable, mais il ajoute cette particularité, que le roi fatigué (et non pas égaré) aurait envoyé à l'homme de Dieu quelques-uns de ses serviteurs pour lui annoncer son arrivée et lui préparer des aliments. Grallon, en ce cas, aurait déjà connu saint Corentin et n'aurait même pas ignoré le lieu précis de son ermitage, ou du moins il y avait dans sa suite, ou il se rencontra sur son passage, quelqu'un qui l'aurait renseigné à cet égard. La chronique de Saint-Brieuc reproduit l'*Anonyme* presque dans les mêmes termes.

(1) On l'avait ainsi appelée pour la distinguer de Quimper-Éllé. — *Kemper* ou *Quimper* signifie confluent et convient à ces deux villes. Quimper est au confluent de l'Odet et du Stéir, Quimperlé au confluent de l'Éllé et de l'Issole qui

Preennent en s'unissant le doux nom de Léta.

(2) L'auteur dit « *se representa* » parce que le poisson s'était déjà présenté le matin, comme il le faisait chaque jour.

Ce que l'on peut regarder comme certain, c'est que l'intimité entre le Saint et le Roi, l'influence du premier sur celui-ci ne datent que de cette rencontre.

Mais, ce jour qui devait être si fécond en résultats pour l'avenir de toute la Cornouailles, devait être témoin d'un nouveau prodige qui a gardé une place spéciale dans les souvenirs populaires. Voici comment le raconte Albert-le-Grand : « Quelque indiscret (que la prose qui se chante le jour de la feste du Saint, dit avoir esté de l'Evesché de Léon) en coupa une pièce pour voir s'il deviendroit entier, dont il resta blessé, jusqu'à ce que saint Corentin y vinst, qui, de sa bénédiction, le guérit et luy commanda de se retirer de là, de peur de semblable accident, à quoy il obéit. » C'est ce que dit aussi l'*Anonyme* ; mais, en précisant encore, il ajoute que le poisson s'en alla à son séjour d'autrefois ; la traduction dit même qu'il s'en retourna dans la partie de l'Océan d'où il était venu ; mais le texte latin n'accuse pas ce pauvre poisson d'eau douce d'avoir été et d'être redevenu poisson d'eau salée !

Étant ainsi fixés sur le sort du pauvre animal, que devons-nous penser de son téméraire mutilateur ? On voit qu'Albert-le-Grand n'est pas très affirmatif ; il se contente d'insinuer, et il appuie cette insinuation sur une autorité dont nous allons examiner la valeur pour cette circonstance : on trouve dans la *prose* dont il parle la strophe suivante :

Aperitur clausa manus,
Reddit furtum, et fit sanus
Latro de Leonia.

Or, l'*indiscret*, comme l'appelle le légendaire, faisait œuvre de curiosité et non de rapine ; la prose ne pouvait donc l'appeler *latro de Leonia*, voleur de Léon. Cependant, c'est à propos du poisson de saint Corentin que les habitants de la Cornouailles accusent généralement les habitants du Léon d'être, par droit d'héritage, infidèles aux lois de la probité.

Il est vrai, comme nous le verrons plus tard, que bien longtemps après la mort de saint Corentin, le jour de la consécration de son église, c'est-à-dire vers le milieu du neuvième siècle, un

Léonard, voleur de profession, se glissant dans la multitude qu'une semblable cérémonie avait amenée à Quimper, enleva une certaine quantité de soie à un pèlerin. En punition de son larcin, il vit frapper de paralysie sa main coupable, et fut guéri par l'intercession de saint Corentin, quand il eut consenti à rendre l'objet dérobé. On voit donc qu'il n'y a rien de commun entre la *prose* précitée et la mutilation du poisson, et que le *latro de Leonia* est bien évidemment le larron dont l'exploit vient d'être raconté. M. de Kerdanet, dans ses annotations au texte d'Albert-le-Grand, émet le même avis et ajoute : « Ce vol unique a suffi pour donner aux Léonards, qui sont d'honnêtes gens, le titre de voleurs, et même de voleurs de poisson, parce qu'on a fait un larron du premier Léonard qui n'avait que mutilé le carpillon du Saint. » Le savant annotateur plaiderait une cause juste et bonne, mais que peut la vérité contre les dictons populaires ? S'il y a eu autrefois des haines entre les différents cantons de la Bretagne, elles ont disparu depuis longtemps, malgré les diversités de mœurs et de caractères, mais nous continuerons toujours à nous envoyer les aménités suivantes (1) :

Sot comme un Vannetais,
Brusque comme un Cornouaillais,
Traître comme un Trégorrois,
Voleur comme un Léonard.

Une chose au moins ne se renouvellera pas : nos églises n'entendront plus chanter *reddit furtum et fit sanus latro de Leonia* ; nos livres liturgiques ne porteront plus cette strophe et après elle l'incroyable rubrique : *ter repetitur* (elle se répète trois fois). Depuis longtemps déjà elle a cessé d'être en usage : un prêtre Léonard étant devenu évêque de Cornouailles, remplaça la vieille séquence par une nouvelle d'un mérite littéraire incontestable. Cette seconde *prose* fut rééditée en 1829, sous l'épiscopat de Mgr de Poulpiquet de Brescanvel, également originaire de Léon et qui,

(1) Sôd evel eur Gwennedad
Brusk evel eur C'hernevad,
Laer evel eul Leonard,
Traïtour evel eunn Tregheriad.
BRIZEUX, *Furnez-Breiz* (Sagesse de Bretagne).

avec raison, ne crut pas à propos de perpétuer jusque dans l'église les petites rancunes des deux pays formant désormais un seul diocèse. Depuis que nous sommes revenus au rite romain, elle est de nouveau abandonnée.

Que nos amis de Léon nous permettent de le leur dire : en célébrant leur voleur, nos pères dépensaient probablement plus de gaité que de malice ; déjà il était vrai de dire ce qu'a dit notre poète :

Et ces gais Cornouaillais émerveillaient toujours
Les graves Léonards plus graves tous les jours.

J'ignore cependant, si, en cette circonstance, ils les émerveillaient beaucoup !

Puisque Brizeux vient d'être cité, pourquoi ne pas terminer l'histoire du poisson en citant ce qu'il en a dit lui-même :

Cornouaillais ! en passant près de sa basilique,
Du bon saint Corentin adorez la relique.
Que tous ceux d'Elliant et des mêmes chemins
Boivent à sa fontaine et s'y lavent les mains ;
Non pas les Léonards, eux de qui les ancêtres,
Voici quelque mille ans, hommes jaloux et traîtres,
Volèrent le poisson dont notre Corentin
Coupait pour se nourrir un peu chaque matin,
Et qui chaque matin, ô pieuse merveille !
Nageait dans sa fontaine aussi frais que la veille.
Eh bien ! les Léonards volèrent ce poisson,
Mais Kemper n'oublia jamais leur trahison ;
Sans jouir de leur crime, ils en portent la peine,
Et toujours le poisson nage dans sa fontaine.

Mais la vérité a des droits qui priment ceux de la poésie : les Léonards n'ont pas volé le poisson de saint Corentin, par la raison que le poisson de saint Corentin n'a pas été volé.

Voilà ce qu'on pouvait dire autrefois ; ce n'est plus aussi exact aujourd'hui : il y a peu d'années, un poisson bien vivant fut placé dans la fontaine de saint Corentin à Plomodiern ; il y resta un certain temps, et en souvenir de l'ancien poisson, on aimait à voir frétiller celui-ci dans l'eau limpide. Un jour, il disparut ; des recherches furent faites et le voleur fut découvert : c'était un facteur rural, ce facteur était de Léon.

Après le récit de la multiplication, de la guérison et du renvoi du poisson, l'Anonyme de Montreuil, le *Chronicon briocense*, et

d'après eux, Albert-le-Grand disent que : « Le Roy Grallon, ravy de ces merveilles, se prosterna aux pieds du saint hermite et luy donna toute sa forest et une maison de plaisance qu'il avoit en ladite paroisse de Plovodiern, puis, s'estant recommandé à ses prières, il se retira à Kemper-Odetz. » Dom Lobineau raconte le même fait.

Dom Plaine constate que « cette donation obtint son plein et entier effet, et que jusques en 1789, Plomodiern était bénéfice épiscopal. »

Chose étrange, à l'exception d'un seul, ces écrivains ne semblent pas s'être demandé quel usage un pauvre solitaire put faire de ces riches possessions et surtout d'une maison royale !

Albert-le-Grand ne trouvant pas dans ses devanciers ce qui pouvait satisfaire la légitime curiosité de ses lecteurs a comblé cette regrettable lacune en recourant aux traditions populaires ; c'est donc surtout à ces récits des foyers bretons, recueillis par le bon dominicain de Morlaix, que nous devons les éléments de notre second chapitre.

CHAPITRE II

LE MONASTÈRE

Statuit illum Dominus principem
sanctorum gentis suæ.

(3^e Ant. des 11^e Vêpres, ancien office
de saint Corentin.)

« Saint Corentin convertit la maison que le Roy luy avoit donnée, en un Monastere où, ayant amassé nombre de saints religieux, il vivoit en grande sainteté et austérité.

« Le saint sçachant combien il importoit au bien de la republique que les enfants des seigneurs et gentils-hommes fussent, de bonne heure, élevez et dressez à la vertu, prenoit le soin de les instruire ; et, à cette fin, il avoit un nombre de pensionnaires en son Monastere, entre lesquels les plus signalez furent Wennolê, Tugdin et Jacut, lesquels, depuis, furent Abbez en trois celebres Monasteres. »

Voilà tout ce que nous dit notre auteur dans la vie de saint Corentin ; mais il y supplée dans la vie de saint Guennolê par des détails très étendus sur cette importante et intéressante période.

Ce qu'il ne dit nulle part, c'est le genre de vie qu'on pouvait mener au monastère de Plomodiern. Cette lacune n'est pas, heureusement, de celles qui ne peuvent être comblées : ce que furent les premiers monastères d'Occident, de Bretagne, et plus tard la communauté fondée par saint Guennolê, nous dira suffisamment ce qu'avait dû être le monastère formé par son maître saint Corentin.

Reconnaissons, dès maintenant, qu'en regardant saint Guennolê comme disciple de saint Corentin nous nous écartons de l'histoire

du premier abbé de Land-Tévennec écrite par Gurdestin. Cet auteur, dans son récit qui ouvre le cartulaire de son abbaye, donne en effet pour maître au jeune Guennolé, saint Budoc, abbé dans l'île des Lauriers, aujourd'hui l'île Verte, à l'embouchure de la rivière de Trieu, assez près de l'île de Bréhat.

Quelques-uns se sont demandé si le grand régulateur de la vie monastique, en Bretagne, n'avait pas eu deux maîtres successivement, et si l'on ne peut attribuer cette gloire à saint Budoc et à saint Corentin : nous ne discuterons pas plus cette hypothèse que les affirmations des différents agiographes et nous exposerons simplement les tableaux que nous avons de la vie des cloîtres à cette époque et dans les pays celtiques, puis les récits légendaires recueillis par Albert-le-Grand.

On a discuté, et longtemps encore on discutera, sur l'introduction de la vie monastique en Occident et en particulier dans les Gaules. Les uns prétendent que saint Athanase, chassé de son siège d'Alexandrie et venant à Rome en 340 pour se défendre contre les calomnies des Ariens, y fut accompagné par les deux premiers moines orientaux qu'ait contemplés la ville impériale ; puis, s'avancant jusqu'à Trèves, métropole gauloise que Constantin lui assignait pour lieu de son exil, il s'y unit d'amitié avec l'évêque S. Maximin, et trouva près de la ville, à côté d'un puits dans lequel avaient été déposés les corps des innombrables martyrs immolés à Trèves sous le règne de Dioclétien, une solitude favorable à ses profondes méditations ; là, de pieux cénobites seraient bientôt venus partager sa vie. (1)

D'autres pensent que le premier monastère des Gaules aurait été fondé par saint Eugène, évêque de Carthage, qui, chassé de sa ville épiscopale par Hunnéric, serait venu, avec saint Longin et saint Vindémial, chercher un refuge dans la vallée de Vieux (*Viancium*). Cette vallée était déjà célèbre comme lieu de sépulture du saint martyr Amarand, et dans le temps même des persécutions, les fidèles venaient au péril de leur vie prier sur ce glorieux tombeau. Le monastère fondé par les saints exilés fut

(1) *S. Martin*, par Lecoy de la Marche.

appelé *Cætus sanctorum* (l'assemblée des saints). Après une merveilleuse carrière, saint Eugène mourut agenouillé sur le sépulcre de saint Amarand.

L'antique monastère n'existe plus, et sur ses ruines on ne voit aujourd'hui que le moulin de *Latour*. Eugénie de Guérin, dont le manoir était situé dans cette délicieuse contrée, aimait à cheminer dans la *Vallée des Saints* et à nourrir son âme des parfums dont elle est embaumée. « Je voudrais, écrivait-elle tristement, que ceux qui viennent moudre là, sussent la pieuse vénération qui est due à ces lieux. » (1)

Mais, quand le roi Grallon offrit à saint Corentin sa maison de plaisance où son rendez-vous de chasse de la forêt de Névet, la vie monastique avait pénétré plus avant vers le Nord et vers l'Ouest, ou, pour dire plus vrai, c'est vraisemblablement dans ces contrées qu'auraient été érigés les premiers monastères des Gaules : Ligugé pour le Poitou, et Marmoutiers pour la Touraine ; car, si la cité de Trèves a été le berceau de l'institut monastique dans les Gaules, l'établissement primitif qu'elle renfermait n'offre pas le caractère d'un monastère régulièrement constitué et n'a pas laissé dans l'histoire de trace durable. Ceux de l'Île-Barbe, auprès de Lyon, de Saint-Jouin, en Poitou, n'ont pas apporté de preuves à l'appui de la priorité qu'ils ont parfois revendiquée sur Ligugé ; celui de Lérins encore moins. On ne peut donc contester à la fondation de saint Martin ce droit d'aînesse qui fait sa gloire ; la seule ville qui serait autorisée à le lui disputer, la vieille métropole des Gaules, est depuis si longtemps étrangère à notre patrie ! (2)

Si l'on admet que saint Corentin a été contemporain de saint Martin, on arrive à conclure que la communauté de Plomodiern dût aussi compter parmi les premiers monastères d'Occident ; mais, nous devons le dire dès maintenant, et nous aurons lieu de l'expliquer bientôt, le rapprochement des dates ne doit pas faire supposer une ressemblance absolue entre la vie des moines Poitevins ou

(1) *Les Saints du diocèse d'Albi*, par l'abbé Salabert.

(2) *S. Martin*, par Lecoy de la Marche.

Tourangeaux et la vie des cénobites Armoricaïns. Ce qui sera vrai des uns et des autres, ce sera la différence absolue avec les moines orientaux.

« L'idéal du moine, la conception de la vie monastique, a dit l'historien de saint Martin, n'a jamais été la même en Orient et en Occident ; dans les déserts de la Thébaïde, le solitaire demeurait beaucoup plus isolé de ses semblables, et le couvent plus séparé du monde. La contemplation les absorbait exclusivement, et ne laissait presque point de place à la vie active. Il en résultait pour les forts un surcroît de perfection, une plus intime union avec Dieu, mais pour les faibles, c'est-à-dire pour la majorité, des dangers et des tentations auxquels ils n'échappaient pas toujours.

Leur imagination, excitée par un soleil brûlant, les entraînait dans des écarts de plus d'un genre, qui, peu à peu, mais assez rapidement, amenèrent dans ces contrées la corruption de l'institution comme celle du christianisme lui-même. (1)

Dès le iv^e siècle le tableau de leurs vertus et de leurs austérités est singulièrement assombri par celui de leurs discordes avec les évêques. Le vagabondage d'esprit naissait trop souvent de leur oisiveté, l'orgueil de leur immense crédit. Enfin, le soin même de leur vertu personnelle les détournait parfois de s'occuper du bien de leur prochain ; ils n'exerçaient pas autour d'eux ce grand rayonnement de la charité et de l'apostolat qui a fait la gloire et, sans doute, la durée du monachisme occidental. Le couvent du Moyen-Age est un centre et non une oasis perdue dans le désert. Le cénobite des temps mérovingiens, le solitaire retiré au fond des vieilles forêts gauloises sont en même temps des apôtres. S'ils s'établissent dans un lieu inhabité, c'est pour attirer à Dieu les populations voisines, c'est pour défricher le sol, c'est pour protéger les petits et adoucir les grands, c'est pour travailler avec leurs mains robustes et leur cœur vaillant à sanctifier et à civiliser la société nouvelle, sans pour cela négliger le devoir essentiel du religieux, la contemplation.

(1) On vit, en effet, beaucoup de moines propager, ou du moins accepter, les innombrables hérésies qui naquirent en Orient.

Le moine missionnaire, tel est le vrai type des grands ordres et des grandes congrégations de l'Occident, depuis le bénédictin des premiers jours jusqu'au frère prêcheur du xiii^e siècle et au jésuite des temps modernes. Nous avons peine à concevoir l'état monastique sans cette union étroite de la vie active et de la vie contemplative, sans cette irradiation constante du monastère sur le monde, s'exerçant par la prédication, par les missions lointaines, par les œuvres charitables ou par l'éducation, cette œuvre religieuse par excellence. Eh bien, ce type, cette conception nouvelle, qui semble avoir passé dans l'esprit de notre nation comme le sang des pères dans les veines des fils, c'est saint Martin qui l'a inoculé chez nous, et c'est à Ligugé qu'il en a pour la première fois offert le spectacle. Là il se trouvait enfin libre de faire ce qu'il voulait ; il était chez lui. Les obstacles matériels qui l'avaient précédemment arrêté ne se dressaient plus devant ses desseins ; au contraire, l'évêque (saint Hilaire) s'en était fait le complice. Était-ce donc pour rien que, depuis l'âge de douze ans, il remuait dans sa tête des bataillons de moines ? Était-ce pour le simple plaisir de vivre dans une retraite de son choix qu'il avait rompu les liens qui l'attachaient à sa famille et à l'armée, cherché du Nord au Midi, et de l'Orient au Couchant un lieu propice à l'exécution de ses plans ? Non, Martin ne veut pas se borner à faire un ermite de plus ; il veut créer un monde, et ce monde, c'est celui dont saint Benoît viendra consolider et perfectionner les lois, celui qui traversera quinze siècles en faisant le bien, celui que nous retrouvons aujourd'hui dans nos écoles, dans nos missions, dans nos hospices, sur nos sièges épiscopaux, toujours méconnu, toujours persécuté, et toujours triomphant par ses œuvres. »

Or, dans le temps qui nous occupe, cette vaste conception était réalisée ; elle était même plus complète et plus heureuse encore à Marmoutiers que dans le premier établissement de Ligugé. Sulpice-Sévère nous montre les moines s'appelant déjà du nom de frères ; ils ne vivent pas encore, le jour et la nuit, dans un bâtiment unique, comme l'ordonneront bientôt les Conciles ; il sont répartis dans un certain nombre de cabanes ou de cellules rapprochées les unes des autres ; (c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui

d'hui dans l'ordre des Chartreux), mais ils s'assemblent à certaines heures pour des exercices communs. Enfin, les Frères parcourent les environs, soignent les corps et les âmes des fidèles, exercent, en un mot, l'apostolat.

Mais, à ces traits généraux qui conviendront bientôt à tous les monastères d'Occident, que faudra-t-il ajouter pour compléter le tableau du monastère Armoricaïn ?

Hélas ! ce ne sont pas les brillantes couleurs qui manquent, mais elles sont déjà harmonieusement réunies dans un chef-d'œuvre auquel je craindrais d'enlever sa fraîcheur si j'essayais seulement de l'abrégier ici ; celui qui voudra connaître le caractère propre des premiers monastères peuplés par des Celtes n'aura qu'à lire *La légende celtique et la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*. Je citerai donc seulement ce qui sera indispensable à mon sujet : si le premier essai de vie religieuse en commun, dans notre Armorique, est celui de saint Corentin, à Plomodiern, la Grande-Bretagne a déjà de florissants monastères, et l'Irlande, qui en ce temps même entend la voix de son saint Patrice, vénère dans son apôtre l'ancien moine de Marmoutiers et le créateur de l'abbaye de Sabhal. Plus tard saint Guennolé voudra demander à saint Patrice le secret de la perfection telle qu'on la pratiquait aux monastères Irlandais, mais pour saint Corentin, fils des Bretons venus de l'Ile, il est probable qu'il dût se rapprocher plus particulièrement des règles adoptées dans les abbayes Cambriennes ; nous pourrions donc en donner une idée en offrant ici le tableau de la vie journalière à Lancarvan, sous la douce autorité de saint Kadok.

« Au premier chant du coq, chacun se levait, s'habillait, se lavait les mains et le visage, puis se rendait à l'église pour y prier et y chanter alternativement jusqu'au point du jour. « Le chant, disait Kadok, entretient la gaieté. » Avec le jour commençait le travail. Ayant affaire à des barbares, à des débris romains, à des hommes qui avaient passé leur vie jusque là dans l'oisiveté, le saint abbé courbait leur nature paresseuse sous le joug d'une fatigue continuelle.

« Il leur imposait un labeur sérieux : tantôt un art mécanique,

tantôt une industrie quelconque, le plus souvent la culture des champs, et il les leur faisait labourer avec leurs propres mains, sans le secours des bœufs, et en silence. Ce silence les accompagnait des champs au monastère, où ils se rendaient vers le milieu du jour pour se livrer à d'autres travaux ; la lecture des bons auteurs de l'antiquité, surtout des poètes ; la transcription de ces auteurs avec des gloses dans la langue vulgaire des Bretons, ou la copie des poèmes religieux dans la même langue, étude toujours commencée, toujours terminée par la prière, occupaient une partie de l'après-midi.

« Dès que le son de la cloche se faisait entendre, on quittait tout pour se rendre au chœur. L'exactitude était telle, qu'on eut laissé un mot à moitié écrit, et même une lettre inachevée, par obéissance à la règle. Enfin venait le moment du repas, qui avait lieu seulement à la neuvième heure du jour ; on le prenait moins par sensualité que par nécessité. Du pain et des légumes cuits à l'eau, assaisonnés de sel, étaient la nourriture ordinaire des moines. Ils en réservaient une plus délicate pour les malades, les vieillards, les voyageurs et les pauvres. Tous les ans vers la fête de Pâques, le saint abbé en recevait trois cents qu'il servait lui-même à table.

« Après l'action de grâces, on se rendait à l'église, où l'on passait environ trois heures, soit à genoux, soit debout, à veiller et à prier dans un grand silence que personne n'eut osé troubler en remuant ou en toussant.

« Avant de se retirer pour se reposer, la plupart venaient confier les pensées de leurs cœurs à leur abbé, comme à un père et à un ami ; après quoi chacun se livrait, l'âme en paix, au sommeil. Mais, lui ne fermait guère les yeux, et pendant que ses disciples dormaient, il restait éveillé, priant pour sa chère communauté. »

Elle était bien nommée ainsi, car tout y était commun à tous ; ce qu'un frère gagnait par son travail profitait à ses frères. Qui-conque eut dit : « Telle chose m'appartient, » eut été sévèrement puni. Pauvres volontaires, les moines refusaient les dons qu'on leur faisait, et méprisaient les biens du monde.

L'obéissance des moines de Lancarvan envers leur père spirituel était aussi absolue que leur pauvreté ; leur chasteté ressem-

blait à celle des anges. Kadok la confiait à la garde du double labeur quotidien sous lequel il fatiguait leurs membres et ployait leur esprit.

« Quoique ces trois vertus d'obéissance, de pauvreté et de chasteté fussent requises pour rester membres de la famille monastique, et qu'elles fussent précisément les plus opposées aux trois grands vices des Barbares, les solliciteurs ne manquaient pas à la porte de l'abbaye ; mais toutes les demandes n'étaient pas écoutées. Ce n'était qu'après dix jours d'épreuve que le postulant voyait la porte s'ouvrir, et encore n'était-il admis que comme serviteur du portier. Pour être reçu dans la familiarité des frères, il fallait qu'il eût souffert longtemps dans cet office. Du reste, le père spirituel ne lui demandait pas un denier, il le recevait nu comme un naufragé (c'est l'expression même de l'auteur de la règle).

« Malgré la rigueur des épreuves imposées au postulant, la plupart persévéraient, et l'on peut juger approximativement du nombre des moines de Lancarvan, par celui des religieux de l'abbaye de Lanpadarn-Vaur, où il y en avait huit cent quarante-sept, et par celui de Bangor, qui en réunissait deux mille quatre cents. C'était, comme on le voit, de grandes colonies. »

A cette peinture du monastère cambrien (1) nous n'aurons guère à ajouter, pour faire connaître le monastère de Plomodiern. Disons seulement que l'œuvre de saint Corentin ne dût pas prendre la même extension que celle de saint Kadok ; autrement elle aurait subsisté même après l'élévation à l'épiscopat de celui qui aurait ainsi fait germer la solitude et fleurir le désert ; mais la communauté armoricaine dut, cependant, acquérir dès le premier moment une certaine importance ; c'est, du moins, ce que donne à penser Albert-le-Grand quand il dit que saint Corentin « y amassa nombre de saints religieux. »

L'époque de la fondation de Lancarvan reste assez incertaine ; il est bien probable que le monastère de Plomodiern n'existait

même plus quand saint Kadok établit le sien ; mais nulle description mieux que la précédente ne pouvait nous permettre de nous représenter aujourd'hui ce qu'étaient ces vieilles abbayes des deux Breagnes.

Il y manque cependant ce qui est relatif à la mortification corporelle, élément essentiel de la perfection dans la vie monastique. C'est précisément sur ce point, laissé dans l'ombre, que l'histoire de saint Guennolé nous renseigne en nous montrant ce qu'était la vie des moines de Land-Tévennec. Et ces observances, de qui donc pouvaient-ils les tenir, sinon de saint Corentin, le maître de leur fondateur ?

Laissant de côté les pratiques particulières du saint abbé, nous dirons donc quelle était la pénitence des moines : ils n'étaient vêtus que de peaux de chèvres qui cachaient de rudes cilices. Quant à la nourriture, le froment n'était en usage dans le monastère que pour le sacrifice de l'autel, et le pain de la communauté n'était que d'orge avec le son. A ce pain grossier, ils ajoutaient quelques herbes ou racines cuites mêlées avec un peu de farine, sans y mettre d'autre assaisonnement que du fromage bouilli et dissous dans l'eau ; encore ne permettaient-ils cet adoucissement à la rigueur de leur abstinence que le dimanche et le samedi. Ces jours-là ils joignaient aussi des coquillages à leurs aliments ordinaires. En ne jeûnant pas le samedi, ils s'écartaient de l'usage romain pour suivre une coutume orientale. Non seulement ils ne mangeaient pas la chair des quadrupèdes, mais ils s'abstenaient même de celle des oiseaux (dont on usait dans la plupart des monastères d'Occident). Le vin n'était employé que pour l'autel ; la bière même et l'hydromel étaient tout-à-fait bannis de Land-Tévennec. Le plus délicieux breuvage des religieux n'était que de l'eau dans laquelle on faisait fermenter des fruits sauvages cueillis dans la forêt.

Ce serait peut-être le moment de dire que ces différentes observances continueront de subsister dans les monastères bretons jusqu'au temps où Louis-le-Débonnaire y substituera la règle de saint Benoît (818). Conservées par la tradition orale, elles perpétueront les coutumes que saint Patrice, saint Hiltut, saint Colom-

(1) Nous l'empruntons à M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, qui traduit un moine de Lancarvan.

ban, saint David et saint Kadok auront établies à l'imitation de ce qui se voyait à Marmoutiers au temps du grand thaumaturge des Gaules, ou à Auxerre au temps de saint Germain.

Mais la maison de plaisance du roi Grallon ne devint pas seulement un monastère, elle devint aussi, nous pourrions dire qu'elle devint surtout, une école.

Parlant des deux mille quatre cents moines de Bangor qui, divisés en sept chœurs de trois cents voix, faisaient entendre tour-à-tour, le jour comme la nuit, le chant de l'éternelle louange, *laus perennis*, M. de la Villemarqué ajoute : « Il faut croire cependant que les écoliers comptaient pour une bonne partie dans un nombre de personnes aussi considérable. Ces derniers formaient un véritable collège, sous la direction d'un corps de moines voués plus particulièrement que les autres à l'enseignement. Pour ces enfants, la règle du monastère n'existait pas, ou du moins, elle avait perdu ses épines. Plus tard, les lieux où ils avaient passé leurs jeunes années, leur apparaissaient comme une île enchantée, comme un jardin frais et fleuri, où ils avaient secoué l'arbre de la science pour s'en partager les fruits. Le peuple et les poètes populaires, à distance, jugèrent de même ces retraites fortunées. Là, selon eux, « tous les biens réunis ; là, ni voleurs, ni pirates, ni ennemi guettant sa proie ; là, ni brouillards, ni tempêtes, ni violence d'aucune espèce ; mais la paix, la concorde, un printemps éternel couronné de lis, de roses et de violettes ; et sur le même arbre, parmi un feuillage toujours vert, les fruits d'automne mêlés aux fleurs d'été ; pour habitants, des jeunes gens dont jamais le sang ne souilla la robe blanche, dont le visage respirait la joie, dont chacun n'avait rien en propre que sa gaieté, « qui, tous, mettaient tout en commun » (1).

« L'amour de Dieu, de l'étude, de la poésie, de la science, de la patrie, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon, était l'objet de l'enseignement. »

Tout nous porte à croire qu'en dirigeant l'ensemble de son

monastère, saint Corentin s'occupa surtout de l'école. Deux choses devaient l'y porter : l'affabilité de son caractère qui devait lui faire aimer l'enfance ; la merveilleuse aptitude avec laquelle il avait lui-même autrefois étudié les lettres humaines, et qui était maintenant propre à lui inspirer le goût de l'enseignement.

Si la porte du nouveau monastère s'ouvrit largement à tous, elle vit donc entrer surtout les écoliers. Ce fut à Plomodiern comme dans ces monastères du pays des *Scots*, dont nous parle le vénérable Bède : « On y donnait accès à tous le plus aimablement du monde, on y fournissait à chacun, sans rétribution aucune, la nourriture de chaque jour, et gratuitement aussi l'enseignement des maîtres » (2). Les largesses du roi Grallon, la culture du vaste territoire concédé par lui, les dons volontaires des riches seigneurs, qui venaient confier leurs enfants au nouveau maître et à ses collaborateurs, permettaient de recevoir et de garder les enfants de familles sans fortune.

Si pour ces jeunes écoliers ce fut une gloire d'avoir pour maître saint Corentin, il devait s'en trouver parmi eux quelques-uns qui devaient à leur tour relever la gloire de leur père et de leur modèle.

Entre les plus nobles et vaillants guerriers qui avaient suivi Conan-Mériadec à son passage dans les Gaules, on remarquait Derdon, auquel l'illustre chef Albanien avait donné sa sœur en mariage. De cette union était né Fragan, qui, à cette période de notre histoire, était lui-même marié à une femme vraiment digne de lui par la noblesse de son origine et de son caractère ; enfin ils étaient dignes l'un de l'autre par leur piété ; l'église armoricaine les honore comme saints. Grallon devenu roi de Bretagne avait confié à Fragan le comté de Cornouailles ; quant au comté de Léon, il le gouvernait déjà et le tenait de son oncle Conan. La pieuse comtesse de Léon et de Cornouailles s'appelait Guen (c'est-à-dire *Blanche*).

Saint Fragan et sainte Guen s'établirent dans un château qu'ils avaient eux-mêmes fait construire et dont ils firent leur résidence ordinaire. Nos traditions locales disent que ce fut dans la paroisse

(1) Guillelmus Bedonis, *Gesta regum Britannie*. (Cité par M. de la Villemarqué, *S. Kadok*.)

(2) Bède, lib. III, c. xxvii.

de Plouguen, en Léon ; c'est aussi ce que dit Albert-le-Grand. Ce château fut appelé *Les-Guen*, du nom de la dame. Dom Lobineau et M. de Kerdanet placent l'habitation des deux saints époux sur les bords de la rivière de Gouet à l'endroit qui du nom du jeune seigneur s'appelle encore Plou-Fragan. (C'est une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc.) Mais quel que fut le lieu où elle s'éleva, cette demeure fut bénie : quatre ou cinq enfants y naquirent et y grandirent pour le Ciel. L'un d'eux devait s'illustrer entre tous les autres et devenir la gloire la plus pure de l'Église armoricaine.

Lorsque naquit saint Guennolé, il y avait déjà dans le château de Fragan deux berceaux d'où Jacut et Guethenoc pouvaient sourire au petit frère que Dieu leur envoyait, et cet enfant béni put à son tour saluer, à leur entrée dans la vie, Idunet (1) et une petite sœur qu'on appela Clervie (2).

Guennolé était beau, nous dit Albert-le-Grand. Était-ce à cause de son genre de beauté qu'il reçut ce nom ? Était-ce pour rappeler le nom de sa mère ? Ce nom qui indique la *blancheur*, était en tout cas un nom prophétique et « sembloit présager combien grande devoient être sa candeur, sa sincérité et son innocence. Il fut soigneusement instruit et élevé en la maison paternelle jusques à l'âge de douze à quinze ans.

« Son père le voulut mener à la Cour du Roy et le faire dresser aux armes, prétendant en faire un capitaine ; mais le bien-heureux enfant avoit conçu un autre dessein bien contraire à celui de son père, savoir, de vivre en quelque austère religion et s'y vouer entièrement au service de Dieu ; pour à quoy plus aisément parvenir, il s'adonna à l'étude des saintes lettres ; mais son père persistant en sa première résolution de le mener en Cour, le Saint eut recours à l'Oraison, suppliant Nostre-Seigneur de le favoriser en son saint et louable dessein ; sa prière fut exaucée, car son père, allant un jour par pais, bien accompagné, fut subitement accueilli,

(1) Le *cartulaire* de Land-Tévennec désigne expressément saint Idunet comme frère de saint Guennolé ; on ne comprend donc guère les doutes émis à cet égard.

(2) On la trouve aussi, et même plus souvent, appelée Crervie. Comme son frère, sa mère et tous ses frères, elle est comptée parmi les Saints.

en raze campagne d'un orage si violent, qu'en moins de rien, lui, et sa compagnie, furent tous en eau ; mais ce qui plus étonna le gouverneur Fragan, fut un horrible tonnerre qui effroyablement bruïtoit sur sa teste, avec des éclairs s'entre-suivans si fort, qu'il ne se pouvoit remuer de ce lieu (1).

« Se voyant dans un péril si imminent, il se recommanda à Dieu, et, se souvenant qu'il avoit dissuadé son fils de se faire religieux, promist que, s'il eschappoit de ce danger, non seulement il n'empescheroit, mais même il induiroit son fils à la vie monastique : ce vœu fait, l'orage cessa, et il poursuivit son chemin et se rendit au logis.

« La bonne Dame Guen et son fils Guennolé étant venus au devant de Fragan, après les caresses accoustumées, entendirent de lui tout le succès du voyage et le vœu qu'il avoit fait, dont la bonne mère et son fils remercièrent Dieu ; et, peu de jours après, Fragan mena son fils à saint Corentin.

« En ce voyage, une violente tourmente les ayant surpris, le jeune homme la dissipa par le signe de la Croix. Arrivez en l'Hermitage, Guennolé se prosterna humblement aux pieds de saint Corentin, le priant, la larme à l'œil, de le vouloir recevoir en son hermitage : saint Corentin le releva et l'embrassa charitablement, et dist à son père et aux assistans, que Dieu se serviroit de ce jeune Enfant pour sa gloire et le bien du royaume. Fragan, ayant remercié saint Corentin, prit congé de lui, et, ayant donné sa benediction à son fils, s'en retourna. »

Tout en parcourant le gracieux récit de notre vieux narrateur, ne vous êtes-vous pas dit que la société armoricaine au ^{ve} siècle s'y montre à chaque instant sous les dehors les plus aimables : ces vieux guerriers, ces grands seigneurs, ces nobles dames, ces chefs d'abbaye, hier encore dans la solitude, ces enfants qui viennent chercher la science et la sainteté, tous, enfin, ont dans leurs relations l'aménité la plus charmante, la courtoisie la plus respectueuse. Voilà donc ce que le Christianisme avait déjà fait des

(1) Il fut même abattu d'un éclat qui lui ôta l'usage de ses sens. (Dom Lobineau).

éléments si divers établis dans notre patrie ! Presque sans transition les Barbares ont été civilisés et les Gallo-Romains sont entrés dans la vie du Christianisme.

Non, il n'en est pas tout-à-fait ainsi, l'heure n'est pas encore venue, mais elle approche : ceux que nous avons rencontrés constituent une élite, et ce sera précisément l'œuvre de saint Corentin et de saint Guennolé de tout former à leur image par l'ascendant de la plus aimable sainteté.

En attendant cette heure bénie, l'enfant se prépare dans une vie d'étude et de prière : près de lui sont ses deux émules en science et en piété, son frère Jacut et Tudy, deux futurs chefs d'abbayes. Parmi ses condisciples, celui qui était déjà regardé « comme le parfait modèle de toute vertu et sainteté », c'était Guennolé.

Il arrivait souvent que la porte du monastère s'ouvrait pour un illustre visiteur : celui qui, dès la première rencontre, avait reconnu la haute vertu de Corentin, et dont les royales aumônes entretenaient le monastère, reconnut aussi bientôt la sainteté de l'enfant. Quand le roi Grallon venait voir le chef vénéré de cette école où grandissaient les fils de ses plus nobles et fidèles serviteurs, il ne se complaisait pas seulement dans les saints entretiens du maître, mais dans l'aimable conversation de son plus cher disciple.

On aime à se représenter ce spectacle, qui devrait un jour inspirer quelque artiste breton : le roi et le futur pasteur de la Cornouailles assis sous les grands arbres de la forêt de Nêvet, entourés de moines et d'enfants, et tous gardant le silence pour entendre Guennolé parler de Dieu.

Quand le roi se retirait, il ne manquait jamais de se recommander aux prières de l'adolescent. Celui-ci, à son tour, vénait Grallon comme son souverain et l'aimait comme le parent et le généreux ami de son père. En effet, Grallon et Derdon, père de Fragan, ayant épousé les deux sœurs de Conan Mériadec, saint Guennolé se trouvait être le petit-neveu du roi : ainsi dans le monastère de saint Corentin, les relations de famille étaient acceptées. Celui qui, tout jeune prêtre, avait entendu l'appel du

maître et compris l'austère parole : « Celui qui ne hait point son père et sa mère à cause de moi, ne peut être mon disciple », l'avait interprétée dans le même sens que saint Grégoire. L'illustre docteur se demandant si nous pouvons, en même temps, éprouver cette haine et satisfaire au précepte formel de l'amour des parents, répond qu'il faut même chérir d'un amour de préférence ceux qui nous sont unis par les liens du sang, mais qu'il faut les fuir lorsqu'ils deviennent un obstacle dans la voie qui conduit à Dieu. Les disciples de saint Corentin ne pouvaient trouver pareil obstacle dans leur famille ; en particulier, le château de Guen et de Fragan devait être pour Guennolé l'image fidèle du monastère ; nous voyons dans le récit du Père Albert ce qu'était la vie des vacances pour l'écolier d'abord, ce qu'elle fut ensuite pour le jeune religieux consommé en sainteté.

Nous allons donc le suivre dans sa famille : « Un jour, saint Guennolé étant, par permission de saint Corentin, allé voir son père, qui estoit pour lors en Léon, certains pirates payens, que Fragan avoit chassés de Léon, du temps du feu roy Conan, revinrent en plus grand nombre, résolus de prendre terre et de s'y habituer ; leur flotte ayant paru en mer, l'allarme se donna à la coste, et Fragan, ayant amassé une petite armée à la haste, encouragé par saint Guennolé, marche vers le rivage de la mer pour empêcher l'ennemy de descendre, et, étant en la paroisse de Guic-Sezni, près Lanvengat, ils apperceurent la flotte ennemye en rade, si époisse, que les mats des navires sembloient représenter une forest, ce qu'estant veu par le conducteur de l'avangarde, s'écria : *Me a vel mil guern*, c'est-à-dire, je vois mille mats de navires. En mémoire de quoy, après la bataille, fut dressée en ce lieu une croix qui, encore à présent, s'appelle *Croas ar mil guern*. Les pirates, se sentans découverts, se rallierent dans les tranchées de leur camp, ne voulant donner combat ; mais les Bretons les y assaillirent de telle furie, que, les y ayant forcez, ils taillèrent la plus part en pieces, excepté quelques-uns qui se sauverent à la nage vers leurs vaisseaux, desquels plusieurs furent brulez. Pendant le conflit, saint Guennolé, comme un autre Moïse, prioit avec grande ferveur. Après la victoire, il

exhorta son père et les chefs de l'armée d'employer le butin pris sur les ennemis pour bastir un monastère en l'honneur de la Sainte Croix, au même lieu où fut donnée la bataille, qui s'appelaient *an Isel-Vez*, en la paroisse de Plou-Nevez : ce qui fut fait, et fut nommée Loc-Christ » (1).

Une autre fois encore nous rencontrons saint Guennolé dans un séjour tout aussi bruyant que le champ de bataille d'*Isel-Vez*, et pour la première fois, nous le voyons en possession du don des miracles. « Ce don, suivant la sage remarque de Dom Lobineau, aurait été, en raison de son âge, un sujet de tentation dangereux et délicat, si son humilité ne lui avait fait en rapporter à Dieu toute la gloire. »

« Estant un jour en la ville d'Is, (où le Roy Grallon avait transféré sa Cour), il s'y fit un Tournoy auquel se trouva son Pere et grand nombre de Seigneurs, tant du pais qu'étrangers. Un jeune Seigneur, fort bien né et aimé du Roy, entra en lice pour rompre sa lance, et, donnant carrière à son cheval, fut si rudement secoué qu'il perdit les arçons et fut jetté de roideur contre terre, dont il mourut sur le champ (2).

« La compagnie fut fort attristée de cet accident ; mais Dieu les consola, car saint Guennolé, allant au Palais saluer le Roy, passa par la place, et ayant entendu ce que c'estoit, plein de foy, s'approche du corps, met les genoux en terre, fait sa priere, et, prenant le mort par la main, lui dit : « Mon frère, au Nom de celui qui t'a créé, je te commande de te lever sur pieds ». A cette

(1) Au temps d'Albert-le-Grand, ce n'était déjà plus la riche abbaye bénédictine d'autrefois, non pas même le prieuré florissant, mais les bâtiments conventuels étaient sécularisés et presque déserts.

« Cette abbaye est placée dans un pays charmant, dit M. de Kerdanet ; elle s'élève sur une colline, près d'un vallon, non loin d'un petit ruisseau. Ses ruines et son vieux clocher contrastent avec cette jeune verdure et ces aspects si riants qui l'environnent. Aussitôt après la bataille qui vient d'être racontée, on y avait donc bâti une église, un monastère avec un vaste enclos. Cette basilique rappelait celle de Saint-Martin de Tours, le clocher ressemblait à celui de Saint-Denis. C'est dans ce temple que reposent les vieux Carman, ces chevaliers sans peur et sans reproche. Là dort sous sa tombe Pierre-le-Brave, l'un d'eux, qui mourut l'an 1212. Là repose cette longue suite d'abbés, de religieux, de saints.... »

(2) Il est probable qu'à la cour de Grallon, les luttes des guerriers ne ressemblaient pas aux tournois du Moyen-Age aussi exactement que le suppose le bon narrateur.

parole, le trespasé se leva tout plein de vie, ses membres aussi sains et entiers que s'il n'y eust rien eu de violent, remercia le Saint qui s'en retourna vers saint Corentin » (1).

Voici donc que nous le retrouvons dans sa paisible retraite : le Cartulaire de Land-Tévennec nous dit quelles y étaient ses occupations ordinaires : « Il étudiait l'Écriture Sainte et en très-peu de temps il la sut tout entière, car sa mémoire était fort heureuse. Il méditait continuellement la loi du Seigneur et réduisait en pratique toutes les maximes qu'il y pouvait découvrir. Sa ferveur à chanter les louanges de Dieu, sa charité à instruire et à soulager les pauvres, son activité à servir ses compagnons, son assiduité à l'oraison, ses veilles et ses autres mortifications le rendirent bientôt l'admiration de son bon maître lui-même. » Quant aux miracles, ils furent un sujet de peine pour saint Guennolé, à cause de l'estime et du respect qu'ils lui attiraient, et pour saint Corentin, parce que ces prodiges « divulgués par le pais, firent que le monde venoit voir son jeune disciple, pour se recommander à ses prières et recevoir guérison de leurs infirmités ». L'ancien ermite, toujours ami de la solitude et de la paix, finit même par par trouver ce concours si pénible que pendant quelques jours « il se retira plus avant en la forest prochaine, et, à ce que son absence ne causât quelque petite liberté à ses écolliers, il établit l'un d'eux, qu'il jugea plus propre, pour les gouverner et soigner leurs nécessités.

« Ces écolliers, estans allez un jour se recreer sur une montagne, le soir approchant, leur gouverneur les voulant ramener, l'un d'eux, au lieu d'obeïr, ainsi que saint Corentin luy avoit enjoint, se prit à courir, jouer et folastrer plus qu'auparavant ; ce qui ne demeura pas sans punition : car, comme il continuoit à sauter et à folastrer, il se rompit tout net une cuisse et fut remporté au logis, fort tourmenté de sa blessure. Saint Guennolé, prenant pitié de son affliction, entre dans l'oratoire, avec ses compagnons ; et, ayant prié Dieu d'une grande ferveur, s'en re-

(1) D'après Dom Lobineau, le jeune seigneur ressuscité était écuyer du comte Fragan.

tourna vers le patient, et, ayant imprimé du doigt le signe de la Croix sur la fracture, le prit par la main, luy disant : « Mon « frère, au nom de Dieu Tout-Puissant qui t'a créé de rien, leve « toy et viens quant et nous en l'oratoire chanter ses loüanges. » A ces paroles, l'autre se leve sur bout sain et dispos, remerciant Dieu et saint Guennolé, qui, pour récompense, l'obligea à ne manifester cette guérison miraculeuse pendant sa vie ; ce que l'autre luy promist.

« Une autre fois, un de ses condisciples nommé Thethgonus, s'estant endormy sur son livre en un champ, fut mordu d'un serpent ; le venin s'écoula incontinent par tout le corps, qui s'enfla gros et devint tout noir et plombé : saint Guennolé, ayant compassion de ce pauvre enfant prest à mourir, fait le signe de la Croix sur la taniere du serpent, lequel sortit hors et creva tout sur le champ, et depuis ne s'est trouvé en ce canton là, telle espece de serpent ; puis, ayant oinct et frotté la morsure d'huile sainte, le venin découla goutte à goutte et le jeune homme fut entierement guery. »

Enfin, un dernier épisode : Guennolé, nous l'avons dit, avait une sœur plus jeune que lui, et comme lui née sur le territoire armoricain (Jacut et Guethenoc étaient nés avant que leur père Fragan et leur grand père Derdon n'eussent quitté la Bretagne insulaire). Entre le jeune écolier de Plomodiern et sa sœur la différence d'âge était même assez grande ; il avait à peu près vingt ans et elle était encore une petite fille quand un jour Clervie poursuivant « des Oyes sauvages par la cour du Chateau de Les-Guen, une de ces Oyes luy tira un œil de la teste et l'avalla. Cet accident attrista fort ses Pere et Mere. S. Guennolé, estant en oraison au Monastère, fut adverti, par un Ange, de ce qui passait chez son père : il s'y en alla en diligence, et l'ayant consolé, empoigne l'Oye, luy fend le ventre, en tire l'œil et le remet en sa place ; et faisant le signe de la Croix dessus, le rendit aussi clair et beau que jamais. Puis il s'en retourna près de son bon Maître. » Ainsi s'écoulaient les jours au monastère de Plomodiern : l'étude des lettres humaines et des lettres divines, la prière et le chant des psaumes, les conversations pieuses et les récréations, les miracles

de saint Corentin et les miracles de saint Guennolé, les visites des parents à leurs fils et des fils aux parents ; de temps en temps une apparition rapide du roi Grallon, voilà ce qui peut donner une idée du premier petit-séminaire dans la terre bénie qui allait bientôt devenir le *diocèse* de Cornouailles. Les écoliers ayant grandi, la communauté sans cesser d'être petit séminaire pour les nouveaux venus était désormais un grand-séminaire pour les premiers arrivés.

Cette période de la vie de saint Corentin, c'est-à-dire son séjour dans la communauté qu'il avait érigée, dut se prolonger pendant une dizaine d'années au moins. Guennolé avait de douze à quinze ans quand il lui fut confié, or, « ayant atteint l'âge requis (c'est-à-dire de vingt à vingt-cinq ans) il prit les saints Ordres successivement ; puis estant Prestre, se voyant trop importuné du monde qui le venait visiter, il receut la bénédiction de son Maître S. Corentin, et avec quelques autres jeunes hommes, s'embarqua à la coste de Cornouailles. »

Nous le verrons bientôt revenir au lieu où s'est passée son heureuse adolescence, mais saint Corentin n'y sera plus.

CHAPITRE III

LA VILLE ÉPISCOPALE

Com' au Pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, ainsi livra cest' à S. Corentin
Grallon Roy chrestien des Bretons Armoriques,
Qui l'an quatre cents cinq selon les vrais chroniques
Rendit son âme à Dieu, cent et neuf ans ainçois
Que Clovis premier, roy chrestien des François ;
Cy estait son palais et triomphant demeure :
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne meure,
Pour éternel mémoire sa statue à cheval
Fut cy dessus assyse au haut de ce portal,
Sculpée en pierre bize, neufve et dure,
Pour durer à jamais si le portail tant dure,
A Land-Tevennec gist du dit Grallon le corps,
Dieu par sa sainte grâce en soit miséricords. (1).

Pendant que son fils spirituel, son fidèle imitateur Guennolé, s'en allait avec ses jeunes compagnons chercher dans l'île de Seins la solitude plus complète et le détachement plus absolu, saint Corentin avait dû prendre la route de Quimper où il avait été « emmené par commandement exprès du Roy Grallon. » Un événement d'une importance majeure se préparait : l'organisation définitive de l'Église de Cornouailles. En travaillant à la réalisation d'un semblable projet, le prince ne cédait pas seulement à son désir personnel, mais se rendait aux vœux des seigneurs et du peuple.

(1) En établissant la statue équestre de Grallon entre les deux tours de la cathédrale (1424), le grand évêque Bertrand de Rosmadec fit graver ces vers sur le piédestal. En 1793, piédestal, inscription et statue disparurent.

La statue actuelle a pris la place de l'ancienne, dès les premières années de l'épiscopat de Mgr Sergent.

L'inscription est reproduite dans les peintures décoratives de la chapelle de N.-D. de la Victoire.

Une œuvre comme celle-ci n'est jamais sans présenter dans l'exécution des difficultés réelles. Grallon voulut donc s'entourer de conseils et de lumières, et voilà pourquoi il avait exigé que le chef du monastère de Plomodiern quittât ses moines et ses écoliers pour venir conférer avec lui, et lui prêter son concours dans les négociations à entreprendre. Tout ceci dût demander un temps considérable, mais sur la durée de ces préliminaires nous ne pouvons rien avancer. Si nous savions que le départ de saint Guennolé eût suivi de très-près celui de saint Corentin, nous dirions que cette période pût durer une année entière. (1). Ce qui nous porterait à le croire c'est que saint Guennolé dut passer un certain temps à l'île de Seins avant de décider qu'il y avait impossibilité pour lui et pour ses compagnons d'y atteindre leur but, le lieu étant vraiment trop incommode. Quand il se fut, sur ce point, rendu à l'évidence et qu'il eut pris la résolution de retourner sur le continent, « n'ayant pas de vaisseau, d'autant qu'il avait laissé dériver celui qu'il avait là amené, il ne s'estonna de cela, ains se mit en prière, puis frappa la mer de son bourdon ; et ayant exhorté ses confrères à le suivre, marcha dessus aussi fermement que si c'eust esté un rocher, et se rendirent tous en terre ferme. »

C'est alors que saint Guennolé retourne à Plomodiern, et n'y trouvant pas saint Corentin accourt « à Kemper trouver son bon Pere et Maistre, où le Roy le recueillit fort gracieusement. » (2).

Les voilà donc réunis encore une fois ces trois hommes que Dieu semble avoir associés surtout pour l'œuvre qui va maintenant s'accomplir, heureuse association qui fera dire à Gurdestin :

« Quam benè candelis splendebant culmina ternis,
« Cornubiæ proceres cum terni celsa tenebant. »

(1) Mais il est fort possible que saint Corentin soit demeuré assez longtemps à Plomodiern après le départ de saint Guennolé et de ses compagnons.

(2) Si nous en croyons Gurdestin et Dom Lobineau qui (comme nous l'avons dit) le font disciple de saint Budoc et non de saint Corentin, saint Guennolé en quittant son maître et sa solitude de l'île des Lauriers se serait rendu non pas à l'île de Seins mais à l'île de *Topaja* qu'il appela *Ty-Bidi* (maison de prière). Ce serait en quittant cette île pour aller à Land-Tevennec qu'il aurait marché, non pas sur les flots, mais entre les eaux de l'Avon (l'Aulne) suspendus des deux côtés, comme il arriva aux Hébreux lors du passage de la mer Rouge. A ce propos Dom Lobineau ajoute avec mauvaise humeur : « Il vaut beaucoup mieux le suivre dans les voies de la vertu que de s'arrêter à le représenter dans ces routes miraculeuses. »

Et pourtant, de ces trois lumières, une seule est pour encore placée sur les sommets d'où elle répand au loin son éclat ; c'est au tour des deux autres à briller sans obstacle.

Albert-le-Grand est trop concis sur la création de l'Évêché de Quimper ; il se contente de dire que « le Roy ayant fait toutes les dépêches requises, nomma saint Corentin au nouvel Évêché de Cornouailles. » Cependant nous devons nous demander pourquoi ce moment convenait à l'érection d'un siège épiscopal.

Nous avons déjà vu qu'il y avait un Évêché à Nantes ; tous admettent que ce siège existait avant celui de Quimper ; nous avons dit aussi ce que les traditions recueillies par Albert-le-Grand disent du siège de Lexobie ou Coz-Guéodet. Dom Lobineau ajoute qu'au temps de saint Corentin, il y avait en outre des évêques dans les villes de Rennes et de Vannes. Or, d'après cet auteur, Nantes, Rennes et même peut-être Vannes, furent habitées jusqu'au IX^e siècle par des Armoricaîns-Gaulois, c'est-à-dire par des indigènes. Leur organisation religieuse s'était donc faite dans des conditions tout ordinaires. Au contraire, la Cornouailles (et l'on pourrait ajouter le Léon) avait reçu de nombreuses colonies venues de la Grande-Bretagne.

« Il faut donc se représenter, dit Dom Lobineau, que quand les Bretons furent venus de l'isle, avec leurs Prêtres et leurs Prélats, cette Eglise transplantée se renferma dans le païs qu'elle occupoit, d'autant plus qu'elle avoit sa langue particulière (1), ses Princes propres et ses mœurs différentes. Chaque principauté des Bretons eut d'abord ses propres pasteurs venus de l'isle, qui, dans leurs nouveaux établissemens, gouvernoient de la même manière, et peut-être avec la même indépendance des Évêques Gaulois, qu'ils avoient fait delà la mer ; mais sans avoir, dans l'Armorique, aucune ville affectée au titre de leur dignité, ni de sieges ériger ;

(1) Ceci pourrait être contesté. D'après une opinion accréditée, autrefois les Bretons insulaires et les Armoricaîns parlaient la même langue ; il est vrai qu'aujourd'hui les celtisants prétendent que jusqu'à Jules César le langage de l'Armorique aurait été le *Gaulois* tout différent du *Breton*. La conquête romaine aurait imposé à nos pères le *Latin* dont ils firent un patois ; à ce *Latin* dégénéré des villes, et au *Gaulois* des campagnes aurait succédé le *Breton*, après que les émigrés de l'île furent devenus chez nous les plus nombreux et les plus forts.

à quoi les titres des Évêschés de l'isle, qu'ils portoient apparemment encore, leur inclination pour la solitude où ils se retiroient ordinairement, et l'état même de l'Armorique, presque sans villes, ne leur permettoient point de penser. Mais quand ces Évêques furent morts, il fallut leur donner des successeurs. »

Cette explication s'accorde parfaitement avec tout ce que nous avons dit jusqu'ici, et nous ne pouvons la regarder que comme très-plausible.

Mais à qui appartenait-il d'ériger le nouvel Évêché ?

Dans la discipline actuelle de l'Église, le Souverain-Pontife se réserve la haute-prérogative de créer les sièges épiscopaux et d'y nommer les titulaires. Il le fait par lui-même dans tout l'Occident, soit en acceptant les élus des chapitres de cathédrales, soit en préconisant les prêtres présentés par la puissance civile, lorsqu'un Concordat a donné ce privilège aux princes. Il le fait par l'entremise des Patriarches en Orient ; car c'est au nom du successeur de saint Pierre que ces grands dignitaires de l'Église orientale reconnaissent et consacrent les élus des Évêques et du clergé.

Sans doute, à plus d'une époque et en particulier au dixième siècle, de déplorables empiétements ont été commis par la puissance séculière dans la création des sièges et la nomination des évêques ; mais au temps du roi Grallon, l'on ne voit point ces abus apparaître, et tout dans la conduite de ce prince nous montre un fils trop soumis de l'Église pour que nous puissions le soupçonner un instant d'avoir empiété sur l'autorité de cette Mère respectée.

Le recours direct au Saint-Siège étant alors bien souvent impossible, à cause de la difficulté des communications, le Pape déléguait une part de ses attributions aux métropolitains.

Nous allons voir que Grallon s'adressa à l'évêque de Tours pour qu'il conférât le caractère épiscopal à l'élu de son choix. Est-ce aussi à lui qu'il avait « adressé les dépêches requises », dont nous a parlé Albert-le-Grand ? En d'autres termes, l'évêque de Tours, le grand saint Martin, était-il métropolitain de Bretagne ?

Tandis que Dom Lobineau semble le supposer, qu'Albert-le-Grand l'affirme, l'abbé Tresvaux et M. de Kerdanet le rejettent absolument ; mais la question a été étudiée et résolue depuis le

temps où ces auteurs ont écrit. A vrai dire, ce n'est pas une seule question mais bien deux questions différentes qui se présentent ici :

Saint Martin a-t-il été métropolitain ?

A-t-il été métropolitain de la Bretagne ?

Voici ce que dit sur ces deux points M. Lecoy de la Marche :

« Saint Martin exerça, durant une partie de son épiscopat, les droits attachés aux métropoles (1). C'est comme archevêque de cette dernière ville qu'il sacra saint Maurille, d'Angers, et saint Victor, du Mans.

« La suprématie de l'évêque de Tours sur les diocèses de Bretagne n'apparaît pas aussi clairement que sur l'Anjou et sur le Maine : elle fut reconnue au ^v^e siècle, ainsi que l'a prouvé, contre Augustin Thierry, le savant Gorini ; un concile la consacra en 567, et elle fut depuis, comme l'on sait, l'objet d'une longue querelle. Mais au temps de saint Martin, si elle existait en droit, elle ne semble pas, du moins, avoir été exercée de fait ; car les légendes qui lui font consacrer de ses mains et Corentin de Quimper, et Arisius de Nantes, et Rictisme de Rennes, ne sont guère dignes de confiance. Il suffit toutefois, pour la question qui nous occupe, que son autorité se soit affirmée dans une portion de la province ecclésiastique de Tours.

« On ne peut nier, après cela, qu'il ait réellement possédé la qualité de métropolitain, non pas seulement dans les deux ou trois dernières années de sa vie, mais durant une bonne partie de son épiscopat ; du reste, les traditions et les monuments figurés sont d'accord pour la lui attribuer. Je serais même tenté de croire que son mérite personnel et sa haute influence à la Cour impériale ne furent pas tout-à-fait étrangers à la mesure administrative qui, par une dérogation presque unique à la règle

(1) « Les circonscriptions ecclésiastiques furent calquées fidèlement, dans le principe, sur celles de l'administration civile ; chaque chef-lieu de province romaine eut un évêque métropolitain, et chaque cité dépendant de cette province un évêque diocésain. Tours n'était qu'un simple évêché à l'avènement de saint Martin, mais la Deuxième Lyonnaise ayant été démembrée, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Bretagne, formèrent une troisième province qui s'appela la Troisième Lyonnaise et qui eut Tours pour capitale. Cette ville se trouva donc érigée en métropole civile et par une conséquence immédiate en métropole ecclésiastique. » — (S. Martin, par Le Coy de La Marche).

générale, érigea en chef-lieu de province une simple *civitas*. »

Ainsi donc, M. Le Coy de la Marche admet pour saint Martin la suprématie de droit sur les diocèses de Bretagne, mais il ne croit pas qu'elle ait été exercée en fait. Le motif qui lui fait rejeter l'exercice de cette suprématie par le métropolitain, c'est que « les légendes qui lui font consacrer de ses mains Corentin de Quimper, ... ne sont guère dignes de confiance. »

Mais, si le motif qu'on a invoqué jusqu'ici pour refuser confiance à ces légendes est lui-même dépourvu de valeur ?

Dans l'état actuel de nos connaissances historiques, voici quelques faits bien certains :

Saint Corentin a connu saint Guennolé ;

Saint Guennolé a connu saint Patrice ;

Saint Patrice a connu saint Martin ;

Donc saint Corentin a très bien pu être contemporain de saint Martin (tout en étant beaucoup plus jeune que celui-ci) (1).

Or, en rejetant la consécration de saint Corentin par saint Martin, on n'a jamais trouvé à objecter que des difficultés chronologiques.

Pour notre histoire bretonne, qu'est-ce que tout cet étalage de science chronologique où il est impossible de trouver d'accord deux savants ? Autant d'individus, autant de systèmes !

Jusqu'ici j'ai soigneusement évité de me prononcer sur les différentes dates que j'ai rencontrées dans les auteurs qu'il m'a fallu citer (je les ai données parce que je ne voulais pas tronquer les textes), mais j'en suis arrivé à un point où l'évidence s'impose, m'a-t-il semblé, et où c'est un devoir pour moi de manifester mon opinion. Je n'obéis pas au parti pris. Je me réjouis, je l'avoue, après avoir spécialement étudié ce point de la vie de saint Corentin, d'être arrivé à croire que notre premier évêque fut consacré par celui qui combattit les combats du Seigneur ; mais si le contraire m'avait été prouvé, je l'aurais dit simplement, et j'aurais

(1) Ceci n'a de valeur qu'à une condition : c'est qu'il y ait peu d'intervalle entre les dates de naissance de saint Corentin, de saint Guennolé et de saint Patrice ; pour croire qu'il en est ainsi, nous avons des raisons qui seront établies plus tard.

renoncé, bien qu'à regret, à soutenir la vieille tradition de l'Église de Cornouailles.

Le *Propre* de notre diocèse, qu'on ne peut guère accuser d'engouement pour nos vieux souvenirs, admet que saint Martin fut le consécuteur de saint Corentin ; M. de Kerdanet ne s'écarte pas sur ce point de l'affirmation catégorique d'Albert-le-Grand ; Dom Lobineau nie au contraire absolument, mais son annotateur l'abbé Trévaux réfute en ces termes le sévère critique : « Il n'admet pas ce fait, parce qu'il est parlé, dit-il, de saint Patern dans la vie de saint Corentin, et que saint Patern n'a vécu qu'après saint Martin ; mais s'il avait distingué saint Patern l'ancien de l'autre Saint de ce nom, il aurait vu que ce premier était contemporain de saint Martin, et que par conséquent son objection était sans force.... (1) Il faut croire que ce grand saint ne consacra saint Corentin que très peu de temps avant son bienheureux trépas. » Le P. Maunoir est également pour l'affirmative. Enfin l'*Anonyme* de Montreuil est aussi précis que possible, et dit que saint Martin consacra saint Corentin.

De même que Dom Plaine a déjà substitué dans sa traduction le nom de saint Melaine à celui de saint Malo, de même ici, au lieu de dire : « saint Martin, » il écrit : « le successeur de saint Martin. » Il a bien le droit d'avoir son opinion, mais pas celui de la prêter au vieil écrivain qu'il traduit ; il aurait pu se contenter de la note dans laquelle il dit lui-même sa manière de voir à ce sujet. (2)

Outre ses droits de métropolitain, saint Martin avait-il d'autres titres pour recevoir les communications du roi Grallon et consacrer son élu ?

(1) Dom Lobineau donne encore une autre raison : c'est que saint Martin serait mort bien avant l'arrivée des Bretons en Armorique. — Est-on bien sûr de la date de cette arrivée ?

(2) C'est avec regret que je me trouve parfois en désaccord avec le traducteur de l'*Anonyme*. Pour en finir j'oserais encore lui faire un léger reproche ; il appelle saint Guennolé « *Guingalois* » : cette forme se rapproche plus, sans doute, de la forme latine la plus usitée *Guingalocus* ou *Winwalocus*, mais elle n'est pas admise par l'usage, et l'oreille lui trouve quelque chose de barbare. On peut dire en outre que *Guennolé* est un nom vraiment breton, et que quelques auteurs l'ont latinisé, on le retrouve en effet traduit par *Guinoleus* dans le bréviaire de saint Yves (XIII^e siècle).

Si l'on s'en souvient, nous avons déjà dit, et même répété, que ce prince avait épousé une sœur de Conan-Mériadec. A vrai dire, la chose n'est nullement certaine et l'abbé Trévaux prétend que Grallon aurait épousé une fille de Calpurnius, qui était lui-même uni à une sœur ou à une nièce de saint Martin, (ce Calpurnius est le père de saint Patrice ; sa femme s'appelait Conchessa), Grallon aurait donc été, par son mariage, neveu ou petit-neveu du grand évêque de Tours (1).

Si le roi Breton avait éprouvé quelque répugnance à voir la puissance impériale désigner l'Armorique comme partie de la province romaine qui s'appelait désormais la Troisième Lyonnaise, il dut accepter sans contestation la dépendance religieuse où allaient se trouver ses états par rapport à la nouvelle métropole ; d'abord c'était son illustre parent qui exercerait sa juridiction spirituelle sur la Petite-Bretagne ; il était donc bien certain que cette autorité serait tout affectueuse et paternelle ; d'autre part il n'avait plus rien de sérieux à redouter des usurpations romaines dans le domaine politique ; nous avons déjà vu en effet qu'il avait non seulement repoussé l'invasion, mais qu'il s'était montré capable de prendre au besoin l'offensive.

Telles étaient les conditions dans lesquelles se trouvaient la Bretagne et son roi, quand Grallon fit ce qui dépendait de lui pour l'érection de l'évêché de Quimper.

Lorsque toutes les négociations furent terminées, saint Corentin quitta son royal ami et marcha vers Tours.

Il n'était pas seul pour faire ce voyage : deux de ses compagnons nous sont déjà connus (2), c'étaient ses plus chers et fidèles disciples, Guennolé et Tudy ; les trois saints avaient deux seigneurs pour leur servir d'escorte.

Le *Sanctoral* de Quimper (édité en 1500, et qui jusqu'ici a suppléé aux lacunes de l'*Anonyme* dans la publication de Dom Plaine), raconte que Grallon, en envoyant à Tours S. Corentin,

(1) Une explication toute naturelle et admissible, c'est que Grallon se serait marié deux fois.

(2) Et même trois, peut-être, car dans la *Vie de saint Guennolé*, Albert-le-Grand parle aussi de saint Jacut comme ayant accompagné saint Corentin.

S. Guennolé et S. Tudy, voulait que S. Martin choisisse parmi eux celui qui lui paraîtrait le plus propre à porter le fardeau de l'épiscopat, (se basant sur l'autorité de ce manuscrit, Dom Lobineau dit la même chose). Albert-le-Grand n'avance rien de tel ; mais, avec les autres auteurs, il parle des deux moines, compagnons de saint Corentin, comme des futurs abbés de deux monastères fondés par le roi Grallon.

Ce qui est donc certain, c'est que le roi voulait non seulement la création d'un évêché, mais la complète organisation de l'Eglise de Cornouailles.

Aujourd'hui, un diocèse régulièrement constitué doit nécessairement posséder un Chapitre et des séminaires. Quand les prêtres et les évêques étaient tous moines, le *presbyterium* ou le clergé propre d'une église épiscopale ne pouvait se composer que de moines ; les séminaires ne pouvaient être que les monastères eux-mêmes ; ce qui allait se faire ainsi en Cornouailles était précisément ce que saint Martin avait vu faire à Poitiers par saint Hilaire, et qu'il avait ensuite imité à Tours, ce que saint Augustin avait réalisé à Hippone.

Pour recevoir les trois religieux envoyés par Grallon, juger de leur doctrine et de leurs vertus, saint Martin réunit les hommes les plus sages et les plus saints de son clergé ; avec lui ils reconnurent : « dans saint Tudy, la connaissance des lettres divines et humaines et un grand amour de la pureté ; dans saint Guennolé, l'éloquence et un zèle ardent pour la religion ; dans saint Corentin, l'alliance d'une majesté réelle avec une simplicité parfaite en son extérieur, une grande humilité intérieure et une sainteté qui de toutes manières inspirait le respect. » (1) Guennolé et Tudy supplièrent saint Martin de consacrer saint Corentin comme l'élu de Dieu. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, le métropolitain commanda donc à celui-ci de se préparer à cette consécration prochaine.

Il nous semble que pour se disposer à cette grâce, saint Coren-

(1) *Sanctoral* de Quimper. — N'oublions pas ce que le même document nous a déjà appris du caractère affable et du visage avenant de saint Corentin.

tin qui, à Quimper tout d'abord, et à Tours jusqu'à la dernière heure, avait voulu écarter la redoutable charge de l'épiscopat, dut néanmoins trouver facile cette préparation qui lui était recommandée. Il lui suffisait de regarder le grand, l'admirable modèle qu'il avait sous les yeux. Nous ne pouvons en douter, il aspira sur l'heure même à reproduire en lui les traits de ce parfait idéal.

Disons donc ce qu'était le moine évêque, sur la vie duquel il allait régler la sienne. (1)

Pour montrer ce que fut la vie intérieure de saint Martin, il faudrait donner ici toute son histoire, « mais chaque saint possède à sa couronne un fleuron plus brillant que les autres ; chaque saint personnifie une vertu particulière, qui a été, pour ainsi dire, la note dominante dans son existence terrestre. Le triomphe de Martin, c'est la charité. Il a été l'incarnation de la charité sous toutes ses formes : l'aumône, la libéralité, le soin des malades, le rachat des captifs, l'hospitalité, le zèle des âmes, l'amour des égarés, des hérétiques même ; il a pratiqué tout cela avec autant de simplicité que de constance. L'humilité le disputait chez lui à cette reine des vertus.

« Il voulait dissimuler les faveurs divines dont il était honoré ; il essayait de tenir ses miracles secrets, il refusait d'en faire. Il couchait sur la terre nue, sur la paille, sur la cendre ; il portait le manteau des esclaves, ne se trouvant pas digne d'un autre lit ni d'un autre habillement. Sa patience, son indulgence dépassaient presque les limites raisonnables, quand, par exemple, il se laissait accabler de coups sans vouloir se faire reconnaître ; quand, aux injures et aux violences d'un mauvais prêtre, il répondait tranquillement : « Le Christ a bien supporté Judas ; pourquoi ne supporterais-je pas Brice ? » Il se vengea pourtant de ce disciple ingrat ; mais en priant pour lui jusqu'à ce qu'il eut obtenu sa conversion, bien mieux, son élévation à l'épiscopat : dénouement qu'on pourrait trouver peu moral, s'il ne recouvrait encore un

(1) Nous empruntons cette admirable étude à M. Lecoy de La Marche ; saint Sulpice-Sévère et saint Grégoire de Tours en ont fourni les traits principaux.

excès de charité (1). Mais à quoi bon poursuivre l'énumération de ces étonnantes qualités ! Sulpice nous le déclare lui-même : « S'il a été possible, jusqu'à un certain point, de raconter ses actions, jamais, je l'affirme en toute vérité, jamais on ne pourra décrire sa vie intime, sa manière d'employer le temps, ses élévations incessantes vers Dieu, la continuité de ses abstinences et de ses jeûnes, et en même temps la sage modération qu'il savait y apporter, l'efficacité surprenante de ses prières, ses nuits passées aussi saintement que ses journées. Il ne donnait pas un instant au repos ni aux affaires de ce monde ; il était tout entier à l'œuvre de Dieu, et n'accordait au sommeil que le minimum exigé par la nature... Tout est si grand dans saint Martin que la parole est impuissante à l'exprimer. Même lorsqu'il lisait ou qu'il se livrait à une occupation quelconque, son cœur priait toujours. Comme les forgerons qui frappent sur l'enclume en chantant pour se soulager pendant leur travail, il priait sans arrêt, tout en paraissant faire autre chose. Homme vraiment bienheureux, aucune malice ne germait en lui ; il ne jugeait ni ne condamnait personne... Jamais irrité, jamais ému ; jamais une larme, jamais un rire bruyant : toujours la même sérénité d'âme, toujours la même joie céleste illuminant son visage et lui donnant une expression étrangère à la nature humaine. Le nom du Christ ne quittait point ses lèvres ; la piété, la paix, la miséricorde ne quittaient point son cœur. »

Ajoutons à cela qu'au dire de saint Sulpice-Sévère, son confident et son ami, Martin voyait souvent des visiteurs comme les martyres Thècle et Agnès, les apôtres Pierre et Paul, plus souvent encore les anges, et enfin la Reine des anges elle-même, sanctifier par leur présence sa misérable cellule.

Voilà l'homme qui allait consacrer saint Corentin ! Comment aurait-il pu ne pas être exaucé, quand son ardente prière appela sur la tête du premier évêque de la Cornouailles toutes les grâces qui font les saints pontifes ?

(1) Non-seulement le prêtre Brice se convertit et fut successeur de saint Martin, mais il est honoré comme saint.

Lorsque cette consécration fut un fait accompli, saint Corentin pria saint Martin de donner la *bénédictio abbatiale* à ses compagnons de voyage, Guennolé et Tudy. Pour les évêques, la consécration est essentielle ; mais dès lors que la vie religieuse n'est pas d'institution divine comme le sacerdoce et l'épiscopat, on conçoit qu'une bénédiction spéciale pour les abbés ou supérieurs de monastères ne soit pas une chose aussi indispensable ; toutefois l'usage de bénir solennellement les nouveaux chefs d'abbayes remonte aux origines de la vie monastique en Occident. Dom Martene (*De antiq. Eccles. ritibus*) et Dom Chamard (*Revue des questions historiques*, t. xxxviii) établissent que l'usage de la bénédiction abbatiale est bien antérieur au ix^{me} siècle, d'où Dom Plaine conclut que dans ce récit de l'*Anonyme*, (suivi par tous les biographes de saint Corentin), il n'y a aucun indice de nouveauté.

A cette demande du nouveau pasteur, saint Martin répondit : « Non, Corentin, mon frère dans l'épiscopat, il n'est pas expédient que nous bénissions vos abbés. Cet exemple pourrait dans l'avenir tirer à conséquence et porter préjudice à votre dignité. Il pourrait se faire, en effet, que notre successeur sur ce siège métropolitain s'autorisât de cette bénédiction que nous donnerions, pour revendiquer comme un privilège perpétuel le droit de bénir les abbés de la Cornouailles ; retournez donc plutôt à votre siège, et là, dans votre église, en vertu de votre autorité d'évêque, usez librement de votre droit en bénissant comme abbés vos deux compagnons que nous en croyons vraiment dignes par leur esprit de religion et de sagesse » (1).

C'était bien aussi la sagesse elle-même qui dictait ces paroles, et saint Corentin ne put que suivre un conseil si prudent.

Il quitta donc la ville de Tours. Serons-nous téméraire en disant qu'il ne dût pas s'en éloigner sans douleur ? Saint Martin était arrivé à la vieillesse, car il dut consacrer saint Corentin dans les dernières années de sa vie, et il mourut à quatre-vingts ans. En marchant vers sa ville de Quimper, l'évêque devait donc se dire qu'il ne serait plus béni par la main vénérable de son consécra-

(1) Ces paroles sont extraites de l'*Anonyme*.

teur ; il devait saintement envier le sort des prêtres et des moines assez heureux pour vivre toujours auprès d'un pareil modèle. Dieu lui fit-il connaître qu'un jour à côté des reliques du grand thaumaturge des Gaules, ses restes trouveraient un abri, seraient entourés d'honneur, serviraient d'instrument à la Toute-Puissance pour accomplir des merveilles, et contribueraient à l'illustration de ce Marmoutiers dont il emportait un impérissable souvenir ? Voyait-il dans l'avenir un de ses successeurs se présenter en suppliant à la porte du monastère et demander ne fut-ce qu'un seul de ses ossements desséchés ?

Mais non ! des pensées plus humbles et qui devaient être fécondes occupaient son esprit et son cœur, et plus d'une fois, des bords de la Loire aux rives de l'Odét, il dut se rappeler la parole de l'apôtre saint Paul à son disciple : « Garde-toi de négliger la grâce qui t'a été communiquée par l'imposition de mes mains. »

Ce fut au milieu des manifestations de la joie populaire que saint Corentin entra dans la ville où il allait siéger désormais. Celui qui avait réglé les démonstrations de l'allégresse universelle c'était le roi lui-même, heureux de voir enfin couronnée de succès l'œuvre à laquelle il s'était attaché avec tant d'ardeur.

Le pasteur dut être heureux de la joie du troupeau, le père, de l'amour de ses enfants, mais il avait bien autre chose à faire que de se reposer en jouissant de l'expression de cette respectueuse tendresse, car dans la ville il ne trouvait ni une église qui fut digne d'être sa cathédrale, ni une maison qui put convenablement servir de demeure épiscopale. C'était donc un devoir pour lui de songer tout d'abord à ces œuvres matérielles absolument nécessaires pour le bien des âmes.

La Providence ne pouvait manquer de venir à son aide ; son instrument fut encore Grallon. « Saint Corentin, dit Albert-le-Grand, prit possession de son Siège et célébra pontificalement la messe. Le Roy vint à l'offrande et offrit à Dieu et au saint Prélat son Palais qu'il avait dans Kemper et grand nombre de terres et possessions. Les Princes et Seigneurs de sa Cour, à son exemple, en firent de mesme, chacun selon ses moyens et facultez..... Ce pieux Prince non content des dons qu'il avait fait au saint

Evesque, fonda la Cathédrale, et pour laisser la Ville libre à saint Corentin, il en retira sa Cour et la transféra en la fameuse ville d'Is. »

N'est-il pas naturel de se demander ici sur quel point précis s'étendait la ville de Quimper, et à quel endroit de la cité se trouvait la demeure, ou si l'on veut, le *palais* de Grallon ? Ne serait-il pas bon aussi de dire ce qu'était cette ville au moment où elle devint le siège d'un évêché ? — J'emprunte les détails qui vont suivre à une notice historique sur la ville de Quimper par M. le vicomte de Blois, et aux premières pages de la *Monographie de la Cathédrale* par M. Le Men.

« Sans tenir un rang aussi élevé que Vorganium parmi les villes romaines de nos contrées, celle de Quimper, appelée par les Romains *Corisopitum*, devait cependant compter dans leur nombre dès le second siècle de l'ère chrétienne (1). Il est permis de croire qu'elle formait le chef-lieu de l'un des *pagus* ou arrondissements dépendant de la cité ; on est même autorisé à supposer, lorsque l'on considère que le nom de la plupart des villes de la Gaule à cette époque est celui même de leur population, que les habitants de ce *pagus* étaient appelés *Corisopites*. A quelle époque les convenances de l'administration impériale vinrent-elles lui assigner une destinée plus haute ? C'est ce que nous ne saurions dire. Tout ce que nous apprennent les monuments historiques, c'est que la *Notice des dignités de l'Empire*, écrite au *v^e* siècle, pendant les premières années du règne d'Honorius, classe *Corisopitum* parmi les cités (2). Nous venons de voir que ce nom paraît être moins celui de la ville elle-même que le nom de son territoire. Les conjectures les plus plausibles nous conduisent à reconnaître qu'elle se nommait *Aquila*.

Les explorations faites aux environs de Quimper, pour recher-

(1) Ceci ne veut pas dire que la ville de Quimper fut fondée précisément à cette époque, mais qu'elle reçut alors les représentants de la puissance romaine.

(2) Même quand Rome avait perdu ses anciennes conquêtes, l'orgueil impérial continuait toujours à classer parmi les possessions romaines les cités et les provinces qui avaient recouvré leur indépendance. L'Armorique n'obéissait qu'à ses propres princes bien avant Honorius.

cher quelle pourrait être l'assiette de la ville antique, constatent qu'elle devait occuper l'espace marqué aujourd'hui par le faubourg de Locmaria. On y remarque depuis le mont Frugy, au pied duquel s'élève ce faubourg, sur une assez grande étendue le long de la rivière, de ces nombreuses substructions et fragments de tuiles romaines qui caractérisent, pour l'archéologue, le siège des villes construites par le peuple-roi. Si l'on rattache à cette observation les notions fournies par la tradition locale, notions qui y placent la demeure de l'un des premiers comtes de Cornouailles regardé comme contemporain des Romains ; si l'on rapproche cette même tradition du nom de *Civitas aquilonia*, ou d'*Aquilo*, donné à ce faubourg de Locmaria dans des actes des ^x^e et ^{xii}^e siècles (1), et du titre de *Episcopus civitatis Aquilæ*, sous lequel saint Corentin est désigné dans un très ancien martyrologe, on sera amené à partager l'opinion que nous venons d'émettre sur la situation et le nom de cette vieille cité.

La tradition nous apprend encore que Grallon, ayant fondé un siège épiscopal en cette ville, fit don à saint Corentin d'un château qu'il possédait à très peu de distance en amont de la rivière d'Odét, vers la pointe formée par son confluent avec celle du Steyr. Soit que cette pointe, d'une défense facile, ait paru aux habitants un lieu de retraite plus sûr, soit que la protection que l'on rencontrait, en ces temps, à l'ombre des églises privilégiées, ait engagé à s'établir de préférence sur cet emplacement, de nombreuses demeures vinrent bientôt s'y grouper et la ville s'y trouva transportée insensiblement. C'est à cette nouvelle situation que se réfère le nom de la cité moderne, Quimper ou *Kemper* : confluent. »

A son tour, après avoir établi la tradition relative à la donation que le roi Grallon fit à saint Corentin, l'historien de notre cathédrale ajoute :

« Quoique l'on n'accorde généralement aux récits légendaires qu'une confiance limitée, il faut cependant reconnaître que dans

(1) Très près de Locmaria, est l'endroit charmant qui s'appelait *Lann-Eron* (terre des aigles) et qu'on appelle aujourd'hui *Laniron*. Brizeux a conservé l'orthographe de Lann-Eron (*Les Batelières de l'Odét*).

cette circonstance les faits sont d'accord avec la tradition. L'existence d'un château à l'angle formé par le confluent de l'Odét et du ruisseau *le Froul*, est en effet attestée par les plus anciens documents. Dans un acte de 1336, ce petit cours d'eau est appelé le *Ruisseau du Château* (Froul-Questell), et la place dite aujourd'hui de Saint-Corentin, sur laquelle la Cathédrale est construite, a porté, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dernier siècle, le nom de *Place du tour du Château*. La position, du reste, était très bien appropriée par la nature à l'assiette d'une forteresse, et l'on peut admettre comme certain, d'après les débris romains que l'on découvre chaque jour dans le voisinage de la Cathédrale (1), que dès l'époque gallo-romaine, les habitants de la ville dont on retrouve les ruines à peu de distance, sur l'emplacement des faubourgs actuels de Loc-Maria et de Bourlibou (2), y avaient établi un *oppidum* ou lieu de refuge, qui fut ensuite occupé par les Bretons, après leur arrivée en Armorique. »

Pour quiconque a vu Quimper, les affirmations de M. de Blois et de M. Le Men donneront donc l'idée la plus exacte de l'emplacement de notre ville avant saint Corentin et Grallon, et de la façon dont elle s'agrandit après l'érection de la Cathédrale. Remarquons que la *Monographie* précise plus que la *Notice*, car elle dit : 1° que les ruines de l'ancienne ville se retrouvent sur l'emplacement du faubourg de Bourlibou, et non pas seulement à Locmaria ; 2° que le château de Grallon était compris dans l'angle formé par le Froul et l'Odét. La Cathédrale et l'Evêché occupent donc toujours la place du vieux château fortifié où le roi Grallon avait établi sa demeure, et où saint Corentin vint se fixer près de lui.

Jusqu'à l'arrivée de l'Evêque, c'était, suivant toute probabilité, dans la principale agglomération, c'est-à-dire à Locmaria, que se

(1) M. le Men a trouvé lui-même des fragments de tuiles à rebord dans le jardin de l'Evêché. On en a aussi découvert dans les fondations du Musée. Une voie romaine traversait de l'Est à l'Ouest la ville de Quimper, en longeant le terrain où la Cathédrale est bâtie. (*Monographie*, page 5).

(2) Locmaria et Bourlibou furent réunis par un pont, à une époque qui nous est inconnue ; ce pont subsista jusqu'en 1726 ; il était en face de l'endroit nommé encore le *Boul-du-Pont*. (*Promenade dans Quimper*, par M. Trévédy, p. 28.)

trouvait l'église où se réunissaient les fidèles. C'était, sans doute, le pauvre temple érigé dès le temps de saint Clair, et, comme aux premiers siècles on ne changeait pas sans de graves motifs l'emplacement d'une église qu'il fallait reconstruire, non plus que le vocable sous lequel elle avait été érigée, nous avons tout lieu de croire que Notre-Dame est honorée à Locmaria depuis la prédication de la Foi en Armorique, c'est-à-dire depuis les premiers temps du Christianisme.

Ce serait aussi dans ce vieux sanctuaire de la Mère de Dieu que saint Corentin aurait pris possession de son siège épiscopal ; c'est là qu'il aurait célébré solennellement les saints mystères, jusqu'au jour où il consacra l'église plus vaste et plus belle élevée par ses soins.

Que les convenances religieuses les plus élémentaires aient exigé l'érection de cette nouvelle basilique, c'est une chose tellement évidente que je n'ai pas à l'expliquer ici.

Quant à l'établissement d'une demeure épiscopale, il ne sera peut-être pas hors de propos de dire combien c'était chose nécessaire.

Il fallait à saint Corentin, non pas un abri pour lui seul, mais en raison des usages du temps, la maison de l'Évêque devait être la maison de ses prêtres ; la maison de l'Abbé devait être celle de ses religieux. S'il n'est resté aucune trace du monastère de Plo-modiern, ce dut être précisément parce que tous ses habitants émigrèrent à Quimper et vinrent constituer le *presbyterium* de la nouvelle église ; l'évêché devint leur monastère. (Depuis le mois de juillet 1837 jusqu'au mois de juin 1884, on pouvait voir, dans la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, à la Cathédrale, un bas-relief représentant le roi Grallon à genoux ; au-dessous de cette image était une inscription où il était dit que ce prince donna à saint Corentin son palais, situé dans ce même lieu, pour qu'il y construisit une église et un monastère (*cænobium*).

Or, au double titre de maison religieuse et de maison épiscopale, la demeure de saint Corentin devait être une maison hospitalière. Saint Paul disait à Timothée (1 Epist. III, 2, 4, 5) : « Il faut que l'évêque exerce l'hospitalité, qu'il ait sa maison bien

réglée ; car si quelqu'un ne sait pas présider à sa propre maison, comment aurait-il le gouvernement de l'Église de Dieu. » Commentant ces paroles au 19^{me} anniversaire de son sacre, le grand Évêque de Poitiers disait : « Remarquez-le : il s'agit des premiers jours de l'ère chrétienne, quand le Christianisme n'avait point encore d'établissement social reconnu ; et déjà c'était une nécessité pour l'Évêque d'avoir une demeure, de présider à une maison. Cette maison devait se distinguer par la subordination comme par la conduite exemplaire de tous ceux qui composaient la famille épiscopale : *filios habentem subditos cum omni castitate* ; et en même temps, cette demeure devait se montrer accueillante et hospitalière envers les frères, particulièrement envers les ouvriers évangéliques qui venaient de loin. Pour suffire aux obligations et aux charges qui résultaient de la commensalité ordinaire des uns, comme du fréquent passage des autres, l'Évêque était tenu de régir sa maison avec intelligence ; et s'il arrivait qu'il fût dépourvu de cette aptitude, l'Apôtre va jusqu'à se demander comment cet homme serait apte à prendre soin de l'Église de Dieu. Or, parce que l'Église n'impose jamais d'obligation sans fournir les moyens de les remplir, à cause de cela, elle avait pourvu les Évêques de maisons spacieuses et de revenus proportionnés ; non point afin qu'ils eussent une table délicate et toujours ouverte pour les sensuels et les parasites, mais afin qu'ils pussent charitablement et cordialement héberger les bons chrétiens, les amis et les serviteurs de Dieu, principalement les semeurs de la bonne nouvelle, et leur offrir tous les soulagements dont ils ont besoin durant leurs courses apostoliques. C'est au sujet de ces voyageurs et de ces hôtes que saint Augustin disait : « Parvenu à l'épiscopat, j'ai reconnu qu'il entraînait dans les devoirs d'un Évêque de témoigner une civilité et une humanité assidues à tous venants et à tous passants. »

Et le Pape saint Grégoire a prononcé cet oracle laconique : « Que celui qui ne pratique pas volontiers l'hospitalité ne soit pas fait Évêque. » (1)

(1) Homélie de Mgr PIE, 25 novembre 1868, *Œuvres*, tome VI, page 252.

Grallon avait donc bien compris la parole de l'Apôtre dont la page qui précède n'est que l'exact et judicieux commentaire, et voilà pourquoi la demeure du prince temporel devint la demeure de celui qui allait régner sur les âmes.

Une telle résolution de la part du roi n'était pas sans entraîner de graves conséquences, mais nous pouvons croire d'ailleurs que l'impossibilité où il était de trouver à saint Corentin une autre demeure convenable, ne fut pas le seul motif qui lui fit abandonner Quimper comme séjour habituel.

Le roi de la Petite-Bretagne montra en cette circonstance le même génie politique que le grand Constantin qui abandonna le gouvernement de Rome au pape Sylvestre et à ses successeurs, « N'estimant pas que l'Empereur de la terre dût retenir la puissance, là où l'Empereur du ciel a établi le principat du sacerdoce et le chef-lieu de la religion. » (1)

Au temps où se succèdent les événements de notre histoire, on avait vu, trop rarement sans doute, mais plusieurs fois néanmoins, se réaliser ce qui, deux siècles auparavant, aurait paru aux Césars et aux sujets des Césars l'utopie la plus chimérique, le rêve le plus extravagant : les princes se faisant les lieutenants de Jésus-Christ, conformant tout leur gouvernement à sa loi et ne perdant jamais de vue la parole du Seigneur : « C'est par moi que les rois règnent et que les législateurs décrètent ce qui est juste. »

Peu de princes autant que Grallon ont modelé leur vie sur cette maxime, mais il ne lui suffisait pas d'agir dans cet esprit ; la création de l'évêché de Cornouailles et la promotion de saint Corentin au nouveau siège ainsi établi lui imposait, croyait-il, un nouveau devoir ; il n'hésita point à l'accomplir.

Certes, le roi de la Petite-Bretagne, en abandonnant la ville de Quimper à la juridiction même temporelle de son Évêque, n'avait nullement confondu les deux puissances et savait bien que ses droits de prince restaient intacts dans la cité. Elle était vraie, comme aujourd'hui la doctrine que proclamait, à la dernière fête

(1) Louis VEUILLLOT, *Le parfum de Rome*, t. I. p. 119.

de saint Hilaire, la voix de l'Évêque d'Angers (4) : « Il entrait dans le plan divin que l'humanité chrétienne, corps social du Verbe fait chair, fût soumise à deux pouvoirs : l'un spirituel, ayant pour but essentiel le salut des âmes, l'autre temporel, destiné par sa nature à se mouvoir dans l'ordre civil et politique. A l'Église, le soin et la direction des choses religieuses et morales ; à l'État, le maniement et la gestion des affaires et des intérêts de ce monde. Celui-ci maintient l'ordre et la sécurité, afin que nous puissions mener ici-bas une vie paisible et tranquille ; celle-là nous apprend à traverser les biens du temps de manière à ne pas perdre ceux de l'éternité, auxquels tout le reste est subordonné. Or, à moins de rompre l'unité du plan divin et d'y introduire, avec une sorte de manichéisme, deux préceptes étrangers ou contraires l'un à l'autre, il ne se pouvait pas que la puissance ecclésiastique et la puissance civile ne dussent concourir finalement au même but, qui est le développement du règne de Dieu sur la terre comme préparation du règne de Dieu dans le ciel. Sans doute, le salut des âmes est la fin directe et immédiate de la mission de l'Église, mais par les vertus qu'elle prêche et les dévouements qu'elle inspire, l'Église coopère avec l'État à la prospérité temporelle des individus et des peuples. Cette prospérité temporelle est la fin directe et immédiate de l'État ; mais par la liberté qu'il assure aux intérêts religieux et par la protection dont il les couvre, l'État coopère avec l'Église au salut des âmes. Ni confusion ni séparation, mais union dans la distinction, telle est la vraie formule des rapports de l'Église avec l'État.

« C'est la gloire du quatrième siècle d'avoir réalisé cette union si profitable au bien des sociétés humaines.... et, depuis lors, malgré des luttes inévitables, le principe de l'union des deux pouvoirs n'a cessé d'être la base de la civilisation chrétienne.

« Tout change d'aspect avec l'union des deux pouvoirs ; et l'Église rend à l'État en lumière et en force ce qu'elle reçoit de protection et de garantie pour le libre exercice de son propre ministère. »

(4) Homélie prononcée à Poitiers, le 13 janvier 1887.

Ce que Grallon savait encore, c'est que l'autorité spirituelle est supérieure par sa nature même à l'autorité temporelle ; c'est que la royauté ne laisserait pas de pâlir devant la dignité du pontife, et comme le dit Dom Guéranger parlant de Constantin en face de saint Sylvestre : « La seconde majesté ne voulut pas être éclipsée par la première. »

Voilà en quoi Grallon se montra politique habile.

Un autre motif encore devait l'inviter à grandir la situation du nouveau prélat. Pour être soustraite à la domination impériale, la cité de Quimper n'en était pas moins par les mœurs et par le langage une ville gallo-romaine ; or, il était difficile au roi de ne pas faire à saint Corentin une situation analogue à celle des évêques qui vivaient parmi les Gallo-Romains.

En effet, dans tout milieu de ce genre : « l'évêque est, aux iv^e et v^e siècles, une puissance religieuse et civile tout à la fois. Il a hérité, pour le bonheur de ces populations exposées à tant de fléaux extérieurs et intérieurs, des fonctions des derniers magistrats romains, disparus dans le désordre de l'anarchie, engloutis bientôt dans la tourmente des invasions.

« Il ne s'est pas emparé de leur pouvoir, comme le dit Henri Martin ; mais, suivant un autre mot qui a fait fortune, il l'a ramassé par terre (1), ou plutôt on l'y a ramassé pour le lui offrir.

« Il n'y avait plus ni édiles, ni curiales, ni municipes ; de toute la savante administration romaine il ne restait rien debout, rien qu'un dignitaire aux attributions assez mal définies, et dont le nom seul trahit à quelles nécessités sociales son office répondait : le *defensor civitatis* (défenseur de la cité).

« Ce défenseur avait été institué par Valentinien dès 365, sept ans avant l'élection de saint Martin (2), à la demande générale des populations, désireuses surtout d'avoir un appui contre les exactions intolérables des officiers impériaux. Il était chargé de contrôler les rôles d'impositions, de réclamer contre les exactions

(1) Personne n'ignore que Napoléon 1^{er} pour se défendre d'être usurpateur, disait qu'il n'avait enlevé la couronne à personne, mais qu'il l'avait ramassée dans la boue.

(2) Trente ou trente-cinq ans avant l'élection de saint Corentin.

injustes, de soutenir les intérêts de la cité auprès du souverain, même de faire la police. Il eut un siège dans l'assemblée municipale, dont il devint la tête. Les citoyens l'éluèrent eux-mêmes, parmi les personnages les plus importants de la ville. Or, la juridiction accordée précédemment aux Évêques par Constantin, les privilèges nouveaux ajoutés par ses successeurs à cette prérogative d'une immense portée, avaient déjà donné aux chefs des Églises une certaine puissance matérielle. La plupart, en outre appartenaient par leur naissance à l'ordre sénatorial, qui était la noblesse romaine. Quand tout commença à s'écrouler autour d'eux, ils apparurent plus forts et plus grands qu'auparavant. Le peuple vint à eux naturellement ; il s'abrita sous leur tutelle ; il en fit presque partout les *defensores civitatis*. Ainsi le prestige de leurs fonctions sacrées et celui de la race, l'institution légale et le suffrage populaire, tout se réunissait pour leur conférer le gouvernement local. Aussi a-t-on pu dire que le chef respecté de l'Église était le chef accepté du peuple. » (1)

Je le répète, l'Armorique, au temps de Grallon, n'était pas dans les mêmes conditions que les pays soumis à l'Empire, mais n'était-ce pas un devoir pour un prince profondément chrétien de faire à l'Évêque de Quimper une situation égale à celle des Évêques du Poitou, du Maine et de l'Anjou, pour ne citer que les contrées avoisinant la Petite-Bretagne ? A supposer même qu'il n'eut pas eu les sentiments religieux que nous lui connaissons, n'était-il pas adroit et sage de montrer que s'il régnait sur un petit territoire, il ne le cédait nullement au premier empereur chrétien en désintéressement et en générosité ?

Nous l'avons vu, c'est à la messe pontificale célébrée par saint Corentin, quand il prit possession de son siège, que Grallon offrit à l'Évêque son palais de Quimper ; mais avant de le quitter pour aller établir sa petite cour à Is, le roi dut assister à une importante solennité. Le lendemain de son intronisation, l'Évêque voyait agenouillés devant lui, dans l'église, les deux hommes dont saint Martin lui-même avait admiré la science et la vertu. Suivant la

(1) M. Le Coy de la Marche.

recommandation du métropolitain, son consécrateur, il bénissait comme Abbés, Guennolé et Tudy.

Prenant pour base de notre récit le récit d'Albert-le-Grand, nous avons montré jusqu'ici saint Corentin d'une part, saint Guennolé et saint Tudy d'autre part, comme vivant dans les rapports du maître avec ses disciples, du religieux avec ses novices, du prêtre avec ses jeunes clercs, et réciproquement. Nous avons déjà remarqué, il est vrai, que tel n'est pas l'avis de Gurdestin en ce qui concerne saint Guennolé ; mais le vieux moine de Land-Tévennec ne parle que du fondateur de son abbaye. Nous devons à la vérité déclarer que, pour ce qui concerne saint Tudy, on ne peut non plus donner comme certain qu'il ait été formé à la vie religieuse dans l'école monastique de Plomodiern. Un prince irlandais, saint Maudet (encore très honoré dans notre pays) aurait quitté sa patrie pour venir se fixer d'abord dans une petite île, puis sur le littoral aux environs de Tréguier, il aurait été le maître de saint Tudy encore adolescent et l'aurait initié à la vie religieuse (1).

Plus d'un lecteur se demandera s'il n'y avait pas beaucoup plus de chances de rester dans la vérité en recourant aux écrits les plus anciens.

Si les auteurs des anciennes *vies* de saint Corentin, de saint Guennolé et de saint Maudet, avaient été à peu près contemporains des personnages dont ils ont écrit l'histoire, il n'y aurait qu'à suivre leurs récits, sans hésitation ; mais depuis la mort de nos Saints, des siècles s'étaient déjà écoulés lorsque ces œuvres virent la lumière ; elles ont donc eu pour base des traditions monastiques ou populaires qui ne pouvaient nullement leur conférer le caractère de la certitude historique ; elles ont été rédigées d'ailleurs d'après des souvenirs recueillis dans des limites trop restreintes, et par conséquent sans contrôle, tandis que les *vies des Saints de Bretagne* par Albert-le-Grand ont été composées, d'abord d'après ces anciens monuments eux-mêmes, mais complétés, éclairés

(1) Les Actes de saint Maudet sont inédits ; je ne connais ce qui en est dit ici que par la communication d'une lettre où Dom Plaine établit ce qui vient d'être avancé, et ajoute que le nom de *Tudy* indique suffisamment une origine Gallo-romaine.

rés (quoiqu'on dise) par les traditions générales du peuple Breton.

Et pourquoi ne pas le déclarer franchement ! Gurdestin ne devait pas lui-même se piquer d'exactitude bien rigoureuse quand, par exemple, il montrait sa chère abbaye comme un lieu si charmant qu'on n'y pouvait mourir (1).

Je crois donc devoir répéter que dans le récit d'Albert-le-Grand, les faits concordent bien, et que dans celui des autres historiens, il se rencontre des lacunes inexplicables.

Ce que ni lui ni Dom Lobineau n'élucident, c'est de savoir si les monastères de saint Tudy et de saint Guennolé subsistaient déjà quand les deux saints moines reçurent de saint Corentin la bénédiction abbatiale ; nous pensons que non seulement ils avaient tenté leur premier essai dans l'Ile-de-Seins ou de Ty-Bidi et dans l'îlot qui s'appelle aujourd'hui l'Ile-Tudy, mais que leurs deux monastères de Land-Tévennec et de Loc-Tudy sur le continent, venaient d'être élevés à cette dignité d'abbayes, précisément parce que leur importance les en rendait déjà dignes.

Dom Plaine émet cette opinion en ce qui concerne Loc-Tudy ; en ce qui regarde Land-Tévennec la chose est plus certaine encore, Gurdestin dit positivement :

« Pour Gwenolé, le plus illustre des Bretons, son activité extraordinaire, la hauteur transcendante de ses miracles firent de lui le père des moines. Il était déjà installé dans son béni monastère avant l'avènement de Corentin à l'autorité..... »

« Ainsi, riche en biens de toute sorte, la Cornouaille levait la tête, comme l'épouse qui sort de la chambre, parée, brillante de beauté, en voyant arriver l'époux superbe. » (2)

A ces hommes de Dieu, d'autant plus habiles dans l'art de diriger les âmes qu'ils avaient mieux pratiqué la sainte obéissance autrefois, la promotion à la dignité abbatiale fut une occasion de déployer un nouveau zèle. Voici le jugement que porte l'*Anonyme* sur cette phase de leur vie : « Les deux saints abbés Guennolé et Tudy formaient donc leurs moines à la vie religieuse, et

(1) M. de la Borderie pense que le poème, généralement attribué à Gurdestin ou Vordisten, est l'œuvre de l'abbé Jean, son successeur.
(2) Traduction de M. de la Borderie.

à la sainteté des mœurs. Montrant à tous l'exemple de la sainteté, ils macéraient leur corps par le jeûne, ils vauaient au service de Dieu par la psalmodie et les veilles de la nuit ; leur bonheur c'était la prière publique ou leurs oraisons secrètes. Pour les affligés et les pauvres leur cœur était tout plein de compassion et de charité. C'est ainsi qu'ils travaillaient dans la vigne du Seigneur Dieu des armées, de concert avec leur saint évêque Corentin ; c'est ainsi qu'ils portaient avec lui le poids du jour et de la chaleur, afin de recevoir en retour une récompense éternelle ; c'est ainsi qu'ils cherchaient ce qui est du ciel et non ce qui appartient à la terre. »

On voudrait suivre encore les deux saints moines dans le concours qu'ils prêtent à l'œuvre du pontife, mais il nous faut attendre pour voir de nouveau saint Guennolé en rapport avec saint Corentin, et quant à saint Tudy nous avons dit tout ce qu'on peut savoir de sa vie. Si les traditions ne nous renseignent que très imparfaitement sur son existence terrestre, nous savons du moins que son nom est resté cher aux descendants de ceux qu'il édifia par sa parole et ses exemples. Elle est toujours debout et vénérée la belle église romane qui fut élevée en son honneur, au douzième siècle, à la place de la première église abbatiale qu'il avait lui-même érigée (1). En face de Loc-Tudy, l'Ile-Tudy reste toujours fidèle à son patron. Dans l'île comme sur le littoral, les révolutions elles-mêmes n'ont pu faire disparaître les statues devant lesquelles, depuis des siècles, les générations continuent de prier le saint abbé.

L'abbaye de Loc-Tudy n'existe plus depuis longtemps. On dit (mais je n'ai pu vérifier si cette affirmation est exacte) qu'au Moyen-Age les moines y furent remplacés par des religieux militaires, templiers ou hospitaliers.

Des bâtiments conventuels, il ne reste pas même une trace. Perte plus cruelle encore ! pas même une parcelle des reliques de saint Tudy n'a été conservée (2). On ne sait rien sur l'époque et la cause de cette disparition.

(1) On peut même espérer en ce moment de lui voir rendre bientôt sa première beauté.

(2) A moins que l'église de l'Ile-de-Groix, dont saint Tudy est aussi le patron, n'ait été plus heureuse et n'en ait gardé quelques débris.

Depuis que les lignes précédentes ont été livrées à l'impression, plusieurs mois se sont écoulés. Pendant ce temps-là, j'ai pu savoir que le monastère de Loc-Tudy avait acquis une très grande importance, lorsque les Normands le détruisirent au ix^e siècle. C'est évidemment alors que les reliques de saint Tudy disparurent. Les biens de l'abbaye ne furent point sécularisés ; en 1127, une partie de ses possessions non aliénées furent données aux Templiers, qui rebâtirent l'église (1). Deux chapiteaux bien conservés montrent deux religieux de l'ordre, l'un prêtre, l'autre chevalier. Une autre partie des mêmes biens servit à créer la seigneurie de Pont-l'Abbé. Cette ville tire son nom de la cour de justice qu'y avait le chef de l'ancienne abbaye. En 1308, l'ordre du Temple ayant été aboli, l'église de Locudy devint église paroissiale.

Mais revenons à saint Corentin. L'*Anonyme* s'étend bien longuement sur ses vertus épiscopales ; c'est même de beaucoup la partie la plus prolixe de son œuvre. Écrivant à une époque où l'Église subissait la plus cruelle de toutes les épreuves, celle d'avoir des ministres indignes, il établit un parallèle entre le premier évêque de Quimper et ces évêques bretons du neuvième siècle auxquels il reproche, dans un style tant soit peu déclamatoire, l'esprit de domination sur leur clergé et la servilité en face des puissants du monde, l'amour des richesses et la recherche du bien-être, la manie des somptueux équipages, des demeures luxueuses et l'indifférence pour la construction et l'embellissement des églises ; il propose naturellement son héros comme un modèle accompli des vertus contraires.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas appuyé ces données un peu trop générales par des faits précis ; à l'époque où il écrivait, avec les documents qu'il devait avoir à sa disposition, cela ne devait pas être impossible ; nous tâcherons d'y suppléer.

Le *Liber pontificalis* (l'Histoire des Souverains-Pontifes), appelle saint Adrien I^{er} *amator ecclesiarum*. Comme ce grand Pape, saint

(1) C'est l'église actuelle, dont la restauration est commencée et promet le plus heureux résultat.

Corentin aimait la beauté de la maison de Dieu et chérissait le lieu où habite la gloire du Très-Haut.

Tout jeune prêtre, aux premiers jours de sa vie solitaire, il avait lui-même construit un oratoire « tout joignant son petit hermitage et sa fontaine » ; en créant son monastère à Plomodiern, il avait dû, de toute nécessité, bâtir une église relativement considérable ; évêque, il lui fallait construire une cathédrale.

Il se mit à l'œuvre sans retard.

C'est peut-être le fait le plus touchant de la vie de notre glorieux Saint : ni la fierté de sa jeunesse, ni la noblesse de son origine, ni la dignité de son sacerdoce n'avaient pu autrefois l'empêcher de mendier, quand il avait voulu enseigner la grandeur de la pauvreté chrétienne.

Maintenant, il trouvait une occasion peut-être unique pour rappeler à ses fidèles comment le Dieu fait homme a su ennoblir le travail des mains, et l'évêque, l'ami du roi, le *défenseur de la cité* ne dédaigna pas de se faire ouvrier.

Avant-coureur de ces grandes confréries du Moyen-Age, qui devaient édifier tant d'églises parmi lesquelles on compterait des merveilles, il se mit donc à la tête de ses moines pour transporter, travailler et placer la pierre, pour préparer la chaux et le mortier.

Qui pourrait ne pas se dire que parmi les pierres qui composent la masse imposante de notre cathédrale actuelle, il s'en trouve, en grand nombre, qui ont été placées par notre saint Patron lui-même dans l'édifice primitif !

Le père Maunoir avait donc bien raison de dire : « Cornouaillais, vénérez votre église dont les pierres ont été consacrées par la sueur de saint Corentin. » Et il ajoute que le Saint accomplissait ces travaux quand il était évêque et déjà vieux.

Ceci peut être exact, car il est admissible qu'une œuvre aussi importante ne put être terminée qu'au moment où s'achevait l'épiscopat du saint constructeur.

Qui ne connaît l'histoire, toujours un peu la même, des prêtres bâtisseurs d'églises ? Aujourd'hui architectes, demain maçons, puis charpentiers, tous les jours quêteurs ! Parfois des refus mortifiants à

essuyer, puis d'ineffables consolations ménagées par la bonne Providence. Il faut payer une dette urgente et il n'y a aucun espoir humain de pouvoir l'acquitter ; le soir non seulement l'argent nécessaire est venu, mais il y a des fonds de reste, les plans s'agrandissent, non sans que de nouvelles dettes soient encore contractées (1) ; et ainsi jusqu'à ce que l'église soit construite et même ornée convenablement.

Pour le soutenir au milieu de difficultés et d'ennuis inévitables, saint Corentin avait non-seulement le secours de Dieu, mais la puissante et douce intervention de NOTRE-DAME.

C'est une chose remarquable que les premiers apôtres de notre pays ont témoigné d'une dévotion toute spéciale à la sainte Mère de Dieu. Si ce n'est saint Clair lui-même, c'est son disciple Adéodat, qui avait consacré à la Très-Sainte Vierge Marie la première église de Quimper. D'ailleurs, le premier évêque de Nantes n'en avait pas fait autrement dans sa ville épiscopale, car sa légende authentique nous dit que « arrivé dans la cité, il y construisit une petite basilique en l'honneur de Dieu, de la *Bienheureuse Vierge Marie* et des bienheureux apôtres Pierre et Paul. » Il est vrai que la cathédrale ne porte plus que le vocable de saint Pierre ; mais, en 1775, la statue de la Sainte-Vierge était encore sous le dais le plus richement orné de la façade, adossée au trumeau du pilier qui sépare les deux baies de la grande porte, preuve à peu près évidente que Notre-Dame avait été, dès l'origine, la reine et la maîtresse de cette illustre église. (2)

Drennalus, le second apôtre de l'Armorique, ne montre pas une moindre piété pour la Mère du Sauveur, car, ayant converti le peuple de Morlaix, « il édifia, dans cette ville, une église, qu'il consacra à Dieu, sous l'invocation de saint Jacques-le-Majeur, Apostre, et, à l'une des avenues de la Ville, éleva un pilier, ou colonne, au haut de laquelle il fit graver une Croix, et dessous, en une petite niche, il posa une image de Nostre-Dame, tenant

(1) Louis Veuillot a décrit une situation de ce genre dans un de ses plus intéressants récits : *Ce que c'est qu'un Curé*. (Historiettes et fantaisies, quatrième édition, p. 242).

(2) Documents pour servir à l'histoire du diocèse de Nantes édités par M. l'abbé Cahour. — *Epigraphie et Iconographie de la Cathédrale*.

son petit Jesus, lequel pillier a esté soigneusement conservé jusqu'à présent. Ce pillier est au carrefour de N.-D. de la Fontaine et s'appelle *Croas-ar-Latern*, c'est-à-dire Croix de la Lanterne, à cause que la dévotion du peuple y entretient une chandelle allumée, toutes les nuits, en une lanterne devant cette Croix, et ce de tout temps immemorial. » (1) L'église de *Coz-Gueodel*, qui remonterait à Drennalus, est aussi sous le vocable de la sainte Mère de Dieu.

On ne s'étonnera donc pas de voir saint Corentin, animé par ces exemples, consacrer son église cathédrale à Notre-Dame, et saint Guennolé placer son église abbatiale sous le même patronage.

Si nous en croyons des traditions orales, les deux saints amis, de concert avec le roi Grallon, auraient donné une autre preuve plus éclatante encore de leur zèle pour le culte de la Reine du ciel.

Sur un des plus beaux points de la Cornouailles était un des monuments druidiques les plus vénérés. Le *dolmen* de RUMENGOL se rougissait, pendant le jour, du sang des victimes, souvent même des victimes humaines ; pendant la nuit, il rougissait de l'éclat du feu qu'on y allumait en l'honneur de divinités sanguinaires.

Tandis que partout aux alentours le christianisme était triomphant, les druides s'attachaient avec l'énergie du désespoir aux derniers refuges de leur culte proscrit. Un jour, le Roi, l'Évêque et le Moine vinrent à Rumengol, ils ordonnèrent aux druides, aux druidesses, aux bardes païens de se retirer.

L'Évêque versa l'huile sainte sur la pierre et en fit un autel ; les chênes sacrés furent abattus et dans leurs flancs on tailla une image, celle de la Vierge-Mère tenant entre les bras l'Enfant divin. Une fois encore, Grallon fit ses largesses accoutumées, une église s'éleva pour abriter l'autel, Corentin et Guennolé immolèrent la Sainte Victime, et combien de prêtres et d'évêques après eux ont fait couler le Sang du Christ là où s'accomplissaient autrefois les rites les plus cruels !

Une tradition semblable indiquerait encore chez saint Corentin

(1) Albert-le-Grand.

et ses deux amis une dévotion étroitement liée à la piété envers la Mère de Dieu.

Sur un vaste plateau, en face de la mer, était un temple non pas druidique mais gallo-romain : on y adorait une idole appelée *Mater casta, la mère chaste*. Cette superstition avait duré trop longtemps. Toutefois ni l'idole ni le temple ne furent détruits. Dans l'image de cette *mère chaste* les fidèles furent invités à honorer la très-sainte et très-chaste Mère de Marie ; le temple devint la chapelle de *Sainte-Anne de la Palue*, et le plateau lui-même, ou *la Palue*, fut donné par le roi Grallon à saint Guennolé.

C'est ainsi qu'après la crypte de Chartres, le premier sanctuaire élevé à Notre-Dame dans ce pays des Gaules, qui devait s'appeler le *Royaume de Marie*, fut notre vieille église de Rumengol.

C'est encore ainsi que sainte Anne se voyait honorer en Cornouailles, bien avant que saint Mériadec ne lui élevât aux champs du Bocéno, dans le pays des Venètes, une église qui devait surpasser mais non pas éclipser la gloire de *la Palue*.

On le voit donc, trouvant debout les sanctuaires et les monuments du paganisme, saint Corentin s'était gardé de les détruire, mais il les avait consacrés au Dieu de Vérité. En cela, il s'était conformé aux exemples que lui avaient donnés ses prédécesseurs dans l'œuvre de conversion de la Petite Bretagne, et même, à vrai dire, presque tous les prédicateurs de la doctrine évangélique. C'est ainsi qu'au centre de la catholicité, le Panthéon d'Agrippa, *le temple de tous les dieux*, est devenu *l'église de tous les martyrs* ; c'est ainsi que le bronze de la statue de Jupiter-Capitolin a été transformé en image du Prince des Apôtres.

Si les souverains-pontifes usaient de ces ménagements sages et opportuns, on ne s'étonnera point de voir les évêques et les prêtres du fond de la Gaule conserver les derniers débris de l'ancien culte pour les sanctifier par une destination nouvelle, et rendre ainsi plus facile la complète soumission d'un peuple passionnément épris des souvenirs du passé. Mais, parce qu'ils étaient chargés de répandre autour d'eux la lumière, ils travaillèrent toujours à écarter les superstitions qui, sans leur surveillance, se seraient attachées aux pierres, aux arbres, aux fontaines,

non comme à des symboles (ce qui était légitime), mais comme à des réalités.

De ce que nous avons dit de la piété de saint Corentin envers la très-sainte Mère de Dieu, on pourrait aussi conclure que le premier évêque de Cornouailles trouvait une facilité particulière à faire adorer le Sauveur en faisant honorer sa Mère. Tout le monde sait que les Druides avaient voué un culte prophétique à la *Vierge qui devait enfanter*. Là où cette Vierge recevait des hommages, il convenait donc aux évêques et aux prêtres de dire hautement comme saint Paul dans la ville d'Athènes : « Ce que vous honorez sans le connaître, c'est cela même que je vous annonce aujourd'hui. »

Le même zèle et la même sagesse, qui inspiraient à cet apôtre de prêcher le *Dieu inconnu*, à saint Pierre de montrer aux Juifs la réalisation des prophéties, inspiraient donc à saint Corentin de dire aux fils des Druides : « On vous annonçait la Vierge qui devait enfanter ; je vous prêche un Dieu qui s'est fait petit enfant, un Dieu qui est né de la Vierge attendue par vos pères. »

Ce que nous avons vu jusqu'ici des travaux de notre premier évêque pourrait être regardé comme le côté matériel de son œuvre. Jamais un pontife digne de sa haute vocation n'a négligé ce grand devoir de la construction des églises, de la consécration des demeures où Dieu veut bien habiter ; toutefois, ce n'est là qu'un moyen puissant pour arriver au véritable but. Ce but, qui est la sanctification des âmes, préoccupait avant tout saint Corentin. Or, à toutes les époques, dans les pays où la foi a déjà été implantée, les hommes apostoliques ont trouvé des cœurs dociles et des cœurs rebelles ; s'il y a eu des moments plus favorables à la conservation de la vie de la foi, l'homme reste toujours bien faible, hélas ! quand il est abandonné à lui-même, et ne devient fort que par la force de Dieu.

Saint Corentin trouva donc « des rebelles et des incrédules, qu'il toucha par sa prédication ; des impies, des apostats, des pervers de toutes sortes, qu'il fit rentrer dans l'unité par des faits miraculeux, des âmes errantes et dévoyées qu'il ramena sur le sein de l'Eglise, leur mère. Voilà comment cet homme de Dieu dépen-

sait toute sa vie. » (1) Par ce qui a été dit de la société, au temps de saint Corentin, on comprendra facilement que toutes ces catégories de pécheurs se soient rencontrées dans son champ d'action. Ce sont des hésitants, des hommes qui acceptent le titre de chrétiens, mais ne vivent guère de la vie chrétienne, des païens qui ont persévéré dans leur obstination ; mais, ce que nous remarquons ici, c'est qu'il se trouvait aussi en Cornouailles des apostats, des hommes qui avaient connu la vraie foi, et qui s'en étaient écartés, « *diversos* ». Nous pensons que ce mot indiquerait ici les chrétiens qui avaient adhéré à l'enseignement de Pélage. En effet, dès l'an 412, cet hérésiarque, qui était né dans la Grande-Bretagne et qui séduisit un grand nombre de ses compatriotes, se mit à enseigner que le péché du premier homme ne s'est point communiqué à ses descendants, et que l'homme, par une grâce intérieure, peut par ses seules forces naturelles accomplir les commandements de Dieu. Cette doctrine était formellement opposée à ces paroles de Notre-Seigneur : « Nul ne peut venir à moi, sans être attiré par le Père lui-même, qui m'a envoyé. » (Saint Jean, VI, 44) et « Sans moi vous ne pouvez rien » (Saint Jean, XV, 5). L'enseignement de Pélage fut réfuté par saint Augustin, condamné par les Conciles de Carthage et de Milève, dont le pape saint Innocent confirma la décision.

Or, tout ceci se passait à une époque où les communications étaient constantes entre la Grande et la Petite Bretagne ; il est donc impossible que notre pays n'ait pas reçu, parmi les émigrés auxquels il donnait asile, quelques-uns de ceux qui avaient adhéré à la doctrine pélagienne.

Le temps n'était pas éloigné où saint Germain d'Auxerre irait la combattre dans son berceau ; en attendant, saint Corentin travaillait à extirper de son troupeau cette dangereuse erreur ; nous venons de voir qu'il ne le fit pas sans succès. Depuis ce temps, jamais l'hérésie n'a pu prendre racine en Armorique, et la foi catholique est la seule qui y ait été prêchée.

Aussi le grand dévot de saint Corentin, le père Julien Maunoir,

(1) *Anonyme*, § XII.

ne craignait pas de dire à son glorieux protecteur : « Ça esté à la faveur de cette langue Armorique, ô grand apostre, que vous avez planté la foy dans la Cornouaille, avec des bénédictions du ciel très-spéciales, et qui donnent une vénération particulière pour l'idiosme dont vous vous êtes servy. Le soleil n'a jamais éclairé de canton où ayt paru une plus constante et invariable fidélité dans la vraye foy, depuis que vous en avez banny l'idolatrie. Dieu vous a mis comme un Chérubin à la porte de ce paradis terrestre, pour empescher le retour du serpent infernal. Il y a treize siècles (1) qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jésus-Christ, et il est à naistre qui ayt vu un Breton bretonnant prescher une autre religion que la catholique. Les Eveschez qui ont tenu fidèlement à l'idiosme que vous avez honoré de vostre bouche sacrée, ont les mêmes avantages et faveurs auxquelles aucune autre nation ne peut prétendre. Dans vostre Evesché, après qu'on a franchi le cap Sizun, se void une isle, nommée l'isle de Sein, où ne se trouve aucune beste venimeuse, et où aucun serpent ne peut subsister. C'est l'image de vostre terre sainte, arrosée de vos sueurs, terre qui, depuis qu'elle a esté cultivée par vos soins charitables, ne produit aucun venin contraire au sentiment de nostre Mère la sainte Eglise. »

Ce sont là des paroles qu'il est bon de méditer à l'heure où nous sommes. Surtout qu'on se garde bien d'y voir de pieuses exagérations d'un panégyriste enthousiaste. Le père Maunoir, récemment déclaré *vénérable* par l'Eglise, parle avec encore plus de conviction que d'ardeur, lui qui connaissait la prédilection de Dieu pour la Bretagne. Or, s'il est vrai que l'hérésie, (c'est-à-dire la négation de quelques vérités prises en détail), n'a jamais usé de la langue bretonne comme d'un instrument de diffusion, voici ce qu'il nous faut demander à Dieu par saint Corentin : que cette langue sanctifiée ne serve jamais à répandre l'incrédulité, qui rejette non plus un dogme mais toute la Révélation, et qui impose une neutralité à laquelle ne convient qu'un seul nom : l'apostasie.

Nous n'avons pas à nous étendre longuement sur les conversions

des païens : par l'érection même des églises de Rumengol et de Sainte-Anne-la-Palue, nous avons pu voir que la religion des Gaulois et celle des Romains avaient encore leurs temples et leurs autels, et par conséquent leurs prêtres et leurs initiés ; mais il est à croire que leur nombre était désormais bien restreint, car ils n'entrent même pas en ligne de compte dans l'énumération que fait l'*Anonyme* de tous les pécheurs que saint Corentin convertit.

L'apostolat de notre premier évêque fut laborieux, puisqu'il y dépensa toute sa vie, au dire de notre vieil *auteur*. Mais pour une âme de Saint, qu'est-ce que la fatigue, lorsqu'il s'agit du salut des âmes !

Et cependant, au milieu de ces succès qui le comblaient de joie, il était une pensée qui devait le poursuivre nuit et jour : si Quimper et la Cornouailles étaient fidèles à écouter la voix de leur Pasteur, il y avait au bord de la mer une cité qui restait sourde à ses supplications. Aux chants sacrés qui des autres points du pays montaient maintenant vers Dieu, répondaient dans la ville d'Is les cris de la débauche et les chants de l'ivresse. En venant habiter ce lieu, Grallon, sans doute avait espéré que sa présence y serait salutaire ; il avait le droit de compter sur l'influence de ses propres exemples autant que sur la puissance de son autorité ; mais le prince qui, au début de son règne, avait montré un esprit impérieux et rigide et n'avait acquis la douceur que par des efforts de vertu, ne sut pas garder la juste mesure, et sa mansuétude devint de la faiblesse. Nous ne croyons pas nous écarter de la vérité en disant que saint Corentin eut à gémir sur l'excessive indulgence de son pieux ami, sur les désordres et sur la catastrophe finale qui en furent les conséquences. Dom Lobineau dit en effet : « Il peut n'être pas faux que saint Corentin ait vécu encore après Grallon ; du moins, est-il dit, dans les actes de saint Corentin, que ce saint Prélat vécut *long-temps* dans les exercices laborieux de sa pénitence et de sa charité. »

Un long épiscopat (nous avons des raisons de croire qu'il dura plus d'un demi-siècle) doit nous amener naturellement à croire que saint Corentin survécut, en effet, au roi Grallon. Il faut donc admettre que l'évêque gémit sur le mal et le combattit ; cependant

(1) C'est en 1659, que le Père Maunoir s'exprimait ainsi.

ce n'est pas lui, mais bien son saint ami Guennolé, que la tradition nous montre prêchant la pénitence dans la ville d'Is, et annonçant la ruine qui va venir, lorsque la patience divine sera enfin lassée. Ceci nous prouve seulement que l'abbé de Land-Tévennec fut le dernier des envoyés de Dieu dans la ville coupable; mais la sévérité même du châtement montre bien que les habitants d'Is avaient dû abuser de grâces multipliées, d'où nous pouvons arguer que la voix du Pasteur avait été entendue, et même plus d'une fois, par ses brebis indociles.

C'est vis-à-vis de sa fille Ahès, ou Dahut, que le roi Grallon montra la déplorable indulgence que nous avons dû constater. Dans une ville abandonnée à la mollesse et au plaisir, l'exemple de la jeune princesse avait été rapidement funeste; mais le vieux roi fermait les yeux pour ne point voir, et cependant les désordres n'étaient point renfermés dans la cité au bord des flots; au pays des montagnes, la ville qui porte son nom, Ker-Ahès ou Carhaix, était témoin de ses orgies. « Les paysans de Huëlgoat montrent encore un gouffre où elle faisait précipiter ses amants; et les bruits lugubres qui sortent de ce gouffre passent pour être les gémissements de ces victimes. » (1)

On le voit, les dons de Dieu étaient horriblement profanés par cette jeune fille qui avait reçu puissance, richesse et merveilleuse beauté, qui avait trouvé dans le cœur de son père une affection si tendre et tout autour d'elle des exemples si pieux, mais elle n'avait voulu écouter d'autre voix que celle de la volupté; puis comme le crime engendre le crime, elle était devenue cruelle, elle allait bientôt l'être jusqu'à la folie, en se faisant elle-même l'instrument de la vengeance divine.

« La ville d'Is, conquête de l'industrie sur la mer, occupait une plage très-basse, incessamment menacée par les flots; elle avait pour remparts des digues et des écluses, dont les clefs étaient déposées dans une cassette en fer; le roi seul ouvrait cette cassette au moyen d'une clef d'or suspendue jour et nuit à son cou. » (2)

(1) Pitre-Chevalier, *Bretagne ancienne*, p. 72.

(2) Id., *ibid.*

Or, un soir, la ville s'endormit dans sa sécurité, et cependant elle venait d'entendre la voix du père des moines de Land-Tévennec; nouveau Jonas, Guennolé avait crié par les rues :

« Ne vous livrez point à l'amour; ne vous livrez point aux folies. Après le plaisir, la douleur! » (1) Mais, il prêchait à ceux qui ne voulaient pas entendre; la ville s'endormit sans même se douter que le soleil avait éclairé ses murailles pour la dernière fois.

« Tout absorbés en luxes, débauches et vanitez, mais demeurans obstinez en leurs peschez, » les habitants d'Is, au dire d'Albert-le-Grand, avaient entendu bien des fois les prédictions de celui qui s'était si souvent élevé contre leurs abominations, ils ne crurent point comme les Ninivites. Saint Guennolé tout en annonçant le châtement, ignorait encore l'heure où il devait venir. Le vieux roi, son ami, était aussi dans une sécurité profonde, et si nous en croyons le *Chant populaire*, il y avait eu fête au palais, la soirée s'était prolongée dans un festin :

« Le roi Grallon parla : Joyeux convives, je veux aller dormir un peu. — Vous dormirez demain matin; demeurez avec nous ce soir; néanmoins, qu'il soit fait comme vous le voulez. »

Or, il y avait parmi ces convives, un jeune homme dont l'esprit était poursuivi par une folle pensée: comme Néron avait eu pendant ses nuits d'ivresse le désir de voir dans l'incendie de Rome une image de l'embrasement de Troie, l'amant qui à cette heure dominait la volonté d'Ahès voulait contempler l'envahissement des flots dans la ville royale. Depuis longtemps il ne rêvait plus que ces vagues s'amoncelant les unes sur les autres, renversant tous les obstacles, emportant la multitude et faisant régner la mort là où surabondaient la vie et le plaisir.

Mais pour réaliser son monstrueux dessein, il fallait la clef de l'écluse; or, Grallon venait de quitter ses hôtes, pour chercher dans le sommeil le repos et l'oubli.

« L'amoureux coulait doucement, tout doucement ces mots, à l'oreille de la fille du roi : « Douce Dahut (2), et la clef? — La

(1) *Barzaz-Breiz*, Submersion de la ville d'Is.

(2) N'oublions pas que nos légendaires l'appellent tantôt *Dahut*, tantôt *Ahès*.

ce n'est pas lui, mais bien son saint ami Guennolé, que la tradition nous montre prêchant la pénitence dans la ville d'Is, et annonçant la ruine qui va venir, lorsque la patience divine sera enfin lassée. Ceci nous prouve seulement que l'abbé de Land-Tévennec fut le dernier des envoyés de Dieu dans la ville coupable; mais la sévérité même du châtement montre bien que les habitants d'Is avaient dû abuser de grâces multipliées, d'où nous pouvons arguer que la voix du Pasteur avait été entendue, et même plus d'une fois, par ses brebis indociles.

C'est vis-à-vis de sa fille Ahès, ou Dahut, que le roi Grallon montra la déplorable indulgence que nous avons dû constater. Dans une ville abandonnée à la mollesse et au plaisir, l'exemple de la jeune princesse avait été rapidement funeste; mais le vieux roi fermait les yeux pour ne point voir, et cependant les désordres n'étaient point renfermés dans la cité au bord des flots; au pays des montagnes, la ville qui porte son nom, Ker-Ahès ou Carhaix, était témoin de ses orgies. « Les paysans de Huëlgoat montrent encore un gouffre où elle faisait précipiter ses amants; et les bruits lugubres qui sortent de ce gouffre passent pour être les gémissements de ces victimes. » (1)

On le voit, les dons de Dieu étaient horriblement profanés par cette jeune fille qui avait reçu puissance, richesse et merveilleuse beauté, qui avait trouvé dans le cœur de son père une affection si tendre et tout autour d'elle des exemples si pieux, mais elle n'avait voulu écouter d'autre voix que celle de la volupté; puis comme le crime engendre le crime, elle était devenue cruelle, elle allait bientôt l'être jusqu'à la folie, en se faisant elle-même l'instrument de la vengeance divine.

« La ville d'Is, conquête de l'industrie sur la mer, occupait une plage très-basse, incessamment menacée par les flots; elle avait pour remparts des digues et des écluses, dont les clefs étaient déposées dans une cassette en fer; le roi seul ouvrait cette cassette au moyen d'une clef d'or suspendue jour et nuit à son cou. » (2)

(1) Pitre-Chevalier, *Bretagne ancienne*, p. 72.

(2) Id., *ibid.*

Or, un soir, la ville s'endormit dans sa sécurité, et cependant elle venait d'entendre la voix du père des moines de Land-Tévennec; nouveau Jonas, Guennolé avait crié par les rues :

« Ne vous livrez point à l'amour; ne vous livrez point aux folies. Après le plaisir, la douleur! » (1) Mais, il prêchait à ceux qui ne voulaient pas entendre; la ville s'endormit sans même se douter que le soleil avait éclairé ses murailles pour la dernière fois.

« Tout absorbés en luxes, débauches et vanitez, mais demeurans obstinez en leurs peschez, » les habitants d'Is, au dire d'Albert-le-Grand, avaient entendu bien des fois les prédictions de celui qui s'était si souvent élevé contre leurs abominations, ils ne crurent point comme les Ninivites. Saint Guennolé tout en annonçant le châtement, ignorait encore l'heure où il devait venir. Le vieux roi, son ami, était aussi dans une sécurité profonde, et si nous en croyons le *Chant populaire*, il y avait eu fête au palais, la soirée s'était prolongée dans un festin :

« Le roi Grallon parla : Joyeux convives, je veux aller dormir un peu. — Vous dormirez demain matin; demeurez avec nous ce soir; néanmoins, qu'il soit fait comme vous le voulez. »

Or, il y avait parmi ces convives, un jeune homme dont l'esprit était poursuivi par une folle pensée: comme Néron avait eu pendant ses nuits d'ivresse le désir de voir dans l'incendie de Rome une image de l'embrasement de Troie, l'amant qui à cette heure dominait la volonté d'Ahès voulait contempler l'envahissement des flots dans la ville royale. Depuis longtemps il ne rêvait plus que ces vagues s'amoncelant les unes sur les autres, renversant tous les obstacles, emportant la multitude et faisant régner la mort là où surabondaient la vie et le plaisir.

Mais pour réaliser son monstrueux dessein, il fallait la clef de l'écluse; or, Grallon venait de quitter ses hôtes, pour chercher dans le sommeil le repos et l'oubli.

« L'amoureux coulait doucement, tout doucement ces mots, à l'oreille de la fille du roi : « Douce Dahut (2), et la clef? — La

(1) *Barzaz-Breiz*, Submersion de la ville d'Is.

(2) N'oublions pas que nos légendaires l'appellent tantôt *Dahut*, tantôt *Ahès*.

« clef sera enlevée ; le puits sera ouvert : qu'il soit fait selon vos « désirs ! » Or, quiconque eût vu le vieux roi endormi eût été saisi d'admiration en le voyant dans son manteau de pourpre, ses cheveux blancs comme neige flottant sur ses épaules, et sa chaîne d'or autour du cou. Quiconque eût été aux aguets eût vu la blanche jeune fille entrer doucement dans la chambre, pieds nus : elle s'approcha du roi son père, elle se mit à genoux et elle enleva chaîne et clef. » (1)

Cette nuit, saint Guennolé était en prière ; il fut ravi en extase, dit Albert-le-Grand, mais ce qu'il éprouva dans ce ravissement, n'était rien moins que l'abondance des célestes consolations ; lui l'homme au cœur miséricordieux, si désireux d'annoncer le pardon, il sut qu'un seul juste avec lui allait être sauvé dans cette nouvelle Sodome. Il courut au palais : « Ha ! Sire ! Sire ! sortons au plus tôt de ce lieu : car l'ire de Dieu le va presentement accabler. Votre Majesté sait les dissolutions de ce peuple ; on a eu beau le prescher, la mesure est comble ; faut qu'il soit puny ; hastons-nous de sortir, autrement nous serons accueillis et envelopés en ce mesme mal-heur. » (2)

Et le chant populaire est plus énergique encore dans l'appel du prêtre et dans l'imprécation qu'il a faite au vieux prince : « Seigneur roi, lève-toi ! et loin d'ici ! La mer, débordée, rompt « ses digues ! »

« Maudite soit la blanche jeune fille qui ouvrit, après le festin, la porte du puits de la ville d'Is, cette barrière de la mer ! »

Quand le poète armoricain prononçait ainsi la malédiction, ce n'était pas un vœu qu'il émettait, mais il portait le jugement du pays lui-même sur la fille de Grallon. C'est une chose étrange qu'aujourd'hui encore, après tant de siècles, le nom du père soit si honoré et le nom de la fille entouré d'une telle exécration !

Une catastrophe comme celle qui fit disparaître la ville d'Is était bien de nature à frapper vivement les esprits ; aussi les tra-

(1) « Une particularité intéressante de l'histoire poétique de Grallon, et qui peut avoir un fondement historique, c'est la mention de cette clef d'or, qu'il portait en sautoir. Childebert, selon Grégoire de Tours, en portait une semblable au cou. » — Notes du *Barzaz-Breiz*.

(2) Albert-le-Grand.

ditions populaires ont-elles ajouté à ce qu'il y a de plus probable dans l'histoire de la vieille cité bretonne.

Parmi les tableaux les plus remarquables du musée de Quimper, il en est un qui représente un épisode de la submersion de la ville d'Is : tout au fond l'on aperçoit une enceinte de murailles, puis au loin, des flots, des flots encore s'avancant jusqu'au premier plan ; là, deux chevaux qui se précipitent fuyant l'immense vague qui se recourbe et les atteint déjà. L'un est monté par saint Guennolé, l'autre par Grallon. Le saint moine porte les vases sacrés, il se penche vers le prince et son geste impérieux montre qu'il ordonne au nom du ciel ; on voit d'ailleurs quel est cet ordre, car le roi jette à la vague envahissante Ahès qui fuyait en croupe derrière lui.

En effet, nos récits populaires disent que Guennolé aurait dit à Grallon « Jette ce démon à l'eau ! » faisant ainsi de la mort d'Ahès la condition même du salut de son père.

Nos vieux légendaires ne parlent pas de ce fait monstrueux, et vraiment il est impossible de concilier la barbarie de cet ordre contre nature avec l'esprit des Saints en général, mais surtout avec l'esprit de douceur qui caractérise saint Guennolé.

Si l'on admire dans le tableau de M. Luminais l'étonnante beauté du coloris, l'art avec lequel il a su reproduire la puissance sauvage de la mer, la beauté qu'il a donnée à cette Ahès, cause de tant de maux, on peut cependant et on doit regretter qu'il ait choisi dans nos légendes bretonnes la moins acceptable de toutes. Il en est tant d'autres qui auraient pu inspirer aussi bien, et mieux encore, un peintre épris d'idéal !

Il faut dire cependant que si la tradition qui montre le roi Grallon noyant sa fille est de date assez récente, elle s'est désormais emparée des esprits. On dit que Pouldavid, en breton *Poul-Dahut*, est l'endroit où la malheureuse aurait reçu un juste châtiement, et où les flots se seraient aussitôt arrêtés. On ajoute même que Ahès aurait trouvé dans l'Océan une nouvelle vie et serait simplement devenue... une sirène : « As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or, au soleil de midi, au bord de l'eau ? — J'ai vu la blanche fille de la mer, je

l'ai même entendue chanter : ses chants étaient plaintifs comme les flots. » (1)

Grallon avait perdu en même temps son unique enfant et sa ville capitale ; il avait perdu de plus ses illusions. Dieu lui donna la seule consolation qui puisse calmer d'aussi grandes douleurs : la paix dans la société des Saints. Avec Guennolé, il se rendit à Land-Tévennec, y pria, y pleura en sentant qu'il n'était pas seul à répandre devant Dieu ces prières et ces larmes ; puis le moment vint où il comprit qu'il lui restait d'autres devoirs à remplir puis-qu'il avait encore des sujets à gouverner. Il quitta donc Land-Tévennec pour Quimper, Guennolé pour Corentin. Nul ne nous a dit ce que fut la rencontre entre le roi de Bretagne et l'évêque de Cornouailles après la ruine de la ville d'Is, mais ce que nous savons bien, c'est que ces deux hommes avaient dans leurs poitrines des cœurs de pères pour ceux que Dieu leur avait confiés. Is avait été coupable, Is avait péri, et tandis que le roi pleurait sur sa faiblesse et son fatal aveuglement, le pasteur pleurait ses brebis perdues.

Il y a quelque chose de touchant dans le souvenir fidèle que garde la Cornouailles pour sa vieille capitale anéantie : les érudits se sont occupés d'Is, mais c'est le peuple surtout, le bon peuple breton qui aime à parler de la cité endormie depuis si longtemps sous les flots.

Il faudrait ajouter un chapitre à cette étude pour dire toutes les choses merveilleuses que l'on raconte aux veillées, sur ce qu'elle était dans sa splendeur, sur la manière dont elle disparut et dont elle doit reparaître un jour.

Quant aux savants, leurs dires peuvent se résumer en peu de lignes : ils croient à l'existence de la ville d'Is, mais, il leur répugne d'admettre une invasion subite de la mer, surtout en lui donnant le caractère d'une punition céleste :

« Je ne doute pas, dit Cambry, que des cités, des établissements de toute espèce, n'aient existé sur cette côte, que le temps

(1) Par une heureuse allusion à cette tradition, la ville de Douarnenez, qui ne possédait pas d'armoiries, a pris depuis quelques années des armes qui sont d'azur à la sirène de carnation.

et la mer ne les aient détruits, que la baie de Douarnenez ne soit une invasion de l'Océan sur les terres ; je crois enfin l'existence de la ville d'Is, très vraisemblable. »

Pitre-Chevalier ajoute :

« En submergeant cette ville, non point en un jour, mais comme dit Moreau, *par succession de temps*, la mer n'aura fait qu'une chose très naturelle, dont nous verrons d'autres exemples en Bretagne même, notamment à Saint-Malo ; et les légendaires auront profité de l'occasion pour flétrir les méchantes mœurs du temps.... »

Pauvres légendaires, assez naïfs pour croire que les catastrophes ont parfois des causes surnaturelles ! Cependant, on ne voit pas pourquoi l'invasion subite des flots, renversant une digue, ou se précipitant par des écluses, serait plus invraisemblable que l'envahissement progressif et plus ou moins lent.

Quant au chanoine Moreau, mis tout à l'heure en cause, il parle longuement de la ville d'Is, et aussi « de tant de belles marques et vestiges d'antiquités qui se voient en tous les endroits de cette Basse-Cornouailles, nommément sur le côté de la mer. »

Après avoir très minutieusement décrit « une muraille de figure carrée, en forme d'un grand cloître de trois toises de haut, faite à ciment de petits cailloux, située sur la dernière pointe de terre qui aboutit sur le roc de Cornouailles., vis-à-vis d'une petite île, nommée île de Sizun ou île de Sein », il ajoute :

« Aux environs de cette muraille qu'ils nomment en leur langue bretonne *Mauguer Greguii*, c'est-à-dire muraille des Grecs, les laboureurs fouissant ont souvent trouvé, et parfois y trouvent encore des urnes ou auges de pierres étrangères de diverses sortes, (1) et quelques armes toutes couvertes d'une platine de pierres garennes pour mieux joindre et cimenter, et quelquefois l'on y a trouvé engravés quelques lettres et fragments non lisibles. »

Ceci ne se rapporte qu'indirectement à notre sujet ; du *Mauguer Greguii*, le chanoine va nous conduire à destination : « Depuis cette

(1) « C'est dans ces auges de pierre que l'on enterrait les anciens Bretons. » — Note de M. Le Bastard de Mesmeur.

muraille il y a un pavé conduisant d'icelle jusques en la ville de Quimper ou assez près, distante de neuf lieues, lequel pavé encore qu'il soit interrompu en plusieurs endroits où la terre est molle, ou ne se voit à cause du changement du chemin par un si long espace de temps, si est-ce qu'il se voyait continué sauf lesdites interruptions jusques au lieu ci-dessus, si entier que s'il était moderne; et on en trouve un autre conduisant de la ville de Carhaix jusques au rivage de la baie de Douarnenez, distante de Carhaix de douze à treize lieues. » Le vieux chanoine ligueur ne se vantant nullement d'être expert en archéologie (1), s'appuie sur l'autorité de M. Gourmelon, « docteur médecin de la ville de Paris, originaire d'environ de Douarnenez. » En 1583, l'abbé Moreau, faisant un voyage à Paris, s'était entretenu avec ce docteur, qui avait fait « un recueil des antiquités du pays bas et principalement de son quartier ». M. Gourmelon avait tout d'abord déclaré que relativement à ces chemins pavés, « il ne se trouve rien par écrit, ni aucun mémoire qui en fasse foi, mais seulement une tradition ou peut-être une erreur populaire, que ces petites pierres sont les pavés qui aboutissaient de tous côtés à cette très-célèbre et prétendue ville appelée *Is* en la bouche du vulgaire du pays, qu'ils disent avoir été située où est présentement la baie de Douarnenez, ou à la pointe du Raz, et qui depuis a été, *par succession de temps*, (2) conquise par la mer, il y a environ douze ou treize cents ans. . . . régnant en ces temps-là en Bretagne le grand roi Gralon, prince et souverain dudit pays de Bretagne, et fondateur de l'église cathédrale de Cornouaille et de l'abbaye de Landévenec, où il est enterré, et le tout arrivé par une juste punition de Dieu pour les péchés du peuple et de ladite ville, se servant de ce furieux élément comme il fait de toutes les autres créatures comme bon lui semble pour punir les iniquités des injustes.

(1) Le mot lui-même était peu usité du temps du chanoine Moreau, qui reçut son canonicate avec la prébende de Beuzec-Cap-Sizun, en 1596, et mourut le 23 juin 1617.

(2) Ce mot semble indiquer l'opinion du docteur Gourmelon, plutôt que celle de Moreau; le chanoine laisse voir la sienne dans les lignes qui suivent, car si la submersion fut un châtement, elle dut être subite.

« Il se trouve encore aujourd'hui des personnes anciennes qui osent bien assurer qu'aux basses marées, étant à la pêche, qui y est très-fertile, nommément de la sardine, merlus, maquereaux, y avoir vu souvent des vieilles mesures de murailles.

« Que les choses soient vraies ou fabuleuses, l'on ne peut cependant nier qu'il n'y a eu quelque chose de grand où les chemins qui y conduisent étaient soigneusement dressés et à si grands frais.

« C'était, disaient-ils, en cette ville que le roi faisait sa résidence ordinaire lorsqu'il fit édifier l'abbaye de Landévenec, afin d'entendre plus facilement par mer les nouvelles des pays étrangers et des royaumes voisins, et que rien ne se passât à son préjudice. L'on remarque encore que depuis ce temps-là, successivement jusques à présent, en mémoire du fondateur, l'on a toujours religieusement observé que les abbés de cette abbaye, non-seulement sont venus prendre possession en l'abbaye à la coutume ordinaire des bénéficiers, mais, de plus, pour être valable, viennent prendre la dite possession à une grosse pierre qui est sur le sablon de *Pentrez*, ce qui s'est toujours pratiqué de mémoire d'homme.

« Je laisse aux lecteurs de décider de ceux qui parlent de cette ville d'*Is*, plus par opinion et par ouï dire que par certaine science, disant que Paris tire son étymologie de là, voulant dire que *Paris* veut dire *pareil à Is*, et que c'est un composé des deux mots assemblés. Il y a un proverbe ancien du pays, en la langue bretonne : *Is ne cavas par da Paris*; cela veut dire que depuis que la ville d'*Is* a été submergée, pareil ou pair de Paris l'on n'a vu ni su trouver.

« Une certaine personne m'a assuré avoir vu et lu quelques pièces en vers bretons qui faisaient mention de cette ville en écritures de main, ce que je n'ai su recouvrir, quelque diligence et recherche que j'aie pu faire. »

Se rappelant les dires des personnes anciennes qui, avant le temps de la Ligue, avaient vu les débris de la ville d'*Is*, Pitre-Chevalier explora, en 1857, les bords de la baie de Douarnenez, comme l'avait déjà fait M. de Fréminville; ces explora-

tions n'ont donné aucun résultat. Est-ce bien, d'ailleurs, sur la côte, et ne serait-ce pas plutôt vers l'intérieur même de la baie qu'il aurait fallu diriger les recherches ? On dit que, depuis ce temps-là, une société savante aurait repris ce travail par deux fois ; j'ignore si le fait est exact.

Je ne crois pas qu'il soit possible de révoquer sérieusement en doute l'existence de la ville d'Is. Le raisonnement que formulait le chanoine Moreau est bien simple, mais il est irréfutable.

A ceux qui voudraient encore croire à une submersion qui se serait faite insensiblement, je demanderai comment le peuple en aurait gardé un souvenir si vivace, que saurait seule expliquer une grande et subite catastrophe.

Sur le lieu précis qu'occupait la ville d'Is, on pourrait discuter. Moreau indique ou la baie de Douarnenez ou la pointe du Raz. On peut d'abord remarquer que ces deux choses peuvent même se concilier ; on pense plus généralement que la fameuse cité était, non pas à l'ouverture de la baie, c'est-à-dire à la pointe, mais plutôt vers le fond et non loin de l'endroit qu'occupe aujourd'hui Douarnenez. Le quartier appelé *Pors-Ru* ne serait-il même pas un reste échappé à la submersion et qui aurait reçu sa dénomination de la couleur rouge de ses toitures en briques romaines ? Les ruines considérables (et d'un caractère évidemment romain) que l'on montre au-dessus des rochers, entre le port et la plage du *Riz*, ne sont-elles pas, comme on les appelle, le palais de Grallon ?

D'autre part, au fond de la baie des *Trépassés*, vers le Sud, se voient, dans une prairie du village de Lanval, des restes de maçonnerie, que la tradition du pays dit être les ruines d'une chapelle. Les habitants du pays disent encore : « Soixante-sept manteaux d'écarlate, sans nommer les autres, venaient de la ville. d'Is à la messe à Lanval. » (1) Serait-ce donc non loin de là ?

Et pendant que nous nous posons ces questions, la mer roule toujours ses flots sur les murs renversés de la cité maudite !

En revenant à Quimper, Grallon y trouvait une existence bien

(1) Note de M. Le Bastard de Mesmeur.

différente de celle dont il avait vécu jadis. Nous savons qu'il ne pouvait être contristé et jaloux de voir saint Corentin en possession d'une influence qu'il avait lui-même créée et développée par tous les moyens en son pouvoir ; nous ne pouvons supposer qu'il eût à regretter d'occuper une demeure probablement moins somptueuse que le palais cédé à l'évêque, mais il avait à porter le double fardeau de ses pénibles souvenirs et de la vieillesse.

Qu'il était loin le temps où Guennolé pouvait lui dire :

« Et tibia citharæque, lyra cum murmure, plectra
« Tympana, per vestras plaudunt stridoribus ædes. »

La flûte et la cithare, la lyre, la crotta, le tambour restaient muets désormais comme la voix des *joculatores* de Grallon, les premiers que l'Armorique ait connus, et non pas les moins habiles au dire de leur historien (2).

Qu'auraient-ils fait, sinon aigrir la douleur du roi qui présidait autrefois leurs concerts ! S'il se souvenait du temps où il était le protecteur et le père des bardes, c'était pour adresser ses chants comme une prière, moins dans sa demeure désolée que dans l'église élevée par son concours et celui du pontife Corentin. Cependant c'est en partie son amour pour la musique qui l'a rendu populaire.

Dans la bonne ville de Quimper, chaque année, au 22 novembre, les musiciens honoraient le roi Grallon. Après les hommages religieux rendus, le matin, à la Patronne de l'harmonie, après le *repas de corps* qui les avait réunis à midi, ils célébraient une curieuse cérémonie, dont Cambry a donné la description dans son *Voyage dans le Finistère en 1794*.

« Tous les ans, à Quimper, le jour de la Sainte-Cécile, à deux heures après-midi, tout le clergé montait sur la plate-forme où l'on trouvait la statue du roi Grallon entre les deux tours de la cathédrale ; on y chantait un hymne à grand chœur accompagné de musiciens. Pendant ce temps, un des valets de ville montait en croupe sur le cheval, tenant une bouteille, un verre, une serviette ; cet homme alors versait une rasade, la présentait au roi,

(2) *Les joculatores bretons*, par M. de la Villemarqué.

l'avalait, essuyait la bouche du prince et lançait le verre dans la place. On se précipitait pour le recevoir ; celui qui le rapportait, sans qu'il fût rompu, devait avoir une gratification de cent écus, ce qui n'est jamais arrivé. On a prétendu que le valet de ville cassait le verre avant de le jeter (1) ; l'assertion est fausse. En critique sévère, j'atteste que celui qui, pendant les vingt-deux dernières années, s'est acquitté de cette fonction, le jetait sans l'avoir fêlé. Il ne faut pas dénaturer des faits de cette importance ; mon témoin est encore vivant, tout Quimper peut le consulter. La cérémonie se terminait en plaçant une branche de laurier dans la main du roi Grallon. Je ne devine pas le sens de cette pratique ingénieuse. »

Il semble, toutefois, que ce sens n'était pas bien difficile à deviner. Ce que les *joculatores* avaient chanté dans le palais du roi de la Cornouailles armoricaine, c'étaient ses combats contre les Barbares de la Loire : le souvenir musical se confondait donc ici avec le souvenir guerrier ; après avoir salué le vieux barde, les musiciens saluaient le vainqueur.

S'il est difficile de pardonner à Cambry son peu de perspicacité sur ce point, il l'est encore bien plus de l'absoudre pour « les railleries d'un goût douteux », dont il a fait suivre son récit (2).

M. de la Villemarqué, faisant la description de la même cérémonie annuelle, dit que la coupe dont on se servait pour donner à boire au roi était un hanap d'or, mais il reconnaît que, quand l'usage cessa, ce n'était plus qu'un verre.

Comme tant d'autres vieilles coutumes, la cérémonie en l'honneur de Grallon cessa lors de la Révolution, et depuis ce temps, elle n'a été renouvelée qu'une seule fois. Au mois d'octobre 1858, Mgr Sergent inaugurait la nouvelle statue du roi Grallon (3) érigée par les soins de la Société archéologique du Finistère. En ce moment, le congrès de l'Association bretonne était réuni à Quimper. Les fêtes religieuses ou populaires, à cette époque,

(1) C'était même une opinion accréditée à Quimper, où l'on disait : « Le verre est fragile, et le vieux Grallon a le nez dur. »

(2) *Monographie de la Cathédrale*, p. 213.

(3) Elle fut faite d'après un modèle de M. Ménard, sculpteur à Nantes.

étaient bien loin d'avoir l'éclat qu'on est arrivé à leur donner aujourd'hui ; néanmoins, l'appel fait au pays ne laissa pas que d'être entendu ; il était fait, d'ailleurs, dans un langage éloquent :

« Notre Cornouailles, qui a conservé avec la foi et la vaillance dont Grallon fut un si noble modèle, sa vieille langue bretonne et ses vieux instincts de poésie nationale, se plaira à contempler dans cette image la personnification du pays sur lequel il régna.

« L'auréole de ce prince brille encore au milieu de nos populations et éclaire de ses rayons le berceau de nos principales cités. L'emplacement qu'il donna à saint Corentin pour se fonder un monastère est devenu dans le cours des âges celui de notre capitale, Quimper-Corentin. Le confluent de l'Ellé et de l'Isole, dont il disposa pour saint Guthiern et ses compagnons, forme aujourd'hui la ville de Quimperlé.

« Il n'est pas jusqu'à l'asile qu'il ouvrit à la solitude de saint Ydunet, au pied de la montagne et du château de Nin, qui ne soit devenu un centre d'habitation, c'est la ville de Châteaulin, dont l'assiette n'a pas été moins heureusement choisie que celle des deux autres cités. Cette ville d'Is, si célèbre..., que Grallon vit s'engloutir sous les flots, lorsque sa fille lui dérobant la clef du puits mystérieux en eût ouvert les abîmes, ne s'est-elle pas elle-même relevée de ce désastre pour abriter les pêcheurs dont les flotilles sillonnent et animent notre riant golfe de Douarnenez ? Nous ne parlerons pas de tant d'autres lieux témoins des scènes de la vie de Grallon, si illustrée par nos légendes. » (1)

On vint donc de tous ces endroits, mais on vint de bien plus loin encore, car le pays de Galles avait envoyé ses représentants pour honorer l'illustre émigré de la Grande-Bretagne, et par un beau dimanche d'octobre, la foule massée sur la place Saint-Corentin, jusque bien avant dans la rue Keréon, vit flotter sur l'esplanade, entre les deux tours, les blancs surplis des prêtres et les ornements du pontife ; elle entendit les airs gallois et irlandais succéder aux airs bas-bretons ; enfin, à la joie universelle, un

(1) *Rétablissement de la statue de Grallon-le-Grand* (brochure sans nom d'auteur).

ouvrier, vêtu en valet du ^{xv}^e siècle, monta en croupe sur le cheval du roi, lui offrit à boire en suivant fidèlement le cérémonial ancien, et lança dans l'espace un hanap, dont la chute ne pouvait fracturer la tête bretonne la moins solide : il était fait de carton argenté. Vingt-huit ans se sont bientôt écoulés depuis ce jour, et je crois encore voir le roi avec la serviette au cou, tandis que la coupe descendait de la haute esplanade au pavé de la Place. Malheureusement, le valet de ville ne ressemblait guère en 1858 à ceux de Quimper en 1594, par exemple. Voici la description de leur brillante livrée : « Les hérauts de la ville en grand costume, casques de satin blanc, doublées de bleu, semées d'hermines avec les écussons de la ville brodés par devant et par derrière, armés de pertuisanes et portant la bandoulière... » (1).

Telle qu'elle fut, cette fête obtint un réel succès qui aurait dû en amener le rétablissement définitif ; mais c'est en vain que M. de la Villemarqué en a exprimé le vœu dans son *Barzaz-Breiz*. Le prince, qui avait fait son plus grand dignitaire et son historien de son échanson Varhen, n'a reçu qu'une fois en ce siècle les services d'un échanson improvisé. Nous devons ajouter que la réputation de Grallon comme musicien, n'était pas demeurée restreinte entre les frontières de l'Armorique ; en France les poètes carlovingiens (2) disaient de lui :

« Sous ciel n'a homme mieux viellast un son
« Ne mieux déist les vers d'une leçon. »

Ces souvenirs du roi barde, nous ont conduits bien loin du temps où Grallon, dans la cathédrale, unissait ses chants pieux à ceux de saint Corentin, son ami toujours fidèle.

Il est un consolateur dont la voix est plus persuasive que toute voix terrestre, même que la voix des Saints : l'Esprit que Notre-Seigneur promettait à ses apôtres et que lui-même appelait le Paraclet, c'est-à-dire le consolateur par excellence, parla au cœur du père et du prince affligé et le rétablit dans la paix ; il serait

même plus exact de dire qu'il lui rendit la joie et le bonheur.

Grallon avait un cœur d'apôtre ; on pourrait dire que la devise de son règne était : « *Oportet regnare Dominum Christum !* ! Il faut qu'il règne, le Seigneur Jésus ! » Or, il voyait le Seigneur de plus en plus connu, de plus en plus aimé, de plus en plus roi. Les églises se multipliaient, l'évêque trouvait assez de saints pasteurs pour les confier à leurs soins et à leur garde, et cependant malgré sa confiance dans les collaborateurs de son ministère, il prêchait encore par lui-même ; « il preschait partout, dit Albert-le-Grand, d'une ardeur et d'un zèle admirables, non moins d'exemple que de vive voix, n'ayant relâché rien de ses austérités ordinaires. »

C'est donc dans ces succès de saint Corentin et de ses prêtres que Grallon trouvait un adoucissement à ses regrets ; aussi bien, tout cela était son œuvre aussi, puisque Dieu s'était servi de lui pour arracher Corentin à la solitude.

Cette consolation n'était pas seulement un adoucissement momentané ; le vieux roi pouvait comprendre que tout ce bien était solide et serait durable. Comment aurait-il pu en être autrement quand saint Guennolé formait les jeunes ministres, et qu'à la sortie de l'abbaye ils trouvaient la paternelle direction de saint Corentin ! Pour tout dire, l'œuvre de ces deux hommes n'était même pas distincte ; le disciple venait de temps en temps s'entretenir avec son maître et bientôt nous aurons à nous occuper spécialement d'une de ces visites que faisait à Quimper l'abbé de Land-Tévennec. Quant à l'évêque, puisqu'il était si peu ménager de ses forces quand il s'agissait d'évangéliser les fidèles, il voulait certainement, par dessus tout, conduire à la perfection ceux qui s'étaient voués à la vie sacerdotale et monastique ; les murs de ses chères abbayes l'auront donc abrité bien souvent.

Ce que fut Land-Tévennec à l'époque où nous sommes arrivés, qui pourrait le dire ? Déjà au temps de Gurdestin, la tradition avait merveilleusement poétisé ce qu'il y avait eu de véritable dans les récits primitifs. La communauté avait d'abord été fixée dans un lieu plein de charmes, un vrai paradis qui recevait les rayons du soleil levant, un jardin embelli par les mille nuances

(1) *Promenade dans Quimper*, par M. Trévédv, p. 68.

(2) *La chanson d'Aspremont* (romans de la Table ronde) citée par M. de la Villemarqué.

des fleurs de toute espèce ; elles y étaient même en si grande abondance que si l'on avait apporté là un mourant pour lui en faire respirer le parfum, il eut été à l'instant rappelé à la vie.

Brizeux a été rarement mieux inspiré que dans la description de ce séjour béni :

« Tel, grand saint Wennolé (de la sainte Armorique. Premier abbé), tel fut le monastère antique,
L'asile merveilleux qui s'ouvrit à ta voix,
Sur le bord de la mer, aux lisières des bois.
Fuyant le clan royal, la famille et ses charmes,
Tout, et même l'éclat étincelant des armes,
Tu voulus ici-bas vivre en contemplateur,
De la céleste vie, ô candide amateur !
Et des enfants pieux, tes compagnons d'étude,
Te suivirent fervents dans cette solitude.
Le poil noir d'une chèvre était ton vêtement,
Un pain d'orge grossier, sans sel, ton aliment...
Délicieux jardin cependant, frais royaume,
Vrai paradis terrestre, Eden où tout embaume :
Là de l'ombre, des fleurs et des fruits savoureux,
Parure de l'autel, régal des malheureux.
A l'aurore, on voyait, sur les roses vermeilles,
Des anges voltiger, lumineuses abeilles,
Et la nuit, quand le chœur léger venait encor,
Les harpes de cristal avec leurs cordes d'or,
Sur l'église, l'enclos, les cellules bénies,
Versaient incessamment des ondes d'harmonies.
Voilà comme des saints florirent ici-bas !
Ils vieillissaient en Dieu, mais ils ne mouraient pas. » (1)

Tel était donc Land-Tévennec et tels étaient ses habitants : entourés de ces délices, les moines y vivaient dans la perfection du détachement, dans la mortification la plus dure, mais la sinistre voyageuse que rien n'arrête, la Mort, ne franchissait pas leur porte.

Cependant les religieux étaient loin de se réjouir d'un aussi étrange privilège. Ils avaient beau recevoir les visites répétées des anges et jouir chaque jour des accents d'une harmonie toute céleste, ils voulaient plus encore, leur désir pourrait se résumer par le cri sublime du grand apôtre : *Cupio dissolvi et esse cum Christo*. (2)

(1) Ces vers sont extraits de *La Légende des Immortels*, dédiée à M. Moëlo par le poète qui avait été son compagnon d'enfance et demeura toujours son ami.

(2) « Je désire la dissolution de mon corps et je voudrais être avec Jésus-Christ. »

Eux, ils ne mouraient pas, affirme la légende,
Tant l'amour, qui faisait leur âme douce et grande,
Répandait sous leur chair un sang limpide et fort !
Ils semblaient doublement à l'abri de la mort.
Sous l'amas des hivers pourtant leurs têtes blanches
Par degrés se penchaient, neigeuses avalanches,
Leurs barbes à flocons descendaient sur leurs pieds.
Ils crurent à la fin leurs péchés expiés ;
Après tant d'oraisons, d'aumônes et de jeûnes,
Ils désiraient mourir pour ressusciter jeunes.

Ils prièrent donc leur abbé d'intercéder pour eux. Saint Guennolé se rendit à leurs instances, et Dieu lui ordonna de changer de demeure avec toute sa communauté ; c'est ce qui eut lieu. L'endroit où ils établirent leur nouvelle abbaye était encore plus au levant. Quand cette émigration fut accomplie, la mort reprit ses droits, mais le *cartulaire* dit qu'elle ne le fit point sans laisser quelque trace du premier bienfait. « Le Seigneur prenait les plus anciens frères par rang d'âge, de telle sorte que pendant cette période, jamais on ne vit le plus jeune mourir avant le plus âgé ; cet ordre se conserva jusqu'à ce que la volonté formelle de Dieu en disposa autrement, pour empêcher les frères encore jeunes de tomber dans le relâchement. »

C'est qu'en effet, parmi les frères, il en était au moins quelques-uns qui n'avaient encore fait que sourire à la vie. N'est-ce pas le souvenir de ces enfants à l'âme pure, qui a fait dire aux vieux légendaires que les anges venaient du ciel s'entretenir avec les anciens moines de Land-Tévennec ?

« Saint Wennolé étant allé, une fois, à Kemper (1) avec quelques-uns de ses religieux visiter son maître saint Corentin, comme il passait une rue, un jeune enfant de maison, nommé Wennaël, fils du comte Romelius, l'un des principaux Seigneurs de la Cour du Roy Grallon, jouant sur le pavé avec quelques autres enfants de son âge, quittant ses jeux puerils s'encourut vers le saint abbé, et, l'empoignant fermement par son froc, se mist à genoux et lui demanda sa bénédiction : saint Wennolé, lisant dans son visage quelque signe de future sainteté, luy dit : « Eh bien, mon fils, voulez-vous venir quant et nous (2) pour

(1) Albert-le-Grand, *Vie de saint Guennolé* et *Vie de saint Guennaël*.

(2) *Quant et nous* : avec nous.

« servir Dieu dans nostre Monastère ? — Ouy, mon Père, répondit l'enfant, c'est tout mon souhait ; je vous promets dès à présent que je veux passer toute ma vie au service de Dieu sous vostre règle et discipline. » Et disant cela, il quitta tous ses compagnons et suivit le saint Abbé, lequel, pour éprouver sa persévérance, luy dit : « Mon fils, retournez-vous-en chez votre père, le chemin est long d'ici au Monastère, vous ne sçauriez nous suivre. » L'enfant lui répondit : « Mon Père, j'ai quelques fois ouy lire dans l'Évangile que quiconque met la main à la charuë et regarde en arrière, n'est pas propre pour le Ciel ; comment donc pourray-je abandonner la résolution que j'ay fait de me dédier au service de Dieu en vostre Monastère ? » Saint Wen-nolé, admirant sa persévérance, le conduisit chez ses père et mère, et, de leur consentement, l'emmena en son Monastère, et prit luy-même le soin de son instruction. »

Ce dernier détail est toute une révélation. Dans une maison religieuse, l'instruction donnée aux enfants est nécessairement commune à tous ; outre le soin de la direction générale du monastère, saint Guennolé s'était donc réservé l'instruction et l'éducation des enfants que leurs familles avaient donnés à Land-Tévennec.

Guenaël est le seul dont le nom nous ait été conservé, mais il avait indubitablement des compagnons d'étude : il était né, non pas à Quimper, comme le récit d'Albert-le-Grand pourrait le faire supposer, mais sur le territoire qui forme aujourd'hui la paroisse d'Ergué-Gabéric (le Grand-Ergué). Ses parents y possédaient une maison de campagne, non loin de l'Odét ; (1) toutefois, ils séjournaient plus habituellement dans la ville. Les fonctions du comte Romelius l'y retenaient même de toute nécessité, car le roi lui avait confié, au moins momentanément, le gouvernement de la Cornouailles. La femme qui s'associa si généreusement à son mari pour confier Guenaël à saint Guennolé, était elle-même d'illustre naissance et s'appelait Levenez (2). Quant au nom gallo-

(1) Au village de Keranroux, on y voit quelques traces d'une chapelle et une fontaine où l'on baigne les jeunes enfants.

(2) Ce nom, très commun dans le moyen-âge, était encore en usage dans notre pays au siècle dernier ; on le donnait aux enfants, en l'honneur de Notre-Dame de Liesse, *Itron-Varia a Levenez*. La comtesse Levenez, malgré sa haute réputation de vertu, n'est pas honorée comme sainte.

romain de Romelius, qui doit sembler étrange, vu l'époque et le pays où vivait ce seigneur, il doit être une simple modification latine de son nom breton. M. de Kerdanet pense que Romelius n'est autre que Rimelin ou Rivelen-Mur-Marc'hon, qui figure au premier rang sur le catalogue des comtes de Cornouailles. Il ne fut pas seulement l'un des meilleurs écuyers de son temps, mais il fit des lois qui ne devaient pas être dépourvues de sagesse, puisque le Léon et la Cornouailles les retinrent et les observèrent au moins jusqu'au x^e siècle.

C'était la dame Levenez qui s'était chargée de la première éducation de son fils, occupation pleine d'attrait, d'ailleurs, car l'enfant n'était pas seulement aimable et beau, mais il possédait, en outre, la vivacité et les grâces de l'esprit, la douceur du caractère et une merveilleuse tendance à la piété. Saint Guenaël avait sept ans quand saint Guennolé le rencontra dans les rues de Quimper et l'emmena à Land-Tévennec, (à ce moment, Levenez s'était déjà associée un précepteur pour l'éducation de son fils). L'enfant garda l'habit séculier pendant trois ans, et durant tout ce temps on affecta de le considérer plutôt comme un écolier, comme un pensionnaire, que comme un aspirant à la vie religieuse ; mais, lui n'avait qu'une pensée : il était « en grande impatience de recevoir l'habit, dont il faisoit continuellement instance à saint Wen-nolé et aux autres religieux, lesquels, enfin, luy accordèrent sa requeste, et il fut vestu en présence du Roy et de toute sa Cour, qui fondonnait en larmes, voyant un jeune Seigneur, en un âge si tendre, fouler généreusement aux pieds les vanités du monde et embrasser courageusement la Croix de la Pénitence. »

C'est ainsi que Dieu après avoir donné à la Cornouailles les trois hommes qui la firent grande et sainte, assurait la perpétuité de leur œuvre en leur choisissant des successeurs.

Non seulement saint Corentin pouvait sans crainte envisager la mort, mais saint Guennolé voyait déjà dans cet enfant de dix ans, dans cet ange terrestre (1), un modèle accompli pour ses moines :

(1) Guen-Aël doit se traduire « Ange blanc ».
Le cartulaire de Land-Tevennec écrit Wenhael.

On appelle aussi saint Guenaël : Guénal, Guinal, Vendel et Vendal.

« Nonobstant son jeune âge, il s'adonnait avec tant de soin à l'acquisition des vertus, qu'en bref il égala les plus anciens et parfaits religieux du monastère.

« Jamais on ne le trouvoit oysif ; il passoit les nuits à prier et lire la Sainte-Ecriture, assistoit dévotement au chœur, de nuit et de jour ; son humilité paroissoit en toutes ses paroles et actions ; il supportoit patiemment les infirmités de son prochain, et jamais ne murmuroit de chose qui se passast : il conserva soigneusement sa chasteté, et pour mieux s'en assurer, il chérissoit la mortification et les rigueurs et austérités ; il jeusnoit presque continuellement ; enduroit les chaleurs de l'esté et les froideurs de l'hyver, estant également vestu en l'une et l'autre saison. Pendant les plus grands froids de l'hyver, tous les soirs, lors que les religieux s'estoient retirés en leurs cellules, il alloit au bas du jardin du monastère, et, se dépouillant tout nud, horsmis de son cilice, il se plongeait jusqu'aux aisselles dans l'estang ou vivier, qui estoit en ce lieu (1), et en cet estat récitoit les sept Psalmes Penitentiels pour les bien-faiteurs de son monastère. »

C'était Quimper qui avait donné Guenaël à Land-Tévennec ; or, à une époque probablement peu éloignée, Quimper recevait à son tour un enfant qui serait l'émule de Guenaël dans les voies de la sainteté. Celui-ci était aussi de noble extraction (2), il s'appelait Conogan ou Guénégan (en breton *Guen e gan*, c'est-à-dire : blanc il est né). Appartenant à la famille de la Palue, dont le château s'élevait sur les bords de l'Elorn (tout près de l'endroit où est maintenant Landerneau), il avait quelque parenté avec Guyomarc'h, comte de Léon. Comme Guenaël aussi, il fut élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de sept ans. « Alors ses

(1) Ce genre de pénitence dont on voit de fréquents exemples dans la vie des Saints (en particulier de l'angélique et si aimable saint Stanislas Kostka) ne peut s'expliquer que d'une manière : les ardeurs de l'amour divin en se faisant sentir à l'âme finissaient par agir sur le corps jusqu'à exiger l'emploi des bains d'eau glacée.

(2) Dom Lobineau s'est moqué très longuement de l'histoire de saint Conogan par Albert-le-Grand ; je dois à la vérité de déclarer que ses moqueries me paraissent aussi dépourvues de fondement que d'esprit. En ce qui concerne l'origine de saint Conogan, cadet de la Maison de la Palue, M. de Kerdanet établit, par une note très savante, que cette famille remonte vraiment à la plus haute antiquité.

Pere et Mere l'envoyèrent à l'escolle à Kempercorentin, où il y avoit alors un fameux College, fondé jadis par le Roy Grallon, pour l'instruction des jeunes Seigneurs de son Royaume. Il demeura en ce Collège six années, vaquant aux études des bonnes lettres, sans se dévoyer aucunement du sentier de la vertu. »

Si ce récit d'Albert-le-Grand est bien exact, la maison épiscopale de saint Corentin était donc encore ce qu'avait été le monastère au pied du Menez-Hom, c'est-à-dire une école ouverte surtout aux enfants d'illustre origine. L'Eglise étant seule alors à donner l'instruction, le collège en question était de toute nécessité sous la dépendance de l'Evêque ; or, nous savons que saint Corentin vivait au milieu des moines qui avaient quitté avec lui et pour lui la maison de Plomodiern ; par conséquent, ces religieux ont dû continuer une œuvre dans laquelle leur maître et eux-mêmes avaient débuté avec tant de succès. Mais, puisque saint Conogan ne suivit leurs leçons que pendant six années, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de treize ans, et qu'il alla ensuite continuer ses études, spécialement celle des sciences ecclésiastiques, au monastère de Land-Tévennec, c'est que l'école épiscopale de saint Corentin, « le fameux collège » dont parle Albert-le-Grand, avait moins d'importance que l'école abbatiale de saint Guennolé ; en outre, elle avait été créée pour un but différent, l'instruction des jeunes seigneurs appelés à vivre dans le monde ; à l'abbaye, au contraire, l'étude de la théologie était la chose essentielle. Voilà donc réunis pour les mêmes travaux Conogan, le futur successeur de saint Corentin, Guenaël, le futur successeur de saint Guennolé.

Durant le temps qu'ils passèrent ensemble à Land-Tévennec, le jeune seigneur de la Palue et le fils du comte Romelius purent servir de modèles aux religieux les plus anciens et les plus parfaits ; toutefois Albert-le-Grand insiste moins sur les vertus que pratiqua saint Conogan pendant son séjour au monastère. A vrai dire, il n'y était pas à titre de religieux comme saint Guénaël, et il n'ignorait pas que ses parents voulaient le voir rester dans le monde ; en effet, il y fut rappelé après quatre années d'études

théologiques (1), et contraint de se rendre chez son parent Guyomarc'h qui tenait alors au pays de Léon une cour très-brillante. Le comte fit à l'adolescent le plus gracieux accueil. La bienveillance qu'il lui témoigna ainsi au début, ne dut jamais faire place à d'autres sentiments, car saint Conogan réforma tellement la cour du prince de Léon qu'elle ressembla bientôt à un fervent monastère, et il faut bien, pour cela, que Guyomarc'h lui ait donné son concours. Le séjour du Saint dans cette demeure fut de cinq ans; Malgré les vertus chrétiennes qu'il trouvait dans son entourage, il voulait plus encore; il revint donc chez ses parents et leur déclara son intention d'entrer dans les rangs du clergé. Il eut beaucoup de peine à obtenir leur consentement, il est probable même qu'il ne l'eût qu'au prix d'une concession : contrairement à l'usage le plus ordinaire de ce temps, il ne prit pas l'habit monastique. Ayant reçu le sacerdoce, il en exerça les fonctions d'abord dans un lieu que les historiens n'indiquent pas, puis dans une église qu'il fit lui-même construire près du château de la Palue. En cela il montrait son amour filial, car son père venait de mourir et il devenait ainsi le consolateur et le soutien de sa mère, qui d'ailleurs ne le retint pas longtemps. Dès que Dieu l'eut appelée à lui, son fils se plaça sous la direction de son ancien maître saint Guennolé et prit l'habit des religieux de Land-Tévennec. Albert-le-Grand dit même qu'il se fixa dans cette abbaye; mais M. de Kerdanet cite le texte latin original et une ancienne traduction de la charte de fondation d'un monastère qu'érigea saint Conogan : « Il se mit sous la protection de saint Wingualoé, savoir lui-même et le petit héritage que ses pères avaient déjà reçu du roi Hilibert, avec toutes ses rentes, dîmes et autres dépendances sur le fleuve d'Hélorn; saint Wingualoé et saint Conocan affirmèrent ce pacte sur les lieux mêmes, où l'on convint de fonder, à perpétuité, une association de frères spirituels aussi nombreuse que le pourrait permettre le local, le temps et l'institut, et qu'on suivrait éternellement dans cette confrérie la règle du monastère de saint Wingualoé; les

(1) Il devait avoir alors 19 ans. Agé de sept ans en arrivant à Quimper, il quitta l'école monastique à l'âge de treize ans, mais resta dans la même ville encore deux années avant d'aller au monastère de saint Guennolé.

choses ainsi convenues, saint Conocan, très fidèle confesseur de Dieu, fit construire son monastère, tant les édifices, cloîtres, officines que les remparts ou retranchements, avec défenses à tous prétendants-droit de rien entreprendre soit en dedans, soit en dehors de toutes ces clôtures; saint Conocan consacra de plus son domaine de Lanloesuc (1), avec tous ses revenus, fors le tiers de la dime, et il le mit à perpétuité sous le fief de l'Eglise. »

C'est donc dans la communauté ainsi fondée que vécut saint Conogan, jusqu'au jour où Dieu l'appela à diriger l'église de Quimper.

Arrivé à ce point de notre histoire, nous voyons encore briller les trois lumières qui éclairaient la Cornouailles, et cependant que d'années se sont écoulées depuis que la bonté de Dieu les a suscitées !

Lequel des trois flambeaux fut le premier à s'éteindre ? — Nous l'avons déjà dit : Dom Lobineau ne voit rien qui puisse faire penser que le long épiscopat de saint Corentin se soit terminé avant la mort de Grallon.

Bien qu'Albert-le-Grand suppose le contraire, le vieil évêque aurait donc vu mourir le vieux roi (2).

Quel vide laissa cette mort dans le cœur de saint Corentin... ! Depuis quarante ans au moins ils avaient vécu étroitement unis ! Ils s'étaient tant appliqués à combiner leurs efforts et ils avaient obtenu par ce moyen de si heureux résultats !

D'autre part, ils avaient vu croître leur mutuelle confiance et leur affection, en raison même de cette communauté de vues et de saints désirs. Grallon allait mourir sans enfants, et celui qui recueillerait son héritage serait-il son continuateur dans son œuvre de civilisation chrétienne ? Mais le rôle même des élus a toujours une fin, et comme tant d'autres princes qui semblaient nécessaires à l'œuvre divine, il vit venir son dernier jour.

Albert-le-Grand est bref dans le récit de cette mort ; il dit seu-

(1) Aujourd'hui Lanloesoc, village près de Sainte-Pétronille dans la paroisse de Ploudaniel.

(2) En 445, d'après l'abbé Gallet et M. de Kerdanet. La date de 405 donnée par Albert-le-Grand et par l'inscription de la cathédrale est inadmissible.

lement : « Le bon Roy Grallon, déjà cassé de vieillesse et riche de mérites, passa paisiblement de cette vie à une meilleure. Saint Guennolé l'assista en sa maladie mortelle et l'ayda à bien mourir. Son corps fut porté à Land-Tevennec (ainsi qu'il l'avait ordonné), et ses funérailles et obseques y furent magnifiquement célébrées.

« Le corps fut enseveli dans une petite chapelle, vouée à l'antique, pratiquée au mur de l'aisle droite de l'Eglise. Cette chapelle est fort basse, petite et étroite ; le Sepulchre est à main droite, en guise de charnier, de grain marbré, fort petit et court, avec une croix tout du long gravée dans la pierre mesme ; sur le paroy en dehors droit sur la porte, est son Epitaphe en ces termes latins :

Hoc in sarcophago jacet, inclyta magna propago,
Gradlonus Magnus, Britonum Rex, mitis ut agnus,
Noster Fundator, vitæ cœlestis amator.
Illi propitia sit semper Virgo Maria.
Obiit anno Domini CCCCV. (3)

« Encore à présent, les Paroisses voisines dudit Monastere, comme Argol, Dineol, Saint-Nic, Telgruc, Crozon, Kastel-Lin et plusieurs autres sont tenues, à certains jours de l'an, d'aller à Land-Tevennec chanter des services dans l'Oratoire du Roy Grallon, pour le repos de son Ame. »

Si le vieux roi de la Bretagne-Armorique n'a pas été placé sur les autels, on voit, du moins, que son souvenir gardait toujours une grande place dans le cœur du peuple.

Nous dirons plus loin ce qu'il en est aujourd'hui de son tombeau.

Après la mort de son ami, saint Corentin put redire que le temps viendrait bientôt où il le rejoindrait dans le ciel ; il devait lui-même avoir environ soixante-quinze ans ; mais Dieu ne voulut pas, d'un même coup, priver la Cornouailles de ses deux soutiens ; le pontife devait survivre au prince pendant quatorze ou quinze ans. D'après ce que disent de lui tous ses biographes, il

(3) « Dans ce sarcophage est couché un illustre rejeton d'une noble race : Grallon-le-Grand, roi des Bretons ; c'était notre fondateur ; il était doux comme un agneau et soupirait après la vie céleste. Que la Vierge Marie continue de lui être propice. — Il mourut l'an du Seigneur 405. »
(Cette épitaphe a été composée dans des temps modernes.)

semblerait que la vieillesse n'enleva rien à l'activité et à la fécondité de son ministère, et non-seulement il travailla jusqu'à son dernier jour sur le territoire même de son diocèse, mais, l'an 453, c'est-à-dire huit ans après la mort du roi Grallon, il ne recula pas devant les fatigues d'un voyage assez long et difficile.

« Thalasius venait d'être choisi pour remplir le siège d'Angers, et devait être sacré dans sa ville épiscopale ; saint Corentin se rendit à cette cérémonie. Les prélats qui s'y trouvaient réunis profitèrent de cette occasion favorable pour tenir un concile, dans lequel ils firent douze canons qui ont pour objet divers points de discipline ; entre autres : « on excommunie ceux qui « épousent des femmes dont les maris sont encore vivants, les « clercs qui abandonnent le clergé pour s'engager dans la milice « séculière et se mettre au rang des laïques, et les religieux vagabonds qui voyagent sans lettre de recommandation ou sans « nécessité. »

« Au nombre des évêques qui composaient cette sainte assemblée, et parmi lesquels se trouvaient saint Léonce de Bourges, saint Eustache de Tours et saint Victor du Mans, on remarque aussi saint Corentin, nommé *Chariaton*, car les critiques conviennent maintenant que c'est lui que les Actes de ce concile désignent sous ce nom. » L'abbé Tresvaux, à qui j'ai emprunté ce qui précède, observe, avec raison, que le nom breton *Caourintin* et le nom latin *Chariato* ou *Cariato* ne sont pas sans quelque analogie.

Il y a quinze cents ans et plus que saint Corentin portait à la cité d'Angers et à son évêque le témoignage de sa charité. Au moment où j'écris ces lignes, quelques jours à peine se sont écoulés depuis que l'Évêque d'Angers paraissait dans notre cathédrale en deuil et priait avec nous pour le repos du successeur de saint Corentin. Puissent nos deux églises fraterniser toujours ainsi !

De l'an 453 à l'an 459, c'est encore la même vie de zèle ardent qui se continue pour saint Corentin.

Tout jeune, il avait reçu le sacerdoce ; nous n'avons aucune donnée sur la durée de sa vie érémitique ; nous croyons qu'il dut demeurer assez longtemps, dix ans peut-être, dans son monastère de Plomodiern, et qu'il avait au moins de trente à trente-cinq ans

lorsqu'il fut sacré par saint Martin ; enfin son épiscopat avait duré à peu près soixante ans ; il était donc arrivé à une extrême vieillesse. Le moment de la récompense était venu pour le bon serviteur ; Dieu le lui fit savoir. Cette heure, il l'avait ardemment désirée, comme le cerf altéré attend l'eau des fontaines, nous dit le Père Maunoir, en citant le psaume xli. Ce fut un vendredi que le saint vieillard reçut révélation de sa prochaine entrée dans le repos du ciel. Aussitôt il convoqua les prêtres et les religieux de la ville ; ils ignoraient le motif de cet appel, mais leur cœur était plein d'anxiété quand ils se rendaient au monastère épiscopal.

Le Sauveur mourant avait joint à ses autres douleurs celle de voir dispersé le troupeau de ses apôtres, et ce ne fut pas la moindre de ses souffrances au moment suprême. Rarement il a infligé une pareille épreuve à ses Saints. Lisez la vie des saints pontifes et quand vous arriverez au récit de la dernière heure, vous les verrez entourés de leurs prêtres et de leurs religieux attestant plus que jamais alors leur dévouement et leur affection pour le chef de la famille sacerdotale. Vous rappelez-vous la scène dont saint Sulpice Sévère nous a gardé le souvenir, scène si émouvante dans sa simplicité ? Saint Martin venait d'exprimer son désir du ciel, et autour de lui il entendait les sanglots de ses disciples qui l'avaient suivi en Poitou, et des prêtres de Candes vers qui il était venu comme un messenger de paix ; ils disaient : « Père, pourquoi nous quitter ? Malheureux que nous sommes, à qui allez-vous nous laisser ? Des loups ravisseurs envahiront votre troupeau. Nous savons que vous soupirez après Jésus-Christ, mais votre récompense est assurée ; ayez plutôt pitié de nous que vous abandonnez. » Alors le saint évêque de Tours fit cette prière : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail. » Mais l'heure de la récompense était venue, et quelques instants après, saint Séverin entendait de sa ville lointaine de Cologne les chants des anges qui saluaient saint Martin à son entrée dans la gloire.

Ce qui se passa dans la maison presbytérale de Candes n'est pas sans ressembler aux circonstances qui accompagnèrent la mort de saint Corentin. Le premier évêque de Cornouailles avait

donc en cet instant près de lui tous ceux qu'il aimait ; ceux qui vivaient dans sa maison voyaient près d'eux ceux qu'il avait fait appeler des divers points de la ville ; de plus, c'est la veille même de sa mort qu'il avait connu l'approche du moment désiré ; il restait donc le temps nécessaire pour appeler son cher disciple, son saint ami. Le Père Maunoir ne signale pas, il est vrai, la présence de saint Guennolé ; nous croyons que Celui qui, du haut de la croix, voulut contempler Marie, Jean et Madeleine, ne voulut pas priver saint Corentin de la plus douce des consolations : fermer les yeux à la lumière de ce monde sous les regards de l'abbé de Land-Tévennec.

Si je constate ici le silence du père Maunoir plutôt que celui des autres historiens, c'est parce qu'il s'est étendu très longuement et avec complaisance sur les derniers moments du Saint qu'il aimait tant. Son récit est-il le fruit de son imagination ? — On ne peut le supposer un instant. Est-il le résumé des traditions populaires ? est-il le résultat d'une communication céleste ? — Je l'ignore ; je me contente de donner la traduction de son poème breton. « Quand tous les prêtres jusqu'au dernier furent réunis dans le logis de saint Corentin, il leur parla ainsi d'une voix douce à l'extrême : « Adieu mes bien chers enfants, je vous dis adieu. « Votre père s'en va, mais votre mère vous reste, votre mère la « Vierge. »

« Quand ils entendirent ces paroles, saisis d'une douleur étrange, ils pleurèrent soudain. « Ne pleurez pas ainsi, dit-il, ne pleurez pas. Devant Dieu et devant Notre-Dame, je ne vous quitte point, « je vous donne à Dieu, pour toujours à Dieu. Aimez-vous les uns « les autres, aimez Jésus d'un unique amour. Aimez la Vierge « Marie, mère des orphelins. Je vous laisse aujourd'hui entre ses « bras bénis. Ecrivez au fond de votre cœur les dernières paroles « que vous dira votre père avant la séparation. Gardez-les à jamais, « observez-les constamment : voilà tout mon héritage, voilà mon « testament. »

« Ensuite Monseigneur saint Corentin prosterné à genoux embrassa chacun de ses enfants avec une grande charité, en répandant des larmes, puis soudain il entra en agonie. Jusqu'au lende-

main samedi, le saint prélat fut dans sa passion douloureuse, sa patience était angélique. Dans sa grande nécessité, il fut alors visité par la Vierge glorieuse, mère des affligés, et Celle qui fait la joie des anges s'approchant de lui prit son visage entre ses bras bénis et le fit reposer sur son cœur à elle. « Ha, dit-il, qui suis-je « donc, chère Dame, pour me voir ainsi près de votre Majesté ! » Et elle de lui dire : « Corentin mon cher fils, votre mère est venue « vous prendre, mon fils, regardez moi. — Mère de pitié, dit-il, « mère des orphelins, je recommande pour jamais à votre bonté « mes brebis. O ma Dame douce et bonne, glorieuse Mère de Dieu « je laisse entre vos bras mon évêché de Cornouailles. »

« Quand il eut prononcé ces paroles, les anges se mirent à chanter avec transports de joie en attendant son trépas, et alors, sans douleur aucune, il rendit son âme, sa tête reposant sur la poitrine de la Mère de Dieu. »

C'est ainsi que se termina l'existence terrestre de celui qui avait procuré à tant d'âmes la vie céleste. L'*Anonyme* dit qu'ayant combattu pour Jésus-Christ, s'étant sacrifié, n'ayant vécu que pour Jésus-Christ, il mourut pour Jésus-Christ, et qu'aussitôt son dernier soupir, les saints anges recueillirent son âme pour la présenter au Dieu du ciel, afin qu'après avoir connu la mort corporelle, il vécut, selon l'âme, de la vie éternelle en Jésus, son sauveur.

On a remarqué que les derniers moments d'un homme sont d'ordinaire comme le résumé de sa vie ; c'est à cette heure que toutes les tendances naturelles ou surnaturelles, souvent cachées jusque là, viennent à se faire jour et fixent les esprits les plus inattentifs. La mort de saint Corentin, cette mort calme comme le soir d'un beau jour, suffirait pour faire connaître le premier évêque de Quimper.

Dans sa longue existence d'ermite, de moine et d'évêque, il avait connu la tentation, la fatigue et la douleur, et cependant c'est la joie, la sainte joie dans le Seigneur, qui semble avoir été comme l'atmosphère dans laquelle il vivait. Un écrivain, qui a merveilleusement étudié le cœur de l'homme et les divines opérations qu'y produit la grâce, a dit ces belles paroles : « Cherchez Dieu en tout ; aimez sa gloire, laissez-vous vous-mêmes ; soyez

simples de cœur, et vous brillerez heureusement sans le savoir, sans y penser, d'un éclat semblable à celui de Jésus-Christ, partout où vous irez et dans tout ce que vous ferez. » (1)

Or, qu'avait cherché saint Corentin ? Qu'avait-il aimé ? Qu'avait-il haï ? Qui donc s'était montré plus simple de cœur ? Aussi on l'avait vu briller heureusement, sans le savoir et sans y penser, d'abord dans cette école où il formait à la piété la jeune élite de la noblesse bretonne, puis dans les conseils du roi, puis dans l'exercice des fonctions épiscopales ; et il brilla encore sans le savoir, sans y penser, lorsqu'en présence de tout ce clergé formé par lui à son image, et par suite à l'image de Jésus-Christ, il prononça ses dernières paroles et s'endormit de son dernier sommeil sur le cœur de la sainte Mère de Dieu.

Ainsi vécut, ainsi mourut saint Corentin, premier évêque et maintenant céleste protecteur de la Cornouailles. Ces pages ont-elles fait revivre la douce et majestueuse physionomie du pontife breton ?..... S'il en est ainsi, que Dieu en soit loué et béni à jamais.

Saint Corentin...! Combien de cœurs ont battu à ce nom tant aimé, aimé de ceux qui étaient sur le sol de la patrie, plus aimé encore de ceux qui voyageaient loin de l'Armorique !

Lorsqu'Élisabeth d'Angleterre faisait périr dans les supplices ses sujets assez audacieux pour rester fermes dans la foi et l'obéissance à l'Église romaine, un jeune prêtre, Edmond Genings, fut condamné à mort ; le bourreau venait de lui couper les jambes et les bras et de lui ouvrir la poitrine, il y plongeait la main pour lui arracher le cœur, quand il vit s'ouvrir les lèvres du martyr pour murmurer un nom ; ce nom il l'entendit, et il cria : « Voyez ce fanatique papiste : Je tiens son cœur dans ma main et il prie encore Grégoire ! » Saint Grégoire-le-Grand par l'entremise de saint Augustin de Cantorbéry avait donné la foi à l'Angleterre, et les martyrs anglais en confessant la vieille foi romaine tour-

(1) F. W. Faber, *Progrès de l'Âme*, ch. vi. Ces paroles ont été choisies par le Père Bowden, pour servir d'épigraphe à la *Vie du Père Faber* ; nous y avons trouvé comme un résumé de la *Vie de saint Corentin*, et nous les avons transcrites en tête de ce volume.

naient avec amour leur pensée vers leurs pères dans cette Foi.

Quand je serai arrivé à mon heure dernière, puisse-je, ô Seigneur, avoir sur les lèvres, avec le nom béni de votre Fils, de sa Mère et du Patron de la bonne mort, le nom vénéré de celui qui chez nous affermit la foi chrétienne, les noms chéris de ceux qui l'ont aidé dans cette œuvre.

Saint Corentin, saint Guennolé, saint Guenaël, priez pour nous !

CHAPITRE IV

LE CIEL ET LA CORNOUAILLES

En approchant des cieux,
Je ferai mes adieux,
Mes adieux pour jamais
Au pays que j'aimais.

Doux champs, aimés de Dieu,
Mère des saints, adieu !
Terre de Breiz-Izel,
Je te verrai du ciel. (1)

(*Cantique du Paradis.*)

L'histoire d'un homme finit généralement avec le récit de sa dernière heure, et si un écrivain, après avoir raconté la mort de son héros, croit devoir ajouter quelques pages, c'est trop souvent pour montrer comment les œuvres commencées ont été interrompues, anéanties, dès que l'ouvrier a cessé de vivre.

Il n'en est pas de même pour l'histoire des Saints. Chacun d'eux a eu sa mission marquée, et a dû, sous le regard de Dieu, travailler dans le champ qui lui était échu en partage ; puis, arrivé à l'heure du repos céleste, il a laissé son œuvre à des continuateurs. Le Saint par excellence, Notre-Seigneur lui-même, ne fait pas exception ; ses disciples ont achevé ce qu'il avait commencé ; aussi l'Evangile serait-il un livre incomplet si Dieu n'avait inspiré à saint Luc d'y ajouter *les Actes des Apôtres*.

(1) Le *Cantique du Paradis* fut, dit-on, composé par saint Hervé ; il a reçu sa forme moderne de Michel Le Nobletz ; les deux strophes citées ici sont extraites d'une heureuse et fidèle imitation de ce cantique. M. de la Villemarqué en est l'auteur.

L'histoire de la vie de saint Corentin réclame un complément analogue ; nos lecteurs n'auraient pas une idée complète de la formation religieuse de la Cornouailles, si nous ne montrions pas l'action divine se continuant dans ce diocèse après que saint Corentin fut remonté au ciel ; d'autre part, s'ils se sont intéressés à ce qui précède, ils doivent avoir quelque désir d'apprendre comment saint Guennolé a terminé sa vie glorieuse et féconde.

La première grâce que Dieu accorda au diocèse de Quimper, après la mort de son premier pasteur, fut de lui donner un successeur digne de lui. Albert-le-Grand raconte que l'entente fut très-difficile pour le choix d'un pontife ; il y avait trois jours que les débats duraient ; ni le clergé ni le peuple ne pouvaient s'accorder sur la personne à désigner. Enfin le principal dignitaire de l'église de Quimper ordonna un jeûne de trois jours et des prières solennelles, après quoi non-seulement l'accord se fit, mais il fut unanime. En un instant, toute la cité apprit que saint Conogan était appelé à occuper le siège de saint Corentin, et ce fut l'occasion d'une grande joie qui ne put pas d'ailleurs rester enfermée dans la ville épiscopale ; on dut être aussi bien heureux à l'abbaye dont l'école avait autrefois abrité l'élite, et où l'on gardait toujours de lui un souvenir fidèle.

Les députés du clergé et du peuple allèrent à la Palue et annoncèrent à saint Conogan que l'église de Cornouailles le réclamait pour son chef.

L'humilité du religieux l'aurait porté à refuser l'héritage glorieux de saint Corentin, mais nous avons vu qu'il s'était placé avec son monastère comme sous la dépendance de Land-Tévennec ; saint Guennolé parla, et les hésitations cessèrent. C'est à Quimper que saint Conogan reçut la consécration épiscopale.

Le monastère de la Palue qu'il venait de quitter était, comme nous l'avons dit, sur les bords de l'Élorn. Cette rivière coule entre les anciens diocèses de Cornouailles et de Léon, et c'est sur la rive appartenant au Léon que le Saint avait sa demeure. Le choix d'un prêtre originaire de cette contrée et continuant de l'habiter n'indique-t-il pas que le Léon faisait partie du diocèse auquel avait été préposé saint Corentin ? On en pourrait trouver une autre preuve

dans l'établissement de saint Guennolé sur le sol de Cornouailles, s'il est vrai qu'il était né au château de Les-Guen. A supposer même que saint Corentin ait connu saint Pol Aurélien et se soit joint à lui et à saint Tugdual pour des prières ou litanies solennelles (1), l'épiscopat du premier évêque de Cornouailles devait toucher à sa fin quand commença celui du premier évêque de Léon. Saint Corentin avait donc travaillé sur une terre qui était alors la sienne, et par conséquent il a droit à la dévotion des Léonards comme à celle de ses Cornouaillais. Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, le fait auquel nous faisons ici allusion se produit souvent dans les pays où la foi catholique voit se multiplier ses adeptes ; ce qui n'avait été d'abord qu'un diocèse se divise, puis se subdivise encore. Nous savons bien d'ailleurs que le patron de l'église de Quimper était particulièrement honoré en Léon bien avant la réunion de nos deux anciens évêchés ; le droit de la reconnaissance a plus fait sous ce rapport que le droit de la conquête.

Pendant que saint Conogan prenait possession de son siège et faisait revivre les qualités brillantes et les hautes vertus de son prédécesseur, saint Guennolé s'élevait à une perfection toujours plus haute ; à son exemple, les religieux de son monastère aspiraient unanimement à la sainteté. Dans son humilité, l'abbé ne concevait même pas qu'il put leur servir de règle et de modèle ; un ardent désir s'était allumé dans son âme, celui de se former lui-même d'après les exemples et les leçons de l'apôtre d'Irlande. A vrai dire nous ignorons à quelle époque notre Saint conçut cette pensée ; Dom Lobineau place cet épisode tout au début de la vie monastique de Guennolé et suppose que saint Patrice était alors vénérable non seulement par la sainteté, mais par la vieillesse ; au contraire Albert-le-Grand laisserait à entendre que saint Guennolé gouvernait depuis fort longtemps son monastère, quand il voulut recourir aux conseils de saint Patrice, et il ne dit rien du grand âge de celui-ci. (2)

(1) C'est ce qu'avance Dom Lobineau citant une ancienne *Vie de saint Tugdual*.

(2) Dom Lobineau doit avoir pour lui l'appui du cartulaire de Land-Tévennec.

Ne semble-t-il pas plus naturel que le moine armoricain ait aspiré à cette rencontre, quand il était privé de son conseiller habituel et obligé de tout diriger par lui-même, plutôt qu'à l'époque où il obéissait à un maître investi de toute sa confiance ?

Mais pourquoi Patrice était-il, de préférence à tout autre, le modèle dont il aspirait à reproduire les vertus ?

Sa réputation s'était répandue dans toute l'Église d'Occident ; son nom était désormais aussi connu et presque aussi vénéré que celui de son illustre parent, saint Martin ; avec saint Germain d'Auxerre, il fixait non-seulement l'attention, mais l'admiration universelle ; toutefois, n'y avait-il pas des raisons qui devaient le rendre particulièrement cher et vénérable aux religieux d'Armorique ?

Nous avons déjà dit que nos traditions bretonnes supposent une parenté assez proche entre le roi Grallon d'une part, saint Martin et saint Patrice d'autre part ; pour l'expliquer, il ne paraît pas nécessaire d'assigner à saint Patrice tel ou tel lieu de naissance. Pourtant il est une opinion suffisamment acceptée qui montrerait bien comment s'enchaînent et se fortifient tous ces vieux souvenirs. On a beaucoup discuté sur le pays où serait né saint Patrice ; les uns le font naître dans la Grande-Bretagne, les autres dans la Petite-Bretagne, d'autres enfin à Boulogne-sur-Mer. Chose qui, à première vue, paraît assez bizarre, Lanigan et Thomas Moore disent qu'il était Armoricain et qu'il serait né à Boulogne. Comme le fait très-bien remarquer l'abbé Gallet, le pays où est Boulogne était habité par les Morins, qui n'ont jamais appartenu à l'Armorique, mais bien à la Belgique. Saint Patrice dit lui-même au livre de ses *Confessions* (1) qu'il vint au monde à *Bonaven-Tabernix* (2). On ne peut récuser une certaine ressemblance entre le nom celtique de *Bonaven* et le nom latin de *Bononia* (Boulogne) ; et surtout, s'il est vrai que les Gaulois l'appelaient *Bonauen-Arimorik*, il était assez naturel pour les Romains d'en faire *Bononia-Oceanensis*.

(1) La critique des derniers siècles rejetait ce livre comme apocryphe ; l'authenticité en est aujourd'hui reconnue.

(2) *Tabernia* : Champ des Pavillons.

Cette explication appartient à M. de la Villemarqué ; elle peut satisfaire à coup sûr, mais pas au point de dissiper tous les doutes.

« *Bonaven*, dit l'abbé Tresvaux, est un composé de deux mots bretons : *bon*, ou peut-être *ben* ou *pen*, qui signifie *bout*, *fin*, *embouchure*, et *Aven*, rivière de Basse-Bretagne ; car *Aven*, qui est le nom particulier de la rivière dont nous parlons, est aussi le nom générique de *rivière* dans la langue du pays... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il habitait les bords de la mer lorsqu'il fut enlevé par les pirates. »

Dempster, qui a écrit une histoire de l'Église en Écosse (1627), reconnaît que les Bretons de France tiennent saint Patrice pour leur compatriote.

Enfin, Brizeux a donné la consécration de la poésie à notre tradition :

Sois donc frère, Armorique ! il est fils de ta lande
Le grand Saint appelé l'apôtre de l'Irlande ;
Dans tes bois il reçut le sceptre pastoral
Qui défendait Eir-Inn sous le sceptre royal !

Après cette affirmation, il lance contre les bourreaux d'Eir-Inn les plus vibrantes imprécations auxquelles il entremêle des paroles d'espérance :

Va ! le léopard du Saxon
En vain mordrait ton écusson,
Eir-Inn !
Patrick, pour l'enchaîner encor,
Patrik a son étoile d'or,
Eir-Inn !
Sous le bâton épiscopal
Mourra le sanglant animal,
Eir-Inn !
Le léopard et ses petits,
Traîtres à Dieu, sont des maudits,
Eir-Inn !
Mais toi, qui combats pour la foi,
Les Saints combattront avec toi,
Eir-Inn !
Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn !...

Et il termine par ces deux vers où il précise encore d'avantage le point qui nous occupe :

Gloire aux vaincus ! Et toi ! protège encor tes ouailles,
Patrick, ô saint pasteur, ô fils de la Cornouailles !

Pour Brizeux, Bonaven était donc Pont-Aven.

Si cette opinion était conforme à la réalité, on comprendra mieux encore les désirs du premier abbé de la Petite-Bretagne, et l'on verra pourquoi « ce n'est ni à Lérins, ni à Marmoutier, ni nulle part en Gaule que l'armoricain Gwénolé songe à aller prendre conseil, c'est à Sabhal, de la bouche même de Patrice, qui aurait prédit sa mission comme celle de tant d'autres Saints. » (1)

Quand cette pensée fut entrée dans son esprit et ce désir dans son cœur, il crut que c'était là une inspiration divine, et comme il y avait en rade, non loin du monastère, des marchands venus de la Cambrie, il projetait d'user d'une occasion si favorable et de s'embarquer le lendemain matin pour l'Irlande ; moins que tout autre, il oubliait que la stabilité est une des conditions les plus essentielles pour la perfection religieuse, mais, il savait surtout ce qu'on gagne au contact des Saints ; or, le Dieu tout-puissant et tout bon concilia toutes choses. Voici comment l'a raconté Albert-le-Grand :

« Après Matines, les religieux s'estans retirés au dortoir, saint Guennolé persistant en oraison devant le Saint-Sacrement, à son accoutumée, saint Patrice luy apparut, entouré d'une resplendissante clarté, ayant une mitre d'or en teste, qui luy dit : « Guennolé, serviteur de Dieu, je suis Patrice, lequel tu désires si ardemment voir ; mais, pour ne priver tes religieux de ta présence à eux tant profitable, et ne t'obliger à un voyage si long et si pénible, Dieu m'a envoyé vers toy. » Le reste de la matinée jusques à l'heure de Prime, saint Guennolé jouit de l'entretien familier de saint Patrice ; lequel, luy ayant donné plusieurs bons avis touchant la direction de son Monastère, disparut. »

Serait-ce un des fruits de ce colloque vraiment digne du ciel ? Du moins, il semble que la prédication, à qui saint Guénolé avait toujours fait une part si grande, l'occupa encore plus quand il approcha du terme de sa carrière, et cependant cela ne put suffire à son zèle pour la sanctification des âmes ; il voulut que ses moines fussent prédicateurs à son exemple. C'était aussi tou-

jours l'esprit de saint Corentin qui l'animait ; du haut du ciel, son saint ami, devenu son protecteur, obtenait pour lui et pour les siens une ardeur renouvelée et des bénédictions plus abondantes. C'est ce qui ressort du récit d'Albert-le-Grand :

« L'ennemy du genre humain, enrageant de voir le grand fruit que faisoient les religieux de saint Guénolé, retirant, tant par leurs prédications que par l'exemple de leur bonne vie, tant d'âmes de la voye de perdition, conspira leur ruine ; et, voyant que le saint Abbé d'un soin extrême veilloit pour tous, s'attaqua à luy, pensant bien que, s'il pouvait atterrir le Pasteur, aisément il viendrait à bout du troupeau. Il s'apparoissoit à luy, tantost en forme de lion rugissant qui, à gueule béante, sembloit le vouloir dévorer, ores, en guise de dragon hydeux et épouvantable, autre fois en guise d'ours, ou de quelque autre beste furieuse ; mais saint Guénolé du seul signe de la croix le chassoit tout confus. »

A ceux qui s'étonneraient de ces manifestations visibles de l'Esprit du mal, nous dirons qu'il n'est guère de vies de Saints où ne se trouvent des faits de ce genre. Ils se rencontrent dans l'histoire des Saints les plus modernes et même des pieux personnages de notre époque, tout aussi bien que dans les historiens des premiers siècles ou les légendaires du moyen-âge. A ceux qui en douteraient, nous recommanderons la lecture de la vie du curé d'Ars, par l'abbé Monin ; si cela ne leur suffit pas, s'ils refusent de croire à l'action extérieure du démon, qu'ils relisent l'Évangile et qu'ils y voient le récit des faits diaboliques racontés par les écrivains sacrés ; qu'ils entendent la promesse du Maître à ceux qui lui seraient fidèles : *In nomine meo dæmonia ejicient.*

On comprendra que cet empire de saint Guénolé sur les esprits impurs ait vivement frappé les peuples ; aussi Albert-le-Grand ajoute-t-il immédiatement :

« Le bruit de sa sainteté estoit tellement divulgué par les comtés de Cornouaille et de Léon que ceux qui se trouvoient en quelque angoisse ou affliction tenoient pour remède certain et efficace la seule invocation de son nom, luy estant encore en vie, et ne se trouvoient frustrés de leur attente. Un pasteur, gardant les brebis de son maistre à la campagne, fut accueilli d'une tempeste si es-

(1) *La poésie des cloîtres celtiques*, par M. de la Villemarqué.

trange, qu'il en pensa mourir ; saint Guénolé invoqué, l'orage cessa ; il vit tout son troupeau encerné de loups, qui, enragez, couraient sus à ses brebis, lesquelles, effrayées, commencèrent à courir qui ça qui là ; le pauvre homme s'écria : « O ! serviteur de Dieu, Père Guénolé, secourez-moy en ce péril ! » Il n'eust pas plus iost prononcé la parole, que saint Guénolé lui apparut en son habit d'abbé ; lequel, de son baston pastoral, chassa les loups et ramassa les brebis éparses, puis disparut. Le lendemain, le pasteur vint à Land-Tevennec remercier le Saint, lequel, toute la nuit, n'avait bougé de l'Eglise en continuelles prières. En récompense de ce bien-fait, il conjura ce pasteur de n'en dire mot à personne pendant sa vie. »

Ces faits de bilocation, ou présence simultanée dans deux endroits différents, se rencontrent assez souvent dans l'histoire des Saints. C'est ainsi que saint Alphonse de Liguori, sans quitter sa demeure, alla assister le pape Clément XIV sur le point de mourir. Il y a quelques années, on parla beaucoup d'un prodige analogue que Dieu aurait accompli pour manifester les hautes vertus de Pie IX, de si douce et si pieuse mémoire.

Nous ne trouvons plus que des miracles dans la vie de saint Guénolé, et chacun d'eux montre, avec la puissance surnaturelle, la bonté de cœur du saint abbé.

« Il y avoit, ès environs de Land-Tévennec, trois meschans garnemens qui se mirent à dérober là où ils pouvoient prendre : ils entrèrent une nuit au monastère, les religieux étant retirés en leurs cellules ; montans au grenier, le trouvèrent ouvert et y voyaient aussi clair qu'en plain midy : « Courage, compagnons, dit « le plus dégraisé d'eux, (1) il semble que Dieu approuve nostre « larcin, veu qu'il nous éclaire pour le mieux commettre. » Ils remplirent leurs poches (2) de bled ; mais comme il fallut sortir, le premier, ayant trop grand faix, tomba dessous et se rompit la cuisse ; l'autre, s'en voulant aller, demeura immobile comme une souche, et le troisième devint aveugle. Saint Guénolé,

(1) Je pense que par cette étrange expression il faut entendre « le plus dégourdi. »

(2) Leurs besaces et non les poches de leurs habits.

qui avoit eu révélation de ce qui se passoit, monta au grenier, et, les ayant repris de leur faute, les exhorta à pénitence et amendement de vie, puis leur rendit la santé du corps et de l'âme ; car ils se donnèrent, le reste de leur vie, au service de son monastère. » Ceci ne veut nullement dire que les voleurs se firent moines. Déjà les monastères comptaient de ces serviteurs dévoués qui s'établissaient sur le territoire dépendant d'une abbaye ou d'un prieuré, justifiant à l'avance le proverbe que consignera le cartulaire de Montier-en-Der : « Il fait bon vivre sous la houlette abbatiale. »

La résurrection dont le récit va suivre, montre bien encore le caractère de saint Guénolé, toujours fils si aimant et frère si dévoué, toujours si respectueux des liens de la famille. Un de ses religieux, nommé Rioc, vint lui annoncer qu'il venait de savoir sa mère très malade et obtint facilement d'aller la visiter. Il partit emportant avec lui un peu d'eau que saint Guénolé avait bénite. Quand il arriva au but de son voyage, sa mère était morte et déjà enfermée dans le cercueil. Mais la foi du jeune prêtre était grande ; il fit soulever le couvercle du cercueil et aspergea le corps de sa mère de l'eau bénite par saint Guénolé : la morte revint à la vie.

Dom Lobineau, en racontant ce fait dans la vie de saint Guénolé et cela d'après le cartulaire de Land-Tévennec, accuse Albert-le-Grand, qui avait puisé à la même source, d'avoir inventé de toutes pièces une vie de saint Rioc. La vérité c'est que Dom Lobineau, aveuglé une fois de plus par la manie de trouver en défaut Albert-le-Grand, n'a même pas pris garde que cet épisode ne peut nullement se rapporter à la vie que celui-ci a écrite, et qui est celle de saint Rioc, fils d'Elorn, seigneur de la Roche-Maurice ; or, ce Saint était très avancé en âge et sa mère était morte depuis fort longtemps lorsque saint Guénolé le rencontra et le conduisit à Land-Tévennec. Il y a donc deux Saints du nom de Rioc, (1) et sur celui

(1) Riauc, Riec et Riou sont d'autres formes du même nom ; l'un de ces deux Saints, probablement le fils d'Elorn, a été autrefois titulaire de la paroisse de Lanriec où il est toujours honoré dans une chapelle qui porte son nom ; avec beaucoup de bonne volonté un *savant* y a transformé saint Riou en saint Bonaventure.

dont la mère revint à la vie, nous ne savons rien que l'histoire même de ce prodige telle qu'elle a été racontée.

Cependant, Dieu ne fait pas des merveilles uniquement pour rendre la vie et la santé. Celui qui guérissait les malades par l'ombre de saint Pierre et par les linges et les vêtements à l'usage de saint Paul, voulut se communiquer au grand apôtre, lorsque celui-ci était encore voyageur sur la terre, et il le ravit jusqu'au troisième ciel.

Saint Guénolé lui aussi put contempler, dès cette vie, ce que l'œil de l'homme n'a point vu.

« Comme il prioit dévotement, une nuit, dans le chœur de l'église de Land-Tévennec, il lui sembla voir les cieux ouverts, et des anges qui montoient vers le trône de Dieu, et d'autres qui descendoient, si resplendissans, qu'ils remplissoient l'église d'une admirable clarté. Il vit pareillement quelques saintes âmes environnées de gloire monter aux cieux. »

Et cependant après avoir contemplé ce spectacle, il lui fallut de nouveau ouvrir les yeux pour voir les choses de la terre ; aurait-il pu s'en plaindre, quand c'était le moyen de trouver de nouvelles douleurs à soulager.

« Il y avoit au pays de Cornouaille une damoiselle (1) fort dévote et vertueuse, laquelle, par quelque infirmité, devint aveugle, dont elle ne s'affligea pas beaucoup, et n'interrompit aucunement ses bons exercices, mesme les continua avec plus de ferveur que jamais, s'adonnant aux prières, veilles, jeusnes, aumosnes et autres œuvres de piété. Une nuit qu'elle estoit au fort de son oraison, un ange s'apparut à elle et lui dist que ses aumosnes et prières avoient esté agréables à la divine Majesté, mais surtout sa patience en cette sensible affliction, dont elle seroit soulagée ; partant, lui commanda d'aller, le lendemain, à Land-Tévennec vers saint Guénolé, qui lui rendroit la vue ; la damoiselle s'y fit mener et s'estant mise à genoux, le saint abbé lui toucha la prunelle des yeux, disant : « O Seigneur, qui illuminez tout homme venant en ce monde,

(1) Cette qualification se donnait autrefois même aux femmes mariées, quand elles appartenaient à la petite noblesse ou à la bourgeoisie des villes.

vous plaise rendre la veüe à cette vostre servante. » Puis, lui imprima le signe de la sainte Croix sur les yeux, et incontinent elle receut la veüe. »

Et cependant, au moment où il rendait à cette pieuse femme l'usage de la vue corporelle, il allait lui-même fermer les yeux à la lumière de ce monde et contempler pour toujours la Beauté infinie. « Il estoit vieil et cassé et désiroit, de toute l'estendüe de son âme, se voir délié de son corps pour aller jouir de l'amour éternel ; il importunoit continuellement le Ciel, ne passant plus le temps qu'à prier et méditer la Passion du Sauveur, se disposant à déloger de ce monde.

« Le soir précédent le jour qu'il trépassa, estant en oraison devant le Saint-Sacrement, l'église devint tout-à-coup claire comme en plein midy.... »

Le reste du récit nous l'emprunterons au poëte qui a trouvé le moyen de rester dans une exactitude rigoureuse et de relever encore la beauté d'une scène incomparable si bien peinte par Albert-le-Grand :

Un ange descendu dans l'étroite demeure
Parla de délivrance et lui désigna l'heure, —
Ange resplendissant d'une telle beauté,
Que les yeux se fermaient, tremblants, à sa clarté, —
C'était au lendemain. Or cette grande veille,
Pour celui qu'un bonheur si prochain émerveille,
Fut une effusion de grâces et d'amour,
Un cantique sans fin. — A la pointe du jour,
Faible de corps, l'abbé rassembla son chapitre,
Remit à Gwen-Ael la crosse et la mitre,
Puis, porté dans les bras de ses religieux,
Et sur terre brillant de tout l'éclat des cieux,
S'avança vers l'autel, dans les mains son calice :
Prêtre, il voulait offrir un dernier sacrifice.
Là, nourri du froment consacré par sa main,
A ses frères joyeux il donne aussi le pain,
A l'extrême-onction il soumet son front pâle,
Et goûte la douceur d'un cœur pur qui s'exhale.

Et maintenant, ils sont éteints pour la terre de Cornouailles les trois flambeaux qui l'avaient éclairée en même temps ; mais s'ils ne brillent plus comme trois phares aux grandes clartés, du ciel ils nous envoient leur lumière douce comme celle des étoiles pendant les belles nuits.

Au moment où saint François-de-Sales mourut, saint Vincent-

de-Paul, assis à une fenêtre de sa maison de Saint-Lazare, regardait le firmament ; tout-à-coup il en vit descendre un brillant globe de feu, pendant qu'un globe non moins éclatant s'élevait de la terre ; puis les deux globes se réunirent, et le Saint qui restait ici-bas comprit que Dieu avait envoyé au devant de l'âme de l'évêque de Genève l'âme de la sainte fondatrice de la Visitation.

Ainsi saint Corentin dut accourir au devant de saint Guénolé !

Pour justifier ce que nous avons avancé en affirmant que saint Corentin arrivé au Ciel protégea efficacement la Cornouailles, y laissa ses collaborateurs et obtint que leurs travaux fussent continués par de nouveaux ouvriers apostoliques, il ne nous restera désormais que peu de choses à ajouter.

Nous n'avons pas de détails sur la vie épiscopale de saint Conogan ; nous savons que, des vertus de saint Corentin, celle qu'il reproduisit de la manière la plus frappante fut la sainte pauvreté.

L'abbé Trévaux ajoute cependant : « Tandis qu'il s'occupait à remplir avec fidélité tous les devoirs d'un bon pasteur, et que les peuples qui lui étaient confiés éprouvaient les heureux effets de son zèle, il fut appelé à Vannes par saint Perpétue, évêque de Tours et son métropolitain, pour y assister au concile qui devait se tenir dans cette ville à l'occasion du sacre de saint Patern. Conogan se rendit à cette invitation et prit part aux travaux de cette sainte assemblée, remarquable par les canons qu'elle publia au nombre de seize, parmi lesquels on remarque celui qui frappe d'excommunication les homicides et les faux témoins, et celui qui prescrit de suivre dans toute la province ecclésiastique une règle uniforme pour l'office divin, afin, disent les Pères, que comme nous avons tous une même foi, nous ne paraissions pas différents entre nous dans les pratiques de notre piété. Conogan souscrivit ces actes avec ses collègues sous le nom d'*Albinus*, qui est la traduction latine de son nom breton. » (1)

Le *Propre* de notre diocèse est en parfaite conformité avec ce récit.

Quant à la date du concile de Vannes, elle est contestée.

(1) Conogan, ou *Guen-e-gan*, signifie *blanc il est né*.

Maan, historien de l'église de Tours, lui assigne l'année 468 ; Dom Morice et l'abbé Gallet croient que cette assemblée se tint entre les années 458 et 478. On voit que dans n'importe quelle hypothèse les faits concordent avec notre système chronologique ; saint Corentin n'appartient pas au VI^e siècle si son successeur vivait au V^e. C'est peut-être pour cela que Dom Lobineau a gardé le silence sur ce point.

Se sentant près de sa dernière heure, il voulut comme saint Guennolé célébrer les saints mystères avant de mourir ; mais il n'en eut pas la force.

Ayant reçu le Saint-Viatique et l'Onction des mourants, il rendit son âme à son Créateur. Pendant sa vie il avait fait des miracles ; après sa mort de nouveaux prodiges manifestèrent son crédit auprès de Dieu.

Saint Guenaël avait passé quarante-trois ans à Land-Tévennec et il avait à peu près cinquante ans d'âge quand il eut la douleur de voir mourir saint Guennolé. En acceptant de succéder à son maître, il mit une restriction : c'est qu'au bout de sept ans il laisserait la dignité abbatiale.

Les sept années étant écoulées, il partit avec onze de ses religieux, et comme la règle de saint Patrice fidèlement observée dans les monastères de la Grande-Bretagne en avait établi partout la réputation, il voulut s'édifier dans ces saintes communautés. Mais, celui qui venait pour admirer devint lui-même l'objet de l'admiration universelle ; sa sainteté éclatait à tous les yeux. Partout où il alla, en Irlande comme en Grande-Bretagne, il multiplia les miracles.

Ce voyage dura quatre ans (1). Pendant cette période saint Guenaël fonda deux monastères dans ces contrées ; puis un ange lui apparut et lui ordonna de revenir en Armorique. Pourquoi serait-il resté plus longtemps dans une terre qui n'était pas la sienne ? C'était une pensée d'humilité qui lui avait fait réaliser ce qui avait été autrefois aussi le rêve de saint Guennolé. Dieu qui

(1) Dom Lobineau dit, non pas *quatre ans*, mais bien *trente-quatre*, ce qui n'est guère admissible.

dirige toutes choses avait rendu fécondes ces pérégrinations : Guenaël eut la joie d'abolir en Irlande les derniers restes des superstitions païennes.

Trouva-t-il dans les monastères irlandais ou bretons ce qu'il y était venu chercher ? Nous devons à la vérité de déclarer qu'il en fut autrement : la communauté de Land-Tévennec n'avait rien à leur envier, bien au contraire, et les moines dont il était venu étudier la vie, lui demandèrent de vouloir bien être lui-même leur réformateur ; il le fut. Plusieurs ermites usèrent aussi de ses conseils pour modifier leur genre de vie.

A son retour en Cornouailles, il était accompagné de cinquante religieux qui n'avaient pu se résoudre à le quitter. Il est probable que tous voulurent vivre sous sa juridiction à Land-Tévennec, où il exerça encore la charge d'abbé pendant trois ans. Il avait enrichi l'abbaye de plusieurs reliques et d'un grand nombre de livres qu'il avait recueillis dans ses voyages. Un peu après s'être démis de la dignité abbatiale, il obtint, non sans peine, de se retirer dans la solitude. Il paraît qu'à Land-Tévennec la vie érémitique avait toujours été considérée comme plus parfaite que la vie cénobitique. Mais Guenaël n'était pas de ceux qui peuvent vivre solitaires ; deux compagnons le suivirent à sa sortie de l'abbaye, et bientôt beaucoup d'autres vinrent se joindre à ceux-ci ; sans l'avoir voulu, il était donc à la tête d'un nouveau monastère (1). C'est pendant cette période de sa vie que sa sainteté fut révélée à un prince breton par une sorte de prodige qu'on rencontre assez souvent dans la vie des saints moines : une biche, poursuivie par des chasseurs, vint se mettre sous la protection du saint abbé. Celui qui menait la chasse était Guerech, comte de Vannes, et saint Guenaël en reçut les marques les plus évidentes d'une profonde vénération. Albert-le-Grand dit que le Saint revint à Land-Tévennec et y vécut encore quatre ans. Dom Lobineau pense qu'il mourut dans le dernier monastère fondé par lui, et raconte qu'il fut inhumé dans la cathédrale de Vannes.

(1) Dom Lobineau et l'abbé Tresvaux disent qu'il fonda trois monastères différents, après son retour en Armorique.

Longtemps avant la mort de saint Guenaël, les frères de saint Guennolé avaient dû recevoir leur récompense : saint Jacut était mort dans son abbaye de Landoüart, saint Idunet dans sa solitude de Châteaulin, saint Guethenoc (1), encore laïque, avait passé en Grande-Bretagne et, après s'être distingué dans les combats, avait reçu le surnom de Cadoan (*le guerrier*) ; c'est le nom qu'il porta dans l'abbaye de Lancarvan, où il embrassa la vie religieuse ; c'est encore sous ce nom qu'il est honoré par l'Eglise d'Angleterre et même sur quelques points de notre pays, en particulier dans la paroisse de Poullan, dont il est le patron (2).

Sans avoir la prétention de fixer même les dates principales de l'histoire que nous écrivons, nous rappelons ce que nous avons donné comme plus probable sur l'époque de la mort de saint Corentin, qui serait arrivée en 459 ou 460. Dom Morice prouve que saint Guenaël est mort en 518 (3). C'est entre ces deux époques qu'il faudrait placer la mort de saint Guennolé ; mais les différentes hypothèses que je trouve sur cette date n'ont rien qui puisse satisfaire. Dom Lobineau dit que le saint abbé avait environ quatre-vingt-cinq ans quand il mourut.

Sur l'existence terrestre de tous ceux dont les noms ont figuré dans ce récit, il ne nous reste plus rien à dire ; mais pour les Saints la mort c'est la naissance à une seconde vie, à la vie véritable ; c'est aussi, même ici-bas, le commencement d'une sorte d'existence nouvelle : leur nom retentit, partout on le prononce avec amour, on l'invoque avec confiance, la prière est exaucée, de nouveaux témoignages d'espoir et de gratitude se produisent chaque jour : c'est le culte qui s'établit.

(1) On l'appelle aussi Wenoc et Venec.

(2) Notes à la fin du tome I de l'*Histoire de Bretagne*.

(3) Il a été dit (page 64) que quatre ou cinq enfants naquirent au château de Ploufragan ; ce n'est pas exact : les deux aînés de saint Fragan et de sainte Guen, Jacut et Guethenoc ou Cadoan, étaient nés en Cambrie, mais devaient être très-jeunes quand leurs parents vinrent en Armorique.

VIE DE SAINT CORENTIN

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE SON CULTE

Dans la législation actuelle de l'Église, quand un élu de Dieu vient à quitter la terre, aucun culte solennel et public ne peut lui être rendu avant que le Souverain-Pontife ne se soit fait renseigner minutieusement sur ses vertus héroïques et n'ait rendu à ce sujet un jugement solennel ; c'est ce qu'on appelle la canonisation d'un saint : personne ne l'ignore.

Les conditions et les formes de la canonisation n'ont pas toujours été les mêmes, et dans les temps où les rapports avec le Saint-Siège ne pouvaient être fréquents, vu les difficultés des communications, l'Église romaine laissait aux Églises particulières le soin de prononcer sur la sainteté de ceux qui avaient été leurs pontifes, leurs prêtres ou leurs enfants humbles et soumis ; ces jugements étaient quelquefois rendus tout d'abord par les évêques ; dans certains cas, ceux-ci ne faisaient qu'approuver les manifestations légitimes de la piété populaire. Ce n'est pas sans une grande sagesse que l'Église a établi les règles dont elle use aujourd'hui pour béatifier ou canoniser les élus, toutefois l'on serait bien téméraire si l'on parlait ou jugeait avec dédain des anciennes canonisations, car elles étaient conformes au droit en vigueur et par conséquent tout aussi valables que celles qui suivraient aujourd'hui un procès canonique.

Les manifestations de la piété envers un Saint commençaient bien souvent aussitôt après sa mort et se continuaient sans inter-

ruption. Pour s'en assurer, on n'aurait qu'à lire ce qui se produisit après le trépas de saint Martin, de sainte Radegonde, etc. Il semble qu'il en fut ainsi aussitôt après la mort de saint Corentin, et que la cérémonie de ses funérailles fut l'acte solennel par lequel il fut élevé au rang des Saints. Au dire d'Albert-le-Grand, Dieu, pour manifester le crédit de son serviteur, n'attendit même pas que celui-ci eût été inhumé dans le chœur de sa cathédrale, devant le grand autel : « Son décez estant sceu par le Pays circonvoisin, il se rendit une si grande affluence de peuple à Kemper-Odetz, pour voir son saint Corps et le baiser, qu'on ne le pust si-tost enterrer qu'on s'estoit proposé : les malades y alloient et estoient guéris ; les muets, sourds, boëteux, aveugles y receurent l'usage de leurs membres ; les demoniacles y furent délivrez et plusieurs autres miracles s'y firent en témoignage de sa sainteté. »

Le légendaire ne fait guère ici que traduire le récit de l'*Anonyme*, récit où l'on doit remarquer que les affligés de toutes sortes accourent non pas près d'un tombeau, mais « *ad sanctum corpus*, — auprès du saint corps, — ce qui donne au moins le droit de supposer que cette précieuse dépouille était encore visible lors des premiers prodiges ; d'ailleurs le même auteur en parlant de la rapidité même avec laquelle se répandit la renommée de saint Corentin, la compare à un vol qui porta le nom du Saint à tous les coins de la Bretagne et bientôt aux différents points de la France.

Certes, cette dévotion populaire, se manifestant sous le regard des juges de la foi, possède bien son genre de beauté.

Jusques à quand entendrons-nous dire que la Bretagne n'a que six ou sept saints véritables, parce que seuls saint Yves, saint Guillaume et saint Vincent-Ferrier, appartenant à des temps plus modernes, ont été canonisés à Rome d'après les formes actuellement en vigueur, et qu'avec eux saint Donatien, saint Rogatien et saint Turiau sont à-peu-près seuls inscrits au martyrologe romain ?

Rome est la première à donner non pas seulement la tolérance, mais bien l'approbation la plus formelle à tout culte légitime. La coterie qu'on a si justement appelée « l'école des dénicheurs de Saints » était presque en entier suspecte de jansénisme, et l'esprit

dont elle était animée n'a été blâmé nulle part autant qu'à Rome.

La légitimité des canonisations populaires étant ainsi affirmée, il nous reste à dire de quoi se composera l'étude qui va suivre. Le culte se manifeste de différentes manières et s'attache à différents objets ; de plus chaque culte particulier a ses promoteurs et par conséquent son histoire. Nous aurons donc à nous occuper :

Des reliques de saint Corentin ;

De ses images ;

De ses églises et de ses chapelles ;

Des prières liturgiques et aussi des fêtes établies en son honneur, puis des formules de prières composées pour la piété des particuliers ;

Des principaux miracles accomplis par saint Corentin ;

Des hommes qui ont le plus témoigné de dévotion à saint Corentin et ont le plus travaillé à la propagation de son culte.

Ce sera la matière de six chapitres très-inégaux en longueur, et je ne me dissimule pas que certains de ces sujets n'aient guère d'intérêt pour plusieurs lecteurs ; je ferai en sorte cependant d'écarter de ces matières tout jargon scientifique.

CHAPITRE I^{er}

LES RELIQUES DU GLORIEUX SAINT CORENTIN

*Dextera sua teget eos et Brachio
sancto suo defendet eos.*

(*Sag.*, v. 17.)

Lorsque le Christianisme commença à être connu des païens autrement que par les calomnies des philosophes, ou des prêtres des idoles, ou d'un pouvoir hostile, une des pratiques qui étonnèrent le plus les adorateurs des dieux de Rome fut la manifestation du respect pour les restes des martyrs, des confesseurs et des vierges. Ils constataient que les chrétiens prodiguaient plus d'encens et de parfums pour les sépultures que la religion officielle n'en consacrait au culte de ses innombrables divinités ; ils se moquaient de ceux qui ne faisaient aucun cas des chefs-d'œuvre de l'art antique enlevés par Rome à la Grèce, mais se prosternaient devant les ossements des suppliciés.

Le temps n'était pas loin où l'étonnement devait grandir encore. Huit jours après avoir reçu le saint baptême, l'empereur Constantin vint au lieu consacré par la sépulture du Prince des apôtres ; là il déposa le diadème, se prosterna le visage contre terre, répandit un torrent de larmes, puis, s'étant relevé, il prit le hoyau et la pioche, creusa le sol et en tira douze corbeilles de terre en l'honneur des douze apôtres. C'est ainsi que commença la construction de la basilique qui allait renfermer les reliques de saint Pierre.

Saint Jean-Chrysostome parlant de la conduite que tint alors le premier empereur chrétien, lui donne ces magnifiques louanges : « Celui qui est revêtu de la pourpre s'est transporté auprès de

deux tombeaux pour les couvrir de ses baisers : déposant tout fastueux appareil, il prend l'attitude d'un suppliant, il prie les Saints de lui venir en aide auprès de Dieu : celui qui porte le diadème réclame par ses prières le patronage d'un pêcheur et d'un ouvrier qui fabriquait des tentes, et, pour tout dire, ces deux protecteurs étaient morts depuis longtemps. Osez-vous avancer, je vous le demande, qu'il est mort lui aussi le Maître de ces deux hommes, quand ses serviteurs, même au sein du trépas, sont les protecteurs des maîtres du monde ? »

Le grand docteur donne là toute la raison du culte des reliques : nous honorons les restes des Saints parce que notre Maître ressuscité nous dit que les corps de ses élus sont faits pour la résurrection. Chacun de nous pourrait dire avec l'évêque-poète sortant des catacombes et saluant les restes des martyrs :

J'ai sondé d'un regard leur poussière bénie,
Et j'ai compris
Que leur âme a laissé comme un souffle de vie
Dans ces débris ;
Que dans ce sable humain qui, dans nos mains mortelles,
Pèse si peu,
Germent pour le grand jour les formes immortelles
De presque un Dieu. (1)

Le culte des saintes reliques n'est donc pas un accessoire au milieu des pratiques chrétiennes, mais c'est bien une chose essentielle. Aussi le saint Concile de Trente a-t-il formulé cette déclaration : « Les corps sacrés des saints martyrs et des autres bienheureux qui vivent avec le Christ, qui ont été les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, qui seront par lui ressuscités et glorifiés pour l'éternelle vie, doivent être vénérés par les fidèles ; par le moyen de ces reliques, les hommes reçoivent de nombreux bienfaits, tellement que l'Eglise condamne maintenant, comme elle a déjà autrefois condamné (2), ceux qui affirment qu'aux reliques des Saints il n'est dû ni vénération, ni honneur. »

Voilà la foi de l'Eglise ; elle n'a jamais varié ; toutefois,

(1) Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. — *Le Chant des Catacombes*.

(2) Au deuxième Concile de Nicée.

comme à certaines époques l'esprit catholique se manifeste d'une manière plus complète et plus belle, on voit re fleurir certaines dévotions qui, pour un temps, avaient été négligées par les fidèles et même par le clergé. Le culte des saintes reliques reprend aujourd'hui sa place d'autrefois ; c'est une preuve que le vrai esprit de l'Église, l'esprit de Dieu revit parmi nous. L'époque est donc favorable pour recommander aux fidèles de profiter de ce grand moyen de grâces, et pour leur montrer que nos pères dans la foi ont honoré les restes du glorieux saint Corentin, ont tout fait afin les conserver lorsqu'ils les possédaient, de les recouvrer lorsqu'ils les avaient perdus, et nous éprouverons une légitime fierté en constatant que, sous ce rapport, nous n'avons pas dégénéré.

I

Ainsi que nous l'avons dit, saint Corentin fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, en face du maître-autel. Il y demeura quatre cents ans, entouré de respect et d'hommages. Ce respect s'était si bien accru avec les siècles, qu'une superbe basilique venait d'être élevée sur le tombeau vénéré, grâce à la générosité des fidèles, quand survinrent les invasions normandes qui, pendant une période de près de cent années, couvrirent la Bretagne de sang et de ruines.

La terreur se répandit rapidement des bords de la Loire jusqu'aux rives de l'Odé ; car, si dans toute la Bretagne on jugea bientôt nécessaire d'emporter loin du pays les corps des Saints, les vases sacrés et tout ce qu'on avait de plus précieux, afin de soustraire à la profanation, à la destruction même, ces objets vénérés, le premier des corps de nos Saints bretons, qui fut ainsi mis en lieu de sûreté, fut celui de saint Corentin (1). M. du Marhallac'h dit que ces précieux restes, ayant été exhumés, restèrent quelques années cachés dans le diocèse, mais que les alertes de-

(1) *Preuv. de Bret.* t. I, p. 342. Citation de Dom Plaine.

venant plus fréquentes, il fut résolu que l'on confierait la dépouille de saint Corentin à une contrée moins exposée aux incursions des Barbares.

Dom Plaine établit que le corps du Patron de la Cornouaille fut divisé en plusieurs parties :

1° Quimper en aurait gardé au moins un bras, comme cela ressort d'un inventaire de 1219. (Cartulaire de Quimper.)

2° Entre 910 et 920, le monastère de Saint-Magloire de Léhon, près Dinan, possédait une partie notable des restes de saint Corentin ; il y a lieu de croire que cette possession datait de la première translation (876-880).

3° Montreuil, sur les confins de la Flandre et de la Picardie, reçut, avec une partie considérable des ossements de saint Corentin, l'unique exemplaire connu de sa vie, et le corps de saint Conogan. La ville de Montreuil confia ce triple dépôt à l'abbaye de Saint-Sauve.

Que sont devenues les reliques conservées d'abord à Quimper, à Léhon, à Montreuil ?

1° Quimper a perdu depuis très longtemps ce bras, qui avait certainement disparu quand notre ville reçut celui qui y est honoré aujourd'hui.

2° Les reliques de saint Corentin ne firent à Léhon qu'une halte temporaire. Au commencement du x^e siècle (910-920), les Normands, gagnant toujours du terrain, Salvator, évêque de Saint-Malo, et Junanus, abbé de Saint-Magloire de Léhon, reçurent simultanément avis du Ciel qu'ils devaient sans retard emporter hors de Bretagne les corps saints dont ils avaient la garde, s'ils voulaient les soustraire à la profanation. En conséquence, ces deux pieux personnages, obéissant aux ordres d'En-Haut, franchirent les limites du pays breton et arrivèrent jusqu'à Paris. De l'église de Saint-Barthélemy, une partie peu notable de ces reliques fut donnée à Corbeil, où elles furent déposées.

Plus tard, l'abbaye de Marmoutiers obtint la plus grande partie des reliques de saint Corentin transférées à Paris, et en particulier la tête ; mais il en demeura certainement des portions importantes dans la ville royale ; elles restèrent sous la garde des

moines de Saint-Magloire (1). Vers la fin du x^{ie} siècle, Philippe-Auguste en obtint une part pour un monastère de vierges qu'il fondait alors près de Mantès, au diocèse de Chartres. Ce monastère prit le nom de Saint-Corentin ; plusieurs princesses du sang royal de France y ont choisi leur sépulture. Une seconde part fut donnée à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, à l'époque des guerres de religion. La portion restée à Saint-Magloire de Paris, après avoir appartenu à l'oratoire du cardinal de Bérulle, est maintenant dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, mais pêle-mêle avec d'autres reliques, sans qu'on sache laquelle est bien de saint Corentin.

En résumé, Léhon passe son trésor à Paris, Paris le cède à Marmoutiers, mais en distribue des parties aux églises de Corbeil, de Saint-Magloire, de Saint-Victor et de Saint-Corentin, près Mantès.

3° On ignore ce que sont devenues les reliques conservées à Montreuil ; elles auront probablement péri pendant la Révolution.

Il nous reste donc à examiner ce qu'il advint des reliques transférées à Marmoutiers.

II

La grande abbaye sanctifiée par le séjour de saint Martin était riche en reliques. Comment vint-elle à joindre à son trésor les restes de saint Corentin ? Si nous ne pouvons hasarder que des hypothèses, du moins ces suppositions ne laissent pas que d'être plausibles ; je cite ici intégralement le rapport de M. du Marhal-lac'h : « Saint Martin de Tours, neveu du roi Grallon, avait été le « consécuteur de saint Corentin. Les moines de son abbaye de « Marmoutiers sollicitèrent et obtinrent de devenir les dépositaires « des ossements exilés. Ils en furent, pendant près de huit cents

(1) Ne pas confondre ici Saint-Magloire de Paris avec Saint-Magloire de Léhon nommé précédemment.

« ans, les gardiens trop fidèles : *ni les prières, ni les offres d'argent ne purent décider ces Français faux et cupides à restituer le « dépôt sacré* (1). » Que les moines de cette abbaye aient demandé les reliques de notre saint Patron, c'est donc possible et probable même ; mais leurs successeurs n'avaient à cet égard et sur l'époque de leur arrivée que des traditions confuses (2).

La translation des reliques de saint Corentin de Paris à Marmoutiers se rapporte probablement au x^e siècle, car, jusque dans les premières années du x^e siècle, les Normands continuant leurs ravages en Touraine, les habitants de ce pays, loin de réclamer la possession de nouveaux corps saints travaillaient au contraire à sauver ceux qu'ils possédaient déjà. Ils opérèrent ainsi les translations furtives de leurs propres patrons à Cormery, à Orléans, à Léré en Berry, à Marsat en Auvergne, à Chablis et à Auxerre, où les chanoines de Saint-Martin déposèrent les restes de leur illustre protecteur. Enfin, ce qui montre jusqu'où pouvait aller la dévotion aux saintes reliques et le zèle pour leur conservation, les chanoines de la même basilique transportèrent à Solero en Italie les restes de saint Perpet, évêque de Tours (3) !

Il fallut, après ces événements, qu'une certaine période de calme s'écoulât pour que la confiance pût renaître et qu'on songeât à combler les vides causés par les invasions normandes. En effet, les reliques ainsi transportées ne revinrent pas toutes en Touraine. Tours et Marmoutiers, privés de leurs anciennes possessions, en réclamèrent et en obtinrent de nouvelles, et c'est ainsi que saint Corentin venait chez les Tourangeaux, pendant que saint Perpet restait exilé en Toscane.

Enfin, ce que n'avaient pu procurer les réclamations, dont

(1) *Passionnaire* de Quimper conservé à la préfecture de Nantes.

(2) Dom Plaine, page 15. — Dans l'acte d'inauguration de la nouvelle chaise de saint Corentin à Marmoutiers, il est dit « que ce monastère possédait les reliques du saint *ab antiquo*, » terme vague prouvant qu'on n'avait aucune donnée positive sur la date de cette translation.

(3) Au moment même où Quimper renouvelait le culte du *Bras de saint Corentin*, Tours recouvrait une partie des reliques de saint Perpet. A cette occasion M. J. Messire a publié dans le journal *l'Univers* d'intéressants articles auxquels nous avons emprunté les détails qui précèdent.

parle notre vieux narrateur accusant la pieuse mais trop jalouse avarice des moines français, un évêque de Cornouailles parvint à l'obtenir, non sans peine toutefois. Quatre ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait adressé sa première demande, et il ne la vit exaucée que quand il se fut rendu lui-même à l'abbaye, où, pour la première fois probablement, saint Corentin recevait la visite d'un de ses successeurs.

Cet évêque, auquel nous devons la possession du Bras de saint Corentin, s'appelait Guillaume Le Prestre de Lézonnet.

« Le mercredi, dixième mai mil six-cent vingt-trois, les vénérables religieux, prieurs et convers de l'abbaye de Marmoutiers, « deument congrégés et assemblés en leur chapitre, président en « iceluy vénérable frère Jacques Dhuissseau, docteur en droit canon « et grand prieur de la dite abbaye, sur la demande faite par « Monseigneur le Révérendissime Evêque de Cornouaille, en présence de Monseigneur le Révérendissime Evêque de Saint-Malo « et d'autres personnes notables d'église, à ce qu'il plaise à la « compagnie et assemblée des dits religieux luy octroyer et départir quelques parcelles ou reliques du corps de saint Corentin, « autrefois évêque de la dite église de Cornouaille, qui repose en « l'église de cette dite abbaye; sur quoi recueillis les avis et communs suffrages, les dits capitulants ont unanimement consenti « et accordé l'effet de la dite demande, eu égard à celle que le « Révérendissime Evêque en avait faite, il y a environ quatre ans, « et pour ce faire ont député présentement vénérable et discret « frère Louis Blanche, prieur de Saint-Martin de Laval, et François Durand, son secrétaire, pour lever les dites reliques, avec « révérence deue et convenable, dont a été dressé le présent « acte, en présence des dits Révérendissimes et des dits capitulants. Fait le jour et an que dessus.

« Et plus bas ont signé : Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouaille. — Guillaume, évêque de Saint-Malo. — R. Guedien, chanoine et prévost de Blaslay. — J. Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'isle Tristan de Douarnenez. — Tho. Hary, chanoine et député du clergé de Vannes. — Symon, chanoine de

Rennes et député du clergé du diocèse. — Julien Le Texier, chanoine de Cornouaille.

« DHUISSEAU, grand prieur.

« Par commandement de mon dit sieur le grand prieur,

« DE LOYNES.

« Et en conséquence du dit acte, les dits Révérendissimes « Evêques cy-dénommés, assistés des susdits et vénérables religieux, prieur et convers du dit Marmoutiers, se sont transportés « derrière le grand autel où repose la chässe du dit corps de saint « Corentin ; où, après les cérémonies, suffrages et oraisons du dit « Saint chantés, les religieux y commis ont ouvert la dite chässe « et en ont levé une parcelle qui paraît être un os de la cuisse, « laquelle parcelle a été délivrée, en présence des susnommés, entre « les mains de Révérendissime père en Dieu, Guillaume Le Prestre, « Evêque de Cornouaille, pour en faire dire de foy partout où il « appartiendra. A été le présent acte dressé par les dits Révérendissimes Evêques, grand prieur, religieux du dit Marmoutiers « et plusieurs autres qui ont signé, les dits jour et an que dessus.

« Ainsi signé à la minute : Guillaume, E. de S^t-M. — Guill. Le Prestre, E. de Cor. — J. Dhuissseau, grand prieur. — R. Guedien, prévost de Blaslay. — Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'isle Tristan, vicaire général de Mons^{sr} l'archevêque de Tours en Bretagne. — L. Blanchard. — F. Durand, sous-secrétaire. — Th. Hary. — Simon. — Guillaume Joar, chanoine de S^t-Malo. —

« DHUISSEAU, grand prieur.

« Par commandement de mon dit sieur le grand prieur,

« DE LOYNES. »

Le titre original de cet acte de donation (qui est en même temps une attestation d'authenticité) est écrit en caractères très nets du xvii^e siècle. En outre des signatures manuelles, il porte le sceau de l'abbaye de Marmoutiers. Ce sceau représente saint Martin, crossé et mitré, entouré de ses moines, têtes découvertes et le capuchon rabattu.

Les mots suivants sont écrits en abrégé dans l'exergue : « *Sigillum fratrum, capituli et abbatis majoris monasterii Turonensis,*

ad causas. » Cet exergue a été déchiffré par M. de Grandmaison, archiviste de Tours (1).

Il y avait cinq ans seulement que Guillaume Le Prestre de Lézonnet occupait le siège épiscopal de Quimper, quand il demanda pour la première fois aux moines de Marmoutiers une relique de saint Corentin ; il était évêque depuis neuf ans, quand il se rendit à Tours avec l'évêque de Saint-Malo (pour délibérer sur les affaires de la province ecclésiastique dont la Bretagne faisait alors partie), et qu'il obtint l'objet de son désir.

Comme pour donner encore plus d'autorité à la pièce rédigée par le grand prieur, il dressa, de concert avec Guillaume Le Gouverneur, l'acte suivant qui se lit sur le revers du parchemin où est inscrit le premier authentique :

« Nous, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêques de Saint-Malo et de Cornouailles, Louis Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'isle Tristan, à Douarnenez, grand vicaire de Mgr l'archevêque de Tours en Bretagne, Symon, chanoine et député de Vannes, attestons pour plus ample foi, avoir été présents à tout ce qui est porté aux dits actes inscrits de l'autre part et les avoir signés, dont les originaux sont demeurés aux archives de l'abbaye de Marmoutiers-les-Tours ; et vu en outre plus signer par J. Dhuiseau, grand prieur de la dite abbaye, R. Guedien, prévost de Blaslay et chanoine de Saint-Martin au dit Tours, Le Blanchard, prieur de Saint-Martin de Laval (2), F^e Durand, sous-secrétaire, et par commandement du dit sieur grand prieur, G. de Loynes, scribe du chapitre de la dite abbaye, et scellé du sceau ordinaire, duquel les dits religieux ont accoutumé se servir dans tous les actes publics qu'ils font. Et ce pour relever le doute qu'on aurait, ou pourrait avoir, de la vérité pour en reconnaître le seing et sceaux des dits religieux ; attendu que l'on transporte les dits actes en lieux éloignés du dit Marmoutiers, nous avons à cet effet, outre nos seings

« manuels, apposé et mis les sceaux de nos armes avec le signe des sus-nommés, et fait contresigner le présent acte par nos secrétaires. Fait à Tours, les jour et an que dessus, où nous étions assemblés pour traiter des affaires du clergé de la province de Tours.

« GUILLAUME, év. de Saint-Malo.

« Guillaume LE PRESTRE, év. de Corn. ;

« — Th. HARY.

« ODESPUNG, SYMON.

« Par commandement des Révérendissimes évêques de Saint-Malo et de Cornouaille,

« J. GERVAIS, sec. »

« LE TEXIER. »

III

D'après ce qui précède, on doit être porté à croire que le Bras de saint Corentin dût être reçu en triomphe à Quimper, aussitôt que l'évêque en fut devenu possesseur. Il y avait 700 ans que la vieille cité réclamait une portion des reliques de son saint patron ; le pontife, le clergé, les fidèles avec leurs magistrats si chrétiens, allaient donc s'unir pour célébrer dignement un événement si heureux et tant désiré.

Ce n'est point cependant ainsi que les choses se passèrent. Guillaume Le Prestre déposa la relique dans son manoir de Kervégan en la paroisse de Scaër, où elle demeura dix-sept ans. Pour faire cesser une situation vraiment inexplicable, il ne fallut rien moins que la lecture du testament de l'évêque ; par cet acte le prélat mourant faisait connaître ses volontés sur le dépôt qu'il avait rapporté de Marmoutiers. Les chanoines, obéissant à ses ordres, partirent sans le moindre retard :

« Le jour même du décès de leur évêque, ils trouvèrent la relique dans une armoire et, quoiqu'il en soit, le chanoine Le Texier, présent à la délivrance du reliquaire à Tours, le reconnut parfaitement, ils crurent devoir procéder à un nouvel examen. Le papier collé

(1) *Rapport* de M. du Marhallach, page 12, 13 et 14.

(2) C'est évidemment le même prieur qui est appelé par erreur Louis Blanche dans l'acte précédent, mais signe à cette pièce même : L. Blanchard.

sur la châsse fut déchiré à la jonction du couvercle, qui fut ensuite fixé à l'aide d'un cordon. Il fut scellé des armes du défunt et du sceau du chapitre. On dressa de ces opérations le procès-verbal suivant :

« D'autant que deffunt Révérend Père en Dieu, messire Guillaume Le Prestre, vivant, évêque de Cornouaille, par son testament de dernière volonté, rapporté le jour d'hier, septième de novembre mil six cent quarante, aurait déclaré avoir en son manoir de Kervégan certaine relique de saint Corentin, laquelle il ordonnait être rendue en son église et cathédrale de Cornouaille, et par le même testament, léguait une somme de quinze cents livres pour aider à faire une châsse à mettre la dite relique.

« Après le décès dudit seigneur évêque, arrivé à deux heures après le minuit de ce jour, huitième des dits mois et an, après avoir été confessé, communiqué et reçu le sacrement de l'extrême-onction par humble et dévot religieux frère Yves Pinsard, docteur de Paris, chanoine théologal de Cornouaille, en présence dudit Pinsart, des vénérables et discrets Etienne Pollart, archidiacre de Poher et chanoine de Cornouaille, Julien Le Texier, aussi chanoine de Cornouaille, Bertrand Boullay, recteur de Plouan, messire Jean Montescot, recteur de Trémeur, messire Nicolas de Lesandenez, seigneur de Rubiez et l'un des exécuteurs testamentaires du dit seigneur évêque, aurait été defferrée et ouverte une grande armoire en laquelle aurait été trouvée la dite relique, qui est l'os d'un des bras de l'épaule au coude, enveloppée dans un taffetas vert, dans une petite casse longue de bois, couverte de papier et de ficelle, et qui avait été cachetée du cachet du dit sieur Le Texier, qui était présent et assistant mon dit seigneur de Cornouaille lorsqu'il obtint la dite relique de l'abbaye de Marmoutiers, et dit le dit sieur Le Texier, que le procès-verbal qui en fut fait à la dite abbaye se trouvera au manoir épiscopal de Saint-Corentin, et se sont les dits Pollart et Le Texier chargés de rendre en l'église cathédrale de Cornouaille la dite relique, qui a été mise en la dite casse,

« reliée de la dite ficelle et cachetée du cachet du dit deffunt seigneur évêque.

« Fait au manoir de Quervégan, le huitième jour de novembre mil six cent quarante.

« F.-YVES PINSART, théologal. — N. DE LE-

« SANDENEZ. — Bertrand BOULLAY. —

« J. MONTESCOT. — POLLART.

« LE TEXIER. »

Comme on le voit par le procès-verbal qui précède, dans la relique qui aux moines de Marmoutiers avait paru être un os de la cuisse, les chanoines de Quimper avaient reconnu avec raison « l'os d'un des bras de l'épaule au coude », en d'autres termes, un humérus. Quelques personnes, qui sans doute n'avaient pas eu le temps de la réflexion, auraient trouvé dans cette confusion un motif de doute pour l'authenticité de la relique. A cette appréhension un peu étrange, il n'y a qu'à répondre avec l'auteur du *Rapport* : « Grâce pour les moines de Saint-Martin ! A Marmoutiers, peut-être même à la Pierre-qui-Vire, n'y avait-il pas d'anatomiste ! »

Il est impossible de ne pas être étonné du contraste entre les lenteurs de l'évêque et l'empressement du chapitre, mais si les retards du premier ne se comprennent guère, la conduite des chanoines s'explique bien naturellement. Le 8 novembre 1640, Guillaume Le Prestre de Lézonnet mourait, et le Bras de saint Corentin était déposé sans solennité dans le trésor de la cathédrale ; or, depuis la fin de 1638, une peste affreuse avait désolé la ville, et le fléau avait continué de sévir pendant toute l'année suivante.

C'était un châtiment : « un libertin et un yvrogne avait renversé et brisé la statue de saint Corentin, qui décorait la fontaine de ce nom, située à l'extrémité du faubourg de la rue Neuve, et les magistrats de la ville ayant laissé impunie une pareille impiété, Dieu avait vengé saint Corentin en frappant de la peste la maison du coupable, d'où la contagion avait bientôt gagné tous les quartiers de Quimper (1) ».

(1) *Monographie de la Cathédrale*, page 354.

Parmi les prêtres et les religieux, qui étaient restés dans la ville pour assister les habitants, était un Père Jésuite que sa piété a rendu célèbre ; il s'appelait Pierre Bernard. « Un matin (2 février 1640), excité par le bruit qui se faisait dans la rue, il mit la tête à la fenêtre, vit qu'on portait plusieurs personnes à la maison de santé, et apprit que la maladie avait déjà enlevé le tiers des habitants. Pénétré de compassion, il se prosterna devant le crucifix, et dit :

« Mon Sauveur et mon Dieu, n'avez-vous pas quelque serviteur fidèle à qui vous daigniez déclarer vos saintes volontés ?
« Faites-lui connaître, entre tous les Saints qui sont dans le Ciel, quel est celui que nous devons présentement invoquer, et à qui vous voulez donner ce reste d'habitants que la peste va nous ravir, si votre miséricorde n'en arrête le cours. »

« Aussitôt un Ange apparut au Père Bernard, dont il fut si effrayé, que s'il n'avait trouvé son prie-dieu à quoi se tenir, il serait tombé à la renverse. Il entendit très-distinctement ces paroles : « C'est à S. Corentin que l'on doit avoir recours. » Il connut en même temps, par une lumière intérieure, que Dieu voulait que dans les calamités publiques on invoquât les saints patrons des lieux affligés. Il trouva M. l'Official à la porte du collège (1), et lui dit, avec un air assuré et plein de confiance, que si l'on faisait un vœu public à S. Corentin, ce saint évêque, patron de la ville, apaiserait la colère de Dieu. L'Official persuada la même chose au Procureur Syndic de la ville, qui rassembla les bourgeois à leur maison commune.

« Tous, sur la parole du P. Bernard, dont on leur fit le rapport, firent vœu de placer honorablement dans l'église cathédrale le Bras de S. Corentin. Dès qu'on eut fait le vœu, la peste cessa, (d'après la tradition, le mal s'arrêta où il avait commencé, c'est-à-dire vis-à-vis la fontaine de saint Corentin).

(1) M. Le Men (*Monographie*, p. 354) dit que le Père Bernard était supérieur du collège ; c'est inexact. Ce religieux ne fut jamais supérieur ou recteur du collège, mais bien régent, de 1622 à 1639, puis missionnaire et compagnon du Père Maunoir jusqu'en 1654 (*Histoire du Collège de Quimper*, par Fierville).

« Le P. Bernard se servit de cette occasion pour renouveler le culte du Saint qu'on avait négligé. Il fit rétablir la fontaine qui porte son nom, et sous la voûte qui couvre cette fontaine, il fit mettre une statue neuve du Saint, emporta dans son manteau les débris de celle qui y était auparavant, les rejoignit, et plaça cette figure dans la cour du collège pour y être exposée à la vénération des écoliers. Il sollicita ensuite la ville à s'acquitter de son vœu, ce qu'elle fit, en portant en procession avec beaucoup de magnificence le Bras de S. Corentin enfermé dans une châsse, et en le plaçant dans la cathédrale. »

Le vœu fut accompli le 3 mai 1643.

On comprendra maintenant pourquoi les chanoines furent si zélés pour transporter à Quimper le Bras de saint Corentin ; le vœu était formulé depuis plus de neuf mois quand l'évêque mourait ; la peste avait cessé, et l'on ne pouvait tarder davantage à témoigner au sauveur de la ville une reconnaissance bien légitime. Si la translation solennelle du Bras ne se fit qu'en 1643, c'est sans doute qu'on eut besoin d'un temps considérable pour fondre la châsse d'argent et pour ériger un monument dont il nous reste à parler. En effet, pour placer la relique dont Dieu avait fait l'instrument du salut dans leur vieille cité, les bourgeois de Quimper firent construire à grands frais un jubé qui servit de clôture à l'entrée du chœur. Ils firent preuve en cette circonstance d'une louable générosité ; mais l'idée même d'élever à une semblable place une lourde construction de vingt-cinq pieds de haut, était en complet désaccord avec un goût éclairé. Nous n'avons donc nullement lieu de regretter aujourd'hui que Jacques Castellan, entrepreneur des bâtiments civils, et Le Goarre, maire de Quimper, de concert avec l'évêque et les vicaires épiscopaux de l'église constitutionnelle, aient fait disparaître en 1791 « le jubé magnifique, élevé sur de hautes colonnes de marbre », qui excitait tant l'admiration du bon Père Maunoir.

Ce fut sur ce jubé (sorte de tribune à laquelle aboutissait un escalier tournant), que le grand évêque René du Louët, successeur de Guillaume Le Prestre de Lézonnet, déposa le Bras de saint

Corentin à l'issue de la translation solennelle (1). La veille du jour où cette fête fut célébrée, la relique fut une fois encore visitée par l'évêque et le chapitre qui dressèrent de concert le procès-verbal suivant :

« L'an 1643, deuxième jour de mai, très-illustre et révérend père en Dieu René du Louët, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Cornouaille, présent, assisté de messire Allain Pierre du Perron et autres chanoines prébendés, Germain Kergnèlen, Julien Le Texier, Georges Ferrand, Antoine du Crocq, Jean-Yves Pinsart, docteur en la faculté de théologie de Paris, chanoine théologal en la dite église ; auquel seigneur évêque a été présenté la précieuse relique de saint Corentin, patron de l'église de céans, extraite du trésor de la dite église, où elle a esté déposée en attendant faire la solennité de la translation, laquelle a esté trouvée au même état qu'elle a été baillée à deffunt messire Guillaume Le Prestre, vivant, évêque de Cornouaille, enclose dans un taffetas vert, dans une boîte close et cachetée du scellé du deffunt évêque, auquel elle a esté délivrée par le prieur et religieux de l'abbaye de Marmoutiers-les-Tours, le mercredi, dixiesme mai, l'an mil six cent vingt-trois, signé des dits Dhuissseau, grand prieur, et plus bas de Loynes, et scellé du grand sceau de la dite abbaye, avec un autre procès-verbal des dits seigneurs évêques de Saint-Malo et de Cornouaille et de plusieurs autres, portant attestation du susdit procès-verbal signé : Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouaille, Guillaume, évêque de Saint-Malo, Th. Hary, Odespung, Symon, Le Texier, par commandement des dits seigneurs, et scellé du cachet de leurs armes ; et encore, un troisième procès-verbal de la dite relique, qui a été en dépôt au manoir de Kervégan, signé du frère Yves

(1) Dans le récit qui précède, il y a des divergences avec ce qui avait été dit jusqu'ici. Nous pouvons affirmer la certitude des dates, telle que nous les établissons actuellement, et cela d'après les bienveillantes communications du R. P. Bleuzen S. J. Ce que nous savons de la peste, de la profanation de la statue, du vœu de la cité, nous le connaissons surtout par une lettre du Père Bernard au Père Maunoir, qui faisait alors sa troisième année de probation à Bourges (octobre 1639 à août 1640).

« Pinsart, théologal, Le Texier, N. de Lésandenez, Bertrand Boullay, Montescot. Laquelle relique vue a été remise au dit trésor par mon dit seigneur évêque, en la présence des dits susnommés, pour être le troisième jour du dit mois, qui est demain, faite la solennité de la dite translation, et de suite estre mise en évidence pour estre vénérée. De quoi nous avons dressé ce présent procès-verbal pour valloir et servir à notre devoir, les dits jour et an que devant.

« René du LOUËT, évêque de Cornouaille. — KERGUELEN.

« — Gilles du PERRON. — LE TEXIER. — Antoine

« du CROCQ. — Georges FERRAND. — F. Yves PINSART,

« théologal. »

Dès le jour où fut célébrée la première translation du Bras de saint Corentin, cette relique fut vraiment le palladium de notre ville. On y avait recours surtout dans les grandes calamités ; mais, afin de montrer quelle importance on attachait à « la descente du Bras de saint Corentin », on ne l'effectuait que très rarement, « dans les nécessités urgentes et après avoir épuisé toutes les ressources. »

Cette solennité se renouvela trois fois :

Le 28 août 1768,

Le 8 juillet 1782,

Le 6 mai 1785.

La première fois, elle fut célébrée par Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillé, les deux autres fois par Toussaint Conen de Saint-Luc, de vénérable mémoire.

Les motifs furent toujours les mêmes : la trop grande abondance de pluies qui faisait craindre beaucoup pour les biens de la terre.

Le même cérémonial fut invariablement suivi : le maire et les échevins faisaient célébrer d'abord trois processions pour obtenir de Dieu un temps favorable, puis ils présentaient leur requête à l'autorité ecclésiastique. Cette requête ayant été agréée, la cérémonie était annoncée le dimanche au prône, et le même jour, à midi, par le son de toutes les cloches. Après le sermon, deux dignitaires

du Chapitre montaient au jubé, en compagnie d'un diacre et d'un sous-diacre revêtus des ornements de leur ordre ; ils ouvraient la porte de l'endroit où était enfermée la relique, nettoyaient la châsse et la descendaient sur un brancard qui avait été préparé.

Elle était portée en grande pompe sur l'autel de saint Corentin-d'en-Bas, c'est-à-dire à l'entrée du chœur, du côté de l'Épître. Là, venaient former une couronne autour d'elle le chapitre, le clergé de la cathédrale et de Saint-Mathieu, les Cordeliers, les Capucins, le Présidial et l'Hôtel-de-Ville.

N'y avait-il pas un beau spectacle dans ce touchant accord du clergé séculier, des ordres religieux et des magistrats de la cité pour honorer et supplier leur commun protecteur ? Pendant cette cérémonie, on chantait l'hymne *Pange solemnes*, puis chaque membre du clergé allait baiser la relique, après quoi se chantaient solennellement les vêpres et l'office de complies. Alors seulement se faisait la procession du Bras de saint Corentin à l'intérieur de l'église, dont on faisait le tour trois fois. Les deux chanoines dignitaires qui avaient descendu la relique la portaient sur leurs épaules ; quatre diacres l'accompagnaient, et six grenadiers fusiliers l'entouraient pour contenir la foule qui était prodigieuse. Les reliques de saint Ronan et les autres reliques que possédait la cathédrale, (les principales étaient la tête de saint Conogan, une partie du bras de saint Maudet, des os de sainte Radegonde, reine de France, et de saint Armel, une chaussure de sainte Anne), étaient portées avant le Bras de saint Corentin que précédait immédiatement la statue d'argent du saint Patron. Autour du reliquaire on portait quatre flambeaux allumés.

La procession finie, on déposait la relique sur une des tables de marbre du sanctuaire, du côté de l'Épître ; après le chant d'un répons à saint Corentin, le célébrant disait l'oraison du Saint et l'oraison pour obtenir un temps favorable.

Pendant les huit jours que la relique restait exposée à la vénération des fidèles, la grand'messe et les vêpres se chantaient avec solennité et la procession se faisait dans le même ordre, avec le même concours du clergé, des religieux, des magistrats et du peuple.

Le samedi, à midi et à sept heures du soir, le son de toutes les cloches annonçait la procession générale par laquelle se faisait la clôture de l'Octave. Le dimanche après complies, tous ceux qui avaient eu rang dans les processions précédentes, et en outre Kerfeunteun et Locmaria, (cette manière de dire fait supposer qu'il s'agissait non-seulement du clergé de ces deux églises, mais aussi du peuple de ces deux paroisses), se rendaient à Locmaria. Pendant la semaine, chacun des chanoines, par rang d'ancienneté, avait rempli les fonctions de célébrant, mais en ce jour, ce rôle appartenait nécessairement à l'évêque.

Le XVIII^e siècle, pendant lequel se produisaient ces supplications solennelles, ne compte certes pas parmi ceux qu'on appelle les siècles de foi. Et combien, cependant, la génération dont nous avons connu les derniers représentants manifestait encore de respect pour le Bras de notre saint Corentin et de confiance en sa puissante intercession ! N'est-ce pas à ces manifestations éclatantes que nous devons la conservation de notre ancien trésor ? Dieu n'aura pas permis, au temps où d'autres saintes reliques étaient profanées ou perdues, qu'un objet tant aimé fût anéanti pour toujours.

IV

Comment le Bras de saint Corentin faillit disparaître, comment et par qui il fut sauvé, M. du Marhallac'h l'a raconté d'une manière telle qu'il est impossible de ne pas citer ici textuellement son rapport :

« Le jour de la fête de saint Corentin, le 12 décembre 1793, les citoyens de Quimper furent réveillés par les clairons et les tambours qui battaient le rappel.

« La garnison, la garde nationale prirent les armes ; les canonniers étaient à leurs pièces, mèches allumées.

« Sur le Champ-de-Bataille, on faisait les apprêts d'une fête qui devait être présidée par la Déesse. Sa statue était élevée sur

un piédestal qu'un Tyrtée, dont le génie était à la hauteur de l'emploi, avait décoré des rimes suivantes :

Périssent les tyrans,
Périssent les despotes,
Crèvent les ci-devant,
Vivent les sans-culottes !

« Les troupes devaient marcher à l'assaut de la superstition et protéger le désordre.

« A leur tête s'avance un homme coiffé d'un long bonnet rouge écarlate, enfoncé jusqu'aux yeux. Son menton se perd dans une vaste cravate, et entre ces deux pièces de toilette proéminent une grosse paire de moustaches, un nez rouge et deux pommettes frottées de vermillon.

« Ce masque s'appelait Dagorn. Il enfonce les portes ouvertes de la cathédrale, traverse la nef et le chœur, fait sauter avec la pointe de son sabre la porte du tabernacle, monte sur l'autel, et devant une foule moins recueillie que stupéfaite, il dépose ses ordures dans les vases sacrés.

« Il jette le voile du tabernacle à une des femmes du club, qui le remercie « de ce bonnet pour son premier-né ». Ce fut le signal du pillage. Les statues, les stalles, les confessionnaux sont mis en pièces, les tableaux sont percés de coups de baïonnette, les tombeaux violés et les ornements dispersés. Toutes les richesses de l'église disparurent en un clin-d'œil.

« Les débris furent transportés sur le Champ-de-Bataille, où ils devaient alimenter le feu de joie qui termina la fête de saint Corentin.

« Dagorn accourut, fit un nouvel appel aux sans-culottes, aux dames du club, aux filles de la rue voisine, et mena une ronde joyeuse autour de ces trophées qui flambaient.

« Les personnes dignes de foi, qui crurent voir brûler les authentiques, et, dans leur charité, s'abstinrent de nommer le coupable, faisaient sans doute allusion à ce patriote du lendemain, chevalier de Saint-Louis la veille, qui essaya par l'ostentation de son zèle de se faire pardonner d'honorables antécédents. Ce per-

sonnage se tenait entre les danseurs et les flammes, et rejetait scrupuleusement dans la fournaise tous les débris qu'elle laissait échapper. Ce nouveau chevalier de l'incendie n'eut pourtant pas toutes les gloires qu'on lui prête. De pieux fidèles, incorrigibles fanatiques, avaient fait disparaître plus d'un ossement et plus d'un parchemin.

« La razzia de Dagorn n'avait pu s'accomplir en cachette. Il avait fallu quelques jours pour vaincre les résistances municipales. On s'attendait au jour de fête.

« Vers le milieu de la rue Neuve vivait, dans la crainte de Dieu et l'estime des hommes, un maître menuisier du nom de Sergent. Vivement affligé des nouveaux malheurs qui allaient fondre sur l'Église, il sentit son dévouement croître avec le péril. Il gagna la confiance du sous-diacre Mougeat, qui était au service des prêtres constitutionnels de la cathédrale. Tous deux, au péril de leur vie, résolurent de disputer aux sans-culottes les reliques les plus précieuses du trésor de Saint-Corentin.

« Ils dérobèrent le bras du saint Patron et sa petite châsse, la nappe des *Trois gouttes de sang*, le reliquaire de saint Jean Dis-calcéat et quelques autres. Dans la nuit du 8 au 9 décembre, chargés de leurs pieux larcins, ils traversent la rue Neuve, gravissent le sentier de Pen-ar-Stanc, et bientôt évitent tous les chemins battus. Au moindre bruit, ils se tapissent au fond des douves, ils se glissent le long des haies et, après de cruelles angoisses, ils frappent à la porte du presbytère du Petit-Ergué.

« Il était alors habité par un prêtre assermenté, Yves-Claude Vidal. Il les reçut avec bienveillance, consentit à devenir leur complice et fut un receleur fidèle. »

Après les événements de thermidor, on crut un instant qu'on allait jouir en France de quelque liberté ; un décret ordonna même de rendre les églises au culte. Ce fut dans ces circonstances que M. Vidal restitua le Bras de saint Corentin à ceux qui vinrent le lui réclamer.

Le 11 décembre 1795, veille de la fête du Patron de la ville et du diocèse, et de plus, second anniversaire des profanations de

Dagorn (1), le Bras de saint Corentin rentrait à la cathédrale ; le jour était bien choisi ; Daniel Sergent s'y était préparé, car, dans l'atelier du maître-menuisier, avait été façonné l'humble reliquaire destiné à remplacer l'ancienne châsse d'argent.

« Le lendemain, la sainte Relique fut portée en procession autour du sanctuaire ravagé. Elle fut ensuite placée à l'entrée du chœur contre le gros pilier du côté de l'Épître. »

La procession du 12 décembre 1795 ne rappelait guère les splendides solennités de 1643, 1768 et les suivantes ; elle n'a pas laissé dans la mémoire des contemporains ce souvenir enthousiaste avec lequel les vieillards d'avant la Révolution aimaient à rappeler ce qu'ils avaient vu en 1782 et 1785. Et cependant, elle s'est bien réellement faite à la suite de la restitution qui vient d'être relatée ; mais ceux qui furent les témoins de l'une et de l'autre n'étaient pas les vrais fidèles ; la cathédrale était desservie par des prêtres schismatiques ; Mougeat, Sérandour et les autres ecclésiastiques, dont tout-à-l'heure nous trouverons les signatures, avaient prêté le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé.

Les catholiques, qui n'avaient que de l'horreur pour les intrus, ne durent guère triompher et se réjouir en voyant entre les mains de ces hommes la Relique soustraite aux profanations. Plus tard, quand, par suite du Concordat, l'union se fit entre les catholiques et les auteurs du schisme, aucune translation solennelle, aucun acte extraordinaire ne vint provoquer l'attention des fidèles sur ce Bras de saint Corentin, qui restait là près de la porte du chœur sans qu'aucun évêque vint y apposer son sceau, en reconnaissant celui de ses prédécesseurs, et réveiller la dévotion endormie.

On le voit, pour croire que cette relique était bien le Bras de saint Corentin, le public chrétien a droit de demander des preuves ; l'autorité ecclésiastique les a bien exigées ! Ces preuves, les voici :

(1) Puisque le nom de ce hideux personnage se trouve encore sous ma plume, je dois dire que Dagorn n'était pas originaire de notre pays. Né à Rennes, en 1758, il avait été successivement receveur des Domaines à Plélan et à Carhaix, puis contrôleur à Lesneven, où il se trouvait en 1789.

(Administration du département du Finistère de 1790 à 1794, par M. Le Guillou-Penanros, juge au Tribunal civil de Brest.)

elles consistent en trois documents qui se complètent et qui s'éclaircissent réciproquement.

Le premier est une narration manuscrite de M. Loëdon, qui fut 55 ans maire du Petit-Ergué. Sa mémoire toujours vénérée dispense d'insister sur son caractère. Écrivant pour le clergé, il s'exprime en latin. La pièce originale se trouve sur le registre où le Conseil de fabrique du Petit-Ergué consigne ses délibérations.

En voici la traduction :

« En 1793, des hommes qui avaient juré la perte de l'État, des prêtres et du culte, ravagèrent les temples comme des fanatiques, brisèrent les statues comme des iconoclastes, profanèrent les reliques comme les Barbares du Nord.

« Les suppôts qu'ils avaient à Quimper s'efforçaient d'imiter toutes les iniquités qui se commettaient à Paris.

« C'est pourquoi M. Mougeat, sous-diacre de l'église cathédrale et gardien du trésor, pressentant ce qui devait arriver, pensa qu'il devait, avant tout, soustraire aux impies les reliques des Saints. En conséquence, il s'unit à des hommes religieux et sages. Pendant la nuit, ils portèrent à cette église d'Ergué-Armel des boîtes et des linges contenant les reliques des Saints qui avaient honoré la Cornouailles. Le dépôt sacré fut enfermé dans une armoire de la sacristie et confié à la garde de M. Vidal, prêtre qui remplissait alors les fonctions de recteur de la paroisse, (M. Daniélou, pasteur titulaire et canonique, étant détenu en prison). La translation des reliques s'est faite de nuit du six au cinq des ides de décembre (du 8 au 9 décembre 1793). Comme on l'avait bien prévu, le jour des ides (12 décembre 1793), l'impiété se déchaîna dans l'église cathédrale : les statues sont renversées, brisées, brûlées.

« Après la mort de Robespierre, le temple est rendu au culte chrétien. Quelque temps après, le dit M. Mougeat et M. Sérandour, se faisant appeler vicaires de la cathédrale, vinrent reprendre leur dépôt et le rapportèrent à Saint-Corentin. Ils ne laissèrent dans l'armoire que le reliquaire de saint Jean Discal-céat et deux autres reliquaires.

« Le soussigné a été témoin de ce fait et, à dater de ce jour, les clefs de l'armoire ne lui furent plus confiées. »

Cette pièce a été écrite et signée par M. Loëdon, maire (*rector temporalis*), le 12 mai 1802.

Il résulterait de cet écrit que, pendant le séjour du Bras de saint Corentin dans l'armoire de la sacristie, M. Loëdon était dépositaire des clefs de cette armoire.

Dans les temps de trouble, certaines notions qui semblent élémentaires sont quelquefois oubliées et laissées de côté, en pratique, par les hommes les plus consciencieux. Le vénérable M. Loëdon, dans la notice qu'il a rédigée et dans les lignes mêmes qui viennent d'être citées, montre combien il était attaché à l'unité catholique, et cependant il n'hésita pas à remettre le Bras de saint Corentin à Mougat et à Sérandour, (ce dernier avait non seulement prêté le serment schismatique, mais pendant la Terreur il avait lâchement renoncé à ses fonctions).

Si je relève ici la conduite du maire du Petit-Ergué, ce n'est certes pas pour lui infliger un blâme, mais bien pour expliquer ce qui peut paraître étrange dans la conduite de Daniel Sergent.

Si un homme d'une foi éclairée, d'une instruction peu commune, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve comme M. Loëdon, a pu remettre aux usurpateurs de la cathédrale le Bras du saint Patron, y a-t-il lieu de s'étonner quand on voit le menuisier Daniel Sergent, homme d'une instruction très incomplète (à en juger par son orthographe), sauver cette même relique de concert avec un fauteur du schisme, et après l'avoir jusque-là soustraite à toute profanation, la livrer aux intrus ?

Nous croyons, pour notre part, que dans les grands bouleversements il se produit bien des événements de ce genre.

En tout cas, ni Monseigneur Dombideau, ni Monseigneur de Poulpiquet, ne virent dans Daniel Sergent un renégat de l'Église catholique. A sa mort, l'Évêque fit proposer à sa famille l'érection d'un monument qui perpétuerait le souvenir de l'héroïque courage du sauveur de nos reliques les plus saintes.

Quand son fils aîné fut mort, l'Évêché offrit à ses enfants orphe-

lins l'admission au petit-séminaire de Pont-Croix, en reconnaissance des services rendus autrefois par leur grand-père. Ces propositions n'eussent jamais été faites pour honorer la mémoire et récompenser les services d'un schismatique reconnu.

Le second document est l'acte par lequel les ecclésiastiques assermentés de l'église Saint-Corentin attestèrent la restitution du Bras sacré. Il n'y avait pas, en décembre 1793, d'évêque constitutionnel du Finistère : Alexandre Expilly avait été guillotiné à Brest le 22 mai de l'année précédente ; Audrein ne devait le remplacer que le 22 juillet 1798, (jour où l'on devait voir encore combien les vrais fidèles oublient la loi qui défend de communiquer avec les schismatiques, et où la cathédrale vit accourir en nombre les catholiques curieux de voir sacrer évêque un prêtre régicide (1).

Ce furent donc les vicaires épiscopaux, (comme on disait alors), qui rédigèrent le procès-verbal suivant :

« Nous, vicaires épiscopaux du Finistère, certifions à qui il
« appartiendra que cette cassette renferme les reliques du Bras
« de saint Corentin ; qu'avant le 12 décembre 1793, elles étaient
« renfermées dans une cassette d'argent qui fut enlevée le dit
« jour où le vandalisme exerça ses fureurs dans cette ville en bri-
« sant et renversant les autels, en hâchant les confessionnaux,
« en déchirant les tableaux, en brûlant les statues des Saints sur
« le Champ-de-Bataille ; que cependant nous eûmes le bonheur
« de sauver ces reliques ; que l'authentique a été perdu ; que
« des personnes dignes de foi nous ont rapporté qu'un envoyé
« des vandales, que nous connaissons et que nous nous abstenons
« de nommer pour ne pas perpétuer le souvenir de sa scéléra-
« tesse impie, avait jeté dans le bûcher que formaient les statues
« le dit procès-verbal ; que nonobstant l'enlèvement de l'authen-
« tique, nous sommes certains que ce sont ici les reliques du
« bras de saint Corentin ; que les dites reliques furent transportées
« de nuit chez Yves-Claude Vidal, curé ou recteur d'Ergué-
« Armel, par Dominique Mougat, sous-diacre, et Daniel Sergent,

(1) *Annales de l'Église constitutionnelle*, citées par M. Téphaney.

« homme honnête et digne de confiance, demeurant rue Neuve;
« que le dit Sergent a apporté à la sacristie de Saint-Corentin,
« le onze décembre dix-sept cent quatre-vingt-quinze, une cas-
« sette de bois colorée de gris, moulures et sculptures rouges et
« bleues ; qu'elle a été bénie par Louis-Marie Sérandour, vicaire
« épiscopal ; qu'on y a déposé lesdites reliques en présence des
« soussignés.

« En foi de quoi, nous avons signé avec les témoins, le 11 dé-
« cembre 1795 (le 20 frimaire, 4^e année républicaine).

« R.-J. BOURBRIA, vic. g. — J. LE GAC, vicaire. —
« L. SÉRANDOUR, vic. gén. — DURAND, vic. —
« J. GOASGUEN, vic. — Claude VIDAL, curé d'Er-
« gué-Armel. — KERLEN. — BIHAN, marchand.
« — MQUEAT, sous-diacre. — SERGENT, menu-
« zier. — MARCHAL. — Yves-Jean SCÉAU. — J.-L.
« CAVELLIER. — GUINO, curé d'Elliant. »

Ce serait ici le lieu de constater que, malgré l'affirmation du procès-verbal qui précède, les authentiques déjà cités au cours de ce travail existent tous, et je parle des pièces originales, mais, il ne serait nullement impossible que des *duplicatas* de ces actes aient été placés dans la châsse d'argent du Bras de saint Corentin, emportés par les terroristes, et brûlés solennellement.

Constatons encore avec le rapport de M. du Marhallac'h que, si l'écrit de Sérandour n'a aucune autorité canonique (1), il n'en est pas moins un document curieux, qui a une valeur historique incontestable. L'auteur de cet écrit et même tous les signataires faisaient preuve non-seulement de bonnes intentions, mais de courage, et la procession du 12 décembre 1795 fut un acte d'indépendance en face d'un pouvoir hostile à tous les cultes et à tous les prêtres, jureurs ou non.

Le troisième et dernier document est la lettre suivante que Daniel Sergent écrivit en 1805, et que sa famille conserve avec un soin jaloux. « Quoique le temps en ait déjà rongé quelques lam-

(1) Devant l'Eglise, tout témoignage des hétérodoxes et des dissidents, quels qu'ils soient, est frappé de nullité.

beaux, que son auteur n'ait pas pour la grammaire tout le respect possible, elle est plus glorieuse pour sa famille que bien des parchemins délivrés par la Chancellerie. »

« L'an quatre-vingt-treize du vandalisme et de la terreur et
« du règne de Robespierre, indigne représentant du peuple, le
« plus grand sélérat qui est paru jamais au monde. Le sélérat fit
« renverser les église catolique de France, entre autre légglise
« catédral de St-Corentin le jour du pardon. Tous les statues fut
« brullé le même jour ver les quatre heur du soir sur le chem de
« bataille par une horte de sellérat et par ordre de Robespierre,
« le temple profanné, les hotelle renversais, les ministres du
« Seigneur chassai, le cannon chargé à mitraille braqué sur le
« peuple. J'ai eu le bonheur de sovai les relique présieu qui étai
« à St-Corentin. Entre autre les relique de saint Corentin, la
« nappe *des trois goutte de cens*, les relique de saint Renan,
« évêque, la tête de saint Magloire (suivent quelques lignes dont
les lacunes du papier ne permettent pas de saisir le sens).

« Deux an après on acortais une église à chaq commune hé au
« prestre de reprandre leur fonctions sur la surveillance du corré
« constitué. Alore nous prime possexion de l'église St-Corentin
« dés nué de tous. Les vitrages brisais les hotelle renversai et
« tout brullai. Il n'avais restais que les quatre muraille et un
« tableau de l'hotelle de la victoire persai des cou des bayonnette.
« Setai un triste septacle. Je contribué de mon mieux et de mon
« pouvoir et de mon ministere a rétablir les hotelle pour rétablir
« le culte du Seigneur a prais de deux anné de barbari et de car-
« nage pour le jour de saint Corentin, jour remarquable, je por-
« tai à la fabrique deux reliquaie, l'un pour saint Corentin et
« l'autre pour le miracle *des trois goutte de cens*. Je remis ses dépos
« sacrés à la cacistie en presence des viquaires à nombre de sinque
« et de douze notables qui a cette efet dresser un proceverbal
« qui fut signé de moy, des viquaires et des notables, après qui
« on fit la prosesion au tour de l'église avec le dépos présieu
« avant la grand mese. En suite de qoy il fut posai une a chaque
« pile de l'hotelle, celui de saint Corentin à droite et celui *des*

« trois gouttes de cens à la goche. Je serlifie sette écri comme au
« tems de vérité que ceux qui ouvriront la boette des reliques de
« saint Corentin trouveront les proseverbeau qui constat la vérité.

« DANIEL SERGENT,
« maître menuzié. »

On a vu plus haut, dans la narration de M. Loëdon que, peu après la mort de Robespierre, Mougeat et Sérandour reprirent à Ergué-Armel le dépôt qui avait été confié au recteur intrus. La chute du tyran eut lieu le 28 juillet 1794 (9 thermidor, an II) ; la restitution du Bras de saint Corentin à la cathédrale ne se fit que le 11 décembre 1795 ; il y eut donc plus d'un an d'intervalle entre ces deux événements. Comme les dires les plus accrédités font de Daniel Sergent le principal sauveur du Bras de saint Corentin, il faut regarder, comme une chose à peu près certaine, que c'est lui-même qui garda la Relique pendant tout ce temps, et qu'il la cacha dans sa propre maison, sans ignorer qu'il y avait là pour lui péril de mort.

Si c'est à lui que revient surtout cet honneur, on vient de voir néanmoins la glorieuse part qu'eurent en toute cette affaire Monsieur Loëdon, le sous-diacre et les prêtres assermentés Mougeat, Vidal et Sérandour.

Les catholiques fidèles et les schismatiques se rencontrent donc ici et se prêtent un mutuel secours pour sauver le Bras de saint Corentin ; ce mutuel secours nous étonne, mais c'est un fait indéniable, et qui, après tout, n'est pas sans explication possible.

Quand Daniel Sergent écrivit sa lettre en 1805, s'il avait avancé une fausseté, il eut été facile de le lui démontrer dans sa propre famille. Mais tous croyaient si bien à l'identité du Bras de saint Corentin et de la Relique restituée sous ce nom, que celle-ci restait toujours exposée à l'entrée du chœur sans qu'une seule réclamation se soit élevée.

Elle demeura, en effet, à cette place comme en font foi les inventaires de la cathédrale des 17 février 1807, 26 avril 1812, 16 juillet 1814, 12 janvier 1818, 3 septembre 1821. En 1825, un nouvel inventaire est dressé : le Bras de S. Corentin n'y figure plus.

Avant d'examiner ce qu'il advint du Bras de saint Corentin à partir de 1821, n'est-il pas nécessaire d'étudier, tout d'abord, comment une Relique aussi précieuse resta ainsi négligée et reçut des honneurs si incomplets pendant une période de plus de vingt ans ? Le *Rapport* va nous l'apprendre :

« Pour bien apprécier les faits, il est important de tenir compte du milieu dans lequel ils s'accomplirent. Reportons-nous un instant à l'époque du Concordat : nous y trouverons peut-être le moyen de concilier des propositions, qui nous semblent aujourd'hui contradictoires.

« Lorsque Bonaparte crut devoir rétablir le culte, il résolut de tenir la balance égale entre les prêtres proscrits et les prêtres constitutionnels, et de les obliger à travailler ensemble à l'exécution de ses desseins.... Mais aucune puissance humaine ne pouvait assoupir les ressentiments qui fermentaient au fond des cœurs.

« La butte Saint-Hervé était encore tachée du sang d'Audrein l'évêque régicide, et des fenêtres de la Préfecture actuelle on avait vu couler, il y avait à peine dix ans, celui des Riou et des Raguénès.

« Quelques évêques refusèrent d'accepter une alliance qui leur semblait monstrueuse. L'horreur des schismatiques les jeta dans un autre schisme.

« Le Bras de saint Corentin eut sa *Petite Église*. Les anciens titres qui constataient son authenticité étaient cachés ou détruits. Pouvaient-ils être suppléés par le procès-verbal de 1795 rédigé par des prêtres assermentés ? Les prêtres fidèles, qui avaient confessé leur foi au prix de leur sang, allaient-ils s'incliner devant une prétendue décision canonique imposée par des gens qui avaient renié l'Église ? Il fallait s'y soumettre ou répudier la Relique : il y eut des répulsions invincibles. »

Le temps aurait forcément calmé cette espèce de rancune que

les prêtres les plus vénérables, et probablement leur évêque avec eux, semblaient garder au Bras de saint Corentin ; mais, une circonstance, heureuse en elle-même et qui sembla tout concilier, modifia profondément la situation.

M. de Keransquer, qui avant la Révolution avait été, avec M. Dombideau de Crouseilles, vicaire général de Mgr de Boisgelin, archevêque de Tours, fit savoir à son ami, devenu évêque de Quimper, qu'il avait recouvré une Relique de saint Corentin, seul reste du dépôt conservé à Marmoutiers, et qu'il se proposait de lui en *faire cadeau*.

Il serait donc inexact de dire que cette Relique fut demandée, et que cette demande avait pour objet de combler une lacune produite par la disparition du Bras de notre saint Patron. M. de Keransquer l'offrit de son propre mouvement, Mgr Dombideau l'accepta.

Le 24 juillet 1807, M. Le Guernelec de Keransquer arrivait à Hennebont et remettait à M. Boyer, curé de cette ville, la nouvelle relique (*l'ossiculum*). Aussitôt avis en était donné à M. Henry, curé de Quimperlé, qui ayant reçu le dépôt des mains de M. Boyer, le transportait à Rédéné et en confiait la garde à M. Le Moing, recteur de cette paroisse, et à Pierre Fichoux, marguillier, en leur signifiant l'obligation de ne s'en dessaisir qu'aux mains de MM. de Poulpiquet, vicaire général, Costiou, chanoine, de Coatpont, curé d'Elliant, députés à cet effet par l'évêque du diocèse.

Le dimanche 2 août, Mgr Dombideau arriva à Quimperlé ; presque aussitôt une procession très-solennelle s'organisa et se mit en route pour Rédéné ; la garde nationale et les corps d'élite formaient la haie ; en arrivant sur les limites de cette paroisse, elle rencontra une autre procession à la suite de laquelle les trois prêtres députés par l'évêque portaient la boîte revêtue de soie blanche dans laquelle était le reliquaire scellé par Mgr Louis Mathias de Barral, archevêque de Tours. Les deux cortèges se réunirent. En arrivant à Quimperlé (par le Bourg-Neuf), ils trouvèrent l'évêque, les dignitaires du clergé, accompagnés d'étudiants revêtus du costume ecclésiastique, des magistrats et de tous les personnages considérables de la ville.

La boîte fut ouverte, M. de Keransquer déclara qu'il la recon-

naissait et certifia l'authenticité de la Relique qui y était enfermée, reçut les remerciements de Mgr Dombideau, puis le cortège se remit en marche en traversant les rangs d'une foule très-nombreuse et très-enthousiaste. En se rendant à l'église de Sainte-Croix, que le procès-verbal de la translation dit avoir été transformée pour la circonstance en *nouvelle Jérusalem*, la procession passait par des rues dont les maisons étaient couvertes de tentures. On était venu en foule de tout le voisinage.

Ce fut vraiment là une belle fête populaire, la plus belle même que vit notre diocèse, presque au sortir des mauvais jours de la Terreur ; mais il est très-curieux d'avoir à constater, qu'après une manifestation de cette nature l'*Ossiculum* resta deux ans confié aux religieuses Ursulines de Quimperlé, et n'arriva à Quimper qu'en 1809.

Il est aussi à remarquer, que la réception dans la ville épiscopale se fit comme à huis-clos, sans procession solennelle. Toutefois l'évêque écrivit en cette circonstance un mandement où il est question de la réception de la Relique, des honneurs qui doivent lui être rendus, de la place qu'elle doit occuper, mais surtout de l'éclatant succès d'une mission qui vient d'être donnée à la paroisse Saint-Corentin, et de la nécessité pour les fidèles de repousser énergiquement les doctrines impies.

Le grand prélat qui gouvernait alors avec tant de sagesse le diocèse de Quimper, n'attachait donc point à la réception du don de M. de Keransquer une importance assez grande pour qu'on puisse en conclure qu'il écartait absolument le Bras sauvé par les assermentés ; mais, « il profita très-habilement de ce présent pour calmer l'irritation des esprits, tout en conservant intact le culte des Reliques de saint Corentin. »

Désormais, dans le clergé, les prêtres qui n'avaient jamais failli dans leur fidélité à l'Église avaient donc à vénérer une Relique qui n'avait point subi « l'hospitalité de Vidal et la bénédiction de Sérandour ; » tandis que les anciens fauteurs du schisme, malgré leur retour à l'unité, réservaient peut-être la préférence dans leurs hommages pour le Bras qui témoignait évidemment du bon vouloir et du courage du sous-diacre Mougeat et du recteur intrus

d'Ergué-Armel. Parmi les fidèles, ceux qui étaient en rapports directs et intimes avec les prêtres de la cathédrale devaient nécessairement partager les répulsions ou les préférences de leurs amis du clergé ; mais, pour la grande masse, qui plusieurs fois pendant la Révolution avait semblé pactiser avec le schisme, tout en restant au fond du cœur attachée à l'unité (comme je l'ai déjà dit), elle devait garder la neutralité entre la Relique des confesseurs de la Foi et la Relique sauvée par les intrus. Aux yeux du grand nombre, « le Bras de saint Corentin n'avait pas plus cessé d'être vénérable pour avoir été dix ans au pouvoir de ces derniers, que la vraie Croix pour avoir passé quatorze ans chez les Perses et deux siècles sous les pieds d'une statue de Vénus. »

Dans cet état des esprits et ce concours de circonstances, chacun pouvait donc trouver la satisfaction de sa dévotion personnelle. Les anciens constitutionnels comprirent la réserve de l'évêque et n'eurent pas à lui demander d'authentifier officiellement le Bras de saint Corentin ; ils durent être heureux, au fond du cœur, en voyant le prélat reconnaître, par les différents inventaires précités, la continuité et, jusqu'à un certain point, la légitimité du culte rendu à ce Bras sacré.

Un acte, qui à Quimper put passer à peu près inaperçu, montra encore mieux la croyance personnelle de Mgr Dombideau à cette authenticité : il permit qu'une parcelle fut détachée de la Relique et donnée à la paroisse de Plonévez-Porzay ; ceci se passa en 1819.

Dom Plaine a le premier relevé ce fait très-important ; M. du Marhallac'h dans la seconde édition de son *Rapport* a donné le texte de l'authentique délivré à cette occasion le 7 août 1819 : il est bien certain que cette relique, donnée à l'église de Plonévez-Porzay, a été extraite du Bras, car le texte porte « *ex insigni Reliquia...* », ce n'est pas l'*ossiculum* qui aurait pu être qualifié de relique insigne, d'ailleurs, nul n'y avait touché puisqu'on n'eut pu le faire sans rompre le sceau de Mgr de Barral, archevêque de Tours, et à l'heure présente ce sceau est encore intact.

Le 14 juillet 1855, Mgr Sergent reconnut l'authenticité de la relique conservée à Plonévez-Porzay, enfin le 14 mai 1872, ce

fragment ayant été partagé, la parcelle qui en fut détachée fut scellée des armes de Mgr Nouvel, et l'autorisation de l'exposer à la vénération des fidèles fut contresignée de M. Jégou, vicaire général, et de M. Peyron, secrétaire.

Cet ensemble de faits m'amène à dire un dernier mot sur la conduite de Daniel Sergent. On a dit qu'il était absolument à la dévotion des schismatiques, que ceux-ci en avaient fait leur homme d'affaires, et qu'il avait volontiers accepté cette situation.

Je crois savoir qu'avant la Révolution française il était déjà chargé des travaux de menuiserie à la cathédrale. Lorsque l'église constitutionnelle fut organisée dans la ville de Quimper, le schisme ne se manifestait pas encore avec le caractère odieux qu'il devait prendre plus tard. D'abord, l'évêque légitime était mort, par conséquent l'intrusion d'Alexandre Expilly n'allait pas jusqu'à l'usurpation d'un siège possédé par un prélat légitime ; les personnes peu instruites purent ne pas bien comprendre où devait mener la désobéissance aux ordres du vénérable Pie VI, et ne pas voir que le prétendu évêque du Finistère était un révolté. Le menuisier de la cathédrale aimait son église, on le voit bien dans l'écrit qui a été cité plus haut ; d'autre part, les prêtres assermentés, abandonnés par les catholiques plus clairvoyants, ne demandaient pas mieux que d'avoir dans leur troupeau des gens estimés ; or, d'après leur témoignage, Sergent était « un homme honnête et digne de confiance ». Gagné par les manifestations de cette confiance qu'ils lui témoignaient, retenu par son attachement à l'église qu'ils desservaient, et où il aimait à travailler, fut-ce sous leurs ordres, il s'adjoignit à Mougeat pour sauver tout ce qu'il put recueillir des reliques conservées à Saint-Corentin. Quand le Bras, qu'il vénérât et du salut duquel il avait lieu d'être fier, fut restitué à cette même église de nouveau desservie par les mêmes intrus, il signa avec les prétendus vicaires épiscopaux le procès-verbal que ceux-ci destinaient à remplacer les anciens authentiques.

Non-seulement les raisons que j'ai fait valoir plus haut, c'est-à-dire la gratitude de l'autorité épiscopale, mais aussi l'estime et l'affection que lui ont portées des personnes ennemies déclarées du schisme, prouvent bien qu'on pourrait seulement lui reprocher

de n'avoir pas bien compris la culpabilité de ses communications avec des hommes que l'Église rejetait.

Moi-même, élevé sous les yeux de ma grand'mère, femme vénérable qui, ayant vu la Révolution, gardait le souvenir de ce qui s'était passé à Quimper pendant cette période, je l'ai entendue raconter comment elle avait failli être tuée par un des gendarmes qui conduisait à la mort M. Raguénès, ami de sa famille; comment elle avait soustrait aux profanations la statue de saint Jean-Discalecat; je l'ai entendue souvent parler de la vénération qu'elle gardait pour la mémoire de Daniel Sergent, qu'elle avait très particulièrement connu. Or, je sais que non-seulement sa fidélité à l'Église, mais même ses convictions politiques très-arrêtées l'auraient rendue sévère et peut-être injuste pour quiconque aurait formellement adhéré au schisme et aux principes révolutionnaires.

Tout ce qui précède a rapport à l'époque où le Bras de saint Corentin était vénéré, quoique d'une manière à coup sûr insuffisante. Quimper possède encore (et puisse notre ville le posséder longtemps) un de ceux qui prièrent devant la chässe exposée à l'entrée du chœur. Le Révérend Père de Saint-Alouarn se rappelle qu'on lui montrait à la cathédrale le pauvre reliquaire fabriqué en 1793, et en l'invitant à prier on lui disait : « Là est le Bras de saint Corentin. »

Je tiens ce témoignage du Révérend Père lui-même. Quand, une fois ses études finies, il revint à Quimper, la Relique n'était plus à sa place d'autrefois. C'est entre 1821 et 1825 qu'elle a été déplacée, si nous en jugeons par les inventaires de ces deux années.

Les ruines étaient entassées dans la cathédrale; la sacristie était dans l'état le plus déplorable. « De nombreux ouvriers, en escouades pacifiques, dirigés par des hommes que le zèle de la maison du Seigneur dévore, vont rendre à la basilique ses premières splendeurs. » Hélas ! ils allaient surtout lui donner son premier badigeon ; mais du moins le chœur allait être débarrassé et la sacristie élargie. MM. de Mauduit et Goardon prirent les tombeaux qui renfermaient, l'un, *les nappes des trois gouttes de sang*, l'autre, *le Bras de saint Corentin*, et leur donnèrent dans la sacristie un refuge provisoire..., du moins, c'était leur intention. Qui

donc l'ignore ? Il n'y a rien de définitif comme le provisoire !

Plus d'un fidèle dira : le clergé n'a-t-il pas été coupable au moins de négligence, en laissant se prolonger cette situation ?

Eh bien ! la vérité c'est que dans les affaires de ce genre les responsabilités peuvent très-bien ne peser sur personne, en particulier. MM. de Mauduit et Goardon agissaient sagement en écartant des saintes Reliques toute profanation, même involontaire, de la part des ouvriers chargés des travaux de restauration.

Mais, à quel moment précis l'autorité de l'évêque, du chapitre ou du curé était-elle obligée d'intervenir pour rendre au culte le Bras de saint Corentin ?

Les ressources de la fabrique n'étaient pas considérables ; elles permirent de faire un reliquaire bien modeste pour *les trois gouttes de sang*, une niche pour l'*ossiculum* de saint Corentin. Attendait-on le moment où elles permettraient aussi de remplacer l'ancienne chässe d'argent qui avait disparu en 1793 ?

Qui pourrait répondre à cette question ? Ce qui est certain, c'est que le séjour à la sacristie commença en 1825, et peut-être plus tôt, et dura sans interruption jusqu'en 1879.

Le Bras de saint Corentin ne fut, cependant, pas complètement oublié pendant cette période. De loin en loin, un étranger venait demander à le visiter. Parmi les prêtres du chapitre, de l'évêché ou du clergé paroissial, il y en eut constamment quelques-uns qui connaissaient l'existence de cette Relique et qui la virent plus d'une fois. Les serviteurs de l'église la connaissaient aussi ; mais, en général, les habitants de Quimper et presque tous les prêtres en ignoraient l'existence. Il semble que l'oubli complet, absolu, était bien près de se faire, et cependant, c'est à ce moment que la lumière se produisit ou du moins se prépara. Il est inutile d'ajouter que ceux-là mêmes qui avaient vu la Relique, se demandaient tout naturellement, du moins dans les dernières années, si c'était bien là le Bras de saint Corentin. Serait-il téméraire de dire que le jugement de plus d'un dût pencher vers la négative ? Ce qui est certain, au moins, c'est que personne n'avait une confiance absolue.

VI.

« M. de Penfentenyo, administrateur provisoire de la cure de Saint-Corentin, voulut connaître tout le mobilier de la cathédrale. A la veille de la fête de saint Corentin, le 9 décembre 1879, les ouvriers de M. Daoulas étaient employés à remettre divers objets, épars, à leurs places respectives. Leur patron (M. Daoulas, fils) accompagna M. l'administrateur provisoire dans la sacristie haute. Ils entrèrent dans la salle du Chapitre et aperçurent au fond d'une armoire, une caisse grisâtre, dont les moulures avaient été décorées de peintures rouges et bleues. M. Daoulas en retira une petite chasse, fermée par un couvercle, autour duquel pendaient les lambeaux d'un cordon de soie. Le couvercle enlevé, on découvrit l'humérus d'un bras droit, soigneusement enveloppé dans une étoffe de soie verte. »

Quoiqu'aux yeux de M. de Penfentenyo cette rencontre fut vraiment une découverte, (bien du temps s'écoula avant qu'il ne sut que l'existence de ces boîtes et de cette Relique était déjà connue d'un petit nombre), il ne parla guère du trésor qu'il avait trouvé, mais cependant, il ne s'imposa pas sur ce point un silence absolu. Le fait s'était produit au mois de décembre, j'en entendis parler pour la première fois le mardi de Pâques 1880.

Au mois d'août de la même année, je devins habitant de Quimper. Plusieurs fois, dans les mois qui suivirent, j'entendis parler de la Relique trouvée, mais surtout j'entendis exprimer le regret qu'on n'eût pas quelque donnée sinon certaine, du moins quelque peu probable, avant de saisir l'autorité épiscopale d'une affaire qui pouvait être importante.

Enfin, je fus chargé d'étudier ce que pouvait bien être cette Relique.

Si je suis obligé de parler de moi-même, on me le pardonnera ; je suis arrivé à la partie la plus importante de mon travail, puisqu'il s'agit de prouver que la Relique si non perdue, du moins de plus en plus négligée à la sacristie, est bien le Bras de saint

Corentin. Je sens donc la nécessité d'une grande clarté dans le récit, et je ne trouve pas d'autre moyen d'exposer les faits avec clarté et précision que de raconter les choses comme elles se sont passées à ma connaissance.

J'ai déjà dit que ma grand'mère avait connu très-intimement Daniel Sergent ; or, elle m'avait dit bien des fois que cet homme respectable avait sauvé le Bras de saint Corentin. Une petite fille de Sergent, M^{lle} Rosine Brisson, morte à Concarneau, m'avait dit plusieurs fois la même chose en me parlant de son grand-père, dont elle était justement fière.

J'étais habitué à croire ces deux personnes, dont la mémoire était très-sûre, surtout pour les souvenirs de cette sorte.

Mais en ce qui concerne le Bras de saint Corentin, je ne les croyais pas ; la raison en est bien simple : s'il avait été sauvé, on l'aurait vu reparaitre ; or, jamais je n'avais entendu dire que la sacristie possédât une Relique qu'on put supposer être ce Bras.

Mon ignorance et mon incrédulité avaient duré jusqu'en 1877. En cette année, avait paru un livre, fruit d'un long et consciencieux travail : *La monographie de la cathédrale de Quimper*, par M. Le Men, archiviste du département. Aussitôt son apparition, j'en avais acheté et lu un exemplaire. Or, à ma grande stupéfaction, j'avais trouvé vers la fin du volume ces lignes que tout le monde peut lire à la page 357 de cet ouvrage :

« La relique du Bras de saint Corentin existe encore aujourd'hui dans la cathédrale. On verra, par le procès-verbal suivant, comment elle fut préservée de la destruction en 1793. » Et, à la suite se trouvait reproduit intégralement l'acte des vicaires épiscopaux, c'est-à-dire l'attestation de la restitution faite le 11 décembre 1795.

Ma grand'mère et M^{lle} R. Brisson ne s'étaient pas trompées !

En 1880, il y avait donc trois ans que je croyais à la conservation du Bras de saint Corentin et que je faisais des vœux pour le voir reparaitre à la lumière.

De toutes les pièces citées plus haut, les deux authentiques de Marmoutiers, l'authentique dressé à Quimper après la réception de la Relique, l'acte de M. Sérandour, je savais presque par cœur

les fragments cités dans la monographie. Quand je me trouvai pour la première fois en présence de la Relique trouvée par M. de Penfentenyo et M. Daoulas, je ne pus hésiter longtemps sur la manière de diriger mes recherches ; je retrouvais en effet :

1° « Une cassette de bois colorée en gris, moulures et sculptures rouges et bleues. » (Procès-verbal des vicaires épiscopaux.)

2° Dans cette cassette, « une petite casse longue de bois, couverte de papiers. » (Authentique de Quimper, 16 novembre 1640.) Cette seconde cassette, beaucoup plus étroite et plus basse que la première, lui est à peu près égale en longueur, même extérieurement, de sorte qu'elle était placée en diagonale dans la première boîte.

J'avais donc devant moi la cassette « que Sergent avait apportée à la sacristie de Saint-Corentin », et d'autre part la cassette venue de Marmoutiers au manoir de Kervégan en Scaër, et de Kervégan à Quimper.

3° Dans cette cassette, je trouvais une pièce de taffetas vert. (Authentiques de Quimper 1640 et 1643.)

4° Cette pièce de taffetas enveloppait un os très dur et presque poli ; une parcelle avait été enlevée à l'une des extrémités. Je portai cet os, dans son enveloppe et sa cassette, à M. le docteur Chauvel, fils, qui reconnut un *humérus*, « qui est l'os d'un des bras de l'épaupe au coude ». (Même authentique.)

Après ces préliminaires, je me mis en rapport avec M. l'abbé Peyron pour continuer mes recherches ; j'examinai le tableau, dressé par lui, des armes des évêques de Quimper, et je comparai à ces armoiries les sceaux rompus, mais bien conservés, sur la petite cassette. Je reconnus ainsi :

1° Le sceau de Guillaume Le Prestre de Lézonnet : « la dite Relique a été mise en la dite casse, reliée de la dite ficelle et cachetée du cachet du dit defunt seigneur évesque. » (Authentique de 1640.)

2° Le sceau de René du Louët, qui visita et reconnut la Relique en 1643, et pour cela rompit le cachet de son prédécesseur.

3° Le sceau du Chapitre de Quimper.

Un quatrième sceau existe, mais je ne pus pas le reconnaître. Je penchais à croire qu'il appartenait à Julien Le Texier, chanoine de Cornouailles, compagnon de voyage de Guillaume Le Prestre à Tours et à Marmoutiers. En cela, je me trompais.

Le résultat de cette première étude n'était pas complet comme celui de l'enquête qui en fut la suite naturelle ; mais, il y avait cependant des éléments bien suffisants pour dire : « Voilà le Bras de saint Corentin. » Pour le présenter à la vénération des fidèles, il fallait bien aller plus loin encore et répondre aux objections qui devaient se présenter.

Mgr l'évêque de Quimper jugea que les présomptions d'identité entre la Relique conservée à la sacristie et le Bras de saint Corentin étaient assez sérieuses pour donner lieu à une enquête que ferait un représentant de sa propre autorité ; il chargea de ce soin M. l'abbé Jégou, vicaire général, qui accepta, mais mourut sans avoir accompli ce travail.

M. l'abbé du Marhallac'h fut chargé de le reprendre. Grâce en soit rendues à Dieu ! M. le Vicaire général poursuivit cette œuvre avec une persévérance et une activité, une précision et une sûreté de recherches, dont nous n'avons plus qu'à constater l'heureux résultat.

C'est en particulier à ses patientes investigations que nous devons de connaître tout ce qui a été dit sur le culte rendu au Bras de saint Corentin depuis 1795 jusqu'à son déplacement entre 1821 et 1825. Sans le *Rapport*, en effet, tous ignoreraient aujourd'hui la mention qui est faite de la Relique dans les différents inventaires, mention si importante qu'elle suffit pour répondre à toute objection sérieuse.

C'est aussi dans ce même acte que la lumière est faite sur le quatrième sceau que je n'avais pu reconnaître : ce sceau, qui est reproduit jusqu'à huit fois sur la cassette, appartient à Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, et fut par lui apposé à Marmoutiers même.

Quand M. du Marhallac'h écrivit son rapport, on ignorait encore généralement que quelques ecclésiastiques avaient eu connaissance, depuis fort longtemps, de la Relique conservée à la

sacristie et regardée comme étant le Bras de saint Corentin. M. le Vicaire général, partageant cette ignorance, intitula un de ses articles : « Une découverte énigmatique. » On peut dire que le mot était vrai à un certain point de vue ; d'ailleurs, le résultat n'en est pas moins important.

VII

En adoptant les conclusions du *Rapport* de son grand Vicaire, Mgr Nouvel reconnu comme authentique le Bras de saint Corentin, le 12 novembre 1885.

Le 19 mars 1886, il adressa une lettre-circulaire à son clergé pour lui faire savoir qu'il avait informé le Saint-Siège de tout ce qui avait été fait à propos du Bras de saint Corentin, et que la Sacrée Congrégation des Rites approuvait la modification faite à la cinquième *leçon* de la fête de la Translation des Reliques de nos saints Patrons.

Le 30 novembre de la même année, il fit encore appel à ses prêtres pour les engager à célébrer avec une solennité particulière la fête de saint Corentin qui approchait ; il ordonnait un salut du Saint-Sacrement dans toutes les églises du diocèse, et l'on devait y chanter le *Pange solemnes* avec le verset et l'oraison de saint Corentin.

Depuis quelque temps déjà, de concert avec M. l'Archiprêtre de Saint-Corentin, Monseigneur étudiait le programme de la translation solennelle et s'occupait des moyens de procurer l'hospitalité aux dignitaires du clergé que cette circonstance amènerait à Quimper.

Lorsque la fête arriva, une grande partie de la population de Quimper y était tout spécialement préparée : les exercices d'une mission venaient d'être prêchés en breton d'abord, puis en français pour les enfants ; aussitôt après la solennité, la prédication en langue française devait reprendre pour les adultes et se terminer à la fête de Noël. C'est donc au milieu de jours vraiment

bénis et bien féconds en grâces que le Bras de saint Corentin rentra dans la cathédrale. Nous croyons devoir donner ici intégralement le compte-rendu de la translation, tel qu'il fut publié dans la *Semaine religieuse*.

TRANSLATION DU BRAS DE SAINT CORENTIN

ARTICLE 1^{er}.

Les Préparatifs (9 Décembre 1886)

Jamais peut-être la Basilique de Saint-Corentin n'avait reçu une parure comme celle qu'elle revêt en ce moment.

C'est justice ! L'Épouse se prépare pour la visite de l'Époux. C'est, en effet, l'image sous laquelle la liturgie dans l'office de la Dédicace nous montre, d'une part, l'Église, temple matériel, figure de la grande église du paradis, et, d'autre part, le Christ, son immortel époux, que représente ici-bas l'Évêque, aujourd'hui Anselme, autrefois Corentin.

On voudrait que tous pussent voir la vieille Cathédrale dans cette parure qui semble renouveler sa jeunesse, sans lui rien enlever de sa majesté tant de fois séculaire ; on voudrait au moins la décrire de telle sorte que ceux qui ne pourront la contempler de leurs yeux, aient quelque idée de cette décoration où les souvenirs du passé occupent la place qui leur appartient, et où la joie présente est redite par chaque guirlande et par chaque oriflamme. Tous les soins ont été pris pour ne pas dissimuler et pour rompre le moins possible les lignes d'architecture, et ce résultat est complètement obtenu.

A la hauteur de la galerie ou tribune supérieure, sont placés contre les faisceaux de colonnettes qui montent du pavé jusqu'aux voûtes, douze grands écussons dont la signification et la raison d'être seront indiquées tout-à-l'heure. Les armes des Evêques sont surmontées d'une mitre ; les autres armoiries supportent les

couronnes héraldiques qui leur conviennent, par exemple la couronne ducale pour la Bretagne, la couronne de comte pour la Cornouailles, la couronne murale pour la ville de Quimper, etc.

Au fond du sanctuaire, sur le mur existant entre la base de la fenêtre et la galerie supérieure, apparaît un grand blason aux armes de S. S. Léon XIII ; il est surmonté de la tiare et accompagné des deux clefs symboliques.

Sur ce mur, non-seulement dans l'arcade centrale, mais dans les treize arcades du chœur, se déroule une tenture blanche semée d'hermines noires et relevée à son sommet par une draperie rouge.

Au-dessous de chaque blason est un petit étendard au chiffre de Notre-Dame, à qui saint Corentin consacra la cathédrale, et, au-dessous de chacun de ces étendards, une longue banderole blanche ou rouge alternativement (1).

De chaque côté du baldaquin de l'autel, les banderoles sont plus belles et ont été faites pour la circonstance ; elles portent des invocations, l'une à saint Corentin, l'autre à saint Pol Aurélien. Il était juste de rappeler ici que les deux diocèses ne forment qu'une seule famille, et de saluer les pèlerins, prêtres ou laïques, qui viendront du Léon honorer le Patron de la Cornouailles.

Les autres banderoles étendues sur les murs ou suspendues à la voûte, à part celles dont les inscriptions indiquent la destination toute de circonstance, ont été prêtées à la cathédrale par une noble et généreuse dame, qui ne demande en retour que quelques prières.

Une guirlande de verdure autour du chœur, relevée par des fleurs artificielles, court tout droit à la base de la galerie inférieure.

A cette première guirlande vient s'en relier une autre en festons, et enfin, dans chaque arcade, il y en a une troisième partant

(1) Si nous nous abstenons ici de toute appréciation élogieuse pour les personnes chargées des travaux de sculpture, de peinture et de décoration général, nous croyons devoir dire au moins qu'elles ont respecté la maçonnerie de l'église jusqu'au scrupule, et que les guirlandes, les blasons ou les oriflammes ont été suspendus sans qu'on ait employé pour cela ni clous ni pointes. C'est un exemple qui serait à suivre partout.

du sommet même de l'ogive pour revenir gracieusement rejoindre le chapiteau, et de là retomber jusqu'aux stalles.

Dimanche et lundi, de grandes corbeilles de fleurs naturelles seront suspendues dans chacune de ces arcades.

La décoration de la grande nef est la continuation de celle du chœur, mais avec moins de richesse. Au lieu de trois guirlandes, il n'y en a qu'une descendant en festons entre les galeries et les arcades, et toujours de manière à ne cacher ni la charmante frise de feuillage sculptée dans le granit, ni les contours des ogives. Aux piliers sont fixés des étendards portant les noms des doyens ou cures de la Cornouailles, et ceux de leurs saints patrons ou des Saints qui y sont spécialement honorés.

Dans ce que les archéologues appellent l'*arc triomphal*, c'est-à-dire dans le centre de la Cathédrale, entre le chœur, la nef et les deux branches du transept, sont suspendues aux grands piliers quatre banderoles avec inscriptions, et deux autres semblables continuant la même série sont placées contre les gros piliers ronds à l'entrée de la nef.

Ces inscriptions donnent un résumé succinct, mais complet, de l'histoire des Reliques de saint Corentin et de son Bras, en particulier.

Elles sont surmontées chacune d'un chiffre romain qui indique dans quel ordre on doit les lire :

La 1^{re} à l'entrée du chœur, au-dessus de la statue de saint Pierre ;

La 2^e au dessus de la statue de saint Corentin ;

La 3^e vis-à-vis de la chaire ;

La 4^e vis-à-vis de la précédente ;

La 5^e et la 6^e près de l'entrée de la cathédrale.

Le trône destiné à recevoir le Bras de saint Corentin, dès samedi avant les premières Vêpres, s'élève dans l'*arc triomphal*.

Il consiste en une estrade élevée, surmontée d'un riche baldaquin ; ce baldaquin est formé d'un dôme blanc semé d'hermines et rehaussé par les belles draperies du dais qui sert à nos processions solennelles.

De ce dais descendent des tentures blanches rehaussées par

des dessins de couleurs harmonieuses. Par ailleurs, les couleurs et les dessins empruntés aux armes et au drapeau de la Bretagne forment le fond de toute la décoration de la Cathédrale, comme il convient pour une fête essentiellement bretonne.

La face du baldaquin tournée vers la nef porte les armes de Guillaume Le Prestre de Lézonnet ; la face tournée vers le chœur, les armes de Mgr Nouvel ; vers la chapelle des Trépassés (transept nord), les armes de Guillaume le Gouverneur ; vers la chapelle du Sacré-Cœur (transept sud), les armes de René du Louët.

Le brancard du reliquaire porte, à droite, les armes du Chapitre de la Cathédrale, à gauche, les armes de la Ville de Quimper.

Enfin, nous arrivons au reliquaire. La demeure définitive à donner au Bras de saint Corentin est digne de sa haute destination. Le grand orfèvre qui a fait le maître-autel de la Cathédrale a été chargé d'exécuter cette œuvre qui, depuis bientôt quinze jours, a fait l'admiration des visiteurs admis à la considérer.

C'est non pas une copie, mais une imitation très-heureuse d'un des plus curieux et des plus gracieux modèles que nous ait légués le moyen-âge.

Quatre personnages portent une châsse formée d'un cylindre de cristal terminé à chaque extrémité par un beau fronton de bronze doré, orné de fines ciselures et de rosaces émaillées.

Le Bras de saint Corentin posé sur le taffetas vert dans lequel il est venu de Marmoutiers, et dont il n'a jamais demeuré séparé depuis 1623, sera donc parfaitement visible au regard.

Les personnages qui portent la châsse représentent : 1° Salvator de St-Malo ; 2° Guillaume Le Prestre de Lézonnet ; 3° Jacques Dhuissieu, grand prieur de Marmoutiers ; 4° Mgr Dom Anselme Nouvel.

Deux personnages sont placés entre les porteurs, l'un à droite et l'autre à gauche : ce sont les statuette de M. du Marhallac'h, présentant les sceaux imprimés sur le couvercle de l'ancienne cassette, et M. de Penfentenyo.

Le reliquaire est donc lui-même comme un résumé de l'histoire du Bras qu'il renferme.

Au-dessous de chacune des six statuette est un blason repro-

duisant les armes du personnage qu'elle représente, avec cette particularité que pour Salvator, qui vivait avant qu'il ne fut question de blason, au lieu d'armoiries on trouve cette inscription : *Anno Domini 966*. Les six blasons sont posés sur le bord d'un magnifique plateau de bronze doré d'un dessin très riche, dans lequel s'encadrent les noms correspondant aux armoiries. Le bord lui-même est orné d'une belle bande émaillée.

Au-dessus des frontons, se trouvent les armes de la Ville à une extrémité, et à l'autre, les armes du Chapitre.

La chapelle de saint Corentin est ornée de quatre étendards aux hermines de Bretagne, avec des invocations à saint Corentin, à son ami saint Primel, à saint Guennolé et à saint Tudy, ses deux disciples et ses compagnons dans son voyage en Touraine.

Cette chapelle vient d'être décorée de peintures très riches dans l'enfeu de Jean du Marhallac'h, chanoine de Cornouailles (fin du xvi^e et commencement du xvii^e siècle) (1). L'autel dédié à saint Corentin a été transporté dans la chapelle des saints Anges et substitué à un autel de stuc. Il est remplacé lui-même par un autel dont la maçonnerie, en granit du pays, est dissimulée par un revêtement en chêne très-richement peint, et orné d'un panneau en relief dont je n'ai pas à dire le mérite, mais dont il me faut expliquer le sujet (2). Si l'on veut se reporter à l'authentique qui fut rédigé à Marmoutiers, on croira assister à la scène qui y est si bien décrite et l'on verra :

« Comment le Révérend Père en Dieu, J. Dhuissieu, grand prieur de Marmoutiers, octroya le Bras de saint Corentin à l'illustrissime et Révérendissime Guillaume Le Prestre de Lézonnet, évêque de Cornouailles. »

Pour reconnaître chacun des personnages, il faudrait commencer par l'extrémité la plus rapprochée du fond de la chapelle.

On trouvera ainsi :

1° G. de Loynes, scribe de l'abbaye de Marmoutiers ; il tient la boîte où va être déposée la Relique.

(1) C'est dans cet enfeu qu'a été inhumé Mgr Nouvel.

(2) Ce panneau en relief sort des ateliers de M. Cachal-Froc, de Paris.

2° Louis Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'isle Tristan à Douarnenez.

3° R. Guedien, prévost de Blaslay, chanoine de Saint-Martin de Tours (ce chanoine est un peu caché par L. Odespung).

4° Julien Le Texier, chanoine de Cornouailles (il est reconnaissable à l'aumusse, ancienne coiffure du Chapitre de Quimper).

5° Moine portant la crosse de G. Le Prestre.

6° G. Le Prestre de Lézonnet, évêque de Cornouailles.

7° François Durand, secrétaire du prieuré de Saint-Martin de Laval, (il est à genoux et tient le Bras de saint Corentin posé sur une étoffe de couleur verte).

8° J. Dhuissau, grand prieur de Marmoutiers, (il indique par le geste qu'il fait donation de la Relique).

9° Louis Blanchard (ou Blanche), prieur de Saint-Martin de Laval, (il est placé derrière le grand prieur de Marmoutiers ; c'est lui qui avec F. Durand, son secrétaire, avait été chargé de prendre ou lever le Bras de saint Corentin).

10° Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo.

11° Guillaume Joar, chanoine de Saint-Malo.

12° Symon, chanoine de Rennes.

13° Thomas Hary, chanoine de Vannes.

Tous ces personnages ont été témoins de la donation et signataires de l'attestation d'authenticité du Bras de saint Corentin.

L'autel porte en guise de retable une niche-armoire destinée à recevoir le reliquaire.

Dans une ouverture de la maçonnerie de l'autel sera placé le reliquaire en bois fabriqué par Daniel Sergent ; la cassette venue de Marmoutiers sera déposée dans le rétable.

DÉCORATION DU CHOEUR DANS LA CATHÉDRALE

BLASONS SUSPENDUS AUX COLONNES

(Commencer à l'entrée du chœur, côté de l'Évangile).

1. Guillaume Le Prestre de Lézonnet, qui obtint le Bras de saint Corentin des moines de Marmoutiers, 1623.

2. Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, qui ac-

compagna G. Le Prestre à Marmoutiers, et appliqua le sceau de ses armes sur la Relique.

3. René du Louet, successeur de G. Le Prestre, qui reconnut le Bras de saint Corentin et en célébra la translation solennelle, mai 1643.

4. Mgr D. A. Nouvel. — Les armes de Monseigneur sont naturellement placées au-dessus du trône épiscopal.

5. Bretagne.

6. Sceau de l'abbaye de Marmoutiers.

7. S. S. Léon XIII (au-dessus du maître-autel).

8. Sceau du Chapitre de l'église cathédrale, insigne Basilique de saint Corentin.

9. Ville de Quimper.

10. Cornouailles (en face du trône épiscopal). — (Jusqu'à la Révolution française, les évêques de Quimper portaient le titre d'évêque et comte de Cornouailles).

11. Annibal de Farcy de Cuillé, qui *descendit* le Bras de saint Corentin, 1768.

12. Toussaint Conen de Saint-Luc, qui renouvela cette cérémonie, 1782, 1785.

13. M. l'abbé F. du Marhallac'h, qui présenta son rapport à Mgr l'évêque de Quimper et de Léon et obtint l'acte par lequel le Bras de saint Corentin fut déclaré authentique, 1885.

CHAPELLE DES TRÉPASSÉS.

Armes de Monseigneur J.-M. Graveran, qui érigea les flèches de la cathédrale au moyen de la souscription appelée « le sou de saint Corentin », 1854.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Armes de Monseigneur R.-N. Sergent, qui restaura la Cathédrale de Saint-Corentin, 1857-1871.

DÉCORATION DE LA GRANDE NEF

INSCRIPTIONS DES ÉTENDARDS

I.

*Pour soustraire
aux Normands
les Reliques
de S. Corentin,
Quimper
les confia
aux monastères
de Léhon
et de Montreuil.
IX^e siècle.*

III.

*Guillaume
Le Prestre
de Lézonnet,
Év. de Quimper,
reçut le Bras
de S. Corentin
des mains
de J. Dhuissseau
Grand-Prieur
de Marmoutiers.
10 mai 1623.*

V.

*Le Bras
de S. Corentin,
soustrait
à des profanations
imminentes,
fut confié
à l'église
d'Ergué-Armel,
8 décembre 1793,
et rendu à
cette cathédrale,
11 décembre 1795.*

II.

*Salvator,
Év. de S.-Malo,
transporta
les Reliques
de S. Corentin
de Léhon à Paris,
966,
d'où elles
furent données
à Marmoutiers.*

IV.

*Réception
du Bras
de S. Corentin
à Quimper,
8 Novembre 1640.
Peste de Quimper,
vœu de la Ville,
cessation du fléau,
2 février 1643 (1).
Translation
3 mai 1643.*

VI.

*Monseigneur
D. A. Nouvel, O. S. B.,
Evêque de Quimper
et de Léon,
ayant reconnu
le Bras
de S. Corentin,
12 novembre 1885,
le rend
à la vénération,
12 décembre 1886.
Alleluia !*

Aujourd'hui jeudi 9 décembre, à 4 heures, après la récitation de l'office, Messieurs les Chanoines, vêtus de la *cappa magna*, se sont rendus de la cathédrale à l'évêché, où ils ont été reçus par Monseigneur, assisté de Messieurs les Vicaires généraux et de M. l'abbé Peyron, secrétaire.

En présence du Vénérable Chapitre, Monsieur du Marhallac'h a découvert la boîte autrefois faite par Daniel Sergent et donnée par lui à la cathédrale pour servir de reliquaire au Bras de saint Corentin ; il en a retiré la cassette venue de Marmoutiers, et en a extrait la Relique elle-même.

Monsieur le Vicaire général a fait reconnaître à Messieurs les Chanoines les sceaux apposés sur la cassette.

Puis Monseigneur ayant baisé la Relique l'a présentée à baiser à tous les prêtres présents.

Après quoi, M. l'abbé Peyron a noué le Bras de saint Corentin (sur le taffetas vert de Marmoutiers couvrant un coussin de satin blanc) au moyen de deux rubans de soie blanche et de trois cordons de soie rouge, puis il a introduit la Relique dans un cylindre de cristal, auquel il a fixé le coussin par le moyen de rubans rouges passant par des trous pratiqués dans le cristal même. Les deux extrémités du tube ont été fermées par des plaques de bronze doré sur lesquelles de nouveaux cordons ont été tendus, ils passent par de petits trous semblables aux précédents. Sous les nœuds des cordons ont été glissées deux petites rondelles de carton. Ces dispositions terminées, le sceau de Monseigneur a été appliqué sur le nœud d'un des cordons, et Monsieur Téphany, secrétaire du Chapitre, a scellé du sceau du Chapitre le cordon de l'extrémité opposée ; enfin, des couvercles à vis, également en bronze doré, ont été posés sur les sceaux qu'ils sont destinés à préserver.

Étaient présents :

Mgr Dom Anselme Nouvel, Evêque de Quimper et de Léon ;

M. F. du Marhallac'h, Vicaire général ;

M. A. Serré, Vicaire général ;

M. P. de la Lande de Calan, Doyen du Chapitre ;

(1) Les dates ne sont pas indiquées pour la peste, pour le vœu et pour la cessation du fléau ; il m'avait été impossible de les connaître avec certitude lorsque je rédigeai ces inscriptions. (Voir à la page 165 et 166.)

M. J. Téphany ; M. A. de Penfentenyo, Archiprêtre ; M. L. Salaun, maître des cérémonies ; M. P. Le Moign ; M. G. Bolloré, chanoines ; M. A. Thomas, Aumônier du Lycée de Quimper ; M. F. Daoulas, fils, maître-menuisier.

M. G. Coadou et M. A. Bergot, chanoines, ont fait exprimer leur regret d'être absents, en raison de l'état de leur santé.

M. Serré a dressé procès-verbal de ce qui venait d'être fait.

En ce même jour du 9 décembre, il y a sept ans, le Bras de saint Corentin était recueilli dans une armoire de la sacristie.

ARTICLE II.

La Fête.

§ 1^{er}. — Samedi 11. — Les premières vêpres.

Il est trois heures et demie à l'heure où j'écris ces lignes.

A la même heure, le 11 décembre 1793, Dagorn méditait ses exploits ; les forcenés qui, le lendemain, devaient former sa bande, et les citoyennes du club aspiraient à l'heure où ils allaient, pour jamais, détruire tous les hochets de la superstition, et, pendant ce temps-là, dans sa modeste maison de la rue Neuve, Daniel Sargent, reconnaissant envers Dieu, qui lui avait donné la glorieuse mission de sauver le Bras de saint Corentin et tant d'autres reliques, se livrait à ses occupations de chaque jour.

Entrevoyait-il cette rentrée triomphale qui, tout-à-l'heure, semblait faire tressaillir la vieille église, et dont les heureux témoins garderont pour toujours le souvenir ?

Il travaillait pendant que M. Loëdon veillait sur le précieux dépôt qui lui était confié depuis trois jours, et que le Bras de saint Corentin restait sans honneur dans une armoire, au jour de sa grande solennité.

Et cependant, non ! il n'était pas sans honneur, quand il absorbait ainsi la pensée de ces deux hommes au cœur fidèle.

A cette même heure, le 11 décembre 1793, c'est encore le menuisier qui réparait. Cette fois ce qu'il porte ce n'est plus le Bras

du Saint qu'il aimait, c'est le *tombeau* dans lequel ce Bras va reposer pendant quatre-vingt-onze ans ; cette cassette, il l'a lui-même préparée pour la procession qui sera faite le lendemain dans le temple dénué de tout, au milieu des débris de vitraux, des autels renversés et portant des traces d'incendie. Ceux qui président à ces hommages au milieu des ruines, ont été rejetés par l'Église ; mais du Ciel où les outrages n'ont pu l'atteindre, le saint Protecteur sait bien distinguer ceux qui, malgré les apparences, sont encore les brebis du troupeau qu'il forma jadis.

Depuis ces temps malheureux, que de fois il est revenu ce jour du 11 décembre, sans jamais apporter au Bras de saint Corentin les honneurs que lui rendaient les intrus ! Ah ! béni soit Dieu qui nous a réservé de voir ce que nous avons vu tout à l'heure !

La pluie tombe, l'église est sombre, mais le trône, grandiose et gracieux en même temps, qui s'élève dans l'arc triomphal, étincelle de lumières. Le clergé se rend près de la petite porte communiquant de la cathédrale à l'évêché, puisque le temps empêche la procession de se faire à l'extérieur. Derrière la magnifique croix de la paroisse se sont rangés les séminaristes, les Prêtres originaires de Quimper ou demeurant dans la ville, puis les Curés doyens arrivés pour le début même de la fête, enfin les Chanoines, revêtus de chapes blanches ou d'ornements d'or. Ils sont près de vingt. Leurs rangs sont ouverts par l'Archiprêtre de Morlaix et le Curé doyen de Douarnenez qui, ce matin même, ont pris rang parmi les membres honoraires du Chapitre.

Après quelques minutes d'attente, les Chanoines qui ont pénétré dans le palais épiscopal se présentent à la petite porte ; au milieu de ce cortège apparaît, entre des lumières et dans les nuages de l'encens, le Bras de saint Corentin, visible dans son reliquaire de cristal ; il est porté sur les épaules de M. du Marhallac'h, de M. de Penfentenyo, de M. Salaun et de M. Peyron. L'orgue retentit : c'est la voix de la vieille cathédrale, voix puissante et toujours jeune qui fait éclater sa joie ; puis, les voix humaines répondent à la voix de l'église ; mais non ! elles se joignent à elle, car l'orgue chante encore et chante toujours, que les voix se taisent ou que les voix s'élèvent, jusqu'au moment où, après avoir fait le tour

de son église, saint Corentin vient prendre possession du lieu de son repos :

*Exultabunt Sancti in gloria,
Lætabuntur in cubilibus suis.*

L'Évêque, qui occupe le siège illustré par le premier Pasteur de Cornouailles, offre l'encens à Celui dont il tient la place ; puis, il s'avance vers le sanctuaire, et les vêpres commencent.

Malgré la demi-obscurité, le chœur est beau pendant que les enfants, les jeunes clercs et les prêtres chantent les belles antiennes de notre glorieux Protecteur (1) et les psaumes que l'Église emploie pour célébrer les pontifes ; mais, si le soleil ne consent point à paraître, on dirait que tout prend une nouvelle beauté quand éclatent les strophes du *Pange solemnes*.

Il y a des peuples qui n'ont pas de chant national ; nous Quimpérois, nous avons le nôtre, il peut prendre rang parmi les plus beaux : c'est l'hymne de notre saint Corentin.

Une longue période s'est écoulée depuis que le jeune sous-diacre Corentin-Marie Guillou (2) trouvait, dans sa dévotion à son saint Patron, ce chant si plein d'enthousiasme ; et même au temps où M. Evrard et M. Moëlo le chantaient avec leurs voix puissantes et leurs cœurs si *cornouaillais*, on ne le disait pas comme aujourd'hui, et surtout, nous l'espérons, comme on va le redire demain.

Au *Magnificat*, après avoir encensé le maître-autel, l'autel qui remplace celui que saint Corentin consacra à Notre-Dame, l'autel qui maintenant lui est dédié en même temps qu'à la sainte Mère de Dieu, le Pontife officiant vient jusqu'à l'entrée du chœur pour faire encore brûler l'encens devant la sainte Relique. Les vêpres terminées, il bénit son peuple.

Maintenant quelques heures se sont écoulées et la nuit est venue. Dans la cathédrale, il n'y a plus de chants ; on n'entend que les pas des fidèles. Auprès des confessionnaux sont des groupes

(1) Nous devons à l'obligeance de Dom Potier, bénédictin de Solesmes, le chant de ces antiennes.

(2) Depuis longtemps chanoine honoraire de Quimper, aujourd'hui chanoine de la métropole de Paris et toujours excellent critique musical.

considérables ; les jeunes gens y sont nombreux. Autour de l'estrade sur laquelle s'élève le Reliquaire (vu à cette place il est splendide), se pressent ceux que les occupations d'un jour de marché ont retenus à l'heure des vêpres, ce qui n'a pas empêché l'église d'être remplie alors comme aux jours de grandes fêtes. D'autres qui sont déjà venus sont attirés de nouveau et prient avec ferveur.

De chaque côté de l'arc triomphal sont des tables destinées à recevoir les reliquaires et les objets précieux qui, demain, seront portés à la procession solennelle. Aux balustrades auxquelles sont adossées ces deux tables, sont attachées la bannière de Saint-Corentin (au revers elle porte l'image de saint Pol ordonnant au dragon de se jeter dans la mer), la bannière des pèlerinages diocésains (d'un côté saint Corentin et saint Pol, de l'autre N.-D. de Rumengol), la bannière de N.-D. de Rumengol : c'est un chef-d'œuvre de richesse et de bon goût, d'un côté elle représente l'Assomption de Notre-Dame sur un admirable fond d'or, et de l'autre, Notre-Seigneur en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean.

Les reliquaires, ordinairement placés dans la chapelle des *Trois gouttes de Sang*, sont posés sur les deux tables, un de chaque côté. Celui qui est voisin de la chapelle du Sacré-Cœur est placé sur une vieille boîte que plus d'un aura trouvée peu convenable pour soutenir des reliques aussi saintes ; cette boîte est celle dont il a été tant parlé : la cassette fabriquée dans l'atelier de Daniel Sergent.

Elle est bien là, en face du splendide reliquaire qui la remplace aujourd'hui.

Contre la grille, à l'entrée du chœur, étincellent à la lueur des cierges la croix d'or de Saint-Corentin et la belle et vieille croix d'argent de Kerfeunteun.

Le Petit-Séminaire de Pont-Croix envoie une députation nombreuse ; les élèves dont les familles habitent Quimper sont déjà arrivés, ceux de Plomodiern se joindront à eux demain.

Parmi les prêtres que j'ai déjà rencontrés, il en est quatre dont la présence offre une signification particulière et que je dois signaler : le vénérable Chanoine, curé de Scaër, dans la paroisse duquel le

Bras de saint Corentin demeura dix-sept ans (1623-1640) au manoir de Kervégan ; le Recteur de Rumengol, dont l'église rappelle si particulièrement le souvenir de notre saint Patron ; le Recteur du Folgoët, dont l'église est pour le Léon ce que Rumengol est pour la Cornouailles, enfin et surtout, le Recteur de Plomodiern, dans la paroisse duquel saint Corentin passa une partie considérable de sa vie ; aussi le Conseil de fabrique de Plomodiern occupait-il la place d'honneur devant la Relique, en face du Conseil de fabrique de Saint-Corentin.

§ II. — *Dimanche 12.*

5 heures du matin. — Les cloches joyeuses annoncent la fête ; au ciel la lune brille splendide, et nous en sommes bien aise pour l'honneur de saint Jean-Discalcéat ; il a honnêtement gagné les sous et les deux sous qu'on lui a donnés ou promis pour qu'il obtienne du beau temps.

Les pèlerins venus des cantons du voisinage ont été éclairés dans leur route par la lumière du firmament, et ils vont être nombreux à la cathédrale.

6 heures 1/2. — Ils étaient nombreux aussi ceux qui étaient dehors, parce que les portes de l'église avaient été fermées pendant le sermon matinal traditionnel.

A l'intérieur, elle était superbe cette grande foule écoutant avec une attention si profonde, une dévotion si visible, l'histoire de saint Corentin et de sa relique, que lui racontait le révérend Père C. Le Moigne, supérieur de Saint-Joseph. Il est vrai que l'orateur la lui rendait facile. Pour les Pères de la Compagnie de Jésus, dans notre pays, la dévotion à saint Corentin est un héritage de famille, et l'on peut être heureux de voir combien ils restent fidèles aux traditions de Julien Maunoir et de Pierre Bernard. Aussi étaient-ils nombreux déjà hier les fils de saint Ignace pour chanter les premières vêpres du patron de la Cornouailles, et nous nous réjouissons de voir parmi eux « un des contemporains, devenus rares, de l'époque où le Bras de saint Corentin était encore à la porte du

chœur, « un vétéran des générations qui s'éteignent » et qui a donné de ses souvenirs personnels une attestation à laquelle son nom, son caractère, la vénération qui l'entoure donnent plus de valeur encore (1). »

Après le sermon du Père Le Moigne, la messe suivie de communions nombreuses.

Au sortir de la cathédrale, j'étais heureux de voir dans nos rues

Les campagnards avec leurs grands cheveux
Portant la braie ainsi que leurs aïeux.

Ce spectacle est devenu trop rare, car les paysans les plus fidèles aux vieux costumes sont plus près de Châteaulin que de Quimper, et les bords de l'Aulne voient plus souvent que les bords de l'Odé

.....la braie aux plis flottants,
Et les longs cheveux bruns, longs depuis trois mille ans !

9 heures 1/4. — Je sors de bonne heure pour me rendre à la grand'messe, mais en prenant bien mon temps pour voir la physionomie de notre bonne vieille cité. Les vers de Brizeux (2) me reviennent à la mémoire :

Ah ! voici dans le fond la ville de Kemper,
Assise au confluent de l'Odé et du Ster.
Comme sa cathédrale, aux deux tours dentelées
S'élève noblement du milieu des vallées !
O perle de l'Odé, fille du roi Grallon,
Qui de saint Corentin portes aussi le nom,
Réjouis-toi, Kemper, dans tes vieilles murailles,
Vois avec quelle ardeur, ô reine de Cornouailles,
Tes fils, de tous les points de l'antique évêché,
Pêcheurs et campagnards viennent.....

non pas à ton marché, ô Quimper, mais à la fête la plus belle dont il t'ait jamais été donné d'être témoin !

L'église ensoleillée paraît plus belle encore que la veille, et bien avant que l'office ne commence, la nef, les bas-côtés, les chapelles sont remplis d'une foule compacte. Près de la chaire ont été réservées des places pour les nombreux descendants de Daniel Sergent

(1) *Rapport*, 2^e édition. M. du Marhallac'h y donne une lettre testimoniale signée par le R. P. de Saint-Alouarn.

(2) Brizeux ; *Les Brélons*, chant xix^e : *Le Marché de Quimper*.

et pour les proches parents des personnes qui ont eu quelque part dans les différents travaux sur le Bras de saint Corentin, ou dans l'organisation de la fête. Parmi ceux qui descendent du *bon menuisier* et qui portent son nom, il en est un dont la présence nous aurait particulièrement réjoui : nous exprimons un regret très-vif en constatant l'absence du R. P. Sergent, de la *Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée*. Ce jeune religieux, contraint par les *décrets* d'aller faire son noviciat en Hollande, travaille maintenant dans une mission lointaine. Puisse-t-il apprendre que de nombreux parents et des amis même inconnus auraient vivement souhaité le voir, en ce jour, prendre la première place parmi les prêtres qui portaient le Bras de saint Corentin sauvé par son aïeul. Vis-à-vis sont placés, à côté des Conseils de fabrique de Plomodiern et de saint Corentin, les braves marins de Concarneau. La députation du Petit-Séminaire de Pont-Croix est groupée entre la sacristie et la chapelle de Saint-Corentin.

On pourrait se demander si les bonnes villes de Concarneau et de Douarnenez ont émigré tout entières. (Bien des jours à l'avance, dit-on, toutes les voitures y étaient retenues pour amener les pèlerins à Quimper ; on en dit tout autant de Pont-Croix et d'Audierne.)

Autour du trône qui porte le Bras de saint Corentin se forme toute une couronne de prêtres. Deux jeunes ouvriers, portant très élégamment le beau costume des environs de Quimper, veillent soigneusement à entretenir le luminaire qui brûle autour de la Relique. Dans le chœur, des bancs mobiles sont occupés par les séminaristes, car les stalles et les sièges fixes ne suffisent même pas aux prêtres qui sont venus de tous les points du diocèse.

Dans le sanctuaire prennent place les chanoines, parés comme la veille et bien plus nombreux encore.

Les dominant de sa taille élevée, Monsieur Dulong de Rosnay, dont Quimper aime tant la parole, attire plus d'un regard, et ceux qui l'ont entendu récemment, à Rumengol, parler avec une éloquence si entraînante de l'œuvre autrefois accomplie par saint Corentin, saint Guennolé et le roi Grallon, sont heureux de voir qu'il est là pour honorer le Patron du pays.

Les Vicaires généraux, les Chanoines qui assistent l'Évêque, comme prêtre, diacres et sous-diacres, portent un magnifique ornement blanc, dans les broderies duquel le chiffre de saint Corentin apparaît sur un fond de pourpre surmonté d'une mitre d'or ; les hermines de Bretagne entrent aussi pour beaucoup dans les élégants dessins qui se détachent sur le fond blanc si pur.

Monseigneur commence l'office de *Tierce* ; les psaumes sont chantés à l'unisson par ce nombreux clergé, l'antienne et le répons par les voix des enfants de chœur de la cathédrale ; il est facile de voir avec quelle attention l'assistance entière les écoute, et c'est là le meilleur des éloges.

Pendant le *Kyrie* et le *Gloria*, l'église devient sombre comme pendant la nuit, l'on entend la grêle battre les hautes fenêtres ; cette transformation presque subite, car il n'y avait qu'un instant les vitraux étincelaient, ne laisse pas que d'avoir sa beauté, mais, surtout en prévision des solennités du soir, on est heureux quand le soleil vient rendre leur éclat, dans les verrières du fond du chœur, aux ducs Jean V et François I^{er}, aux princesses Jeanne de France et Anne de Bretagne, agenouillés aux pieds de Notre-Dame et de saint Corentin, vieux témoins du passé, qui reparaissent pour constater la fidélité du présent.

Je ne raconterai pas ce qui suivit, je ne l'essaierai même pas. Brizeux a fait un tableau charmant de la grand'messe au pardon de *Coad-Ri* ; mais même ce peintre inimitable n'aurait pas tenté de redire ce que fut la grand'messe au pardon de Saint-Corentin.

C'est toujours beau, bien beau, une messe pontificale ! C'est plus beau à Quimper qu'ailleurs, parce que la cathédrale elle-même est si belle, l'orgue si puissant et si doux à la fois, la liturgie exécutée si fidèlement... Eh bien ! dimanche, la messe a surpassé tout ce qui s'est vu de splendide sous ces voûtes élancées, depuis que l'évêque Gatien de Monceaux les a établies sur les sveltes arcades !

Il n'était que onze heures et quart, lorsque la foule est sortie et s'est répandue dans la ville ; il restait donc un temps considérable entre l'office du matin et les grandes cérémonies du soir.

A midi, Monseigneur recevait à sa table les membres du Chapitre, Messieurs les Chanoines honoraires, le Révérend Père Supé-

rieur de Saint-Joseph et les Révérends Pères prédicateurs de la mission, etc.

A la fin du repas, M. l'abbé de La Lande de Calan, doyen du vénérable Chapitre, se faisant l'interprète du Clergé et des fidèles du diocèse, a remercié Sa Grandeur d'avoir tiré de l'oubli, d'un oubli bien trop long, la Relique notable du Bras de saint Corentin ;

Puis, les prêtres et les fidèles d'avoir mis tant d'empressement à venir de tous les points, même les plus extrêmes du diocèse, honorer notre saint Corentin et montrer ainsi l'union qui existe entre la Cornouailles et le Léon, comme au temps passé elle existait entre les pontifes des deux diocèses ;

Enfin, les RR. PP. de la Compagnie de Jésus d'avoir pendant cette année tant travaillé, sur tous les points de notre pays, à raffermir la foi prêchée par saint Corentin.

Au même moment, M. l'abbé de Penfentenyo, Archiprêtre de Quimper, entouré de quelques amis de choix, des prêtres qui exercent ou ont exercé le ministère dans la ville, et de ceux qui en sont originaires, remerciait ses hôtes nombreux d'être venus à son appel honorer saint Corentin. Il a eu un souvenir spécial pour l'auteur du cantique breton (1), et a bien voulu témoigner une gratitude particulière à celui qui, ayant composé le cantique français, est si heureux en ce jour d'avoir consacré sa plume à l'histoire de saint Corentin et à la glorification de son Bras sacré.

Monsieur l'Archiprêtre a terminé en exprimant le désir de voir la fête présente renouveler chez les prêtres la dévotion à notre saint Patron, de sorte que ceux-ci à leur tour la réveillent chez les fidèles, où elle n'est pas morte, sans doute, mais un peu endormie.

L'Aumônier du Lycée de Quimper a répondu à M. le Curé de Saint-Corentin en le remerciant, au nom de tous, de ce qu'il avait fait depuis le jour où la Providence l'a placé à la tête de l'heureuse paroisse qui le possède. C'est au début même de ce ministère qu'il a trouvé, sinon dans l'oubli complet, du moins dans l'abandon, le Bras de saint Corentin.

(1) M. l'abbé Guillou, recteur de Penmarc'h.

Le rendre aux hommages de tous d'une manière solennelle, telle a été depuis ce temps sa pensée dominante, mais cela n'a pu l'absorber assez pour l'empêcher d'accomplir tant d'autres choses pour la beauté de la maison de Dieu et la conservation des vieux trésors de notre église. C'est ainsi qu'on l'a vu doter la cathédrale du reliquaire des *Trois Gouttes de Sang* et des deux reliquaires qui l'accompagnent; de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes; du splendide luminaire qui décore le chœur; enfin, il a magnifiquement restauré la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, où tant de vieux souvenirs revivent dans les inscriptions qui décorent les murs. Et maintenant, toutes ces œuvres reçoivent leur couronnement dans la solennelle Translation du Bras de saint Corentin, préparée par lui et due à sa persévérante et tranquille énergie. L'autel et le reliquaire de saint Corentin resteront comme mémorial de ce que nous voyons aujourd'hui, et conserveront dans la paroisse la dévotion au saint Patron.

« Mais, ainsi que l'a dit M. l'Archiprêtre, il faut que cette dévotion se répande dans le diocèse. Or, pour produire un pareil résultat, un des moyens les plus efficaces et les plus conformes à l'esprit catholique, c'est l'érection de statues de saint Corentin dans toutes nos églises.

« Nous ne devons pas être de ceux qui étoient toujours scandaliser les fidèles en avouant que, nous prêtres, *nous avons eu tort*.

« Sachons reconnaître que nous n'avons pas suffisamment travaillé à la gloire de saint Corentin. Dans le canton de Quimper, la cathédrale seule possède la statue du Patron du diocèse (1). Il faut que, dans un prochain avenir et dès que les ressources l'auront permis, nul n'ait le droit de nous renouveler ce reproche. »

A deux heures, la cathédrale présente le même aspect que pendant la grand'messe; elle continue d'être éclairée par un beau soleil d'hiver.

Autour du trône sur lequel est placé le Reliquaire, sont rangés les seize prêtres qui tout-à-l'heure porteront le Bras de saint Co-

(1) Ceci manquait d'exactitude pour l'église de Pluguffan, où M^{lle} de Kerhorlay a fait placer une statue de saint Corentin.

rentin ; tous sont de Quimper, excepté le Recteur du Petit-Ergué et le Recteur de Plomodiern, dont les titres à un pareil honneur sont déjà tout indiqués.

Les seize porteurs du Reliquaire sont revêtus de tous les ornements comme pour la célébration de la messe. Près d'eux se tiennent huit diacres en dalmatiques rouges prêts à porter le Reliquaire où sont vénérées des parcelles du Saint-Sépulcre, de la Sainte-Colonne, des croix de saint Pierre et de saint André, les reliques de saint Pierre et de saint Paul, de plusieurs autres apôtres et de treize martyrs ; huit diacres en dalmatiques blanches sont également là pour porter les reliques de dix-huit Saints de Bretagne, évêques, abbés ou moines, et de beaucoup d'autres saints pontifes et confesseurs (1).

Pendant que le clergé chante les vêpres solennelles présidées par Monseigneur, et auxquelles assiste une foule encore plus considérable que le matin, les groupes laïques qui doivent ouvrir la procession se forment et se mettent en marche ; l'on voit ainsi défilier :

La procession de la paroisse Saint-Mathieu, avec son Reliquaire ;

Les enfants de l'*Adoration perpétuelle* avec leur chœur de chant ; elles répètent surtout le cantique français de saint Corentin ;

Les écoles de filles de la ville ;

Les différentes congrégations : Enfants de Marie, Mères chrétiennes de Quimper et de Concarneau, etc. ; chaque congrégation porte sa bannière ou sa statue ;

Les écoles de garçons et le patronage Saint-Joseph avec sa bannière ;

Le pensionnat Sainte-Marie, dont les élèves portent les étendards de vingt doyennés de Cornouailles ;

La croix de Kerfeunteun, portée par M. Danion, maire, accompagné de plusieurs de ses parents ;

La députation du Petit-Séminaire de Pont-Croix, portant l'oriflamme de sa Congrégation (2) ;

(1) Les noms de ces Saints se trouvent dans les Litanies placées à l'entrée de la chapelle des *Trois gouttes de Sang*.

(2) Dix professeurs du Petit-Séminaire sont dans les rangs du clergé.

Les marins de Douarnenez portant leur oriflamme du Sacré-Cœur ;

Douze marins de Concarneau portant les reliques de saint Guennolé, le patron qu'ils aiment tant ;

La députation de Plomodiern portant sa bannière, où sont représentés d'un côté Notre-Dame du Ménez-Hom et de l'autre saint Corentin.

La musique vocale et la musique instrumentale du pensionnat Sainte-Marie précèdent le cercle Saint-Corentin, c'est-à-dire la réunion de tout ce que les différentes classes de la société possèdent de meilleur en notre ville.

La statue du saint Patron, abritée sous une grande niche, est portée par les membres du comité, les patrons et les ouvriers ; ce sont eux également qui portent la grande bannière paroissiale, la bannière des pèlerinages diocésains, la bannière de Rumengol.

Quand la tête de cet immense cortège est arrivée au Pont-Firmin, la grande croix paroissiale sort de la cathédrale et le clergé commence son défilé.

Partout sur le passage de la procession, les façades des maisons disparaissent sous les tentures blanches, les guirlandes de verdure et de fleurs. La grille de l'évêché est ornée d'un long feston de feuillage, et les vieux remparts sont égayés par d'innombrables banderoles de toutes couleurs.

Du pont de l'évêché, le coup d'œil est admirable quand arrivent les prêtres qui portent le Reliquaire. Les deux cents séminaristes sont suivis d'autant de prêtres, et plus encore ; tous s'avancent au chant des litanies des Saints. De temps en temps, pour satisfaire la dévotion des fidèles, on fait succéder aux chants liturgiques les cantiques français et bretons.

Au pont Firmin, l'on se trouve en face d'un élégant reposoir adossé à la maison qui avoisine la *Fontaine Saint-Corentin*. Déjà l'on a vu bien des décorations brillantes, même ailleurs que sur le parcours immédiat, par exemple la maison Rossi et la maison Guépin ont attiré bien des regards ; mais, ici l'on approche du quartier qui, en 1643, fut particulièrement favorisé par le Patron de Quimper et qui, en 1886, va manifester si hautement sa foi.

Au reposoir, Monseigneur s'arrête ; le Reliquaire est déposé sur l'estrade devant la statue qui, chaque samedi, est placée au bas de la cathédrale pour satisfaire la dévotion des bons Cornouaillais.

Pendant que les enfants font entendre la belle antienne *Confessor Domini*, il est bon de contempler la foule pressée qui s'étend entre la Fontaine et le pont Firmin, foule qui n'est pas seulement nombreuse, mais pieuse et recueillie. Monseigneur chante l'oraison et encense la Relique.

Nous voici dans la rue Neuve. Le 11, le 12 et le 13 décembre 1886, la Cornouailles entière et la ville de Quimper ont montré ce qu'elles sont, mais avant tout, honneur aux braves habitants de la rue Neuve, et puissent Dieu et saint Corentin les récompenser au centuple ! Pas un coin, quelque petit fut-il, qui ne disparût sous les tentures et les ornements de toute sorte ; et, cependant il y avait deux jours à peine qu'on était assuré de voir la procession passer dans ce quartier ; mais, on avait mis ces deux jours à profit.

Ailleurs, on a pu voir quelques maisons, bien rares, il est vrai (trois ou quatre, tout au plus), qui n'ont pas pris cette parure de fête, mais dans la rue Neuve et dans la rue Sainte-Catherine, il n'y aura pas une abstention, et ce sera comme une pieuse rivalité entre tous, riches et pauvres, pour prouver, par le résultat de leurs efforts, qu'ils étaient dignes de voir Monseigneur se rendre aux supplications qu'ils lui ont adressées par l'entremise de M. du Marhallac'h, rappelant à Sa Grandeur qu'autrefois le Bras de saint Corentin avait passé par leur rue pour être transporté et caché au Petit-Ergué, et que, dans cette même rue, avait demeuré Daniel Sergent.

Eh bien ! oui, ils avaient raison, et il convenait que ce Bras béni fut porté en triomphe, en vrai triomphe, là où autrefois il passait furtivement pour échapper non aux Normands, mais à d'indignes Bretons.

Deux fois dans la rue des décorations d'une richesse particulière et d'un goût parfait attirent plus spécialement l'attention. Dans la maison Kerfer elles n'indiquent que la piété de l'hono-

nable famille qui l'habite ; mais, dans une vieille maison du bas de la rue, elles ont une raison d'être qui est indiquée par une inscription peinte sur un grand cartouche :

*Ici
demeurait
Daniel Sergent
quand il sauva
le Bras
de saint Corentin.*

Au moment où les plus dignes du clergé arrivent devant cette maison, on chant le *Gloria Patri* à la fin du psaume *Laudate Dominum de cœlis*, et par suite, tous se découvrent devant cette demeure sanctifiée. Ce n'est qu'une coïncidence, mais elle est de celles que le Bon Dieu ménage.

Les prêtres qui portent le Reliquaire s'arrêtent, le thuriféraire présente l'encensoir au Pontife officiant, et le Bras de saint Corentin est encensé devant la maison de celui qui le sauva.

En ce moment les restes du *bon menuisier* ont dû tressaillir dans leur tombe.

La décoration de cette maison était l'œuvre de la famille Bodo-lec, qui descend de Daniel Sergent, et qui avait tenu à orner ce qu'on pourrait appeler le berceau de cette famille.

Dans la rue Sainte-Catherine, un angle, dont la maison Naëlou forme un côté, a été transformé en une charmante chapelle où est placée une statue de saint Corentin.

La procession rentre à la cathédrale ; partout elle a passé entre des foules toujours respectueuses, presque partout joyeuses, émues et enthousiastes.

Quand le clergé pénètre dans l'église, tout le peuple est rangé dans un ordre parfait : les hommes seuls occupent le côté de la chaire ; les femmes sont placées vis-à-vis, et les deux côtés de la nef sont aussi remplis l'un que l'autre.

Le chant breton qui déjà s'est fait entendre dans les rues retentit dans la cathédrale, et c'est justice, bien que presque toute l'assistance soit plus familiarisée avec la langue française, « car ça esté

à la faveur de cette langue armorique, ô grand apostre, que vous avez planté la foy dans la Cornouaille, avec des bénédictions du ciel très spéciales et qui donnent une vénération particulière pour l'idiosme dont vous vous êtes servy » (1).

Pendant qu'on chante, jetons un coup d'œil sur cette réunion d'hommes : là figurent presque tout ce que Quimper et les villes voisines contiennent de catholiques dévoués ; Concarneau et Douarnenez n'ont pas donné seulement leurs braves marins ; Quimperlé, Châteaulin, Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Audierne sont noblement représentés. A la tête de ces fermes chrétiens apparait celui qui a tant travaillé à la gloire des Saints de race celtique et dont la présence était nécessaire pour que cette solennité fut complète ; à côté de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué est placé M. de Kerangal à qui tous les prêtres présents à la fête doivent de posséder une image de saint Corentin « tirée sur une gravure sur bois datant de plus de 200 ans », et il ne laisse pas que d'avoir grand air dans sa vieille gravure, le bon saint Corentin ! L'image a vraiment du cachet ; je ne veux pas dire pour cela que notre illustre graveur F. Gaillard consentirait à la signer, mais M. de Kerangal a été bien inspiré en tirant de l'oubli cette planche sur laquelle furent gravées tant d'images que nos pères ont vénérées.

Le sermon commence : il fallait une voix qui fut l'écho des sentiments de tous, qui vint proclamer que non-seulement la Bretagne, mais notre Cornouailles, mais notre Quimper sont toujours fidèles.

Le R. P. de Bigault, qui allait présider les exercices de la mission française, inaugure son ministère parmi nous par le panégyrique de saint Corentin.

A peine le prédicateur a-t-il quitté la chaire, un chant se fait entendre... Est-ce au loin ?... Vient-il du ciel ?... On le croirait ! Les enfants de Sainte-Marie chantent dans l'abside de la cathédrale ; c'est tout simplement à leurs voix charmantes et aux instruments dont ils se servent si bien que nous devons ce *Pange solemnes* ; et, cependant, pour être juste, ajoutons que nous le

(1) Le Père Julien Maunoir.

devons un peu aussi à l'excellent chef de musique de Lyon, qui a bien voulu arranger pour les instruments et les voix notre hymne de saint Corentin. Nous voudrions que l'auteur du chant lui-même, le vénérable chanoine de Paris, M. Corentin Guillou, sût que son chef-d'œuvre inspire ainsi les artistes et contribue si largement au triomphe de notre saint Patron. Dans une fête où tant de choses ont réjoui la population de Quimper et les innombrables pèlerins, il en est peu qui aient fait autant de plaisir que le *Pange solemnes* des élèves des Frères.

Pendant qu'il se faisait entendre, les deux rangées de galeries s'illuminaient. L'illumination était combinée de manière à faire encore ressortir les lignes d'architecture ; les couronnes de lumières suspendues aux crosses dorées qui s'appliquent aux colonnes du chœur s'allumaient à leur tour ; enfin, l'autel lui-même apparaissait tout en feu.

La disposition des candélabres était parfaite (c'est une chose assez rare partout et même à Quimper). Le Saint-Sacrement est apporté sur l'autel.

Aux voix fraîches et pures des enfants de Sainte-Marie succèdent les voix graves des séminaristes, qui déjà se sont fait entendre à la grand'messe ; puis le plain-chant, le vrai chant de l'Eglise, reprend ses droits et, alternant avec le son puissant des orgues, il dit après l'*Inviolata* le *Te Deum*. Oh ! comme il montait joyeux vers le ciel ce chant de reconnaissance proclamant les sentiments de tout un peuple !

Quand les fronts se relèvent après la bénédiction, toutes les parties élevées du chœur, depuis les galeries jusqu'aux voûtes, ont perdu les teintes de granit pour prendre celles du rubis ou de l'améthyste. Des feux de bengale brûlent dans les tribunes et bientôt même (quand les dignitaires du Clergé sont sortis du chœur) brûlent sur le pavé et donnent aux dorures et aux émaux de l'autel d'admirables reflets. Pendant ce temps-là la musique instrumentale de Sainte-Marie joue une sortie admirablement exécutée et heureusement choisie.

Toutes les fêtes sont terminées pour ce beau jour. Mais dans chaque maison l'on redit ce qu'on a vu, ce qu'on a eu le bonheur

d'entendre, on se représente encore le beau reposoir que l'on a dû aux soins de Messieurs de Silguy et Keralum, et à la générosité des pauvres et des riches du quartier qui avoisine la Fontaine ; mais aussi et tout d'abord, à l'initiative de Mlle Le Bastard, qui a bien voulu se charger de demander l'autorisation de M. le Maire, et répondre de tous les frais auxquels n'aurait pu faire face la contribution volontaire du voisinage ; quelques-uns parlent de la représentation de sainte Marie-Magdeleine qu'une pensée de réparation a fait exhiber, en face du *Bras d'or*, là où s'élevait autrefois la chapelle de la Sainte ; d'autres enfin sont, comme la veille, ramenés vers l'église, vers le Bras de saint Corentin, et, comme la veille aussi, ne peuvent sortir avant d'avoir contemplé et admiré encore une fois la bannière de Rumengol et la croix de Kerfeunteun.

Avant de commencer le récit de la fête de lundi, nous voudrions dire un mot encore. Nous vivons à une époque où la division règne, hélas ! entre de braves gens qui seraient si contents d'être unis étroitement, et dont l'union produirait des résultats si heureux pour tous ! Mais, dans le jour qui vient de s'écouler, les traces même de tout désaccord semblaient avoir disparu ; ceci prouve qu'à Quimper, les dissentiments politiques ou autres ne peuvent tenir devant les vieux souvenirs du pays, surtout quand ces souvenirs nous invitaient à nous réunir autour de saint Corentin, l'apôtre si justement populaire. Ah ! si cette union d'un jour pouvait être durable, comme nous en serions reconnaissants au premier Évêque de Cornouailles et au Dieu qui s'appelle le Dieu de paix !

Quoi qu'il arrive, merci à ceux de nos frères, qui ne pensent pas comme nous sur tous les points, d'avoir bien compris que notre fête n'avait rien de politique, et que les gens qui disent le contraire se trompent ou veulent tromper. D'ailleurs, ils ne tromperont que des sots.

ARTICLE III.

Le lendemain de la Fête.

Pour ceux qui ont vu Quimper le samedi 11, le dimanche 12 et le lundi 13 décembre 1886, il y aura réellement impossibilité de dire lequel de ces trois jours doit occuper dans l'ensemble des fêtes la place la plus importante.

A notre humble avis, on aurait tort de vouloir donner une solution à ce problème. Il est évident que, pour le coup d'œil, la fête de dimanche était incomparable ; mais la beauté la plus réelle est-elle toujours dans ce qui charme le mieux les regards ?

Quand on put penser à organiser la fête de la *Translation*, on dut songer tout d'abord à la place qu'y occuperaient les excellentes paroisses rurales du doyenné de Quimper. Les pasteurs étaient les premiers à dire que si leurs paroissiens étaient convoqués pour le dimanche, ils viendraient en masse : si l'on avait voulu faire une manifestation, (ce qui n'est entré dans l'esprit de personne), c'eût été un excellent moyen ; mais combien la fête religieuse eut perdu en calme, en bon ordre et par suite en piété ! L'idée fut donc abandonnée et l'on proposa un des six jours suivants pour chacune des paroisses ; ceci était pratique, mais présentait plus d'un inconvénient. On s'arrêta donc, de concert, au projet d'un pèlerinage collectif. Le succès inouï, qui a dépassé l'espérance des plus optimistes, prouve que cette combinaison était la meilleure.

Lundi donc, à dix heures (heure de Paris), un clergé très nombreux encore prenait place dans la cathédrale, et les processions arrivaient avec leurs croix, leurs bannières, les saintes reliques de leurs patrons et de leurs protecteurs spéciaux. M. l'Archiprêtre de Quimper les attend et les reçoit sous le porche ; la bannière de saint Corentin et la croix de la paroisse sont là comme pour souhaiter la bienvenue aux églises sœurs ; les porteurs font *embrasser* les croix paroissiales, suivant le vieil usage breton si touchant. La nef se remplit d'hommes et d'enfants, dont quelques-uns, portant

encore la robe, ombragent leurs cheveux blonds sous le bonnet de soie bleue à *clipen* d'argent ; ce ne sont pas les moins fiers d'avoir fait usage de leurs vaillants petits pieds pour venir en ville sans crainte de la boue et de la pluie, car la pluie tombe à torrents avec une persistance désespérante.

Ah ! s'ils sont beaux les pieds de ceux qui s'en vont porter l'Évangile de paix, certes elle est belle aussi la marche de ces vaillants chrétiens courant après le messager pacifique qui, autrefois, prêchait l'Évangile à leurs pères, et venant révéler son Bras sacré. Le cantique breton est chanté par cette foule qui s'en va grossissant toujours ; les bannières, les reliquaires, les croix vont prendre leurs places : c'est la bannière de Pluguffan portant l'image de son saint Patron et de Notre-Dame-de-Grâce ; c'est la belle croix de Plomelin, qui ressemble à celle de la cathédrale ; c'est le charmant petit reliquaire de sainte Claire, de Pénhars (travail en bois de la *Renaissance*) ; c'est la nouvelle bannière du Grand-Ergué, souvenir d'un brave jeune homme qui l'a offerte à Notre-Dame de Kerdévot pour remercier Dieu qui l'a ramené sain et sauf du Tonkin : d'un côté, elle porte Notre-Dame assise sur un trône, dont l'architecture rappelle le siège vraiment royal de la Très-Sainte Vierge dans la belle église de Kerdévot ; de l'autre côté, elle porte saint Guenaël, enfant, entre saint Guennolé, son père spirituel, et saint Corentin. (N'oublions pas que saint Guenaël est le patron du Grand-Ergué, et qu'il est né dans cette paroisse.)

Nous avons signalé le bel acte de foi de M. le Maire de Kerfeunteun et de ses parents, qui ont été fiers de porter la splendide croix de leur paroisse à la procession générale du dimanche. M. le Maire et MM. les Conseillers municipaux d'Ergué-Gabéric, animés de la même pensée, se sont succédé pour porter la croix de N.-D. de Kerdévot sur tout le parcours de leur longue procession, le lundi.

La nef est insuffisante pour les hommes et les jeunes gens : on leur ouvre le chœur, où déjà s'étaient rangés les bons petits chanteurs de Concarneau et de Kerfeunteun. Le chœur est envahi tout entier. Il faut avoir vu cette foule pour avoir une

idée de ce qu'elle était ; l'ordre s'y établissait avec une facilité merveilleuse. Tous les bas-côtés, toutes les chapelles, les deux branches du transept sont occupées par les femmes. Il y a là des costumes riches, pittoresques et charmants, et, si l'on avait pu faire abstraction de toute pensée de foi, c'eût été encore un admirable coup d'œil ; mais comment oublier la foi quand elle débordait de toute part ! Oh ! si vous avez vu ces regards si pleins de dévotion qui se portaient vers le Bras de saint Corentin, vous ne les oublierez pas de longtemps ?

Quand il est dix heures (heure du pays), la messe commence ; elle est chantée par M. l'abbé Pouliquen, le digne recteur de l'excellente paroisse de Plomelin. Je ne décrirai pas plus la messe du lundi que celle du dimanche ; mais, pendant qu'on chante l'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, jetons encore un coup d'œil dans la cathédrale. Samedi, elle abritait quatre mille personnes, peut-être ; dimanche, à 5 heures, cinq mille ; dimanche, à la grand' messe, six mille ; aux vêpres, sept mille ; mais lundi, la foule y était encore plus entassée et, en outre, elle occupait tout le chœur. (On comprendra que ces chiffres ne sont donnés que par à peu près ; il est très difficile de faire ces sortes d'appréciations avec exactitude.) Tous ces flots humains représentent plus particulièrement le canton de Quimper, mais il s'y trouve aussi des pèlerins venus d'ailleurs ; Concarneau et Douarnenez sont encore largement représentés, et, de la vieille ville que protège saint Guennolé, de vaillantes chrétiennes sont venues, en faisant six lieues à pied sous cet horrible temps.

Auprès du reliquaire de saint Corentin brûle toujours le même luminaire sur lequel veillent aussi toujours les mêmes gardiens.

De chaque côté sont les mêmes tables qui ont déjà reçu les reliquaires désignés plus haut, et trois autres, dont il nous faut parler spécialement, parce que l'histoire de l'un d'eux et des reliques que renferment les autres est étroitement liée à celle du Bras de saint Corentin.

Quand ce Bras sacré fut porté à Ergué-Armel par le sous-diacre Mougeat et le menuisier Sergent, il n'y fut pas porté seul, mais avec lui ils déposèrent, sous la garde de M. Loëdon et de l'intrus

Vidal, les *Nappes des trois gouttes de sang*, et les reliques de saint Jean Discalcéat, dans le reliquaire en bois qui, après la sécularisation du couvent de Saint-François, avait été transporté à la cathédrale. Grâce à son peu de prix comme matière, (car les sculptures de ce reliquaire ne sont pas sans quelque mérite), la châsse de saint Jean Discalcéat avait pu être conservée, pendant que les châsses d'argent des *Trois gouttes de Sang*, de saint Corentin, de saint Ronan, de saint Conogan, étaient soustraites et transformées en monnaies. Or, aujourd'hui si vous élevez vos regards sur le magnifique trône qui s'élève au milieu de la basilique, vous voyez d'abord le Bras de saint Corentin ; sur la table, du côté de l'Evangile, reposant sur la boîte que fit Daniel Sergent, le reliquaire nouveau des *Trois gouttes de Sang* ; là sont conservées les *Nappes* sur lesquelles coula le sang du Crucifix, et aussi la tête de ce Crucifix miraculeux ; sur la table, du côté de l'Épître, vous voyez deux reliquaires voisins l'un de l'autre : l'un est moderne, c'est une châsse gothique de très bon goût, il renferme les reliques de saint Jean Discalcéat ; l'autre, dont le style indique l'ancienneté, renfermait autrefois ces mêmes reliques et les contenait au moment où elles furent sauvées ; il les a contenues jusqu'en mars 1879. Actuellement, et pour cette circonstance, il renferme une relique de saint Guennolé et les autres précieuses et nombreuses reliques que possède Ergué-Gabéric ; le nouveau reliquaire avec son contenu est la propriété d'Ergué-Armel. Près de ces deux reliquaires, brûlent des cierges placés sur deux chandeliers d'argent appartenant à l'église du Grand-Ergué ; les orfèvres de la *Renais-sance* n'ont rien fait de plus gracieux, de plus délicat, de plus élégamment capricieux.

C'est ainsi que tous les objets qui, après avoir été sauvés par Daniel Sergent, ont été reconnus par l'autorité épiscopale, étaient réunis ce jour-là, (à l'exception cependant du crâne de saint Jean Discalcéat, qui se conserve à la sacristie de la cathédrale.)

Après l'Evangile, M. l'abbé Le Gall, recteur d'Ergué-Armel, c'est-à-dire gardien de l'église où furent cachés tous ces trésors, (église qu'il aime tant et qu'il a décorée avec autant de bon goût que de zèle), raconte l'histoire du Bras de saint Corentin. Il la

raconte bien en détail, avec amour. L'immense auditoire est sous le charme, et quand l'orateur est si ému qu'on s'attend presque à voir les larmes lui enlever la voix, on peut remarquer que son émotion s'est communiquée à toute l'assemblée. Le cantique breton, composé par M. le recteur de Penmarc'h, se termine par une ardente et éloquente prière à saint Corentin pour la conservation de la foi ; cette prière, elle vient d'être dite avant le sermon par des milliers de voix ; mais il n'est pas un seul qui ne l'ait trouvée bien plus belle encore dite par la voix du prédicateur comme péroraison à son discours.

Le *Credo* est chanté par la foule, puis l'orgue redit l'offertoire de la veille sur le *Pange solennes*. Cet offertoire est l'œuvre de M. E. Thomas, organiste de la cathédrale, qui a été bien heureusement inspiré lorsqu'il a pris le beau chant de M. le chanoine Guillou comme thème de ces variations si riches et si gracieuses, auxquelles il a su ajouter une introduction d'un très grand caractère.

Cependant, on est allé dire à Monseigneur quelle splendide démonstration de foi et de dévotion est donnée par tout ce peuple. L'Évêque oublie donc les fatigues de la veille et vient jouir de cette vue, mais la foule est impénétrable, il lui faut la contourner.

La messe finie, il vient revêtu des ornements pontificaux, le front ceint de la mitre, et la main tenant le bâton pastoral, il se place au pied du Reliquaire, en face de cette nef remplie d'hommes.

Comme elle était belle cette armée de fidèles, non pas belle par le nombre seulement, mais par l'honnêteté des visages, l'expression des nobles sentiments, l'innocence de ces jeunes gens formés par l'éducation chrétienne de la famille : *quam pulchra est casta generatio cum claritate !*

Le Pontife s'adresse donc à ses fils ; l'émotion de sa voix dit bien quelle est la joie de son cœur à lui, le successeur de saint Corentin ; il constate ce qui d'ailleurs éclate à tous les regards, la perpétuité de la foi prêchée par le premier évêque de Cornouailles et qui reste si forte, si ardente après quinze siècles ; cette foi qui a groupé tant de chrétiens dans cette immense édifice

apparaît d'autant plus admirable que pour la manifester il a fallu braver un temps rigoureux.

Puis, le *Pange solemnes* est encore une fois chanté. Pendant la messe, le sanctuaire est sorti de l'obscurité pour resplendir, comme la veille, d'une double rangée de lumières. Maintenant, c'est l'autel qui reprend à son tour les splendeurs du jour précédent. Monseigneur donne la bénédiction du Très-Saint Sacrement et la foule se retire émerveillée de ce qu'elle a vu et entendu.

Dans l'après-midi, quelques-unes des processions se forment de nouveau et sortent de la cathédrale en faisant entendre les pieuses invocations et les cantiques à saint Corentin. Il fallait voir les hommes forts de Pluguffan tenir debout leur grande et belle bannière en dépit de tous les efforts du vent déchainé !

Que saint Corentin bénisse tous ses fidèles, et qu'il écarte toute maladie de ceux qui sont venus, malgré les difficultés de la saison, le prier auprès de sa Relique, le prier pendant des heures, sous leurs vêtements mouillés !

Quand les processions furent parties, MM. les vicaires prirent sur leurs épaules le brancard qui supporte le Reliquaire de saint Corentin et le transportèrent à la place qu'il doit occuper définitivement. C'est là que depuis cet instant il reçoit, tout le jour, les hommages de nombreux fidèles. Aussitôt des ouvriers enlevaient le trône et toute la belle décoration qui l'entourait. L'affluence, qui chaque soir remplit la cathédrale pendant les exercices de la mission, contraignait à cette mesure ; mais, ce n'est pas sans regret qu'on a vu disparaître cette construction si élégante et si noble d'aspect.

ARTICLE IV.

Mercredi 15. — La Messe des Malades.

Pour quiconque a étudié l'histoire de saint Corentin, surtout son histoire posthume, il y aura un point qui aura particulièrement frappé son attention : depuis le jour où il est monté au ciel, le premier Évêque de Quimper a obtenu par ses prières de nombreuses guérisons.

Tout en lui demandant des grâces de l'ordre spirituel, on pouvait donc et on devait aussi lui demander pour nos malades le rétablissement de la santé corporelle. A cela la matinée de mercredi a été spécialement consacrée.

A 9 heures 1/4, M. l'abbé du Marhallac'h célèbre le saint sacrifice devant le Bras de saint Corentin. De nombreux malades sont placés en face de la chapelle ; les deux bas-côtés qui longent le chœur sont remplis de fidèles ; toute l'assistance est dans un recueillement profond. Pendant la messe, les enfants de chœur et les prêtres présents chantent, d'abord, le *Pange solemnes*, puis, après l'élévation, l'hymne *Sacris solemniis*, et enfin le *Sub tuum*. La messe étant finie, le R. P. de Bigault prend la parole : il admire cette nouvelle preuve de notre foi et engage les malades et ceux qui sont venus prier pour eux à s'oublier eux-mêmes, à vouloir surtout la manifestation de la gloire de Dieu et de la puissance qu'il a conférée à son serviteur saint Corentin. Il rappelle les exemples qui, dans l'Évangile, sont les plus propres à faire naître ce double sentiment. La parole du prédicateur trouve un écho dans toutes les âmes.

Après son allocution, il récite une dizaine de chapelet, puis le tube de cristal où repose le Bras de saint Corentin est retiré du reliquaire et déposé sur l'autel. M. l'Archiprêtre le prend, baise la Relique, la présente aux malades, et vient l'offrir à la vénération du clergé et des fidèles.

Pendant ce temps, les enfants de chœur chantent les seize couplets du cantique français qui est comme une brève mais complète biographie de saint Corentin ; seize fois aussi ils répètent le refrain dans lequel est invoquée la puissance de son Bras. Le chant est fini qu'il se présente des personnes dont la dévotion n'a pas encore été satisfaite. Toutes les classes de la société ont été représentées dans cet interminable défilé qui a duré une demi-heure. Les hommes y étaient en petit nombre, il est vrai, car c'était l'heure du travail dans les ateliers comme dans les bureaux ; d'ailleurs leur dévotion envers saint Corentin n'est plus à prouver ; ils ont bien montré depuis trois jours que, sous ce rapport, ils n'entendent pas se laisser dépasser par les femmes.

Et maintenant nos fêtes sont terminées. Quimper n'en a jamais vu de pareilles et n'en verra probablement plus désormais. Il y a cependant une chose qui leur manque : c'est la durée, la perpétuité.

Seule la grande fête du Ciel aura ce caractère. Ah ! que saint Corentin obtienne à tous ceux qui l'ont honoré d'une manière si magnifique, d'aller un jour adorer avec lui, pour l'éternité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et saluer, au pied de son trône, la Reine de tous les Saints !

Rien ne prouve aussi bien la dévotion de nos pères pour les saintes reliques que le zèle qu'ils mirent à soustraire aux profanations des Normands les restes de nos Saints. Néanmoins, si ce fait est tout à leur honneur, il faut bien dire que nous n'en avons guère bénéficié. Sans doute, ces ossements vénérés ont été ainsi pour un temps préservés d'une destruction complète, mais, dispersés dans des pays souvent bien éloignés du nôtre, ils sont rarement revenus aux églises qui les avaient d'abord possédés, et ils ont fini par disparaître à l'époque des guerres de religion. Si Quimper est si fier maintenant de son Bras de saint Corentin, on a vu qu'il ne l'a ni recouvré ni conservé sans peine ; quant à nos autres grandes reliques, il ne nous reste guère que le regret de ne pouvoir plus les honorer aujourd'hui.

SAINT GUENNOLE

A peine le premier abbé de Land-Tévennec eut-il rendu le dernier soupir, que son corps vénérable fut visité par un immense concours de fidèles, ainsi qu'il était arrivé pour saint Corentin.

Albert-le-Grand ajoute : « Il fut enterré, au grand regret de ses religieux, mis en un coffret ou châsse de pierre... » (1) Il est probable, comme le fait remarquer M. de Kerdanet, que le saint abbé fut d'abord inhumé dans l'église en bois qu'il avait lui-même fait bâtir à l'endroit où fut construite plus tard la maison abbatiale.

(1) Ces sortes de sépultures, qu'on appelle *mérovingiens*, étaient des auges de pierre dans lesquelles se pratiquaient des cavités exactement creusées pour recevoir le corps.

Lorsqu'à la chapelle en planches succéda une grande et belle église, « le coffret de pierre fut élevé sur des pilastres de deux pieds et demy de hauteur, contre le paroy de la chapelle qui fait l'aile gauche de la croisée (c'est-à-dire du transept) de l'église de Land-Tévennec, où Dieu a fait de grands miracles par son intercession. »

Ce qui précède indique que les sépultures de saint Guennolé et du roi Grallon étaient en face l'une de l'autre ; l'abbé dans l'aile gauche (côté de l'Évangile), et le roi dans l'aile droite (côté de l'Épître.)

A l'occasion du transfert de la chapelle primitive à la nouvelle église, fut instituée la fête de la translation des reliques de saint Guennolé ; elle se célébrait en grande solennité, à Land-Tévennec, le vingt-huitième jour du mois d'avril ; à la fête du 3 mars, anniversaire de la mort du Saint, on attachait moins d'importance parce qu'elle tombait dans le carême. La plupart des églises qui ont saint Guennolé pour patron, (et elles sont nombreuses dans toute la Bretagne), ont conservé l'usage de célébrer leur fête patronale le 28 avril ou, plus exactement, le dimanche qui suit.

Ce fut aussi à l'occasion des invasions normandes que les reliques de saint Guennolé furent enlevées à l'église de son abbaye où son nom était depuis longtemps associé à celui de Notre-Dame comme celui du principal protecteur. En raison peut-être de la plus grande célébrité de saint Guennolé, ses restes furent divisés entre un si grand nombre d'églises qu'on ne peut même suivre la trace des différents partages qui en furent faits. Des quantités de lieux différents en France et en Belgique en reçurent des fragments ; ces endroits privilégiés prirent souvent saint Guennolé comme patron.

Land-Tévennec ne possède que quelques parcelles de son ancien trésor ; le principal fragment, et il est loin d'être notable, est dans un des deux élégants reliquaires placés dans l'église paroissiale et faits, si je ne me trompe, au temps de l'abbé Jean Briant, dont ils portent les armes (1609 à 1629).

La cathédrale de Quimper possède une dent de saint Guennolé ; elle est honorée dans un des reliquaires de la chapelle des *Trois*

gouttes de sang. (Ce même reliquaire contient aussi quelques restes des os de saint Guéthénoc et de saint Idunet, frères de saint Guennolé, et de saint Pétran, l'un de ses disciples.)

Enfin, le vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol et beaucoup d'autres églises ou chapelles de notre diocèse conservent encore quelques parcelles très minimes des restes de S. Guennolé.

L'abbé Tresvaux constate qu'au commencement de ce siècle son tombeau se voyait encore dans l'église de Land-Tévennec, mais qu'il a été détruit et que l'église elle-même n'offre plus que des ruines.

Hélas, il est trop vrai ! Cambry a bien eu raison d'écrire son catalogue et sa description des objets échappés au vandalisme révolutionnaire en Bretagne, pour qu'au moins on en gardât souvenir. Une coupable incurie, presque universelle pendant la première moitié de ce siècle, a fait périr encore plus de monuments et de précieux débris du passé que les fureurs imbéciles des terroristes n'avaient pu en anéantir ; grâce à Dieu nous sommes entrés dans une voie tout opposée, et l'une des gloires de notre époque est précisément le zèle pour les restaurations, la science et le goût qu'y apportent nos architectes et nos artistes.

Land-Tévennec avait donc encore sa magnifique église abbatiale où le style roman devait apparaître à peu près sans mélange. C'était une vaste construction avec déambulatoire et trois chapelles absidales rayonnant autour du chœur, comme à Locudy, transept avec deux autres chapelles arrondies, comme à Locmaria de Quimper.

Actuellement, de ces murs vénérables et qui sont eux-mêmes presque des reliques, il ne reste plus que des débris peu élevés, sauf aux deux extrémités.

La grande porte du bas a conservé intacts ses pilastres avec leurs chapiteaux et sa belle arcade cintrée : de chaque côté apparaissent les pilastres de la première travée d'une série d'arcades qui séparait la grande nef des collatéraux ; au-dessus des deux chapiteaux sont encore les amorces des cintres (1).

(1) A la page 64 de *la Bretagne ancienne*, par Pitre-Chevalier, il y a une gravure exacte des ruines de Land-Tévennec ; elle représente cette porte principale.

Toute la colonnade intérieure a disparu. Des travaux de déblaiement faits depuis peu ont dû en mettre à nu les fondations.

Les trois chapelles absidales derrière le chœur sont mieux conservées que le reste ; elles sont charmantes et donnent une haute idée de la beauté que devait avoir l'église entière.

Par la fenêtre de la chapelle du milieu on voit, de l'autre côté de la rivière, le clocher de Rumengol.

Ce qui reste du monastère ne peut présenter qu'un médiocre intérêt au point de vue artistique. Des bâtiments claustraux il subsiste peu de chose ; au commencement du XVIII^e siècle, presque toutes les abbayes de France firent bâtir pour leur abbés commandataires, des maisons vastes et commodes, mais dont le style médiocre, ou plutôt l'absence de tout style accuse inévitablement la date. Land-Tévennec ne fit pas exception ; sa maison abbatiale subsiste, mais n'attire guère les regards. Néanmoins, dans l'ensemble que présentent les constructions plus modernes, les ruines et les vieux bois de lauriers encadrés dans un paysage toujours enchanteur, il y a une beauté majestueuse et triste ; là, de toute nécessité, la pensée se porte vers les temps qui ne sont plus (1), elle évoque le souvenir des grands hommes et des Saints dont la présence a consacré ces lieux. Ce ne sont pas seulement les fils de la vieille Armorique qui sont venus s'y enivrer de ces souvenirs.

Un jour j'y arrivai après un vieux prêtre venu des extrémités de la France pour vénérer ces vieilles murailles dont il baisait les pierres branlantes ; son église avait pour patron saint Guennolé ; il avait voulu avant de mourir voir l'endroit où avait vécu le Saint qu'il aimait.

Parmi ces pèlerins, trop rares, hélas ! il en est un qui a dit les émotions que la vue de Land-Tévennec avait éveillées dans son âme :

Ainsi, près de la mer sans borne, en cet enclos
Où prièrent les saints, où sont épars leurs os,
Sous les murs renversés par nos fureurs civiles,
Chanteur à la campagne et muet dans les villes,
Par les vieux chroniqueurs en nos vieux temps versé,
Pour guérir le présent j'évoque le passé ;

(1) Le propriétaire actuel de Land-Tévennec traite avec soin, intelligence et respect, tout ce qui reste de l'abbaye.

La pauvreté chrétienne, au luxe je l'oppose,
Et l'humilité douce à notre orgueil morose,
Ineffable bonheur des immenses amours,
Êtes-vous donc perdu, calme des anciens jours ? (1)

A la question que se posait le poète, le lecteur aura déjà répondu : non, il n'est pas perdu le calme des jours d'autrefois ; cinquante ans se sont écoulés depuis que les portes du vieux prieuré de Saint-Pierre de Solesmes ont été ouvertes par Dom Prosper Guéranger aux enfants de saint Benoît ; c'était justice qu'entre tous les ordres monastiques, celui-là fût le premier à paraître de nouveau ; mais par cela même qu'il revenait, il semblait dire à chacune des familles religieuses de revenir et de prospérer aussi : « *Soror nostra es, crescas in mille millia.* » Et les vieux monastères abandonnés ou voués à des usages profanes ont revu l'habit des fils de saint François, de saint Dominique, de saint Norbert, etc. (2), Ligugé, la Sainte-Baume ont repris la vie ; mais Land-Tévenec est toujours muet, toujours vide, ses sentiers pleurent, comme autrefois ceux de Sion !...

Lorsque l'Eglise prie sur le cercueil d'un de ses fils, elle emploie les paroles que le Maître disait aux sœurs de Lazare : « Je suis la résurrection et la vie. »

Nous savons que toute chair ressuscitera ; toutefois, il est d'autres résurrections que nos désirs appellent ; ah ! si nos prières pouvaient les obtenir !

Quand le Seigneur eut conduit le prophète Ézéchiël dans la Vallée des ossements, il lui demanda s'il pensait que tous ces débris pussent revivre ; Ézéchiël se contenta de répondre : « Seigneur, vous le savez ! » Sur l'ordre de Dieu, la voix du prophète s'éleva, et là où ne régnait que la mort, la vie revint et elle anima tous les os desséchés.

SAINT GUENAËL.

Nous avons dit précédemment que le tombeau de saint Guenaël existait autrefois dans la cathédrale de Vannes ; ceci se compren-

(1) Brizeux, *La Légende des Immortels*.

(2) Je ne parle ni de Cîteaux ni de la Chartreuse ; le retour des enfants de saint Bernard et de saint Bruno s'était fait moins attendre.

draît très bien si l'on admet, avec Dom Lobineau, que le Saint mourut dans le pays de Vannes, et non à Land-Tévenec, ce que le Propre de Vannes donne comme certain. Sur ce qu'il advint plus tard des reliques de saint Guenaël, tous les auteurs sont d'accord ; je cite donc le texte d'Albert-le-Grand :

« Il fut enseveli dans une petite chapelle, hors l'église abbatiale, laquelle a été tenue en si grande vénération, que personne n'y osoit entrer, crainte de fouler aux pieds ce saint Corps, où il demeura jusqu'à l'an 857, que Neomene (1), Roy de la Bretagne Armorique, estant de retour des guerres de France, alla en pèlerinage à Land-Tévenec visiter les sépulcres des saints Wennoél et Guen-Aël, et fit réédifier l'église abbatiale et y transférer les Os des saints Wennoél et Guen-Aël, lesquels il fit enchasser en chasses d'argent doré : néanmoins, en l'Eglise Cathédrale de Vannes, on montre le Sépulcre de ce saint, comme on sort du chœur, du costé de l'Epistre. Enfin l'an 878 (2), les Normands et Danois ayant mis pied à terre en Bretagne, les Moines de Land-Tévenec abandonnèrent leur Monastere et se retirèrent en France, pour fuir la rage et cruauté de ces Barbares, emporterent le Corps de saint Guen-Aël à Paris, où ils furent reçus fort benignement de Theudon, Prévost de Paris, qui leur donna une maison qui luy appartenoit, avec ses terres et metairies, situez en la Paroisse de Courcoronné, près Corbeil, où ils édifierent une chapelle et y mirent les Reliques du Saint. Mais les Saxons et Normands continuant leurs ravages en France, crainte que ce précieux trésor ne tombast en leurs mains sacrilèges, il fut porté à Corbeil, par le commandement du très-illustre Comte Edmont, lequel fit faire une Procession generale, où il assista avec tout le clergé, non seulement de ladite Ville de Corbeil, mais encore des Paroisses et Bourgades circonvoisines, qui se rendirent à Courcoronné, où, ayans reçu reveremment les saintes Reliques, il les apporterent au Fauxbourg saint Jacques de Corbeil, où elles furent mises en une petite Chapelle, que le susdit Comte avoit fait bastir, du

(1) Nomenoé.

(2) L'an 964, suivant l'abbé Déric.

est-il qu'en 1273 elle était en possession de la tête du saint évêque. C'est ce qui résulte d'un inventaire rédigé, le vendredi après les Cendres, par Daniel, trésorier de l'église de Quimper. (Cartulaire du chapitre de Quimper, n° 31.) Le même document nous apprend que le chef de saint Conogan était conservé dans une boîte d'argent ; il signale également le chef de saint Ronan comme étant enfermé dans une autre boîte semblable. (Dans la brochure que j'ai écrite sur saint Ronan et la Troménie, j'ai omis de signaler que la cathédrale conservait cette précieuse relique dont la boîte d'argent était distincte de la châsse de saint Ronan, faite par l'ordre de l'évêque Rainaud.)

Il est probable que la cathédrale a conservé ces deux chefs sacrés jusqu'à la Révolution, car les missels imprimés avant cette époque ordonnent la récitation du *Credo*, dans l'église de Saint-Corentin, au jour de la fête de saint Conogan, preuve évidente qu'on y gardait une relique insigne de ce Saint. Cette rubrique fut même, par mégarde, réimprimée dans la nouvelle édition du *Propre* de Quimper en 1851, et, bien longtemps après, l'*Ordo* diocésain relevait chaque année cette erreur, en y joignant l'expression d'un regret pour la perte de ce trésor.

Je ne connais aucune relique de saint Conogan conservée jusqu'à notre époque. La cathédrale n'en a même plus une parcelle, du moins qui soit reconnue, car elle possède deux têtes de Saints qui ont été sauvées pendant la Révolution, mais qui lui ont été restituées par Daniel-Sergent, sans aucun cachet ni aucune autre marque qui put servir à les faire reconnaître. Sont-ce les deux chefs signalés plus haut, ou ce qui est plus probable, l'une est-elle celle de saint Magloire, ou bien encore du jeune martyr saint Mèlar ? C'est ce à quoi personne ne saurait répondre, et voilà pourquoi ces précieuses reliques restent nécessairement sans honneur (1).

(1) Pour compléter l'histoire des reliques des saints amis de saint Corentin, il me reste à ajouter ce qui suit :

1° En parlant de la disparition du monastère de Locudy, j'ai dit que pas même une parcelle des reliques de saint Tudy n'a été conservée, mais j'ai ajouté dans une note : « A moins que l'église de l'île de Groix n'en ait gardé quelques débris. »

J'émettais cette hypothèse en me basant sur une affirmation catégorique

LE ROI GRALLON.

J'ai donné, d'après Albert-le-Grand, la description de la petite chapelle où fût enseveli le roi Grallon. Non seulement cette chapelle subsiste toujours, mais le tombeau du vieux roi y est conservé. C'est une sépulture mérovingienne, mais au lieu d'être creusée dans une seule pierre comme les autres cercueils de ce genre, elle est formée d'une maçonnerie faite de différents morceaux de granit, et conserve la cavité destinée à recevoir la tête. Le couvercle a disparu, probablement depuis le jour où les ossements du vieux roi de la Petite Bretagne ont reçu les mêmes outrages que recevaient les rois de France dans les tombeaux de Saint-Denys.

La petite chapelle, ou pour mieux dire le caveau, a reçu différentes décorations en peinture ; elles s'écaillent depuis longtemps et il n'est pas bien difficile de distinguer les couches superposées ; la mieux conservée est un semis d'hermines, et la forme qu'elles affectent indique le quinzième siècle.

Sous ces voûtes, le vieux roi avait dormi quatorze cents ans, quand des mains hideuses sont venues l'en arracher. Et il y a aujourd'hui des gens qui ne rougissent pas en plaçant les circonstances atténuantes pour ces vampires et ces chacals !

Mais, le vieux roi, qui ne repose plus dans son tombeau, vit au ciel et dans les cœurs bretons. On dirait que sa gloire tend sans cesse à s'accroître. Il y a quelque jours, deux voix puissantes s'élevaient pour célébrer ce grand lieutenant de Dieu sur la terre armoricaine.

Oh ! quel moment que celui où le comte de Mun montrant du doigt le Menez-Hom, représentait Grallon-Maur arrivant sur le sommet de la montagne et se retournant pour contempler encore la Vierge-Mère et l'Enfant-Dieu royalement assis sur le dolmen

de l'abbé Trévaux, affirmation qui ne m'empêchait pas d'avoir des doutes. Or, je sais aujourd'hui que l'église de Groix ne possède pas de reliques de son patron, et que même rien dans ses archives ne peut faire supposer qu'elle en ait jamais eu.

2° On ne sait rien sur les reliques de saint Primel, et je n'en connais aucun fragment qui ait été conservé jusqu'à nous.

qu'il venait d'enlever au druidisme ! Et qui donc en cet instant, parmi les six mille pèlerins de Rumengol, n'a senti son cœur battre à la pensée de celui qui, avec nos Saints, fit de cette contrée si belle la terre privilégiée du Christ et de la Vierge !

CHAPITRE II.

ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN

« Il faut avoir et garder dans les églises les images de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de Dieu, et des autres Saints ; il faut leur accorder l'honneur qui leur est dû, et la vénération. »

(CONCILE DE TRENTE, SESS. XXV).

Un jour à la vue d'une statue très bien faite et très bien peinte qui représentait Notre-Seigneur flagellé et couronné d'épines, sainte Térèse fut saisie d'une si pénétrante douleur qu'il lui semblait sentir son cœur se fendre. Après avoir raconté dans sa *Vie* tout ce qu'elle éprouva en cette circonstance, elle dit qu'il lui était très-difficile de se représenter intérieurement les traits de l'Homme-Dieu, puis elle ajoute :

« C'est par cette raison que j'aimais tant les images. Oh ! qu'ils sont à plaindre ces malheureux qui, par leur faute, se privent d'un si grand bien ! Ils se trahissent par là, et font voir qu'ils n'aiment pas le Divin Maître. S'ils l'aimaient ils se sentiraient tressaillir de joie à la vue de son portrait, puisqu'ici bas même l'œil tombe avec bonheur sur le portrait d'un ami (1). »

Ce que la grande extatique dit ici des images se rapporte sans doute plus particulièrement à celles du Sauveur, mais on voit cependant qu'elle recommande la dévotion aux saintes images, en général. Si elle y trouvait un secours si efficace, pourrions-nous ne pas recourir au même moyen, nous qui sommes si loin de trouver en nous-mêmes les sublimes élans de Térèse de Jésus !

(1) *Vie de sainte Térèse écrite par elle-même*, Ch. ix. — Traduction de P. Marcel Bouix.

Aussi, à toutes les époques les âmes les plus éminemment catholiques ont aimé à s'entourer des images de leurs célestes protecteurs. Ce fut là une des choses qui édifièrent le plus les innombrables visiteurs admis à prier auprès des restes de Monseigneur de Ségur et de Louis Veuillot. Les murs de leurs demeures disparaissaient sous les tableaux et les gravures qui représentaient des quantités de Saints. C'est que ces deux hommes, qui ont tant aimé Notre-Seigneur, avaient compris la parole de sainte Tèrese : « L'œil tombe avec bonheur sur le portrait d'un ami. »

Ceux qui aiment saint Corentin seront bien aises, croyons-nous, de trouver ici une nomenclature de ses principales images ; nous n'espérons pas la faire complète ; en lui donnant trop d'étendue, nous ne réussirions d'ailleurs qu'à la rendre ennuyeuse.

La cathédrale de Quimper ne possède aucune statue ancienne de son saint Patron ; celle que l'on expose au bas de la nef, tous les samedis et pendant l'octave de saint Corentin, ne date probablement que du siècle dernier ; elle est très-vénérée aujourd'hui, surtout par les campagnards ; il semble qu'elle devait l'être moins avant la Révolution, car dans les trois circonstances où le Bras de saint Corentin fut *descendu*, on porta à la procession solennelle non la petite statue de bois, mais la statue d'argent.

Celle-ci a dû disparaître quand l'Etat fit main basse sur l'argenterie des églises. On ne sait rien sur ses dimensions, sur son poids, sur sa valeur artistique et sur la vénération qui s'y serait attachée.

En voyant les deux niches qui décorent si gracieusement l'entrée du chœur, on croirait qu'elles avaient été faites pour les images des deux patrons, cependant elles abritaient autrefois les statues de saint Pierre (1) et de saint Paul, du moins il en était ainsi en 1570.

La statue principale de saint Corentin était à l'entrée du sanctuaire ; celle qui faisait face représentait non pas Notre-Dame, mais saint Joseph ; ces deux statues remontent aussi au siècle dernier et sont loin d'être des chefs-d'œuvre ; elles sont actuelle-

(1) Cette statue est actuellement à Locmaria.

ment dans le chœur de la chapelle de la *Mère-de-Dieu*. Mgr de Poulpiquet les fit remplacer par deux grandes statues blanches qui ne valaient guère mieux que les précédentes ; Mgr Sergent les a données à l'église de Baye, auprès de Quimperlé (1). Sous l'épiscopat de Mgr Dombideau de Crouseille, la cathédrale vit enfin Notre-Dame et saint Corentin prendre leur place naturelle à chaque côté de l'entrée du chœur. A cette époque on confondait facilement le grandiose avec le gigantesque, on eut donc soin de choisir deux statues colossales ; rien n'y rachetait l'exagération des proportions, si ce n'est la pose maniérée et les draperies extravagantes. Ces statues ne pouvaient être l'objet d'aucune dévotion et ne le furent jamais. Elles reposèrent sur deux massifs de maçonnerie, amas de blocs de granit sans autre ornement que des moulures à la base et au sommet. Sous l'épiscopat de Mgr Graveran, ces massifs furent remplacés par deux piédestaux en kersanton qui présentaient nécessairement un ensemble fort lourd, mais qui étaient relevés par une décoration gothique heureusement conçue pour l'époque et parfaitement sculptée. Ce travail fut fait par Le Quéré, un piqueur de pierres qui exécuta pour la cathédrale plus d'un travail remarquable. Si ces colonnes de kersanton étaient ornées de sculptures gothiques, il faut dire que dans leur ensemble elles ne rappelaient guère la légèreté des conceptions du moyen-âge. Nous devons donc rendre grâce à Mgr Sergent, qui a conclu un échange tout à l'avantage de la cathédrale : les statues et leurs piédestaux sont allés à Penmarc'h, où ils font d'ailleurs bien meilleur effet qu'à Quimper, et Penmarc'h a donné à Saint Corentin la statue en albatre de saint Jean-Baptiste qu'on admire maintenant aux fonts baptismaux. Je crois devoir raconter ici un incident qui ne laisse pas que d'être assez curieux : dans son zèle pour la transformation de sa cathédrale, Mgr Sergent procédait assez vite ; lorsqu'on en vint à enlever le badigeon, beaucoup de statues, de tableaux et différents objets de l'ancien mobilier furent enlevés et non remplacés ; ils ne devaient

(1) Mais le poisson de saint Corentin a été supprimé puis remplacé par un petit cheval acheté chez le marchand de jouets d'enfants, moyennant quoi saint Corentin est devenu saint Eloi ; ce n'est pas plus difficile que ça !

l'être qu'après le travail de nettoyage et nous savons s'ils l'ont été magnifiquement ; mais personne, excepté l'évêque, ne savait toutes les beautés qui devaient un jour rendre la jeunesse à ces vieux murs, et en attendant, l'église était vide et nue comme un temple protestant.

Ceci avait produit un mécontentement qui s'explique. Lorsqu'on enleva les statues gigantesques de Notre-Dame et de saint Corentin, les bonnes femmes quimpéroises trouvèrent que c'était trop fort et firent dans la cathédrale même une petite révolte qui dura depuis quatre heures jusqu'à huit heures du soir. Les serviteurs de l'église ne purent leur faire entendre raison. Quand on voulut reconstituer les deux statues il fallut en chercher les débris chez ces personnes qui en avaient emporté comme des reliques plusieurs fragments considérables (1).

A cette révolution peu terrible et nullement sanglante succéda un contentement très vif et très réel. Aussitôt l'enlèvement des statues de plâtre (2), les deux anciennes niches dont les dais avaient été brisés furent restaurées et peu après, on y plaça les statues qui s'y voient actuellement ; celle de saint Corentin est probablement la plus belle qu'on ait jamais faite de notre saint Patron. Non loin de cette image apparaissait celle de son ami saint Guennolé, et un peu plus tard, on y voyait celle de saint Conogan.

Toutefois, Mgr Sargent jugea que ce n'était point assez pour renouveler la dévotion à saint Corentin, et il résolut d'affecter une chapelle au culte de son premier prédécesseur. Nous savons si ce projet a donné de bons résultats ! Dans cette chapelle le souvenir du Patron est rappelé par une nouvelle statue, deux grandes peintures murales, une verrière où la légende du Saint est retracée en seize médaillons, et le bas-relief encadré dans l'autel. (Je ne parle ici ni de la relique ni de son reliquaire).

(1) Ceci eut lieu quand les statues furent enlevées de l'entrée du chœur et placées dans les chapelles du transept où elles ne restèrent qu'un an ou deux.

(2) Je ne sais quel est l'artiste auquel il faut attribuer ces modèles ; il y a deux statues semblables à Saint-Martin de Morlaix. Alexandre Expilly, qui fut plus tard évêque intrus du Finistère, les fit placer dans cette église bâtie par lui, quand il était recteur de Saint-Martin.

La statue fait vis-à-vis à celle de saint Primel, comme toutes les images du patron de Quimper elle est accompagnée du poisson.

Dom Plaine dit en parlant de saint Corentin : « Il est presque toujours représenté crossé, mitré et prêchant, avec un poisson à ses pieds. Le poisson forme son attribut distinct à cause du fait caractéristique dont il est parlé dans sa vie ; il empêchera toujours de le confondre avec un autre Saint sous le rapport iconographique. » Il est vrai que saint Corentin est ordinairement représenté avec un poisson à ses pieds, mais quelquefois aussi les artistes ont représenté le poisson dans la main de l'Évêque (1) ou sur un livre porté par celui-ci. Il n'est pas exact de dire que le poisson empêchera toujours de confondre saint Corentin avec un autre Saint ; en Allemagne, saint Bennon est représenté avec tous les mêmes attributs.

Pour en revenir à notre chapelle et à ses peintures murales, œuvres de M. Yan Dargent comme toutes les autres peintures historiques de la cathédrale, je dirai tout d'abord qu'elles furent les premières exécutées à Quimper par cet artiste breton. En racontant la visite de saint Corentin à saint Primel, j'ai déjà décrit l'œuvre remarquable qui représente cette scène ; je n'y reviendrai donc pas. La peinture, qui lui fait face et qui domine le retable de l'autel, représente saint Corentin porté sur un nuage que soutiennent des anges ; le Saint contemple le ciel qui va s'ouvrir pour lui, et son visage exprime toutes les joies de l'entrée dans la gloire. Toute cette partie est d'un coloris très-doux mais très-riche, qui fait un agréable contraste avec les teintes de grisaille dont M. Dargent s'est servi pour représenter, au bas du tableau, Quimper dans une brume légère.

En général, on reproche aux anges qui figurent dans cette composition des formes trop athlétiques et des efforts quelque peu exagérés pour porter leur précieux fardeau. Je ne fais qu'établir le jugement du grand nombre, sans me permettre de m'ériger moi-même en critique d'art. J'avoue, cependant, que je préfère le vol

(1) Par exemple, à Ploëvin. Cette statue a encore ceci de remarquable que dans l'autre main elle a une clef ; or, la clef caractérise plus habituellement saint Tujean.

paisible que le peintre allemand Mücke a donné aux anges dans son tableau de *Sainte Catherine portée au Sinaï*.

La verrière qui décore la chapelle de saint Corentin compte parmi les plus belles de la cathédrale ; non-seulement les seize médaillons y ont été traités après une consciencieuse étude du sujet, mais ils rendent toute la grâce naïve de la légende, et, de plus, l'ensemble, vu à distance, produit un excellent effet décoratif dû à un coloris très riche et très harmonieux.

Voici quels sont les sujets des seize médaillons :

1. Saint Corentin construit son ermitage dans la forêt de Névet.
2. Il prie à genoux devant la croix qu'il a sculptée au sommet d'un *menhir*.
3. Il arrive à l'ermitage de saint Primel.
4. Il témoigne sa compassion à saint Primel revenant fatigué de puiser de l'eau à une fontaine éloignée.
5. Il fait jaillir une source, en frappant la terre de son bâton, près de l'ermitage de saint Primel.
6. Il fait des crêpes à saint Patern et à saint Malo, qui sont venus le visiter.
7. Il plonge une cruche dans sa fontaine et l'en retire remplie d'anguilles, que la Providence lui envoie pour nourrir ses hôtes.
8. Le roi Grallon, en chassant, rencontre l'ermitage de saint Corentin.
9. Le Saint donne au maître d'hôtel du roi une petite tranche de son poisson, ce qui suffit pour rassasier le prince et sa suite.
10. Le roi se fait conduire près de la fontaine, où il voit le poisson toujours intact et vivant.
11. Saint Corentin instruit les jeunes nobles bretons, entre autres saint Guennolé et saint Tudy.
12. Il reçoit de saint Martin la consécration épiscopale.
13. Saint Corentin est reçu, à son entrée à Quimper, par le roi Grallon, qui lui abandonne son palais.
14. Il donne la bénédiction abbatiale à saint Guennolé et à saint Tudy.
15. Il adresse ses dernières paroles et donne sa dernière bénédiction à ses prêtres.

16. Le peuple accourt autour de son lit funèbre et demande à Dieu, par son intercession, des faveurs miraculeuses.

En dehors de la chapelle qui lui est consacrée et de l'entrée du chœur, saint Corentin a encore son image dans plusieurs parties de la cathédrale : le retable de l'autel de Notre-Dame de la Victoires est orné de deux tableaux émaillés sur lave. L'un représente les sept glorieux pontifes qu'on appelle les *Sept Saints de Bretagne* ; saint Corentin ouvre la marche et se trouve le plus rapproché du tabernacle ; il fait vis-à-vis à notre premier apôtre, saint Clair, qui, sur l'autre panneau, est suivi de plusieurs autres Saints bretons (1).

C'est surtout dans les vitraux que notre saint Patron est souvent représenté.

Naturellement, il occupe sa place dans la demi-verrière qui reproduit la légende de saint Guennolé : on l'y voit recevant son élève dans son monastère de Plomodiern, et, un peu plus loin, le bénissant abbé de Land-Tévennec.

Au fond du chœur, les deux verrières modernes placées à chaque côté de la fenêtre centrale rappellent les vitraux qui furent donnés par le duc Jean V, la duchesse Jeanne de France et leurs enfants.

A la première place est saint Corentin, auquel *le bon duc* est présenté par son patron saint Jean, l'évangéliste ; son fils aîné, qui fut plus tard le duc François I^{er}, est présenté par saint François d'Assise.

Dans la quatrième fenêtre. (en partant de l'entrée du chœur), au deuxième panneau, saint Corentin présente à Notre-Dame l'évêque Bertrand de Rosmadec.

Il y a encore, dans les vieux vitraux du chœur et aussi du transept, plusieurs représentations de saints évêques, mais sans inscriptions et sans attributs caractéristiques. Il est possible que les donateurs de ces vitraux aient eu l'intention de faire reproduire l'image de saint Corentin.

(1) Saint Donatien et saint Rogatien, sainte Trifine et saint Tromeur, saint Miliau et saint Mélar, saint Amand, premier évêque de Rennes.

Dans la grande verrière moderne de la chapelle des Trépassés (transept nord), saint Corentin ouvre la série des saints évêques de Quimper ou de Léon et de nos saints abbés les plus illustres ; les visages sont déjà très-altérés dans ce vitrail. Une fantaisie d'artiste y a donné à saint Corentin le pallium des archevêques, auquel il n'a pas droit.

Dans la nef, le vitrail le plus remarquable est le plus rapproché des orgues du côté de la Place ; saint Corentin y occupe le premier panneau ; le Saint y est revêtu d'une très belle chasuble verte, le visage est très doux d'expression. Parmi ces différentes images de saint Corentin, celles qui ne sont pas désignées comme modernes, appartiennent au commencement du xv^e siècle pour le chœur, et aux dix dernières années de ce même siècle pour le transept et la nef, ce sont probablement les plus anciennes images que l'on ait conservées du premier évêque de Quimper.

Entre les vitraux qui ont été placés à la cathédrale depuis 1855, il en est trois qui représentent des scènes d'histoire assez récentes, mais on a cru, non sans raison, devoir y faire figurer le glorieux patron de l'église ; c'est ainsi qu'à la chapelle de saint Pierre, saint Joseph présente à Notre-Dame et à saint Corentin Mgr Graveran, qui leur offre les flèches de la cathédrale.

A l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, on voit René du Louet bénissant Michel Le Nobletz et le père Maunoir ; saint Corentin et saint Guennolé sont là pour bénir aussi les deux missionnaires qui ont repris leur œuvre d'autrefois.

De l'autre côté, c'est Mgr de Saint-Luc qui, le premier entre tous les évêques de France, remet à Pie VI sa protestation contre la constitution civile du clergé. Derrière le Pape, se tient saint Pierre toujours vivant dans son successeur ; derrière l'évêque se tient saint Corentin qui assiste et encourage son continuateur fidèle.

Telles sont les images que la cathédrale possède de son saint Patron ; elle est fière aussi de le voir resplendir sur sa bannière paroissiale, fière de le présenter en compagnie de Saint Pol-Aurélien sur une autre bannière destinée à flotter à Lourdes et dans nos grands pèlerinages diocésains.

J'aurais dû avoir à énumérer maintenant les statues, les tableaux

et les vitraux représentant saint Corentin dans les autres églises de la ville épiscopale ; j'ai le regret de le répéter, en dehors de la cathédrale même, rien à Quimper n'indique qu'on ait gardé le souvenir du saint Patron, rien si ce n'est un vitrail dans la belle chapelle des Dames du Sacré-Cœur, et une bannière dans l'église de Locmaria (1).

Dans le doyenné de Quimper, la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, possède la statue dont j'ai déjà parlé, Pluguffan en a une, et Penhars vient aussi d'acquérir la sienne ; saint Corentin figure en outre sur des bannières à Ergué-Gabéric, Ergué-Armel et Kerfeunteun ; c'est bien peu et c'est tout. Nous persistons à croire qu'il y a là une lacune regrettable, et nous désirons vivement voir un jour l'image du saint Patron apparaître partout et recevoir les hommages de tous : des aspirants au sacerdoce, des fidèles dans leurs paroisses, des religieux et des religieuses, comme de leurs élèves, dans toutes nos communautés.

Il n'y a guère plus d'une année qu'un journal de notre pays publiait un article dans lequel les catholiques étaient accusés de substituer partout aux statues de nos vieux Saints bretons des images rappelant surtout les dévotions modernes. Nous ne partageons pas complètement les regrets du pieux touriste qui écrit cette élégie, et nous sommes heureux de rencontrer à peu près partout l'image du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes ; toutefois, nous voudrions que pour leur faire de la place on n'enlevât jamais la statue de la sainte Mère de Dieu portant son Divin Enfant, ni les images vénérées et quelquefois remarquables de saint Corentin et de ses frères dans l'apostolat.

Si la ville qui doit tant à saint Corentin, et si le pays qui l'entoure ne sont pas sans mériter quelques reproches pour le peu de soin qu'ils ont eu de multiplier ses images, on ne s'étonnera guère de voir que la Cornouailles tout entière ait fait preuve de la même insouciance ; mais il s'agit ici de l'expression d'un regret

(1) Saint Corentin figure aussi sur la nouvelle bannière de la congrégation des Dames.

pour le passé, car actuellement il semble que non seulement en Cornouailles, mais aussi en Léon, le réveil ait commencé sur ce point. Dans l'église de Saint-Hoardon, une belle statue du patron du diocèse fait vis-à-vis à celle du patron de Landerneau ; à Roscoff, saint Corentin occupe dans le sanctuaire une place d'honneur en face de saint Pol Aurélien ; ces statues sont de date récente, et l'on pourrait en signaler plusieurs autres qui ont été érigées à peu près à la même époque, par exemple à Plougastel-Daoulas ; mais naturellement la curiosité est plus excitée par les images qui remontent à des temps relativement éloignés et qui n'ont échappé que comme par miracle aux profanations de la Terreur. Land-Tévennec possède un tableau de la fin du quinzième siècle ou des premières années du seizième : au milieu apparaît saint Corentin revêtu de ses ornements épiscopaux ; d'un côté se trouve une petite fontaine d'où l'*indiscret* vient de prendre le poisson pour le mutiler ; de l'autre côté apparaît la cathédrale avec sa flèche centrale en charpente et en plomb qui fut incendiée le 1^{er} février 1620, (c'est la seule représentation qui existe de cette flèche). Ce tableau, peint sur bois, provient de l'abbaye et se trouve actuellement dans l'église paroissiale. Un autre tableau, moderne et fort peu remarquable, rappelle que récemment encore il y avait à Saint-Louis de Brest une chapelle et un autel de saint Corentin ; ce tableau est maintenant dans le chœur. Cet autel était presque le seul qui fut dédié à notre Saint, en dehors des églises où il est patron ; je ne connais qu'une autre exception ; elle est à l'honneur de l'église de Moëlan, récemment reconstruite, elle a gardé son autel et sa vieille statue de saint Corentin.

Dom Plaine signale l'existence d'une statue très ancienne de saint Corentin dans l'église de Lanmeur ; je n'en ai pas gardé le souvenir ; parmi toutes celles que j'ai vues, la plus antique est certainement celle de l'église de Saint-Ségal, et elle ne doit pas remonter au delà du x^e siècle ; elle n'est pas accompagnée du poisson, soit qu'on l'ait enlevé, soit que cette image ait été destinée autrefois à représenter un autre Saint, comme à Guilligomarc'h, où saint Patern a été transformé en saint Corentin.

Châteaulin conserve une statue assez laide, qui ne doit pas re-

monter au delà du xvi^e siècle ; elle a ceci de remarquable que dans le socle est figurée une petite fontaine avec le poisson entre les mains du malencontreux *indiscret* ; afin qu'on n'émit pas d'opinion subversive sur la nationalité de celui-ci, un peintre diplomate lui a donné l'habit bleu des paysans de Cornouailles, qui ne se sont jamais plaints d'être ainsi calomniés. Cette statue est placée au dessus d'une porte latérale du côté de l'Épître, elle mérite toute l'attention de ceux qui visitent l'église de Saint-Idunet. Plomodiern possède, dans son église paroissiale, une statue de saint Corentin à l'entrée du chœur, et une verrière décorant très-heureusement une rosace qui surmonte l'autel ; elle retrace les principales scènes de la vie du saint patron.

En parlant de l'ermitage que s'était construit le solitaire de Plomodiern, j'ai décrit la chapelle qui s'élève aujourd'hui en ce même lieu et le bas-relief où est représenté saint Corentin recevant de saint Martin la consécration épiscopale.

Quand j'aurai signalé la statue qui occupe la première place dans la belle et vénérable église de Locronan, (car saint Corentin y garde la prééminence sur saint Ronan lui-même) ; quand j'aurai ajouté que Châteauneuf, Scaër et Pont-l'Abbé gardent fidèlement leurs vieilles statues, Poullan sa vieille peinture murale, j'aurai dit ce qui concerne la part faite au Patron du diocèse dans les églises paroissiales (1), du moins si j'ajoute que beaucoup de nouvelles verrières le représentent désormais. C'est bien, et toutefois ce n'est pas assez, car une verrière peut rappeler un souvenir, mais ne devient jamais un objet de dévotion.

Il est dans notre pays une église qui appartient plus spécialement, il est vrai, aux fidèles d'une paroisse, et qui cependant comme nos deux cathédrales appartient aussi à tous. C'est notre cher sanctuaire de Rumengol. A vrai dire, saint Corentin y a toujours occupé une place de choix après la Très-Sainte Trinité et Notre-Dame, et sa statue vient même d'y être très-richement repeinte, ainsi que celle de saint Guennolé ; son image reparait

(1) Notons encore des statues modernes à Pleyben, à Ploaré, et une statue ancienne à Notre-Dame de Confort en Meilars, etc.

encore dans les vitraux, dans les sculptures de la tribune des orgues, etc.; mais je dois signaler maintenant un de ces chefs-d'œuvre dont la vue ne pourrait laisser froid même le plus indifférent, jamais encore saint Corentin n'avait rien inspiré de pareil.

Il y a deux ans, on posait une verrière dans cette église jusque là d'un aspect presque glacial bien qu'elle ne manquât pas d'éléance dans son architecture. Avant d'être expédié à sa destination, le vitrail avait été contemplé par de nombreux visiteurs dans les ateliers de M. Lobin, à Tours; une description très louangeuse de cette œuvre magistrale avait été publiée par le journal *l'Univers*, on s'attendait donc à voir une composition correcte, savante et gracieuse en même temps, mais nul n'avait rêvé cette page vivante, cette nouvelle apparition d'une scène qui se passait sur la terre, mais qui devait ravir les anges du ciel.

Du vaste champ où a été récemment construite la chapelle ouverte, destinée aux offices solennels des grands pardons, le regard embrasse un admirable pays: d'abord c'est le vallon qui va jusqu'à la petite ville du Faou, plus loin c'est la rivière de l'Aulne baignant l'ilot de Ty-Bidi, puis allant se perdre dans la rade de Brest; au delà de cette grande nappe d'eau qui ressemble à la mer, ce sont des hauteurs qui forment l'horizon; au penchant d'une de ces collines, lorsque le temps est bien clair, on peut voir ce qui reste de Land-Tévennec.

C'est une reproduction exacte de ce paysage qui forme le fond de la verrière de Rumengol; mais sur la montagne, à la place où est maintenant l'église, s'élève un grand *dolmen* abrité par les branches vigoureuses d'un chêne immense. Sur l'autel druidique est figurée une statue, c'est la Vierge qu'attendaient les prêtres de la Gaule; son enfant est entre ses bras. A chaque côté du *dolmen*, les deux principaux personnages se tiennent debout; à droite, c'est saint Corentin s'appuyant avec une grande majesté sur son bâton pastoral; son regard profond contemple les pèlerins qui viennent prier la Mère de Dieu, la Dame de la vieille pierre de Rumengol; à gauche, saint Guennolé, dans son blanc costume monastique, commande d'un geste superbe, et les prêtres et les prêtresses des faux dieux se retirent, tandis que l'un d'eux se pros-

terne devant la royale image placée sur le *dolmen*; aux pieds du saint abbé, les feux sacrés jettent leurs dernières lueurs. Agenouillé près de saint Corentin, le roi Grallon, portant le diadème sur la tête mais ayant posé son sceptre à ses pieds, offre à la Vierge l'église que sa munificence va construire et doter. Un peu plus loin et tout sur le premier plan, se tient assis un vieux barde dont la tête s'appuie sur la main gauche tandis que la droite retient à peine sa harpe dont les cordes sont détendues ou brisées; derrière lui est un groupe, composé d'un homme, d'une femme et d'un adolescent: c'est Romelius, sa femme et son fils; la comtesse Levenez présente elle-même à la Vierge du *dolmen* Guenaël revêtu du même habit monastique que saint Guennolé; elle ratifie le sacrifice qu'elle accomplissait sept ans auparavant lorsque l'enfant quittait la maison paternelle.

Saint Guenaël n'est pas l'un des fondateurs de Rumengol, et cependant une place lui appartenait dans cette verrière, puisque c'est lui surtout qui a continué l'œuvre de saint Guennolé. Enfin à gauche, faisant face au barde qui pleure, sont groupés les pèlerins sur lesquels se repose le regard du premier évêque de Cornouailles: hommes, femmes, enfants de divers âges; leurs costumes bretons, du pays même de Rumengol, sont reproduits avec une grande exactitude.

Le tympan de la verrière est ancien, il est occupé par les armes de la famille royale de France, de la famille ducale de Bretagne et de plusieurs gentilshommes ou nobles dames des anciens châteaux du voisinage.

Depuis le jour où fut placée la composition artistique que j'ai essayé de décrire, bien des visiteurs l'ont admirée, et après une longue contemplation, ils ont mieux compris que jamais tout ce que veut dire ce simple titre: NOTRE-DAME DE RUMENGOL; ils ont mieux compris quel fut le rôle de saint Corentin et de ceux qui l'aidèrent à prêcher et à civiliser. Trois fois aussi depuis ce jour, cette verrière a inspiré d'éloquents orateurs: en 1886 c'était M. l'abbé Dulong de Rosnay, en 1887 le R. P. de Pascal et M. le comte Albert de Mun; est-ce trop présumer que de dire: elle

inspirera encore ces voix puissantes, et bien d'autres encore dans la suite des temps !

Mais, il me faut passer à des objets moins remarquables bien qu'ils aient aussi leur importance.

Si les communautés religieuses, les collèges chrétiens, les écoles florissantes de notre diocèse ont fait moins encore que les paroisses pour honorer saint Corentin dans ses images, les maisons qui font heureusement exception doivent être signalées.

Quand vous pénétrez dans la belle avenue qui conduit au couvent des Ursulines de Quimperlé, vous trouvez d'abord un portique surmonté d'une niche où est une statue du saint Ange Gardien ; et si ce portique est ouvert, il vous laisse voir la façade de la chapelle, œuvre d'une époque où l'architecture était en décadence, et cependant cette façade, avec son perron, n'est pas sans un caractère de grandeur. Elle est décorée de trois niches : la principale contient la statue de saint Joseph ; dans les deux autres sont saint Augustin, dont les Ursulines suivent la règle, et saint Corentin. Au grand parloir vous trouverez une grande inscription ornée de miniatures et exécutée dans le couvent même : cette inscription rappelle le séjour que fit dans cette pieuse communauté l'*ossiculum* de saint Corentin, lorsqu'il eut été apporté de Tours dans notre diocèse ; il resta chez les Ursulines jusqu'au moment choisi par Mgr Dombideau pour le faire transporter dans la cathédrale.

Les Bénédictines de la congrégation du Calvaire ont à Landerneau une gracieuse chapelle dans laquelle saint Corentin et saint Pol-Aurélien occupent une place importante. Gardant le souvenir de leurs origines et du Saint dont leurs vénérées mères ont habité la ville autrefois (1), elles l'ont fait représenter, ainsi que le second patron du diocèse, dans une belle peinture murale qui simule un vitrail.

(1) La communauté des Bénédictines était établie jusqu'à la Révolution dans les bâtiments du séminaire actuel de Quimper, qu'on appelle souvent encore de son ancien nom : Le Calvaire.

Après le Concordat, il y eut un essai de réorganisation, mais le gouvernement impérial s'empara de la maison et de ses dépendances pour y loger des prisonniers espagnols ; ceux-ci ayant été rapatriés, l'ancien couvent devint séminaire diocésain.

Il est possible que d'autres communautés honorent des images de saint Corentin, mais je ne les connais pas, et si ces exceptions existent, elles ne sont pas nombreuses.

Il est juste d'indiquer aussi quelles sont les principales représentations de notre saint Corentin en dehors du diocèse de Quimper : dans le sanctuaire le plus vénéré de la Bretagne, dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray, il occupe une verrière qui est peut-être la plus belle de la partie haute de l'église. Le carton de ce vitrail a été composé par M. Yan Dargent. Sur la chaire à prêcher, qui à première vue paraît d'une composition si simple, mais dont le travail est si parfait, sont rangés les neuf pontifes qui ont fondé les neuf évêchés de Bretagne ; saint Corentin y est donc encore.

Dans les peintures de l'église métropolitaine de Rennes, les Saints de Bretagne figurent par groupes, et chaque groupe appartient à un diocèse particulier. Les Saints de Cornouailles sont conduits par saint Corentin. Ces peintures ont été exécutées sous l'épiscopat du cardinal Saint-Marc.

A la cathédrale de Tréguier, sur une des colonnes du bas de la nef, est une vieille peinture faite sur le granit même et que ni le temps ni le badigeon n'ont fait disparaître. Un peu pâlie, mais toujours bien visible, l'image de notre saint Corentin, après quatre ou cinq cents ans, est toujours là, reconnaissable à son poisson, lors même que son nom n'y serait pas en toutes lettres.

Bientôt une autre figure de saint Corentin se montrera dans cette belle église ; de même que sur la chaire de sainte Anne, les neuf premiers évêques de Bretagne seront représentés sur le tombeau de saint Yves.

Lorsque les anciens évêchés de Cornouailles et de Léon furent réunis en un seul, le nouveau diocèse de Quimper se vit enlever une partie du vieil apanage de saint Corentin ; les paroisses ainsi séparées furent données, les unes à Vannes, les autres à Saint-Brieuc, mais toutes restèrent fidèles au souvenir de celui qui les évangélisa lui-même ou leur envoya ses collaborateurs. Là, on prie toujours saint Corentin à la prière du soir ; il n'y a donc pas à s'étonner si l'on conserve toujours fidèlement son image.

A la chapelle si vénérée de Sainte-Barbe, au Faouët, il y a dans le chœur une curieuse statue qui représente saint Corentin à genoux et portant dans la main droite un ostensor. Au-dessous du Saint est la fontaine avec le poisson. Pour tout pèlerin venant du Finistère dans ce pays, qui dépasse tout ce qu'on peut rêver de plus pittoresque et dont la seule vue dédommagerait des courses les plus lointaines, il y a une joie réelle à constater la fidélité des souvenirs chez nos frères, morbihannais maintenant, et cornouillais toujours.

Outre les statues plus ou moins grandes, les tableaux, les vitraux, objets surtout destinés aux églises, il est d'autres images chères aux fidèles dont elles entretiennent la piété ; rien n'est plus connu que le fini et la richesse des miniatures du moyen-âge ; elles atteignaient les dernières limites de la perfection, surtout quand elles figuraient sur le vélin des livres liturgiques ; mais je ne connais aucun *propre* manuscrit des offices du diocèse de Cornouailles et aucune miniature de saint Corentin.

Grâce au travail qu'elles exigeaient, les miniatures étaient de grand prix, et par suite, peu accessibles à tout le monde. A la fin du quatorzième siècle se firent les premiers essais de gravure sur bois ; on en tira parti pour éditer les cartes à jouer ; on a dit que cette invention ne servit à reproduire les images des Saints que vingt-cinq ou trente ans plus tard, (la plus ancienne estampe que l'on connaisse est un saint Christophe portant la date de 1423), mais M. Cartier, juge expert en la matière, établit fort bien que des images de sainte Catherine de Sienne furent faites à Venise en 1394 ou 1395.

Ce fut seulement dans le courant du quinzième siècle que parut la première gravure sur bois représentant saint Corentin ; il y figure dans le groupe des Sept Saints de Bretagne, où il n'a que le cinquième rang ; aucun des Saints n'y a son attribut caractéristique ; saint Samson y porte le pallium et la croix des archevêques, avec saint Briec, il est seul à porter la chasuble, les autres sont revêtus de chapes.

Cette vieille gravure a été reproduite dans un des beaux volumes que Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) a publiés sur les

arts au moyen-âge. Une nouvelle édition de la vie de saint Corentin par Albert-le-Grand, publiée à Quimper l'année dernière, est ornée d'une réduction de cette curieuse image. Au moment où elle était de nouveau gravée, M. de Kerangal tirait de l'oubli la vieille planche très curieuse dont j'ai déjà parlé, (la maison qu'il dirige la possède depuis deux cents ans), et il vulgarisait de nouveau une image autrefois très connue.

Sous l'épiscopat de Mgr de Poulpiquet parut une petite gravure représentant saint Corentin au milieu de nuages ; au dessous se lisait une prière au saint évêque. Cette image fut placée comme frontispice en tête du nouvel office de saint Corentin ; les exemplaires en deviennent rares, mais ne sont pas cependant introuvables.

C'est probablement vers la même époque que l'imagerie d'Epinal publia deux ou trois gravures enluminées du premier évêque de Cornouailles ; on ne les rencontre guère désormais, et j'avoue que je le regrette pour nos fermes bretonnes.

Il existe une petite gravure populaire de saint Corentin, image assez moderne et bien modeste, on en a fait un nouveau tirage lors de la grande fête du mois de décembre dernier.

A la même occasion, la maison Desclée, de Tournai (Belgique), a édité une charmante imitation des miniatures du moyen-âge : c'est saint Corentin sur les bords tout fleuris de l'Odette ; derrière lui se voient les vieux remparts de sa bonne ville, l'évêché tel qu'il était il y a trente ans, et la cathédrale vue du côté du chevet, avec les antiques éteignoirs au lieu des belles flèches de maintenant.

La photogravure vient de reproduire le carton de la verrière de Rumengol, c'est-à-dire de la plus belle image qu'on ait jamais faite de saint Corentin, ce sera un puissant moyen pour entretenir et communiquer la dévotion envers lui.

Je ne dois pas omettre aussi que le journal la *France illustrée* a publié une gravure sur bois reproduisant la belle peinture de M. Yan Dargent : l'entretien de saint Corentin et de Saint Primel. Il est fâcheux qu'on n'ait pas fait un tirage de cette gravure en dehors même du journal.

Toujours à l'occasion de la Translation du Bras de saint Coren-

tin, une médaille a été frappée représentant l'effigie du Saint, et au revers, son église cathédrale; il existe encore des médailles portant d'un côté l'image de Notre-Dame, de l'autre celle de saint Corentin; elles étaient destinées aux membres des deux congrégations de la Très-Sainte Vierge.

Il n'existe pas de type traditionnel pour représenter saint Corentin; ses images le montrent quelquefois très jeune et quelquefois très vieux, tantôt imberbe, tantôt avec une longue barbe. Comme le fait observer Dom Plaine, le R. P. Cahier, (*Caractéristique des Saints dans l'art populaire*, t. II, p. 693), donne une très belle gravure de saint Corentin. Ce savant ouvrage étant aujourd'hui fort répandu, il serait à désirer que les sculpteurs et les peintres s'inspirassent de ce modèle pour arriver à ne plus multiplier leurs fantaisies à l'infini. Ce que j'en dis n'est nullement pour recommander le texte même du P. Cahier, qui pousse le scepticisme bien loin quand il s'agit des traditions les plus respectables, et qui pour les révoquer en doute ne recule pas devant des plaisanteries dignes de ces prétendus savants d'Allemagne, desquels Dom Guéranger a si bien fait justice.

Puisque nous avons fait suivre notre étude sur les reliques de saint Corentin de notices succinctes sur les restes de ses amis, il est aussi tout naturel qu'ayant parlé de l'iconographie de notre premier évêque, nous donnions quelques indications sur les principales images des Saints, dont nous avons tant parlé.

Il est inutile de revenir sur la place qu'ils occupent dans les œuvres déjà décrites, comme le vitrail de Rumengol et la bannière d'Ergué-Gabéric.

Dans une belle verrière moderne, placée au chevet de l'église de Pont-Croix et où est représenté le couronnement de Notre-Dame, parmi les Saints qui se prosternent devant la Reine du ciel, figurent saint Corentin en ornements épiscopaux, saint Guennolé en habit monastique, et saint Guenaël en costume de jeune seigneur.

Pour les images qui les représentent séparément, nous suivrons le même ordre que nous avons suivi pour saint Corentin.

A Quimper, saint Guennolé figure dans un vieux vitrail du

choeur, c'est au premier panneau de la quatrième fenêtre (nord). Dans la *Monographie de la Cathédrale*, M. Le Men le décrit comme il suit : « Un saint religieux, vêtu d'une longue robe blanche, et portant une escarcelle ou aumônière de couleur bleue. Ce Saint serait, d'après la tradition du Chapitre de Quimper, saint Guennolé... » La couleur blanche de la robe (et aussi du scapulaire) est une allusion au sens même du nom de Guennolé : « il est tout blanc », et dans presque toutes les représentations modernes du premier abbé de Land-Tévennec, cette nuance a été employée, si bien que c'est là même désormais son principal attribut. On le représentait quelquefois avec une oie sauvage à ses pieds, en souvenir de la guérison de sa sœur, après qu'un de ces oiseaux lui eut enlevé un œil. Le père Cahier signale cet ancien usage, mais ne cite aucune statue près de laquelle figurerait cet attribut. Un vitrail, qui se trouve depuis peu d'années au-dessus du maître-autel dans l'église paroissiale de Châteaulin, montre saint Guennolé accompagné de l'oie sauvage, et l'oiseau y figure bien tel que le décrit le cartulaire de Land-Tévennec : « Tout éventré qu'il fut, il n'avait aucun mal, il s'en allait content, d'un air superbe, étendait son grand cou en criant et rejoignait sa troupe. »

Il serait surtout à désirer, pour les artistes qui représentent saint Guennolé, qu'ils ne perdissent jamais de vue ce que dit de lui Albert-le-Grand : « Saint Guennolé estoit de moyenne taille, le visage riant et modérément jovial. Il estoit doué d'une grande sainteté, d'une douce et affable conversation, d'une humilité profonde, d'une chasteté angélique, d'une extrême patience, d'une ardente charité envers Dieu et son prochain, mais fort rigoureux à soy-même, extrêmement charitable et miséricordieux envers les pauvres. » Si nous ajoutons à cela qu'à la beauté de l'expression, résultat de ces vertus aimables, il joignait la perfection dans les traits du visage, nous aurons dit tout ce qui pourra guider les sculpteurs et les peintres.

A la cathédrale, c'est bien ainsi qu'il est représenté dans la belle statue qui décore la chapelle des *Trépassés*. Il est à remarquer que, sans entente, les artistes qui ont fait la statue de la

cathédrale et le vitrail de Rumengol, ont tous deux donné à saint Guennolé les mêmes traits et la même expression.

Il y a peu de temps encore, l'église Saint-Corentin possédait une autre statue du même Saint ; elle avait été placée vers 1840 près de l'autel de Notre-Dame du Carmel (actuellement l'autel du Rosaire), elle a été transportée à la chapelle du lycée et remplacée par saint Antoine de Padoue.

Tous les visiteurs de la cathédrale de Quimper ont remarqué que les fenêtres des bas-côtés sont presque toutes ornées de vitraux à médaillons. Dans le premier de ces vitraux du bas-côté Nord de la nef, les huit premiers médaillons sont consacrés à reproduire la légende de saint Guennolé.

1° Le comte saint Fragan, conduit saint Guennolé à saint Corentin.

2° Saint Guennolé prie les bras en croix pendant que les troupes de son père combattent les pirates danois, et il obtient la victoire.

3° Saint Guennolé est béni abbé de Land-Tévennec.

4° Saint Guennolé rencontre l'enfant saint Guenaël dans les rues de Quimper.

5° Saint Patrice est miraculeusement transporté près de saint Guennolé dans l'église de Land-Tévennec.

6° Saint Guennolé exhorte le roi Grallon à l'heure de la mort.

7° Saint Guennolé rend la vue à une pieuse personne aveugle (1).

8° Saint Guennolé meurt au saint autel entre les bras de ses religieux.

Dans la baie centrale du même vitrail, deux images sont superposées : celle du haut représente saint Ronan, celle du bas représente saint Guennolé.

Il est bien fâcheux qu'on n'ait pas consacré toute une verrière à saint Guennolé et qu'on n'en ait pas fait autant pour saint Ronan,

(1) M. Le Men regarde ce médaillon comme représentant la guérison de sainte Clervie, mais alors l'oiseau devrait y figurer. En suivant le récit d'Albert-le-Grand, le peintre verrier a représenté une scène différente, que nous avons racontée en son lieu.

lui aussi très-populaire à Quimper. On eut ainsi évité d'omettre dans leurs légendes des choses essentielles, par exemple la prédication dans la ville d'Is, et la ruine de la ville coupable.

Saint Guennolé figure encore dans la grande verrière de la chapelle des *Trépassés* ; il y vient immédiatement après saint Corentin et saint Pol-Aurélien. Enfin, il est représenté dans le vitrail de Michel Le Nobletz et du P. Maunoir ; il y apparaît très-jeune et très-beau.

Depuis peu d'années, l'église paroissiale de Land-Tévennec renferme une statue au bas de laquelle on a écrit le nom de saint Guennolé ; c'est un saint François Xavier vêtu d'une soutane noire, d'un surplis et d'une étole ; on a remplacé par une crosse la croix de missionnaire qu'il tenait en main.

Que Dieu inspire à quelque personne charitable et riche de remplacer cette étrange image qui fait peine à voir dans le lieu sanctifié par le plus illustre des Bretons ! Sainte Philomène est une Sainte d'un bien gracieux et bien aimable souvenir, et cependant c'est avec regret qu'on la voit occuper la première place et obtenir tous les honneurs dans une église où il y a tant de grands noms à invoquer avant le sien. En priant tous les bienheureux du Ciel, ne pourrions-nous pas garder une préférence pour les Saints de Bretagne, en laissant toute liberté aux Italiens de préférer les Saints d'Italie ?

Le lieu où saint Guennolé est le plus honoré c'est Concarneau. Peu de villes aiment autant leur patron ; des quantités d'enfants y portent son nom. Ce qui entretient cette dévotion, ce n'est pas la statue qui représente le Saint dans l'église paroissiale ; elle n'est pas cependant sans une certaine majesté, mais dans le visage l'expression de bonté fait complètement défaut ; près de la porte d'entrée se trouve une autre statue du saint Patron ; elle satisfait encore moins que la première. Un vitrail placé derrière le maître-autel représente saint Guennolé disant très pieusement son bréviaire, pendant que ses moines causent ou même discutent autour de lui ; c'est tout ce que le peintre chargé de ce travail a trouvé à représenter dans cette vie si féconde en scènes bien faites pour inspirer un artiste.

Lopérec est une des nombreuses paroisses qui possèdent une

chapelle de saint Guennolé ; dans cette chapelle, est une statue charmante, peut-être la seule, avec celle de la cathédrale, qui représente dignement le Saint ; cependant, celle qui est au fond du chœur à Rumengol n'est pas sans quelque mérite.

A un kilomètre de la gare de Quéménéven, on voit une curieuse chapelle dédiée à saint Venec, lequel n'est autre que saint Guethenoc ou saint Cadoan ; dans cette chapelle est un groupe qui représente sainte Guen, figurant ici comme mère de saint Guennolé, de saint Jacut et de saint Guethenoc que, d'après une bien singulière légende, elle aurait mis au monde tous trois en même temps ; et pour lui permettre de nourrir simultanément ses trois enfants, Dieu l'aurait favorisée d'un étrange prodige. Le sculpteur a réussi à figurer ce miracle sans mettre dans son œuvre rien de monstrueux ni de choquant. Je ne pouvais passer sous silence l'existence d'une image aussi curieuse de saint Guennolé, de sa mère et de deux de ses bienheureux frères. M. Le Men, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, a publié une très curieuse étude sur la statue de *sainte Guen trimammis*.

Saint Guenaël ne figure nulle part dans la cathédrale de Quimper, si ce n'est dans le médaillon où il est représenté rencontrant saint Guennolé. Nous croyons que c'est une regrettable lacune. Aucune image non plus à Land-Tévennec même !

Sa statue, dans sa paroisse natale d'Ergué-Gabéric, est très noble d'attitude et la tête est vraiment belle ; il est à désirer que cette image, remarquable à plusieurs points de vue, soit habilement repeinte.

Je connais peu de statues de saint Guenaël en dehors des églises où il est patron ; celle qui le représente dans l'église de Lanriec est un bloc de pierre presque informe ; celle qui est honorée à Penhars a dû autrefois être destinée à figurer saint Joseph ; avec la meilleure volonté on n'y pourrait reconnaître un saint moine.

Saint Conogan a une très-belle statue en face de celle de saint Guennolé, dans la chapelle des *Trépassés*, à la cathédrale (1) ; autre-

(1) Il figure aussi au sixième rang dans le vitrail de la grande fenêtre du transept nord ; il aurait dû occuper le quatrième rang et passer avant saint Alor et saint Maurice.

fois, il en avait une aussi dans l'église Saint-Mathieu ; elle était défigurée par une mauvaise peinture couleur de bronze ; au lieu de la repeindre (et elle en valait la peine), on l'a fait disparaître.

Saint Conogan a encore sa statue dans sa petite chapelle et dans l'église paroissiale de Penhars ; ce ne sont pas des chefs-d'œuvre. Il a une autre chapelle en Beuzec-Cap-Sizun, et il figure dans un vitrail de l'église de cette paroisse. Il est encore patron dans une paroisse, autrefois du diocèse de Cornouailles et maintenant du diocèse de Vannes ; la statue qui le représente dans cette jolie église de Lanvéneën est de date assez récente.

Le roi Grallon ne recevant pas les honneurs qui ne sont dus qu'aux Saints ne peut avoir qu'accidentellement son image dans les églises ; elle figure ainsi, comme je l'ai dit, dans les vitraux où sont retracées les légendes de saint Corentin et de saint Guennolé ; il est encore représenté dans le vitrail de saint Ronan. Espérons qu'il figurera un jour d'une manière plus apparente dans la chapelle de Notre-Dame de la Victoire. Avant la dernière restauration de cette chapelle absidale, il apparaissait dans un bas-relief qui le montrait agenouillé. Plus bas était une inscription qui rappelait ses titres de fondateur et d'insigne bienfaiteur de la cathédrale. Au-dessous d'une des fenêtres a été rétablie l'inscription qui avait été autrefois gravée sur une plaque de cuivre, scellée dans le piédestal de la statue équestre du roi Grallon entre les deux tours. Reproduite maintenant au-dessus de l'enfeu d'Even de La Forêt, elle semble réclamer l'image du vieux roi dans une verrière ; le texte même indique que Grallon devra offrir la cathédrale à saint Corentin.

J'ai déjà parlé du beau tableau de Luminais, au musée de Quimper : *Grallon, saint Guennolé et Ahès*. J'ai raconté comment fut rétablie la statue entre les deux tours ; il en existe deux maquettes en plâtre, l'une au musée, l'autre à l'évêché.

CHAPITRE III

L'ÉGLISE DE SAINT-COËNTIN

Hæc nostra pressit limina :
Hic vota fudit, hic preces,
Hic thura supplex ; his Deo
Libavit aris victimam.

(Office de S. Coëntin.)

Nous ne connaissons rien sur la beauté et les dimensions de l'église autrefois érigée par saint Coëntin lui-même en l'honneur de Notre-Dame, construite en partie de ses mains et consacrée par lui. Nous savons seulement qu'elle subsista jusqu'au neuvième siècle, et qu'à cette époque elle se trouva trop étroite pour recevoir la multitude des pèlerins accourant au tombeau du premier évêque de Cornouailles. L'auteur *anonyme* de la vie de saint Coëntin écrivait au moment où la nouvelle cathédrale sortait de terre ; il dit que le grand nombre des miracles contraignait les peuples à manifester leur dévotion, que par la volonté de Dieu et avec sa coopération de hautes et solides murailles s'élevaient, que le nouvel édifice dépassait le premier en longueur et en largeur, que le clergé de l'église était plein de zèle et d'ardeur à poursuivre cette œuvre, qu'au nom du Seigneur il exhortait les fidèles et les suppliait de donner largement et charitablement pour pourvoir à toutes les dépenses.

Dom Plaine place l'époque de cette construction entre les années 800 et 845.

Ceux qui en furent les témoins trouvèrent une très grande et très heureuse différence entre la nouvelle cathédrale et celle qui l'avait précédée, et l'écrivain *anonyme* n'exprime pas même un regret au nom des souvenirs qui se rattachaient à l'église primi-

tive ; pour nous, même en contemplant les splendeurs de la troisième cathédrale nous reportons avec respect notre pensée vers les deux premières basiliques où fut honoré saint Coëntin.

Nous parlerons plus tard de deux miracles, dont l'un marqua la reconstruction, et l'autre la consécration de la seconde église.

La cathédrale du ix^e siècle devait occuper à peu près le même emplacement que l'église actuelle, avec cette différence qu'il y avait un espace libre là où s'élève aujourd'hui la chapelle absidale ; celle-ci ne fut construite que deux cents ans plus tard par Alain Canihart, comte de Cornouailles ; à l'origine, une rue ou un chemin existait entre la façade de la chapelle et le chevet de la cathédrale.

La première église avait subsisté près de quatre cents ans, la seconde ne disparut pas d'un coup, car le chœur subsista quatre cents ans, et la nef ne fut reconstruite que deux siècles après.

Nous empruntons à la *Monographie de la cathédrale de Quimper* l'histoire bien abrégée de cette reconstruction ; ceux qui voudront des détails plus complets trouveront dans le savant ouvrage de M. Le Men des documents très sûrs et très intéressants.

Le treizième siècle est une des plus belles périodes de l'histoire de l'Église catholique ; c'est aussi une belle époque dans l'histoire de l'art chrétien. De 1219 à 1245 un grand prélat occupait le siège de saint Coëntin ; son origine française n'avait pu l'empêcher d'exercer une merveilleuse influence dans le pays breton, et la générosité de ses sentiments lui ayant conquis toutes les sympathies, l'évêque Rainaud (en latin *Rainaldus* ou *Ranulphus*) entreprit la tâche « de rebâtir le chœur de sa cathédrale, en l'agrandissant, et d'annexer comme chapelle absidale à cette nouvelle construction la chapelle de Notre-Dame, qui en était primitivement distincte, et qu'il tenait à conserver parce qu'elle renfermait les restes de plusieurs illustres et saints personnages » (1).

Il dut commencer son œuvre en 1239, du moins c'est cette

(1) Citons d'abord le valeureux comte de Cornouailles Alain Canihart, et Jungomarc'h, abbé de Sainte-Croix de Quimperlé de 1059 à 1066 ; il se démit de sa charge et mourut en odeur de sainteté l'an 1088. Longtemps après, son corps se conservait intact et répandait une odeur très agréable. (*Cartulaire de Quimperlé.*)

année-là, le 22 août, que touché de la pauvreté de son église et voyant l'impossibilité où elle était de se réparer par ses propres ressources, il accorda à la fabrique de la cathédrale, du consentement du Chapitre, le revenu d'une année de toutes les églises de son diocèse à sa collation, qui viendraient à vaquer par toute autre cause que par permutation.

L'évêque Rainaud étant mort le 11 mai 1245 fut enseveli, non dans la cathédrale, mais dans l'église des Cordeliers (comme M. Trévédy l'a établi d'une manière irréfutable) (1).

Les travaux continuèrent probablement sous son successeur Hervé de Landeleau qui mourut, en grande réputation de sainteté, le 9 août 1261. Il fut enseveli « au milieu du chœur, en avant du lutrin ; sa tombe était de pierre élevée, portant une table de bronze, sur laquelle on voyait sa représentation en relief. » On venait d'assez loin en pèlerinage à ce tombeau. A ce que raconte Albert-le-Grand, une femme aveugle, de l'évêché de Vannes, y recouvra la vue en l'an 1313. M. de Blois (de Morlaix) rapporte que lorsqu'on renversa pendant la Révolution les tombeaux des évêques, et que l'on jeta leurs ossements hors de l'église, le corps d'Hervé de Landeleau fut trouvé entier et bien conservé, ce qui porta à le laisser en sa place.

On doit regretter que des fouilles n'aient pas été faites en 1867, lorsque Mgr Sergent fit établir le pavé du chœur ; c'était d'autant plus facile, que le plan de la cathédrale, dressé par l'abbé de Boisbilly, indique d'une manière précise la place occupée par le tombeau d'Hervé de Landeleau (2).

En 1280, mourait l'évêque Yves Cabellic, et il était inhumé dans la chapelle que son neveu Olivier de Conq, archidiacre de Poher, avait fait construire en l'honneur de saint Nicolas ; c'est la chapelle actuelle de Saint-Frédéric ; l'archidiacre y fut lui-même enseveli près de son oncle, et son frère, Yves de Conq, y était aussi déposé déjà.

(1) Jean Beaujouan, *et sa Notice sur le couvent de Saint-François de Quimper* (p. 32).

(2) Avant peu d'années, il sera facile de réparer cette faute, car le pavé du chœur, quelque récent qu'il soit, est rongé par le salpêtre, et ne saurait tarder à réclamer un complet renouvellement.

A cette date de 1280, le collatéral du chœur et ses chapelles existaient donc, au moins du côté nord.

En 1285, la chapelle de Notre-Dame de la Victoire était depuis quarante-cinq ans rejointe à la cathédrale elle-même ; mais à côté du nouveau chœur, où se montrait toute la beauté de l'architecture ogivale, l'édifice élevé par Alain Canihart gardait les caractères des constructions romanes. Il ne fut point détruit, cependant ; mais la chapelle arrondie qui en formait le fond disparut ; cinq nouvelles fenêtres remplacèrent les petites ouvertures en plein-cintre, et de nouveaux contreforts très-massifs donnèrent aux murs la solidité voulue pour soutenir une voûte en pierre reposant sur des faisceaux de colonnettes. Il faut donc aujourd'hui un examen très-attentif pour découvrir, dans la chapelle ainsi modifiée, quelques traces de la construction primitive.

En 1287 étaient publiés certains statuts ou règlements capitulaires indiquant, d'une manière évidente, non seulement que le chœur était terminé, mais qu'on y célébrait même le service divin. Even de la Forest était alors évêque ; il mourut le 14 mars 1290, et fut inhumé dans l'enfeu le plus rapproché de l'entrée de la chapelle absidale.

Son successeur, Alain Rivelen, surnommé Morel, consacra l'autel de cette chapelle le jour de l'Assomption 1295 (1).

Nous voyons donc où en sont les travaux à la fin du treizième siècle. Quarante ans s'écoulaient sans que l'œuvre soit reprise.

En 1335, le jeudi, lendemain du synode de la Pentecôte, l'évêque Alain Gonthier renouvela la donation des annates en la soumettant aux conditions autrefois posées par Rainaud. Les fonds provenant de cette donation furent promptement utilisés, car l'année suivante Alain Le Gall, qui venait de succéder à Alain Gonthier, faisait une fondation dans la chapelle nouvellement construite en l'honneur de saint Corentin, de Notre-Dame et de tous les Saints. C'est la chapelle actuelle de Saint-Paul ; elle est la première à partir du chevet dans le collatéral sud du chœur ; les caractères

(1) M. Le Men a fait d'Alain Rivelen et d'Alain Morel deux personnages différents ; il n'y a pas lieu d'admettre cette distinction.

tères de l'architecture sont tellement semblables dans les trois chapelles suivantes (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Sainte-Anne), qu'il est impossible de ne pas admettre une construction simultanée.

Un inventaire de 1361 parle de travaux tout récents à cette date, sans qu'on sache à quoi cette mention peut se rapporter, Geoffroy Le Marhec était alors évêque ; son tombeau et son effigie en relief, avec son épitaphe, ont été rétablis dans l'enfeu qui avoisine la statue de sainte Anne près de l'autel des Saints Anges (1).

Entre 1408 et 1416, l'évêque Gatien de Monceaux, originaire de Nantes, fit construire les voûtes du chœur. Lors d'une restauration récente, la statue de cet évêque a été trouvée en bon état de conservation dans l'enfeu le plus près de l'autel, à la chapelle de Notre-Dame de la Victoire. On l'y a laissée bien que cet enfeu ait abrité le tombeau d'Alain Morel ; l'épitaphe de l'évêque Gatien peut se voir sur la table de son tombeau au musée d'archéologie de Quimper ; on l'a reproduite au-dessus de l'enfeu, dont la clef de voûte a été peinte aux armes du même prélat.

L'année même qui suivit la mort de Gatien de Monceaux, les voûtes du chœur qu'il avait construites furent peintes par deux ouvriers, dont l'un s'appelait Jestin (le nom de l'autre est inconnu). Ce travail fut le premier que fit exécuter dans sa cathédrale le grand évêque Bertrand de Rosmadec. M. Le Men en a donné une minutieuse description : « La décoration primitive représentait un appareil de pierre de taille, indiquées par des lignes rougeâtres sur un fond blanc. Les nervures étaient peintes en jaune clair sur la moulure elliptique qui formait leur partie antérieure et saillante. Cette couleur prenait une teinte graduellement plus foncée en se rapprochant de la voûte, au point de devenir d'un rouge brun dans la gorge qui succédait à la moulure dont je viens de parler. Cette gorge était séparée de la voûte par une plate-bande de couleur blanche, le long de laquelle étaient peintes des mou-

(1) Il se pourrait que cet évêque ait fait construire la partie du collatéral (sud-est) dans laquelle est son tombeau, le caractère de l'architecture y convient bien à son époque ; la fenêtre voisine dans laquelle est le vitrail de saint Louis est antérieure d'un siècle.

chetures d'hermines, placées à une distance d'environ soixante-dix centimètres les unes des autres. »

L'auteur de la *Monographie* ajoute :

« Si *restaurer* est synonyme de *rétablir*, pourquoi n'a-t-on pas rétabli dans les voûtes du chœur, lorsqu'il était si facile de le faire, les peintures de l'évêque Bertrand de Rosmadec ?

En mars 1418, le chanoine Jean Le Marc'hec est envoyé à Nantes pour poursuivre le recouvrement d'une somme d'argent que Jean IV de Montfort, duc de Bretagne, avait léguée par testament à la fabrique de Saint-Corentin ; le duc était mort depuis dix-neuf ans. Le 19 mars 1424, l'évêque Bertrand, le Chapitre et le Procureur de la fabrique établissent dans la cathédrale un tronc pour recevoir les offrandes « qui seront à la disposition du procureur de l'œuvre nouvellement commencée », c'est évidemment la nef, et le 26 juillet suivant, l'on commence une *nouvelle œuvre* : les tours de la façade de la cathédrale. La première pierre fut posée en grande solennité par l'évêque Bertrand de Rosmadec, et par Jean de Langueouez, chevalier chargé de représenter le duc Jean V. Il y eut bon nombre de seigneurs ecclésiastiques et laïques et grand concours de peuple assistant à cette cérémonie.

Le 10 mai 1436, à la requête de l'évêque Bertrand et du bon duc Jean V, le pape Eugène IV donne à Florence une bulle qui accorde sept ans et sept quarantaines d'indulgence à ceux qui visiteront dévotement la cathédrale en la fête de saint Corentin, et qui contribueront par leurs aumônes à l'achèvement de la construction. La bulle elle-même fait connaître le taux de la dépense annuelle : deux mille ducats.

Ce qui vient d'être dit montre que c'est surtout au zèle de Bertrand de Rosmadec que l'on doit la construction de la nef, de ses collatéraux et des tours de la façade ; toutefois, quand cet illustre évêque mourut en 1445, les murs n'étaient pas achevés, les voûtes restaient à établir et le transept devait être l'œuvre de ses successeurs.

Comme Hervé de Landeleau et plus encore, Bertrand avait la réputation d'un Saint ; il fut enseveli dans la chapelle qu'on appela dès lors chapelle de Rosmadec et qui est maintenant dédiée à

saint Jean-Baptiste. Sa statue, heureusement conservée, a été remplacée dans l'enfeu qui l'avait abritée depuis le milieu du xv^e siècle jusqu'à la Révolution. Le reste du tombeau est moderne. Statue et monument sont en belle pierre de kersanton.

Bertrand de Rosmadec ne dut pas mourir sans quelque regret; il laissait son œuvre incomplète : les travaux de la nef demeurèrent suspendus ; les tours étaient destinées à recevoir deux flèches octogones qui devaient couronner magnifiquement la façade de la cathédrale ; ces flèches, commencées aussitôt après la construction des tours, avaient à peine atteint une hauteur de deux mètres lorsque la nécessité d'appliquer au rétablissement de la nef toutes les ressources, dont pouvaient disposer l'évêque et la fabrique, obligea d'en ajourner la continuation. Elles furent donc provisoirement recouvertes d'une toiture en ardoises. C'est probablement en 1613 que les amorces des flèches furent couronnées des toits pointus en bois recouverts de plomb que l'on appelait les *êteignoirs* de Saint-Corentin, et qui affligèrent les regards des habitants de Quimper jusqu'en 1854.

Nous ne saurions dire à quel point en était la construction de la nef et de ses collatéraux au moment de la mort de l'évêque. Son successeur Alain de Lespervez n'occupa le siège que pendant peu d'années et obtint d'avoir pour successeur son neveu Jean de Lespervez (1).

Celui-ci prit possession de son évêché en 1451. Il dut se mettre à l'œuvre sans retard, car la nef et les bas-côtés étaient terminés en 1460, mais la charpente n'y fut posée qu'en 1466. Cependant le croisillon sud (chapelle du Sacré-Cœur) et la croisée du transept avec le raccordement du chœur à la nef étaient en construction ; la charpente y fut posée en 1467.

En cette même année, l'évêque Jean de Lespervez ajoutait à son testament un codicille par lequel il léguait à son église tous ses biens, à l'exception de cinq mille écus qu'il donnait à son frère François, seigneur de Combres, auquel il faisait en même temps

(1) En renonçant à l'évêché de Quimper, il reçut d'Eugène IV, le titre d'archevêque de Césarée ; il mourut en 1455 et fut inhumé aux *Cordeliers*.

remise d'une dette de deux mille écus. C'est dans les termes les plus énergiques que l'évêque interdit à ses parents toute prétention sur son héritage, les menaçant de damnation s'ils méconnaissaient ses volontés. Ce codicille est cité intégralement dans la *Monographie de la cathédrale*, p. 174.

En 1468, Jean de Lespervez fit commencer la construction du clocher central en charpente recouverte de plomb ; ce travail fut terminé l'année suivante.

Trois ans après mourut ce bon évêque, l'un des plus généreux bienfaiteurs de la cathédrale ; ses armes et sa devise (1) se voient à chaque côté de l'entrée du chœur ; on pense qu'il fut enseveli dans le croisillon sud du transept qu'il avait fait bâtir ; deux enfeus de très grande dimension y ont été creusés en effet dans le mur principal, mais il ne s'y trouve pas de monument funéraire.

En 1474, sous l'épiscopat de Thibaud de Rieux furent sculptées les stalles du chœur ; elles étaient fort belles si l'on en juge d'après un débris qui fut trouvé lors des restaurations faites par Mgr Sergent.

De 1475 à 1478 commence, se continue et s'achève la construction du croisillon nord du transept ; l'auteur de la *Monographie* cite bien exactement toutes les transactions qui s'opèrent à ce sujet ; nulle part on n'y voit la participation de l'évêque Thibaud.

En 1486, l'évêque est Alain Le Maout. Il va montrer pour l'achèvement de sa cathédrale le zèle des grands prélats dont nous avons parlé. Son premier travail est l'établissement de la charpente dans le croisillon nord. Aussitôt après, il fait voûter le transept et l'arc triomphal ; la dépense fut de 310 livres (10,000 fr.) Les voûtes de la nef commencées par Alain Le Maout étaient terminées au moment de sa mort, qui arriva en 1493. Ce prélat voyait son église à peu près achevée ; il y avait mis non seulement tout son zèle, mais aussi toute sa générosité. Il fut enterré dans la chapelle qui est sous la tour du midi (chapelle du Saint-Sépulcre). Sa statue et son tombeau heureusement conservés ont été restaurés par Corentin Quéré.

(1) « *Orphano tu eris adjutor.* »

Raoul Le Moël n'occupa le siège que de 1493 à 1501. Mais cette courte période lui suffit pour des travaux importants : il voûta les deux chapelles sous les tours, garnit de meneaux les hautes fenêtres de la nef et du transept, et même quelques-unes des fenêtres du bas de l'église, afin d'y placer des vitraux peints. Ces larges baies n'avaient été jusque-là fermées que par des cloisons en planches percées de quelques ouvertures destinées à donner du jour (1).

Les bas côtés avaient été voûtés avant la nef et même dès l'an 1464. Il y avait alors des chapelles le long de la nef, et chacune avait son autel comme celles qui sont maintenant le long du chœur. Aujourd'hui la première travée au nord est la chapelle des *Trois gouttes de sang*, et la première travée au midi est la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ; les autres travées renferment des tombeaux, ou des confessionnaux, ou des portes latérales. Les autels le long de la nef subsistèrent de 1464 à 1790.

Raoul Le Moël avait été chanoine de Poitiers et aumônier de Charles VIII ; il assista aux obsèques du roi, puis à l'entrée de Louis XII à Paris ; il signa au contrat de mariage de ce prince avec la duchesse Anne, et fut nommé second président de la Chambre des comptes de Bretagne.

Il fut inhumé dans la chapelle sous la tour du nord (chapelle des fonts baptismaux). Son tombeau et sa statue, renversés et mutilés pendant la Révolution, ont été restaurés. La statue et le monument sont en pierre de kersanton.

Charles VIII n'oublia pas son aumônier, quand sa nomination à l'évêché de Quimper l'eut éloigné de sa personne. En 1494, le roi fit don à l'Evêque et au Chapitre, pour la réparation ou achèvement de la cathédrale, « du devoir de billot dans les fiefs des Regaires de cette église, pendant l'espace de six ans. » Le billot était une imposition qui se levait sur les boissons. L'Evêque et le Chapitre renoncèrent à la perception du billot au profit des bourgeois de Quimper, moyennant une rente de 300 livres monnaie

(1) Par ces ouvertures une colonie de corneilles s'était introduite dans l'église en 1475 et avait élu domicile dans la charpente. Yves Le Guen, prêtre, fut chargé d'acheter des flèches afin de leur faire la chasse, et reçut une somme d'argent pour cela.

(environ 9,000 francs) pendant six ans. A l'aide de ces ressources, on put faire les travaux intérieurs déjà mentionnés, et en outre exécuter à l'extérieur des balustrades de galeries, des pinacles, etc.

C'est encore à Raoul Le Moël que sont dues les peintures de la nef et du transept. Il adopta pour leur décoration le genre déjà employé pour l'ornementation des voûtes du chœur ; toutefois la voûte de l'arc triomphal fut semée de fleurs de lys d'azur autour de l'écusson de Bretagne, qui forme le centre. La présence de cet emblème français s'explique ici par le récent mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII.

Pendant la durée du quinzième siècle furent faits les vitraux peints qui ont été en grande partie conservés dans les hautes fenêtres (les verrières sont modernes dans toutes les fenêtres basses). Les vitraux du chœur furent faits, sous l'épiscopat de Bertrand de Rosmadec, en 1417, 1418 et 1419.

Jean Soyer ou Souhier, peintre-verrier de Quimper (1), fut chargé de ce travail, qui fut exécuté au moyen des libéralités des principaux seigneurs ecclésiastiques et laïques du pays. Les portraits d'un grand nombre de ces personnages se voient dans la plupart des fenêtres ; ils sont figurés agenouillés en avant de leur saint patron qui les présente à un autre Saint. C'est aussi ce qui existe dans les vitraux de la nef et du transept. Ceux-ci ont été établis peu de temps après l'achèvement des voûtes, c'est-à-dire dans les dix dernières années du x^e siècle.

En 1501, il y avait encore à faire certains travaux, car, cette année-là, le pape Alexandre VI accorda une indulgence plénière à quiconque aiderait par ses aumônes à l'achèvement de la cathédrale de Quimper.

En 1514 fut construit l'ossuaire. L'évêque était alors un grand seigneur, possesseur d'une immense fortune ; mais Claude de Rohan ne paraît guère s'être occupé de l'embellissement de son église ; il fit construire un magnifique palais épiscopal dont il ne

(1) Il y eut deux peintres verriers de ce nom (et peut-être trois) ; le père fit les vitraux du chœur, et le fils (ou le petit-fils) peignit les verrières de la nef, les verrières et la voûte du transept.

subsiste guère qu'une tourelle, bien suffisante pour faire regretter la disparition de tout le reste.

L'ossuaire a été démoli, et l'on doit le déplorer ; ce qu'on a pu recueillir des débris de cette intéressante construction a été utilisé au musée de Quimper et se voit dans la *galerie des costumes bretons*.

En 1620 fut incendiée la flèche centrale en plomb. Les traces de cet incendie sont toujours très-visibles dans la charpente au-dessus de l'arc triomphal et de l'entrée du chœur.

En 1644, encore un de ces grands et saints prélats que Dieu a donnés en si grand nombre pour successeurs à saint Corentin, René du Louet fit construire la tribune des orgues. Ce n'était pas que la cathédrale dut recevoir des orgues pour la première fois : Bertrand de Rosmadec avait fait don à la cathédrale de petites et de grandes orgues ; on ne sait où il les plaça, mais en l'an 1500, les grandes orgues avaient été transférées sous une des arcades de la nef. Elles furent refaites en 1525 et 1526 par le facteur Hervé Guillymyn.

On ignore où elles furent installées, mais si c'est à l'endroit où sont celles de maintenant, elles devaient avoir des dimensions fort restreintes, afin de ne pas masquer l'immense fenêtre où était alors une des plus belles verrières de la cathédrale.

En 1642, Robert Dallam, organiste de Henriette de France, reine d'Angleterre, fuyant la persécution religieuse qui sévissait dans son pays, vint se réfugier à Quimper avec sa famille, et fut chargé par le Chapitre de faire « trois orgues pour la cathédrale ». Le travail de facture était terminé en 1643 ; l'évêque fit donc construire en 1644 la tribune destinée à les recevoir. C'était une construction voûtée soutenue par des pilastres d'ordre corinthien et qui occupait l'espace compris entre les quatre premiers piliers de la nef. (En 1866, l'ornementation de cette tribune a été totalement modifiée.)

René du Louet mourut le 18 février 1668 et fut inhumé dans un enfeu placé au Nord dans le collatéral, près de la chapelle de N.-D. de la Victoire. Il ne reste plus rien de son magnifique tombeau en marbre noir et de sa statue agenouillée ; le tout a été

brisé en 1793, mais ce grand évêque figure dans le vitrail placé au-dessus de l'enfeu.

En 1679 est conclu un marché pour l'exécution de la chaire à prêcher. C'est la chaire qui se voit encore à la cathédrale et dont les bas-reliefs reproduisent les principales scènes de l'histoire de saint Corentin.

Le 25 septembre 1790, les magnifiques armoiries qui se voyaient autour des quatre portes extérieures furent martelées. Autour de la porte principale s'étalait « la plus belle page héraldique que le moyen-âge ait gravée en Bretagne sur le granit de ses monuments » (1). Celui qui a écrit ces dernières lignes ajoute : « On aurait dû, en se conformant à la loi, se contenter d'en effacer les armoiries ; on crut faire acte de bon patriote en brisant ces écussons à coups de masse. » Certes, il est d'un bon naturel de demander aux vandales un peu plus de délicatesse dans leurs destructions ; je crains toutefois que, si les héritiers de ces citoyens recommencent, ils ne profitent pas d'un si judicieux conseil.

Les armoiries des vitraux furent brisées ; quant aux blasons de la voûte, ils n'étaient pas accessibles, c'est ce qui les sauva, mais trente ans après, le badigeon atteignit ce que les fureurs révolutionnaires n'avaient pu toucher.

J'ai déjà raconté, en faisant l'histoire du Bras de saint Corentin, les horribles profanations qui furent accomplies dans la cathédrale le 12 décembre 1793, je n'ai donc pas à y revenir ; j'aurais aussi à craindre des répétitions inutiles si je parlais du travail exécuté par Mgr Graveran pour ce qui concerne les flèches, et par Mgr Sergent pour l'achèvement, la restauration et l'embellissement de la cathédrale. Je m'arrête donc ici. J'avais pensé d'abord à parler de toutes les églises et chapelles dédiées à saint Corentin, je n'avais qu'à transcrire ce qu'en a dit Dom Plaine, dont le travail est complet sur ce point ; malheureusement plusieurs des chapelles signalées par lui n'existent plus. Je ne parlerai pas davantage des églises dédiées à saint Primel, à saint Guennolé, à saint Guenaël, à saint Conogan ; plusieurs hélas ! ont disparu. Si du moins la série de ces destructions était close à jamais !

(1) *Monographie.*

CHAPITRE IV

LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON

O peuple de Cornouaille,
Célèbre ton Pasteur,
Sol du Léon, tressaille
Pour l'Elu du Seigneur !
Que nos bourgs et nos villes
Chantent saint Corentin ;
Sur les flots, dans les îles
Exaltez-le sans fin !

Il n'y a point de religion sans jour consacré, point de culte traditionnel sans fête populaire. Saint Corentin, comme tous les saints patrons vraiment vénérés, a donc sa solennité principale, à laquelle sont venues s'ajouter deux autres fêtes liturgiques.

Le grand jour de saint Corentin c'est l'anniversaire de sa précieuse mort et de son entrée dans la gloire, le 12 décembre.

De même que les rigueurs de l'hiver n'enlèvent rien à la fête de Noël, mais lui donnent au contraire un caractère plus touchant, de même la fête spéciale de Quimper et de la Cornouailles garde une physionomie plus pieuse et plus recueillie que si elle se célébrait dans la splendeur des beaux jours.

Avant d'étudier les monuments liturgiques que nous a valu cette fête, voyons donc quelle est chaque année l'aspect de Quimper, quand la vieille cité glorifie son puissant protecteur.

La fête de saint Corentin est bien une fête populaire, mais ce n'est nullement une fête foraine. Les réjouissances, qui sont comme l'accompagnement indispensable de tous les *pardons*, ont été offertes aux Quimpérois pendant la première quinzaine du mois d'août, à l'occasion de l'*Assomption* qui, depuis tant de siècles, est aussi fête patronale dans nos deux vieilles églises, la cathédrale et Loc-maria.

Cependant, la fête de saint Corentin n'est pas un jour comme les autres : elle a d'abord son grand pèlerinage du matin. A cinq heures les joyeuses volées de toutes les cloches annoncent l'ouverture de la fête, et l'église aussitôt ouverte est envahie par une foule immense, qui est venue de tous les points de l'arrondissement de Quimper pour entendre le panégyrique du saint Patron et chanter ses louanges dans la vieille langue qu'il parlait lui-même. Aujourd'hui, le pèlerinage est plus facile, toute ferme où règne un peu d'aisance possède un char-à-bancs, mais il y a peu d'années encore c'est à pied qu'on venait, que le chemin fut durci par le froid ou détrempé par les pluies. Après la prière et le sermon se célèbre une messe basse pendant laquelle on chante encore le vieux cantique du Bras de saint Corentin, et le pèlerinage est fini pour les braves gens des campagnes. Ils partent de bonne heure de Quimper et ceux qui restent pour les offices solennels sont en nombre assez restreint, mais à quelque heure qu'ils partent, ils ne peuvent songer à quitter la ville sans avoir fait provision de *cornics*.

Pâques a ses *œufs*, Noël a les offrandes du petit *soulier* ou du petit *sabot*, la fête de saint Corentin a ses *cornics*.

Pour ceux qui ne sont pas indigènes, je dois décrire ce chef-d'œuvre de la pâtisserie cornouaillaise : c'est un petit gâteau de farine d'avoine ; il affecte à peu près la figure d'une mitre épiscopale, ou se rapproche plus ou moins de la forme d'un triangle dont les angles seraient écornés. Au milieu du gâteau est un petit renflement dont la couleur est légèrement dorée. On donne trois *cornics* pour un sou ; la vente se fait aux abords de la cathédrale ; la marchandise est dans de grands sacs et quelquefois dans des couvertures de laine verte. Les fabricants de *cornics* appartiennent surtout aux environs de Pont-l'Abbé, et n'ayant pas de commis, ils viennent eux-mêmes pratiquer leur négoce, qui se fait sur une grande échelle le jour de la fête et le jour de la foire Saint-Corentin.

On ne connaît malheureusement pas l'inventeur des *cornics* et l'époque de l'invention : la plus ancienne mention écrite que j'aie trouvée de ces fameux gâteaux d'avoine est de 1790. Cette année là, le 13 décembre, Madame Audouyn de Pompery écrivait de

Quimper, à son cousin M. de Kergus à Hennebont (1), et elle lui disait : « Mon mari vient de toucher aujourd'hui quelque argent du métayer du Séquer. Ainsi ne vous étonnez pas si vous recevez des *cornics* franc de port. » Dans ces temps malheureux, on achetait donc encore des *cornics* pour les envoyer loin de Quimper aux amis absents ; mais les lettres qui suivent dans cet ouvrage et qui sont datées du mois de décembre ou de frimaire aux années suivantes, témoignent de bien d'autres préoccupations.

Dans la lettre que je viens de citer, Madame de Pompery ajoute encore quelques mots indiquant précisément qu'en ce temps là, le jour de saint Corentin était une vraie fête dans les familles. Le petit Louis-Charles de Pompery ayant commis une faute, d'ailleurs assez involontaire mais préjudiciable à ses vêtements, sa mère disait : « Je fus bien heureuse de trouver le prétexte de la Saint-Corentin pour lui accorder *indulgence plénière*. »

Enfin, elle rapporte que la foire l'empêcha de sortir ce jour du treize décembre, lendemain de la fête ; c'est donc que l'affluence était alors très-considérable en pareille circonstance. Aujourd'hui encore, cette foire, sans avoir très-grande importance pour les transactions commerciales, attire beaucoup de monde à Quimper.

Tous ces caractères d'une fête populaire sont à noter comme pouvant servir à la manifestation des sentiments d'un pays ; toutefois, nous ne perdons pas de vue que la chose essentielle dans la fête d'un Saint est la liturgie. Parmi nos lecteurs, seuls les ecclésiastiques et quelques érudits trouveront intérêt à ce qui va suivre, c'est pour nous le faire pardonner que nous avons plus insisté sur ce qui précède.

À la suite de la vie de saint Corentin, par le biographe anonyme, dom Plaine ajoute cette note :

« L'Église de Quimper avait composé de très bonne heure, en l'honneur de son saint Patron, un très bel office, plein d'une douce poésie, aussi pieux qu'édifiant. Il est bien fâcheux qu'on lui ait préféré, en 1851, un office de fabrique moderne (2). Pour que

(1) *Un coin de la Bretagne, pendant la Revolution* (tome I, page 122).

(2) Nous ne pouvons que souscrire à ce jugement, en exprimant le désir de voir reprendre un jour la tradition de l'antiquité pour l'office de saint Corentin et pour tout le *Propre* du diocèse.

le souvenir de cet office, qui faisait le plus grand honneur à la Cornouailles, même au point de vue littéraire, ne se perde pas entièrement, nous en insérons ici quelques extraits. »

Quant à nous, sans nous borner à des extraits, nous donnerons ici tout ce qui sera nécessaire pour reconstituer l'office de saint Corentin.

Si chez nous le *Propre* du bréviaire est peu de chose, on peut dire que l'ancien *Propre* du missel n'est rien ; il tient tout entier en cinq pages dont trois sont occupées par la messe de saint Corentin ; dans cette messe, tout est du *Commun* des confesseurs pontifes, sauf l'épître et l'évangile ; c'est d'ailleurs la même messe qu'aujourd'hui sans aucun changement, sauf qu'on ne chante plus la *prose* ou *séquence*, dont il a été parlé à propos du miracle du poisson, et que l'évangile est du chapitre xi de saint Luc : *Nemo lucernam accendit*.

Outre les deux séquences que l'on trouve dans quelques vieux missels, il en est une autre bien plus ancienne que le Père Cahier cite d'après un bréviaire in-16, d'environ 1600. Il est fâcheux qu'il ne la cite pas intégralement et qu'il ne dise pas où il a trouvé ce curieux bréviaire. Je donne ici tout ce qu'il en a transcrit.

*O mirum miraculum !
De parte piscis tertia
Rex cum tota familia
Satiatur,
Et piscis natans integer
Demonstratur ;
Rex Chorentini meritum
Admiratur.

Rex stupet gratiam
Et Dei clementiam,
Tantumque potentiam
Quæ totam familiam
Satiat per tertiam
Nantis minutam. etc.*

*Sanctus pie compassivus
Commobetur Chorentinus
Quod ab aquis sit remotus
Eremita pede claudus.*

*Prece sancti Chorentini
Prodit rivus fontis vivi,
Fontis quidem improvisi,
Et divinæ plaudil laudi
Mens exhilarata claudi.*

*Anguilla fontis incola
Dum capitur, comeditur,
A dæmone corripitur
Malefactor, Etc.*

Voici maintenant la seconde *séquence*. Dans le missel, d'après lequel je la transcris, elle est imprimée au verso de la page qui sert d'en-tête au *propre* de Cornouailles, édité à Quimper chez Jean Périer, imprimeur et libraire du diocèse, sans indication de date ; mais il est facile de suppléer à cette lacune, puisque le même Jean Périer imprima le *propre* du bréviaire en 1701.

SEQUENTIA.

*Septem Sanctos veneremur,
Et in illis admiremur
Septiformam gratiam.*

*Qui perversos converterunt,
Qua repleti repleverunt
Dogmate Britanniam.*

*His præfulsit Corentinus,
Consecravit quem Martinus
Præsulem Cornubiæ.*

*Cujus vita quantum digna,
Quam insignis probant signa
Vivi fontis hodie.*

*Quem Paternus, Maclovius,
Dum hic locus visitatur
Admirantur nimium.*

*Stupent simul, et de vino,
Dato statim Corentino,
Et de casu piscium.*

*Cesus piscis integratur,
Rex de pisce satiatur,
Et piscis non moritur.*

*Viso signo tantæ rei,
Rex odorat virum Dei,
Donum grande sequitur.*

*Christi nomen exallatur,
Fides sancta dilatur
Frequenti miraculo.*

La strophe relative au vol du Léonard est imprimée en caractères différents, mais ne porte pas l'étrange rubrique que j'ai vue dans certains exemplaires : *Ter repetitur*.

La troisième séquence est imprimée dans le texte même de la messe avec cette rubrique : *Hæc sequentia dicitur tantum in Missa solemni ecclesiæ Cathedralis*.

SEQUENTIA.

*Lauda Patrem et Pastorem;
Lauda Ducem et Tutorem
Inclyla Cornubiæ (1).*

*Quem laus ingens meritum
Et æqualis portentorum
Decoravit gratia.*

*A primæva vix ætate
Spreta mundi vanitate
Desertum incoluit.*

*Guingaloëus et Tudinus
Gaudent quod sol matutinus
Sic illuscat populo.*

*Argumenta sanctitatis,
Corentini patent satis
Post mortem magnalia.*

*Aperitur clausa manus,
Furtum reddit et fit sanus
Latro de Leonia.*

*Captus archa liberatur,
Vinum monachis servatur,
Sicut Turonis testatur,
Neque bibit æmulus.*

*A Britannis dum portatur
Sacrum corpus, imber datur,
Trabes cadit nec demnatur
Paries vel populus.*

*Ergo Deo laus solvatur,
Per quem sanctus revelatur,
Peregrinus gratulatur,
Dumque petit impetratur,
Corentino gratia.*

*Trine Deus in personis,
Cujus prece nos cum bonis
Tuis tuos dota donis,
Et corona nos coronis
Sanctorum in gloria. Amen.*

*Cui se piscis amputatus,
Parte tamen integratus,
Sponte cibum præbuit.*

*Rex cum turba epulatur
Et suffecisse miratur
Pisces multitudini.*

*Claudus hospes sublevatur,
Cum repente reseratur
Rivus scaturigini.*

*Hæc fuere sanctitatis,
Quam talentis auxit datis
Prima tyrocinia.*

*Quæ Martinus indicavit,
Quando gemma decoravit
Unctum pontificia.*

*Quis deinceps gregis curam,
Quis indefessam culturam,
Quis auctam messis mensuram
Ore queat dicere ?*

*Verbum Christi nunciatur,
Fides passim dilatur
Crucis honor confirmatur
Verbo simul opere.*

*Clausus tandem incolatus
Mora, Pastor invitatus,*

*In æternum coronatus,
Introivit gaudium.*

*Cujus ope mox sanantur
Ægri, vincti liberantur,
Procul hostes exturbantur,
Munus datur imbrum.*

*Corentine, jam bonorum
Factus compos supernorum,
Fusæ preces fac tuorum
Audiantur, et votorum
Consequantur præmia.*

*Christo, pastor, aberrantes
Reduc oves, peragantes
Pasce, sana laborantes,
In æterna duc lætantes
Pascuorum gaudia. Amen.
Alicuya.*

Cette dernière prose porte les notes marginales suivantes :

A la première strophe : *Multa sunt emendata ex antiquo Missali*.

A la sixième strophe : *Miraculum cum claudum Primaëlem sanavit*, ce qui renferme une inexactitude, car saint Corentin ne guérit pas saint Primel, mais lui procura du soulagement en faisant jaillir une source près de son ermitage.

A la huitième strophe : *Consecratur a sancto Martino*.

A la douzième strophe : *Miracula post mortem*.

A la treizième strophe : *Repeti potest ter versus hic*.

La plus ancienne mention qui soit faite de saint Corentin dans les vieux monuments liturgiques est l'invocation en son honneur dans les litanies anglaises du vi^e siècle, éditées par dom Mabillon. Il est aussi nommé dans les litanies du *Missel de Saint-Vougay*, que M. de Kerdanet dit être du ix^e siècle : « SCE CHOURENTINE O E. »

En donnant des extraits de l'office de notre Patron, dom Plaine, comme on l'a vu, en reconnaît bien la haute antiquité, mais il ne précise pas l'époque de la rédaction, et je crois qu'il serait, en effet, téméraire de vouloir ici assigner une date.

J'ai entre les mains trois éditions de l'ancien *propre* de Cornouailles.

La première est de 1642 ; elle sort des presses de Jérémie Bouillerot, imprimeur à Paris (*e regione præcipuæ portæ Palatii*).

La deuxième est de 1701 ; elle sort de chez Jean Périer, et fut faite par l'ordre de l'évêque François de Coëtlogon.

(1) Une nouvelle édition faite sous l'épiscopat de Mgr de Poulpique, par les soins de M. l'abbé C.-M. Guillou, porte ici : *O felix Cornubiæ*.

La troisième fut faite en 1789, par l'ordre de Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, avec le consentement du Vénérable Chapitre. L'éditeur fut Y.-J.-L. Derrien, imprimeur de l'évêque et du clergé de Cornouailles.

La première édition fut faite dans des conditions bien singulières. Deux ans s'étant écoulés depuis la mort de Guillaume Le Prestre de Lézonnet, et René du Louet n'étant pas encore promu à l'évêché de Cornouailles, le Chapitre profita de la vacance du siège pour faire du *propre* du diocèse une édition où il supprima soixante-cinq fêtes; abaissa le rite de beaucoup d'autres, limita à la cathédrale la célébration de neuf offices, et (ce qui était plus sage) supprima l'obligation de chômer quinze fêtes peu importantes, qui avaient été jusque-là fêtes de précepte.

Enlever d'un coup soixante-cinq offices était une mesure bien radicale; l'auteur du nouveau calendrier diocésain sentit le besoin de donner ses raisons et il les écrivit en marge; c'est toujours la même qui revient: « Ce Saint n'appartient pas au diocèse. » En se basant sur ce motif, il aurait dû, pour être logique, mettre de côté saint Jean-Baptiste et les saints Apôtres. Sans aller jusque là, il supprima les fêtes des plus illustres Saints de Bretagne et d'autres Saints très populaires en Cornouailles, comme saint Mathurin, saint Roch, saint Philibert, saint Fiacre, saint Crépin, sainte Ursule, etc.

Dans ce travail d'élimination, il n'y eut pas seulement beaucoup de hardiesse, mais aussi beaucoup de précipitation ou d'ignorance; par exemple, l'auteur du calendrier dit, dans ses notes marginales, que la fête de saint Guenaël ne semble appartenir ni au diocèse, ni à la cathédrale, et qu'on peut, par conséquent, l'omettre, si on le juge à propos.

Il dit que la fête de saint Mélar n'appartient qu'à la ville de Carhaix, c'est-à-dire qu'il n'avait même pas relu la légende du jeune martyr, et il le confond avec saint Trémeur, patron de Carhaix, tandis que saint Mélar est patron de Lanmeur (1).

(1) Il supprime à l'office les *légendes* de ces deux saints enfants, et les remplace par des *leçons* du *commun des martyrs*.

Celui qui fit toutes ces belles choses dut être assez content de lui-même et de sa science, car les critiques de ce temps-là ne connaissent qu'une gloire et qu'un bonheur: descendre les Saints de leurs niches.

Il faut lui rendre justice: il ne s'attaqua guère à saint Corentin; le seul mauvais tour qu'il lui joua fut de réduire à la ville de Quimper l'office de la dédicace de son église cathédrale, mais l'office du saint Patron fut respecté; c'était d'ailleurs le moment où son culte allait reprendre tout son éclat.

Les trois éditions dont j'ai parlé n'offrent pour ainsi dire pas de différences; je signalerai en note les petits changements qui se sont produits.

Là où le *propre* actuellement en usage est conforme aux éditions anciennes, je laisserai à chacun le soin de consulter un bréviaire moderne. Dans toutes les parties de l'office les psaumes sont, comme au bréviaire romain, pour les confesseurs pontifes.

PREMIÈRES VÊPRES.

1^{re} Ant. — Beate Christi confessor Corentine, eccenomen tuum fulget per sæcula: petimus ergo ut tuis sacris precibus mereamur adjuvari a Domino.

2^e Ant. — Sancte Corentine, Patrone noster gloriose, adesto nostris precibus pius et propitius.

3^e Ant. — Sancte Corentine, intercede pro nobis, ut consortes gloriæ Sanctorum tecum effici mereamur.

4^e Ant. — Laudemus Dominum qui beatum Corentinum nobis providit Patronum; de cujus solemnitate gloriantes patrocinio sublevemur.

5^e Ant. — Nobilis progenie, nobilior fide, nobilissimus sanctitate fuit Pastor et Patronus noster Corentinus; ipse intercedat pro nobis ad Dominum (1).

Dans l'édition de 1642, la seconde strophe de l'hymne *Pange solemnem* commence par les mots *Cujus in monstris* au lieu de *Cujus in miris*. La troisième strophe est *Carne dum piscis* que nous avons citée à propos du miracle du Patron.

Ant. de *Magnificat*. — Iste Dei Confessor Corentinus, gloriosam vitam gerens in terris, speculum honorum operum nobis factus est: ideo cum Christo gloriosus regnat in cælis.

(1) 2^e et 3^e édition: *Cujus meritis nos exaudire digneris, Sancta Trinitas unus Deus*, ce qui n'est pas une innovation, mais le rétablissement de l'ancien texte.

MATINES.

Invitatoire : Regem regum adoremus Dominum *, Qui sibi gratuito sanctum elegit Corentinum.

HYMNE.

*Æternum superis sedibus exiens
Verbum, quod genuit conditor omnium,
Signis innumeris mirificam manum
Summus prodidit artifex.*

*Nam qui de tenui semine, quod suo
Commisum gremio terra fovet parens,
Immensam segetem tempore congruo
Humanis creat usibus.*

*Ut se corporeis induit artubus
Turbam pisciculis pavit et hordeo ;
Nam quid non potis est ubere præ solo
Summi dextera Numinis ?*

*Hoc si præstiterit Pontificis fides,
Cui se perpetuum fertilis in cibum
Sistit pisciculus, sufficiens quoque
Mensam pascere regiam.*

*Non est insolitum quod stupeas magis
Admirans facinus quam meritum viri :
Quod per se potuit Christus, id in suo
Quid non discipulo potest ?*

*Trino sit Domino laus pia jugiter,
Qui fidos famulos mirificans solo,
Æterno recreat lumine postmodum
Sanctos glorificans polo.
Amen.*

Les antiennes, le verset et les leçons du premier nocturne ont été conservés dans le *propre* actuel (de 1851).

1^{re} Responsoire. — Ad laudem summi Patris, laudetur bonus Filius in bonis et de bono : * Ut nos magis inde excitemur ad bonum. ⁊ Laudetur Pater in filiis, Deus in sanctis, mirabilis in miraculis. * Ut nos.

2^e Responsoire. — Ecce vir prudens qui ædificavit domum suam supra petram, in cujus ore non est inventus dolus : * Quia Deus elegit eum in sacerdotem sibi. ⁊ Ecce vere Israëlita, in quo dolus non est : * Quia.

3^e Responsoire. — Ecce vere Israëlita, in quo dolus non est inventus, qui probatus repertus est * Sacerdos magnus juxta ordinem Melchisedech. ⁊ Statuit illi Dominus testamentum sempiternum, qui probatus repertus est * Sacerdos. Gloria Patri. * Sacerdos

Le deuxième nocturne a fourni les deux premières antiennes

de l'office usité aujourd'hui, mais, comme en 1851 on affectait de puiser presque tous les éléments de la liturgie dans la Sainte-Ecriture, la troisième antienne fut changée :

3^e Ant. — O quam venerandus est sanctus Præsul noster Corentinus, qui nobis est a Deo datus Pastor et Patronus.

Les leçons de ce nocturne donnent la *légende* de saint Corentin d'une manière à peu près complète. Elles racontent, en effet, tout ce qui est relatif au poisson, la visite à saint Primel, et les merveilles qui excitèrent l'admiration de saint Patern et de saint Malo. Comparée à ce charmant récit, notre *légende* d'aujourd'hui est bien sèche et bien pâle ; elle a en outre le tort de raconter, à propos des reliques de saint Corentin, ce qui pourrait entrer dans un récit différent au jour de leur translation.

4^e Leçon. — Corentinus honestis parentibus in Britannia minore natus, ab ineunte pueritia liberalibus disciplinis eruditus, ut totum se Jesu-Christo daret, adolescens sese in solitarium locum abdidit : ubi ejus sanctitatem Deus, cujus cum simplicibus sermocinatio est, insigni miraculo declaravit. Ex vicino namque fontis rivulo, quem ipse circa horam prandii aquam hausturus frequentabat, piscis exiliens, sicut se ipsum ultro commodabat, ut abscissa in cibum particula integrum se denuo ad idem munus quotidie repræsentaret. Ex qua etiam particula Gradlonum regem cum universo comitatu, qui eo forte inter venandum diverterat, semel prandio vir sanctus excepit ; pisciculum multiplicante eo qui de quinque panibus et duobus piscibus quinque millia hominum in deserto saturavit. Hujus porro tanti miraculi Rex admiratione captus, sanctum Corentinum non modo studiose est prosecutus, sed ei cuncta etiam prædia, quæ ibidem possidebat, pia liberalitate donavit. Accidit quoque ut, cum quis de ejusdem Regis familia idem circa piscem tentare præsumpsisset, mutilus piscis remanserit ; qui a Corentino restitutus atque abire jussus, deinceps non comparuit.

4^e responsoire. — Dilectus Deo et hominibus beatus Corentinus, cujus memoria in benedictione est, * In bonitate et alacritate animæ suæ placuit Altissimo, ⁊. Ideo dedit illi Dominus facere mirabilia, ut videant omnes quia bonum est obsequi Deo. * In bonitate.

5^e leçon. — Hoc primum miraculum alia deinde non pauca consecuta sunt. Nam cum Primaëlem eximiæ sanctitatis Eremitam invisisset, noctemque cum illo in hymnis et canticis spiritualibus traduxisset, postridie discessurus, claudi hospitis laborem in asportanda e longinquo aqua ad missæ sacrificium sublevavit ; erumpente statim ad illius preces e loco, in quo baculum defixerat, limpidissimi fontis scaturigine. Cujus miraculi fama permoti viri sanctissimi Maclovius et Paternus, Corentinum quoque et ipsi adeuntes, piissimo ab eo excepti sunt hospitio, atque alterius insuper miraculi spectatores facti. Dum enim præter modicum panem nihil ipsi suppeteret, in urna, qua hausturus aquam ad fontem venerat, simul cum aqua piscium copia divinitus reperta est ; quæ cum parumper vini divinitus quoque impetrati religioso convivio sufficit.

5^e *responsoire*. — Deus bonus, cui omne cor patet, et omnis voluntas loquitur, * Famuli sui Corentini desiderio satisfacit. ⁂ Deus, cujus cum simplicibus sermocinatio est, * Famuli.

6^e *leçon*. — Adveniente ergo tempore quo splendissimum hocce lumen Ecclesiæ suæ Deus affulgere decreverat, a Cornubiensibus, Episcopum sibi postulantibus, una cum Guingaloeo ac Tudino Turones ad beatum Martinum mittitur, et ab eodem sanctissimo Præsule in Episcopum consecratur. Qui ad suos rediens summo cum honore exceptus est; moxque Guingaloeum ac Tudinum, viros scientia et sanctitate conspicuos, ex sancti Martini consilio, id munus asserentis esse proprii Episcopi, in Abbates benedixit. Ipse commisso sibi gregi diligenter invigilans, perfectissimum virtutum omnium exemplar enituit. Qui demum piis laboribus confectus, talentum sibi creditum duplicato fœnore Christo repositurus, ad cœlum evolavit. Quem multis etiam post obitum miraculis divina bonitas voluit illustrari. Inter quæ illud insigne est de muliere nobili, quæ ad ejus sepulcrum profecta cum ab offerendo munere resiliisset, manus ejus repente contracta est; sed apparente sibi in somnis beato Corentino, facti pœnitens, postridie sanata est.

6^e *responsoire*. — Fidelis namque et prudens dispensator in magni patrisfamilias domo constitutus erat; * Ut conservis suis mensuram tritici erogaret. ⁂ Pro salute et augmento gregis sibi commissi cura pervigili sollicitus erat. * Ut. Gloria Patri. * Ut.

Notre liturgie n'a rien conservé du troisième nocturne de l'ancien office.

1^{re} *Ant.* — Sancti Corentini vita fuit sancta, mors pretiosa, corona nunc est in cœlis gloriosa.

2^e *Ant.* — A mundo et mundanis se mundum exhibuit, sibi mundum crucifigens, et se mundo.

3^e *Ant.* — Inter SEPTEM SANCTOS, velut clarissimus solis radius, enituit Cornubiæ Corentinus.

⁂. Tu es Sacerdos in æternum.

R. Secundum ordinem Melchisedech.

7^e *Leçon*. — (S. Luc., ch. XI.) Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio; sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant.

Homilia S. Ambrosii Episcopi. — Lib 7. Comment. in Lucam. C. II. Quia in superioribus Ecclesiam Synagogæ prætulit, hortatur nos ut fidem potius nostram ad Ecclesiam transferamus. Lucerna enim fides est, juxta quod scriptum est: Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine. Verbum enim Dei fides nostra est: verbum Dei lux est. Lucerna est fides, erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. Lucerna autem lucere non potest, nisi aliunde lumen acceperit.

7^e *Responsoire*. — Iste Sanctus digne in memoriam vertitur hominum, qui ad gaudium transit Angelorum: * Quoniam in hac peregrinatione solo corpore constitutus, cogitatione et aviditate in illa æterna patria conversatus est. * Vinculis carnis absolutus, talentum sibi creditum Domino suo duplicatum reportavit. * Quoniam.

8^e *Leçon*. — Hæc est lucerna quæ accenditur, virtus scilicet nostræ mentis et sensus, ut drachma illa possit, quæ perierat, reperiri. Nemo

ergo fidem sub lege constituat. Lex enim intra mensuram est, ultra mensuram gratia; lex obumbrat, gratia clarificat. Et ideo nemo fidem suam intra mensuram legis includat, sed ad Ecclesiam conferat, in qua septiformis Spiritus relucet gratia, quam Princeps ille sacerdotum fulgore supernæ divinitatis illuminat, ne eam legis umbra restinguat.

8^e *Responsoire*. — O gloriosum Præsulem! O summæ veritatis præconem! O felix Cornubia, quæ beatum Corentinum a Christo * Meruisti habere Pastorem. ⁂ Eum semper in cœlis merearis intercessorem, quem in terris a Christo Redemptore nostro, * Meruisti. Gloria Patri. * Meruisti.

9^e *Leçon*. — Denique lucerna illa, quam matutinis vespertinisque temporibus, ritu veteri Judæorum, Princeps sacerdotum solebat accendere, velut sub modio sita legis, evanuit. Et civitas illa Jerusalem quæ in terris est, quæ occidit Prophetas quasi in convalle fletus posita delitescit. Illa autem Jerusalem quæ in cœlo est, in qua militat fides nostra, in illo altissimo omnium locata monte, hoc est Christo, non potest tenebris et ruinis hujus mundi abscondi, sed fulgens candore solis æterni, luce nos gratiæ spiritualis illuminat.

LAUDES.

1^{re} *Ant.* — Laudemus virum gloriosum et parentem nostrum in generatione sua.

2^e *Ant.* — Magnus virtute et prudentia præditus, gloriam adeptus est in generationibus gentis suæ.

3^e *Ant.* — Statuit illum Dominus Principem Sanctorum gentis suæ, ut daret sapientiam in cor nostrum.

4^e *Ant.* — Benedicens benedixit ei, et testamentum suum confirmavit super caput ejus.

5^e *Ant.* — Quasi sol refulgens, sic ille refulsit in templo Dei.

HYMNE.

*Rex Christe, splendor Præsulum
Gregi tuo quos præfiscis,
Attende quod dat canticum
Festiva lux Antistitis.*

*Quem tua livit dextera
Cornu salutis ubere,
Huic hostis usquam callidi
Maligna nil fraus obfuit.*

*Tuo vocatus munere,
Ovile pastor providus,
Horrensque mercenarium,
Sacris refecit pascuis.*

*Sic omne per laudum genus
Vitæ trahentem tempora,
Multisque signis nobilem
Perennis excepit quies.*

*Te nunc, Pater Cornubiæ,
Te vota poscunt civium,
Ut pace florentes, poli
Ad regna tecum subleves.*

*Præsta, beata Trinitas;
Concede, simplex Unitas,
Ut ipsius consortio
Jungas precantes servulos.*
Amen.

⁂. Justum deduxit Dominus per vias rectas.

R. Et ostendit illi regnum Dei.

Ant. de Benedictus. — O gloriose Confessor Christi Corentine, lux et decus Cornubiæ, qui cœlestia eligens, mundi gloriam declinasti, intercede pro nobis ad Deum qui te elegit.

PRIME.

Cette partie de l'office n'offre rien de particulier.

TIERCE.

Le responsoire, le verset et le répons, comme à l'office actuel, c'est-à-dire comme au *commun* des confesseurs pontifes. (Il en est de même à *Sexte*.)

SEXE.

Capitule (Hebr. 13). Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratia stabilire cor, non escis, quæ non profuerunt ambulanti in eis.

NONE.

Capitule (Hebr. 13). — Obedite præpositis vestris, et subjacete eis. Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.

Responsoire. — Tu es Sacerdos * In æternum. Tu es. V. Secundum ordinem Melchisedech. * In æternum. Gloria Patri. Tu es.

V. Justum deduxit Dominus per vias rectas.

R. Et ostendit illi regnum Dei.

SECONDES VÊPRES.

Tout comme aux premières, excepté l'antienne de *Magnificat*. Cette prière si belle (*Confessor Domini Corentine*) a trouvé grâce devant les réformateurs de 1851.

Le *propre* de 1642 contient des leçons pour tous les jours dans l'octave de saint Corentin, sauf pour le 13 où l'on célébrait la fête de sainte Luce. La fête de l'Immaculée-Conception n'avait pas encore d'octave. En 1741 cette octave existe dans le diocèse; il en résulte que le 15 on en fait l'office. En 1789, la fête de saint Eusèbe prend le 16 décembre, et la fête de saint Judicaël a été rétablie; de plus, le *propre* publié cette année là ne fait plus mention de l'octave de saint Corentin à partir du 17 (fête de saint Judicaël); c'est qu'on tient compte de la rubrique prescrivant de cesser toutes les octaves pendant les huit jours qui précèdent Noël. Le 12 et le 14 décembre sont donc dès lors les seuls jours où l'on fasse l'office du saint patron. Actuellement la fête de l'Immaculée-Conception ayant été élevée à une rite plus solennel, son octave l'emporte sur celle de saint Corentin qui n'a plus qu'une simple commémoration du 13 au 17 exclusivement.

En dehors de l'octave, pour les *suffrages*, on récitait à Vêpres non l'antienne de *Magnificat*, mais celle du cinquième psaume *Nobilis progenie*, et à Laudes non l'antienne de *Benedictus*, mais la

troisième antienne du second nocturne : *O quam venerandus est*. Le verset, *Ora pro nobis, beate Corentine*, servait pour ces deux parties de l'office.

Dans tout ce que j'ai cité de l'office de saint Corentin tel qu'il est donné dans les trois éditions de l'ancien *propre*, seule l'antienne *Nobilis progenie* se retrouve entre les extraits donnés par Dom Plaine; de l'ancien office, dont parle le docte bénédictin, je ne puis donner ici que ce qu'il a donné lui-même (1).

Ant. de Benedictus :

O gloriose Chorentine,
Salus et honor Cornubiensis Ecclesiæ,
Qui cœlestia eligens, mundi
Gloriam declinasti,
Precibus nos socia Christo,
Cui te sociasti sanctitatis merito,
Et nobis confessis, mortis hora,
Promptus sine mora
Dei gratiam implora.

Ant. de Magnificat (secondes Vêpres).

Præsul et sacerdos Christi,
Qui merito bonitatis et gratia Dei
Hodie cœlos intrasti,
Precantes audi famulos, et quam gubernasti
Vivus Ecclesiam, gubernas,
Ama, juva
Et defende;
Et tu Deus omnipotens,
Misericors et clemens,
Peccatorum miserere.

Je ne saurais dire à quelle partie de l'office appartiennent les deux extraits qui suivent :

Festum sancti Præsulis et Patris Cornubiæ,
Colant omnes incolæ Britanniæ,
Quem honorant peregrini Galliæ,
Quem Rex cœli coronat hodie.

Laudemus Dominum, qui S. Corentinum magnificavit, inundanti pluvia. Laudent suum præsulem Britannii per quos et portari voluit et desiderium Turonorum adimpleri.

(1) En citant les extraits de l'ancienne *prose* donnés par le Père Cahier, j'ai exprimé le regret de ne pas être renseigné sur la source où j'ai puisé le savant jésuite; je regrette également que Dom Plaine ne nous dise pas où il a trouvé ce vieil office, dont quelques citations peuvent nous faire apprécier le mérite.

Ce chapitre porte en titre : « Les fêtes liturgiques de saint Corentin » ; c'est qu'en effet si celle du 12 décembre est la fête principale, elle n'est pas cependant la seule. Il en est deux qui ont disparu, et l'une même sans laisser de traces. Duchesne et Henschenius parlent d'une fête de saint Corentin qui se célébrait le 5 septembre et qui était l'anniversaire de son *ordination*, c'est-à-dire, de sa consécration épiscopale. Impossible de savoir quand cette solennité fut instituée, quand et comment l'usage en a disparu.

Une autre fête de saint Corentin se célébrait le 1^{er} mai. Depuis le ix^e siècle jusqu'au xiv^e, cette fête rappelait la dédicace de la seconde cathédrale (1) ; depuis le xiv^e siècle, la fête du premier mai rappela exclusivement la translation des reliques de saint Corentin, et la dédicace de son église se célébra le 26 novembre. Y eut-il vraiment une consécration nouvelle à cette époque ? C'est très probable, puisque Dom Plaine le dit, et que le jour de la fête fut changé ; mais ici encore dom Plaine ne cite pas ses autorités, et M. Le Men, dans la *Monographie*, ne dit rien sur cette nouvelle consécration de l'église inachevée.

Le *propre* de 1642 donne pour la fête de la *Translation* à peu près le même office que pour la fête principale de saint Corentin. L'*oraison* est empruntée au *commun* des docteurs.

La première strophe de l'hymne *Pange solemnes* est modifiée comme il suit :

Pange solemnes
Pia turba cantus
Hac die cunctis
Tibi sanctiori,
Quæ Corentini
Recolit perennes
Festa triumphos.

Les leçons du premier *nocturne* sont celles qui commencent par *Fidelis sermo* du *commun* des confesseurs pontifes.

Les leçons du second *nocturne* offrant un intérêt particulier, puisqu'elles résument l'histoire de la *Translation*, telle que je l'ai exposée, et des miracles qui me restent à raconter dans le prochain chapitre, j'en donne ici le texte intégral.

(1) Dom Plaine, note 35, p. 48, et note 40, p. 52.

4^e Leçon. — Quo tempore, sævientibus bellorum tumultibus Normanni suos fines egressi, in vicinas circum provincias irrumpentes, sacra omnia profanaque devastabant, Armorici, ut Sanctorum reliquias, quas apud se plurimas asservabant, ab hostium furore vindicarent, eas in diversa Galliæ loca transtulerunt, rati se rebus postmodum compositis eas facile recuperaturos. Cornubienses itaque sacrum Beati Corentini Patroni sui corpus Turonas ad Basilicam sancti Martini, a quo olim creatus fuerat Episcopus, inde vero ad Majus-Monasterium ejusdem sancti Martini extra urbem deportarunt, ubi multis hactenus miraculis insigne summa in veneratione habetur.

5^e Leçon. — Nam cum aliquando milites, impetu facto, prædictum Monasterium invasissent, vinumque in ampliori dolio reconditum facto jam foramine exhaurirent, Beati Corentini ope sic a cœpto revocati sunt : cum enim Monachi illatis ante plurimis sacris Reliquiis, vini jacturam arcere minime valuissent, advecta demum sancti Corentini capsula, repente vinum fluere destitit. Quo portento milites exterriti, mutato consilio, recesserunt.

6^e Leçon. — Sed nec omittendum illud est miraculum, quod Alano nobili Cornugalliæ Comiti, Beati Corentini meritis dicitur obtigisse. Is enim cum oculis graviter laboraret, Tudetha ejus uxor, relicta medicorum opera, quam frustra sæpius tentaverat, statuit pro marito valetudine Ecclesiam sanctissimi Pontificis supplici devotione adire. Laudat uxoris consilium Comes, unaque ambo, voto facto, ad prædictam Ecclesiam se conferunt. Cui facta bonorum suorum largitione, Deique auxilio Beati Corentini meritis implorato, sospes Alanus domum regressus est.

A ce texte imprimé sont ajoutées les lignes suivantes en manuscrit :

Deinceps anno millesimo sexcentesimo quadragesimo tertio, Brachium dextrum S. Corentini a Majore-Monasterio ad ecclesiam Corisopitensem relatum, et in aditu chori præfatæ ecclesiæ infra Crucifixi effigiem decenter collocatum, ibidem hactenus summa veneratione colitur.

La même formule se retrouve, mais imprimée, dans les éditions de 1701 et de 1789 ; c'est qu'elle avait dû être rédigée peu après l'apparition du *propre* de 1642, puisque la *Translation* solennelle du Bras de saint Corentin eut lieu le 3 mai 1643.

Au 3^e *nocturne* la leçon de l'Évangile est la même qu'au 12 décembre, mais l'homélie est tirée du Vénérable Bède (comment. sur S. Luc, ch. 50) ; c'est la même qui se lisait le 19 décembre, quand on célébrait encore toute l'octave de saint Corentin.

En 1701, la fête de la *Translation* est fixée au premier dimanche et non plus au premier jour du mois de mai, mais la fête de la Dédicace de la cathédrale continue à se faire le 26 novembre. En 1789, cette dernière fête est définitivement remise au dernier dimanche après la Pentecôte ; elle est double de première classe

avec octave, mais pour la ville seulement. Les trois éditions du *propre* n'ont rien de particulier pour cette fête.

Parmi les neuf anciens évêchés de Bretagne, quatre s'unissaient à l'Église de Cornouailles pour célébrer saint Corentin, le 12 décembre ; c'étaient ceux de Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Dol. Le diocèse de Nantes anticipait d'un jour, mais, comme les précédents, il consacrait à notre Saint un office de *neuf leçons*. Au second *nocturne*, le *propre* de Léon se servait de la même *légende* que l'Église de Cornouailles ; du moins, il en fut ainsi depuis l'épiscopat de H. de Laval du Boisdauphin, qui publia des offices propres pour ce diocèse. J.-L. de la Bourdonnaye réédita ce *propre* en 1705 et en 1736 (1).

La fête de saint Corentin ne se célébrait pas dans les diocèses de Vannes, de Rennes et de Saint-Malo.

Après la Révolution, elle fut célébrée dans les cinq diocèses de Bretagne, sauf dans celui de Vannes qui, depuis quelques années, a comblé cette lacune et beaucoup d'autres, par l'édition d'un nouveau *propre*, chef-d'œuvre de piété comme de science agiographique et liturgique.

En dehors de Bretagne, les diocèses qui célébraient la fête de saint Corentin étaient ceux de Tours, d'Angers, du Mans, de Chartres et de Paris.

Les abbayes de Marmoutiers, de Saint-Sauve de Montreuil, de Saint-Magloire et de Saint-Victor de Paris, enfin, l'Oratoire de Paris solennisaient spécialement la fête du 12 décembre ; quant à l'abbaye royale fondée par Philippe-Auguste, près de Mantes, au diocèse de Chartres, elle honorait Notre-Dame et saint Corentin comme ses protecteurs principaux, et donnait par suite une importance particulière à la fête de son patron.

En dehors des diocèses et des communautés religieuses que je viens d'indiquer, la fête de saint Corentin devait passer inaperçue, d'autant qu'il n'en est pas fait mention au martyrologe romain, ni même, pour ainsi dire, dans aucun martyrologe ; il n'y a d'exception que pour celui de France et pour les additions faites au mar-

(1) La fête de saint Corentin y est portée comme *semi-double*.

tyrologe d'Usuard au xiv^e et au xv^e siècle, puis par Molanus au xvi^e (1). Par compensation nous trouvons ici indiquée non seulement la fête principale, mais aussi la fête de la *translation*. Le martyrologe de France l'annonce en ces termes : « Dans la Petite-Bretagne, la translation de saint Corentin, évêque de Quimper, qui a laissé à cette ville, avec son nom, une mémoire éternelle de ses vertus. On célèbre son décès le 12 de décembre, et sa translation le premier dimanche de mai. »

Il me semble que j'ai suffisamment exposé ce que les Églises particulières avec l'autorisation de l'Église mère ont fait pour honorer saint Corentin. Il me reste à citer certaines prières non rédigées dans la langue liturgique, mais dont l'une est consacrée par un long usage, et dont les autres quoique récentes ont été acceptées par les fidèles.

A peine le Bras de saint Corentin fut-il exposé à la vénération qu'un cantique breton fut composé pour implorer le secours de ce Bras puissant ; on l'attribue généralement à Michel le Nobletz, et le grand missionnaire pourrait vraiment en être l'auteur, la translation solennelle du Bras de saint Corentin ayant eu lieu en 1643, et dom Michel n'étant mort que le 5 mai 1652 (2), c'est-à-dire treize ans après la peste, douze ans après le vœu des habitants de Quimper et neuf ans après la grande fête qui en fut la réalisation.

Avec ce chant et avec celui qui doit le suivre, je donne ici une traduction presque littérale.

CANTIC	CANTIQUE
EN HENOR DA VREC'H SANT CORENTIN	EN L'HONNEUR DU BRAS DE SAINT CORENTIN
Saludi 'ran var ma daoulin Prec'h presius sant Corentin : Ra vezo scrivet em ene Hoc'h hano hag ho carante.	Je vous salue à deux genoux, Bras précieux de saint Corentin ; Qu'en mon cœur soient toujours gravés Et votre nom et votre amour.

(1) Usuard était un moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris ; il dédia son ouvrage à Charles-le-Chauve, vers l'an 875. — Molanus qui a donné la meilleure édition du martyrologe d'Usuard, en 1568, était docteur de l'Université de Louvain.

(2) L'abbé Rohrbacher s'est trompé en disant que cette sainte mort eut lieu en 1651.

O va Jesus, guir Vab Doue,
Cant mil bennoz d'ho majeste,
Da veza roet da Gemperis
Eur vrec'h ker crenv en hoc'h Ilis.

O Sant Corentin, hor guir dad,
Me ho salud a galon vad ;
Lakit ho prec'h var ma c'halon
Ha scuillit ho pennoz varnon.

Roit, va Escop, me ho suppli,
Eun amzer gaer d'hoc'h escopti ;
Roit d'eomp-ni oll eur blavez mad
D'ho servicha a galon vad.

D'ho ti ez inn, sant Corentin,
D'ho saludi var ma daoulin ;
D'hoc'h henori, ar Gernevis
A ielo bep bloaz d'hoc'h ilis.

Gant ho Prec'h crenv ha ne dorr ket,
Mirit ar Pab, hon tad caret ;
Mirit ive hon escop mad
En em offr d'heoc'h a galon vad.

Gant ho Prec'h, Pastor benniget,
Diouallit ato ho tenvet ;
Beillit var escopti Kerne
Ha dalc'hit-hen e gras Doue.

Diouallit an oll Gernevis
'Zo guir vugale d'an Ilis ;
En heur ar maro pa vezinn,
Ho Prec'h nerzuz discouezit d'inn.

Ganthi recevit ma ene
Ha cassit-hen dirac Doue,
Cassit-hen d'am Zalver Jesus
Dre zaouarn he Vamm d'uezuz.

O mon Jésus, vrai Fils de Dieu,
Soyez mille et mille fois béni
Pour avoir donné au peuple de Quimper,
Dans son église, un Bras si puissant.

O saint Corentin, notre vrai père,
Je vous salue de tout cœur ;
Sur mon cœur placez votre Bras.
Et sur moi répandez votre bénédiction.

Donnez, mon Evêque, je vous en supplie,
Un beau temps (1) à votre diocèse ;
Accordez-nous une année favorable,
Pour que nous vous servions fidèlement.

A votre maison j'irai, saint Corentin,
Vous saluer à deux genoux ;
Pour vous honorer, les Cornouaillais
Iront chaque année à votre église.

Avec votre Bras fort, qui ne se rompt pas,
Gardez le Pape, notre père aimé ;
Gardez aussi notre bon évêque
Qui s'offre à vous de bon cœur.

De votre Bras puissant, Pasteur béni,
Défendez toujours vos brebis ;
Veillez sur l'évêché de Cornouailles
Et gardez-le dans la grâce de Dieu.

Protégez tous les Cornouaillais
Qui sont vrais enfants de l'Eglise ;
Et quand je serai à l'heure de la mort,
Montrez-moi votre Bras puissant.

Etendez ce Bras pour recevoir mon âme
Et conduisez-la devant Dieu,
Conduisez-la à mon Sauveur Jésus
Par les mains de sa miséricordieuse Mère.

Lors de la dernière translation du Bras de saint Corentin, notre excellent poète breton, M. Guillou, recteur de Penmarc'h, fut prié de composer un chant nouveau, qui resterait comme un souvenir de cette grande fête. Il ne refusait jamais son concours quand on le priait d'honorer les Saints du pays. Il écrivit donc sa *prière à saint Corentin* ; un peu plus tard, il fit un cantique en l'honneur de sainte Anne, pour la bénédiction de l'église de Guilvinec ; ce furent ses dernières œuvres poétiques ; nous espérons qu'avec sainte Anne et saint Corentin, celui qui chanta si bien sur la terre chante aujourd'hui dans le ciel.

(1) N'oublions pas que la langue bretonne est la langue des laboureurs, à qui la conservation des biens de la terre importe particulièrement.

PEDEN DA ZANT CORENTIN

Diskan.

Sant Corentin, Patron Kerne,
Diouallit mad hor bro ;
Grit ma virimp lezen Doue
Beteg heur ar maro.

C'hui zo breman gant ann Elez,
Skedus ho kurunen ;
Ni zo er brezel didruez
Er boan hag en anken.

Euz ann ifern eo deuet Satan
Evit moug'a hor Feiz ;
Teurel a ra moged ha tan
E peb korn euz a Vreiz.

Ann dud n'ho doa ket kaloun gre
A zo dija d'ann traon ;
Mil ha mil all gouezo ive
Ha kreski rai hor c'haon.

Ar groaz, ann ilis, ann aoter
A gren beteg koueza ;
Ma pad re-bell ar bar-amzer,
Setu kollet peb tra.

E Kerne, menez ha traonien
Zo deoc'h a berz Doue :
Glepet int bet gant ho c'hoezen,
Dalc'hit stard d'ho leve.

Ho Preac'h santel zo dizec'het
Mes bepret eo nerzuz ;
Dirazhi e ranko tec'het
Enebourien Jesus.

Doue da Dad, c'hui da Batron,
Barados d'ho ene,
Mari da Vamm ha da Itron,
Setu c'hoant tûd Kerne.

PRIÈRE À SAINT CORENTIN

Refrain.

Saint Corentin, Patron de la Cornouailles,
Défendez bien notre pays ;
Faites que nous gardions la loi de Dieu
Jusqu'à l'heure de la mort.

Vous êtes maintenant avec les Anges,
Brillante est votre couronne ;
Nous subissons une guerre sans merci
Dans la peine, dans la douleur.

De l'enfer est venu Satan,
Pour étouffer notre Foi ;
Il jette fumée et feu
Dans chaque coin de la Bretagne.

Les hommes qui n'avaient pas le cœur fort
Sont déjà renversés ;
Mille et mille autres tomberont encore,
Et notre deuil grandira.

La croix, l'église, l'autel
Tremblent jusqu'à s'écrouler ;
Si la tempête se prolonge,
Voilà que tout est anéanti.

En Cornouailles, montagnes et vallons
Sont à vous de la part de Dieu ;
Vous les avez arrosés de vos sueurs,
Gardez bien votre terre.

Votre Bras sacré est desséché
Mais toujours vigoureux ;
Devant lui devront s'enfuir
Les ennemis de Jésus.

Dieu pour Père, vous pour Patron,
Pour leur âme le Paradis,
Marie pour Mère et pour Maîtresse :
Voilà le vœu des gens de Cornouailles.

Saint Corentin, jusqu'à ces dernières années, n'avait été célébré que dans la langue de l'Eglise et dans la vieille langue armoricaine ; mais, avant de parler du cantique français qui parut au moment même où renaissait la vieille dévotion, il nous faut signaler une pieuse pratique qui a contribué puissamment à maintenir dans tout son éclat, pendant des siècles, le culte de saint Corentin.

J'ai eu occasion de parler déjà plusieurs fois des *Sept Saints de Bretagne*, c'est-à-dire des fondateurs des sièges épiscopaux établis en pays armoricain. Rennes et Nantes furent dans l'origine des

évêchés gallo-romains (1), voilà pourquoi nous disons les *Sept Saints* bien que le duché renfermât neuf diocèses.

Ces bienheureux pontifes n'étaient pas seulement honorés par cette commune dénomination, mais leurs églises étaient les sept stations d'un pèlerinage très populaire, qui s'appelait le *voyage des Sept Saints*. Dom Lobineau dit avoir vu au prieuré de Saint-Georges, de Dinan, « des vestiges d'un chemin pavé destiné tout exprez, appelé pour cela le *chemin des Sept Saints*. »

Il ajoute : « On voit encore dans l'église de Quimper, au costé méridional de la porte du chœur, un ancien autel dédié aux *Sept Saints*, où ces sept evesques sont dépeints avec leur attributs tirez de leurs principaux miracles, et leurs noms au bas qui sont : saint Paul, saint Corentin, saint Tugdual, saint Patern, saint Samson, saint Briec et saint Malo. »

Cet autel a disparu, mais la petite niche qui le surmontait existe toujours à l'entrée du chœur, au-dessous de la statue de saint Corentin ; c'est là qu'on exposait aux époques de ces grands pèlerinages la relique du saint Patron ; actuellement on y laisse en permanence une parcelle de ses os.

Le souvenir des *Sept Saints* est désormais rappelé par un beau panneau qui les représente en peinture sur lave dans le rétable de l'autel dédié à Notre-Dame de la Victoire.

M. Le Men complète, comme il suit, les indications de Dom Lobineau sur le *voyage des Sept Saints* : « Ce pèlerinage appelé aussi *Tro Breiz*, Tour de Bretagne, remontait à la plus haute antiquité et fut extrêmement populaire pendant tout le moyen-âge. Cependant, les documents qui le mentionnent sont très rares et nous donnent fort peu de détails sur ces pieuses pérégrinations. Le pèlerinage des *Sept Saints* se renouvelait, à la fin du xiv^e siècle, dans l'évêché de Vannes, quatre fois par an : à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Michel en septembre, et à Noël. Ces quatre époques s'appelaient les *quatre temporaux* ; la durée de chacun d'entre eux était d'un mois, c'est-à-dire qu'ils commençaient

quinze jours avant et finissaient quinze jours après chacune des quatre fêtes dont ils empruntaient les noms. Au commencement du xv^e siècle, ce pèlerinage n'avait lieu que deux fois par an, dans le diocèse de Quimper.

« Malgré les dangers du voyage, l'affluence des pèlerins était considérable. Il a été possible d'évaluer à trente-cinq mille environ le nombre des personnes qui visitèrent, pendant une année, à la fin du xiv^e siècle, l'église de Saint-Patern à Vannes, où l'autel sur lequel on exposait les reliques de ce Saint, pendant la durée du pèlerinage, était contigu à la grille du chœur, comme l'était l'autel des *Sept Saints* dans la cathédrale de Saint-Corentin (1).

« Ce pèlerinage se faisait à pied, en suivant une voie romaine qui, partant de Vannes, se rend à Quimper en passant par Hennebont, la chapelle Saint-Pierre en Rédéné, Quimperlé, Mellac, Le Trévoux, Bannalec, La Trinité en Melgven, Locmaria-an-Hent en Saint-Yvi, et Sainte-Anne de Guélen en Ergué-Armel. Tout près du bourg de Locmaria-an-Hent, était une fontaine appelée encore, au xvi^e siècle, *Fontaine des Sept Saints*, qui était au moyen-âge très fréquentée par les pèlerins, et dont, pour ce motif, le prieur de Locmand à qui elle appartenait tirait un certain revenu.

« Après avoir visité les reliques de saint Corentin, les pèlerins devaient se rendre, par la route de Pleyben et de Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon, d'où ils gagnaient successivement Tréguier, Saint-Briec, Saint-Malo et Dol, en suivant la voie romaine la plus voisine du littoral. Il existe encore, à peu de distance de ce parcours, des chapelles ou des fontaines qui ont conservé le vocable des *Sept-Saints*.

« En 1440, le duc de Bretagne, Jean V, étant malade de la rougeole, à Rennes, fit vœu de faire le *voyage des Sept Saints*.

« On ne sait pas au juste à quelle époque cette pieuse coutume cessa d'être en usage en Bretagne. »

(1) Il en fut de même de l'évêché de Vannes ; toutefois cette ville étant devenue bretonne, son évêque saint Patern fut classé parmi les *Sept Saints*.

(1) M. Le Men a emprunté presque tous ces détails intéressants à un travail de M. l'abbé Luce. (Voir le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, année 1874, p. 27).

Elle n'avait pas encore disparu dans la première moitié du xvi^e siècle, mais elle était sensiblement modifiée.

Par son testament daté du 11 avril 1518, Nicolas Coatanlem s'engageait à faire porter un écu (s'il ne pouvait l'aller porter lui-même) : « Aux sept saints de la Bretagne, scavoir à mons^r saint Pierres de Nantes, à mons^r saint Paul, à mons^r saint Tudgoal, à mons^r saint Guillaume à Saint-Brieuc, à mons^r saint Sampson, à mons^r saint Brieuc, à mons^r saint Malo » (1).

Saint Corentin et saint Patern sont donc ici laissés de côté ; la ville de Saint-Brieuc, au contraire, renferme deux stations, l'une en l'honneur du saint évêque dont elle porte le nom, l'autre en l'honneur de saint Guillaume. Enfin, Nantes est devenue aussi l'un des buts du pèlerinage et ce n'est point saint Clair qui y est honoré, mais c'est saint Pierre ; il ne devait pas être peu étonné de se voir devenu l'un des *Sept Saints de Bretagne*.

« Tout porte à croire que la grande vogue du pèlerinage des *Sept Saints* s'affaiblit peu à peu pendant le xvi^e siècle. Les guerres de la Ligue rendirent d'ailleurs impossible l'accomplissement de cet acte de dévotion.

« Il y avait dans la cathédrale de Quimper un tronc appelé « tronc des pèlerins » (*cista peregrinorum*). Quoique l'offrande faite par chaque personne, dans chaque station, ne fut guère que d'un denier ou même d'une obole, le nombre des pèlerins était si grand, que leurs offrandes formaient à la fin de l'année un total relativement important. C'est ainsi qu'à la fin du xiv^e siècle, dans l'église de saint Patern, à Vannes, le montant des oblations d'une année s'élevait à une somme représentant huit à neuf mille francs de notre monnaie » (2).

J'ai cité les trois *séquences* qui ont pris successivement place dans la messe de saint Corentin ; la seconde commence ainsi :

*Septem Sanctos veneremur
Et in ipsis demuremur
Septiformam gratiam.*

His præfulsit Corentinus
.....

(1) Titre des *Archives du Finistère*, cité par M. Le Men, page 192.

(2) *Monographie*, pp. 193 et 194.

Dans la dévotion des fidèles, saint Corentin occupait donc la première place. C'est ce que constatait le père Maunoir dans un langage enthousiaste. « Dieu avoit envoyé dans ces dernières limites de la Gaule celtique sept brillantes lumières pour dissiper les ténèbres de l'infidélité : saint Paul en Léon, saint Tugdual en Tréguier, saint Brieuc en Saint-Brieuc, saint Malo en Saint-Malo, saint Samson en Dol, saint Patern en Vannes, et vous en Cornouaille. Vous avez esté entre ces beaux astres de l'Eglise ce qu'est le soleil parmi les planettes. »

De tout ce qui précède, on peut donc conclure que le pèlerinage des *Sept-Saints* a maintenu la dévotion à saint Corentin pendant le moyen-âge ; que cette dévotion s'est sensiblement affaiblie dans le xvi^e siècle, et qu'il a fallu la peste de Quimper, le vœu des habitants, le concours du Père Bernard et du Père Maunoir, enfin la réception du Bras sacré de notre Patron, pour rétablir un culte tombé en désuétude : mais alors aussi quel réveil !

Hélas ! nous avons vu le temps où de ce réveil il restait à peine le souvenir.

Un jour, un jeune prêtre et quelques hommes pleins de confiance en Dieu se réunirent pour promettre de travailler ensemble au bien de leurs frères les ouvriers de Quimper ; ils placèrent leur œuvre sous la protection de l'évêque ouvrier saint Corentin.

Leurs premiers efforts furent bénis et bientôt le cercle fut fréquenté par un grand nombre d'hommes. En 1881, pour la première fois, les membres du comité et du cercle se réunirent le soir dans la cathédrale pour célébrer la fête de leur Patron ; ils venaient d'entendre le plus intéressant commentaire de sa *Vie* et c'était avec un merveilleux entrain qu'ils chantaient le résumé de sa légende dans un cantique français composé pour eux. C'était la première de ces grandes manifestations qui ont tant édifié Quimper et qui, nous l'espérons, continueront à produire des fruits. Les quatre années suivantes, une fête semblable eut lieu ; désormais elle ne pourra être que plus belle encore, puisque c'est autour du Bras de saint Corentin que nos ouvriers et leurs amis devront se réunir. Quoi que l'avenir nous réserve, nous devons déjà le proclamer hautement : c'est la participation du cercle

catholique d'ouvriers à la fête patronale qui a marqué le réveil de la dévotion à saint Corentin ; c'est donc à ces vaillants chrétiens, à celui qui les y a appelés, à ceux qui les y ont conduits, qu'appartient ici l'honneur.

Le cantique qui, depuis 1881, a été comme le chant de ralliement, a subi quelques retouches lorsque le Bras de saint Corentin fut rendu à la vénération ; le refrain a été changé, mais par ailleurs c'est à peu près la même œuvre donnant, comme les anciens *gwerz* bretons, toute l'histoire du Saint.

REFRAIN :

La Bretagne, toujours fidèle,
De votre bras puissant réclame le secours :
O bon saint Corentin, étendez-le sur elle.
Qu'il nous guide vers Dieu toujours !

A peine dans l'adolescence
Vous quittiez le toit paternel ;
Oubliant noblesse, opulence,
Vous ne recherchiez que le Ciel.

Donnant l'exemple et la prière
En échange d'un peu de pain,
Vous alliez à chaque chaumière,
Doux mendiant, tendre la main.

Un poisson dans l'eau fraîche et pure
S'offrait à vous pour vos repas :
Vous preniez votre nourriture
Et le poisson ne mourait pas.

De la forêt quittant l'ombrage,
Vous alliez, jeune voyageur,
Chercher dans un autre ermitage
Un vieillard ami du Seigneur.

Quelle paix régnait dans votre âme
Quand, près de votre ami Primel,
Vous parliez de la douce flamme
Dont les Saints brûlent dans le Ciel !

L'eau manquait au bon solitaire
Pour le sacrifice divin ;
Votre bâton frappa la terre,
Une source jaillit soudain.

Bien pauvre était votre chaumière
Lorsqu'y vinrent deux saints pasteurs ;
Mais, docile à votre prière,
Dieu nourrit vos deux visiteurs.

Comme autrefois le Divin Maître
Multiplia pain et poisson,
Vous nourrissiez, vous, pauvre prêtre,
Toute la cour du roi Grallon.

Pour le changer en monastère,
Grallon vous offrit un château,
Là, bientôt vous étiez le père
D'un nombreux et fervent troupeau.

Les grands seigneurs, les nobles dames
Venaient vous offrir leurs enfants,
Et dès lors à ces jeunes âmes
Appartenaient tous vos instants.

Quand la Cornouailles tout entière
A Grallon demande un pasteur,
Le roi, que Dieu lui-même éclaire,
Désigne l'élu du Seigneur.

Loin de la terre armoricaine,
Guennolé, Tudy, Corentin,
Vous alliez chercher en Touraine
L'onction du grand saint Martin.

Quand vous entrez dans votre ville,
Vous jadis hôte des forêts,
Grallon vous offre pour asile
Et pour église son palais.

Le palais devint donc église,
C'était votre plus cher dessein,
Et quand l'œuvre fut entreprise
Aux travaux vous prêtiez la main.

Pasteur au cœur apostolique,
Apparaissiez comme autrefois
Partout dans la vieille Armorique,
Préchant Jésus, montrant la Croix.

Pur adolescent, solitaire,
Mendiant, évêque, ouvrier,
Pour nous, pour vos fils, ô bon Père,
Jamais ne cessez de prier !

CHAPITRE V

LES MIRACLES POSTHUMES DE SAINT CORENTIN

« Les hommes sensés ne doivent-ils pas savoir que tout est possible à Dieu ? »

(Paroles du *saint Homme de Tours*, citées par M. L. Aubineau).

Durant son passage sur la terre, notre Saint fut un grand thaumaturge ; notre récit l'a suffisamment établi, car Dieu nous a fait la grâce de n'être pas de ces timides qui craindraient de scandaliser les faibles en exposant hardiment les merveilleuses opérations de la puissance céleste. Avant de faire l'exposé des prodiges attribués à saint Corentin après son entrée dans la gloire, prodiges dont quelques-uns pourraient paraître étranges, nous prierons les hommes de foi hésitante de se rappeler que même dans l'Evangile certains miracles présentent des circonstances singulières, « car les voies de l'Éternel ne sont pas nos voies, et ses pensées ne sont pas nos pensées. »

Quant à ceux qui refusent de croire aux faits surnaturels, nous empruntons, pour les leur adresser, ces paroles du grand évêque de Poitiers (1). « Antéchrist, celui qui nie le miracle, celui qui enseigne que le miracle n'a pas sa place possible dans la trame des choses humaines ; car le Christ, encore bien que ses paroles eussent un accent qui pouvait mériter créance, n'a cependant établi sa divinité que par l'argument décisif du miracle, et il a donné à ses apôtres, comme moyen de persuasion et de conquête, la puis-

(1) Œuvres du Cardinal Pie. — *Instruction pastorale pour le carême de 1863*, T. IV, p. 584.

sance du miracle, et sa venue dans la chair, l'union de la nature humaine et de la nature divine en sa personne unique, c'est le miracle par excellence. Supprimer le miracle, c'est supprimer tout l'ordre surnaturel et chrétien. « Prenez garde à l'anté-christ ; *Unum moneo : cavete antechristum* » (1).

Les faits miraculeux consignés par différents auteurs, et dans lesquels apparaît l'intervention de saint Corentin sont au nombre de douze ; nous connaissons les uns par des récits détaillés, les autres par de simples indications. Je ferai mon possible pour les exposer dans l'ordre chronologique.

Le manuscrit *anonyme* de Montreuil donne la relation des deux premiers. Dom Plaine pense, non sans raison, que l'auteur de ce document était clerc de l'église de Quimper, par conséquent des mieux placés pour en connaître les vraies traditions, et que s'il s'étend longuement sur les deux miracles posthumes, placés à la fin de son récit, c'est qu'il devait les tenir de témoins oculaires et acteurs : ceci est d'autant plus frappant que cet écrivain est très concis pour ce qui touche à la vie même de saint Corentin.

I. — CHATIMENT, PÉNITENCE ET GUÉRISON DE LA FEMME AVARE (2).

« Un jour, il y avait eu sermon d'apparat sur la place publique, et après l'exhortation de l'*apochrysaire* (le trésorier), homme de vertu et de talent, il se faisait un grand concours des fidèles autour des saintes reliques (ceci est donc antérieur au ix^e siècle époque de leur transfert hors de Bretagne), chacun apportant et offrant ses petits présents. Une dame de noble extraction (3) se présenta à l'offrande avec les autres dans l'intention d'offrir quelques onces de cire, c'était tout ce qu'elle avait alors. Mais voilà qu'au moment de l'offrande, l'avarice lui ferma la main, et elle ne donna rien du tout. Dieu voulut alors que, pour la gloire de son serviteur, cette main, qui avait été fermée volontairement

(1) S. Jean, 11. 12.

(2) Pour ce fait et le suivant, je donne, avec quelques légères variantes, la traduction de Dom Plaine.

(3) Albert-le-Grand dit « une Damoiselle », or, à l'époque où il écrivait, cette dénomination ne s'appliquait pas aux personnes nobles.

à l'offrande, demeurât également fermée pour les autres usages de la vie. La pauvre femme veut étendre la main : impossible, Dieu ne le lui permet pas. Se voyant alors réduite à l'état de manchot, elle en verse un torrent de larmes, n'accuse qu'elle-même de ce malheur, et reconnaît qu'il y a eu faute de sa part à retenir l'offrande qu'elle devait présenter. C'est pourquoi elle s'empresse de recourir au remède de la prière, implore la miséricorde de Dieu, supplie saint Corentin de venir à son aide, et promet de réparer sa faute. Or, la nuit suivante, le Saint lui apparut en vision pendant son sommeil et lui dit : « Femme, à l'avenir garde-toi « bien de retirer la main qui veut faire le bien ; mais, que tu « aies peu ou beaucoup, donne toujours de grand cœur au Seigneur Dieu, de qui tu tiens tout ce que tu as. Car le Seigneur « aime celui qui donne de grand cœur. Hâte-toi, en conséquence, « d'aller à mon église, implores-y la miséricorde divine en face « de ces reliques devant lesquelles tu as cédé à cette pensée « d'avarice, et ta main redeviendra aussi saine qu'elle l'était précédemment. »

Cette femme n'eut garde à son réveil d'oublier la vision dont nous parlons. Bien au contraire, elle se met en route et va chercher refuge aux pieds de saint Corentin. Arrivée là, elle raconte aux clercs de l'église tout ce qui lui est arrivé, et la vision dont elle a été favorisée. Or, la nuit suivante, pendant qu'elle dormait devant l'autel, après avoir longtemps prié, elle entendit le saint évêque, qui lui apparaissait une seconde fois, lui dire avec bonté : « Femme « te voilà délivrée du mal dont tu souffrais, c'est ta foi qui t'a « sauvée. »

II. — PUNITION D'UN VOLEUR LÉONARD QUI AVAIT OUTRAGÉ SAINT CORENTIN PAR UN LARCIN SACRILÈGE. — SA PÉNITENCE, SA DOUBLE VISION, SA GUÉRISON.

« Nous ne pouvons non plus passer sous silence ce qui arriva à un voleur originaire du pays de Léon ; car si c'est un mal que de trahir le secret des rois de la terre, à l'opposite, publier et mettre en lumière les œuvres de Dieu est chose honorable et méritoire.

Comme donc on avait annoncé en beaucoup de lieux, pour le premier mai, la dédicace solennelle de l'église de saint Corentin, et que les fidèles y accouraient en foule non-seulement de la Cornouaille mais aussi des pays voisins, un nommé Rapsadulus, voleur de son métier, véritable fils de Bélial, se glissa au milieu de la multitude. Seulement, il vint comme loup et non pas comme agneau ; il y vint en vautour, non comme une colombe ; vrai Judas, et n'ayant rien de saint Pierre ; brigand, et non pèlerin ; il venait pour ravir, non pour donner. Entraîné par un désir diabolique de s'emparer du bien d'autrui, il ne songeait qu'à multiplier ses larcins. Mu par de tels sentiments, il se rendit sur le lieu du marché, y déroba furtivement à un pauvre pèlerin une certaine quantité de soie, et l'emporta avec lui dans son pays (1). Mais Dieu qui ne veut pas que la prospérité des méchants nous pousse à les imiter et à faire le mal à leur exemple, permit bien au contraire, par les mérites de saint Corentin, que ce vol si peu considérable fut puni sur-le-champ et de la manière la plus ostensible. C'est qu'en effet, trois jours après son retour, le voleur sentit en son corps de violents accès de fièvre. Il y a plus, la main qui avait commis le vol, et une moitié du corps furent frappés de paralysie.

Ainsi Dieu prouvait-il qu'il est un juste juge, et que ses jugements sont l'équité même.

Le voleur, alors revenu à lui-même, et se reconnaissant coupable, proclame qu'il a bien mérité le châtement qui tombe sur lui. Le voilà alors plein de componction et de sentiments de repentir. Il se répand en larmes, il implore la miséricorde de celui dont il connaît le cœur miséricordieux ; il implore la protection des Saints, surtout celle du bienheureux Corentin, dont il s'accuse avec douleur d'avoir profané la fête. C'est lui qu'il invoque, c'est à lui qu'il s'adresse spécialement pour obtenir le pardon du péché de vol dont il est coupable.

Or, la nuit suivante, le B. Evêque se montre au voleur frappé de paralysie. Il commence par lui faire de vifs reproches. Puis

(1) « Le vol en soi, pouvait n'être pas considérable, mais les circonstances lui donnaient une apparence de sacrilège, ou même en faisaient, à cette date, un vrai sacrilège. » — *Dom Plaine*.

voyant son repentir, il se met paternellement à ranimer son courage. Il en vient même à lui promettre le rétablissement de sa santé s'il voulait sans retard se rendre à son église, y restituer l'objet volé, afin de satisfaire là où il avait commis la faute, avoir le courage de confesser son crime d'abord aux pasteurs de l'église, puis en présence de tout le peuple, enfin implorer son pardon auprès de l'Evêque de Quimper ; car, de la sorte, il réparerait pieusement à la face de l'Eglise le vol et le sacrilège dont il s'était rendu coupable.

Fortifié par cette vision et cette exhortation du Saint, le voleur se met résolument en route, bien décidé à accomplir tout ce que le Saint lui avait commandé. Par malheur, au moment où il achevait son second jour de voyage, le voilà devenu semblable à l'homme qui regarde en arrière après avoir mis la main à la charrue ; il songe à revenir sur ses pas ; il se repent de s'être donné tant de mal et d'avoir fait des dépenses qu'il croit maintenant inutiles. C'était le premier Apostat qui le poussait à imiter son exemple ; car le Diable, notre ennemi, ressent une douleur extrême lorsqu'il voit un pécheur chercher à briser ses chaînes par une conversion sincère ; il fait tout ce qu'il peut pour l'empêcher de réaliser une résolution si salutaire. Tel était donc l'état de ce malheureux voleur ; il était presque décidé à retourner sur ses pas, lorsque dans la nuit qui suivit, au premier chant du coq et pendant qu'il dormait profondément, le B. Corentin lui apparaît une seconde fois, lui rappelle son vol, l'accuse d'inconstance et lui déclare qu'il va le forcer bon gré malgré à restituer au pèlerin la soie qu'il lui a volée. Ce ne fut pas tout encore : en preuve de la vertu du saint Confesseur, le malheureux fut arraché violemment de sa couche et lancé contre la muraille sans que cependant il en éprouvât aucune lésion. Seulement, on l'entendit pousser alors des cris de douleur et implorer l'assistance de Dieu. Or, les cris furent si perçants que tous les gens de la maison en furent réveillés en sursaut. Cette fois, le moyen avait été efficace. Aussi, le matin venu, le voleur n'eut rien de plus pressé que de courir à la basilique de saint Corentin, pour raconter aux prêtres la double vision dont il venait d'être favorisé, leur déclarer comment, après avoir

été sur le point de céder aux suggestions de l'ancien Serpent et de renoncer à se convertir, il a repris courage et ne veut plus différer sa conversion.

En conséquence, il restitue présentement ce qu'il avait dérobé, et promet d'accomplir fidèlement toutes les pénitences et les satisfactions qu'on jugera à propos de lui imposer. Cela fait, au moment où il assistait à l'office de nuit devant l'autel du saint Confesseur, et qu'il ne se lassait pas d'y multiplier ses prières avec une ferveur extraordinaire, il s'aperçut tout-à-coup qu'il ne souffrait plus de sa paralysie, et qu'il avait recouvré son ancien état de santé.

Revenu ensuite dans son pays, sain de corps comme d'esprit, il se plaisait à exalter, partout où il portait ses pas, l'excellence des mérites de saint Corentin, pour la plus grande gloire du Dieu tout-puissant, qui est béni dans les siècles des siècles. Amen. »

Telle est l'aventure du voleur Léonard. On voit donc que ce personnage n'a rien de commun avec le seigneur de la suite de Grallon qui mutila le poisson de saint Corentin, mais n'était ni Léonard ni voleur.

III. — GUÉRISON D'ALAIN CANIHART.

Ce miracle a déjà été raconté, mais en latin, à la sixième leçon de la fête de la *Translation*, dans l'ancien bréviaire (1). Je donne ici le récit d'Albert-le-Grand : « L'an de grâce 1018, Alain Caignard, comte de Cornouaille, pensa devenir aveugle à cause d'une défluxion qui lui tomba sur les yeux, à laquelle les médecins ne pouvaient remédier. En cette affliction, la comtesse Judith, sa femme, fille de Judicaël, comte de Nantes, lui conseilla de faire un vœu à saint Corentin, et promettre de donner quelques terres et héritages à son église : il la crut, et ainsi, ayant fait dresser et signé les contrats des terres qu'il disposait donner, il se fit porter à Kemper-Corentin, où il visita l'église et fit sa prière, puis mit

(1) Judith, femme du comte Alain, y est appelée *Judetha* ; au contraire, le *Sanctoral* de Quimper l'appelle *Judetha*, et le *Cartulaire* du Chapitre de Quimper, *Judith*. Ce dernier document disait de cette princesse : « C'est la femme la plus prudente de notre temps. »

ces contrats sur l'autel, offrant à Dieu et à saint Corentin les terres et héritages qui y estoient mentionnez, et aussi-tost la défluxion se dissipa, et du depuis n'eut plus mal aux yeux. »

La terre et héritage que le comte donna à saint Corentin fut le village de Lan-Connil en Plonévez-du-Faou (2).

IV. — GUÉRISON DU JEUNE SEIGNEUR BENOIT.

Dom Plaine a raconté les deux miracles suivants, d'après le *Cartulaire* de Quimper :

« Benoit, neveu du comte Alain, fut vers le même temps arraché à la mort par l'intervention de saint Corentin.

Fils d'Orscand frère d'Alain, ce Benoit était encore tout jeune lorsqu'il tomba gravement malade. Ses parents, fort attristés d'un tel accident, s'empressèrent de se rendre à l'église de saint Corentin, offrirent au Saint, pour sa guérison, le village de Penbren en Trégunc, et à l'heure même l'enfant fut guéri. »

V. — VICTOIRE DU COMTE HOËL.

« A quelque temps de là, Hoël, fils du même comte Alain Canihart qui était devenu successivement, par droit d'hérédité, comte de Nantes et de Cornouailles (1058), enfin duc de Bretagne (1073), entreprit pieusement le pèlerinage des Saints-Lieux de Rome. Mais à son retour, il se trouva en face d'une conjuration des principaux seigneurs du pays, qui avaient tramé sa perte. Hoël résolut de leur tenir tête les armes à la main, et commença, à cet effet, par implorer l'assistance du Patron de Quimper en lui promettant d'augmenter ses possessions, s'il lui accordait la victoire sur ses ennemis. Or, il en arriva de la sorte, et en conséquence de sa promesse, Hoël donna à perpétuité à saint Corentin la terre de Pentres en Saint-Nic, dans l'ancien pays de Porzay. »

C'est probablement en souvenir de la victoire du duc Hoël que la troisième *séquence* disait :

Procul hostes exturbantur.

(2) *Cartulaire* de Quimper, cité par M. de Kerdanet.

Parmi les miracles racontés jusqu'ici, le deuxième et le cinquième sont l'objet d'une allusion dans la seconde *séquence*. La strophe relative au voleur est suivie d'une brève mention de quatre autres prodiges ; c'est d'après l'ordre même où ils y sont classés que je vais les exposer maintenant :

VI. — DÉLIVRANCE D'UN SEIGNEUR ENFERMÉ DANS UN COFFRE.

Captus archa liberatur (1).

Albert-le-Grand donne le récit de ce prodige :

« Quelques méchants, estans entrez de violence dans la maison d'un honneste Personnage, l'enfermerent dans un coffre, à dessein de l'y laisser mourir de faim ; ce pauvre homme eut recours à Dieu, par l'entremise de saint Corentin, lequel parut en la chambre, tout éclatant et glorieux, et, du bout de sa crosse, leva la serrure de ce coffre et délivra ce pauvre homme, qui, de ce pas, alla à son église remercier Dieu et son serviteur saint Corentin. »

VII. — PRODIGE EN FAVEUR DES MOINES DE MARMOUTIERS.

*Vinum monachis servatur,
Sicut Turonis testatur,
Neque bibit amulus.*

Pour exposer ce fait merveilleux, nous avons le récit du *Sanctoral de Quimper*, conservé au musée Bollandien. Ce monument liturgique ne renferme pas seulement un extrait considérable de la vie latine de saint Corentin (pour la fête du 12 décembre et pour son octave), il nous offre aussi au 1^{er} mai un abrégé du récit de la translation à Marmoutiers (2), avec la relation du miracle du vin sauvé.

« Des hommes de guerre, pleins de confiance dans leurs forces et ne craignant pas plus Dieu que les hommes, vinrent jusqu'à Tours et firent irruption dans le monastère de Marmoutiers. Ce qu'ils voulaient c'était enlever le vin des moines. Ils se précipitent donc vers ce qu'on appelait *la grande tonne de saint Martin* ;

(1) La troisième *séquence* dit : *Vincti liberatur*.

(2) Dom Plaine que nous citons ici, a donné le texte et la traduction de ce document qui contient en outre le récit de la guérison d'Alain Canihart.

c'était la provision de vin des religieux pour un temps déterminé de chaque année. Les hommes d'armes percent la tonne et recueillent le vin dans différents vases. Les moines apportent devant la tonne les corps des Saints si nombreux dont ils ont la garde ; rien n'y fait ! Mais le ciel alors les inspire : « Où est, s'écrient-ils, notre évêque breton Corentin ? Qu'on apporte le corps du saint Confesseur et qu'il sauve notre vin de la rapacité de nos ennemis. » Quelques-uns courent et reviennent portant le corps du saint évêque, ils placent la chasse sur le tonneau, confiant ainsi à la garde de saint Corentin le vin, qui cesse aussitôt de couler, comme si l'orifice avait été hermétiquement clos. A la vue d'un tel prodige les soldats reculent ; leurs cœurs jusque-là endurcis s'émeuvent. A partir de ce jour, ils n'osèrent faire aucun mal aux moines. Quant à ceux-ci leur joie fut grande, et ils honorèrent désormais saint Corentin bien plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à ce jour. »

Ainsi donc en cette circonstance, « les moines de Marmoutiers n'en vinrent à recourir à la protection de saint Corentin qu'après avoir vainement imploré l'assistance des autres Saints, dont ils avaient également des reliques ; mais aussi l'efficacité de la protection de l'évêque breton n'en parut que plus évidente (1). » A dater de ce moment jusqu'à la Révolution française, il fut honoré comme un des principaux patrons de l'abbaye. La preuve la plus éclatante est l'acte suivant emprunté au *Liber rerum memorabilium Majoris Monasterii* (recueil des événements mémorables qui se sont passés à Marmoutiers) ; cette pièce intéressante a été publiée par la Société archéologique de Touraine, comme appendice à l'histoire de ce célèbre monastère, par dom Martène. Dom Plaine n'a eu garde de l'omettre à la suite de la *Vie de saint Corentin*.

DERNIERS DOCUMENTS RELATIFS A LA CONSERVATION DES RELIQUES
DE SAINT CORENTIN CHEZ LES MOINES DE MARMOUTIERS.

« L'an 1646, au milieu de bruits de procès et de grands embarras domestiques, nous avons éprouvé une réelle consolation en

(1) Dom Plaine, p. 16.

voyant transféré dans une nouvelle chasse le corps vénérable de saint Corentin, autrefois Evêque de Quimper ou de Cornouailles, dans la Bretagne-Armorique. Ces dépouilles sacrées reposent depuis des siècles dans ce monastère, et jusqu'à l'époque où nous sommes elles avaient été conservées dans une chasse de bois, parmi celles qui dominant l'autel où l'on dit la messe après Matines (1).

« L'an 1623, le mercredi 10 mai, cette chasse avait été ouverte sur les instances du Révérendissime père en Dieu, Guillaume Le Prestre, évêque de Quimper, renouvelant alors la demande qu'il avait déjà faite quatre ans auparavant. Du consentement unanime de notre Chapitre, il lui fut accordé que les commissaires nommés pour cette œuvre : frère Louis Blanchard, prieur de Saint-Martin de Laval, et frère François Durand, second sacriste, retireraient de la chasse pour le lui remettre un ossement qui paraissait être d'un bras ou d'un fémur. De tout ceci il fut dressé un acte authentique, auquel souscrivirent le dit évêque de Quimper, Guillaume, évêque de Saint-Malo, R. Guedien, prévôt de Blaslay, L. Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'île Tristan et vicaire général de l'archevêque de Tours pour la Bretagne, Guillaume Jouar, chanoine de Saint-Malo, et Julien Le Texier, chanoine de Quimper. Au nom des moines, souscrivirent les Frères Jacques d'Huyseau, grand-prieur, Blanchard, Durand et Jacques de Loynes, secrétaire. Le même jour fut donné à l'illustrissime seigneur Guillaume évêque de Saint-Malo, une autre relique de saint Corentin, c'était l'os qu'on appelle *rotule du genou*.

« L'an 1646, au jour fixé qui était le 20 mai, fête de la Pentecôte, les restes sacrés du bienheureux Corentin furent transférés de la vieille chasse en bois dans une nouvelle chasse en argent, œuvre d'un travail exquis, accomplie aux frais du vénérable Frère Bertrand Viète, le généreux prieur des *Sept-Dormants*.

« Cette chasse est donc d'argent, elle pèse environ 17 marcks ; elle représente le buste d'un évêque dont la tête porte une mitre

(1) Comme Marmoutiers et comme Cluny, la cathédrale avait aussi son autel de la messe de Matines (l'autel de *Saint-Corentin d'en bas* ou des *Sept-Saints*) ; en réalité, cette messe de *Matines* ne se disait qu'après *Laudes* et même *Prime*.

ornée de pierres précieuses. Le socle est embelli d'incrustations d'argent entourant les verres qui laissent voir les saintes reliques.

« Au jour dit, à trois heures après-midi, en présence de tous les moines et d'une multitude innombrable accourue pour la solennité, la chasse de bois fut ouverte ; on y trouva la tête et de très nombreux ossements de saint Corentin, enveloppés dans une étoffe de soie ; on les plaça dans la chasse d'argent après l'avoir solennellement bénite ; la tête fut mise dans la partie du reliquaire qui figure la tête du Saint, et les autres ossements dans le reste du buste où dans le socle, suivant que leur dimension le permit.

« Le lendemain les RR. PP. prieur et religieux de Saint-Julien de Tours, pour affirmer leur dévotion envers les Saints et l'étroite union qui existe entre eux et nous, se présentèrent à notre église comme ils le font aux jours des *Grandes Litanies* (1). Nous les reçûmes à la porte de notre basilique avec grande joie et grand respect, puis entrant ensuite au chœur, eux se tenant à gauche, et nous occupant la droite (que nous leur avions offerte pour leur faire honneur, mais qu'ils refusèrent par modestie), nous chantâmes d'un seul cœur la messe solennelle, et d'un seul cœur aussi les louanges du Dieu tout-puissant, et de notre père saint Corentin.

« En raison même de la création de cette nouvelle chasse, on a fait faire derrière l'autel, au côté Nord, une armoire dans laquelle ont été déposés le *radius* de saint Martin et le corps de saint Corentin. »

VIII. — CESSATION DE LA SÉCHERESSE.

Il paraît que la liturgie parlait de faveurs bien anciennes, quand elle disait :

*A Britannis dum portatur
Sacrum corpus, imber datur.*

et d'après une formule plus moderne :

Munus datur imbrium,

car, depuis bien longtemps, les Bretons ne pouvaient plus porter en procession le corps de leur saint Patron.

(1) Les *Rogations* : en France on appelait *grandes litanies* les supplications solennelles des trois jours avant l'Ascension ; à Rome, au contraire, cette dénomination s'appliquait à la procession du jour de saint Marc.

Depuis que le Bras de saint Corentin fut rendu à l'Église de Quimper, il fut porté trois fois, comme je l'ai dit, mais ce fut toujours, au contraire, pour demander la cessation de la pluie. Nous ne savons pas quelles furent les circonstances spéciales où saint Corentin obtint à son peuple les pluies bienfaisantes dont on parle, du moins avant le xvii^e siècle.

Je dois au R. P. Bleuzen la communication du récit suivant, il est extrait de la relation que le P. Maunoir adressa au T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus pour lui rendre compte du résultat des missions données par les Jésuites en Bretagne (1).

« Nulle part nous n'avions encore reçu de Dieu des grâces plus abondantes que celles qui nous furent accordées à la mission de Daoulas (1644), et ces faveurs ne furent pas seulement spirituelles, mais temporelles, pas seulement particulières, mais publiques.

« La moisson, encore dans sa fleur, avait été brûlée par la gelée ; puis était venue une longue période de chaleur, si bien que toute la Bretagne était menacée de disette, car les années précédentes avaient aussi été mauvaises. Nous réunissons donc tous les enfants, garçons et filles, de la ville de Daoulas et du voisinage, et nous leur faisons chanter le cantique de saint Corentin, pour que le saint Patron du diocèse obtienne à son peuple la pluie bienfaisante qui sauvera la moisson en danger. Aussitôt que les enfants eurent chanté cette strophe :

Roit, va Escop, me ho suppli,
Eur glao clouar d'hoc'h escopti ;
Roit d'eomp-ni oll eur blavez mad
D'ho servicha a galon vad.

une pluie douce se mit à tomber : c'était le salut de la moisson !

« Six semaines après la mission de Daoulas (pendant la mission de Dirinon), une pluie presque continuelle empêchait les laboureurs de faire la récolte. Nous crûmes devoir recourir au même protecteur, et encore par les prières des enfants. Nous leur fîmes donc chanter le même cantique en modifiant les paroles

(1) C'est aussi dans cette même relation, rédigée en 1671 et 1672, que le R. Père a relevé ce qui est raconté plus loin de Catherine Daniélou.

pour demander, non plus la pluie, mais le beau temps. Pendant le chant, la pluie cessa et le temps resta complètement sec durant tout l'espace voulu pour ramasser les blés » (1).

IX. — SAINT CORENTIN EMPÊCHE LES FACHEUSES CONSÉQUENCES DE LA CHUTE D'UNE POUTRE.

Tout ce que nous savons de ce miracle, c'est ce qu'en dit la seconde séquence :

*Trabes cadit, nec demnatur
Paries vel populus.*

Non-seulement personne ne fut écrasé par cette masse, mais le mur même dans lequel la poutre était engagée ne subit point de dommage. Ce fait ne se rapporterait-il pas à la construction de la seconde ou de la troisième cathédrale ?

X. — MIRACLE OPÉRÉ EN FAVEUR D'UN JEUNE HOMME CHASSÉ SANS RAISON PAR SES PARENTS EN 1424.

A la suite de la vie de saint Corentin écrite en vers bretons par le père Maunoir, se trouve un autre poème racontant en 360 vers le fait dont il est ici question ; il présente une foule de circonstances merveilleuses, des apparitions multipliées, et il a plutôt les allures d'un conte pieux que d'un exposé historique ; il est néanmoins probable qu'un certain fonds de vérité subsiste sous ces broderies, et que saint Corentin a soutenu ce pauvre jeune homme forcé de quitter son château, près de Quimper, pour aller vivre dans la misère auprès de Douarnenez ; là, le Saint lui aurait apparu, lui aurait procuré la visite de la Très-Sainte Vierge et, après sa mort, aurait conduit son âme au ciel.

XI. — APPARITION DE SAINT CORENTIN AU PIEUX CHANOINE JACQUES DENYS.

C'est encore au père Maunoir que j'emprunte le récit suivant. Précédemment, dans la cathédrale de Quimper, la statue de

(1) J'ai dit précédemment que le cantique *Saludi 'ran*, dont il est ici question, est attribué souvent à Michel Le Nobletz, mais il se trouve dans le recueil du P. Maunoir.

Notre-Dame et la statue de saint Corentin se trouvaient placées vis-à-vis l'une de l'autre au-dessus du maître-autel ; or, on a changé de place à l'image de saint Corentin et c'est là, pour beaucoup, une cause d'étonnement. Voici comment et pourquoi ce changement a eu lieu.

Il y avait à Quimper un saint chanoine qui avait une très grande dévotion à saint Corentin. Il s'appelait Jacques Denys. Un jour qu'il était en prière devant le maître-autel, il vit, non plus la statue, mais le Saint lui-même qui lui parla comme il suit : « Jacques Denys, mon fils, de la part de Notre-Seigneur, faites ce que je vais vous dire : changez de place à ma statue et mettez-la, dans la chapelle la plus rapprochée du sanctuaire, du côté gauche (1), car il n'est pas juste de voir placés sur un rang égal la noble Dame et l'humble serviteur (par là le Saint montrait, avec son respect pour la glorieuse Vierge, l'humilité qu'il gardait jusque dans la gloire). Le bon chanoine obéit et mit l'image de saint Corentin là où elle se trouve maintenant (xvii^e siècle). A partir de ce moment la dévotion de ce saint prêtre pour son bienheureux patron ne fit qu'accroître, et en même temps grandissait son amour pour Dieu et pour le prochain. Afin de mieux montrer sa charité pour les pauvres qui sont les membres de Jésus-Christ, dès qu'il se sentit atteint de la maladie dont il devait mourir, il se fit transporter à l'hôpital Saint-Antoine (aujourd'hui transformé en maison d'arrêt) ; là Notre-Seigneur lui apparut, escorté de deux anges, et lui offrit de le guérir, mais ce que désirait Jacques Denys, ce n'était pas une prolongation de sa vie sur la terre. Après Notre-Seigneur, saint Corentin vint visiter à son tour celui qui l'avait tant honoré ; enfin, la Mère de Dieu vint avec son enfant dans ses bras, et daigna lui accorder la faveur qu'avait reçu autrefois le saint vieillard Siméon. Ce fut en déposant un respectueux baiser sur le front du Fils de la Vierge qu'expira doucement ce grand dévot de saint Corentin.

Le père Maunoir n'indique pas la date de ces événements.

(1) C'est-à-dire dans la chapelle qui lui avait été consacrée dès 1335 et qu'on appelait *de Saint-Corentin d'en haut* (aujourd'hui chapelle de Saint-Paul). A l'entrée du chœur était l'autel de *Saint-Corentin d'en bas*.

XII. — CESSATION DE LA PESTE A QUIMPER.

En racontant l'histoire du Bras de saint Corentin, j'ai dit tout ce qui a trait à cet événement, et je n'ai pas à y revenir, si ce n'est pour rappeler qu'il y eut là non pas un seul prodige, mais plusieurs : d'abord la peste elle-même fut une punition miraculeuse, puis il y eut l'apparition au père Bernard, et enfin la cessation du fléau.

*
*
*

M. de Kerdanet, en énumérant les miracles de saint Corentin, cite l'*effusion des trois gouttes de sang* ; mais si ce merveilleux événement eut lieu dans la cathédrale, ce n'est pas un motif pour attribuer au patron de cette église un miracle dans lequel on ne voit nullement son intervention.

J'ai emprunté à Dom Plaine (*Appendices à la Vie de saint Corentin*), quelques-uns des récits qui précèdent ; cet auteur a joint à son travail une note que je dois reproduire ici : « Il y a lieu de croire que l'ancien *Passionnaire* de Quimper renfermait la relation de beaucoup d'autres miracles aujourd'hui perdue sans retour, témoin ce qui est dit dans le *Sanctoral* de Quimper : *Nihil ultra, quia in tempore paschali festa non amplius quam tres lectiones habent* » ; seule donc la nécessité liturgique avait empêché d'exposer d'autres prodiges.

Je dois dire enfin que dans le chapitre suivant beaucoup de faits feront encore voir l'intervention de saint Corentin comme thaumaturge.

CHAPITRE VI

LES DÉVOTS SERVITEURS DE SAINT CORENTIN

« Ce qu'il y a dans l'homme de plus attirant et de plus éclatant, tout ensemble, c'est sa splendeur morale, c'est la sainteté inondant son visage d'une incomparable lumière. »

R. P. FÉLIX, S. J.

A toutes les époques, les Saints en possession de la gloire ont attiré comme par une force irrésistible les âmes pieuses vivant dans un corps mortel. Parmi les influences que les habitants de la patrie exercent sur les exilés d'ici-bas, il n'est même rien de plus touchant, mais surtout, il n'est rien de plus sanctifiant que ces amitiés unissant la terre et le ciel. J'ajouterai qu'elles établissent d'ordinaire dans l'ordre spirituel une réelle ressemblance entre ceux qui les inspirent et ceux qui les éprouvent.

Personne ne l'ignore : saint Léon-le-Grand portait une ardente dévotion à saint Pierre, et saint Jean Chrysostôme à saint Paul ; sainte Clotilde voulut vivre et mourir près du tombeau de saint Martin ; Charlemagne honora spécialement le Prince des apôtres et le glorieux patriarche saint Benoît ; saint Edouard-le-Confesseur et sainte Elizabeth de Hongrie ne refusaient jamais l'aumône quand on la leur demandait au nom de saint Jean l'Évangéliste ; sainte Gertrude ne chérissait pas moins le Disciple bien-aimé ; saint Louis mourut en priant saint Denys et sainte Geneviève ; le bon Nicolazic expira en invoquant sainte Anne, sa bonne maîtresse.

Pour ne pas emprunter uniquement nos exemples aux siècles éloignés, rappelons encore ce que fut le martyr saint Laurent

pour Pie IX, saint Hilaire et sainte Radegonde pour Mgr Pie, saint François de Sales pour Mgr de Ségur, sainte Philomène pour le bon curé d'Ars, saint Philippe de Néri pour le Père Faber, sainte Cécile pour dom Guéranger, saint Martin pour *le saint homme de Tours*, et la bienheureuse Marie-Anne de Jésus pour don Garcia Moreno.

Dès son heureux trépas, saint Corentin a trouvé sur sa terre de Cornouailles des serviteurs fidèles pleins de confiance dans son intercession, pleins de zèle pour sa gloire.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici l'a déjà suffisamment établi ; ce qui reste à faire se bornera donc à répéter quelques noms, et peut-être à rappeler ou indiquer d'un mot les circonstances qui mettent en lumière ce que nous venons d'établir.

Je ne dirai rien de ceux qui ayant connu saint Corentin sur la terre, ayant étroitement uni leurs existences à la sienne, lui ont survécu et sont restés fidèles à sa mémoire. Une fois que Grallon, saint Guennolé, saint Guenaël et saint Conogan ont quitté ce monde, nos traditions affirment bien la perpétuité de la dévotion à saint Corentin, mais ne nous font connaître spécialement aucun de ceux qui en ont donné l'exemple dans les quatre siècles qui suivirent.

Le premier nom qu'il me soit donné de citer appartient au IX^e siècle : il revient pour la dernière fois sous ma plume ; j'ai déjà parlé de lui en quatre endroits différents (dans la biographie, l'iconographie, la liturgie et les miracles de saint Corentin), et je croyais en avoir fini, mais je m'aperçois que je commettrais une véritable injustice en omettant de constater que parmi les dévots de saint Corentin, il est dans l'ordre du temps, le premier qu'on connaisse. Je rappelle donc ce qui a été dit déjà : « Rapsadulus, le voleur transformé par la grâce, retourna dans son pays, sain de corps et d'âme, et il se plaisait à exalter, partout où il portait ses pas, l'excellence des mérites de saint Corentin. »

Après ce bon larron, citons Alain Canihart et sa femme la comtesse Judith. Peu de princes ont autant multiplié les pieuses fondations : ils ne se contentèrent pas de donner à la cathédrale la terre dont j'ai parlé après le récit de la guérison du comte ; ils

firent, en l'honneur de saint Corentin, des largesses considérables. Le souvenir en était rappelé dans la cathédrale par une inscription et par un bas-relief représentant Alain Canihart (faisant vis-à-vis au roi Grallon) dans la chapelle de l'abside. On peut espérer que les verres blancs qui éclairent actuellement cette chapelle feront place à la représentation de ce prince qui fut vraiment grand, quoique régnant sur un petit territoire. J'ai déjà dit que c'est lui qui a construit la chapelle absidale. Il la fit dédier sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire, pour perpétuer le souvenir d'un succès obtenu sur un autre héros, Morvan Lez-Breiz. Une inscription peinte sur la grande arcade, qui unit ce petit édifice à la cathédrale, rappelle qu'Alain l'a fondée et qu'il y a été inhumé. Ses restes peuvent être confondus aujourd'hui avec tant d'autres ossements qui ont été trouvés récemment sous le dallage de la chapelle et qui sont maintenant réunis dans l'enfeu de Gatien de Monceaux, partie dans la maçonnerie, partie dans une caisse de fer.

On doit encore à Alain Canihart la création de l'abbaye de Locmaria et la reconstruction de son église, qui subsiste toujours, la création de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, à la place d'une petite communauté, et la construction de la magnifique église qui a été récemment relevée d'après le plan primitif et avec des éléments anciens en grande partie. Enfin, il participa plus que personne à la construction de la première grande église de Locronan.

Tout ceci n'indique pas, il est vrai, la dévotion d'Alain pour saint Corentin, mais, nous fait connaître ce prince lui-même et son inépuisable générosité.

Son fils Hoël l'imita dans sa piété pour le Patron de la Cornouailles, non seulement tant qu'il fut comte de ce pays, mais même quand il étendit sa domination sur toute la Bretagne; tra-

Nous avons déjà vu comment saint Corentin récompensa sa confiance en lui obtenant la victoire sur ses sujets révoltés: traversant un jour la cathédrale, il remarqua qu'un grand livre, placé sur un pupitre, était tout déchiré, faute de reliure; il fit aussitôt un legs donnant à saint Corentin des peaux de cerfs de sa

forêt de Quiberon pour recouvrir convenablement tous les livres de son église.

En parlant de la construction de la cathédrale, j'ai nommé tous les évêques qui ont eu une part importante dans cette œuvre, la plus belle expression de la piété de nos pères envers saint Corentin. Je n'ai donc pas à revenir sur la longue liste de ces prélats, mais je ne puis omettre de signaler encore Jean IV de Monfort, le Conquérant, qui en mourant le 1^{er} novembre 1399; voulut faire à saint Corentin un legs d'une certaine importance.

Son fils, Jean V, porta bien plus loin sa libéralité, et de même que le roi Grallon, fut regardé comme le fondateur de la première cathédrale, le *bon duc* se vit considéré comme le fondateur de la troisième. Jusqu'à la Révolution, sa statue équestre se voyait devant le trumeau qui coupe le grand portail. Des débris importants de cette image du prince sont conservés dans la cour du Musée de Quimper.

Jean V apparaissait encore dans le vitrail qui portait son nom, et qui était dû à sa libéralité. J'ai déjà eu occasion de dire qu'il y figurait présenté à saint Corentin par son patron saint Jean l'Évangéliste, et que son fils François 1^{er}, qui lui succéda, y apparaissait aussi présenté par saint François d'Assise.

Vis-à-vis de cette verrière est le vitrail de la duchesse Jeanne de France, fille du roi Charles VI et femme de Jean V. La princesse est présentée à la Sainte-Vierge, patronne de la cathédrale, par saint Jean-Baptiste. La princesse Anne, fille aînée de Jean V et de Jeanne de France, est présentée par sainte Anne.

Ces deux verrières, dont il ne restait pas trace, ont été rétablies en 1867, d'après les renseignements de M. de Blois (de Morlaix). Elles perpétueront le souvenir du *bon duc* et de toute sa noble famille qui, à son exemple se montra généreuse envers saint Corentin. Jean V fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire en l'honneur de saint Yves, à la cathédrale de Tréguier.

Les armes de Bretagne qui figurent à la voûte du chœur, soit seules, soit en alliance avec les armes de France, et seules encore dans l'arc triomphal, sont aussi des marques de la munificence du fils de Jean IV et de la fille de Charles VI.

Jusqu'ici nous n'avons guère trouvé d'autres indices de la piété envers saint Corentin que le zèle ou la générosité pour la construction et l'embellissement de l'église, où il était spécialement honoré. Le XVII^e siècle vit fleurir la dévotion envers le saint évêque, et nous avons raconté les circonstances qui amenèrent ce réveil.

Je ne puis songer à donner ici la biographie des trois hommes qui furent, avec les évêques Guillaume Le Prestre de Lézonnet et René du Louët, les instruments de la Providence pour cette œuvre.

Michel Le Nobletz, qui fut pour la Basse-Bretagne ce que saint Jean-François Régis fut pour le Vivarais, confiait le succès de ses travaux apostoliques aux saints patrons et aux apôtres des pays qu'il évangélisait ; comme la Cornouailles fut un de ses principaux centres d'action, il mettait saint Corentin dans ses intérêts, ou plutôt dans les intérêts des âmes de ses auditeurs ; les écrits qu'il a laissés portent quelques traces de cette confiance (1).

Mais, ce fut surtout son successeur qui devait être le grand dévot du premier évêque de Quimper. Dès que le Père Julien Maunoir eut connu que Dieu l'appelait non à évangéliser le Canada, mais à continuer l'œuvre des missions en Bretagne, il semble que sa confiance en saint Corentin n'eut plus de bornes ; ce ne fut pas cependant une dévotion exclusive ; ses biographes nous apprennent qu'il aimait singulièrement la Mère de Dieu, dont il reçut plusieurs fois la visite ; qu'il vénérât saint Michel et les Saints Anges, saint Joseph, saint Julien (qu'il avait reçu pour patron au baptême), son père saint Ignace, et l'incomparable missionnaire saint François Xavier ; mais ce qui le caractérise, c'est sa piété pour le Saint du pays auquel il s'est donné.

Je ne puis séparer ici du nom du Père Maunoir le nom du Père Pierre Bernard, auquel un ange avait indiqué le recours à saint Corentin comme le moyen de faire cesser la peste de Quimper. N'oublions pas que le Père Bernard, à cette époque, n'avait

(1) En ce moment d'actives démarches sont faites pour introduire la cause de béatification de Michel Le Nobletz ; rien ne pourrait être plus glorieux pour notre diocèse. Par leurs prières, nos lecteurs pourraient contribuer au succès de cette pieuse entreprise.

pas, pour faire revivre à Quimper la dévotion envers saint Corentin, le concours du Père Maunoir, qui se trouvait alors à Bourges.

Le Père Bernard, dont le souvenir est aujourd'hui trop oublié, fut un apôtre si zélé, un religieux si régulier et si fervent que Dieu le favorisa du don des miracles, si bien qu'on disait généralement : « Le Père Maunoir fait les conversions, et le Père Bernard, les prodiges. » Ce n'était pas cependant l'exacte vérité. Le Père Maunoir obtenait par ses prières des grâces merveilleuses mais il sauvegardait son humilité en mettant de moitié saint Corentin dans ses miracles : lui-même a consigné, dans le document dont j'ai parlé, deux faits d'un caractère surnaturel. (En les racontant, nous n'entendons nullement préjuger les décisions de notre Mère la sainte Église).

« En 1643, il y eut une mission à Quimper (1). Ayant reçu des preuves de la bienveillance de saint Corentin pour nos missions, nous eûmes particulièrement recours à lui quand nous allâmes faire la visite des malades, et nous lui demandâmes de leur obtenir de Dieu la santé. Il nous assista aussitôt. Je citerai comme témoin de la merveilleuse guérison que je vais raconter, le Père Vincent Martin, mon compagnon. Le 20 juillet et le 30 août de cette année 1671, il a lui-même interrogé ceux qui avaient vu de leurs yeux et touché de leurs mains l'enfant malade ; c'est lui qui a écrit ce qu'ils ont rapporté, et ils ont signé sa relation.

« L'an 1643, Françoise Gubaër (2) âgée de quatorze ans, appartenant à une honorable famille de Quimper, était, depuis cinq ou six ans, tellement paralysée qu'elle n'avait pu enlever une parcelle de tison embrasé qui, du foyer près duquel elle se trouvait, était tombé sur son pied nu. Ceci était arrivé une demi-heure avant notre visite. A notre entrée dans sa chambre, nous recommandâmes la jeune fille à saint Corentin et nous lui fîmes une

(1) Il y eut mission en 1643, lorsque le Bras de saint Corentin fut placé sur le jubé ; mission en 1809, à la réception de l'ossiculum ; mission en 1886, lors de la dernière translation du Bras de saint Corentin. Il y a là une coïncidence qu'il est bon de noter.

(2) Le nom est ainsi écrit, mais probablement altéré par un copiste italien, je pense qu'on doit lire *Gobaër* ou *Gober*, vieux nom quimpérois.

onction avec de l'huile qui brûlait devant l'image du Saint. A peine étions-nous sortis, lorsque revint la mère, qui s'était trouvée absente ; à son entrée dans la chambre, l'enfant paralysée se lève et la salue en fléchissant un peu les genoux comme le font les femmes, et comme sa mère était dans la stupeur à la vue de cette guérison soudaine, elle lui dit : « L'huile de saint Corentin, dont le Père Julien Maunoir m'a fait une onction, m'a rendu la santé. » La mère se précipite vers la cuisine, appelle les domestiques qui, comme elle-même, contemplant avec stupéfaction l'enfant tout-à-l'heure paralysée et maintenant guérie. »

Le P. Maunoir expose, ensuite, qu'en cette même année 1643, il y eut un synode à Quimper et qu'il fut prié par son excellent protecteur et ami l'évêque René du Louët, d'adresser au clergé l'instruction synodale. Après le synode, il reprit avec le P. Bernard, le cours de ses travaux ordinaires ; les débuts en furent encore signalés par un fait étonnant qu'il raconte ainsi : « Le premier endroit où nous jetâmes nos filets fut Audierne, petite ville qui doit quelque richesse à son port bien connu. A notre grande consolation, nous la vîmes bien purgée de tout vice public après que la mission fut finie. Il y avait dans la ville un pauvre homme qui avait perdu la raison, et qui la recouvra aussitôt qu'on lui eut fait une onction avec notre huile de saint Corentin. »

Ces faits auraient pu être aussi bien racontés parmi les miracles de saint Corentin ; j'ai pensé, cependant, qu'ils avaient plutôt ici leur place.

En 1644, pendant la mission d'Irvillac, un jeune homme qui avait pour profession de garder les bestiaux, vint se confesser au P. Maunoir ; il n'était âgé que de 19 ans, mais, il avait passé par de terribles tentations, et l'enfer lui avait suggéré les plus coupables desseins, en particulier celui de tuer sa propre mère et d'assassiner le père Maunoir, pendant qu'il prêchait la mission de Dirinon.

Le démon exerça son influence sur cette âme depuis la Nativité de saint Jean-Baptiste (24 juin) jusqu'au 7 octobre. A cette dernière date, le pauvre jeune homme éprouva les effets de la grâce divine ; après une première confession où l'absolution lui fut diffé-

rée, il se mit à réciter huit fois par jour l'oraison dominicale, cinq fois pour honorer les plaies du Sauveur, trois fois pour invoquer saint Corentin, une fois pour se recommander à son Ange gardien. Quand il vint se confesser une seconde fois pour obtenir l'absolution, le Père lui donna une image de saint Corentin en lui recommandant de la placer près de son lit ; or, le jeune homme avait déjà appris par une communication surnaturelle que le Père lui offrirait cette image ; il avait, en même temps, compris que saint Corentin ayant eu, dès cette vie, un merveilleux empire sur les démons, le défendrait victorieusement contre cet ennemi. Non seulement avec sa protection le jeune homme vécut d'une vie chrétienne, mais il fut favorisé de grâces merveilleuses.

« En 1646, un laboureur des environs de Quimper qui depuis plusieurs années faisait chaque mois un pèlerinage à l'autel de saint Corentin dans la cathédrale, et priait le Saint tous les jours, tomba gravement malade, et ce n'était pas seulement sa vie mais son salut qui était en danger. Saint Pierre, son patron, et saint Corentin lui apparurent. Le saint évêque lui dit qu'il ne pourrait entrer au ciel s'il ne confessait une faute grave commise depuis longtemps et jamais avouée. En raison de la honte qui lui fermait la bouche devant les prêtres de sa paroisse, saint Corentin lui dit de faire venir le P. Maunoir, qui prêchait une mission bretonne dans le voisinage.

(Le Père dit à ce propos que ces missions des environs de Quimper produisirent des fruits merveilleux, grâce à la protection évidente de saint Corentin).

« Le paysan obéit, reçut les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction et rendit son âme à Dieu dans la confiance et la consolation, en invoquant le nom de saint Corentin.

« Trois semaines après, le même Saint, toujours au témoignage du Père Maunoir, vint au secours d'une femme, qui depuis l'âge de quinze ans, avait également la conscience chargée d'une faute grave. Il lui obtint le courage d'en faire l'aveu, et comme elle ne pouvait se résigner à la mort parce qu'il lui fallait laisser sans secours humains un pauvre enfant idiot, saint Corentin lui affirma que la Providence viendrait en aide à son fils. »

Le Père Maunoir devenu vieux, venait un jour de prêcher à Bourbriac ; en descendant de chaire, il eut un évanouissement, et comme il revenait de cette faiblesse, un bon ecclésiastique, qui le savait favorisé de lumières surnaturelles, lui demanda s'il n'allait pas mourir. Le Père répondit qu'il ne mourrait pas à Bourbriac, « mais bien au milieu des terres de saint Corentin. »

Cette prophétie se réalisa. « Il était allé à Saint-Brieuc, pour ménager encore une mission qu'il avait dessein de faire dans la ville d'Uzel ; mais il fut averti intérieurement de retourner sur ses pas. Il dit au Père Martin, son compagnon, que le Saint-Esprit le pressait incessamment de rentrer dans les terres de saint Corentin ; et ils partirent à l'heure même. Il fit son dernier sermon et son dernier catéchisme à Plouguernével ; puis, bien que très faible, il eut le courage d'aller jusqu'à Plévin ; il acheva dans cette paroisse, dédiée à la Sainte-Vierge, la vie apostolique dont le dessein lui avait été inspiré dans la *chapelle de la Mère de Dieu*. »

Il mourut le 28 janvier (fête de son patron saint Julien) 1683, à l'âge de 77 ans ; il avait passé 58 ans dans la Compagnie de Jésus et en avait consacré 42 aux missions de Bretagne.

Son tombeau est toujours honoré à Plévin, mais cette vieille terre de saint Corentin est aujourd'hui du diocèse de saint Brieuc.

Le cœur du Père Maunoir, le cœur qui a tant aimé saint Corentin, est conservé dans l'ancienne chapelle des Jésuites de Quimper, aujourd'hui la chapelle du Lycée. Le Saint-Siège a déclaré le père Maunoir *vénérable*, le 8 avril 1875.

La pieuse femme dont j'ai maintenant à parler est de celles dont les vertus héroïques ont fait autrefois espérer l'élévation sur les autels. Le Père Maunoir, qui l'avait si parfaitement connue, ainsi qu'on va le voir, avait écrit sa vie. En le chargeant de ce travail, l'évêque François de Coëtlogon, l'avait prié de faire en outre un recueil de tous les miracles qui s'accomplissaient au tombeau de Catherine Daniélou, ou que l'on attribuait à son intercession. Cet ordre fut exécuté, mais le manuscrit ne se retrouve pas. Tout ce que nous savons de cette servante de Dieu est consigné dans la *relation* du Père Maunoir sur ses missions en Bretagne, document

très grave et digne de foi, ce qui ne l'empêche point d'abonder en récits de faits miraculeux. Le Père Maunoir ne se dissimulait nullement ce qu'il y avait d'étonnant dans la vie de Catherine, et il déclare que les faits paraîtront presque incroyables à ceux qui n'en ont pas été témoins.

Catherine Daniélou n'avait encore que sept ans quand elle fut obligée de quitter la maison de sa mère. Dieu avait permis que cette enfant naquit d'un vrai monstre de cruauté ; lorsqu'elle quitta sa demeure, trois fois déjà sa mère avait voulu lui donner la mort ; cette femme s'était remariée, et le beau-père de Catherine, non moins cruel que son affreuse compagne, avait en outre des instincts d'une odieuse perversité ; lui aussi voulut tuer cette petite fille de sept ans qui ne trouva de ressource que dans la fuite. Elle errait dans la campagne, cueillait des herbes et des fruits sauvages pour se nourrir, dormait la nuit dans ce que le pieux narrateur appelle des antres : probablement le creux des arbres ou autres abris de cette sorte ; mais elle était consolée par un céleste visiteur. Destinée à aider les Jésuites dans l'œuvre des missions, elle était déjà l'enfant de prédilection de saint Ignace. Le saint fondateur lui enseignait les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, lui exposait la vie du Sauveur, lui enseignait à méditer sur la Passion. Il lui recommanda tout particulièrement d'honorer la très-sainte Vierge et de la prendre pour mère, puisque sa propre mère était si cruelle à son égard. Il lui conseilla de lui offrir la salutation angélique. Le lendemain donc, la petite fille se rendit à la porte de la Tourbie et offrit ses hommages à la statue de la Vierge qui la surmontait ; elle lui disait les paroles de l'Ange : « Je vous salue, Marie, » et elle ajoutait : « Je ne sais pas le reste. » En effet, sa mère ne lui avait même pas appris les prières du chrétien. A cette salutation que l'enfant répétait des milliers de fois, la Vierge répondit par les faveurs les plus précieuses. Elle lui recommanda, puisque son beau-père était si méchant, de prendre saint Corentin pour père. Elle se rendit à la cathédrale pour exécuter cet ordre, et ce fut encore là l'origine de grâces sans nombre. Tous ces faits se passèrent pendant que l'enfant restait sans asile ; cette cruelle situation ne prit fin qu'après

quatre années. Catherine Daniélou avait donc alors onze ans ; elle ne dut guère séjourner chez ses parents après son retour.

« Elle avait à peine douze ans, quand sa mère la maria à un vieillard très riche, originaire d'un pays éloigné de Quimper. En l'épousant, elle obéissait simplement à sa mère, sans savoir ce qu'elle faisait. Un jour, son mari tenta de l'empoisonner ; une autre fois, pendant qu'elle dormait, il voulut lui trancher la gorge avec un rasoir ; enfin, il réussit à l'amener dans une forêt et là, d'un coup d'épée, il lui fendit la tête. Il avait déjà creusé une fosse pour l'inhumer, lorsque vint à passer un homme qui avait avec la jeune femme quelque parenté spirituelle. Aux questions de celui-ci, le bourreau répondit que Catherine s'était blessée en tombant par hasard. Elle fut transportée dans cet état à un bourg voisin, et là, dans les souffrances que lui causait sa blessure, elle mit au monde un pauvre petit être qui put recevoir l'eau du baptême et même vivre quelque temps après. Abandonnée par les chirurgiens, qui désespéraient de sa guérison, elle fut bientôt guérie par un *inconnu*.

« Elle-même raconta au Père Capucin, qui était alors son confesseur, dans quel danger elle était pour son salut. Le Père lui ordonna de quitter son mari et de retourner à Quimper. A son arrivée, ses plus proches refusèrent de lui ouvrir leur maison et de lui donner un morceau de pain. Elle tomba alors dans une fièvre ardente et reçut d'une pauvre femme un peu de paille pour s'y coucher, mais par ailleurs personne ne lui donna la moindre chose.

« Comme pour humilier les hommes, Dieu secourut par le moyen des animaux celle que ses propres parents abandonnaient dans ce péril extrême. Un petit chien blanc lui apportait chaque jour un morceau de pain ; lorsqu'elle fut encore plus affaiblie par la maladie, il lui portait, tantôt un poulet rôti, tantôt un pigeon ; enfin, comme la pauvre jeune femme n'avait pas de couteau, le petit chien découpait lui-même la viande avec les dents, et lui approchait les morceaux de la bouche. Ceci est plus étonnant encore : sa malade n'ayant point d'eau, il lui en apportait dans sa gueule et la versait dans une écuelle. Catherine a témoigné que cette eau

était aussi fraîche que si on l'eût puisée directement à la fontaine.

« Elle guérit à peu près, mais ne fut jamais assez forte pour gagner au-delà du quart de ce qu'il fallait pour s'entretenir par son travail. »

Après le récit de toutes ces infortunes, le narrateur expose ici des difficultés d'une autre sorte qui provenaient de la jeunesse et de la beauté de cette pauvre abandonnée. Ayant été encore préservée de ce côté, elle était cependant comme accablée sous le poids de tant de douleurs.

« Elle alla donc trouver saint Corentin dans son église, afin d'obtenir quelque rafraîchissement pour son âme, et c'est ainsi qu'elle répandit son cœur devant celui qu'elle avait choisi pour père : « Mon père bien-aimé, je n'ai rien mangé depuis trois « jours ; de tout côté, on essaie de m'enlever ce qu'une femme a « de plus cher, mais j'en appelle Dieu à témoin, prosternée devant « le corps sacré de son Fils et à vos pieds, mon père, j'aime « mieux mourir de faim que d'offenser mon Dieu. »

« Elle sort et cherche parmi les hommes quelqu'un qui la console, mais ses recherches sont vaines. Or, voici que, dans une rue, elle rencontre un prêtre portant au cou une croix d'or ; ce prêtre lui parla avec bonté, et cependant, comme une personne habituée à tout craindre, elle l'écoutait avec défiance, jusqu'à ce qu'il lui eut dit : « Ma fille, ne craignez point, je veux vous dire quelques « mots dans l'église de saint Corentin, devant l'image de ce saint « évêque. » La désignation de ce lieu lui rendit son courage : qu'avait-elle à craindre en présence de son père ?

« Étant rentrée à l'église, elle s'arrêta devant l'autel de saint Corentin ; là, ce prêtre inconnu vint la consoler avec la plus grande bonté, l'exhorta à craindre et à aimer Dieu, à placer en lui toute sa confiance, puis il lui donna une pièce d'argent (1), et, la conduisant à l'autel de Notre-Dame des *trois couronnes*, placé non

(1) Tout ce qui précède se passa près de l'autel de saint Corentin, à l'entrée du chœur ; l'autel de Notre-Dame des *trois couronnes*, c'est-à-dire des *trois chapelets* ou du Rosaire, était dans une arcade entre la chapelle actuelle du Sacré-Cœur et le collatéral de la nef, c'est-à-dire près d'un enfeu où se trouve aujourd'hui un confessionnal ; au-dessus de cet enfeu est le vitrail de saint Benoît.

loin de l'autel de saint Corentin dans la même église, il lui dit : « Cet autel sera ton asile ; là tu trouveras tout ce qui sera nécessaire à ta subsistance. » Il lui montra sous l'autel un trou, dans lequel désormais elle trouverait autant d'argent que l'exigerait chaque nécessité qui se présenterait. Et, en effet, dans tous les cas urgents, elle recourait à ce coffre-fort, qui était à elle, et qui lui fournissait le nécessaire, mais pour un jour seulement.

« J'ai moi-même souvent mis la main dans cette cavité, et récemment (1672), je l'ai montrée au Père Vincent Martin, qui m'est actuellement associé pour les missions. »

« Le confesseur de Catherine Daniélou, le Père Louis de Lau-nay, de notre Compagnie, étant venu à mourir, le prêtre inconnu, le prêtre si rempli de bonté, apparut à sa fille et lui dit de choisir pour confesseur le Père Pierre Bernard qui, lui aussi, fut dans la suite mon compagnon pour les missions. Catherine lui ayant répondu que ce Père ne savait pas le breton et qu'elle ne savait elle-même que quelques mots de français : « Obéissez, répliqua-t-il, vous comprendrez assez le Père, et le Père vous comprendra suffisamment. » C'est ce qui arriva, en effet, car, dans la suite, elle parla assez bien le français. Elle raconta au Père Bernard qu'elle recevait souvent secours et consolation d'un certain personnage revêtu de l'habit ecclésiastique.

« Le Père Bernard me raconta la chose, car nous étions compagnons. D'abord nous ne savions trop que penser, cependant nous nous arrêlâmes à croire que c'était un habitant du ciel ; enfin, nous finîmes par décider qu'il fallait lui écrire. Le Père Bernard donne donc à Catherine une lettre qu'elle devait remettre à son consolateur. Elle le trouve dans l'église devant l'autel et l'image de saint Corentin, et elle lui présente la lettre ; il la prend, baise le nom de Jésus qui lui sert de sceau, l'ouvre, y jette un simple regard et dit : « Je sais ce qu'elle contient ; je ne réponds point par écrit, vous me servirez de lettre ; dites à mes frères que je puis me transporter partout, que je suis là où sont les hommes de bien ; tous deux me connaîtront dans une grande nécessité ; qu'ils continuent comme ils ont commencé. »

« Cette réponse ne nous faisait nullement savoir d'une ma-

nière certaine quel était ce Saint ; nous conjecturons que ce pouvait bien être l'Archange préposé à la garde de la Bretagne.

« C'est seulement à notre retour à Quimper, après les missions des îles d'Ouessant et de Molènes (1642), que nous apprîmes qui était celui qui dirigeait Catherine Daniélou avec tant de soin et de zèle. Le Père Bernard avait ordonné à Catherine de recommander à Dieu nos missions. Dans cette intention, elle fit dire une messe à l'autel de saint Corentin. Pendant qu'on la célébrait, elle vit son consolateur revêtu de splendides ornements pontificaux et le front ceint de la mitre ; il lui donna sa bénédiction comme la donnent les évêques. Pour nous, qui étions alors en route vers l'île de Seins, il nous bénit aussi, ainsi que nous l'avions affirmé cette sainte femme, et il le fit en nous adressant les paroles du Sauveur à saint Pierre et à saint André : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » De là nous tirâmes la conclusion que ce personnage était saint Corentin ; car, nous le suivions, en effet, non-seulement comme ayant entrepris la même œuvre, mais comme y travaillant par les mêmes moyens. En effet, c'est à travers les croix et les dangers de toutes sortes pour sa vie, (comme on peut le voir dans son histoire), qu'il entreprit les missions ; or, Dieu nous a fait la même grâce.

« Je pense qu'il faut attribuer cette bienveillance de saint Corentin à l'égard de nos missions, non-seulement à la sollicitude que dans le ciel même il garde pour son troupeau, mais à la reconnaissance qu'il porte au Père Bernard. C'est ce bon père qui a relevé son culte et rétabli sa gloire. . . . »

« L'année qui suivit cette apparition, une mission eut lieu à Plovan (1643). M. de Kerorentin, neveu de l'évêque Guillaume Le Prestre de Lézonnet récemment décédé, voulut subvenir à tous les frais ; (il eut dans la suite de nombreux imitateurs de sa piété). Pendant que se donnaient les exercices de cette mission, Dieu montra combien le Père Bernard lui était cher. Celui-ci commençait la messe dans la chapelle domestique du seigneur de Kerorentin ; il n'avait même pas songé à se procurer un répondant, et il n'y avait là personne qui en pût remplir l'office ; or, Madame de Kerorentin, sa sœur, sa nièce et

Catherine Daniélou, cette femme très sainte dont j'ai déjà parlé, mais qu'on ne louera jamais suffisamment, virent dans l'embrasure de la fenêtre de la chapelle un évêque, revêtu de tous ses ornements, répondant la messe au Père.

« En cette année 1671, où j'écris ma relation, M^{me} de Kerorentin m'a encore affirmé ce fait, en présence du P. Vincent Martin, mon compagnon. »

Catherine Daniélou, mourut aux extrémités de la Cornouailles, à Saint-Guen. Ce lieu n'appartient plus à notre diocèse.

Est-il besoin de citer maintenant le nom de Daniel Sergent !

Parmi ceux qui auront lu les longues pages que j'ai écrites sur saint Corentin, beaucoup pourront oublier les noms des princes, des prélats, des prêtres et des religieux qui viennent y jouer un rôle ; pas un n'oubliera le *bon menuisier* de la rue Neuve.

Un nom encore ! Faut-il dire que c'est celui d'un dévot de saint Corentin ? C'est le nom de celui dont M. de Pontmartin a dit : « Si l'homme, en lui, ne fut pas inaccessible au doute, le poète resta chrétien.... Son âme put vaciller ; sa muse ne se cramponna qu'avec plus d'amour aux vieux murs de ses églises bretonnes, vêtus de plantes sauvages dont il avait respiré le parfum... Si au point de vue strictement religieux, les premiers maîtres de Brizeux pouvaient s'attrister de ne pas le trouver plus inébranlable, il n'en était que plus poétique ; car la poésie, dans ses rapports les plus intimes avec notre nature incomplète et misérable, vit d'aspirations et de regrets plus encore que de certitudes ». Et l'éminent critique ajoute un peu plus loin que « si l'inspiration réelle de Brizeux n'est pas le christianisme, c'est ce qu'on pourrait appeler la nostalgie catholique et bretonne. »

Eh bien, entre tous les souvenirs religieux de la Bretagne, celui qui a le plus séduit Brizeux c'est celui de l'évangélisation de la Cornouailles par saint Corentin, dont le nom revient fréquemment dans ses œuvres. Il a même été bien hardi dans son poème des *Bretons*, car voulant raconter la délivrance de Liliz, un beau jeune homme, paysan de Scaër que le sort appelle sous les armes et qui s'est révolté au contact du fer sous lequel vont tomber ses grands cheveux, le poète fait intervenir saint Corentin pour sau-

ver celui qui appartient à sa grande lignée spirituelle. L'évêque breton n'ayant pas d'aides qui lui obéissent directement, réclame le concours de saint Éloi, patron des chevaux ; or, il ne s'agit pas seulement de sauver Liliz, mais de secourir tous les paysans venus au marché de Quimper et qui veulent défendre le conscrit réfractaire.

Pour lors des campagnards le sort était certain
Si saint Eloi, prié par le bon Corentin,
Saint Eloi n'eut trouvé pour les fils de Cornouaille
D'étranges alliés plus forts que la mitraille.

Dieu le sait ! Mais les bœufs, les chevaux et les vaches
Dans le même moment brisèrent leurs attaches ;
Et tous les fronts cornus et les immenses dos
Bondirent furieux et fous comme les flots,
Renversant les bouviers, lançant contre les bornes
Gendarmes et soldats enfourchés par leurs cornes.
Effroyable mêlée ! Ah ! vos deux jeunes gens
Désormais, Corentin, bravaient leurs poursuivants,
Vos cloches résonnaient comme un jour de victoire
Depuis la Terre-au-Duc jusques au Champ-de-Foire,
Sur les quais de l'Odet et sur les quais du Ster,
Ce n'étaient que fuyards dispersés dans Kemper ;
Car derrière eux venaient de grandes voix beuglantes,
Et des yeux flamboyants, et des cornes sanglantes ;
Chez lui le plus hardi rentrait épouventé :
Les animaux étaient maîtres de la cité. »

La liste des dévots de saint Corentin est-elle close ? J'ose croire que bien des noms encore viendront se joindre à ceux qu'il m'a été donné de signaler. Tout fait présager que notre époque sera remarquable entre toutes par le retour aux dévotions anciennes et à celle qui nous occupe, en particulier.

Sans remonter plus haut que 1854, combien de faits sont venus prouver que les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles n'entendent pas se laisser dépasser par leurs devanciers. Les flèches dues à une inspiration de Mgr Graveran portent jusqu'au ciel, avec le souvenir de ce grand évêque, celui des plus humbles souscripteurs *du sou de saint Corentin*.

La splendide ornementation de la cathédrale, les belles statues du saint Patron et des Saints qu'il eut pour amis, leurs images multipliées dans les verrières, disent qu'un évêque, étranger à

notre pays par la naissance, s'était épris plus qu'aucun Breton des souvenirs de la vieille Armorique. Mgr Sergent vivra toujours dans cette église qu'il a tant aimée et dont il a aimé surtout les grands protecteurs : Notre-Dame et saint Corentin.

Mgr Nouvel dort son dernier sommeil à côté de la relique qu'il a aidé à tirer de l'oubli, et dont la translation, semblable à un triomphe, a été la dernière joie de l'évêque qui allait mourir.

Mgr Lamarche, aussitôt qu'il eut été désigné pour l'évêché de Quimper, pria un ami de lui faire parvenir les livres dans lesquels il apprendrait à connaître les Patrons de son diocèse, et quelques jours après, la *Semaine religieuse* faisait savoir aux fidèles que sa croix pectorale réunirait aux images de Notre-Dame de Rumengol et de Notre-Dame du Folgoat, les images de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien.

Peut-on parler des prêtres sans se rappeler, tout d'abord, ceux dont l'image figure à si bon droit dans le reliquaire du Bras de saint Corentin ? Peut-on oublier combien nombreux étaient les ecclésiastiques qui formaient l'immense cortège du 12 décembre, l'an dernier ? Pourrions-nous ne pas reconnaître que les fils de saint Ignace de Loyola sont au XIX^e siècle ce qu'étaient les P. Maunoir et les P. Bernard au XVII^e, de fervents promoteurs de la dévotion à saint Corentin ? Que les RR. PP. de Saint-Joseph, et, en particulier, le R. P. Bleuzen me permettent de leur témoigner ici ma reconnaissance pour la complaisance avec laquelle ils m'ont communiqué des documents sans lesquels mon travail eut été bien incomplet.

Parmi les Bénédictins de la Congrégation de France, Dom Plaine n'a-t-il pas témoigné de sa piété envers notre Saint, en publiant et en traduisant son histoire avec de savants commentaires, et le premier religieux que notre diocèse ait donné à la branche bénédictine de la Pierre-qui-Vire, n'a-t-il pas choisi comme nom de religion le nom de Corentin ?

Je pourrais ne rien dire de la dévotion des fidèles ; elle s'est tellement manifestée, elle se manifeste encore si bien, que je n'aurais rien à apprendre à ceux qui demeurent à Quimper ; mais, partout ailleurs où ces pages seront lues, qu'on le sache, les habitants

de la ville épiscopale, les voyageurs de la Cornouailles et du Léon, les visiteurs de bien d'autres pays, ont été nombreux, depuis un an, à s'agenouiller devant le reliquaire qui renferme le Bras de saint Corentin. Chaque fois qu'il s'ouvre pour les grandes solennités, il est entouré d'hommes, de femmes et d'enfants en prière.

Dans les vieux vitraux de notre cathédrale, aux pieds de leurs saints Patrons, les vieux évêques du moyen-âge, les vénérables chanoines, les nobles seigneurs, les hautes et puissantes dames, se sont fait représenter dans l'attitude de la prière et de la confiance.

Et moi aussi, avec cette simplicité d'autrefois, j'ose m'adresser au Saint dont j'ai écrit l'histoire, lui demander sa protection auprès de Dieu, et lui dire que, prosterné à ses pieds, je veux rester toujours son humble et dévot serviteur.

FIN.

ERRATA

Page 74, note 1 :

Au lieu de *accréditée*, *autrefois*... lisez *accréditée autrefois*...

Au lieu de *cellisants*... lisez *celticisants*...

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
<i>Dédicace</i>	5
<i>Introduction</i>	7
Première prédication de l'Évangile dans la Bretagne-Armorique.—	
Saint Clair, premier évêque de Nantes	9
Motifs de croire à l'antiquité de l'église de Nantes	10
Drennallus, premier évêque de Lexobie.	11
La <i>Vie inédite de saint Corentin</i> , publiée par Dom Plaine	12
Les <i>Vies des Saints de la Bretagne-Armorique</i> , par Albert-le-Grand ; — valeur historique de cet ouvrage	13
Conformité entre les <i>légendes</i> d'Albert-le-Grand et les vieux manuscrits récemment découverts	14
Jugement d'Albert-le-Grand sur son livre	15
Différents systèmes chronologiques appliqués à la vie de saint Corentin	16

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA VIE DE SAINT CORENTIN

CHAPITRE I^{er}. — L'ERMITAGE

La société armoricaine au temps de saint Corentin.	19
Arrivée de Conan-Mériadec en Armorique.	21
La royauté bretonne ; — les mœurs gallo-romaines.	22
La ville d'Is a-t-elle existé ?	23
Les mœurs celtiques dans les campagnes.— Les émigrés de Bretagne continuent à venir peupler l'Armorique.	24
Saint Corentin naît en Cornouailles	25
Progrès du Christianisme en Bretagne depuis saint Clair jusqu'à cette époque	26
Le druidisme en face du christianisme.	27
L'action religieuse et sociale de Conan-Mériadec.	29
Les évêques bretons en Armorique	30
Saint Corentin est ordonné prêtre et se fait ermite.	31
État actuel du lieu où fut son ermitage.	32
Saint Corentin, tout en mendiant, exerce l'apostolat	33
Ses prières et ses veilles ; ses joies et ses épreuves	34
Le poisson de la fontaine.	35
Le miracle du poisson est-il admissible ?	37
La visite à saint Primel	39
La source miraculeuse.	40
Deux saints évêques viennent visiter saint Corentin	42
L'hospitalité dans l'ermitage	43
Ce que le roi Grallon-Maur rencontra en chassant	45
Grallon, comte de Cornouailles	46
Grallon défenseur du pays. — Caractère de ce prince.	47

	Pages.
Multiplication du poisson en faveur de Grallon et de sa suite	48
Un seigneur <i>indiscret</i> mutile le petit poisson	49
Amende honorable aux Léonards.	50
Le second poisson et le second voleur	51
Première donation du roi Grallon à saint Corentin	52
CHAPITRE II. — LE MONASTÈRE	
Fondation du monastère de Plomodiern.	53
Les premiers monastères des Gaules. — Saint Athanase à Trèves. — Saint Eugène à la <i>Vallée des Saints</i>	51
Ligugé. — Marmoutiers.	55
Les moines en Orient	56
Les moines en Occident	57
Lancarvan et les monastères celtiques	58
Observances spéciales des monastères armoricains	61
Les écoliers dans les monastères celtiques	62
Le comte Fragan et la comtesse Guen	63
Enfance de saint Guénnolé	64
Saint Guénnolé au monastère	65
Les visites du roi Grallon.	66
La victoire de <i>Mil-Guern</i>	67
Saint Guénnolé ressuscite un mort.	68
Les disciples se forment d'après le maître.	69
Sainte Clervie et l'oie sauvage.	70
Saint Guénnolé se sépare de saint Corentin.	71
CHAPITRE III. — LA VILLE ÉPISCOPALE	
Projet d'organisation de l'église de Cornouailles.	72
Saint Guénnolé essaie de s'établir à l'île de Seins	73
Disparition des derniers évêques venus de la Bretagne insulaire	74
Recours de Grallon à l'évêque de Tours	75
Saint Martin a-t-il été métropolitain ? — La Bretagne était-elle sous sa juridiction ?	76
Est-il impossible que saint Martin ait consacré saint Corentin ?	77
Opinions des différents biographes à ce sujet.	78
Parenté entre saint Martin et le roi Grallon. — Saint Corentin, saint Guénnolé et saint Tudy se rendent à Tours.	79
Caractères des trois saints moines. — Le choix de saint Martin.	80
Caractère de saint Martin.	81
Saint Martin refuse de bénir les abbés de Cornouailles. — Saint Corentin, saint Guénnolé et saint Tudy quittent saint Martin.	83
L'arrivée à Quimper. — Généreuse donation du roi Grallon.	84
Ce qu'était alors Quimper	85
La vénérable église de Locmaria	87
La demeure épiscopale	88
Grallon, lieutenant de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Accord de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle.	90
Situation temporelle des évêques au iv ^e et au v ^e siècle.	92
Bénédiction abbatiale de saint Guénnolé et de saint Tudy.	93

	Pages.
Opinions différentes sur les débuts des deux saints religieux.	94
Commencements de Land-Tévennec et de Loc-Tudy.	95
État actuel de Loc-Tudy.	96
Construction de la première cathédrale de Quimper. — Saint Corentin ouvrier.	98
Dévotion de nos premiers apôtres pour Notre-Dame.	99
Rumengol	100
Sainte-Anne de la <i>Palue</i>	101
Conquêtes apostoliques.	102
L'hérésie de Pélage. — Saint Corentin pour toujours vainqueur de l'hérésie.	103
La cité coupable.	105
Saint Guénnolé dans la ville d'Is. — Abés. — La digue	106
La dernière nuit.	107
Le tableau de Luminais	109
Grallon à Land-Tévennec, puis à Quimper. — Opinions diverses sur la ruine de la ville d'Is	110
Hypothèses sur la place qu'elle occupait	114
Grallon musicien. — La fête du roi barde	115
La bénédiction sur l'œuvre de l'évêque, de l'abbé et du roi. — La légende des <i>Immortels</i>	119
Les anges au monastère. — Saint Guénnolé rencontre saint Guenaël.	121
Débuts de saint Guenaël à Land-Tévennec	123
Commencements de saint Conogan.	124
Il embrasse la vie religieuse et transforme son patrimoine en mo- nastère.	126
Mort du roi Grallon	127
Saint Corentin au Concile d'Angers	129
Le récit des derniers moments de la mort de saint Corentin, d'après le Père Maunoir	131
CHAPITRE IV. — LE CIEL ET LA CORNOUAILLES	
Élection de saint Conogan. — Le Léon était-il alors une partie du diocèse de Cornouailles ?	136
Saint Guénnolé et saint Patrice.	137
Le pays de saint Patrice	138
Saint Patrice à Land-Tévennec.	140
Derniers miracles de saint Guénnolé	142
Visite d'un ange. — La dernière messe. — Le dernier soupir.	143
Travaux de saint Conogan. — Concile de Vannes	146
Mort de saint Conogan. — Saint Guenaël continue l'œuvre de saint Guénnolé. — Il part pour la Grande-Bretagne.	147
Il revient en Cornouailles. — Il meurt	148
Les frères de saint Guénnolé	149

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DU CULTE DE SAINT-CORENTIN

<i>Introduction</i>	151
-------------------------------	-----

	Pages.
Les canonisations populaires. — Les Saints de Bretagne sont de véritables <i>Saints</i>	152
CHAPITRE I ^{er} — LES RELIQUES DU GLORIEUX SAINT CORENTIN	
L'invasion des Normands	156
Partage des reliques de saint Corentin	157
Époque probable de la translation à Marmoutiers	159
Donation du Bras de saint Corentin à G. Le Prestre de Lézonnet. —	
Premier authentique	160
Deuxième authentique	162
Le Bras de saint Corentin à Kervégan. — Mort de l'évêque. — Le	
Chapitre prend possession du Bras de saint Corentin	163
Procès-verbal rédigé par les chanoines	164
Explication de l'empressement du Chapitre. — La peste de Quimper .	165
Le Père Pierre Bernard. — Le vœu des habitants de Quimper . .	166
Accomplissement du vœu. — Le jubé	167
La translation solennelle en 1643. — Procès-verbal de cette trans-	
lation	168
La <i>descente</i> du Bras de saint Corentin	169
Profanation de la cathédrale en 1793	171
Daniel Sergent. — Les Reliques sont sauvées. — Le Bras de saint	
Corentin est restitué à la cathédrale	173
La Relique aux mains des intrus	174
Rapport de M. Loëdon	175
Rapport du clergé schismatique	177
Rapport de Daniel Sergent	178
Inventaires du mobilier de la cathédrale	180
Le Bras de saint Corentin sans honneurs. — Défiance des prêtres	
fidèles	181
Don de l' <i>Ossicutum</i> ; son arrivée à Quimperlé	182
Conviction intime de Mgr Dombideau sur l'authenticité du Bras de	
saint Corentin	184
Daniel Sergent était-il fauteur du schisme ?	185
Le Bras de saint Corentin disparaît de la cathédrale. — L'oubli . .	186
Le Bras de saint Corentin reparait	188
Une affirmation de M. Le Men dans la <i>Monographie de la Cathédrale</i> .	189
Premier examen de la Relique	190
Second examen fait par M. du Marhallac'h. — Le <i>Rapport</i> et ses	
conclusions	191
Mgr Nouvel adopte ces conclusions. — Deux lettres-circulaires au	
clergé	192
Les préparatifs de la translation en 1886	193
Apposition des sceaux	201
L'entrée triomphante du Bras de saint Corentin dans la cathédrale .	202
Les premières vêpres	204
Le dimanche matin	206
Les vêpres solennelles et la grande procession	211
La rue Neuve	214

	Pages.
La rentrée à l'église	215
Le lundi 13 décembre 1886 ; pèlerinage des paroisses voisines . .	219
Quelles reliques furent exposées ce jour là. — Le panégyrique en	
langue bretonne	222
Le mercredi 15, la messe des malades	224
Les reliques de saint Guennolé	226
Les reliques de saint Guenaël	230
Les reliques de saint Conogan	233
Le tombeau du roi Grallon	235
CHAPITRE II. — ICONOGRAPHIE DE SAINT CORENTIN	
Les images de saint Corentin : 1 ^o à la cathédrale	238
2 ^o dans le doyenné de Quimper	245
3 ^o dans les paroisses du diocèse	246
4 ^o à Rumengol	247
5 ^o dans les communautés	250
6 ^o dans les diocèses étrangers	251
Les gravures, les lithographies et les médailles	252
Iconographie de saint Guennolé	254
— de saint Guenaël et de saint Conogan	258
— du roi Grallon	259
CHAPITRE III. — L'ÉGLISE DE SAINT CORENTIN	
Première et seconde cathédrale de Quimper	260
Troisième cathédrale. — Construction du chœur et de son bas-côté	
Nord	262
Modification de l'abside ; bas-côté Sud du chœur	263
Voûtes du chœur	264
Testament de Jean de Montfort. — Bulle d'Eugène IV. — Première	
pierre des tours. — Commencement de la nef	265
Les éteignoirs en plomb. — Achèvement de la nef et de ses bas-	
côtés. — Transept Nord et arc triomphal	266
Flèche centrale. — Stalles du chœur. — Transept Sud. — Voûtes	
du transept	267
Chapelles de la nef. — Don du roi Charles VIII	268
Vitraux peints. — Bulle d'Alexandre VI. — Ossuaire. — Palais	
épiscopal	269
Incendie de la flèche centrale. — Les orgues et leur tribune . .	270
Chaire à prêcher. — Vandalisme révolutionnaire	271
CHAPITRE IV. — LES FÊTES LITURGIQUES DU SAINT PATRON	
La fête populaire	272
Pèlerinage du matin. — Les <i>cornics</i>	275
Propre du Missel. — 1 ^{re} <i>séquence</i>	276
2 ^e et 3 ^e <i>séquence</i>	276
Ancien <i>propre</i> du bréviaire	277
Ancien office. — Premières vêpres	279
Matines	280
Laudes	283

	Pages.
Heures et secondes vèpres.	284
Fragments du plus ancien office	285
Fêtes secondaires, translation, etc.	286
La fête de saint Corentin en dehors de la Cornouailles.	288
Le nom de saint Corentin dans les martyrologes. — Les cantiques en langue vulgaire. — <i>Cantic en henor da vrec'h sant Corentin</i>	289
<i>Peden da sant Corentin</i> . — Le pèlerinage des <i>Sept Saints</i>	291
Le rang de saint Corentin entre les <i>Sept Saints de Bretagne</i>	294
Le Cercle catholique ouvrier de Quimper sous le patronage de saint Corentin. — Le Cercle à la fête de son saint patron.	295
Le cantique français-composé pour les ouvriers.	296

CHAPITRE V. — LES MIRACLES POSTHUMES DE SAINT CORENTIN

« Celui qui nie le miracle est antéchrist »	297
1° Châtiment, pénitence et guérison de la femme avare	298
2° Punition d'un voleur léonard qui avait outragé saint Corentin par un larcin sacrilège. — Sa pénitence, sa double vision, sa guérison.	299
3° Guérison d'Alain Canihart.	302
4° Guérison du jeune seigneur Benott. — 5° Victoire du comte Hoël.	303
6° Délivrance d'un seigneur enfermé dans un coffre. — 7° Prodige en faveur des moines de Marmoutiers.	304
Derniers documents relatifs à la conservation des Reliques de saint Corentin chez les moines de Marmoutiers	305
8° Cessation de la sécheresse.	307
9° Saint Corentin empêche les fâcheuses conséquences de la chute d'une poutre. — Miracle opéré en faveur d'un jeune homme chassé sans raison par ses parents. — 11° Apparition de saint Corentin au pieux chanoine Jacques Denys	309
12° Cessation de la peste à Quimper	311

CHAPITRE VI. — LES DÉVOTS SERVITEURS DE SAINT CORENTIN

Amitiés entre la terre et le ciel.	312
Le bon Larron. — Alain Canihart.	313
Hoël.	314
Jean de Montfort. — Le bon duc Jean V.	315
Michel Le Nobletz. — Le Père Maunoir	316
Catherine Daniélou	320
Le poète de la Cornouailles	326
Les dévots de saint Corentin au temps présent	327

